

ARTICLES ORIGINAUX

IMPRIMÉ

EN VERTU DE L'AUTORISATION SPÉCIALE DU GARDE DES SCEAUX

EN DATE DU 25 AOÛT 1892

LES

ARTICLES ORIGINAUX

PUBLIÉS

DANS DIVERS RECUEILS

PAR

CHARLES GRAUX

ÉDITION POSTHUME AUGMENTÉE DE NOTES INÉDITES

DIRIGÉE PAR SON PÈRE

ET SURVEILLÉE

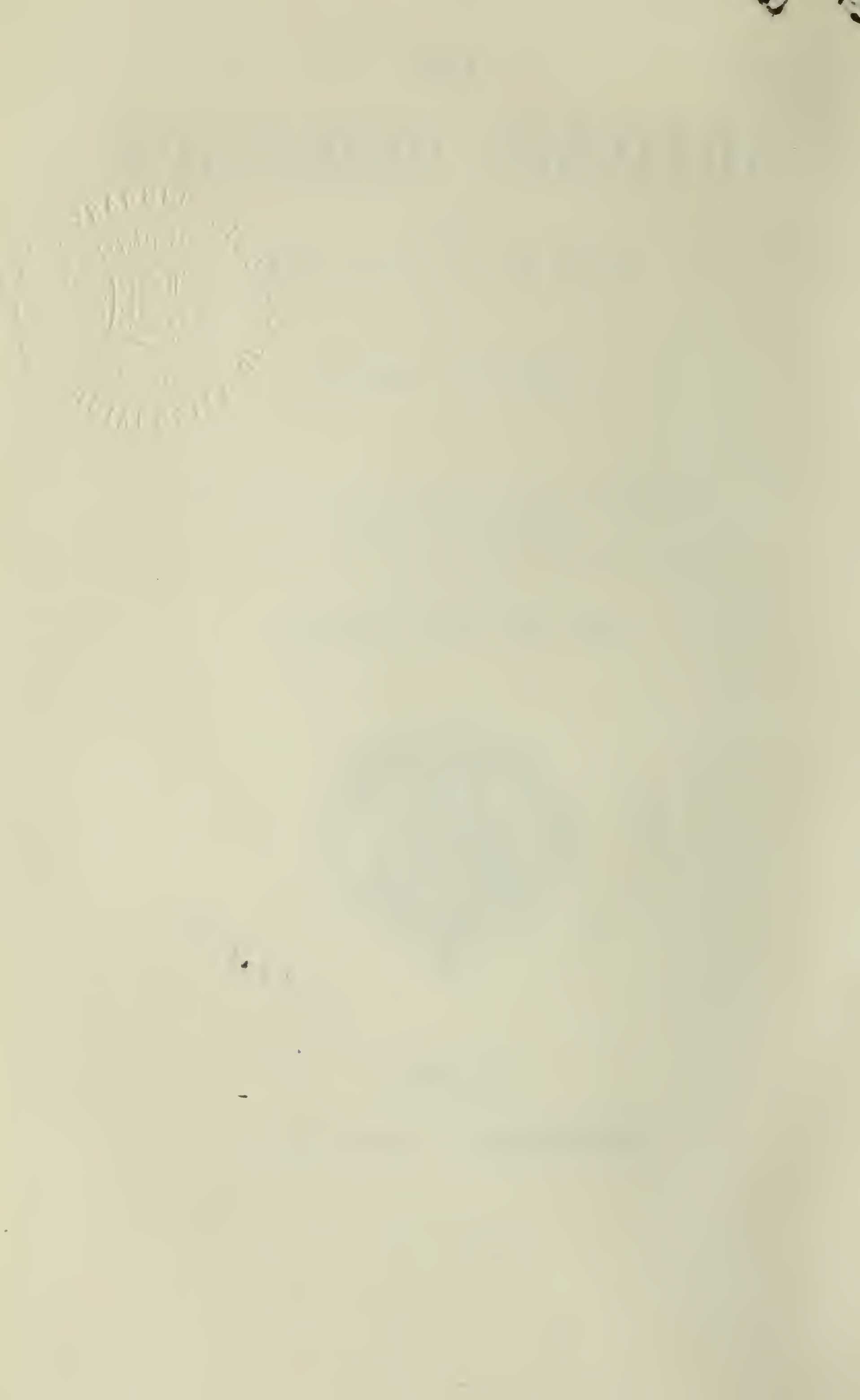
PAR CH.-ÉMILE RUELLE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII



ARTICLES

INSÉRÉS

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

IMPRIMERIE NATIONALE.

EXERCICES CRITIQUES

DE LA CONFÉRENCE DE PHILOLOGIE GRECQUE

RECUEILLIS

ET RÉDIGÉS PAR E. TOURNIER, DIRECTEUR D'ÉTUDES ADJOINT.

CONTRIBUTION DE CH. GRAUX.

De 1872 à 1875[1].

16

THUCYDIDE, II, 11.

Πᾶσι γὰρ ἐν τοῖς ὄμμασι καὶ ἐν τῷ παραυτίκα ὁρᾶν πάσχοντάς τι ἄηθες ὀργὴ προσπίπτει.

Corrigez: *ἀηδές.* [Charles Graux, élève.] Cette conjecture ne remédie certainement qu'à une des moindres altérations du texte ci-dessus; elle nous paraît néanmoins tout à fait digne d'être signalée.

42

LYSIAS, Discours VII, ch. 5.

Ἡγοῦμαι τοίνυν, ὦ βουλή, ἐμὸν ἔργον ἀποδεῖξαι ὡς, ἐπειδὴ τὸ χωρίον ἐκτησάμην, οὔτ' ἐλάα οὔτε σηκὸς ἐνῆν ἐν αὐτῷ. Νομίζω γὰρ τοῦ μὲν προτέρου χρόνου, οὐδ' εἰ πάλαι ἐνῆσαν μυρίαι, οὐκ ἂν δικαίως ζημιοῦσθαι.

La seule leçon bien autorisée est : *οὐδ' εἰ πάλαι ἐνῆσαν μορίαι.* Mais *πάλαι*, inutile après *τοῦ προτέρου χρόνου*, et qui peut ne devoir son introduction dans le texte qu'au voisinage de ces mots, est sans

[1] Publié pour la première fois dans la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études,* 10e fascicule, Paris, Vieweg, MDCCCLXXV, puis dans la *Collection philologique,* recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire; nouvelle série, 16e fascicule, Paris, Vieweg, MDCCCLXXV. — Les articles signés E. T. sont ceux où l'opinion de Ch. Graux est simplement indiquée par M. Édouard Tournier. Exemple sous le n° 277. — Il serait utile de lire la préface que M. Tournier a mise en tête de ce 10e fascicule.

doute une corruption de *πολλαὶ*, que *οὐδ' εἰ* appelle naturellement. C'est même, sans doute, cette exigence du sens qui a fait remplacer *μορίαι* par *μυρίαι*, dans les manuscrits, lorsqu'une fois *πολλαὶ* fut devenu *πάλαι*.

Μυρίαι, qui conviendrait fort bien ici, à supposer que la phrase précédente fût *οὐκ ἐλάα ἐνῆν ἐν αὐτῷ*, s'accorde mal avec *οὔτ' ἐλάα οὔτε σηκός*; d'autant plus que, dans cette phrase, c'est le substantif masculin *σηκός* qui exprime l'idée essentielle.

Nous corrigerons donc : *Οὐδ' εἰ πολλαὶ ἐνῆσαν μορίαι.* [Graux, élève.]

43

Euripide, *Hippolyte*, 213-214.

Οὐ μὴ παρ' ὄχλῳ τάδε γηρύσει
μανίας ἔποχον ῥίπτουσα λόγον.

Nous proposons : *μανίας ἔνοχον.* L'emploi parfaitement correct, mais relativement un peu rare, du génitif avec *ἔνοχος* peut être l'origine de la faute. [Graux, élève.]

44

Lucien, *De la manière d'écrire l'histoire*, chap. 6; t. II, p. 8 (Reitz).

Ἃ μὲν οὖν κοινὰ πάντων λόγων ἐστὶν ἁμαρτήματα, ἔν τε φωνῇ καὶ ἁρμονίᾳ καὶ διανοίᾳ καὶ τῇ ἄλλῃ ἀτεχνίᾳ, μακρόν τε ἂν εἴη ἐπελθεῖν, καὶ τῆς παρούσης ὑποθέσεως οὐκ ἴδιον.

Corrigez : *καὶ τὴν ἄλλην ἀτεχνίαν.* [Graux, élève.]

45

Platon, *Gorgias*, page 527 C.

D'après la vulgate, Socrate dirait, en finissant, à Calliclès, dont il vient de réfuter longuement les sophismes :

Ἐμοὶ οὖν πειθόμενος ἀκολούθησον ἐνταῦθα, οἷ ἀφικόμενος εὐδαιμονήσεις καὶ ζῶν καὶ τελευτήσας, ὡς ὁ σὸς λόγος σημαίνει.

Heindorf et Bekker ont cru pouvoir supprimer *σὸς*, sur la foi de quelques manuscrits d'importance secondaire. D'autres ont essayé de justifier la leçon autorisée en alléguant que, si la thèse (*λόγος*) dont il s'agit représente en réalité l'opinion de Socrate, elle a fini par devenir, en un sens, la thèse de Calliclès, puisque Socrate, par son argu-

mentation, a réduit ce dernier à la reconnaître pour vraie. Mais Calliclès a soutenu précédemment d'autres thèses qui pourraient être appelées les siennes à bien plus juste titre; de sorte que l'expression de la vulgate manque, tout au moins, de clarté : Ὁ *ἡμέτερος λόγος* (notre discussion) se comprendrait; *ὁ σὸς λόγος* ne se comprend pas : à moins qu'on n'y voie (avec K. F. Hermann) une ironie, qui serait ici tout à fait forcée, et en désaccord avec le ton général de cette conclusion de Gorgias.

Nous proposons *ὁ σῶς λόγος*. Cette conjecture s'expliquera d'elle-même pour peu que l'on se reporte à ce qui a été dit quelques lignes plus haut (page 527 B) : *Ἀλλ' ἐν τοσούτοις λόγοις τῶν ἄλλων ἐλεγχομένων μόνος οὗτος ἠρεμεῖ ὁ λόγος.* [Graux, élève.] Cf. *Républ.*, III, p. 395 B : *Εἰ ἄρα τὸν πρῶτον λόγον διασώσομεν.* Ch. G.

87

Denys d'Halicarnasse, Lettre I à Ammæus, chap. 9.

Ὡς δηλοῖ Φιλόχορος ἐν ἕκτῃ βίβλῳ τῆς Ἀτθίδος.

Après *ἐν*, il faut rétablir l'article *τῇ*, dont l'omission peut s'expliquer, soit par le voisinage de *ἕκτῃ*, soit par le procédé abréviatif qui consiste à écrire un *τ* au-dessus de *ἐν* pour représenter le datif de l'article. Voir Bast, *Comm. Pal.*, p. 808. [Graux, élève.]

104

Démosthène, *Olynthienne* III, chap. 13, p. 32 (Reiske).

Πρὶν δὲ ταῦτ' εὐτρεπίσαι, μηδαμῶς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μηδέν' ἀξιοῦτε τηλικοῦτον εἶναι παρ' ὑμῖν, ὥστε τοὺς νόμους τούτους παραβάντα μὴ δοῦναι δίκην, μηδ' οὕτως ἀνόητον ὥστ' εἰς προὖπτον κακὸν αὑτὸν ἐμβαλεῖν.

Τοὺς νόμους τούτους est choquant. Car les lois dont il s'agit ne peuvent être celles dont Démosthène vient de parler, les lois qui concernent le théoricon et l'organisation de l'armée, mais bien celles qui limitent la liberté des orateurs, en défendant de rien insérer dans un décret qui soit contraire aux lois existantes, ou même, selon Libanius, en interdisant expressément, sous peine de mort, de proposer la suppression du théoricon. Ce sont ces lois qu'on enfreindrait en attaquant le théoricon, et non la loi même qui a établi cette institution : car ce n'est pas enfreindre une loi que d'en demander, légalement ou illégalement, l'abrogation.

Nous nous bornerons à faire observer qu'en supprimant *τούτους* (*τοὺς νόμους... τούτους* se trouve quelques lignes plus haut), on obtiendrait un sens tout à fait clair et satisfaisant, à la condition, toutefois, de prendre *ἀξιοῦτε* dans le sens de *velitis*, et non, avec Vœmel, dans celui d'*existimate*. [Ch. Graux, élève.]

105

Musée (et son Scoliaste), v. 160.

...Ἐπὶ χθόνα πῆξεν ὀπωπήν (Scolie : Ἔξεε πρὸς τὴν γῆν.)

L'hémistiche cité se retrouve dans Colluthus (v. 296), à l'exception de *χθόνα*, remplacé par *χθονὶ*, qui nous paraît préférable, et qu'il faudrait peut-être rétablir ici.

En ce qui concerne la scolie, Rœver, dans les *Addenda* de son édition, propose de changer *ἔξεε* en *εἶχε* ou en *ἔβλεπε*: exemple curieux du genre de méthode que pratiquaient certains critiques du siècle dernier.

La scolie a été déplacée. Elle a rapport au vers 162 (*καὶ χθονὸς ἔξεεν ἄκρον ὑπ' ἴχνεσιν*), et doit être corrigée : *ἔξεε ποσὶ τὴν γῆν*. [Graux, élève.]

112

Démosthène, *Olynthienne* III, chap. 20, p. 34.

Οὔτοι σωφρόνων οὐδὲ γενναίων ἐστὶν ἀνθρώπων, ἐλλείποντάς τι, δι' ἔνδειαν χρημάτων, τῶν τοῦ πολέμου, εὐχερῶς τὰ τοιαῦτ' ὀνείδη φέρειν, οὐδ' ἐπὶ μὲν Κορινθίους καὶ Μεγαρέας ἁρπάσαντας τὰ ὅπλα πορεύεσθαι, Φίλιππον δ' ἐᾶν πόλεις Ἑλληνίδας ἀνδραποδίζεσθαι δι' ἀπορίαν ἐφοδίων τοῖς στρατευομένοις.

Στρατεύεσθαι signifie « faire campagne ». Il faut donc, au lieu de *στρατευομένοις*, écrire *στρατευσομένοις*. [Ch. Graux, élève.]

148

Démosthène, *Pour les Mégalopolitains*, 4, p. 202-203.

Οὐκοῦν οὐδ' ἂν εἷς ἀντείποι ὡς οὐ συμφέρει τῇ πόλει καὶ Λακεδαιμονίους ἀσθενεῖς εἶναι καὶ Θηβαίους τουτουσί.

Que l'on voie, ou non, dans *τουτουσί*, un terme de mépris analogue au latin « iste », il est singulier que ce démonstratif soit joint au nom des Thébains, qui ne paraissent pas avoir envoyé d'ambassadeurs

à Athènes, comme pour les opposer aux Lacédémoniens, qui, d'après l'argument de ce discours, en avaient envoyé.

Ou l'auteur de l'argument s'est trompé, ou il faut écrire : *καὶ Θηϐαίους ἀσθενεῖς εἶναι καὶ Λακεδαιμονίους τουτουσί.* Au point de vue même de l'enchaînement naturel des idées, ce dernier ordre paraît préférable. Car, comme le prouve la suite du discours, en disant qu'il faut que les Thébains soient faibles, Démosthène fait une concession aux idées de son auditoire; en disant la même chose des Lacédémoniens, il exprime son opinion personnelle, celle que son discours a pour objet d'établir. [Ch. Graux, élève.]

154

Scoliaste d'Eschyle, *Suppliantes*, v. 299.

Τὴν διὰ τὴν γενομένην ὑπὸ Διὸς μεταμόρφωσιν τῆς Ἰοῦς τῇ θεᾷ προσῆψας.

Pour rendre à cette phrase le sens qu'elle avait évidemment (cf. la note de Weil), avant d'être ainsi altérée, il suffit de changer *διὰ τὴν* en *δι' αὐτὴν* « à cause d'elle, d'Héra » [Chatelain et Graux], et *προσῆψας* en *προσῆψεν* « le poète a attribué ». Pour la confusion de *διὰ τὴν* et de *δι' αὐτὴν*, voir Bast, *Comm. Pal.*, p. 705-706; et pour celle de *εν* et de *ας*, id. *ibid.*, p. 761-762; Grégoire de Corinthe, édit. Schæfer, p. 143.

184

Aristodème, VII.

Ἐκ τῆς Δήλου τὰ συναχθέντα μετεκόμισαν εἰς τὰς Ἀθήνας, καὶ κατέθεντο ἐντὸς ἐν <*τῇ*> *Ἀκροπόλει.*

Le mot inutile *ἐντός* doit provenir d'une digraphie[2] de la fin du mot précédent *κατέθεντο*. C'est ainsi que, plus bas (VIII, 1), le manuscrit offre la leçon *γενομενομενος*, au lieu de *γενόμενος*, qu'a rétabli Wescher[1].

[1] Cette conjecture doit être abandonnée. E. T.

[2] Par ce mot, analogue pour le sens et pour la forme à *διλογία*, dont on trouve des exemples, nous désignons la faute qui consiste à copier deux fois la même lettre ou le même groupe de lettres. « Dittographie », qui vient immédiatement du grec, a le défaut d'être équivoque. La prédilection, d'ailleurs naturelle, des philologues pour les mots empruntés directement soit au grec, soit au latin, a eu cette conséquence que leur terminologie est peut-être la moins précise qui existe.

C'est à tort que Müller a inséré τῇ devant Ἀκροπόλει. Cf. par exemple Démosthène, *Phil.* III, 41, p. 121 : εἰς Ἀκρόπολιν. De même Dinarque, *Contre Dém.*, 96; *Contre Aristog.*, 24. [Charles Graux, élève.]

185

Aristodème, XII, 2 ~ XIII, 1.

Παραταξάμενοι δὲ πάλιν (s.-ent. *οἱ Ἀθηναῖοι*) *ἐν Οἰνοφύτοις, σΊρατηγοῦντος αὐτῶν Τολμίδου καὶ Μυρωνίδου, ἐνίκησαν Βοιωτοὺς καὶ κατέσχον Βοιωτίαν. Εὐθὺς ἐσΊράτευσαν ἐπὶ Κύπρον.*

D'après Müller, Aristodème aurait commis ici une faute grave contre la chronologie, en faisant succéder immédiatement (εὐθὺς) à la bataille d'Œnophytes l'expédition contre Chypre, alors qu'en réalité sept années ont séparé ces deux événements. Mais il est plus vraisemblable que εὐθὺς a pris ici la place de αὖθις «puis», d'autant plus que ce dernier mot suffit, sans δὲ, pour empêcher l'asyndète. [Charles Graux, élève.]

Un manuscrit antérieur, sinon celui de l'auteur même, portait sans doute Τολμίδου seul, à l'endroit où on lit aujourd'hui Τολμίδου καὶ Μυρωνίδου. Le dernier de ces noms doit provenir d'une note rectificative, destinée à mettre le passage ci-dessus d'accord avec le récit de Thucydide (I, 108; IV, 95). Quant à la question de savoir s'il faut écrire dans le texte σΊρατηγοῦντος αὐτῶν Τολμίδου, ou σΊρατηγοῦντος αὐτῶν Μυρωνίδου, nous ne prendrons pas sur nous de la trancher.

E. T.

193

Argument anonyme du plaidoyer d'Isée au sujet de l'Héritage d'Aristarque, lig. 20 (Scheibe).

Ἔτι δὲ παῖς ὢν ἐκεῖνος τελευτῶν κληρονόμον κατὰ διαθήκας ἐνεσΊήσατο τὸν ἴδιον ἀδελφὸν Ξεναίνετον.

Le mineur, à Athènes, ne pouvait, en aucun cas, faire une institution d'héritier (voir ce même argument, l. 30, et Isée, au chapitre x du discours en question). Or on n'attaque pas ici le testament d'Aristarque pour cause d'incapacité du testateur, mais parce que le testateur a disposé de biens qui ne lui appartenaient pas, *ἃ γὰρ μὴ δικαίως ἐκτήσατο, πῶς ἄλλῳ παραπέμπειν ἐδύνατο;* (argument, l. 35). Cf. Isée, chapitre xxii du même discours : *οἶμαι δεῖν κυρίας εἶναι τὰς διαθήκας, ἃς ἂν ἕκασΊος διαθῆται περὶ τῶν ἑαυτοῦ, περὶ μέντοι τῶν ἀλ-*

λοτρίων οὐ κυρίας εἶναι τὰς διαθήκας, ὥσπερ ἃς ἂν ἕκαστος περὶ τῶν αὑτοῦ διαθῆται. Donc le testateur n'était pas un mineur; et l'auteur de l'argument n'a pu dire : *ἔτι δὲ παῖς ὢν ἐκεῖνος τελευτῶν κληρονόμον κατὰ διαθήκας ἐνεστήσατο.*

Du reste, nous apprenons, dans le corps du discours (chap. XXII), qu'Aristarque *ἀνὴρ ὢν ἀγαθὸς ἐν τῷ πολέμῳ τέθνηκε.*

Il est évident que l'auteur de l'argument avait écrit : *ἔτι δ' ἄπαις ὢν ἐκεῖνος τελευτῶν κληρονόμον κτλ.* — La qualité d'*ἄπαις* était une des conditions à défaut desquelles on ne pouvait disposer de sa fortune par testament. (Voir, au sujet de cette loi de Solon, Caillemer, *Le droit de tester à Athènes*, III.)

[Communiqué par Ch. Graux, élève.]

194

Isocrate, *A Démonique*, 46; p. 12 B.

Μάλιστα δ' ἂν παροξυνθείης ὀρέγεσθαι τῶν καλῶν ἔργων, εἰ καταμάθοις ὅτι καὶ τὰς ἡδονὰς ἐκ τούτων μάλιστα γνησίως ἔχομεν.

Μάλιστα γνησίως ἔχομεν donne à la phrase le sens suivant : « Les plaisirs qui viennent de la vertu sont ceux que nous possédons le plus véritablement. » Mais cette idée s'accorde mal avec le contexte, et particulièrement avec la phrase suivante, où les plaisirs purs que procure la vertu sont opposés aux plaisirs mélangés de peine qui sont le partage du vice. Isocrate a dû dire : « Les plus vrais de tous les plaisirs sont ceux que donnent les bonnes actions », *τὰς ἡδονὰς ἐκ τούτων μάλιστα γνησίας ἔχομεν.* [Charles Graux, élève.]

273

Démosthène, *Philippique* I, 5; p. 41.

Ἀλλ' εἶδεν (Cobet : *ᾔδειν*), *ὦ ἄ. Ἀ., τοῦτο καλῶς ἐκεῖνος, ὅτι ταῦτα μέν ἐστιν ἅπαντα τὰ χωρία ἆθλα τοῦ πολέμου κείμεν' ἐν μέσῳ.*

L'enjeu de la guerre, aux yeux de Démosthène, ce ne sont pas seulement les places dont il a pu être question précédemment, ce sont les places en général, et non seulement les places, mais encore beaucoup d'autres avantages, par exemple les alliances, que nous trouvons rapprochées des conquêtes au chapitre VI : *Τὰ μὲν ὡς ἂν ἑλών τις ἔχοι πολέμῳ, τὰ δὲ σύμμαχα καὶ φίλα ποιησάμενος.*

Les mots *τὰ χωρία* doivent vraisemblablement être considérés comme une glose. [Charles Graux, élève.]

277

Démosthène, *Philippique* III, 61; p. 126.

Μετὰ ταῦθ' οἱ μὲν ἐπ' ἐξουσίας ὁπόσης ἐβούλοντο ἔπραττον ὅπως ἡ πόλις ληφθήσεται καὶ κατεσκευάζοντο τὴν πρᾶξιν.

Nous avons cherché à faire disparaître la tautologie, à notre avis, intolérable, qui résulte de l'équivalence des termes *ἔπραττον* et *κατεσκευάζοντο τὴν πρᾶξιν*; mais aucune correction n'a réuni tous les suffrages. On a proposé, en premier lieu, de supprimer les mots *ἔπραττον* et *καὶ*, celui-ci comme provenant d'une digraphie du commencement de *κατεσκευάζοντο*, l'autre comme inséré par conjecture à la suite de cette première faute. L'abbé Duchesne aimerait mieux transposer le mot *καί* entre *ἔπραττον* et *ὅπως*; en effet, on s'expliquerait assez bien l'omission de cette particule entre *ἔπραττον* et *ὅπως*, qui paraissent étroitement unis l'un à l'autre par le sens; et, une fois omise, on comprendrait qu'elle eût été rétablie par un copiste devant *κατεσκευάζοντο*, plutôt qu'à sa place véritable. Enfin, Charles Graux voudrait qu'on se bornât à remplacer *πρᾶξιν* par *πρᾶσιν*. E. T.

278

Démosthène, *Philippique* III, 65-66; p. 128.

Καλήν γ' οἱ πολλοὶ νῦν ἀπειλήφασιν Ὠρειτῶν χάριν, ὅτι τοῖς Φιλίππου φίλοις ἐπέτρεψαν αὑτούς, τὸν δ' Εὐφραῖον ἐώθουν. Καλήν γ' ὁ δῆμος ὁ Ἐρετριέων, ὅτι τοὺς μὲν ὑμετέρους πρέσβεις ἀπήλασεν, Κλειτάρχῳ δ' ἐνέδωκεν αὑτόν. Δουλεύουσί γε μαστιγούμενοι καὶ σφαττόμενοι.

La dernière de ces trois phrases n'est nullement la continuation de l'énumération commencée dans les deux premières, mais une simple explication afférente à celle qui précède immédiatement. En conséquence, au lieu de *δουλεύουσί γε*, nous proposons *δουλεύουσι γὰρ*. On s'expliquerait facilement qu'un copiste, venant d'écrire *καλήν γε* au commencement de deux phrases consécutives, eût cru lire ici même *γε*, alors qu'il y avait *γὰρ*. [Ch. Graux, élève.]

279

[Démosthène], Περὶ Συντάξεως, 17; p. 171.

Οὐ γὰρ τὸ ψηφίσασθαι τοῖς ἐν τοῖς ὅπλοις ποιήσει τὸ νικᾶν,

ἀλλ' οἱ μετὰ τούτων κρατοῦντες τοὺς ἐχθροὺς καὶ ψηφίζεσθαι καὶ ἄλλο ὅ τι ἂν βούλησθε ποιεῖν ὑμῖν ἐξουσίαν καὶ ἄδειαν παρασκευάζουσι· δεῖ γὰρ ἐν μὲν τοῖς ὅπλοις φοβεροὺς, ἐν δὲ τοῖς δικαστηρίοις φιλανθρώπους εἶναι.

La phrase *δεῖ γάρ... φιλανθρώπους εἶναι*, où Dobree a reconnu une réminiscence du Discours sur la Chersonèse (chap. XXXIII), n'a avec le sujet qu'un rapport fort éloigné. Elle paraît provenir d'un lecteur plutôt que de l'auteur, quel qu'il soit, de ce discours. [Ch. Graux, élève.]

303

Lucien, *Sur les Familiers à gages*, 27; t. I, p. 686.

Σεαυτὸν οἰκτείρεις καὶ αἰτιᾷ τὴν τύχην, οὐδ' ὀλίγα σοι τῶν χαρίτων ἐπιψεκάσασαν.

Corrigez : *οὐδ' ὀλίγας σοι.* [Ch. Graux, élève.]

305

Diodore de Sicile, XVIII, 70, 4.

Κατασκευάσας δὲ πύργους ξυλίνους... προσῆγε τῇ πόλει..., καὶ βέλη παντοδαπὰ καὶ τοὺς ἀγωνιζομένους ἐπιστήσας ἀνέστελλε τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων ἀντιτεταγμένους.

Corrigez : Τοὺς *ἀγωνισομένους*. Cf., pour la construction, le même, XX, 85, 3 : *ἐνέθετο μὲν τῶν τρισπιθάμων ὀξυβελῶν τοὺς πορρωτάτω βάλλοντας καὶ τοὺς τούτοις κατὰ τρόπον χρησομένους.* Le mot *βέλη* désigne, comme ici, des machines, dans cette autre phrase (XVIII, 71, 3) : *ἐκ δὲ τῶν πλαγίων ἔταξε πλῆθος ἀκοντιστῶν καὶ τοξοτῶν καὶ τῶν καταπελτικῶν βελῶν.* Et de même dans plusieurs passages de Philon de Byzance. [Communiqué par Ch. Graux, élève.]

310

Aristodème, IV, 2.

Τῶν δὲ ὑποτεταγμένων αὐτῷ πικρῶς ἦρχε καὶ τυραννικῶς, τὴν μὲν Λακωνικὴν δίαιταν ἀποτεθειμένος, ἐπιτετηδευκὼς δὲ τὰς τῶν Περσῶν ἐσθῆτας φορεῖν καὶ Περσικὰς τραπέζας παρατεθειμένος πολυτελεῖς, ὡς ἔθος ἐκείνοις.

Les mots *πολυτελεῖς, ὡς ἔθος ἐκείνοις* nous paraissent être une glose de Περσικάς. [Ch. Graux, élève.]

311

Aristodème, V, 1.

Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον Ἀθηναῖοι, ἐμπεπρησμένης αὐτῶν τῆς πόλεως ὑπὸ Ξέρξου καὶ Μαρδονίου, ἐβουλεύοντο τειχίζειν αὐτήν· οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι οὐκ ἐπέτρεπον αὐτοῖς, πρόφασιν μὲν ποιούμενοι ὁρμητήριον εἶναι τὰς Ἀθήνας τῶν ἐπιπλεόντων βαρβάρων, τὸ δὲ ἀληθὲς φθονοῦντες καὶ μὴ βουλόμενοι πάλιν αὐξηθῆναι. Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς συνέσει διαφέρων κατεστρατήγησεν αὐτῶν τὸν φθόνον.

Ὁ *δὲ*, au commencement de la dernière phrase, est une correction conjecturale de K. Müller. Le manuscrit porte *οὓς*, qu'il n'y a aucune raison de changer : car le sens est évidemment, non pas comme interprète Müller, « Invidiam istorum insignis Themistoclis sollertia elusit », mais, pour traduire littéralement, « Quos Themistocles sollerter demoratus elusit eorum invidiam ». Rien n'empêche, en effet, que *οὓς* ne dépende uniquement du participe *διαφέρων* (voir Krüger, *Griech. Sprachl.*, 51, 9, 2). Mais, d'autre part, l'infinitif *αὐξηθῆναι* peut difficilement se passer d'un sujet. Nous proposons : *μὴ βουλόμενοι πάλιν αὐξηθῆναι* <*τοὺς Ἀθηναί*>*ους.* <*Οὓς*> *Θεμιστοκλῆς συνέσει διαφέρων κτλ.*

Les syllabes *τοὺς Ἀθηναί* ayant été omises par suite du voisinage de *αὐξηθῆναι*, *οὓς* fut supprimé devant *Θεμιστοκλῆς*, comme provenant d'une digraphie. [Ch. Graux, élève.]

312

Eusèbe (*Fragmenta Historicorum Græcorum*, éd. Ch. Müller, tome V, pages 21 et suivantes), 1.

Οἱ δὲ Θεσσαλονικέες οὔτε ἐν τῷ τοιούτῳ ἀδρανέες εὑρέθησαν, ἀλλὰ . . .

Le mot *οὔτε* n'aura plus rien qui lui corresponde, si l'on remplace un peu plus loin la leçon du ms. *οὐχ ὅτε* par *οὔκω τε*, suivant une conjecture très plausible de Louis Dindorf, au lieu d'y substituer *οὔτ' ὅτε*, leçon de l'édition Ch. Müller. Nous proposons *οὐδὲ ἐν τῷ τοιούτῳ*. [Ch. Graux, élève.]

319

Scoliaste de Sophocle, *Antigone*, 14.

Διπλῇ χερί : τῇ ὑπ' ἀλλήλων· τοῦτο γὰρ δηλοῖ τὸ διπλῇ, οἷον, ὑπ' ἀλλήλων ἀναιρεθέντων τῶν ἀδελφῶν.

Écrivez : *τῇ* [*ὑπ'*] *ἀλλήλων*. Le mot *ὑπ'* se rencontre un peu plus loin devant *ἀλλήλων* : de là provient la faute. [Ch. Graux, élève.]

322

Scoliaste de Sophocle, *Antigone*, 69.

Φησὶν, οὔτε σε ἀναγκάσω· ἀλλ' οὔτ', ἂν θέλῃς (var. *θέλοις*), *ἡδέως ἕξομαί* (var. *ἀνέξομαί*) *σου τὴν ἐπικουρίαν.*

Ni *ἕξομαι* ni *ἀνέξομαι* (dont la première syllabe peut provenir simplement de la particule qui précède *θέλῃς* ou *θέλοις*, ou, pour mieux dire, de l'idée de condition marquée par cette particule) ne conviennent au sens indiqué par le vers même du poète. Il faut évidemment rétablir *δέξομαι*, dont le *δ* peut avoir été omis par suite du voisinage de *ἡδέως*. [Ch. Graux, élève.]

D'autre part, il y aurait peut-être lieu d'écrire : *οὔτε σε ἀναγκάσαιμ' ἂν, οὔτ', ἂν θέλῃς, κτλ.* E. T.

325

Dinarque, *Contre Aristogiton*, 19, p. 107 (Reiske).

Ἁπλῶς δ' εἰπεῖν, ἐναντία τοῖς νόμοις ἅπασι πράττων διατετέλεκε, καὶ τοῦτον μόνον ἡ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴ αὐτοῖς (correction de Blass, pour *τοῖς*) *ἐζητηκόσι καὶ εἰδόσιν ἀποπέφαγκεν.*

Nous conjecturons : *αὐτοῖς ἐξητακόσι*. [Ch. Graux, élève.]

326

Dinarque, *Contre Philoclès*, 8, p. 109.

Ἆρ' ἴστε ὅτι ἐπὶ μὲν τῶν ἄλλων ἀδικημάτων σκεψαμένους ἀκριβῶς δεῖ μεθ' ἡσυχίας καὶ τἀληθὲς ἐξετάσαντας, οὕτως ἐπιτιθέναι τοῖς ἠδικηκόσι τὴν τιμωρίαν, ἐπὶ δὲ ταῖς φανεραῖς καὶ παρὰ πάντων

ὡμολογημέναις προδοσίαις πρώτην τετάχθαι τὴν ὀργὴν καὶ τὴν μετ' αὐτῆς γιγνομένην τιμωρίαν.

Il faut évidemment écrire, en transposant *καὶ : σκεψαμένους ἀκριβῶς δεῖ καὶ μεθ' ἡσυχίας τἀληθὲς ἐξετάσαντας.* [Ch. Graux, élève.]

330

Dinarque, *Contre Démosthène*, 20; p. 92.

Καὶ τοῦ σΊρατηγοῦ αὐτῶν Ἀσΐύλου ὠνίου ὄντος, ὥσπερ καὶ Στρατοκλῆς εἶπε, καὶ δέκα τάλαντα αἰτοῦντος ὥσΊε ἀγαγεῖν τὴν βοήθειαν τοῖς Θηβαίοις, καὶ τῶν πρεσβευτῶν ὡς τοῦτον ἐλθόντων, ὃν ᾔδεσαν ἔχοντα τὸ βασιλικὸν χρυσίον, καὶ δεομένων καὶ ἱκετευόντων δοῦναι τὰ χρήματα εἰς τὴν τῆς πόλεως σωτηρίαν, οὐκ ἐτόλμησεν ὁ μιαρὸς οὗτος καὶ ἀσεβὴς καὶ αἰσχροκερδὴς ἀπὸ τῶν πολλῶν χρημάτων ὧν εἶχε δέκα μόνον τάλαντα δοῦναι, τοσαύτας ὁρῶν ἐλπίδας ὑποφαινούσας εἰς τὴν Θηβαίων σωτηρίαν, ἀλλὰ περιεῖδεν ἑτέρους δόντας τοῦτο τὸ ἀργύριον, ὥσπερ καὶ Στρατοκλῆς εἶπεν, ὑπὲρ τοῦ πάλιν ἀπελθεῖν οἴκαδε τοὺς ἐξεληλυθότας Ἀρκάδων καὶ μὴ βοηθῆσαι τοῖς Θηβαίοις.

Nous croyons qu'il faut mettre une virgule devant les mots *εἰς τὴν Θηβαίων σωτηρίαν*, de façon à les faire dépendre de *δέκα μόνον τάλαντα δοῦναι.* [Ch. Graux, élève.]

365

Lucien, *Manière d'écrire l'histoire*, 24; t. II, p. 32.

Τὸ δὲ καὶ περὶ τοὺς τόπους αὐτοὺς ψεύδεσθαι, οὐ παρασάγγας μόνον, ἀλλὰ καὶ σΊαθμοὺς ὅλους, τίνι τῶν καλῶν ἔοικεν;

C'est à tort, croyons-nous, que plusieurs éditeurs ont préféré à la vulgate *περὶ* la leçon, d'ailleurs mieux autorisée, *παρά*. Il est bien vrai, comme on l'a fait remarquer, que la substitution de *παρὰ* à *περὶ* est beaucoup plus rare que la confusion inverse. Mais, ici, la faute des bons manuscrits peut s'expliquer par l'influence du mot voisin *παρασάγγας*. Ajoutons que l'exemple emprunté par Fritzsche à la fin du chapitre 20 (*παρὰ τὰ γεγραμμένα ἐψεύσατο*) n'est pas analogue au passage qui nous occupe.

D'autre part, les mots *παρασάγγας... σΊαθμοὺς ὅλους* nous paraissent devoir être remplacés par *παρασάγγαις... σΊαθμοῖς ὅλοις*. Ces datifs dépendront de *ψεύδεσθαι*, par un emploi analogue à celui

de *ϖολλῷ* dans *ϖολλῷ βελτίων*. Nous dirions en français : « Mentir de plusieurs lieues. »

Charles Graux nous avait proposé *οὐ ⟨ϖαρὰ⟩ ϖαρασάγγας*. E. T.

366

Lucien, *Manière d'écrire l'histoire*, 25; t. II, p. 33-34.

Un des historiens que Lucien met en scène racontait, dit-il, que Sévérien, déterminé à mourir, n'avait voulu (*ἐθελῆσαι*) ni se frapper d'une épée, ni s'empoisonner, ni se pendre, tous ces genres de mort lui paraissant trop vulgaires; qu'il avait brisé un vase précieux et s'était servi d'un des éclats du cristal pour se couper la gorge. D'après le texte actuel, Lucien terminerait ce chapitre par la réflexion suivante : *Οὕτως οὐ ξιφίδιον, οὐ λογχάριον εὗρεν, ὡς ἀνδρεῖός γε αὐτῷ καὶ ἡρωϊκὸς ὁ θάνατος γένοιτο.*

Au lieu de *εὗρεν*, le sens général demanderait plutôt un mot signifiant « il ne chercha » ou « il n'employa ». Mais il est plus probable que cette dernière phrase ne provient pas de Lucien lui-même. Cf. Tournier, *Exercices* 59, 60, 61, 89. [Charles Graux, élève.]

367

Lucien, *Manière d'écrire l'histoire*, 26; t. II, p. 34.

Θάψας οὖν τὸν Σεουηριανὸν μεγαλοπρεπῶς, ἀναβιβάζεται ἐπὶ τὸν τάφον Ἀφράνιόν τινα Σίλωνα ἑκατόνταρχον, ἀνταγωνιστὴν Περικλέους, ὃς τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα ἐπερρητόρευσεν αὐτῷ, ὥστε με νὴ τὰς Χάριτας ϖολλὰ ϖάνυ δακρῦσαι ὑπὸ τοῦ γέλωτος, καὶ μάλιστα ὁπότε ὁ ῥήτωρ ὁ Ἀφράνιος ἐπὶ τέλει τοῦ λόγου δακρύων ἅμα σὺν οἰμωγῇ ϖεριπαθεῖ ἐμέμνητο τῶν ϖολυτελῶν ἐκείνων δείπνων καὶ ϖροπόσεων.

L'absence de l'article devant *ῥήτωρ*, dans les meilleurs manuscrits, provient sans doute d'un simple lapsus. Quant aux deux mots suivants (*ὁ Ἀφράνιος*), nous pensons qu'ils doivent être supprimés, comme inutiles au sens de la phrase et nuisibles à son effet. [Charles Graux, élève.]

452

Xénophon, *Anabase*, I, 1, 11.

Πρόξενον δὲ τὸν Βοιώτιον ξένον ὄντα ἐκέλευσε λαβόντα ἄνδρας

ὅτι πλείστους παραγενέσθαι, ὡς εἰς Πισίδας βουλόμενος στρατεύεσθαι, ὡς πράγματα παρεχόντων τῶν Πισιδῶν τῇ ἑαυτοῦ χώρᾳ.

Le membre de phrase *ὡς εἰς Πισίδας βουλόμενος στρατεύεσθαι* est certainement à retrancher, d'autant plus qu'on lit, au paragraphe suivant : *Τὴν μὲν πρόφασιν ἐποιεῖτο ὡς Πισίδας βουλόμενος ἐκβαλεῖν παντάπασιν ἐκ τῆς χώρας· καὶ ἀθροίζει ὡς ἐπὶ τούτους τό τε βαρβαρικὸν καὶ τὸ Ἑλληνικόν.* [Ch. Graux, répétiteur.]

454

Diodore de Sicile, I, 2, 1.

Καθόλου δὲ διὰ τὴν ἐκ ταύτης (à savoir *τῆς ἱστορίας*) *ἐπ' ἀγαθῷ μνήμην οἱ μὲν κτισταὶ πόλεων γενέσθαι προεκλήθησαν, οἱ δὲ νόμους εἰσηγήσασθαι περιέχοντας τῷ κοινῷ βίῳ τὴν ἀσφάλειαν.*

Corrigez : *παρέχοντας.* [Communiqué par Ch. Graux, répétiteur.]

460

Aristote, *Rhétorique*, II, 2, p. 1379 *b*, lig. 2-4 (Bekker).

Καὶ τοῖς φίλοις μᾶλλον ἢ τοῖς μὴ φίλοις· οἴονται γὰρ προσήκειν μᾶλλον ὑπ' αὐτῶν εὖ πάσχειν ἢ μή.

Il faut nécessairement retrancher les deux derniers mots, à moins qu'on ne préfère écrire *ἢ* <*τῶν*> *μή*, ou *ἢ* <*ὑπὸ τῶν*> *μή*, comme nous le propose Charles Graux. E. T.

461

Aristote, *Rhétorique*, II, 3, p. 1380 *a*, lig. 31-33.

Καὶ οὓς φοβοῦνται ἢ αἰσχύνονται, ἕως ἂν οὕτως ἔχωσιν, οὐκ ὀργίζονται.

(*Ἕως* non suivi de *γὰρ* est la leçon du manuscrit principal, justement préférée à la vulgate par Spengel).

Dans son état actuel, cette phrase signifie : « Ceux qu'ils craignent ou respectent ne se mettent pas en colère. » La suite des idées demande : *καὶ οἷς φοβοῦνται.* [Charles Graux, répétiteur[1].]

[1] Voici d'autres conjectures du même sur ce même livre de la *Rhétorique :* II, 1, p. 1377 *b*, lig. 29-31. Retrancher comme provenant d'un lecteur la phrase

464

Anthologie Palatine, IX, ép. 350.

Pour ramener à l'isopséphie les deux distiques de l'épigramme 350 du IX[e] livre de l'*Anthologie Palatine*, il faut nécessairement remplacer la leçon barbare *ἀτονώδεα* par *χιονώδεα*, conjecture de Toup, que Brunck avait admise, mais qu'ont rejetée à tort les derniers éditeurs, notamment Dübner, qui s'est trompé dans ses additions. La correction de Toup donne pour total des lettres, prises comme chiffres, dans chacun des deux distiques, le nombre 8,035 (l'*ι* souscrit compté). [Communiqué par Charles Graux, répétiteur.]

479

Théocrite, *Idylle* I, 150 (148, 137).

Ὡρᾶν πεπλύσθαι νιν ἐπὶ κράναισι δοκησεῖς.

Corrigez : *ἐνὶ* (cf. *Idylle* XIV, v. 49) *κράναισι*. [Charles Graux, répétiteur.]

499

S[t] Grégoire de Nazianze, *Éloge de Césaire*, p. 764 B.

Maurice Albert et Édouard Droz, élèves de l'École normale, ont conjecturé, le premier *ὥσπερ <συν>εξέπεμψεν ἀμφοτέρους*, le second, *ὥσπερ ἐξέπεμψεν <ἅμ'> ἀμφοτέρους*. (Charles Graux préférerait *ἐξέπεμψε <συν>αμφοτέρους*.) E. T.

500

Décret du peuple athénien conférant l'isotélie à Euxénidès

τὸ μὲν οὖν ποιόν τινα... εἰς τὰς δίκας, que Charles Thurot (*Revue archéologique*, 1861) met entre parenthèses. — II, 2, p. 1379 *b*, lig. 17. Supprimer *ταῖς ἀτυχίαις* (*ἐπιχαίρειν* ayant par lui-même le sens d'« insulter au malheur »). — II, 5, p. 1383 *a*, lig. 1. Au lieu de *ὄντες καὶ δοκοῦντες*, écrire *ὄντες ἢ δοκοῦντες* (autrement il faudrait, ce semble, *καὶ οἱ δοκοῦντες*). — Ajoutons enfin que le même inclinerait à rejeter du texte la remarque suivante, assurément peu digne d'Aristote : *Ὅτι δὲ πρὸς τοὺς ταπεινουμένους παύεται ἡ ὀργὴ, καὶ οἱ κύνες δηλοῦσιν οὐ δάκνοντες τοὺς καθίζοντας* (II, 3, p. 1380 *a*, lig. 23-25). E. T.

IMPRIMERIE NATIONALE.

(Ussing, *Inscriptions grecques inédites*, n° 57; *Journal archéologique d'Athènes*, n° 1059), lig. 14-15.

..............................κα
ι]ΝΥΝΕΙΣΤΟΥΣΚΑΤΑΠΑΛ[τασαν
δ]ΡΑΣΕΠΕΔΩΚΕΝ............

Il fallait restituer νευ]ρὰς, et non pas ἄνδ]ρας.

Νευρά est le terme dont Héron d'Alexandrie se sert pour désigner la corde qu'on enroulait, dans la construction des catapultes, autour des cadres en charpente, et dont la torsion produisait toute la force motrice de ces machines (*Bélopée*, p. 126 des *Mathematici veteres*, p. 81, 13 Wescher). D'autre part, la corde qui, dans la détente de l'arme, chassait le projectile devant elle, est appelée chez les auteurs techniques ἡ τοξῖτις νευρά (ou, simplement, ἡ τοξῖτις).

[Communiqué par Charles Graux, répétiteur.]

NOTE[1]

SUR

LES FORTIFICATIONS DE CARTHAGE

À L'ÉPOQUE DE LA TROISIÈME GUERRE PUNIQUE[2].

Polybe, en racontant avec détail le siège de Carthage, avait dû décrire les fortifications de cette place. Le témoignage d'un aussi excellent observateur, qui avait assisté, aux côtés de Scipion Émilien, sinon aux premières opérations (ce que j'ignore), au moins à la seconde partie du siège et à la prise[3], serait pour nous de la plus grande valeur. Malheureusement, il ne nous reste, en fait d'extraits textuels de son récit du siège, que deux ou trois morceaux presque entièrement dépourvus d'intérêt au point de vue militaire. Nous sommes obligés de nous rabattre sur les *Puniques* d'Appien. Les données que nous rencontrons chez ce dernier auteur doivent avoir été empruntées à Polybe. Mais, étudiée de près, la narration d'Appien ne paraît ni complète comme ensemble, ni exacte dans toutes ses parties. Des explications indispensables pour faire comprendre les opérations, et que Polybe avait sûrement données, ont été passées sous silence : les développements déclamatoires que l'écrivain de l'époque des Antonins s'est complu à coudre à la place ne fournissent aucune espèce de compensation. En changeant les expressions dont s'est servi Polybe

[1] Extrait des *Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des hautes études, pour le dixième anniversaire de sa fondation* (Bibliothèque de l'École, 35e fascicule), Paris, Vieweg, MDCCCLXXVIII, p. 175-208.

[2] Le plan de Carthage joint à cette note est la reproduction pure et simple de celui qu'a dressé Dureau de la Malle dans ses *Recherches sur la topographie de Carthage* (Paris, 1835).

[3] Plutarque, *Apophtegmes hégémoniques*, p. 200 A-B; Appien, *Puniques*, § 122 (fin).

et remaniant à sa mode la rédaction, il touche, sans s'en | apercevoir, au fond des choses, et là est, à n'en pas douter, l'origine de plusieurs difficultés que les chercheurs modernes ne parviennent pas à résoudre.

Un petit nombre de textes, fort courts et pour la plupart assez peu significatifs — ou au contraire formels, mais suspects — ont été, en outre, recueillis de côté et d'autre chez les auteurs [1]. Puis plusieurs points de la topographie de l'ancienne Carthage ont été mis hors de discussion à la suite des diverses fouilles qui ont été entreprises dans ce siècle par les archéologues sur l'emplacement de la grande cité disparue. Mais, tout compte fait, on ne peut encore appuyer que sur d'assez médiocres et faibles bases l'étude du siège et la restauration des fortifications de Carthage.

Prenons le texte d'Appien : peut-être réussirons-nous à jeter un peu de jour sur quelques-uns des points obscurs qui s'y rencontrent. A propos de Carthage ont été composées de nos jours beaucoup de belles pages, dont les auteurs ne s'entendent guère entre eux; dans l'exposé de tant de différents systèmes, on trouve rarement faite la part de ce qui est certain et de ce qui ne l'est pas. Nous tâcherons d'éviter une pareille confusion. Et pour que cette étude gagne en précision, hypothèses inutilement hasardées et erreurs commises par nos devanciers ne seront généralement point relevées [2].

[1] On les trouvera cités notamment chez Dureau de la Malle, *Recherches*, etc.

[2] Voyez, pour la bibliographie de la question jusqu'à 1861, Beulé, *Fouilles à Carthage* (Paris, 1861). Deux ouvrages importants ont paru depuis le livre de Beulé; ce sont : 1° N. Davis, *Carthage and her remains* (Londres, 1861), et 2° A. Daux, *Recherches sur l'origine et l'emplacement des* emporia *phéniciens dans le Zeugis et le Byzacium* (Paris, 1869). Il est extrêmement regrettable que le second volume de ce dernier ouvrage n'ait pas été imprimé; M. Daux devait y annexer un plan de Carthage, dont M. le capitaine Hennebert notamment (voir son *Histoire d'Annibal*, t. I, Paris, 1870) a obtenu communication, et qui passe pour beaucoup plus fidèle que tous ceux qui ont été jusqu'ici répandus dans le public : sur ce plan, il paraît que M. Daux a essayé de restaurer, aussi exactement qu'il lui a été possible, le tracé des remparts. Mentionnons encore ces publications de M. E. de Sainte-Marie : *Les ruines de Carthage*, extrait du journal *l'Explorateur* (Paris, 1876); *Bibliographie carthaginoise*, extrait du Bulletin de la Société archéologique de Constantine (1875), et *Sur la topographie de la première guerre punique*, dans le Recueil des notices et mémoires de la même Société, 2e série, VIIIe volume. Enfin, il a paru, à la date du 5 juillet 1877, un grand plan de Carthage « dressé par Ph. Caillat, ancien ingénieur de S. A. le Bey

| Polybe décrit la situation de Carthage au livre I de son Histoire (§ 73, 4) :

Ἡ γὰρ Καρχηδὼν αὐτὴ μὲν ἐν κόλπῳ κεῖται, προτείνουσα καὶ χερρονησίζουσα τῇ θέσει, τὸ μέν τι θαλάττῃ, τὸ δέ τι καὶ λίμνῃ περιεχομένη κατὰ τὸ πλεῖστον, ὁ δὲ συνάπτων ἰσθμὸς αὐτὴν τῇ Λιβύῃ τὸ πλάτος ὡς εἴκοσι καὶ πέντε σταδίων ἐστί.

Appien (*Puniques,* § 95) reproduit, à ce qu'il semble, en prétendant la compléter, cette description dans les termes suivants :

Ἦν δὲ ἡ πόλις ἐν μυχῷ κόλπου μεγίστου, χερρονήσῳ τι μάλιστα προσεοικυῖα[1]. *Αὐχὴν γὰρ αὐτὴν ἀπὸ τῆς ἠπείρου διεῖργεν, εὖρος ὢν πέντε καὶ εἴκοσι σταδίων· ἀπὸ δὲ τοῦ αὐχένος ταινία στενὴ καὶ ἐπιμήκης, ἡμισταδίου μάλιστα τὸ πλάτος, ἐπὶ δυσμὰς ἐχώρει, μέση λίμνης τε καὶ τῆς θαλάσσης.....* (Ici, dans les manuscrits, une lacune évidente, que Schweighæuser a signalée le premier.)

Ainsi Carthage (voir le plan) était bâtie dans une sorte de presqu'île qui se dessinait sur le bord ouest du *sinus Carthaginiensis* (golfe de Tunis). La presqu'île ne tenait au continent que par un isthme (*ἰσθμός*, Pol.; *αὐχήν*, App.) large de vingt-cinq stades ($4 \frac{1}{2}$ kilomètres), enserré entre le *lac de Tunis* au sud et le *lac de Soukra* (ou *Sebka*) au nord, pour nous servir des dénominations de la carte actuelle. Mais, au second siècle avant J.-C., le lac de Soukra n'existait pas encore, à ce qu'il semble, en tant que lac; la languette de terre qui le sépare de la mer est formée d'alluvions très modernes, et il faut se représenter que la mer venait battre librement les rives actuelles sud et est de ce lac, qui n'était encore qu'un golfe, ou plutôt même qu'elle recouvrait au delà des bords actuels, dans ces deux | directions, un large ruban du sol aujourd'hui émergé. La raison de ces changements dans la configuration du rivage est que vers ces parages débouchait jadis dans la mer le Bagrada (*oued Medjerda*), torrent qui

de Tunis, d'après ses levés, le plan de M. Falbe et les travaux de MM. Dureau de la Malle et Beulé,» dédié à Mgr Lavigerie, évêque d'Alger.

[1] Les mots *πόλις... χερρονήσῳ τι μάλιστα προσεοικυῖα* forment une expression bien peu naturelle. Une ville ne ressemble pas à une presqu'île; mais Carthage était *située dans* une sorte de presqu'île. De toute façon, Appien nous semble avoir remplacé l'expression *χερρονησίζουσα* de Polybe par la paraphrase *χερρονήσῳ προσεοικυῖα*. Avait-il écrit, à l'imitation de Polybe: *χερρονήσῳ τῇ <θέσει> μάλιστα προσεοικυῖα*?

charrie beaucoup de limon, et le même qui ensuite ensabla, un peu plus vers le nord, le port d'Utique[1]. Quant au *lac de Tunis*, qu'on ne trouvera jamais désigné dans le récit d'Appien que par le nom générique de *λίμνη*, ce n'est pas un lac à proprement parler, puisqu'il communique avec la mer par une passe, des plus étroites, il est vrai, située près du lieu dit actuellement *la Goulette*. Cette passe existait-elle dès l'antiquité? C'est probable *a priori;* et on en a presque la preuve. Lorsque les consuls M. Manilius et L. Marcius Censorinus[2] essayèrent, en vain, de s'emparer de Carthage, qu'ils avaient perfidement amenée à leur livrer toutes ses armes quelques jours auparavant, voici comment ils s'étaient partagé les rôles : Manilius donnait l'assaut à la muraille qui regardait l'isthme, tandis que Censorinus dressait des échelles, *ἔκ τε γῆς καὶ νεῶν* (App., § 97), contre la partie de l'enceinte qui confinait au lac de Tunis : la flotte était donc entrée dans le lac. Puis, plus tard, au moment des chaleurs caniculaires, comme une épidémie sévissait dans l'armée de Censorinus, stationnée sur ce lac aux émanations peu salubres (§ 99 : *τὸ Κενσωρίνου σΊρατόπεδον ἐνόσει, σΊαθμεῦον ἐπὶ λίμνῃ σΊαθεροῦ καὶ βαρέος ὕδατος κτλ.*), le consul fit repasser sa flotte dans la pleine mer (*ibid.* : *ὅθεν ὁ Κενσωρῖνος ἐς τὴν θάλασσαν ἀπὸ τῆς λίμνης μετεσΊρατοπέδευσεν*). S'il n'y avait pas eu de communication entre le lac et la mer, il aurait donc fallu transporter les vaisseaux par-dessus la bande de sable qui les eût séparés : une telle opération présentant quelque chose d'insolite et de mémorable, un écrivain comme Appien, qui cherche l'effet, n'eût pas manqué de nous en conserver le souvenir.

| Par les mots *ἀπὸ δὲ τοῦ αὐχένος ταινία. . . . . ἐπὶ δυσμὰς ἐχώρει*, Appien décrit fort mal la situation des lieux. De la pointe sud-est de la presqu'île — et non pas de l'isthme (*ἀπὸ τοῦ αὐχένος*) — partait la langue de terre très mince dont on vient de

[1] Voyez Daux, *Emporia phéniciens*, p. 126. Cf. la planche II de l'atlas de Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage;* et la planche XXIII de l'atlas annexé au tome I des *Geographi græci minores*, édit. Charles Müller. Par exemple, Utique, port de mer du temps de César, est aujourd'hui enfoncée à deux lieues dans l'intérieur des terres.

[2] Chez Zonaras, IX, 26 (t. I, p. 363 A, éd. de Paris), on lit Λούκιος Μάρκιος καὶ Μάρκος Μανίλιος; les éditeurs auraient pu corriger sans scrupule Μάρκος en Μάνιος.

s'occuper déjà, et qui s'appelait proprement *la Langue*, *γλῶσσα* (App., § 121), formant l'unique séparation du *Lac* et de la mer. Elle ne se dirige pas vers l'ouest, comme le dit l'historien (*ἐπὶ δυσμάς*), mais bien vers le sud, en inclinant peu à peu légèrement vers l'ouest. Plaçons-nous à l'endroit où cette inclinaison est le plus prononcée — car la Langue présente la forme d'une ligne courbe — on pourra tout au plus dire qu'elle tend à se diriger vers le couchant d'hiver. Appien aurait-il par hasard eu sous les yeux une carte de cette région mal tracée et mal orientée? Une telle supposition semblerait assez plausible. Cette bande de sable, étroite et basse, n'offre encore aujourd'hui au sud-ouest de *la Goulette* que la largeur mentionnée par Appien[1]. Cependant il est peu croyable qu'elle eût moins de 100 mètres de large dans toute la longueur de son développement. L'expression *ἡμισταδίου μάλιστα τὸ πλάτος* ne s'applique évidemment qu'à l'endroit où elle se trouvait le plus rétrécie.

Puisqu'on disait sans plus « le Lac » et « la Langue », nous ne pouvons nous refuser à croire qu'il n'y avait qu'*une* langue et qu'*un* lac aux environs de l'ancienne Carthage; et cette simple observation suffirait déjà à prouver que le lac de Soukra était mer au temps de la troisième guerre punique.

Quel était le tracé des fortifications de Carthage et comment étaient-elles construites? Nous sommes plus en mesure de répondre à la seconde qu'à la première question.

A la fin de la lacune qui se présente dans le texte d'Appien, on se trouve en pleine description de fortifications :

. . . . . *ἁπλῷ τείχει περίκρημνα ὄντα, τὰ δὲ πρὸς μεσημβρίαν ἐς ἤπειρον, ἔνθα καὶ ἡ Βύρσα ἦν ἐπὶ τοῦ αὐχένος, τριπλῷ τείχει.*

Schweighæuser suppose que l'origine de la lacune doit être cherchée dans la répétition du mot *θαλάσσης* dans le texte à quelques mots de distance, et pense qu'on lisait, avant la faute, | quelque chose comme : *θαλάσσης*<. *Καὶ περιτετείχιστο* (ou *περιείληπτο*) *τῆς πόλεως τὰ μὲν πρὸς τῆς θαλάσσης*> *ἁπλῷ τείχει κτλ.* Cette conjecture est fort bonne. Cependant la lacune est peut-être plus considérable que ne le dit le savant éditeur. Examinons les difficultés de ce texte une à une. D'abord *πρὸς μεσημ-*

[1] Falbe, *Recherches*, p. 15-16.

ϐρίαν ἐς ἤπειρον est une leçon impossible. Le côté de la ville qui regarde l'isthme n'est pas le sud, mais l'ouest, et Appien, si mal orienté fût-il, n'aurait pas pu commettre une telle erreur, précisément en sens inverse de celle qu'on a relevée chez lui tout à l'heure. Si l'on conserve *πρὸς μεσημϐρίαν*, il faudra ajouter *καὶ* devant *ἐς ἤπειρον* et admettre que la triple enceinte régnait, non seulement à l'ouest, mais aussi au sud, ce qui n'a rien d'inacceptable. Ainsi il serait question, dans la fin de la phrase, des parties ouest et sud de l'enceinte. Les mots *περίκρημνα ὄντα* désignent, comme l'a bien vu Schweighæuser, le rivage, c'est-à-dire le côté est. Il est donc bien possible qu'Appien eût, dans la partie perdue du texte, parlé de la muraille du nord, à moins que, au lieu de *καὶ* seulement, on ne doive restituer après *μεσημϐρίαν* <*καὶ βορέαν καὶ*>. Il faut que la mention des fortifications septentrionales ait disparu des manuscrits par accident, ou bien Appien serait encore, sur ce point, à taxer de négligence.

A vrai dire, aucun texte exprès ne nous apprend quelles fortifications protégeaient la ville du côté nord. Mais on peut espérer de le deviner en gros, rien qu'à étudier le premier épisode de la seconde partie du siège, à savoir la prise par Scipion du faubourg de *Mégara*. Transportons-nous donc au moment où Scipion vient de prendre en main la conduite des opérations. Il a établi son camp non loin de Carthage (*οὐ μακρὰν τῆς Καρχηδόνος*, App., § 114). Les Carthaginois se retranchent en face de lui à cinq stades en dehors des murs (*οἱ δὲ Καρχηδόνιοι τῶν τειχῶν ἐς πέντε σταδίους προελθόντες ἀντήγειραν αὐτῷ χάρακα*). Les camps ne barrent point l'isthme, puisque les Carthaginois reçoivent dans leurs retranchements six mille fantassins et mille chevaux d'Asdrubal et de Bithyas, qui, jusque-là, avaient tenu la campagne. D'autre part, les Carthaginois conservaient leurs communications assurées avec la ville, puisque nous les voyons, lors de la panique que produisit dans leurs rangs la prise nocturne du quartier de | Mégara, se réfugier dans la ville sans être même inquiétés par l'ennemi (§ 117). Ainsi représentons-nous le camp carthaginois appuyé sur le lac de Tunis, et celui de Scipion longeant la rive du lac de Soukra.

« Scipion, dit Appien (§ 117), fit une tentative nocturne contre le quartier dit de Mégara, l'attaquant par surprise de deux côtés à la fois. Mégara est un vaste emplacement dans la ville, contigu

à la muraille » (χωρίον δ' ἐσΊὶν εὐμέγεθες ἐν τῇ πόλει τὰ Μέγαρα, τῷ τείχει παρεζευγμένον). Reste à savoir s'il faut entendre contigu *intérieurement* ou *extérieurement* à la muraille principale; les mots ἐν τῇ πόλει, à mon sens, ne décident point. Un faubourg situé hors de l'enceinte principale, mais entouré lui-même d'un mur qui se rattache au système général de défense, peut être considéré comme faisant partie de la ville elle-même.

Scipion dirige donc deux colonnes d'attaque contre Mégara, envoyant l'une dans une certaine direction en contournant le quartier, s'avançant lui-même à la tête de l'autre division vers un autre point de l'enceinte, avec des haches, des échelles et des leviers, et gardant le plus profond silence : il marche ainsi pendant vingt stades (près de 4 kilomètres) (ἐς ὃ τῇ μὲν ἑτέρους περιέπεμπε, τῇ δ' αὐτὸς σὺν πελέκεσι καὶ κλίμαξι καὶ μοχλοῖς ἐβάδιζε σΊαδίους εἴκοσι ἀψοφητὶ, μετὰ σιγῆς βαθυτάτης). Dans l'ignorance où nous sommes de la position exacte et du mur de Mégara et du camp de Scipion, la donnée précise de vingt stades ne nous est d'aucun secours. Lorsque Scipion atteint le pied du rempart, les sentinelles s'aperçoivent de sa présence et donnent l'éveil du haut du mur. A ce cri répondent par des cris formidables Scipion et les siens, puis la colonne qui faisait diversion à quelque distance de là : les Carthaginois sont saisis de terreur, se sentant attaqués à l'improviste, la nuit, par tant de troupes et en flanc (τοσούτων ἐχθρῶν ἐν πλευραῖς ἄφνω νυκτὸς ἐπιγενομένων). Scipion ne réussit pourtant point à enlever d'emblée la muraille; mais, avisant une tour déserte, qui appartenait à un particulier, située en dehors et près de l'enceinte, de même hauteur que le mur, il y fait monter de jeunes et hardis soldats (ἐς δέ τινος ἰδιώτου πύργον ἔρημον ἐκτὸς ὄντα τοῦ τείχους καὶ τὸ ὕψος ἴσον ὄντα τῷ τείχει, νεανίας ἀνεβίβασεν εὐτόλμους). Ceux-ci, accablant de | projectiles les créneaux, les ont bientôt dégarnis de leurs défenseurs; alors, lançant de leur tour un pont volant, ils passent sur le rempart, sautent à l'intérieur de la ville, enfoncent une porte et font entrer Scipion. Le général romain jette quatre mille hommes dans le quartier de Mégara; les Carthaginois s'enfuient à toutes jambes « jusque dans Byrsa » (ἐς τὴν Βύρσαν), comme si le reste de la ville était pris.

Où était situé ce quartier par rapport au reste de Carthage? En l'absence de tout autre indice, il faut interroger avec attention

la narration d'Appien. Il semble évident que l'action qu'on vient de retracer se passa vers l'angle nord-ouest des fortifications. Si l'une quelconque des deux colonnes d'attaque eût été dirigée beaucoup au sud de cet angle, elle se fût engagée entre la ville et le camp carthaginois, ce qui devait être évité, et le fut, comme on le voit dans le récit. Puis le front ouest des fortifications se développait, abstraction faite des saillants et des rentrants, suivant une ligne qui allait depuis le Lac au sud jusque vers la mer (lac de Soukra) au nord, en barrant l'isthme sur presque toute sa largeur; or quelle valeur donner à l'expression *περιέπεμπε*, si la colonne de fausse attaque n'opère pas son mouvement en manœuvrant autour de l'angle, plus ou moins arrondi ou tronqué, que faisait nécessairement la ligne de défense au nord-ouest? L'expression *ἐν πλευραῖς* suppose encore que les Carthaginois qui faisaient face à l'une quelconque des attaques avaient l'autre sur leur flanc, ce qui ne peut avoir lieu qu'aux alentours d'un angle. Il nous serait difficile de pousser plus loin l'examen et de déterminer — ce qui est heureusement d'une importance secondaire — si la diversion était placée sur le flanc droit ou gauche de l'attaque principale. Toujours est-il, à notre sens, que les deux points de Mégara attaqués par les Romains ne peuvent être cherchés que dans les parages nord-ouest de la ville.

Ce quartier était vaste (*εὐμέγεθες*); il était rempli de jardins potagers, séparés par des haies vives d'arbustes épineux, coupés de beaucoup de canaux profonds et pleins d'eau. Scipion craignit d'engager pendant la nuit, sur un terrain aussi dangereux, des troupes qui n'en connaissaient pas les passages (*ἐν ἀγνωσίᾳ μάλιστα διόδων*), de les exposer à donner dans quelque embuscade. Il ne les laissa donc pas poursuivre les | Carthaginois. Il ne s'en trouvait pas moins maître, quand le soleil se leva, d'un quartier tout entier et, comme on le voit, d'un immense quartier de Carthage. Comment se fait-il que nous ne le voyions pas s'avancer au cœur de la ville, pousser jusqu'au pied de la citadelle, en préparer l'assaut? Plus tard, lorsqu'au prix de prodigieux efforts il réussit à faire brèche à la muraille de mer et à pénétrer dans le port militaire, puis dans le forum, il ne recula point devant le combat des rues; est-ce là l'obstacle qui l'arrêta au matin qui suivit la prise de Mégara? Que se dresse-t-il donc devant lui? « On sait que rien n'était plus commun dans l'antiquité que de voir des villes divi-

sées en plusieurs quartiers munis chacun d'une enceinte fortifiée. Antioche en avait quatre (Strabon, XVI, II, 4, p. 750), Syracuse, cinq[1], » etc. Mégara ne devait être qu'un faubourg fortifié de Carthage. Quant au rempart qu'avait forcé Scipion, c'était une bagatelle. Que l'on compare les obstacles contre lesquels s'était heurté précédemment le consul Manilius (§ 97), lorsqu'il s'avisa de vouloir escalader la triple enceinte du côté de l'ouest : il ne parvint pas seulement à approcher des ὑψηλὰ τείχη ou rempart principal. Et ce même consul se serait frotté de gaieté de cœur à une aussi puissante défense, s'il n'avait eu, pour se dire maître de Carthage, qu'à s'emparer, comme Scipion, de cette médiocre muraille qui enveloppait Mégara? Ces considérations nous forcent à conclure que Mégara était un faubourg *extérieur* à l'enceinte principale de Carthage; et ce qui arrêtait Scipion venant de Mégara, comme jadis Manilius arrivant directement par l'ouest, ce ne pouvait être que le τριπλοῦν τεῖχος. Cette formidable triple enceinte, dont on verra plus bas la description, régnait donc, non seulement à l'ouest, et, selon ce qui nous a semblé plus haut (page 24), aussi au sud, mais encore, vraisemblablement, au | nord de la ville proprement dite. Quant à essayer de fixer les points par lesquels passait le tracé du τριπλοῦν τεῖχος, à défaut de renseignements précis sur les fondations qui pourraient être cachées dans le sol même, nous n'y songeons ni pour le nord, ni pour le sud, ni même pour l'ouest.

Seul, si les déductions qui précèdent ont quelque valeur, le côté est de la ville, bordé par la mer, n'était défendu que par un mur simple. Les hautes falaises au pied desquelles brisaient les vagues et l'état perpétuellement agité de la mer le long de cette dangereuse côte constituaient une protection naturelle qui paraissait

[1] A. de Rochas d'Aiglun, *Traité de fortification, d'attaque et de défense des places par Philon de Byzance* (traduit pour la première fois en français), p. 82. Cf. Philon, p. 92-93; ch. III, § 14 et suiv., Rochas: Καὶ τοῖς ἀμφόδοις ἑκατέρωθεν πύλας κατασκευαστέον κτλ..... Δημοσίᾳ τε εἰς ἕκαστον ἄμφοδον δοτέον ἐστὶ λιθοβόλον δέκα μνῶν καὶ καταπάλτας δύο τρισπιθάμους..... Καὶ τοῖς ἀμφοδάρχαις συνθήματα καὶ παρασυνθήματα ὑπὸ (ὑποσυνθήματα παρὰ mss.) τῶν στρατηγῶν δίδοσθαι δεῖ... Δεῖ δὲ καὶ κλείεσθαι τὰς πύλας καθάπερ [καὶ] τὰς τῆς πόλεως καὶ τὰς τῶν ἀμφόδων κτλ. (Dans tous ces textes, ἄμφοδος veut dire *quartier*.)

déjà presque suffisante. C'est à cette partie de l'enceinte, comme cela a été indiqué plus haut, que font allusion ces mots du texte d'Appien conservés intacts: . . .ἁπλῷ τείχει περίκρημνα ὄντα. Il n'y a point de doute possible à cet égard. Appien explique pourquoi la flotte de Scipion qui croisait devant Carthage ne pouvait former un cordon continu et serré, infranchissable, et ne parvenait pas, par suite, à empêcher les légers bâtiments frétés par Bithyas de débarquer, lorsqu'il soufflait un bon vent du large[1], des provisions dans la ville assiégée. § 120 : Περιφέρων δὲ (Βιθύας) τὴν ἀγορὰν ἐς τὰ πόρρω διὰ μακροῦ ναυσὶν ἐσέπεμπεν, ἐφορμουσῶν μὲν τῇ Καρχηδόνι νεῶν τοῦ Σκιπίωνος· ἀλλ' οὔτε διηνεκῶς οὔτε πυκναὶ συνειστήκεσαν ὡς ἐν ἀλιμένῳ καὶ περικρήμνῳ θαλάσσῃ, παρά τε τὴν πόλιν αὐτὴν οὐκ ἐδύναντο ἀνακωχεύειν, τῶν Καρχηδονίων τοῖς τείχεσιν ἐφεστώτων, καὶ τοῦ κύματος ἐκεῖ μάλιστα διὰ τὰς πέτρας ταρασσομένου κτλ. Sous | Calpurnius Pison, qui fut consul et dirigea les opérations du siège immédiatement avant Scipion, le lieutenant préposé au commandement de la croisière, Lucius Mancinus, se signala par un exploit aussi vain que téméraire. Observant de son bord une partie de l'enceinte qui était mal gardée, à cause des rochers d'un accès difficile qui faisaient considérer le rempart comme inexpugnable en cet endroit, il tente de l'escalader. Les Carthaginois font une sortie contre lui; il les repousse dans la ville, y entre à leur suite et s'établit dans une position assez forte au dedans des murs. § 113 : Μαγκῖνος ἐφορμῶν Καρχηδόνι, μέρος τι τοῦ τείχους ἀμελούμενον ἰδών, οὗ κρημνοὶ προύκειντο συνεχεῖς καὶ δύσβατοι — καὶ παρ' αὐτὸ ἦν καὶ ἀμελούμενον — ἤλπισε λαθὼν κλίμακας ἐποίσειν ἐπὶ τὸ τεῖχος. . . Οἱ Καρχηδόνιοι δὲ. . . ἀνέῳξαν πύλην ἐς τοὺς κρημνοὺς ἐκφέρου-

[1] Puisqu'on fait tant que de relever les inexactitudes dont fourmille ce fragment du texte d'Appien, signalons encore la suivante, en nous fondant sur le témoignage de Falbe, auteur digne de la confiance la plus absolue. Les bâtiments de Bithyas attendaient, sur la côte du golfe de Tunis opposée à Carthage, qu'il soufflât un bon vent du large, et c'est alors qu'ils tentaient de forcer la croisière. Mais cela n'arrivait que rarement, assure Appien (Σπανίως μὲν οὖν ἐγίγνετο, καὶ μόνον ὅτε βίαιον εἴη πνεῦμα ἐκ πόντου). Or voici ce que dit à ce sujet Falbe (p. 23, note 1) : «Les vents de Nord et de N. E. sont très fréquents sur toute cette côte, et particulièrement dans la belle saison; on leur donne le nom d'*Imbatto* ou brise du large, qui s'élève à dix heures du matin et rafraîchit l'air pendant le jour. Ce n'est donc pas à ce vent qu'on pourrait appliquer la qualification de *rare* dont se sert Appien.»

σαν κτλ. Le lendemain, l'ennemi revient l'attaquer en force; Mancinus est sur le point d'être culbuté du haut du rempart dans les précipices qui en bordaient le pied (*συνωθούμενος ἐπὶ τὸ τεῖχος ἤδη κατεκρημνίζετο*). Par bonheur, Scipion parut alors avec des renforts, et, protégeant la retraite de Mancinus, le tira d'affaire.

Si nous prenons l'excellente carte du capitaine danois Falbe, il nous sera aisé de nous rendre compte que le rivage, qui, à la hauteur du port militaire, n'était qu'à 7 ou 8 mètres au-dessus du niveau de la mer [1], se relève en prenant un aspect de plus en plus abrupt, à mesure qu'on s'avance vers le cap Carthage; c'est évidemment aux environs de ce promontoire que dut se passer cet aventureux coup de main.

Il demeure donc constaté que toute la défense de cette partie de la ville consistait, ainsi que le dit Appien, dans la force naturelle de la position et dans une seule enceinte. Il paraît, du reste, que « la chemise organisée le long du rivage, » pour employer les termes mêmes du capitaine Hennebert [2], « aurait été garnie de tours, dont les bases se voient encore sous l'eau ».

Mais un mur unique était-il un obstacle capable de tenir l'assiégeant en respect dans la partie de la côte qui, moins | montagneuse et moins escarpée, s'étendait depuis l'entrée du port marchand jusqu'à un point situé un peu au nord du port militaire? Selon le témoignage de Falbe, qui vient déjà d'être partiellement cité, « le terrain qui borde le rivage entre la mer et les bassins (c'est-à-dire les ports) est élevé (actuellement) de vingt à vingt-cinq pieds ». Là régnaient de grands quais, dont les substructions, encore visibles sous l'eau, ont permis à Daux de mesurer les dimensions qu'ils devaient jadis présenter. L'entrée des ports, tournée vers le sud, était couverte par un puissant môle (qu'on peut voir sur le plan). Ce môle se prolongeait le long du rivage, en remontant vers le nord, par un premier quai, auquel Daux [3] assigne 135 mètres de large sur 420 mètres de long. « En continuation, dit-il, était un autre quai, extérieur également à la ville et aux ports, ayant 60 mètres de large près du premier et 70 mètres à

[1] Falbe, *Recherches*, p. 21.

[2] *Histoire d'Annibal*, t. I. Cette assertion est empruntée à la partie inédite de l'ouvrage de Daux.

[3] *Emporia phéniciens*, p. 306.

l'autre extrémité, sur 460 mètres de long. » Du haut de ces quais on pouvait combattre contre les vaisseaux ennemis avec quelque avantage (cf. § 123). Du reste, si le mur de la ville en avant duquel les quais étaient construits était bien pourvu de machines, non seulement le quai de 60 ou 70 mètres, mais même l'autre quai de 135 mètres de large, à supposer qu'un corps assaillant eût pu, à un instant donné, y prendre pied, eût été une position intenable.

Retraçons rapidement les faits qui se sont passés pendant le siège dans la région du môle et des quais. Scipion, partant de la Langue, construit jusqu'au môle une digue bâtie en quartiers de roche dure, mesurant vingt-quatre pieds de large au-dessus de l'eau et qui ferme absolument l'entrée des ports (§ 121). La base de cette digue artificielle se voit encore au fond de la mer; elle est figurée sur le plan. Appien prétend que, au début de cette entreprise grandiose, les Carthaginois s'en moquèrent, estimant que Scipion ne pourrait la mener à bonne fin (*τοῖς δὲ Καρχηδονίοις ἀρχομένου μὲν τοῦδε τοῦ ἔργου καταφρόνησις ἦν ὡς χρονίου τε καὶ μακροῦ καὶ ἴσως ἀδυνάτου*). Plus tard, quand ils virent cette œuvre inouïe s'exécuter et, grâce au concours d'une nombreuse armée qui y travaillait tout entière sans aucun relâche, marcher rapidement vers son | achèvement, ils craignirent, dit l'historien, et creusèrent une autre entrée à leur port vers la pleine mer[1]. Appien en sait bien long sur les sentiments des Carthaginois. Je me défie pour ma part des assertions des rhéteurs en pareille matière. Je vois seulement deux faits qui subsistent : la digue de Scipion, la nouvelle sortie en mer creusée par les assiégés. L'une et l'autre entreprise était gigantesque. Capables de concevoir une pareille riposte à l'idée si étonnamment hardie de Scipion, les Carthaginois ne durent pas être assez simples pour se méprendre, ne fût-ce qu'un instant, sur la grandeur du danger qu'ils couraient. Aussi semble-t-il qu'ils ne perdirent pas de temps pour tâcher de gagner Scipion de vitesse. Scipion n'avait pas, comme cela se répète, pour seul et unique but, en construisant la fameuse digue, de fermer l'entrée des ports. Comprenant l'importance de la position du môle pour conduire de là l'attaque des ports (*καὶ γὰρ ἦν τὸ χῶμα εὔκαι-*

[1] Τὸ σ7όμα ἀνέῳξαν περὶ ἕω (App., § 121). Il me semble qu'il faudrait corriger πρὸς ἕω. Le sens est, d'ailleurs, évident.

ρον ἐπιτείχισμα τοῦ λιμένος, App., § 124), il avait formé le projet de s'y établir. La digue, qui était sur le point d'y aboutir et de le relier ainsi par une large communication à la terre ferme, lui en fournirait bientôt le moyen. C'est alors que les Carthaginois, ayant achevé la percée nouvelle du port, sortirent avec une flotte considérable, qui avait été construite dans le plus grand secret et sans que, même par les prisonniers, les Romains en eussent rien appris[1].

| Si les Carthaginois avaient pur edevenir les maîtres de la mer,

[1] Ici se remarque encore un détail suspect dans le récit d'Appien. La percée terminée, la flotte carthaginoise, forte de cinquante vaisseaux à trois rangs de rames, outre une grande quantité de petits vaisseaux, sort uniquement en vue de faire une démonstration et, en quelque sorte, de narguer les Romains. Quant à ceux-ci, ils sont frappés de stupeur en présence d'un événement aussi inattendu. Leurs vaisseaux ne sont pas armés pour le combat; pas un rameur, pas un matelot à bord. Si les Carthaginois les avaient attaqués, ils se seraient aisément rendus maîtres de la flotte entière. Mais il fallait, dit Appien, que Carthage fût prise : les Carthaginois rentrèrent dans leur port sans avoir rien fait. Quand ils vinrent offrir la bataille trois jours plus tard, les Romains avaient eu le temps de se préparer. Cette façon de raconter les événements n'est pas sans couleur dramatique, et le rôle que le rhéteur assigne au destin fait songer involontairement aux tragédies athéniennes. Mais est-il croyable que les Carthaginois, qui, surtout à ce moment du siège, font preuve d'une indomptable énergie et d'une admirable décision, aient été dans cette seule occasion indécis et mous? Il faut chercher quelque raison matérielle qui ait contenu leur ardeur. Or on ne crève pas en quelques heures une jetée de plus de 70 mètres de large, dépassant de 7 à 8 mètres le niveau de l'eau, sur une ouverture et une profondeur capables de donner passage à une flotte considérable, formée de grands navires. Je me représente que, sitôt qu'il y eut un canal de creusé entre le port et la mer, les Carthaginois firent sortir triomphalement les vaisseaux qu'énumère Appien; mais ce canal, encore bien étroit — nous ne voyons pas sortir, ce jour-là, en même temps que les trirèmes, les quinquérèmes nouvellement construites — devait être considérablement élargi avant qu'on pût le considérer comme un débouché suffisant. Les Carthaginois, y faisant travailler un nombre immense de bras, l'agrandirent trois jours durant. C'est seulement alors qu'ils crurent pouvoir risquer la bataille. Encore voyez ce qui arriva. La lutte s'était prolongée, sans que la victoire se décidât pour l'une ou pour l'autre flotte, jusqu'aux approches du soir. Les Carthaginois jugèrent à propos de battre en retraite. Mais l'entrée du port, encore trop étroite, fut bientôt encombrée par la foule des petits bâtiments, et les grands vaisseaux durent aller se ranger en ligne, proue vers l'ennemi, contre le môle, et, dans cette position, se défendirent de leur mieux, appuyés par les troupes établies sur le môle même. Ensuite, à la faveur de la nuit, les restes de la flotte rentrèrent à leur tour au port. Trois jours plus tôt, il n'y avait pas, en cas d'échec, de retraite possible.

tous les plans de Scipion croulaient par la base; car, non-seulement le ravitaillement de la ville était désormais assuré, mais aussi tout établissement de l'assiégeant sur le môle était rendu impraticable, puisqu'il se serait par là placé, comme on dirait aujourd'hui, entre deux feux, sous le tir du rempart, de face, et, de dos, sous celui de la flotte. Après avoir combattu toute la journée sans désavantage, comme aussi sans avantage bien marqué, les Carthaginois prirent le parti, à l'approche du soir, de se retirer dans leur port. Les petits bâtiments battirent en retraite les premiers. Pendant qu'ils se pressaient autour du goulet, trop étroit pour livrer passage à tant de voiles à la fois, les grands vaisseaux de guerre vinrent se réfugier sous la protection du môle. « Ce môle, dit Appien, formait *en avant du rempart* une vaste plate-forme, qui depuis bien longtemps avait toujours servi aux commerçants de marché pour la vente de leurs marchandises » (*ἐς τὸ χῶμα κατέφυγον ὃ πρὸ τοῦ τείχους εὐρύχωρον ἐμπόροις ἐς διάθεσιν φορτίων | ἐγεγένητο ἐκ πολλοῦ*, § 123). « Dans cette guerre on y avait élevé une ligne avancée de défense, basse, destinée à empêcher que l'ennemi ne pût, sur cette plate-forme spacieuse, établir un camp » (*καὶ παρατείχισμα ἐπ' αὐτοῦ βραχὺ ἐν τῷδε τῷ πολέμῳ ἐπεποίητο, ἵνα μὴ ὡς ἐν εὐρυχώρῳ σΊρατοπεδεύσειάν ποτε οἱ πολέμιοι*). Cette ligne de défense additionnelle, appelée par Appien, tantôt *παρατείχισμα* (comme dans le passage cité et au début du § 124), tantôt *διατείχισμα* (§§ 123 et 125), est tout simplement un avant-mur ordinaire, *προτείχισμα*, bien qu'il reçoive ici des noms spéciaux, considéré, en tant que bordant le rivage (à une certaine distance[1]), comme *παρατείχισμα*, en tant que traversant la plate-forme du môle de part en part, comme *διατείχισμα*.

A la tombée de la nuit, les vaisseaux carthaginois rentrèrent au port. Dès le lendemain, Scipion, dont la digue, à ce qu'il semble, venait justement d'être achevée, procède à l'attaque du môle. Il approche de nombreuses tours de charpente, bat l'avant-mur avec des béliers et y fait brèche (*κριοῖς οὖν τὸ παρατείχισμα τύπτων καὶ μηχανήματα πολλὰ ἐπάγων μέρος αὐτοῦ κατέβαλεν,*

[1] Voyez, en effet, la situation décrite par Appien dans le combat naval livré près du môle : Καὶ τοὺς ἐχθροὺς ἐπιπλέοντας οἱ μὲν ἀπ' αὐτῶν τῶν νεῶν, οἱ δ' ἀπὸ τοῦ χώματος, οἱ δ' ἐκ τοῦ διατειχίσματος ἀπεμάχοντο (§ 123). Les Carthaginois postés sur le διατείχισμα avaient en avant d'eux ceux qui combattaient du haut du quai, et ils tiraient par-dessus leurs têtes.

§ 124). La nuit suivante, les assiégés opèrent une sortie dans des conditions bien particulières. « Ils ne sortent pas par terre, dit Appien, car ils n'avaient pas de passages (*οὐ κατὰ γῆν — οὐ γὰρ ἦν δίοδος*); ni sur leurs vaisseaux, car la mer n'avait pas assez de fond (*οὐδὲ ναυσὶν — ἀλιτενὴς γὰρ ἦν ἡ θάλασσα*); ils arrivent par la mer, d'un côté par où l'on ne se serait pas attendu qu'ils pussent venir, les uns marchant dans l'eau jusqu'à la poitrine, les autres nageant » (*ἐς δὲ τὴν θάλασσαν ἐμβάντες ᾗ μή τις ἂν προσεδόκησεν, οἱ μὲν ἄχρι τῶν μαστῶν βρεχόμενοι διεβάδιζον, οἱ δὲ καὶ διένεον*). Ils ne sont pas armés : ils ne portent rien que des torches, qu'ils allument au dernier moment. Ils perdent énormément de monde. Cependant leur audace inouïe finit par jeter le désordre dans le camp romain; les machines de l'assiégeant sont | incendiées. Ceux qui survivent rentrent dans la ville comme ils en étaient venus, en nageant (*τὰς μηχανὰς ἐμπρήσαντες ἐξένεον αὖθις ἐς τὰ οἰκεῖα*). Ce passage d'Appien a besoin d'un commentaire. On comprend bien que la sortie n'ait pas été effectuée par la brèche même, qui, naturellement, était fortement surveillée, et l'on peut bien admettre, Appien l'affirmant, et vu la situation sur le bord de la mer, qu'il n'y eût pas de passages (*διόδους*[1]) ménagés dans le *παρατείχισμα* en vue de sorties. Mais la mer, au pied du môle, du côté de l'Est, était profonde et accessible même à des navires d'un grand tirant d'eau; la preuve en est que, le soir de la bataille navale, les grands vaisseaux de guerre des Carthaginois se rangèrent précisément le long de ce môle : ce n'est certes pas cette partie de la mer qu'Appien peut qualifier par l'épithète *ἀλιτενής*. Sans doute il faut rapporter à ce moment du siège un mot de Scipion que Plutarque a emprunté, on est presque en droit de l'affirmer, à Polybe lui-même, et qu'il a heureusement fait précéder de quelques explications propres, jusqu'à un certain point,

[1] Philon l'Ingénieur attache la plus grande importance à la question des communications de la place avec les dehors : *Κατασκευαστέον δὲ καὶ παρόδους καὶ διόδους ἀσφαλεῖς ἐπὶ τὰς παραβοηθείας τοῦ χάρακος, ἵνα μὴ οἱ πολέμιοι ἐπὶ τὰ χείλη στήσαντες τῆς τάφρου τοὺς πετροβόλους ἐρύματι χρῶνται καὶ τοῖς πολεμίοις [μὴ] ᾖ χρήσιμος ἡμῖν δὲ <μὴ> ἡ ταφρεία.* (*Vet. Mathem.*, p. 85, *s. fin.*, ou ch. I, §§ 53-54, trad. A. de Rochas.) Mais ces fossés et palissades, qui jouent un rôle si important dans le système de Philon, en permettant d'entraver et de retarder les travaux d'approche de l'ennemi, nous ne pouvons guère nous attendre à les trouver ici, au môle de Carthage : dans le cas présent, nous avons autour du *παρατείχισμα*, en guise de fossés, la mer elle-même. Partant, pas de *δίοδοι*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

à jeter un peu de jour sur la situation respective des combattants. « Scipion avait déjà pénétré dans l'enceinte (Mégara), et les Carthaginois se défendaient du haut du promontoire (il s'agit évidemment de la pointe du môle)[1] : Polybe, | ayant observé que la portion de mer qui le séparait de l'ennemi n'était pas très profonde, lui conseilla d'y semer des chausse-trapes en fer et d'installer au fond de la mer des planches garnies de clous, afin d'empêcher l'ennemi de s'avancer par là et de venir attaquer les chaussées. Mais Scipion répondit que ce serait ridicule, après avoir forcé les murailles et lorsqu'on se trouvait déjà dans la ville (allusion à la prise de Mégara), de faire en sorte de ne pas avoir à se mesurer avec l'ennemi. » Ἐπεὶ δὲ παρελθὼν εἰς τὸ τεῖχος, τῶν Καρχηδονίων ἐκ τῆς ἄκρας ἀμυνομένων, εἰς τὴν διὰ μέσου θάλασσαν οὐ πάνυ βαθεῖαν οὖσαν τοῦ Πολυβίου συμβουλεύοντος αὐτῷ κατασπεῖραι τριβόλους σιδηροῦς ἢ σανίδας ἐμβάλλειν κεντρωτὰς[2], ὅπως μὴ διαβαίνοντες οἱ πολέμιοι προσμάχωνται τοῖς χώμασιν, ἔφη γελοῖον εἶναι κατειληφότας τὰ τείχη καὶ τῆς πόλεως ἐντὸς ὄντας, εἶτα πράττειν ὅπως οὐ μαχοῦνται τοῖς πολεμίοις. (*Apophtegmes hégémoniques*, p. 200 A-B.) Je me figure que Scipion attaquait l'extrémité sud du môle, à laquelle sa digue aboutissait; que la sortie déboucha par l'entrée ancienne des ports; que la mer, qui, on le sait, n'était pas profonde naturellement sur cette partie du rivage, avait été partiellement comblée par les matériaux éboulés le long des talus sous-marins pendant la construction de la digue.

Le lendemain, les assiégés, n'étant plus inquiétés par les ma-

[1] Bien que, dans la pensée de Plutarque, les mots ἐκ τῆς ἄκρας veuillent peut-être dire « du haut de l'acropole », il paraît évident que, dans la source à laquelle l'anecdote a été puisée, le mot ἄκρα devait désigner la pointe du môle. La suite de la phrase l'indique. Mais Plutarque n'aura pas pris la peine de se rendre compte de la situation; les mots κατειληφότας τὰ τείχη καὶ τῆς πόλεως ἐντὸς ὄντας — que nous rapportons, sauf erreur, à la prise de Mégara — l'auront particulièrement frappé : de là le début, ἐπεὶ δὲ παρελθὼν εἰς τὸ τεῖχος, qui ne laisse pas, au premier instant, que de dépayser. Mais, en y regardant à deux fois, on s'aperçoit qu'il n'y a plus de mer entre les Romains et les Carthaginois (τὴν διὰ μέσου θάλασσαν), après que ces derniers se sont renfermés dans l'acropole. — Valère-Maxime (III, 7, 2) raconte le même épisode en l'altérant encore davantage.

[2] Cf. Philon, p. 94, ch. III, § 28 : Ἐὰν δ' ἐκ (au lieu de δ' ἐκ, les mss. ont δὲ καὶ) θαλάσσης ἡ προσαγωγὴ συντελῆται, κατὰ τὰς ἀποβάσεις θύρας τε κρυπτὰς ἥλους ἐχούσας δεῖ τιθέναι, καὶ τριβόλους καὶ σιδηροῦς καὶ πυξίνους διασπείρειν.

chines des Romains qu'ils avaient ainsi détruites à force d'audace et de bravoure, relevèrent la portion du mur qui était abattue et la garnirent de tours de distance en distance (*καὶ πύργους ἐν αὐτῷ πολλοὺς ἐποίουν ἐκ διαστήματος*, § 125). Ces tours, comme il arrivait fréquemment dans les sièges, durent être construites en bois. Scipion refit des machines, amena des remblais contre le front des tours (*χώματα ἤγειρεν ἀντιμέτωπα τοῖς πύργοις*), réussit à mettre le feu à plusieurs d'entre | elles. Les Carthaginois ne purent tenir plus longtemps. Scipion, maître du *παρατείχισμα*, établit 4,000 hommes sur le môle dans de solides retranchements, et éleva, à peu de distance du rempart de la ville, un mur en briques, de la même hauteur que le rempart, et du haut duquel ses soldats harcelaient par des projectiles habilement lancés l'ennemi qui garnissait les créneaux d'en face. L'été touchait alors à sa fin : Scipion en resta là pour la saison.

Ce *παρατείχισμα*, qui créa tant d'embarras aux Romains, ne faisait pas partie des fortifications permanentes de Carthage; il avait été construit au moment du danger. On voit qu'en somme, dans toute l'étendue du rivage, devant les ports comme vers les hauteurs du cap Carthage, la ville ne possédait comme défense permanente vers l'est qu'un rempart simple.

Au contraire, l'ouest de Carthage, le côté qui regardait l'isthme, et peut-être aussi les côtés nord et sud, étaient défendus par une triple fortification, sur laquelle Appien nous a transmis des détails assez circonstanciés. Il pourra être intéressant d'en contrôler l'exactitude. Nous ne chercherons pas, nous le répétons, à retrouver le tracé de cette partie de l'enceinte, mais nous nous occuperons de déterminer en quoi devait consister exactement et comment devait être construit ce triple rempart.

Appien, § 95 : . . . *τριπλῷ τείχει. Τούτων δ' ἕκαστον ἦν ὕψος μὲν πηχῶν λ', χωρὶς ἐπάλξεών τε καὶ πύργων, οἳ ἐκ διπλέθρου διαστήματος αὐτοῖς τετρώροφοι περιέκειντο, βάθος δὲ ποδῶν λ'· διώροφον δ' ἦν ἑκάστου τείχους τὸ ὕψος, καὶ ἐν αὐτῷ κοίλῳ τε ὄντι καὶ στεγανῷ κάτω μὲν ἐσταθμευον ἐλέφαντες τ' καὶ θησαυροὶ παρέκειντο αὐτοῖς τῶν τροφῶν, ἱπποστάσια δ' ὑπὲρ αὐτοὺς ἦν ͵δ ἵπποις, καὶ ταμιεῖα χιλοῦ τε καὶ κριθῆς, ἀνδράσι τε καταγωγαὶ πεζοῖς μὲν ἐς ͵κ, ἱππεῦσι δὲ ἐς ͵δ. Τοσήδε παρασκευὴ πολέμου διετέτακτο σταθμεύειν ἐν τοῖς τείχεσι μόνοις.*

Ainsi voilà qui est entendu : selon Appien, il y avait, à une

certaine distance en avant l'un de l'autre, trois murs semblables. Chacun de ces murs aurait eu 30 coudées (près de 14 mètres) de hauteur sous les créneaux, sur 30 pieds (9 mètres) d'épaisseur. Philon l'Ingénieur prescrit dans le système ordinaire de fortification 20 coudées seulement (9m, 20), et dans le système à courtines cintrées, 6 orgyes (un peu moins | de 11 mètres) pour la hauteur du rempart; pour l'épaisseur, 10 coudées (4m,60) dans le système ordinaire et dans la construction rhodienne, 12 coudées (5m,50) dans le système à courtines cintrées. (*Vet. Mathem.*, p. 80 et 83, ou trad. Rochas, ch. I, §§ 9, 11, 15 et 33.) Le rempart d'Utique devait avoir, d'après les mesurages de Daux (*Emporia phéniciens*, p. 253), 6m,60 d'épaisseur. C'est dire que les murs de Carthage présentaient des dimensions qui sortaient de l'ordinaire. Mais il n'y a rien là qui doive étonner; et ces chiffres d'Appien sont admissibles.

A l'intérieur de chacun des trois murs, qui étaient creux et à deux étages, se trouvait, selon notre auteur, le logement : 1° de 300 éléphants, et, au-dessus d'eux, 2° de 4,000 chevaux, 3° de 24,000 hommes; ce qui faisait en tout, à notre compte, pour les trois murs : 900 éléphants, 12,000 chevaux et 72,000 hommes. En outre, on y avait ménagé de vastes magasins contenant une grande quantité de vivres pour ces nombreux éléphants, des fourrages et de l'orge pour toute cette cavalerie. Je suppose qu'Appien loge les éléphants au rez-de-chaussée. Quant aux chevaux, il n'y a pas à dire, et le texte est formel, il les fait monter, ainsi que les hommes, au premier étage (*ἱπποστάσια δ' ὑπὲρ αὐτοὺς*). A raison de deux étages dans une hauteur de 14 mètres, le niveau du premier serait à 7 mètres d'élévation au-dessus du sol. Voilà des chevaux bien haut perchés! Et comment expliquera-t-on — si le *τριπλοῦν τεῖχος* règne sur plusieurs côtés de la ville — que trois enceintes concentriques successives fussent égales entre elles en longueur et, à épaisseur constante, égales en superficie? Il faut être logique : si la plus intérieure est capable de contenir un nombre donné d'éléphants, de chevaux et d'hommes, la seconde et surtout la plus extérieure des enceintes, à épaisseur et hauteur égales, en contiendront davantage. Mais Appien n'a pas songé à tout cela.

Ne prenons qu'une enceinte à la fois, et commençons par la plus intérieure. Voici comment la muraille devait être construite.

Comme le pied du mur est exposé aux coups du bélier, il présentera d'abord à l'ennemi un massif de maçonnerie assez épais pour défier les efforts de l'assiégeant. Philon (*l. l.*) prescrit pour cela une épaisseur maximum de 5^{m},50, qui, | déduits des 9 mètres de l'épaisseur totale donnée par Appien, nous laissent un espace de 3^{m},50, en arrière du massif, pour construire les loges des éléphants, espace sur lequel on devra prendre encore l'épaisseur du mur qui ferme ces loges du côté de la ville : voilà pour les éléphants. Quant aux écuries et aux chevaux, nous serions vivement tenté de les placer aussi au rez-de-chaussée. L'expression *ὑπὲρ αὐτοὺς* serait alors considérée comme provenant de quelque méprise d'Appien. Après les autres bévues qu'on a relevées chez cet auteur, y aurait-il donc tant de témérité à prétendre le trouver encore ici en défaut? Dans l'épaisseur de mur que je revendique pour cette double destination, je logerais très commodément les 300 éléphants et les 4,000 chevaux en question, pourvu que le mur présentât seulement un développement de près de 6 kilomètres; or il y a si peu d'exagération à admettre pour le *τριπλοῦν τεῖχος* une telle étendue, que cette évaluation n'approche sans doute même pas de la réalité.

Les anciens se prémunissaient contre le choc du bélier sur une hauteur, à partir du sol, d'environ 6 mètres; cela, du moins, semble ressortir d'un passage, malheureusement fort altéré, de Philon l'Ingénieur. Le mur ayant 14 mètres sous créneaux, il nous resterait 4 mètres pour chacun des deux étages dont il s'agit dans le texte d'Appien, ce qui est on ne peut plus conforme à l'usage général des anciens en matière de fortifications. Que ces deux étages fussent voûtés ou couverts par des planchers, les voûtes ou bien les poutrelles qui portaient les planchers prenaient sans doute leurs points d'appui sur le mur qui faisait face à l'ennemi et sur le mur parallèle à celui-ci. Dans ces deux étages devaient loger les 24,000 hommes. Cette construction ne différait de celle qu'on semble pouvoir deviner à travers ces lignes mutilées de Philon que parce que, à Carthage, la disposition décrite par Philon se trouvait répétée à deux étages successifs.

Τὸ δὲ πρὸς τοὺς πολεμίους καθῆκον τοιχόκρανον δεῖ μείουρον διπλοῦν κατασκευάζειν . . .[1] *ἵνα ὑπὸ τῶν λιθοβόλων τυπτόμενον*

[1] Lacune? Des deux murs dont sera composé le *τοιχόκρανον*, ou partie su-

| *μηδὲν πάσχῃ, ἀπέχον θατέρου θατέρου πήχεις ὀκτὼ, ἐπ' ἔλαττον δὲ δώδεκα*[1] ... *ἄνωθεν εἰς ψαλίδας συγκλεισθέντων ἢ δοκῶν ἐπιτεθεισῶν οἰκοδομεῖται φυλακτήρια*[2]. (Philon, *Vet. Mathem.*, p. 83; ch. I, § 33, Rochas[3].)

Les magasins de vivres avaient été pratiqués, vraisemblablement, dans la partie de la muraille qui recouvrait les loges à éléphants et les écuries. Il nous est impossible de décider la question de savoir si ces magasins ou greniers régnaient encore à la hauteur des étages habités par les soldats.

| Pour achever la *restitution* de ce rempart, il reste à dire deux

périeure du mur, il faudra que celui qui regarde l'ennemi soit assez résistant pour n'avoir rien à craindre des coups de pétroboles; ces deux murs seront à 8 coudées de distance l'un de l'autre (qui, retranchées de l'épaisseur totale de 12 coudées, laissent 4 coudées à répartir entre les deux murs).

[1] «M. Egger suppose ici une lacune après le mot *δώδεκα*. Le sens général de la phrase indique suffisamment comment on doit la combler; il faut lire que le double mur qui termine supérieurement la courtine doit commencer à douze coudées au moins au-dessus du sol extérieur; de cette façon, en effet, la base, qui est massive, peut résister au choc du bélier.» (A. de Rochas d'Aiglun, *Traité de fortification*... par Philon, p. 47, note 2.)

[2] «... en jetant, au-dessus, des voûtes ou des poutrelles, on construira des corps de garde.» (Trad. de Rochas.)

[3] Rien ne prouve, à vrai dire, absolument qu'on n'avait pas adopté, à Carthage, une autre disposition pour soutenir les voûtes ou les poutrelles. On aurait pu, par exemple, les appuyer sur des cloisons transversales, formant ainsi une série de chambres au lieu d'un immense couloir. C'eût été même une disposition préférable à celle que nous pensons avoir été adoptée, en ce sens que la chute du mur exposé à l'ennemi n'entraîne pas alors la chute de l'étage supérieur et du couronnement. D'après Philon, ce dernier mode de construction avait été appliqué à Rhodes. On suppose, comme toujours, la base du mur massive. Puis, à partir d'une certaine hauteur, dont Philon ne parle pas, on avait construit une série de voûtes cylindriques dont les axes étaient perpendiculaires au tracé; sous ces voûtes on avait des corps de garde, et par-dessus régnait le chemin de ronde. Philon donne les dimensions de toutes ces parties. *Vet. Mathem.* p. 80 (*s. fin.*), ou ch. I, § 15, Roch. : *Τινὰ δὲ* (*τῶν μεταπυργίων συντελεῖται*), *καθάπερ ἐν Ῥόδῳ, εἰς ψαλίδας συγκλειόμενα· πλάτη τε ἔχουσιν αἱ πάροδοι* (les chemins de ronde) *ἑπταπήχη· καὶ κάτωθεν φυλακτήρια ἑπτάκλινα* (sur la valeur de la *κλίνη* considérée comme une unité de mesure pour les surfaces, cf. une note que j'ai insérée dans la *Revue critique* du 14 juillet 1877, t. IV, p. 7 et suiv.)*, *ὧν οἱ τοῖχοι οἱ μὲν ὀρθοὶ ἔσονται δεκαπήχεις τῷ τε μήκει καὶ τῷ πάχει, οἱ δὲ πλάγιοι μῆκος μὲν ἔχουσιν τὸ ἴσον τοῖς ὀρθοῖς, πλάτος δὲ τρίπηχυ.* Dans ce système il faut réserver un corridor en arrière des chambres, ou percer des portes dans les murs transversaux, pour les communications.

* Voir Graux, *Notices bibliographiques*, p. 42.

mots de la partie souterraine et aussi du couronnement. En faisant des fouilles sur l'emplacement de Byrsa, la citadelle de Carthage, Beulé découvrit, dans le pied des murs et au-dessous du sol naturel, une série de cellules ou chambres uniformes, qui depuis ont paru à Daux « représenter, non les chambres de la garnison, comme l'admet l'explorateur (il avait tort en effet), mais bien des *citernes* communiquant entre elles par un corridor commun. — Des citernes exactement pareilles se trouvent également sous terre à Hadrumète, à Utique, à Thapsus, à Thysdrus, etc., partout enfin où il y a eu de grandes fortifications phéniciennes[1]. » En conséquence, Daux n'hésite pas à restituer des citernes semblables sous les murs de la triple enceinte de Carthage. Ce ne serait pas une raison parce qu'Appien ne souffle mot des citernes pour douter de la justesse de cette restitution de Daux; cependant des citernes paraîtront peut-être mal situées sous des écuries. Si elles ont réellement existé, l'eau qui tombait sur le vaste espace occupé par les courtines et par les tours suffisait sans peine à les alimenter.

Au-dessus des créneaux régnait un toit (*ἐν τῷ τείχει κοίλῳ τε ὄντι καὶ σ7εγανῷ*, App., § 95). Cf. Philon (p. 80 des *Vet. Mathem.*, ou ch. 1, § 13, Roch.) : « On couvrira les courtines d'un toit, et on les munira de créneaux, là où ce sera utile. » *Ποιεῖται τὰ μὲν (τῶν μεταπυργίων) κατάσ7εγα καὶ ἐπάλξεις ἔχοντα οὗ* (*οἷα* mss.) *ἂν συμφέρῃ*. Telles étaient les fortifications d'Athènes à l'époque de Démosthène : voyez pour preuve, dans la seconde dissertation *De munimentis Athenarum* (Gœttingue, 1836), la restitution d'Ottfried Müller, très exacte en ce qui concerne les créneaux et la façon de supporter la charpente du toit.

L'enceinte intérieure se trouve ainsi restituée, tant bien que mal, d'après les données probables combinées avec quelques renseignements authentiques. En avant de cette enceinte, les Carthaginois en avaient-ils établi deux autres toutes pareilles? Appien dit oui[2], mais il est dans l'erreur. Supposons, en effet, qu'il en eût été ainsi. A moins d'avoir espacé les lignes de | défense de 200 à 300 mètres — ce qui était, autant qu'on en peut juger, la portée maximum effective des machines de guerre généralement en usage

[1] *Emporia phéniciens*, pp. 190 et suivantes.

[2] § 95 : ... *τριπλῷ τείχει. Τούτων δ' ἕκασ7ον ἦν ὕψος πηχῶν τριάκοντα κτλ... Διώροφον δ' ἦν ἑκάσ7ου τείχους τὸ ὕψος κτλ.*

dans les sièges au second siècle avant notre ère — une triple enceinte ainsi conçue, surtout en terrain plat, comme à Carthage du côté de l'isthme, eût procuré plus de désavantage que de profit à la défense. La première enceinte une fois prise eût certes fourni à l'assiégeant un établissement excellent pour battre la seconde, et de même ensuite la seconde pour réduire la troisième. Le résultat qu'on cherchait à atteindre dans les sièges antiques au moyen de gigantesques tours de charpente et des *hélépoles*, savoir d'établir ses batteries à une altitude au moins égale à celle des créneaux de la défense, on l'eût obtenu d'emblée par la prise de la première enceinte; dès lors, enlever les deux autres n'eût plus été qu'un jeu. Or, selon le rapport de Daux, les trois enceintes fortifiées de Thapsus et d'Hadrumète, villes dont les fortifications semblent avoir eu la plus grande analogie avec celles de Carthage, leur voisine, ne sont espacées l'une de l'autre que de 30 à 40 mètres. La triple enceinte de ces deux villes et de Carthage n'était point sans doute ce qu'a cru Appien.

Nous nous adresserons, en premier lieu, pour résoudre cette difficulté, au seul et unique livre didactique qui nous ait été conservé de l'antiquité en matière de fortification, c'est-à-dire au *Manuel de fortification, d'attaque et de défense des places,* par Philon l'Ingénieur (*vulgo* « Philonis Byzantii liber quintus »), le même ouvrage auquel on a déjà eu recours plus d'une fois dans les pages précédentes [1]. Il a été rédigé, selon les uns, au IIIe, d'autres disent au IIe siècle avant Jésus-Christ. Le livre du célèbre ingénieur contenait d'importantes | recommandations, peut-être énoncées alors par écrit pour la première fois, en tout cas d'une application facile même à un vieux système de défense. Elles n'avaient pas dû être négligées par les Carthaginois dans un temps où ils vivaient sous le coup d'une perpétuelle menace de destruction. Nous ne voulons pas dire que le « génie » carthaginois se soit mis

[1] Nous devons avertir, une fois pour toutes, le lecteur que le texte de Philon que nous reproduisons dans les fragments cités au cours de ce travail s'écarte notablement par places de celui qu'on trouvera imprimé dans l'unique édition de cet auteur, moins consulté qu'il ne mérite de l'être, dans les *Veteres Mathematici* (Paris, Imprimerie royale, 1693, 1 vol. in-fol.). Notre texte, examen fait de tous les manuscrits jusqu'ici signalés et de quelques autres qui étaient restés ignorés, a été constitué à l'aide des trois seuls manuscrits, de nous connus, qui comptent, à savoir les *Parisinus* 2442, *Vaticanus* 1164 et *Escorialensis* Υ-III-11, respectivement du XI-XIIe siècle, du XIe et de la fin du Xe.

à améliorer les défenses de Carthage le livre de Philon à la main; car si cela ne paraît pas impossible, du moins n'en savons-nous rien. Mais l'admission dans le *Manuel de fortification* des principes auxquels nous faisons allusion ne faisait, à ce qu'on peut présumer, qu'enregistrer et consacrer une pratique plus ou moins longue, datant peut-être déjà d'un demi-siècle ou de plus haut encore[1], et qui, en raison des excellents résultats qu'elle avait dû produire, se trouvait enfin reconnue et recommandée comme d'une indiscutable utilité. Or voici dans quels termes, brefs et clairs, Philon résume ces principes, qui sont ce qu'il y a de plus essentiel dans sa méthode de fortification :

« Il faut s'occuper surtout de l'avant-mur, des fossés et des palissades; car, avec des pétroboles et des portiques[2], on emporte facilement de simples murailles » (des murailles non protégées par des défenses extérieures). Les manuscrits ajoutent : « Il faut donc déployer tout son zèle pour faire aussi forts que possible les avant-murs et les palissades, aussi *larges* et aussi profonds que possible les fossés. Si ces défenses ont été organisées comme il faut, la place n'a pas grand'chose à craindre. »

| *Vet. Mathem.*, p. 85-86, ou chap. I, § 54, trad. de Rochas : *Σπουδασῖέον*[3] *δ' ἐσῖὶν ὡς μάλισῖα περὶ τὰ προτειχίσματα καὶ τὰς*

[1] On constate l'usage de défenses en terre extérieures au rempart déjà au temps de Démosthène; ces ouvrages, il est vrai, ne devaient être encore à cette époque que rudimentaires. Après Chéronée, on remit en état de défense Athènes et le Pirée; on lit à ce propos chez Lycurgue, *Contre Léocrate*, § 44 : ... *ἐπεμελοῦντο γὰρ οἱ μὲν τῆς τῶν τειχῶν κατασκευῆς, οἱ δὲ τῆς τῶν τάφρων, οἱ δὲ τῆς χαρακώσεως.* C'est dans cette occasion que Démosthène fit creuser à ses frais *deux fossés* autour du Pirée (*Vie des dix orateurs*, dans une loi, p. 851 A. Cf. Démosthène, *Couronne*, p. 325).

[2] On dit encore aujourd'hui : « *C'est par les tranchées et le canon que se prennent les places.* » (A. de Rochas, *Traité de fortification*, par Philon, p. 57, note 4.) *Pétrobole* ou *baliste*, machine de guerre qui lançait des pierres ou d'autres masses pesantes; *portiques*, allées couvertes en charpente à l'abri desquelles l'assiégeant cheminait vers la place sous le tir des remparts.

[3] Afin qu'on puisse juger de l'état dans lequel se trouve le texte imprimé de Philon, nous transcrivons ici les deux phrases citées par nous : 1° page 33 du présent volume, note 1, et 2° ci-dessus, dans le texte (la seconde de ces phrases fait immédiatement suite à l'autre), telles qu'on les lit dans les *Vet. Mathem.* : *Κατασκευασῖέον δὲ καὶ παρόδους καὶ διόδους ἀσφαλεῖς ἐπὶ τὰς παραβοηθείας τοῦ χάρακος, ἵνα μὴ οἱ πολέμιοι ἐπὶ τὰ χείλη σῖήσαντες τῆς τάφρου τοὺς πετροβόλους ἐρύματι χρῶνται καὶ τοῖς πολεμίοις μὴ ᾖ χρησίμως· ἡμῖν δὲ ταφρεία σπουδασῖέα ἐσῖὶν ὡς μάλισῖα περὶ τὰ προτειχίσματα, καὶ τάφρους καὶ τὰς χαρακώ-*

τάφρους καὶ τὰς χαρακώσεις· ὑπὸ γὰρ τῶν λιθοβόλων καὶ σἸοῶν ῥᾳδίως ἁλίσκεται τὰ τείχη. [Περὶ οὖν ταῦτα φιλοτιμητέον ἐσἸὶ, ἵνα ὡς ἰσχυρότατα <ᾖ τὰ> προτειχίσματα[1] *καὶ αἱ χαρακώσεις, καὶ αἱ τάφροι ὡς εὐρύταται*[2] *καὶ βαθύταται γίνωνται· τούτων γὰρ ἁρμοζομένων, οὐθὲν ἂν πάθοι δεινὸν ἡ πόλις.]*

En conséquence, Philon (*Vet. Mathem.*, p. 84-85, ou chap. I, §§ 44 et suiv., trad. de Rochas) prescrit de creuser trois fossés, quel que soit le système de fortification, en avant | du rempart, savoir : le premier à un plèthre (environ 30 mètres) du rempart; le suivant à 40 coudées ($18^{m},50$) du premier, et le plus extérieur à la même distance du second. Chacun de ces fossés est aussi profond que possible et large de 70 coudées au moins (plus de 32 mètres). La terre retirée du premier fossé sert à faire une levée en avant du rempart[3]; la terre qui vient des autres est rejetée sur les deux intervalles qui séparent les trois fossés, ou, pour employer l'expression technique, sur les deux *brayes*, afin que ces

σεις (*nos vero diligenter et accurate* humum fodere oportet, *præcipue circa propugnacula antemurana, et* circa fossas *et vallationes*) · ὑπὸ γὰρ τῶν λιθοβόλων καὶ σἸοῶν ῥᾳδίως ἁλίσκεται τὰ τείχη. Περὶ οὖν ταῦτα φιλοτιμητέον ἐσἸὶν, ἵνα ὦσιν ἰσχυρότατα προτειχίσματα καὶ αἱ χαρακώσεις καὶ αἱ τάφροι ὦσι πλεῖσἸαι, καὶ βαθύταται γίγνωνται· τούτων γὰρ ἁρμοζομένων οὐδὲν ἂν πάθοι δεινὸν ἡ πόλις.

[1] Ἵνα ὦσιν ἰσχυρώτατα προτειχίσματα. *Paris. Vatic. Escor.* (Voyez page 40 du présent volume, note 1.)

[2] Ὡς εὐρύταται] ὡσεὶ πλεῖσἸαι. *Paris. Vatic. Escor.* Cette correction que nous avons admise dans le texte est rendue probable par des passages comme les suivants : *Vet. Mathem.*, p. 97, ou ch. IV, § 11, Roch., Ἐὰν δὲ μὴ δύνῃ χῶσαι (τὰς τάφρους) διὰ τὸ βαθείας καὶ εὐρείας εἶναι, et surtout, p. 85, ou I, § 44, Ποιητέον δ' ἐσἸὶ τὰς τάφρους ὡς βαθυτάτας καὶ μὴ ἔλατἸον τὸ εὖρος ἑϐδομήκοντα πηχῶν. Nous ne nous dissimulons pas, cependant, que la leçon des manuscrits, πλεῖσἸαι, trouvera des défenseurs, à cause du texte que voici : Ὀρυκτέαι (ὀρυκταὶ mss.) δ' εἰσὶν ἐν πάσαις ταῖς τειχοποιίαις οὐκ ἐλάτἸους τριῶν τάφρων (p. 84, *s. fin.*, ou I, § 42). Mais, selon nous, le contexte indique suffisamment que Philon a en vue la construction de *trois* fossés et non d'un plus grand nombre. Au surplus, toute discussion relative à cette dernière partie du texte pourrait bien rouler περὶ ὄνου σκιᾶς, comme dit le proverbe; car la phrase Περὶ οὖν ταῦτα ~ δεινὸν ἡ πόλις présente, à nos yeux du moins, tous les caractères d'une de ces notes récapitulatives comme on en mettait aux marges des manuscrits.

[3] Philon, § 46 : ὈρύτἸοντας δὲ δεῖ τὰς τάφρους τῆς μὲν πρώτης τὴν ἀναϐολὴν ποιεῖσθαι τοῦ χοῦ (τοῦ τοίχου *sic* mss. : τοῦ χοῦ, marge des *Vet. Mathem.*) πρὸ τοῦ τείχους, τῶν δὲ ἄλλων εἰς τὰ διασἸήματα ἀνὰ μέσον, ἵνα ὅ τε χάραξ ἀσφαλῶς τίθηται (τίθεται mss.) καὶ ὕψος λαμϐάνοντα τὰ διασἸήματα ἀσφάλειαν παρέχηται τῷ προτειχίσματι καὶ τῷ τείχει.

brayes, en s'élevant, protègent l'avant-mur et le rempart. En avant des deux fossés intérieurs [1], on élève des palissadements sans avant-mur. Philon détaille mille précautions qu'il convient en outre de prendre pour rendre à l'assiégeant l'approche des machines d'attaque impossible ou au moins très pénible dans une zone de plus de 160 mètres tout autour du rempart. Au delà du fossé extérieur, on enfouit des poteries debout et vides, l'ouverture fermée avec des algues seulement : les hommes peuvent passer sur ces endroits sans danger, mais sous le poids des tortues et des tours de charpente le sol s'effondre. On creuse des mares autour desquelles on plante des épines, etc. Tant que l'assiégeant est retenu au delà du fossé le plus extérieur, ses pétroboles d'un talent, c'est-à-dire des balistes lançant des projectiles du poids de 26 kilogrammes, sont hors de portée pour endommager un rempart construit dans les |conditions normales. Vient-il à s'emparer du premier fossé et de la simple levée de terre palissadée qui le défend, il trouve devant lui un terrain dans lequel on a enfoncé des piquets, creusé des coupures, planté des épines, un terrain impraticable pour ses machines. Il comble le fossé et nivelle les terrains conquis. Les mêmes obstacles doivent être surmontés encore une fois, puis il parvient au dernier fossé. Cette fois, il ne s'agit plus de franchir une palissade : on se heurte contre un mur, moins élevé que le rempart principal, mais déjà très fort. Cet avant-mur (comme sans doute aussi les palissades et les fossés antérieurs) suit le tracé du rempart, auquel il reste parallèle [2]; on peut déduire de l'examen attentif du texte de Philon (qu'on paraphrase ici) qu'il se composait d'une levée de terre revêtue, du côté de l'ennemi, et peut-être aussi

[1] Philon, § 47. Les manuscrits donnent (ce texte fait immédiatement suite à celui qui est cité dans la note précédente) : Θετέον (corr. Θετέος) δέ ἐσῖι πρὸ τῆς δευτέρας καὶ τῆς τρίτης ἄνευ προτειχισμάτων ὁ χάραξ. Le sens veut, non pas «*en avant* du *deuxième* et du *troisième* fossé», mais «*en arrière*» (de ces deux mêmes fossés), ou, ce qui revient au même : «*en avant* du *premier* et du *deuxième*». C'est un point qui n'est pas douteux. La correction qui nous paraît la plus vraisemblable est la suivante : πρὸ τῆς δευτέρας καὶ τῆς πρώτης. La preuve que Philon, après avoir compté les fossés du dedans vers le dehors, ne les numérote pas, en cet endroit, dans l'ordre inverse, ce sont les mots qui commencent la phrase suivante : Πρὸ δὲ τῆς ἐσχάτης τάφρου (§ 47), où il s'agit incontestablement du fossé le plus extérieur.

[2] Philon, p. 83 (*s. fin.*), I, § 35 : Δεῖ δὲ (ἔδει mss.) τὰ προτειχίσματα αὐτῶν ὡς ἰσχυρότατα ποιεῖν, τὸν αὐτὸν τρόπον τοῖς τείχεσι οἰκοδομοῦντας. L'interprétation que nous proposons de ce texte nous paraît la seule raisonnable.

à l'intérieur, de parements en pierre de taille ou en maçonnerie[1]. Derrière ce boulevard sont installées des batteries de machines, qui, vu leur élévation, tirent par-dessus l'avant-mur[2]; dans le chemin couvert, large d'une trentaine de mètres, | qui règne entre l'avant-mur et le rempart, sont rangées les troupes dont dispose la défense, toujours prêtes à donner, et pouvant se porter rapidement partout où besoin sera[3]. Philon ne conçoit pas une place forte sans ces deux lignes de défenses extérieures : 1° l'avant-mur avec son fossé[4], et 2° les retranchements, ou palissades précédées de leurs fossés. Je ne considère les retranchements, bien qu'ils soient doubles, que comme une seule ligne de défense. La lutte, en réalité, passe par trois phases : attaque des retranchements, qui sont défendus pied à pied; attaque de l'avant-mur, qui doit s'écrouler sous le choc du bélier; attaque du rempart, pour laquelle on met en œuvre tout le matériel de siège.

[1] Philon, §§ 46-47, cité aux notes 3 de la page 42 et 1 de la page 43 du présent volume. Les deux brayes qui séparent les trois fossés protègent en s'élevant *l'avant-mur;* ces deux brayes sont défendues par des palissades, *sans avant-mur;* la terre retirée du fossé le plus intérieur est rejetée *en avant du rempart;* il est évident que c'est cette dernière banquette qui, fortifiée par un mur, ou, comme c'était le cas à Thapsus, «fortement damée entre deux murs» (voyez ci-dessous, p. 46, l. 26 du présent volume), formait le *προτείχισμα.*

[2] Philon, p. 82, I, § 24 : Καὶ *κάτωθεν τῶν τειχῶν καὶ τῶν προτειχισμάτων τοῖς μεγίστοις καὶ πλείστοις βέλεσιν* (on sait que *βέλη* signifie *machines de guerre* aussi bien que *projectiles*) *αἱ βελοστάσεις κατασκευάζονται αἱ μὲν ὀρυκταὶ* [les manuscrits ajoutent ici : *ἐπίπεδοι καὶ κατώρυχοι*] *αἱ δὲ ἐπίγειοι* (*ὑπόγειοι* mss.) *πρὸς τὸ τοὺς ἀφιέντας μὴ τιτρώσκεσθαι καὶ αὐτοὺς ἀδήλους τοὺς ἐναντίους τραυματίζειν, καὶ εὐρυχωρίαν ἔχειν πολλὴν καὶ* (ces quatre derniers mots sont placés, dans le manuscrit, immédiatement après *πρὸς τὸ*) *ὅταν οἱ πολέμιοι πλησιάζωσι* (*πλησιάζουσι* mss.) *μὴ ἀχρείους γίνεσθαι τοὺς καταπαλταφέτας* (*καταπελταφέτας* mss.) *ἀδυνατοῦντας περιστρέφειν* (*καταστρέφειν* mss.).

«Au pied (et en arrière) des murs et des *avant-murs,* on construira, pour la plupart des machines et spécialement pour les plus grandes, des batteries, les unes creusées dans le sol, les autres à fleur de terre, mettant ainsi les artilleurs à l'abri et faisant qu'ils atteignent l'ennemi en restant eux-mêmes invisibles, leur ménageant une large place libre et évitant, si l'assiégeant s'approche, qu'ils ne deviennent inutiles, faute de pouvoir faire converser leurs machines.»

[3] Philon, p. 94, III, § 25 : Ἐν *δὲ ταῖς ἐμπρήσεσι τῶν μηχανημάτων καὶ τῶν χελωνῶν ταῖς συμβαινούσαις ἐπιθέσεσι δεῖ τοὺς ὁπλίτας καὶ τοὺς ψιλούς, ὅσοι ἂν μὴ ἐπὶ τῶν τειχῶν ὦσι χρήσιμοι, πάντας* (*sic Vet. Mathem.* : mss. *πάντες*) *διεσκεδασμένους ἐν τῷ προτειχίσματι ἑτοίμους* (*sic Vet. Mathem.;* *ἕτοιμοι* et *ἕτοιμον* mss.) *εἶναι, ἵνα ταχὺ καὶ εὐτάκτως ποιῶσι τὸ προστατῖόμενον τῷ στρατηγῷ.*

[4] Cf. encore Philon, p. 84, I, § 41; p. 88, II, § 12; p. 90, III, § 5, etc.

Toute place forte présentant à l'assiégeant cette triple ligne d'obstacles que décrit le *Traité de fortification* est, selon moi, pourvue d'un *τριπλοῦν τεῖχος*. C'était le cas de Carthage. Nous ne le supposons pas seulement, nous en avons la preuve. Par Polybe nous savons déjà l'existence du retranchement, sans qu'aucun indice, d'ailleurs, nous permette de deviner s'il était simple ou, ainsi que le veut Philon, double. Dans le cours de la seconde période du siège, Asdrubal, le commandant de Carthage, eut une entrevue avec Golosse, roi des Numides, qui combattait dans les rangs des Romains. Il s'avança à vingt pas en avant de son escorte, et, s'arrêtant *derrière le retranchement,* il fit signe à Golosse d'approcher (*καὶ προβεβλημένος τάφρον καὶ χάρακα κατένευε τῷ βασιλεῖ προσιέναι πρὸς αὐτόν*). Mais Appien nous fournit, sans y avoir fait lui-même attention, des données précises pour réfuter son système des trois enceintes identiques.

| Tout au début du siège, quand les consuls Manilius et Censorinus livrent le premier assaut, « Manilius, dit Appien (§ 97), s'avança contre les murs du côté du continent, directement en venant de l'isthme; il devait combler le fossé, forcer le petit mur qui se rencontre ensuite et, après cet avant-mur, les grandes murailles. » *Μανίλιος μὲν* (*ᾔει ἐπὶ τοὺς πολεμίους*) *ἀπὸ τῆς ἠπείρου κατὰ τὸν αὐχένα, ἐγχώσων τε τὴν τάφρον καὶ βραχὺ προτείχισμα* (*ἐπιτείχισμα mss.* et *edd.*[1]) *τὸ ἐπ' αὐτῇ βιασόμενος, καὶ ἐπ' ἐκείνῳ τὰ ὑψηλὰ τείχη*. Voilà bien les trois enceintes qui protégeaient Carthage. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'insister sur la démonstration. Le pluriel *τὰ ὑψηλὰ τείχη* ne donne lieu à aucune objection. On disait en grec indifféremment *τὸ τεῖχος* et *τὰ τείχη*, comme en français *le rempart* ou *les remparts,* en parlant d'une seule et unique ligne de murs; de même, *τὰ προτειχίσματα* est à chaque instant l'équivalent de *τὸ προτείχισμα*.

[1] *Ἐπιτείχισμα* a un sens bien déterminé, qui ne convient nullement ici. Ce terme désigne une fortification élevée, non dans un but défensif, mais offensif. Cf. § 120, en parlant du camp de Scipion qui intercepte entièrement l'isthme de Carthage : *Καὶ ἦν αὐτῷ τοῦτο σΊρατόπεδόν τε ὁμοῦ καὶ κατὰ τῶν ἐχθρῶν ἐπιτείχισμα ἐπίμηκες, ὅθεν ὁρμώμενος τὴν ἀγορὰν ἀφῃρεῖτο Καρχηδονίοις ὅση κατὰ γῆν αὐτοῖς ἐφέρετο.* De même, § 124, à propos du môle : *Σκιπίων δὲ . . . ἐπεχείρει τῷ χώματι· καὶ γὰρ ἦν εὔκαιρον ἐπιτείχισμα τοῦ λιμένος.* — Quant à la correction que nous proposons, elle est d'ailleurs justifiée par cet autre passage (une vingtaine de lignes plus bas, § 97, *s. fin.*), où le même mur est appelé cette fois *προτείχισμα*.

Manilius, deux fois repoussé, sans avoir pu même, à ce qu'il semble, atteindre l'avant-mur, établit un camp dans l'isthme même, sur la route de Carthage au continent, *ἐν τῷ αὐχένι τῆς ἐς τὴν ἤπειρον ὁδοῦ* (phrase dans laquelle il faut corriger, ce me semble : *ἐν τῷ αὐχένι <ἐπὶ> τῆς κτλ.*). Plus tard, il tenta un nouvel effort et réussit seulement à pratiquer une petite brèche à l'avant-mur (*Μανίλιος μὲν οὖν μικρὸν ἔτι προσκαμὼν καὶ μόλις τι τοῦ προτειχίσματος καταβαλὼν ἀπέγνω μηδὲ ἐπιχειρεῖν ἔτι ταύτῃ*). Il renonça définitivement à diriger de nouvelles attaques contre cette partie de la ville, et cette résolution était, il faut le croire, bien motivée, puisque plus tard Scipion lui-même n'essaya pas de nouveau de forcer le *τριπλοῦν τεῖχος*.

| Quoique suffisamment édifié maintenant sur ce qu'il faut entendre par la triple enceinte de Carthage, nous ne voulons point passer sous silence une dernière preuve, indirecte, mais qui ne laisse pas d'avoir sa valeur : d'autres villes, voisines de Carthage et contemporaines de sa gloire et de sa chute, étaient entourées de fortifications toutes semblables. Voici le rapport très net de Daux, qui, sur ce point, semble mériter toute confiance :

« La deuxième ligne de fortifications, généralement distante de 30 à 40 mètres en avant des grands murs, se composait d'un large fossé, derrière lequel s'élevait une banquette. Le mur extérieur de cette banquette faisant face à l'ennemi avait, au-dessus du fossé, de 4 à 5 mètres de haut et était crénelé. Derrière ces créneaux, la courtine continue était un remblai de terre fortement damé entre deux murs » (cf. ci-dessus, page 44, note 1)... « La largeur de cette première fortification avancée était la même que celle du pied des grands murs, 6^{m},50. Dessous, en substruction, étaient de petites citernes par séries continues, pareilles à celles qui étaient sous les grandes murailles.

« *J'ai vu ces détails à Hadrumète et à Thapsus.* Cette deuxième ligne faisait, comme les grands murs, le tour de la place.

« La troisième ligne de fortifications était simplement un fossé précédant une banquette en terre palissadée, fortification passagère, comme celle des camps retranchés, et se développant à 30 ou 40 mètres environ en avant de la deuxième ligne.

« *Il en reste encore des parties considérables à Thapsus.* » (*Emporia phéniciens*, p. 258-259.)

Ce serait téméraire à nous de prétendre dire au juste comment Carthage était défendue du côté du sud. Un système général qui nous paraît réunir beaucoup de probabilités peut être du moins exposé en peu de mots de la façon suivante :

Ce qu'on appelait la ville de Carthage devait être la réunion de la ville proprement dite et de divers faubourgs, tels que celui de Mégara, dont on s'est occupé plus haut. La ville proprement dite aurait été ceinte du *τριπλοῦν τεῖχος* sur tout son pourtour, excepté le long de la mer. Aucune donnée certaine, | à notre connaissance, ne permet d'en restituer le tracé. On sait seulement, s'il faut faire quelque fond sur le témoignage d'Orose, qu'au sud la triple enceinte venait longer le pied de l'acropole : « Ex una parte murus communis erat urbis et Byrsæ, imminens mari, quod mare stagnum vocabant, quoniam objectu protentæ linguæ tranquillatur. » D'autre part, le port militaire, dit *le Cothon,* était entouré, dit Appien, d'une double fortification (*τεῖχός τε γὰρ τοῖς νεωρίοις διπλοῦν περιέκειτο*). Je me figure que la triple enceinte venait, en quittant le pied de l'acropole, se réunir à ce *διπλοῦν τεῖχος*. Quand Scipion s'est rendu maître du Cothon, il se répand sans obstacle dans le forum et dans le cœur de la ville; il ne lui reste plus qu'un seul mur à conquérir, c'est celui qui couronne la colline de l'acropole (§§ 127-128). Cette partie centrale de la ville, la vieille ville, comprise entre le Cothon, le *τριπλοῦν τεῖχος* et le rivage, et renfermant l'acropole, était, à ce que nous pensons, désignée par le nom de Byrsa. « Byrsa, dit Beulé, c'est l'acropole et rien que l'acropole. » Le nom de Byrsa, au contraire, doit signifier, tantôt proprement l'acropole, tantôt tout ce vieux quartier qui entoure l'acropole. Voici pourquoi nous le pensons. Lorsque le faubourg de Mégara fut enlevé par Scipion (§ 117), les Carthaginois de ce quartier s'enfuirent précipitamment *à Byrsa,* comme si tout le reste de la ville était pris (*φυγὴ ταχεῖα τῶν Καρχηδονίων ἐς τὴν Βύρσαν ἦν ὡς τῆς ἄλλης πόλεως ἁλούσης*). La panique gagne le corps d'armée qui campait à 5 stades en dehors des murs, près du lac de Tunis; ils abandonnent leurs retranchements et courent s'enfermer avec les autres *dans Byrsa* (*καὶ ἐς τὴν Βύρσαν ὁμοῦ τοῖς ἄλλοις ἀναδραμεῖν*). Si l'on entend dans ces deux phrases Byrsa de l'acropole même, on admettra donc que le *τριπλοῦν τεῖχος* fut laissé, dans cette occasion, à la merci de l'ennemi, qui, heureusement, à la faveur de la nuit, ne s'en serait pas aperçu; puis, le premier moment de terreur

passé, le *τριπλοῦν τεῖχος* aurait retrouvé ses défenseurs. Rien de tout cela n'aurait l'ombre de la vraisemblance. La peur livra à Scipion un faubourg et un camp situés *extra muros;* mais, derrière la triple enceinte, les fuyards carthaginois durent retrouver leur sang-froid : là, ils se sentaient parfaitement en sûreté. La preuve qu'on ne s'était point sauvé jusque dans l'acropole, mais | seulement dans la vieille ville, nous la rencontrons dans la première phrase du § 119 : Ὁ *δὲ Σκιπίων τὸν μὲν χάρακα τῶν ἐχθρῶν, ὃν τῇ προτέρᾳ καταλελοίπεσαν ἐς τὸ ἄστυ φεύγοντες, ἐνέπρησεν*. D'où il résulte que *ἐς τὴν* Βύρσαν et *ἐς τὸ ἄστυ* sont ici deux expressions synonymes. La mince autorité de Zonaras vient encore donner quelque appui à notre conclusion. Racontant, un peu à sa manière, les mêmes événements dont il s'agit ici, il emploie les expressions que voici : Τ*ὴν μὲν ἄλλην πόλιν ἐξέλιπον, εἰς δὲ τὸν* Κ*ώθωνα τήν τε* Β*ύρσαν κατέφυγον*. Or on ne peut admettre que les assiégés se réfugièrent dans le Cothon et dans Byrsa qu'à condition de prendre Byrsa comme le nom de la ville centrale; car, sans cela, le port et l'acropole n'ont point de communications.

Un passage de Strabon fournit encore un argument dans le même sens. « Les Carthaginois, dit-il (XVII, 15, p. 832), après s'être réfugiés dans Byrsa, construisirent, dans l'espace de deux mois, une flotte de 120 vaisseaux pontés et, voyant l'entrée de leur port bouchée, creusèrent une autre entrée » (*τότε καίπερ ἤδη συμπεφευγότες εἰς τὴν* Β*ύρσαν, ἐν διμήνῳ κατεσκευάσαντο ναῦς ἑκατὸν εἴκοσι καταφράκτους, καὶ τοῦ στόματος τοῦ* Κ*ώθωνος φρουρουμένου διώρυξαν ἄλλο στόμα*). Il est évident que Byrsa ne signifie pas ici l'acropole. En considérant ce résultat comme acquis, on peut se rendre compte d'une expression d'Appien qu'on serait tenté, dans le premier moment, de condamner comme inexacte : Τ*ὰ δὲ πρὸς μεσημβρίαν* ⟨*καὶ*⟩ *ἐς ἤπειρον, ἔνθα καὶ ἡ* Β*ύρσα ἦν ἐπὶ τοῦ αὐχένος, τριπλῷ τείχει* (§ 95). Byrsa, la vieille ville, devait être bornée, en effet, du côté du continent, vers l'isthme, par la triple enceinte; on n'en pourrait pas dire autant de Byrsa, acropole qui était située à peu de distance du rivage de l'est, et pas du tout *ἐπὶ τοῦ αὐχένος*[1].

[1] Cf. encore Servius, in *Aeneid.*, I, 368 : « Carthago antea speciem habuit duplicis oppidi, quasi aliud alterum complecteretur; cujus interior pars *Byrsa* dicebatur, exterior *Magalia*. Hujus rei testis est Cornelius Nepos, in eo libro qui Vita illustrium inscribitur. » (*Magalia* = Μέγαρα.)

Dans le système que nous présentons — à titre, du reste, purement hypothétique — nous aurons, au sud du τριπλοῦν τεῖχος et à l'ouest des ports, un faubourg assez considérable, enfermé dans une enceinte qui se reliait à celle du port | marchand. Cette enceinte se composait d'un simple mur, faible et bas, selon Appien, qui se détachait (nous ne saurions dire en quel endroit) de la triple enceinte, en formant un angle. Il est supposable qu'elle suivait, dans une partie de son développement, ce pli de terrain qu'on voit marqué sur le plan, à peu près dans la direction N. O.-S. E., et qui commence un peu au-dessus de *Douar-el-Schat,* se dirigeant presque en ligne droite vers l'entrée du port marchand. Le lac de Tunis devait s'étendre, à cette époque, bien au delà, vers le nord, de ses limites actuelles, et mouiller tout du long le pied de ce mur; par suite, la langue devait commencer beaucoup plus au nord que maintenant, à la hauteur de la partie méridionale du port marchand. Si tel était vraiment l'état des lieux, 1° la description suivante, jusqu'ici incomprise, devient intelligible : Γωνία δ' ἡ παρὰ τὴν γλῶσσαν ἐκ τοῦδε τοῦ τείχους ἐπὶ τοὺς λιμένας περιέκαμπτεν, ἀσθενὴς ἦν μόνη καὶ ταπεινὴ, καὶ ἠμέλητο ἐξ ἀρχῆς (App., § 95, *s. fin.*); 2° rien de plus clair que l'exposé suivant (§ 99) : Κυνὸς δ' ἦν ἐπιτολὴ, καὶ τὸ Κενσωρίνου σΊρατόπεδον ἐνόσει, σΊαθμεῦον ἐπὶ λίμνῃ σΊαθεροῦ καὶ βαρέος ὕδατος καὶ ὑπὸ τείχεσι μεγίσΊοις, οὐ καταπνεόμενον ἐκ τῆς θαλάσσης. « C'était l'époque de la canicule; une épidémie régnait dans l'armée de Censorinus, par suite de son stationnement sur un lac d'eau stagnante et aux exhalaisons malsaines, au pied de hautes murailles qui empêchaient la brise de mer de souffler sur la flotte. » On chercherait vainement à concilier avec ces deux textes l'hypothèse que le lac de Tunis n'a pas été refoulé vers le sud depuis l'an 146 avant J.-C.

On n'a rien de nouveau à dire sur l'acropole de Carthage, bien décrite par Beulé. Beulé a restauré aussi, à la suite de ses fouilles, les ports de Carthage; Jal et Daux[1] ont parfaitement montré l'impossibilité de sa restauration. Il ne paraît pas y avoir de doute sur l'emplacement qui est assigné au Cothon sur les plans modernes de Carthage. En dehors de cela, on sait qu'il n'était pas entière-

[1] Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* art. CARTHAGE (L'antique port de). Daux, *Emporia phéniciens,* pp. 188 et 300.

ment rond et qu'il avait une partie carrée : *Ὁ δὲ Ἀσδρούϐας νυκτὸς ἐνεπίμπρη τὸ μέρος τοῦ | Κώθωνος τὸ τετράγωνον. Ἐλπίσας δ' ἔτι τὸν Σκιπίωνα ἐπιθήσεσθαι, καὶ πρὸς τόδε τῶν Καρχηδονίων ἐπεστραμμένων, ἔλαθε Λαίλιος ἐπὶ θάτερα τοῦ Κώθωνος ἐς τὸ περιφερὲς αὐτοῦ μέρος ἀνελθών* (App., § 127). Il faudrait se décider à ne plus tracer, jusqu'à nouvel ordre, les contours du Cothon sur les plans qu'on publiera de Carthage.

Le lecteur, nous le craignons, ne quittera pas ce trop long et laborieux mémoire sans éprouver quelque désappointement. Il désirerait peut-être nous voir donner maintenant un corps à nos déductions en dessinant à notre tour sur la carte quelque tracé des fortifications de la Carthage punique. N'en est-il donc aucun que nous considérions comme plus particulièrement d'accord avec les textes et les fouilles, comme pouvant être restitué avec l'espoir de s'approcher dans quelque mesure de la vérité ? Peut-être saurions-nous, après tout, comme un autre, imaginer un tracé élégant, *possible*, d'un développement égal à celui que tel ou tel des anciens attribuait aux murs de Carthage[1]. Nous n'avons eu garde de céder à une aussi dangereuse tentation. A peine est-on assuré de bien connaître l'orientation générale de ces murs; quant à des points de départ fixes, où en a-t-on ? Il n'est que sage, en pareil cas, de s'abstenir de paraître trop bien renseigné. Dureau de la Malle (voyez le plan) semblerait, à première vue, avoir retrouvé toutes les diverses enceintes dont était munie la capitale punique : fondations romaines ou byzantines lui servent, sans qu'il s'en doute, de points de repère; il interprète les textes à sa manière, qui n'est pas toujours la bonne; enfin, le désir de bien faire aidant, il restaure une fortification des plus compliquées, logique peut-être, certainement de fantaisie. Elle a été souvent reproduite et copiée fidèlement jusqu'à ces derniers jours[2], et l'on nous dit que nous avons là les fortifications restaurées de Carthage. Il faut se défier d'un pareil tracé : il n'a rien d'authentique; et, pour notre part, nous sommes d'avis qu'il faut détruire cette Carthage-là.

[1] Les anciens ne s'accordaient pas sur le périmètre de Carthage. Voyez les textes chez Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 38 et suiv.

[2] Voyez par exemple le plan Caillat.

PLAN DE CARTHAGE ET DE LA PENINSULE.

II.



Imprimerie Nationale.

ARTICLES

INSÉRÉS

DANS LE DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES.

ARTICLES

INSÉRÉS

DANS LE DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS

GRECQUES ET ROMAINES[1].

ATRAMENTARIUM ou ATRAMENTALE[2] (Μελανδοχεῖον, μελανδόχον[3], ἄγγος μελανδόκον[4], βροχίς[5]). — Termes qui désignent l'encrier en général, indépendamment de la forme qu'il peut présenter. On a retrouvé à Pompéi, et l'on conserve au musée de Naples, des encriers communs, en terre cuite (fig. 619). Celui de même matière que reproduit la figure 620 était déposé dans un tombeau du cimetière de Calliste à Rome, et contenait encore, lors de la découverte, de l'encre desséchée[6]. Le musée de Naples possède d'autres encriers, en bronze, plus ou moins ornés; celui que reproduit la figure 621, est décoré de figures en argent damasquiné sur ses côtés et en or sur la plate-forme supérieure[7]; ils possédaient ordinairement un couvercle. Souvent, comme on le voit dans la même figure et dans la suivante (fig. 622), tirée d'une peinture de Pompéi[8], deux encriers de même taille sont accouplés, soudés ensemble; l'un était destiné à contenir l'encre noire [ATRAMENTUM], tandis que l'autre était réservé pour l'encre rouge [CINNABARIS]. A Byzance, où les empereurs se servaient exclusivement d'encre

[1] Paris, Hachette, M D CCC LXXV et M D CCC LXXXII.

[2] Vet. auct. glossaria a Labbaeo collecta.

[3] Pollux, X, 60.

[4] *Anthol. Pal.*, VI, 68, 5; cf. VI, 66, 9; *Etym. magn.*, p. 282, 1.

[5] *Anthol. Pal.*, VI, 295, 4.

[6] Boldetti, *Osservaz. sopra i cimiteri crist. di Roma*, 1720, p. 329.

[7] *Bullet. archeol. Napolet.*, I, pl. VII; Martorelli, *De regia theca calamaria*, Napl. 1756.

[8] *Pitt. d'Ercolano*, t. II, p. 55; *Mus. Borb.*, I, 12, 1.

rouge pour signer les actes officiels [1], le vase qui contenait l'encre impériale s'appelait *τὸ κανικλεῖον* (*caniculus*), et le fonctionnaire à la garde duquel il était confié prenait le titre de *ὁ ἐπὶ τοῦ κανικλείου* [2].

Par profession ou par goût, certaines personnes ne sortaient pas sans une écritoire pendue à la ceinture [3]. Aussi ces objets étaient-ils souvent munis d'anses ou d'anneaux. L'écritoire renfermait à la fois l'encrier et les roseaux [4]. « Les Grecs la nomment, nous dit saint Jérôme [5], *καλαμάριον*, *atramentarium, atramentum.* » Et il ajoute : « *Multi significantius thecas vocant, ab eo quod thecae sint scribentium calamorum.* » Le mot *theca* sert à désigner l'écritoire des « notaires » dans un curieux passage d'Ammien Marcellin [6]. Martorelli [7], en citant un texte grec tout semblable, où elle est appelée *καλαμάριον*, a, par cet heureux rapprochement, confirmé pleinement le témoignage de saint Jérôme. Il est fort probable que les termes *theca,* ou *theca calamaria,* chez Martial [8] et chez Suétone [9], ont déjà cette même signification, que nous leur retrouvons, certainement, un peu plus tard.

La *theca calamaria* se porte, aujourd'hui encore, dans tous les pays orientaux [10]. Ceux qui l'ont vue à la ceinture de Turcs ou de Juifs, à Constantinople, rapportent que c'est une boîte, de forme parallélépipédique, mesurant à peu près un pied de long, et que, à défaut de règle [CANON], elle sert pour tirer des lignes. S'il en est ainsi, pourquoi refuser d'admettre [11] que l'écritoire ait pu être

[1] Montfaucon, *Recensio palaeogr. gr.*, I (p. III de la *Paléographie*).

[2] Act. concil. Constant. IV (an. 870), p. 1379 C Labbé, p. 1106 D Hardouin; Anast. Biblioth. Interpret. *Synod. octav. general.*, act. 10, p. 175 A (éd. Migne), note; Du Cange, *Gloss. med. et inf. graec.*, s. v. *κανίκλειον*.

[3] Petr., *Sat.*, 102.

[4] *Anthol. Pal.*, VI, 65, 9-10.

[5] *Comment. in Ezech.*, IX, 2; cf. Orig. *Hexap. Ezech.*, IX, 2, et commentaire sur ce passage; voir aussi Du Cange, *Gloss. med. et inf. graec.*, s. v. *καλαμάριον*.

[6] XXVIII, 4, p. 407 Gronov.; *op. l.*, t. I, p. 183-184.

[7] *Act. concil. Chalc.* (en 451), p. 129 C Labbé, p. 94 D Hardouin.

[8] XIV, 19.

[9] *Claud.*, § 35.

[10] De même Lesage, *Diable boiteux,* chap. XVII : « Il a un grand registre sous son bras, une écritoire pendue à sa ceinture. »

[11] Comme font Du Cange, *Gloss. med. et inf. graec.*, append. s. v. *κανίκλειον*, et Martorelli, *l. l.*, I, p. 191.

appelée aussi *κανών*? Nous considérons donc comme parfaitement authentique le texte suivant de Clément d'Alexandrie, qui est une description exacte de « l'écritoire » : *καὶ κανόνα ἐν ᾧ τό τε γραφικὸν μέλαν καὶ σχοῖνος ᾗ γράφουσι* [1].

Sur un marbre des catacombes [2] qui, à en juger, en l'absence d'inscription, par les emblèmes qu'il porte, dut recouvrir la sé-

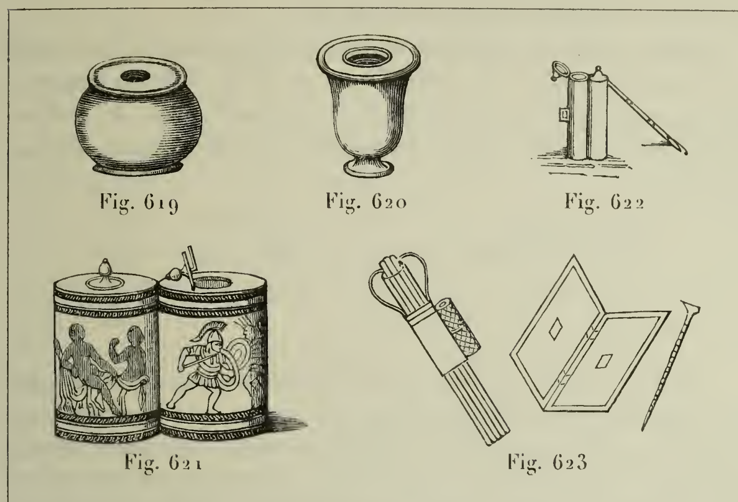


Fig. 619 Fig. 620 Fig. 622

Fig. 621 Fig. 623

pulture d'un LIBRARIUS, on voit, à côté d'un diptyque et d'un style, un encrier attaché à un paquet de roseaux (fig. 623).

ATRAMENTUM LIBRARIUM, ou simplement *atramentum* (on trouve encore *atramentum scriptorium* [3], *atramentum quo ad scribenda volumina utuntur* [4]); en grec *μέλαν*, *μέλαν γραφικόν*, *μέλαν ᾧ γράφομεν*; en grec byzantin : *μελάνιον*, *ἀτέραμνον* [5] et *ἔγκαυστον*, qui a donné le latin post-classique *encaustum*. — Encre noire.

Le nom générique *atramentum* désignait toute espèce de *noir*. Il faut prendre garde de confondre avec l'encre l'*atramentum suto-*

[1] *Strom.*, VI, 4, 36, p. 269, 8 Sylburg.
[2] Perret, *Catac. de Rome*, t. V, pl. LXXIII, 6.
[3] Cels., VIII, 4.
[4] Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 6, 41.
[5] Glossaria a Labbaeo collecta.

rium[1], appelé aussi *chalcanthum*[2] (*μελαντηρία*[3]), noir des cordonniers ou noir de cuivre; ou encore l'*atramentum tectorium*[4] (*μέλαν κατάκολλον*[5]), noir des peintres. C'est à l'*atramentum tectorium* et avec un pinceau qu'ont été tracées plusieurs inscriptions rencontrées dans les cimetières[6]. A celui de Calliste, à Rome, Boldetti[7] trouva un petit vase d'argile [ATRAMENTARIUM], dans lequel était encore une matière noire desséchée, paraissant avoir servi à écrire une inscription dans le voisinage.

L'encre dont les anciens se servaient ordinairement pour écrire sur le papyrus était une sorte d'*encre de Chine.* Elle était composée de noir de fumée, provenant de la combustion de résines, mêlé à de la gomme[8]. Selon Dioscoride[9], les proportions étaient, en poids :

Noir de fumée	75
Gomme	25
	100

Vitruve[10] décrit le mode de préparation du noir de fumée destiné spécialement à la fabrication de l'encre. « On bâtissait une chambre voûtée comme une étuve; les murs et la voûte étaient revêtus de marbre poli. Au-devant de la chambre, on construisait un four qui communiquait avec elle par un double conduit. On brûlait dans ce four de la résine ou de la poix, en ayant soin de bien fermer la bouche du four, afin que la flamme ne pût s'échapper au dehors et se répandît ainsi, par le double conduit, dans la chambre voûtée; elle s'attachait aux parois et y formait une

[1] Cic., *Ad fam.*, IX, 21; Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 11, 112 et 114; cf. XXXV, 6, 43 : « Fit etiam (atramentum) apud infectores ex flore nigro, qui adhaerescit aereis cortinis. »

[2] Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 11, 114; Cels., V, 1; cf. Dioscor., V, 114.

[3] Lucian., *Catapl.*, 15; Dioscor., V, 118; *Larg. comp.*, 76.

[4] Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 6, 43 : « Omne autem atramentum sole perficitur, librarium gumme, tectorium glutino admixto. » Cf. Vitruv., VII, 10, 3.

[5] Aen. Tact., *Comm. polior.*, XXI, 10.

[6] Lupi, *Severae epitaph.*, 1734, p. 38; Cavedoni, *Due cimit. crist. di Chiusi*, Modena, 1853, p. 63.

[7] *Osservaz. sopra i cimiteri cristiani di Roma*, 1720, p. 329.

[8] Vitr., VII, 10; Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 6, 41-43; Dioscor., V, 182.

[9] *L. l.*

[10] *L. l.*

suie très fine, qu'on ramassait ensuite[1]. » Il suffisait d'exposer le mélange de noir de fumée et de gomme à l'action du soleil[2] pour le dessécher, et l'on obtenait ainsi l'encre sous forme solide, comme nos bâtons d'encre de Chine. Lorsqu'on voulait écrire, il fallait délayer l'encre dans l'eau, de la même façon qu'on broie les couleurs. Démosthène[3] nous représente Eschine enfant, broyant l'encre dans l'école de son père (τὸ μέλαν τρίϐων). On lit dans une épitaphe, trouvée à Caesarea (Cherchell), chef-lieu de la Maurétanie Césarienne[4] : « *Haec cum scriberem, lacrimis atramentum temperavi*[5]. »

Quelques gouttes d'encre antique s'étaient conservées au fond d'un encrier, découvert à Pompéi au milieu du siècle dernier[6]. Winckelmann a vu cette encre épaisse comme de l'huile, mais avec laquelle, cependant, il était encore possible d'écrire[7]. Elle ne fut pas, alors, soumise à l'analyse chimique. L'exactitude des renseignements que nous ont laissés les anciens sur la composition de leur encre n'a été, enfin, démontrée scientifiquement[8] que lors des expériences faites par H. Davy, vers 1820, sur les papyrus d'Herculanum.

Cette encre au noir de fumée se laissait facilement effacer. On connaît l'épisode suivant, rapporté par Athénée[9]. Un jour, Alcibiade, supplié par Hégémon de venir à son secours, entre, à la tête d'une troupe nombreuse, dans le Métroon, et, mouillant son doigt, efface l'acte d'accusation qui y était déposé contre son protégé. Ordinairement, on se servait d'une éponge pour faire disparaître l'écriture : de là l'épithète *deletilis*, donnée par Varron[10] à l'éponge. Auguste répond à ceux qui lui demandent des nouvelles

[1] Traduction de H. Géraud, *Essai sur les livres dans l'antiquité*, Paris, 1840, p. 48-49.

[2] Plin., *l. l.*

[3] *Pro cor.*, § 258, p. 313; cf. Phil. Byz., p. 102 *Vet. Mathem.*: Χαλκοῦ δὲ ἄνθους τριφθέντος ὥσπερ ἐν ὕδατι τὸ μέλαν.

[4] Léon Renier, *Inscr. de l'Algérie*, n° 3981; *Bullet. archéol. de l'Athenæum français*, II, p. 31.

[5] Cic., *Ad Quint. fr.*, II, 14 [15 b] : « atramento temperato ».

[6] Paderni en fait mention dans les *Philosophical Transactions*, 1756, p. 508.

[7] Winckelmann, *Werke*, II, p. 127.

[8] *Philos. Trans.*, 1821, 2e partie, p. 198 et 205.

[9] IX, p. 407 c.

[10] Ap. Non., II, 212, p. 96 Mercier.

de sa tragédie d'Ajax : « *Ajacem suum in spongiam incubuisse*[1]. » C'est à cause de cet usage que l'on voit figurer l'éponge parmi les instruments du copiste dans plusieurs épigrammes de l'Anthologie[2]. Naturellement, plus l'écriture était récente, plus elle était facile à éponger[3].

Selon Pline, pour rendre l'encre à peu près indélébile, il ne fallait que la délayer dans le vinaigre, au lieu d'eau. Cette assertion se trouve confirmée par les résultats de la chimie moderne[4]. Pline affirme encore, mais ici nous cessons d'être son garant, qu'un livre écrit avec une encre mêlée d'absinthe est à l'abri des animaux rongeurs[5].

« Quant à la composition de notre encre, disent les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*[6], elle était inconnue aux anciens, ou du moins n'en usaient-ils que pour teindre en noir leurs cuirs. » M. Géraud, l'un des derniers, s'est fait l'écho de cette opinion erronée. « L'encre des anciens, dit-il[7], a été en usage jusqu'au XIIe siècle, époque où a été inventée celle dont on se sert aujourd'hui. » Il est reconnu maintenant que, déjà au IIIe ou même au IIe siècle après J.-C., on se servait communément d'encre à base métallique, du moins pour écrire sur le parchemin. La preuve en est que la première écriture des plus anciens palimpsestes est sensible à l'action de la teinture de noix de galle et de l'ammoniaque sulfurée[8]. Mais c'est à tort que Martianus Capella, auteur du Ve siècle, est cité[9] comme le premier qui ait fait mention de l'emploi de la noix de galle dans la fabrication de l'encre[10]. Un texte resté jusqu'à présent inaperçu de tous ceux qui ont traité de

[1] Suet., *Aug.*, 85; cf. *Calig.*, 20; Auson., *Ep.*, 7, et d'autres textes cités à l'article PALIMPSESTUS.

[2] *Anthol. Pal.*, VI, 295, 2; 65, 7-8; 66, 7.

[3] Mart., IV, 10.

[4] Girardin, *Chimie appliquée aux arts*, t. III, p, 87 : « La meilleure encre indélébile est l'encre de Chine, délayée dans de l'acide chlorhydrique ou dans de l'acétate acide de manganèse. »

[5] *Hist. nat.*, XXVII, 7, 52; cf. Dioscor., III, 28.

[6] T. I, p. 541.

[7] *L. l.*

[8] Davy, dans les *Philos. Trans.*, 1821, 2e part., p. 205, et F. J. Mone, *Lateinische und griechische Messen*, Francf., 1850, p. 163.

[9] Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, Leipz., 1871, p. 140.

[10] Mart. Capella, III, 225, p. 228, éd. Kopp : « gallarum gummeosque commixtio. »

l'encre chez les anciens nous montre que la réaction de la noix de galle sur les sels de cuivre, sinon sur ceux de fer, était utilisée bien avant l'ère chrétienne. Philon de Byzance dit à propos de l'envoi de messages secrets : « On écrit sur un feutre neuf. . . avec une infusion de noix de galle concassée. Les lettres, en séchant, deviennent invisibles. Mais, après avoir fait dissoudre dans l'eau de la *fleur de cuivre,* de la même façon qu'on délaye l'encre, et avoir trempé une éponge dans la dissolution [1], il n'y a qu'à passer l'éponge sur les caractères pour les voir apparaître. »

Les anciens connurent aussi l'encre de sèche ou *sépia* [2]. On en fit surtout usage en Afrique [3].

On trouvera, à l'article spécialement consacré à l'encre rouge [CINNABARIS], quelques détails sur les encres de fantaisie et les encres sympathiques.

BIBLIOGRAPHIE. Outre les ouvrages cités dans le cours de l'article : Caneparius, *De atramentis,* Londres, 1660; Montfaucon, *Palaeographia graeca,* Paris, 1708, p. 2 et suiv.; Boot, *Notice sur les manuscrits trouvés à Herculanum,* Amsterdam, 1841, p. 25-29; Krause, article ATRAMENTUM dans la *Real-Encyclopaedie* de Pauly, 2e éd., p. 2039.

CHRYSOGRAPHIA (Χρυσογραφία) [4]. Dessin ou écriture en or. — Dans l'antiquité on a écrit et dessiné en or (ou en argent) principalement sur métal, sur étoffe et sur parchemin. Les procédés ont dû nécessairement varier et être appropriés à chaque matière; toutefois les mêmes expressions, par lesquelles on trouve désignés les figures, lettres ou ornements ainsi tracés, sur quelque fond qu'ils fussent appliqués (*χρυσογραφία, χρύσια γράμματα, χρυσογραφεῖς ἐμβάδες, scuta chrysografata,* etc. [5]) indiquent entre tous

[1] Phil. Byz., p. 102 *Vet. Mathem. :* *Γράφονται δὲ ἐπιστολαὶ εἰς καυσίαν καινὴν... κικίδος θλασθείσης καὶ ἐν ὕδατι βραχείσης· ξηρανθέντα δὲ τὰ γράμματα ἄδηλα γίνεται. Χαλκοῦ δὲ ἄνθους τριφθέντος ὥσπερ ἐν ὕδατι τὸ μέλαν, καὶ ἐν τούτῳ σπόγγου βραχέντος, ὅταν ἀποσπογγισθῇ τούτῳ, φανερὰ γίνεται.*

[2] Pers., III, 12-13; Auson., *Ep.,* 7; comp., malgré une contradiction apparente, Plin., *Hist. nat.,* XXXV, 6, 43.

[3] Schol. Pers., III, 12-13.

[4] Dans le *Dictionnaire,* cet article a trois sections. Les deux premières, traitant du dessin en or sur métal et sur étoffe, sont de M. E. Saglio.

[5] Voyez des exemples cités aux notes 22, 38, 42, 43*; *Anthol. Pal.,* V, 158 : *ζώνιον ἐξ ἀνθέων ποικίλον χρύσια γράμματ' ἔχον*; Virg., *Aen.,* III, 483 : « picturatas auri subtemine vestes; » Ovid., *Met.,* III, 556 : « pictis intextum vestibus

* Dans les sections I et II.

une ressemblance, qui consiste, croyons-nous, dans l'imitation des effets de la peinture sur une surface unie, opposés ainsi aux ornements qui se détachent sur le fond, en relief plus ou moins saillant, comme dans les ouvrages de la toreutique [*Dict. des antiq.*, CAELATURA, p. 801 et suiv., 806 et suiv.].

III. Il est peu probable en soi qu'on ait jamais écrit, sinon peut-être dans quelque cas exceptionnel, avec une encre aussi précieuse que l'encre d'or sur une matière offrant aussi peu de garanties de durée que le papier de papyrus; et, en fait, il n'en a pas été cité d'exemple précis, que nous sachions. Les premiers volumes à lettres d'or furent en peaux d'animaux préparées comme on savait le faire avant l'invention du parchemin. La tradition rapporte que, lorsque le grand prêtre Éléazar envoya à Ptolémée Philadelphe le texte des livres sacrés des Hébreux, les Septante déroulèrent devant le roi émerveillé des volumes faits de peaux d'une remarquable finesse, collées au bout l'une de l'autre avec une habileté telle que la soudure était invisible, et qui étaient écrits en caractères d'or [1]. Il existait dans le trésor d'un temple de Sicyone au IIe siècle avant J.-C., au rapport de Polémon le Périégète, un livre écrit en lettres d'or et qu'avait consacré la poétesse Aristomaché, d'Érythrée, à la suite d'une victoire remportée par elle aux jeux Isthmiques [2]. Ce livre devait être un livre vrai — soit en cuir, soit en parchemin, suivant l'époque où aura vécu Aristomaché — et non pas une offrande en or imitant la forme d'un livre. Il n'était pas bien rare, en Grèce, de consacrer des livres dans les temples; ainsi, par exemple, avait fait Héraclite pour son livre *Sur la nature,* qui fut conservé longtemps dans le temple de Diane à Éphèse. Gorgon, cité par Athénée comme au-

aurum;» etc. Sur le mot *Chrysographia,* Reuvens, *Lettres à M. Letronne,* III, p. 67; Letronne, *Lettres d'un antiquaire,* p. 517; Ottf. Müller, *Handbuch der Archäologie,* § 311, éd. de Welcker, 1848.

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, XII, 10 : *Παρῆλθον μετὰ διφθερῶν αἷς ἐγγεγραμμένους εἶχον τοὺς νόμους χρυσοῖς γράμμασιν.* Cf. Pseudo-Arist., XXIX, p. 286 : *Ἐν αἷς (διφθέραις) ἡ νομοθεσία γεγραμμένη χρυσογραφίᾳ τοῖς Ἰουδαϊκοῖς γράμμασι*; et Georg. Syncell., p. 272 B (éd. de Paris) : *Σὺν ταῖς ἱεραῖς βίβλοις ἐχρυσογραφημέναις.*

[2] Plutarch., *Quaest. conviv.*, V, II, 9, citant Polémon d'Athènes *Περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς Θησαυρῶν* : *Ἐν τῷ Σικυωνίῳ θησαυρῷ χρυσοῦν ἀνεκεῖτο βιβλίον Ἀριστομάχης ἀνάθημα τῆς Ἐρυθραίας ποιητρίας, Ἴσθμια νενικηκυίας.*

teur d'un ouvrage sur les *Fêtes de Rhodes*, écrivain d'époque d'ailleurs indéterminée, dit que, dans le temple d'Athéné à Lindos, la septième Olympique de Pindare était consacrée en lettres d'or [1]. A rapprocher ce texte des exemples précédents, il n'est guère douteux que ce ne fût aussi sous forme de livre à caractères d'or. L'empereur Néron ambitionna pour ses œuvres le même honneur qui avait été fait à l'ode du grand lyrique grec. Au témoignage de Suétone [2], certaine partie de ses poésies, qui avait obtenu un grand succès lors de la lecture au théâtre, fut dédiée en lettres d'or à Jupiter Capitolin. Au second siècle de notre ère, la chrysographie des manuscrits semble être devenue déjà une industrie assez répandue. Le jurisconsulte Gaïus [3], discutant sur des points de droit qui se rattachent à l'usucapion et à la possession de bonne foi, imagine l'espèce suivante : quelqu'un ayant écrit en lettres d'or sur du papier ou parchemin appartenant à autrui. C'est alors que Charax, un de ces philosophes qui prétendaient ramener les antiques légendes aux proportions des événements de la vie journalière, expliquait [4] que la « toison d'or » n'était autre chose qu'un livre en peau dans lequel se trouvait copiée une « méthode pour écrire en or » : d'où l'on peut tirer, sans hésiter, la conclusion que, du

[1] Schol. in Pind., Olymp. VII, *init.* : *Ταύτην τὴν ᾠδὴν ἀνακεῖσθαί φησι Γόργων ἐν τῷ τῆς Λινδίας Ἀθηνᾶς ἱερῷ χρυσοῖς γράμμασιν.*

[2] *Nero*, 10 : « Recitavit et carmina, non modo domi, sed et in theatro, tanta universorum laetitia, ut ob recitationem supplicatio decreta sit *eaque pars carminum aureis litteris Jovi Capitolino dicata.* »

[3] *Institut.*, II, 77 : « Quod in chartulis sive membranis aliquis scripserit, lices *aureis litteris*, meum esse, quia literae chartulis sive membranis cedunt. »

[4] Cit. ap. Eustath. in Dionys. Perieget., p. 232, l. 13 (Bernhardy, *Geograph. minor.*) : *Τὸ χρυσοῦν δέρμα μέθοδον εἶναι χρυσογραφίας, μεμβράναις ἐμπεριειλημμένην*; cf. Suidas, s. v. *Δέρας : βιβλίον ἦν ἐν δέρμασι γεγραμμένον περιέχον ὅπως δεῖ γίνεσθαι διὰ χημείας χρυσόν.* Montfaucon (*Palaeographia graeca*, p. 5) communique diverses recettes grecques, qu'il avait copiées dans des manuscrits de la Renaissance, pour faire de l'encre d'or. On trouvera l'indication de nombreuses autres recettes du même genre chez Wattenbach, *op. cit.*, p. 209 sq.; Rockinger, *Zum Baierischen Schriftwesen im Mittelalter*, 1re part., p. 48 (extrait des Mémoires de l'Académie de Munich, 1872); Caneparius, *De atramentis* (1660), p. 367 et s.; Du Cange, *Glossar. s. v.* AURIGRAFUS et *χρυσογραφία*; Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne*, p. 45 et s., etc. Il y en a encore beaucoup d'autres inédites dans les manuscrits. Ce ne serait pas d'ailleurs chose aisée que de déterminer le rapport qui existe entre ces recettes du moyen âge et celles qui ont pu être en usage dans l'antiquité.

temps de Charax, de telles méthodes avaient cours dans le monde gréco-romain.

Une mode dont l'origine remonte sans doute beaucoup plus haut commença à faire fureur au IIIe siècle. On employait beaucoup, dès les temps antérieurs, le brocart d'or sur fond d'étoffe couleur pourpre[1]. Un luxe très aristocratique consista ensuite à posséder des manuscrits en parchemin teint en pourpre, à écriture d'or et d'argent. Maximin enfant, le même qui devint quelques années plus tard empereur et est connu sous le nom de Maximin le Jeune, reçut en cadeau d'une de ses tantes, lorsqu'on lui choisit un précepteur, les œuvres complètes d'Homère en or sur parchemin pourpre[2]. Ce ne fut point la seule fois qu'on fit pour les poèmes homériques les frais de dispendieuses transcriptions. Au dire de l'historien byzantin Malchos, cité par Zonaras[3], il périt, dans l'incendie qui dévora sous l'empereur Basilisque (474-477) la grande bibliothèque de Constantinople, un manuscrit d'une sorte bien singulière : c'était, dit-on, un intestin de dragon, de cent-vingt pieds de long, sur lequel étaient écrites en or l'*Iliade* et l'*Odyssée* entières. Ce manuscrit, unique en son genre, remontait-il jusqu'au IIIe siècle, ou même plus haut? Il n'est pas possible de le dire au juste; l'incertitude est limitée, en tout cas, à deux ou trois siècles. Dans la remarquable lettre, dit M. Wattenbach[4], où Théonas, probablement évêque d'Alexandrie, donne au major-dome-major Lucien des indications sur la manière dont il doit s'y prendre pour bien disposer l'empereur, c'est-à-dire, à ce qu'on peut supposer, Dioclétien, en faveur des chrétiens, il lui fait la recommandation suivante au sujet de la bibliothèque du Palais[5] :

[1] Chaussures de Démétrius Poliorcète (note 43)*; manteau d'Énée chez Virgile, *Aen.*, IV, 264; cf. III, 483; Nemes., *Cyneg.*, 91; Paulin., *Vit. Martini*, l. II.

[2] Jul. Capitolin., *Maxim. jun.*, IV, 4 : «Cum grammatico daretur, quaedam parens sua libros Homericos omnes *purpureos* dedit *aureis literis scriptos.*»

[3] Lib. XIV, ch. II (t. III, p. 256, éd. Dindorf; t. II, p. 52 D, éd. Paris) : *Δράκοντος ἔντερον ἔχον ἐγγεγραμμένα... χρυσοῖς γράμμασι τὰ τοῦ Ὁμήρου ποιήματα*; cf. Georg. Cedren., p. 351 C : *Τὸ τοῦ δράκοντος ἔντερον... ἐν ᾧ ἦν γεγραμμένα ἥ τε Ἰλιὰς καὶ ἡ Ὀδύσσεια χρυσέοις γράμμασι, μετὰ καὶ τῆς ἱστορίας τῆς τῶν ἡρώων πράξεως.*

[4] *Op. cit.*, p. 108.

[5] D'Achery, *Spicileg.*, XII, 549 (III, 189, 2e édit.) : «Veteres item codices pro

* Même article, section I, p. 1137.

« Ne faites copier de volumes entiers sur parchemin pourpre et à l'encre d'or que sur l'ordre formel du prince. » A partir de Constantin le Grand, c'est surtout pour les livres du Nouveau Testament que les libraires déploient toute la magnificence dont l'art de la calligraphie était alors susceptible. L'empereur Constantin lui-même fit cadeau à saint Nicolas, évêque de Myre, d'un livre d'Évangiles en lettres d'or [1]; et plusieurs de ses successeurs passent pour avoir commandé, à son exemple, à des chrysographes des copies de l'Écriture sainte [2]. « Dans les manuscrits [3] qui nous restent (de Publilius Optatianus Porfyrius, versificateur du temps de Constantin), certaines lettres sont écrites au minium, et, au milieu d'un texte à l'encre ordinaire, forment par leur réunion des dessins rouges sur fond noir; elles figurent des lignes droites, des polygones, des chiffres, et jusqu'à un navire avec son gouvernail et ses rames. La préface d'Optatianus nous apprend que jadis, dans la prospérité, il avait adressé à l'empereur des poésies dont l'exécution était bien autrement luxueuse : « Ostro tota nitens argento auroque, coruscis Scripta notis, picto limite dicta notans », etc. On voit là un usage différent de ceux qui ont été indiqués dans les lignes ci-dessus, de l'encre d'or et de l'encre d'argent. Dans les manuscrits pourpre d'Optatianus, les dessins, au lieu de se détacher en rouge sur fond noir, devaient cette fois ressortir en or au milieu de l'écriture d'argent. Sur parchemin pourpre, on n'écrivait point avec l'encre ordinaire, qui, loin de briller, n'aurait même pas été visible. Les Pères de l'Église grecque et latine du IVe et du Ve siècle se sont élevés souvent contre cette manie des livres d'or. Ils étaient indignés qu'on ouvrît avec ostentation un splendide Évangile en or pour en faire admirer l'exécution, et non point pour lire le texte sacré [4].

indigencia resarciri procuret, ornetque non tantum ad superstitiosos sumptus quantum ad utile ornamentum : itaque *scribi in purpureis membranis et literis aureis totos codices*, nisi specialiter Princeps demandaverit, non affectet. »

[1] *Vita Nicolai* ap. Surium, VI decembr. (t. VI, p. 895).

[2] Wehrs, *Vom Papier*, Halle, 1789, p. 590 : « Und einige der folgenden Kaiser liessen Bibelbücher von Goldschreibern abschreiben. » L'auteur allemand n'a pas cité les textes qu'il avait en vue.

[3] L. Havet, *Revue de philologie*, t. Ier de la 2e série, p. 282.

[4] *Homil.* 32 in S. Joann. (t. VIII, p. 188, éd. Montfauc.) : *Οὐδενὸς γὰρ ἀκούω φιλοτιμουμένου ὅτι οἶδε τὰ ἐγκείμενα, ἀλλ' ὅτι χρυσοῖς ἔχει γράμμασιν ἐγγεγραμμένον.* Hieronym., *Praef. in Job* : « Habeant qui volunt veteres libros vel in

On manque absolument de renseignements remontant à l'antiquité même, concernant la technique de l'écriture d'or. Plusieurs des textes rapportés ci-dessus indiquent clairement que l'or se préparait à l'état d'encre liquide. Si nous en devions juger par l'apparence qu'offrent plusieurs *codices aurei* que nous avons eu l'occasion d'examiner, il semblerait que l'on écrivît en or avec une plume, et non point qu'on peignît les lettres avec un pinceau. Enfin, si les anciens aimaient voir l'or sur fond pourpre, on a eu l'habitude au moyen âge, après que l'usage de teindre le parchemin eut été abandonné, de superposer la lettre d'or, comme seconde couche, au-dessus d'une première lettre tracée au cinabre ou en toute autre couleur rouge [CINNABARIS] : l'or, semble-t-il, gagne ainsi en reflet. Il y a lieu de supposer que les anciens employaient déjà ce procédé quand ils écrivaient en or sur parchemin blanc[1].

membranis purpureis auro argentoque descriptos vel uncialibus, ut vulgo aiunt, litteris, onera magis exarata quam codices »; Idem, *ad Eustoch. de custod. virginit.* (éd. Vall., t. I, p. 115) : « Inficiuntur membranae colore purpureo, aurum liquescit in literas. » Cf. Isidor., *Origin.*, VI, 11 : « Purpurea (membrana) inficiuntur colore purpureo, in quibus aurum et argentum liquescens patescat in literas. » Cf. χρυσογράμματος, Pseudo-Chrysost., t. XI, p. 910 D; Anon., *In adorat. crucis*, p. 145 C, éd. Gretser; Χρυσογράφος, Anon., *De terrae motibus*, ap. Wachsmuth, ed. J. Laur. Lydi, *De ostentis*, p. 169; Georg. Cedren., t. I, p. 787, l. 16, éd. Bekker; χρυσογραφία, Anon., ap. Reuvens, *Lettres à M. Letronne*, II, p. 67, 18. — Sur l'usage de l'écriture d'or pendant la période byzantine, voir Wattenbach, *op. cit.*, et Gardthausen, *Griechische Palaeographie* (Leipzig, 1879), p. 85; Bianchini, *Evangelium quadruplex* (Rome, 1749) contient un chapitre *De codicibus aureis, argenteis ac purpureis*, où il donne une liste de manuscrits bibliques appartenant à cette catégorie de volumes précieux.

[1] Cf. Ch. Graux, *Notices bibliographiques*, p. 302.

ARTICLE

INSÉRÉ

DANS LA REVUE CRITIQUE

IMPRIMERIE NATIONALE

ARTICLE

INSÉRÉ

DANS LA REVUE CRITIQUE[1].

PONTATICUM

« *Pontaticum*, *i.* n. [pons] *péage d'un pont*, Ammian. 5, 1. »

(*Grand Dictionnaire de la langue latine sur un nouveau plan*, par le docteur Guill. Freund, revu sur les textes, et considérablement augmenté, par N. Theil. T. II, p. 833. Paris, 1872.)

« Ammian. 5, 1 » doit signifier : « Ammien Marcellin, livre V, chapitre 1er. » Or le livre V d'Ammien est au nombre de ceux qui sont perdus; il n'en existe pas de fragments. D'ailleurs les savants qui ont confectionné l'*Index rerum* d'Ammien Marcellin n'ont pas relevé le mot pontaticum chez cet auteur. Il nous a paru curieux de rechercher l'origine de cette fausse indication.

Le mot pontaticum ne se trouve pas encore dans l'édition donnée en 1805 à Padoue du Facciolati-Forcellini. Il a disparu de la récente réédition de ce dictionnaire par le Père V. De Vit (Rome, 1868). Mais, entre ces deux limites, il figure dans la première édition parue en Allemagne du Forcellini (Leipzig, 1829), où on lit :

* Pontaticum, i, n. vectigal quod in pontis transitu datur. *Ammian.*, 5, 1. *B. A.*

B. A. = *Baileyi Auctarium.* C'est donc un article ajouté pour la première fois au Forcellini par Jacques Bailey, dans l'*Auctarium* placé à la fin du tome II de sa réimpression de ce dictionnaire (Londres, 1826).

Mais si ce n'est pas dans Ammien Marcellin que Bailey a rencontré pontaticum, où a-t-il pris ce mot, et comment se fait-il que la paternité de pontaticum ait été attribuée à Ammien?

[1] 16 août 1879, p. 142-143.

Pontaticum, mot de la basse latinité, dont il y a de nombreux exemples cités au *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange, se rencontre notamment dans un recueil anonyme de vieilles *Formules* publié à la suite de Marculfe, chapitre xlv, intitulé *Indiculus regalis*. L'une des éditions les plus répandues de Marculfe avant le récent *Recueil de formules* de M. E. de Rozière, est la suivante :

Marculfi monachi aliorumque auctorum formulae veteres editae ab illustr. viro Hieronymo Bignonio, etc. Parisiis, 1665, in-4°.

Le chapitre xlv du Recueil anonyme s'y trouve à la page 155, où le mot en question, pontaticum, se lit à la ligne 16.

Cette édition, outre la pagination de la marge supérieure, porte un autre genre de numérotation au bas des pages. Chaque cahier, qui est composé de quatre feuillets, soit huit pages, est marqué d'une lettre de l'alphabet à son premier feuillet, de la même lettre suivie de ij, puis de iij, aux deux feuillets suivants; le quatrième feuillet du cahier n'a pas de marque. Or la page 155, celle où se rencontre pontaticum, est marquée à la marge inférieure : Vij.

| Bailey semble avoir pris sur son papier la note suivante :

Pontaticum, Marc. Vij.

qu'il déchiffra plus tard, au moment de l'impression de son *Auctarium*, avec une triple erreur :

Marc(ellinus), d'où : *Ammian.* au lieu de *Marc(ulfus)*.
5, au lieu de la lettre V (*vé*).
1, au lieu de ii.

Les deux premières confusions s'expliquent assez d'elles-mêmes. Quant à la dernière, nous avons maintes fois constaté — se charge qui veut d'expliquer le fait — que l'erreur d'une seule unité dans la transcription de nombres est la plus facile à commettre [1].

[1] C'est ainsi que, sans chercher bien loin, à l'article pontaticum même chez Du Cange (édition originale et réimpression moderne), le chapitre *45* de l'anonyme publié à la suite du Marculfe est devenu chapitre *46*. Il est vrai que, dans l'espèce, la faute pourrait s'expliquer aussi par la nature de la première lettre du titre :

XLV. Indiculus, etc.

que l'œil de Du Cange aura lu, par l'effet d'une illusion qui n'a rien de rare,

XLVI. Indiculus, etc.

ARTICLES

INSÉRÉS

DANS LA REVUE DE PHILOLOGIE

NOUVELLES RECHERCHES

SUR LA STICHOMÉTRIE[1].

C'était la coutume chez les Grecs et chez les Romains d'évaluer l'étendue des œuvres littéraires en lignes (*στίχοι*, latin *versus*). La stichométrie, comme le montre l'étymologie, c'est tout simplement le compte des lignes. Pour les ouvrages poétiques, on comptait autant de lignes que de vers. Pour la prose, on était convenu d'une ligne normale. On l'avait prise de même grandeur qu'un vers homérique de longueur moyenne. Par suite, on se servait indifféremment des termes *ἔπη* ou *στίχοι*, qu'il s'agît d'un compte de lignes de prose ou d'un compte de vers.

On entend souvent répéter que la stichométrie est une invention des Alexandrins, et qu'elle n'a été régulièrement pratiquée que par eux. De telles assertions sont erronées. La stichométrie est bien antérieure aux Alexandrins; elle leur a survécu. Ainsi, au IVe, au Ve et jusqu'au VIe siècle après J.-C., nous avons la preuve qu'on évaluait encore l'étendue des publications nouvelles en *stiques* (si l'on veut bien nous permettre, pour la commodité de cette exposition, de traduire en français le terme grec). Il nous faut aussi admettre, d'autre part, que cet usage était déjà général dans le monde hellénique au IVe siècle avant notre ère. Théopompe, en effet, se vanta un jour, à ce qu'on prétend, d'avoir produit autant de lignes (*ἔπη*) — nous aimerions mieux dire aujourd'hui autant de volumes — que pas un autre écrivain, soit du genre historique, soit du genre démonstratif. Voici, au surplus, les termes mêmes dans lesquels Photius rapporte ce propos (manuscrit CLXXVI, page 120b, ligne 39 et suiv., Bekker) : *Καὶ ὡς οὐκ ἂν εἴη αὐτῷ παράλογον ἀντιποιουμένῳ τῶν πρωτείων, οὐκ ἐλαττόνων μὲν ἢ δισμυρίων ἐπῶν τοὺς ἐπιδεικτικοὺς τῶν λόγων συγγραψαμένῳ, πλείους δὲ ἢ πεντεκαίδεκα μυριάδας, ἐν οἷς τάς τε τῶν Ἑλλήνων καὶ βαρβάρων πράξεις μέχρι νῦν ἀπαγγελλομένας ἔστι λαβεῖν... Ταῦτα αὐτὸς περὶ αὐτοῦ λέγων κτλ.*

[1] Tome et année II, 1878, p. 97 à 143.

Tels sont les faits dans toute leur simplicité. La première partie du présent article n'a d'autre objet que de les constater.

Ce point une fois établi, nous nous proposons d'en aborder un autre. La stichométrie n'a jamais cessé, depuis trois siècles, de compter au nombre des questions les plus embrouillées. Cela vient | uniquement de ce que les savants qui s'en sont occupés ont admis, les uns qu'il existait toujours, les autres qu'il existait au moins dans plusieurs cas, un lien intime entre la stichométrie et certains systèmes d'écriture *per cola et commata,* qu'on sait avoir été employés, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, notamment dans plusieurs manuscrits de Démosthène, de Cicéron et de la Bible. Or nous pensons qu'il n'y a aucune espèce de rapport entre ces deux ordres de faits.

Quelques considérations et quelques rapprochements, que nous présenterons à la fin de cet exposé, permettront d'entrevoir de quelle manière et pour répondre à quels besoins pratiques les anciens se servaient de la stichométrie[1].

I

On se propose d'abord de démontrer la loi suivante : *Les nombres de stiques transmis par la tradition sont proportionnels à*

[1] Frédéric Ritschl a rassemblé en divers endroits de ses *Opuscula philologica* (voyez au tome Ier, Leipzig, 1866, p. 74-112, Die Stichometrie der Alten; p. 173-186, Disputationis de stichometria supplementum; p. 190-196, Stichometrisches bei Diogenes Laertius; p. 828-834, Nachträge) tous les renseignements relatifs à la stichométrie des auteurs profanes grecs et latins qui, pendant le cours de sa longue carrière, sont successivement parvenus à sa connaissance. Outre Ritschl, cf. encore F. Blass, Zur Frage über die Stichometrie der Alten, dans *Rheinisches Museum,* t. XXIV, 1869, p. 524-532; Weil, *Harangues de Démosthène,* Paris, 1873, p. XLI-XLIII; Dräseke, Die III. Philipp. Rede des Demosthenes, dans *Neue Jahrbücher für Philologie,* hrsg. v. Fleckeisen, VII. Suppl.-Bd., 1874, p. 181-184; F. Blass, *Die Attische Beredsamkeit,* III. Abth., 1. Abschnitt : *Demosthenes*, p. 105 et suiv., avec l'appendice, p. 528 et suiv. Complétez, en ce qui concerne la stichométrie sacrée, au moyen de Credner, *Zur Geschichte des Kanons;* Reuss, art. STICHOMETRIE dans *Real-Encyclopädie f. protest. Theologie u. Kirche,* hrsg. v. Herzog, t. XV, 1862, p. 85-88; Ceriani, *Monumenta sacra et profana,* t. III, fasc. 1, p. XII-XIII (Milan, 1864, in-4°); et cf. les publications de C. Tischendorf, *passim.* — Voyez aussi Hug, *Einleit.* etc., p. 213 et 218 de la 4e édit., 1847, §§ 43 et 44, dans les notes.

l'étendue des écrits auxquels ils se rapportent, à quelque genre et à quelque époque que ceux-ci appartiennent.

Pour cela, comptons, avec une approximation suffisante, le nombre de lettres de chacun des morceaux ou livres dont nous connaissons l'évaluation traditionnelle en stiques. Puis divisons le nombre de lettres par celui de stiques. Si nous obtenons chaque fois sensiblement le même quotient, la démonstration de la loi énoncée ci-dessus se trouvera faite.

Dans l'intérêt de la brièveté et de la clarté, nous présentons nos résultats sous forme de tableau. Des explications (en plus petit texte), avec renvois à la colonne 7 du tableau, mettront le lecteur à même de se rendre compte des principales particularités et d'interpréter quelques anomalies qui pourront le frapper dans les diverses colonnes.

Ce tableau contiendra les nombres de stiques qui se rapportent aux écrits d'Hérodote, de Thucydide, d'Isocrate, de Démosthène, de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'Eusèbe, de saint Grégoire de Nazianze, du diacre Euthalius, avec l'indication des sources auxquelles ces nombres ont été empruntés, et, dans chaque cas, l'évaluation approximative du stique moyen en lettres.

DÉSIGNATION DES LIVRES OU MORCEAUX évalués en stiques. 1	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 3. 2	ÉVALUATIONS EN STIQUES fautives ou suspectes. 3	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col 5. 4	ÉVALUATIONS EN STIQUES exactes ou conjecturées telles. 5	VALEUR APPROXIMATIVE du stique en lettres, d'après les données de la col. 5, ou, si celle-ci est vide, de la col. 3. 6	RENVOIS aux explications qui suivent le présent tableau. 7
HÉRODOTE..........	....	....	....	....	....	(1)
IVe livre........	....	....	A. B.......	XXX𐅄IIII..........	37,6	
Ve —........	....	....	A. B.......	XXHH............	37,5	
VIIIe —........	....	....	A. B.......	XXHHHΔΔII.......	37,6	
IXe —........	....	....	A. B.......	XXHHΠI..........	37	
THUCYDIDE.						
Livre Ier, ch. I-LXXXVII.	....	....	Denys d'Halic.	δισχίλιοι............	35	(2)
— ch. I-XXIII...	....	....	Denys d'Halic.	πεντακόσιοι.........	35	(3), (4)
ISOCRATE.						
Busiris..........	....	....	Cod. Urbinas..	HHH𐅄ΔΔΔΔ.....	37,4	
DÉMOSTHÈNE.........	....	....	....	....	....	(5)
1re Olynthienne.....	....	....	Σ². Bav.....	H̄H̄𐅄̄Δ̄Π̄..........	34,8	
2e —	Bav........ Aug 3.......	HHΔΔΔΔ........ HνΔΔΔΔ........	Σ².........	HH𐅄ΔΔΔΔΠ̄.....	35,3	(8)
3e —	....	....	Σ². Bav.....	H̄H̄H̄Δ̄Δ̄Π̄.........	36,6	
1re Philippique.....	....	....	Σ². Bav.....	H̄H̄H̄H̄𐅄Δ.........	36,4	
Paix.............	....	....	Σ. Bav......	·H̄H̄·Π̄I·..........	35,7	
2e Philippique.....	Σ..........	H̄H̄ΓΔ̄ Δ̄Δ̄Δ̄Δ̄....	Bav........	HH𐅄ΔΔΔΔ.......	35	

Halonnèse			Σ². Bav.	ΗΗΗ ΔΔΔΔ Π.	36,7	(8)
Chersonèse			Σ². Bav. Aug 3.	𐅅𐅄ΔΔΔΔ	37,3	
3ᵉ Philippique	Σ	ΓΗ ΓΔ ΔΔΔ	Σ². Bav.	𐅅𐅄ΔΔΔ	36,3	(6)
	Aug 3.	𐅅𐅄ΔΔΔΔ				
4ᵉ —	Bav.	𐅅ΗΔΔΔΗΗ	Σ	𐅅 Η ΔΔΔ ΙΙΙΙ	35,8	
	Aug 3	𐅅ΗΔΔΔΗ				
Contre la lettre de Philippe			Σ. Bav.	Η𐅄 ΔΔΔΔ ΙΙΙ	35,1	(8)
Περὶ συντάξεως			Σ². Bav.	ΗΗΗΔΔΔ	35,8	
Sur les Symmories			Σ. Bav.	ΗΗΗ 𐅄 ΔΔΔΔ	34	
Liberté des Rhodiens	Σ². Bav.	Η ΗΗ ΔΔΔΔ ΠΙΙ	*Corr.*	ΗΗΗΔΔΔΙΙΙΙ	34,5	
Mégalopolitains	Σ. Bav.	ΗΗ 𐅄 ΔΔΔΔ ΙΙΙ Η.	*Corr.* (Sauppe).	ΗΗ𐅄ΔΔΔΠΙΙΙ	33,9	
Traité avec Alexandre	Vat.	ΗΗΗΔΔΔΗΙΙ	*Corr.*	ΗΗ𐅄ΔΔΠΙΙ	34,6	
Couronne	Bav.	ΧΧ𐅅ΗΗ𐅄ΔΗΙΙΙ	Σ	ΧΧ𐅅ΗΗ𐅄ΔΠΙΙΙ	35,8	(7), (8)
Ambassade	Σ	ΧΧΧ ΗΗ ΓΔ ΔΔΔ	Bav.	ΧΧΧΗΗ𐅄ΔΔΔ	35,9	(7)
Leptine			Σ. F. Bav.	Χ 𐅅 Η Π ΙΙΙ	35,6	
Midias	Σ	ΧΧ ΙΙΙ	*Corr.*	ΧΧΗΙ	35,6	(7)
Androtion			Σ	𐅅ΗΗ𐅄ΔΔΔ	36,3	
Aphobos I	Σ	𐅅ΗΠΔΔΔ	*Corr.* (Blass.).	𐅅Η𐅄ΔΔ	35,1	
Aphobos II			Σ	ΗΗΔΔΔΔ	33,8	
Onétor II			Σ	Η ΔΔΔΔ	33,9	
Lacritos			Σ	ΗΗΗΗΔΔΔ	35,8	(7)
Nausimachos			Σ	ΗΗ𐅄ΔΔ	34,4	(8)
Bœotos (nom)			Σ	ΗΗΗ 𐅄ΔΔΔ	35,1	
Bœotos (dot)			Σ	𐅅𐅄 ΔΔ	34,8	(8)
Macartatos			Σ	𐅅Η 𐅄 ΔΔ	35,2	(7)
Léocharès			Σ	𐅅 Η 𐅄ΔΔΔ	34,5	
Stéphanos I			Σ	𐅅 ΗΗ 𐅄 ΔΔΔΔ ΙΙΙ	34,6	(7)

DÉSIGNATION DES LIVRES OU MORCEAUX évalués en stiques. 1	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 3. 2	ÉVALUATIONS EN STIQUES fautives ou suspectes. 3	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 5. 4	ÉVALUATIONS EN STIQUES exactes ou conjecturées telles. 5	VALEUR APPROXIMATIVE du stique en lettres, d'après les données de la col. 5, ou, si celle-ci est vide, de la col. 3. 6	RENVOIS aux explications qui suivent le présent tableau. 7
Couron^ne^ triérarchique	Σ..........	H̄H̄Π̄H̄..............	*Corr.* (Sauppe).	HHΠII..............	34,4	
Callippos..........	Σ..........	H̄H̄H̄ Δ̄Δ̄ Ī̄Ī̄Ī̄........	....	....	33,5 (?)	(8)
Nicostratos.........	Σ..........	H̄H̄Π̄Ī..............	*Corr.* (Sauppe).	HHHI..............	33,5 (?)	(8)
Conon..........	....	....	Σ..........	H̄H̄H̄H̄𐅄̄Δ̄..........	35,7	(8)
Eubulides.........	Σ..........	𐅅𐅄ΔΔΔΔ........	*Corr.* (Blass)..	𐅅H𐅄ΔΔΔΔ......	34,3	
Néère............	Σ..........	X H̄H̄H̄H̄ 𐅄̄ Ī........	*Corr*.........	XHH𐅄I............	35,5	(7), (8)
Oraison funèbre.....	Σ..........	H̄H̄H̄H̄ Ī̄Ī̄Ī̄Ī..........	*Corr*.........	HHH𐅄ΠII..........	36,9	
Érotique..........	Σ..........	𐅅𐅅Δ̄Δ̄............	*Corr*.........	𐅅𐅄Δ............	34,4	
Exordes..........	....	....	Σ..........	X̄H̄H̄H̄𐅄̄Δ̄Δ̄........	35,6	
Ire lettre..........	Σ..........	N̄Δ̄Δ̄Δ̄Π̄..........	*Corr.* (Sauppe).	HΔΔΔΠ..........	35,1	
IIe —	....	....	Σ..........	H̄H̄Δ̄Π̄Ī̄Ī..........	34,7	
IIIe —	Σ..........	𐅅̄ H̄H̄H̄ 𐅄̄ Δ̄Δ̄......	*Corr.* (Blass)..	HHH𐅄ΔΔ..........	35	
IVe —	....	....	Σ..........	H̄Ī...............	34,4	
V^e^ —	....	....	Σ..........	Δ̄Δ̄Δ̄Δ̄..........	36,5	
ANCIEN TESTAMENT.....	....	....	....	....	....	(9)
Genèse...........	Codex Claromontanus...	IIIID̄...............	Paris 129....	,Δ̄ΤΝ............	36,8	(10)
	Nicéphore....	,Δ̄Τ̄; var. ,Δ̄Τ̄.......				
	Anastase.....	MMMMCCC; var. MMMMCCCC.....				

Lévitique	Codex Clarom.	IIDCCC	Cod. Escorial.	,Βϡ	35,2	(11)
	Nicéphore : var.	,ΒΤ	Nic.-An.			
Nombres	Codex Clarom.	IIDCL	Cod. Tischend.	,ΓΦΛΕ	36,2	(11), (12)
	Nicéphore.	,ΓΦΛ; var. ,ΛΦΛ	Cod. Escorial.			
	Anastase.	MMMD; var. MMMDII				
Deutéronome	Codex Clarom.	IIICCC	Cod. Escorial.	,ΓΡ	35,5	(11), (13)
	Nicéphore : var.	,CΡ	Nic.-An.			
Juges	Codex Clarom.	Π	Cod. Escorial.	,ΒΡΝϚ	35,7	(11), (14)
Ruth	Cod. Escorial.	Τ	...	...	33,3 (?)	(11), (15)
	Codex Clarom.	CCL	...	...	//	
Juges et Ruth (ensemble).	Nicéphore	,ΒΝ; var. ,ΒΟΝ et ,ΒωΝ	...	...	//	
	Anastase.	MMCCCCL	...	...	//	
Cantique des cantiques.	Codex Clarom.	CCC	Ms. de Madrid.	CΠϚ	36,4	(16)
	Nicéphore.	CΠ				
	Anastase.	CCLXXX				
Isaïe	Codex Clarom.	IIIDC	Nic.-An.	,Γω	35,6	(17), (18)
	Nicéphore : var.	,Cω				
	Anastase : var.	MMMMDCCC				
NOUVEAU TESTAMENT	...	...	...	...	...	(19)
Évangiles :						
Saint Mathieu	Nic.-An.	,ΒΦ	Paris 83.	,ΒΦΞ	34,9	(20)
	Clar. L 1, 2, 4, 5. Up 12	,ΒΧ	Escor y-III-15.			
	Cyp.	,Βϡ				
	Up 4	,ΒωΙϚ				

DÉSIGNATION DES LIVRES OU MORCEAUX évalués en stiques. 1	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 3. 2	ÉVALUATIONS EN STIQUES fautives ou suspectes. 3	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 5. 4	ÉVALUATIONS EN STIQUES exactes ou conjecturées telles. 5	VALEUR APPROXIMATIVE du stique en lettres, d'après les données de la col. 5, ou, si celle-ci est vide, de la col. 3. 6	RENVOIS aux explications qui suivent le présent tableau. 7
	Up 4........	͵λκ................				
	Up 12.......	͵λφν..............	Paris 83.....			
Saint Marc.......	Clar. L 1, 4...	͵λχ................		͵λχις...............	34,4	(21)
	Cyp.........	͵λψ................	Escor y-III-15.			
	Nic.-An......	͵β..................				
	Nic.-An......	͵βχ................				
	Up 4........	͵βχοζ..............	Paris 83.....			
Saint Luc........	Cyp. L 1, 3, 4.			͵βψν..............	36,2	(22)
	Up 12.....	͵βω................	Escor y-III-15.			
	Clar.........	IIDCCCC.............				
	Up 12 (en tête).	͵λϡ................				
	Clar.........	Π..................	Paris 83.....			
	Nic. (var.)...	͵βγ................				
Saint Jean.......	L 1. Nic.-An..	͵βτ................		͵βκα...............	34,7	(23)
	An. (var.)....	MMDCCC.............	Escor y-III-15.			
	Up 12 (à la fin).	͵ετ................				
	Euth. (Escor. Ψ-III-6)....	͵βφις..............				
	Vat 367.....	͵βφκα..............				
Actes des Apôtres....	Clar.........	IIDC................	R.-Al. (*bis*)...	͵βφνς..............	36,7	(24)

	Nic.	,βω				
	Euth. (R.-Al.).	μω; lire ,αω (= ,βω).				
Épîtres de saint Paul :						
aux Romains	Po.	ϡν	Euth. Cr. Vi. λ. l. v. v′. U. Up 11. 12. Es 1, 2, 3.	ϡκ	38,3	(25)
	Es 4	λη				
	Clar.	IXL				
Iʳᵉ aux Corinthiens	Po.	ωμβ	Euth. Cr. Vi. λ. l. v′. U. Es 1, 2, 3.	ωο	37,6	(26)
	v. Up 12	ωθ				
	Clar.	ILX				
IIᵉ aux Corinthiens	S.	χιβ	Euth. Vi. λ. l. U. Up 12. Es 1, 2, 4.	φϙ	37	(27)
	Po.	φη				
	Cr. v. Es 3	φς				
	Clar.	LXX				
aux Galates	v.	σγ	Euth. Vi. λ. l. Up 12. Es 1, 2, 4.	σϙγ	38,2	(28)
	S. Po.	τιβ				
	v′.	τϙβ				
	Es 3.	τκ				
	Clar.	CCCL				
aux Éphésiens	U.	τθ	Euth. S. Po. Cr. Vi. λ. l. v. v′. Up 12. Es 1, 2, 3, 4.	τιβ	38,3	(29)
	Clar.	CCCLXXV				
aux Philippésiens	S. Vi.	σ	Euth. Cr. λ. l. v. v′. U. Up 12. Es 1, 2, 3.	ση	38,2	(30)
	Es 4.	σν				
aux Colossiens	Po. Vi.	σ	Euth. Cr. λ. l. v. U Up 12. Es 1, 2, 3, 4.	ση	37,2	(31)
	v′.	σν				
	S.	τ				
	Clar.	CCLI				

DÉSIGNATION DES LIVRES OU MORCEAUX évalués en stiques. 1	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 3. 2	ÉVALUATIONS EN STIQUES fautives ou suspectes. 3	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 5. 4	ÉVALUATIONS EN STIQUES exactes ou conjecturées telles. 5	VALEUR APPROXIMATIVE du stique en lettres, d'après les données de la col. 5, ou, si celle-ci est vide, de la col. 3. 6	RENVOIS aux explications qui suivent le présent tableau. 7
Ire aux Thessaloniciens.	Es 3. Cr.	ϲ	Euth. Vi. λ. l. v. v′. U. Up 12. Es 1, 2, 4.	ρϙγ	38,7	(32)
IIe aux Thessaloniciens.	S.	ρπ	Euth. Po. Cr. Vi. λ. l. v. v′. Up 12. Es 1, 2, 3, 4.	ρς	37,8	(33)
aux Hébreux	S. Po. λ	ψπ	Euth. Cr. Vi. l. v. v′. V_2. Es 1, 2, 3.	ψγ	38	(34)
Ire à Timothée	U.	ριθ	Euth. Vi. λ. l. v. Up 12. Es 2, 4.	ϲλ	37,3	(35)
	Es 1	ρλ				
	Es 3. Cr.	ϲλς				
	S. v′.	ϲν				
	Clar	CCVIII				
IIe à Timothée	Es 1, 2, 3. Cr. Vi. v. v′.	ροβ	Euth. λ. l.	ρϙθ	36,6	(36)
	S. Po	ρπ				
	Clar	CCLXXXVIII				
à Titus	U	ϙβ	Euth. Coisl. Vi. l, v′. Es 2.	ϙζ	37	(37)
	v.	ϙζ				
	λ. Es 3. Up 12.	ϲζ				

	Clar	CXL				
à Philémon	Euth. Vi. λ. l. v. v′. Es 1, 2, 3, 4	$\overline{\lambda\zeta}$	Corr. (?)	$\overline{\mu\beta}$	37,3	(38)
	U	$\overline{\gamma\zeta}$				
	Cr.	$\overline{\mu\zeta}$				
	Po.	$\overline{\mu\eta}$				
	Clar	L				
Les 14 épîtres (ensemble).	Euth.	,$\overline{\Delta ϡ \lambda ϛ}$	(Total)	4946	37,8	(39)
	Nic. [Cf. Up. 12 à l'Év. s. s[t] Jean et le renv. (23)].	,$\overline{\epsilon\tau}$				
	Anastase	MMMMMCCC				
Épîtres catholiques :						
Saint Jacques	R.-Al.	$\overline{\sigma\lambda}$	O 78. Vi. U.	$\overline{\sigma\mu\beta}$	36,7	(40)
	Euth.	$\overline{\sigma\lambda\gamma}$				
	Cr.	$\overline{\sigma\lambda\zeta}$				
	Clar	CCXX				
Saint Pierre, I.	Euth.	$\overline{\sigma\zeta}$	R.-Al. O 78. l. Vi. U. Es 1. Up 12.	$\overline{\sigma\lambda ϛ}$	36,1	(41)
	Clar	CC				
Saint Pierre, II.	Cr.	$\overline{\rho\nu\lambda}$			39 (?)	(42)
	R.-Al. Euth.	$\overline{\rho\nu\delta}$				
	Clar	CXL				
Saint Jean, I.	Euth. Cr.	$\overline{\sigma ϙ}$	O 78. l. Vi. v. Es 1, 2.	$\overline{\sigma o\delta}$	35,3	(43)
	Clar	CCXX				

IMPRIMERIE NATIONALE.

DÉSIGNATION DES LIVRES OU MORCEAUX évalués en stiques. 1	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col 3. 2	ÉVALUATIONS EN STIQUES fautives ou suspectes. 3	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 5. 4	ÉVALUATIONS EN STIQUES exactes ou conjecturées telles. 5	VALEUR APPROXIMATIVE du stique en lettres, d'après les données de la col. 5, ou, si celle-ci est vide, de la col. 3. 6	RENVOIS aux explications qui suivent le présent tableau. 7
Saint Jean, II....	Euth. l. Vi. Cr. v. Es 1, 2...	$\overline{\lambda}$..................	Corr. (?).....	$\overline{\lambda\beta}$.................	36	(44)
	R.-Al........	$\overline{\lambda\zeta}$..................				
	v'..........	$\overline{\pi}$..................				
	Clar........	XX..................				
Saint Jean, III....	R.-Al. O 78. l. Vi. Es 2....	$\overline{\lambda\beta}$..................	Euth. Cr.....	$\overline{\lambda\lambda}$.................	35,5	(45)
	v'..........	$\overline{\pi\iota}$ (*sic*)............				
	Clar........	XX..................				
Saint Jude.......	Clar........	LX..................	Euth. R.-Al. Vi. Cr. v. U. Es 1, 2.	$\overline{\xi\eta}$.................	37,6	(46)
Apocalypse (s[t] Jean)..	Nicéphore....	,$\overline{\lambda\upsilon}$..................	....	....	33,2 (?)	(47)
	Anastase.....	MD; var. MV.........	.. ..	....	//	
Clément, ép. I-II....	Nic.-Anast....	$\overline{\beta\chi}$..................	....	....	29 (?)	(48)
Barnabas (Ép. de)...	Nicéphore....	,$\overline{\lambda\tau\xi}$..............	Clar........	$\overline{DCCC}$................	37,2	(49)
	Anastase.....	MCCCVI..............				
Περίοδος Θωμᾶ......	Nic.-Anast....	,$\overline{\lambda\chi}$..................	....	....	33,4 (?)	(50)
	Nic. : var....	,$\overline{\lambda\psi}$..................	....	....	//	
Eusèbe.........	....	....	....	....	....	(51)

Préparat. évang. :						
Ier livre	Paris 451	,ΑΦΗΓ	*Corr.*	,ΑΦΝΓ	37,2	
IIe —			Paris 451	,ΑΥΠΓ	37,2	
IIIe —			*Idem*	,ΑΩΝΗ	36,1	
St Grégoire de Nazianze.						(52)
Homélie I			Laur VII 8	ΡΗ	36	(53)
— II			*Idem*	,ΑΩϘϚ	35,4	
— III			*Idem*	ΡΜΒ	37	
— IV			*Idem*	,ΒΥΝΗ	36,6	
— V			*Idem*	,ΑΜΒ	36,7	
— VI			*Idem*	ΧΚΕ	36	
— VII			*Idem*	ΨΙΗ	35	
— VIII			*Idem*	ΦΞΘ	35,9	
— IX			*Idem*	ΡΜΗ	37,4	
— X			*Idem*	Ρ	35,9	
— XI			*Idem*	ϹΘ	36	(54)
— XII			*Idem*	ΡΝ	37,7	
— XIV	Laur VII 8	,ΑΙΖ	*Corr.*	,ΑΡΖ	36,2	
— XV			Laur VII 8	ΥΛ	36,8	
— XVI			*Idem*	ΧΚϚ	35,3	
— XVII			*Idem*	ΤΛΕ	36,8	
— XVIII			*Idem*	,ΑϹΛΗ	35,8	
— XIX			*Idem*	ΥΙΖ	36,5	
— XX			*Idem*	ΤΛ	36,6	
— XXI	Laur VII 8	ΑΡΞΑ	*Corr.*	ϠΞΑ	35,6	
— XXII			Laur VII 8	ΥΛΗ	36,8	
— XXIII			*Idem*	ΤΜΒ	35,4	

DÉSIGNATION DES LIVRES OU MORCEAUX évalués en stiques. 1	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 3. 2	ÉVALUATIONS EN STIQUES fautives ou suspectes. 3	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 5. 4	ÉVALUATIONS EN STIQUES exactes ou conjecturées telles. 5	VALEUR APPROXIMATIVE du stique en lettres, d'après les données de la col. 5, ou, si celle-ci est vide, de la col. 3. 6	RENVOIS aux explications qui suivent le présent tableau. 7
Homélie XXIV......	....	....	Laur VII 8...	ΥϘΕ...............	36,2	
— XXV......	....	....	*Idem*........	ΦΞΘ...............	36	
— XXVI......	....	....	*Idem*........	ΦΚΓ...............	36,4	
— XXVII.....	Laur VII 8...	ΣΙ..................	*Corr*.........	ΣΟ................	36,7	
— XXVIII.....	*Idem*........	ΦΝΘ...............	*Corr*.........	ϠΝΘ...............	36	
— XXIX......	....	....	Laur VII 8...	ΦϘ................	37	
— XXX......	Laur VII 8...	Φ..................	*Corr*.........	Χ..................	36,5	(55)
— XXXI......	....	....	Laur VII 8...	ΨΟΕ...............	36,5	
— XXXII.....	....	....	*Idem*........	ΩΙΛ...............	36,9	
— XXXIII.....	....	....	*Idem*........	ΥΜ................	36,6	
— XXXIV....	Laur VII 8...	ϘΘ..................	*Corr*.........	ΣϘΘ...............	36	
— XXXVI....	....	....	Laur VII 8...	ΤΛΓ...............	35,5	
— XXXVIII...	....	....	Laur VII 8, 26.	ΥΝΕ...............	36,6	
— XXXIX.....	Laur VII 8, 26.	ΦΝ................	*Corr*.........	ΦΗ................	36,6	
— XL........	....	....	Laur VII 8, 26.	,ΑΥΙΘ.............	36	
— XLI.......	....	....	Laur VII 8...	ΥΠΛ...............	37,2	
— XLII......	....	....	*Idem*........	ΨΛΒ...............	36	
— XLIII......	Laur VII 8...	,ΒΦ................	*Corr*.........	,ΒΥ................	35,6	
— XLIV......	....	....	Laur VII 8...	ΣϘΕ...............	35	

— XLV			*Idem*	ωπγ	35,9	
Lettre CI			*Idem*	τμ	36	
— CII	Laur VII 8	ρ	*Corr.*	ρξ	36,9	
Euthalius						(56)
Édition de saint Paul:						
Πρόλογος (col. 693).	R.-Al. Es 3	τ	*Corr.*	το	37,6	
Μαρτύριον (c. 713).			Cr.	ις	37	
Ἀνακεφ. (col. 716).	R.-Al.	ξ	*Corr.*	π	37	
Πρόγρ. (col. 720).			R.-Al.	ζ	37	
Ἀνακεφ. (col. 720).			R-Al. Cr.	οη	37,3	
Ἐγράφησαν κ. τ. λ. (col. 724 C)			*Idem*	ιβ	32	(57)
Ἐγράφησαν κ. τ. λ. (col. 725 A)	R.-Al.	ιβ			26	(57)
Tabl. des ch. des Ép.:						
Romains			R.-Al.	λζ	35	
II. Corinth.			R.-Al. Cr. Es 4.	λλ	34,6	
Galates	R.-Al. Cr.	ιβ	*Corr.*	ιζ	37	(58)
Éphésiens	Cr.	κ	R.-Al.	ις	36	
Philipp.			R.-Al. Cr.	ο,	33	(57)
Coloss.			R.-Al. V.	ιο	35	
I. Thessal			R.-Al. U.	ιλ	34,3	
II. Thessal.	R.-Al. / V.	ιε / (Leçon indéchiffrable).	U	ιβ	37	
Hébreux	R.-Al. / Cr.	οβ / ϙζ		?	?	
I. Timothée	U	κη	R.-Al.	κβ	33,6	
II. Timothée			*Idem*	ιλ	34	

DÉSIGNATION DES LIVRES OU MORCEAUX évalués en stiques.	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 3.	ÉVALUATIONS EN STIQUES fautives ou suspectes.	SOURCES auxquelles on a recueilli les évaluations de la col. 5.	ÉVALUATIONS EN STIQUES exactes ou conjecturées telles.	VALEUR APPROXIMATIVE du stique en lettres, d'après les données de la col. 5, ou, si celle-ci est vide, de la col. 3.	RENVOIS aux explications qui suivent le présent tableau.
1	2	3	4	5	6	7
Ὑπόθεσις de l'Épître aux Hébreux	Cr.	$\overline{\text{ΚΘ}}$	*Corr.*	$\overline{\text{ΝΘ}}$	39,5 (?)	
				ou $\overline{\text{ϞΘ}}$	33,9	
Édition des Actes :						
Πρόλογος (col. 628).	....	....	R.-Al.	$\overline{\text{ΡΝ}}$	35	
			Es 2	$\overline{\text{ΡΜ}}$	37,5	
Ἀνακεφ. (col. 640) ..	Es 2	$\overline{\text{ΡΠ}}$	R.-Al.	$\overline{\text{ΡΚ}}$	34 ou 36,1	(59)
Ἔκθεσις (col. 652 A).	R.-Al.	$\overline{\text{ΙΖ}}$	....	?	?	(60)
Κεφ.τ.Π. (col. 652 B).	*Idem*	$\overline{\text{Μ}}$	....	?	?	(61)
Édit. des Ép. cath. :						
Introduct. (col. 665).	....	....	R.-Al. (v. note).	$\overline{\text{ΛΖ}}$	35	(62)
Tabl. des ch. des Ép. :						
Saint Jacques	....	....	R.-Al. Cr. Es 4.	$\overline{\text{ΚΕ}}$	37	
Saint Pierre, I	....	....	R.-Al. Es 4 ...	$\overline{\text{ΚΕ}}$	37	
Saint Pierre, II ...	....	....	R.-Al.	$\overline{\text{Ι}}$	37	
Saint Jean, I	....	....	R.-Al. Cr.	$\overline{\text{ΚΓ}}$	37	
Saint Jean, II	ν'	$\overline{\text{Τ}}$	R.-Al. Es 1, 4.	$\overline{\text{Λ}}$	30	(57)
Saint Jean, III	....	....	Cr.	$\overline{\text{Ζ}}$	29	(57)
Saint Jude	....	....	R.-Al. Es 1 ...	$\overline{\text{ΙΛ}}$	34	
Souscription d'un copiste (col. 602) ...	....	....	R.-Al.	$\overline{\text{ΚΖ}}$	36	(62), (63)

Explications relatives au tableau précédent.

Il existe des règles pour la critique des chiffres aussi certaines que celles de la critique *verbale.* Mais, comme, à notre connaissance, elles n'ont été énoncées nulle part, elles peuvent n'être pas très familières à tous nos lecteurs. Pour obvier dans quelque mesure à cet inconvénient et courir moins de chances d'être injustement taxé de témérité par quelques-uns, on a voulu éviter, dans le tableau, de transcrire aucun chiffre en caractères grecs modernes. On a donc conservé les vieux chiffres attiques ou les chiffres de l'alphabet oncial, suivant que les manuscrits présentaient ceux-ci ou ceux-là. Certaines confusions s'expliqueront mieux ainsi. Ce n'est que dans un nombre de cas extrêmement restreint qu'une altération de nombre stichométrique a sa source dans la ressemblance de deux chiffres en écriture minuscule.

(1) Les manuscrits d'Hérodote représentés par A et B (notation de Stein) sont respectivement le Laurentianus LXX 3, du x[e] siècle, et l'*Angelicanus* C. I. 6 (ancien ms. du cardinal Passionei), du xi[e] siècle. — Cf. ci-dessous la fin du paragraphe qui répond au renvoi (5).

(2) Denys d'Halicarnasse, *Jugement sur Thucydide,* 10, p. 834, 2 : *Καὶ μετὰ τοῦτο διεξέρχεται τὰ περὶ Ἐπίδαμνον καὶ τὰ περὶ Κέρκυραν καὶ τὰ περὶ Ποτείδαιαν καὶ τὴν Πελοποννησίων σύνοδον εἰς Σπάρτην καὶ τοὺς ῥηθέντας ἐκεῖ κατὰ τῆς Ἀθηναίων πόλεως λόγους. Ταῦτα δὲ μέχρι δισχιλίων ἐκμηκύνας σΊίχων κτλ.*

(3) *Ibid.,* 19, p. 854, 1 : *Προοίμιον τῆς ἱσΊορίας μέχρι πεντακοσίων ἐκμηκύνει σΊίχων, τὰ πρὸ τοῦδε τοῦ πολέμου πραχθέντα τοῖς Ἕλλησιν.* Cf. 10, vers le commencement : *Τελευτῶν τοῦ προοιμίου τὰς αἰτίας βούλεται πρῶτον εἰπεῖν, ἀφ' ὧν τὴν ἀρχὴν ἔλαβε.*

(4) Ritschl signale encore d'autres textes stichométriques chez Denys d'Halicarnasse, à savoir : 1° *Jugement sur Thucydide,* 10, p. 834, 13 : *Οἷς ἐπιτίθησι τὰ ἔργα τῆς πόλεως, ὅσα μετὰ τὸν Περσικὸν πόλεμον ἕως τοῦ Πελοποννησιακοῦ διεπράξαντο, κεφαλαιωδῶς καὶ ἐπιτροχάδην ἐν ἐλάττοσιν ἢ πεντακοσίοις σΊίχοις* (Denys a en vue les chapitres 88-117 du 1[er] livre); — 2° *Ibid.,* 13, p. 840, 17 : *Πλείους ἢ τριακοσίους σΊίχους... ἀποδεδωκὼς ταῖς μάχαις* (entendez les combats qui se livrèrent à Pylos et à l'île de Sphactérie, et que Thucydide décrit dans le commencement de son 4[e] livre); — 3° *Ibid.,* 19, p. 856, 1 : *Οἱ δὲ τὰς ῥητορικὰς συνταξάμενοι τέχνας, παραγγέλλουσι δείγματα τῶν λόγων τὰ προοίμια ποιεῖν, αὐτὰ τὰ κεφάλαια τῶν μελλόντων δηλοῦσθαι προσλαμβάνοντας· ὃ δὴ καὶ πεποίηκεν ὁ ἀνὴρ ἐπὶ τῷ τέλει τοῦ προοιμίου, μέλλων ἄρχεσθαι τῆς διηγήσεως, ἐν ἐλάτΊοσιν ἢ πεντήκοντα σΊίχοις* (livre I[er], chap. XXI-XXIII);

— 4° *Ibid.*, 33, p. 893, 18 : *Οὗτος ὁ χαρακτὴρ τῆς ἀσαφοῦς καὶ πεπλεγμένης λέξεως..... ἕως ἑκατὸν ἐκμηκύνεται σ7ίχων* (livre III, chap. LXXXII, à partir de la phrase 3 ou peut-être 2, jusqu'à la fin du chapitre LXXXIII). Ce sont là des indications en chiffres ronds et manquant de précision. Si on les soumet au même calcul que les autres données, plus rigoureusement exactes, de notre tableau, les divergences qu'on remarquera dans les résultats n'auront donc rien de surprenant. Aussi n'attachons-nous pas non plus grande importance à la coïncidence parfaite que nous ont fournie d'autres textes de la même provenance et qui nous a engagé à faire figurer dans le tableau les deux indications concernant Thucydide qu'on y peut voir. Denys dit ailleurs (*De l'excellence de l'élocution de Démosthène,* 57, p. 1126, 10) que Démosthène avait laissé *50 ou 60,000* stiques. On voit que Denys ne tenait pas à l'exactitude absolue des chiffres. — On trouve aussi quelques évaluations en stiques | chez Galien. Les voici : 1° *Sur le traité d'Hippocrate περὶ φύσιος ἀνθρώπου καὶ διαίτης*, t. XV, p. 9, Kühn : *Τούτου τοῦ βιϐλίου τὸ μὲν... μέρος τὸ πρῶτον εἰς διακοσίους καὶ τεσσαράκοντα σ7ίχους ἐξήκει* (cf. p. 106 : *μηδ' ἐν σ7ίχοις ὅλοις τριακοσίοις*, en parlant du même 1er livre); — 2° *Ibid.*, p. 10 : *Εἶτ' ἐπὶ τέλει πρόσκειται διὰ σ7ίχων ὡς δέκα περὶ τῶν ἐγκεφάλου νόσων*; — 3° *Ibid.* : *Τὸ μὲν ὅλον βιϐλίον ἐκ πολλῶν διεσκεύασ7αι καὶ σύγκειται σχεδὸν εἰς ἑξακοσίους σ7ίχους ἢ βραχύ τι ἧτ7ον ἐκτεταμένον.* Galien avait sous les yeux un manuscrit qui ne portait pas de stichométrie. Il s'est contenté de compter les lignes de ce manuscrit; or celles-ci se trouvaient être sensiblement plus longues que le stique normal. — Voici encore deux indications desquelles il n'y a, à ce qu'il paraît bien, aucun parti à tirer : I) On lit dans le Plutarque N-55 de la *Biblioteca Nacional* de Madrid, à la fin de la *Vie de Nicias* (fol. 5) : Νικίας ÷ *σ7ίχοι συνάμφω ͵ϛξη'*, et, à la suite du *Parallèle de Nicias et de Crassus* (fol. 32), la même souscription, lettre pour lettre, sauf que Νικίας est, cette fois, remplacé par Κράσσος. — II) Josèphe, *Antiquités juives,* quelques lignes avant la fin : Ἐπὶ *τούτοις τε καταπαύσω τὴν ἀρχαιολογίαν, βίϐλοις μὲν εἴκοσι περιειλημμένην, ἐξ δὲ μυριάσι σ7ίχων.* Si l'on prenait l'assertion de Josèphe au pied de la lettre, on obtiendrait pour la valeur du stique 28 à 29 lettres à peine, ce qui est inadmissible. Il s'en faut d'un quart environ que les *Antiquités juives* contiennent 60,000 stiques. Lorsque l'auteur arriva à la fin de son brouillon autographe, ou plus probablement lorsqu'il acheva de le dicter au tachygraphe qui lui servait de secrétaire, il dut estimer que chacun des vingt livres qu'il venait de rédiger représenterait bien de 2 à 3,000 stiques, lorsque l'ouvrage serait écrit *ἐς κάλλος* (mis au net) : cela donnait, en forçant un peu le chiffre, 60,000 stiques[1].

[1] Du temps de Lucien, des historiens même, paraît-il, pratiquaient l'altéra-

(5) Nous employons pour désigner les manuscrits de Démosthène les notations de Voemel. Le *Parisinus* Σ est du xe siècle; le Bav(aricus), du xiiie siècle; l'Aug(ustanus) 3, du xve siècle; le Vat(icanus), du xive siècle; F, le manuscrit nº 416 de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, est du xie siècle. — Cf. L. Dindorf au *Thesaurus*, article *Στίχος* (t. VII, col. 782) : « Quorum (i. e. *τῶν σίχων*) numerus in fine subscribi solebat, ut Demosthenis libro Parisino *et Veneto ap. Morell. Bibl. Ms. p. 288 sq.* » Ce *codex Venetus* est, je pense[1], le *Marcianus CCCCXIX*, du xve siècle, appelé *codex praestantissimus* par Voemel, à la page 273 de ses Prolégomènes. N'ayant pu consulter Morelli, *Bibl. S. Marci Venetiarum ms. Graeca et Lat.* (Bassani, 1802, in-8°, t. Ier unique), et ignorant d'ailleurs si les chiffres stichométriques de ce manuscrit ont été publiés de nouveau dans quelque autre livre que ce fût, nous n'avons pas pu faire usage des indications qui sont là conservées. — Pour tous les chiffres de stiques contenus dans Σ, les épreuves du tableau ont été collationnées directement sur Σ lui-même. On a tâché, dans la limite du possible, de reproduire la physionomie de ces nombres telle qu'elle est dans le manuscrit Σ. Lorsqu'une indication stichométrique de Σ concorde du reste avec celle de quelque autre manuscrit, les détails d'aspect dont on vient de parler ne sont empruntés, naturellement, qu'au seul manuscrit Σ : quant aux trois autres manuscrits (Bav, Aug 3, Vat), on ne les a pas eus sous les yeux. On a représenté par Σ^2 une seconde main, d'âge bien postérieur à la première, qui a ajouté, à la fin d'un certain nombre de discours, le nombre de stiques omis par celle-ci. Toutes les fois qu'on lit | simplement Σ au tableau, l'indication est, dans le manuscrit, de première main et tracée à l'encre rouge. Détail caractéristique : ni dans Σ, ni dans les manuscrits d'Hérodote, le chiffre n'est jamais accompagné du mot *σίχοι*, soit écrit en entier, soit en abréviation. Qu'il s'agissait de stiques, cela s'entendait suffisamment.

(6) On sait qu'il existe dans les manuscrits deux rédactions différentes de la IIIe Philippique. C'est à la plus courte des deux, à celle que donnent Σ et L, que se rapporte le chiffre de stiques. Afin d'opérer dans les meilleures conditions possibles, on a pris, cette fois par exception, au lieu de l'édition Teubner, Σ lui-même pour base du calcul : *La*

tion des chiffres sur une grande échelle. Lucien, *Manière d'écrire l'histoire*, 24 : *Καίτοι ταῦτα πάντα φορητὰ ἔτι, ὅσα ἢ ἑρμηνείας ἢ τῆς ἄλλης διατάξεως ἁμαρτήματά ἐσλι, τὸ δὲ καὶ περὶ τοὺς τόπους αὐτοὺς ψεύδεσθαι, οὐ παρασάγγας μόνον, ἀλλὰ καὶ σλαθμοὺς ὅλους, τίνι τῶν καλῶν ἔοικεν;* (Passage dans lequel Tournier, *Exercices critiques*, nº 365*, corrige : *παρασάγγαις* et *σλαθμοῖς ὅλοις.*)

[1] C'était une erreur. Ce manuscrit, qui est du xive siècle, n'a rien de stichométrique. Ch. G.

* Page 14 du présent volume.

IIe Philippique occupe, dans Σ, 842 lignes, de 25 lettres en moyenne à la ligne, ce qui fait 36,3 lettres au stique.

(7) Les documents qui se trouvent parfois insérés dans les discours de Démosthène ne sont pas compris dans le compte de stiques : c'est ce que prouve le calcul, tant pour les sept discours dans lesquels certains de nos manuscrits intercalent de telles pièces que pour les autres discours, en bien plus grand nombre, dans lesquels ces pièces manquent absolument.

(8) Le nombre de stiques de l'un des six discours suivants, Olynth. 1-3, Ire Philipp., Halonn., Cherson., est trop fort de cinq unités (voir, pour preuve, ci-dessous, p. 120, avec la note 1. Quatre de ces six nombres, se terminant par Π (Olynth. 1-3, Halonn.), pourraient être, à première vue, suspectés. Les variantes des manuscrits Bav et Aug 3 ont fait conjecturer à Voemel que le nombre de stiques de la 2e Olynthienne était à corriger ainsi : ΗΗ𐅄ΔΔΔ (en retranchant le Π qu'ajoute à la fin Σ2). — La souscription stichométrique du discours sur l'*Halonnèse,* qui est particulièrement remarquable, est reproduite dans la suite du présent travail (voyez, ci-après, la page 120). — Le 𐅄 est diversement estropié par le copiste dans le manuscrit Σ aux souscriptions des discours suivants : 1° Contre la lettre de Philippe, 2° Couronne, 3° Nausimachos, 4° Bœotos (dot), 5° Conon, 6° Néère. A la place, on trouve : 1° de première main, un Π, dont le second jambage vertical sous-tend un arc de cercle décrit à l'intérieur du Π; 4° la même forme barbare, sauf que l'arc de cercle n'est décrit que sur la moitié inférieure du jambage du Π; 2° et 6° un Γ, et un petit Δ qui pend de l'extrémité de la ligne horizontale de ce Γ; 5° la même chose, sauf qu'au lieu d'un petit Δ, c'est un petit Δ qui pend du Γ; enfin 3° comme un Γ accolé à un Π, du côté droit du Π, avec un petit Δ sur lequel descend s'appuyer, vers l'angle inférieur de droite, le second jambage vertical du Π. — Les nombres de stiques des discours contre *Callippos* et *Nicostratos* nous paraissent altérés. La correction que Sauppe a proposée pour ce dernier discours ne nous satisfait pas non plus. *Contre Callippos :* au lieu de ΗΗΗΔΔΙΙΙ, il faut peut-être ΗΗΗΔΙΙΙ, ce qui donnerait 34,5. *Contre Nicostratos :* ΗΗΠΙ sont peut-être les restes de ΗΗ𐅄ΔΔΔ ou ΗΗ𐅄ΔΔΔΔ.

(9) Le nombre de stiques de tous les écrits de l'Ancien Testament se trouve noté, à notre connaissance, dans deux tables [1]. L'une, rédigée en

[1] E. de Muralt, décrivant le manuscrit grec n° 20 de Saint-Pétersbourg, du VIIe siècle, contenant les Épîtres de saint Paul en grec et en latin, dit : «Le titre de l'Épître aux Hébreux manque; mais on voit à sa place (158b) une énumération très curieuse des Livres saints avec l'indication des versets (*stiques*), dressée probablement pour un but de commerce, comme un catalogue de librairie.» Ce manuscrit de Saint-Pétersbourg passe pour être une copie du *Claromontanus*.

latin, existe dans le célèbre *codex Claromontanus* (Paris. n° 107 grec), du VI[e] siècle, publié | diplomatiquement en 1852 par C. Tischendorf. L'autre table, qui porte le nom de Nicéphore, patriarche de Constantinople au IX[e] siècle, s'est conservée en texte grec dans divers manuscrits, et de plus sous la forme d'une ancienne traduction latine attribuée Anastase le Bibliothécaire. Credner a donné de la table Nicéphore-Anastase une édition critique dans son livre intitulé *Zur Geschichte des Kanons* (Halle, 1847), pages 117 et suiv. Les manuscrits de ces trois rédactions ne sont presque jamais d'accord. Aussi avons-nous renoncé à traiter au complet la question de la stichométrie de l'Ancien Testament. Nous nous sommes borné à soumettre au calcul quelques données isolées qui ont été relevées, soit par d'autres, soit par nous-même, dans divers manuscrits. En outre, on s'est servi aussi, par exception, du chiffre qu'offre la table Nicéphore-Anastase pour le prophète Isaïe, chiffre qui se trouve, tout compte fait, probablement exempt d'altération. — Nous donnons les considérations qui suivent pour ce qu'elles valent. Les Livres saints ont dû être évalués stichométriquement, non seulement en grec et en latin, mais aussi en hébreu [1], en syriaque [2] et dans d'autres langues. L'étendue matérielle de chaque livre variant nécessairement d'un idiome à l'autre, le nombre de stiques variait de même. Puis il exista, pour les livres de l'Ancien Testament, plusieurs versions grecques distinctes de la version dite des Septante, et également plus d'une version en latin. De là provinrent nécessairement des traditions stichométriques divergentes. Or, dans aucun cas, nous ne savons *a priori*, de source certaine, quelle recension comportait tel nombre de stiques qui nous est offert par un manuscrit ou par une table.

(10) « Codex regius 1888 (= n° actuel 129 de l'ancien fonds grec, à la Bibliothèque nationale) bombycinus, qui est Catena in Heptateuchum, ab initio versiculorum numerum reponit his verbis : *Ἔχει βίϐλος τῆς Γενέσεως σ7ίχους ͵δτν', κεφάλαια δὲ εἴκοσι καὶ πέντε.* » (Montfaucon, *Palaeographia Graeca*, p. 28). — Genèse (version des Septante) calculée à 160,000 lettres.

(11) *Codex Escorialensis* Ω-I-13. Grand in-folio, en parchemin, du

[1] Joannis Croii *sacrarum et historicarum in Novum Foedus observationum pars prior* (Genevae, 1645), chap. x, p. 74 : « *Judaei,* Christiani, auctores Graeci et Latini in Libris sacris, et in profanis quoque, eos versus (*σ7ίχους*) ad calculum revocarunt eorumque numerum ad finem singulorum librorum apposuerunt... »

[2] Dans la Peschito (édit. Lee), on lit à la fin des livres du Pentateuque, et aussi d'autres livres, le nombre de « paroles » que chacun de ces livres renferme. On trouve de même notés dans des manuscrits grecs les nombres de *ῥήματα* de chacun des Livres saints. Des auteurs compétents considèrent ce mot *ῥήματα* comme synonyme de *σ7ίχοι* (voyez Ritschl, *Opusc. philol.*, t. I[er], p. 88).

XIIe siècle, à ce qu'il semble ; ayant appartenu jadis à Jean Cantacuzène, et donné à D. Diego Hurtado de Mendoza par le sultan Soliman II. Même genre d'écriture, sinon même main, que le manuscrit des poliorcètes *Parisinus* 2442. Contient une partie de l'Ancien Testament ; présente cinq données stichométriques. — Nic.-An. = Table Nicéphore-Anastase. — Lévitique (version des Septante) calculé à 95,000 lettres.

(12) Tischendorf, *Monumenta sacra inedita. Nova collectio*, t. Ier, p. XVII : « II. FRAGMENTA LIBRI NUMERORUM PALIMPSESTA... Tum vero notabilis est stichorum numerus in fine libri additus, cujusmodi notae in similibus Veteris Testamenti codicibus perquam rarae sunt. Est autem numerus ͵ΓΦΛΕ. » — Livre des Nombres (version des Septante) calculé à 128,000 lettres.

(13) Ceriani, *Monumenta sacra et profana*, t. III, fasc. 1, p. XIII : « Numeri quidem stichorum Deuteronomii in Nicephoro, *Critici Sac.*, t. VIII, par. III, p. 5, sunt 3,100, in *Cod. Clarom.*, ed. Tischendorf, p. 468, 3,300, | in Pescito ed. Lee 2,796, in indiculo demum codicis Syri Musei Britannici, *Add. ms.* 12,154, 2,783, quorum nullus cum nostro concordat [1]. Verum numeros versionis Syro-Hexaplaris a Graecis codicibus derivandos esse arguit generalis ejus conditio, ut tota a Graeco archetypo pendeat. » — Deutéronome (version des Septante) calculé à 110,000 lettres.

(14) Livre des Juges (version des Septante) calculé à 77,000 lettres.

(15) Livre de Ruth (version des Septante) calculé à 10,000 lettres. — 300 donne un stique trop fort : on aura sans doute forcé pour arrondir le nombre de stiques. 250, par contre, est trop faible.

(16) Madrid, *Biblioteca particular de S. M.*, manuscrit grec n° 6, écrit de la main bien reconnaissable d'André Darmarios, à la fin du XVIe siècle. L'introduction du commentaire, attribué à tort à Eusèbe, sur le Cantique des cantiques, porte à la fin cette souscription : *Ἔχει δὲ τὸ βιβλίον στίχους σπϛ'*. (Pareille souscription existe dans d'autres manuscrits de ce commentaire.)

(17) Isaïe calculé, sur le fac-similé du *Codex Sinaiticus*, à 135 ou 136,000 lettres.

(18) Voici encore des évaluations stichométriques relatives à l'Ancien Testament et qui ont été relevées dans des manuscrits :

1° Dans le manuscrit grec 164, 13, de l'*Archivo histórico nacional*, à Madrid, contenant les commentaires de Nicéphore Grégoras sur les *Psaumes* de David, j'ai vu au psaume XLIII : *στι^χ' ξβ'*. Ce psaume ne renfermant que 2,000 lettres approximativement, on n'obtiendrait, pour

[1] N'ayant pas l'ouvrage de M. Ceriani complet à notre disposition, nous ignorons quel est le nombre auquel le savant bibliothécaire italien fait allusion.

la valeur du stique moyen, guère plus de 32 lettres : ce résultat rend suspecte l'authenticité du chiffre ξβ'.

2° L'écrit pseudépigraphique intitulé les *Psaumes de Salomon* se termine ainsi dans les quelques manuscrits qu'on en possède, y compris celui que nous avons signalé récemment comme existant à la Grande Bibliothèque royale de Copenhague sous le n° 6 de l'ancien fonds royal (voyez *Revue critique* du 17 novembre 1877 ou Ch. Graux, *Notices bibliogr.*, p. 52) :

Ψαλμοὶ Σολομῶντος ιη. *Ἔχουσιν ἔπη* ,Ϫ (var.[1] du *Paris.* 2991 A : *ἔπη τριάκοντα*).

Si cette indication était exacte, le stique serait réduit à 23 ou 24 lettres. Notez que, dans la table de Nicéphore-Anastase, les *Psaumes et Cantiques de Salomon* figurent pour 2,100 stiques. Il n'y a pas moyen de faire usage de ces données.

(19) Explication des abréviations employées dans la partie du tableau qui concerne le Nouveau Testament :

Nic. = Nicéphore, édit. Credner : voyez ci-dessus (9).¶An. = Anastase : voyez *ibid.*¶Clar. = codex Claromontanus : voyez *ibid.*¶L 1, 2, 3, 4, 5 = codd. Laurentiani VI 13, VI 15, VI 16, VI 19, VI 25, des XIIe et XIIIe siècles.¶Cyp. = codex Cyprius (n° 63 grec de la Bibliothèque nationale de Paris), du VIIIe siècle.¶Up 4, 11, 12 = manuscrits grecs d'Upsal, n°s 4, 11 et 12, respectivement des Xe, XIe, XIIIe, X^e^ et XIIIe siècles.¶Es 1, 2, 3, 4 = codd. Escorialenses Ψ-III-18, Ψ-III 6, T-III-17, R-III-4, respectivement des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles.¶Cr. = codex Cryptoferratensis (n° 1650 de la bibliothèque Vaticane), de l'an 1037[2].¶Vi. = codex theologicus graecus 313, de la bibliothèque de | Vienne.¶λ = cod. Laurentianus X 7, du XIe siècle.¶ l = cod. Laurentianus VI 17, du XIIe siècle.¶v et v' = codd. Vaticani 363 et 367.¶ V_2 = seconde main dans le Vaticanus 1761. ¶U = cod. Urbinas 3, à la bibliothèque Vaticane.¶S = seconde main dans le célèbre codex Sinaiticus, conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.¶R.-Al = codex Regius Alexandrinus Vaticanae bibliothecae.¶ Euth. = Euthalius — publié pour la première fois chez L.-A. Zacagni, *Collectanea monumentorum veterum ecclesiae Graecae et Latinae* (Rome, 1698, in-4°) = Migne, *Patrologie grecque-latine*, t. LXXXV — *Ἀνακεφαλαίωσις τῶν ἀναγνώσεων..... καθ' ἑκάστην ἐπιστολὴν..... καὶ ὅσων ἑκάστη τούτων στίχων τυγχάνει* (col. 716 et 668, Migne).¶Coisl.

[1] Elle a son origine dans la ressemblance de Α et de Λ.

[2] Je dois à l'obligeante amitié de M. l'abbé L. Duchesne un relevé plus complet que celui qu'avait publié Zacagni des indications stichométriques que contiennent les manuscrits Cr., v, v', V, U. — M. le docteur W. Foerster a eu aussi la bonté de m'envoyer une notice des nombres de stiques qu'on lit à la fin de vingt épîtres dans le manuscrit Vi.

= cod. Coislinianus n° 202 (Paris, Bibl. nationale), du VIe siècle. ¶O 78 = ms. marqué O-78 à la *Biblioteca nacional* de Madrid, du Xe siècle. ¶Po = manuscrit appartenant à l'évêque russe Porphyri Uspensky, publié par Tischendorf, *Monumenta sacra inedita. Nova collectio*, t. V, Leipzig, 1865.

(20) Évangile selon saint Mathieu calculé à 89,295 lettres. — On lit dans le manuscrit Up 4, au folio 56 v° (à la fin de l'Évangile selon saint Mathieu) : *Ἐγράφη καὶ ἀντεβλήθη ἐκ τῶν Ἱεροσολύμοις παλαιῶν ἀντιγραφῶν τῶν ἐν τῷ ἁγίῳ ὄρει ἀποκειμένων, ἐν σΊίχοις* ͵ΒΩΙϹ : — *κεφάλαια* ΤΗϹ (*sic*) : - *εὔχου τῷ γράψαντι ἀμήν· γένοιτο, γένοιτο.*

(21) Évangile selon saint Marc calculé à 55,550 lettres. — On lit dans le manuscrit Up 4, au folio 91 (à la fin de l'Évangile selon saint Marc) : *Ἐγράφη καὶ ἀντεβλήθη ὁμοίως ἐκ τῶν ἐσπουδασμένων παλαιῶν ἀντιγραφῶν ἐν σΊίχοις* ͵ΑΚ *κεφαλέοις* (*sic* — 1re main *κεφάλεα*) Ϲ...Α ; et dans le manuscrit Up 12, au folio 81 v° (à la fin de l'Évangile) : *Ἐγράφη καὶ ἀντεβλήθη ὁμοίως ἐκ τῶν ἐνσπουδασμένων* (*sic*) *ἐν σΊίχοις* ͵ΑΦΗ *κε' κε'* ϹΜΑ.

(22) Évangile selon saint Luc calculé à 97,714 lettres. — On lit dans le manuscrit Up 4, au folio 155 (à la fin de l'Évangile selon saint Luc) : *Ἐγράφη καὶ ἀντεβλήθη ὁμοίως ἐν σΊίχοις* ͵ΒΧΟΖ, *κε* ΤΜΒ.

(23) Évangile selon saint Jean calculé à 70,210 lettres. — On lit dans le manuscrit Up 12, au folio 126 v° (en tête de l'Évangile selon saint Jean) : *Εὐαγγέλιον κατὰ ἰω ἐγράφη καὶ ἀντεβλήθη ὁμοίως ἐκ τῶν αὐτῶν ἀντιγραφῶν ἐν σΊίχοις* ͵Α[illegible] *κε κε* ϹΑΒ ; puis, au folio 167 v° (à la fin du même Évangile) : *Τὸ κατὰ ἰω εὐαγγέλιον ἐξεδόθη μετὰ χρόνους λβ' τῆς τοῦ ΧρισΊοῦ ἀναλήψεως· διὰ σΊίχων* ͵ΕΤ. Cette dernière indication stichométrique est appliquée par erreur dans ce manuscrit à l'Évangile selon saint Jean, et se rapporte, en réalité, à la collection entière des épîtres de saint Paul.

(24) Dans le manuscrit R.-Al., les stiques sont comptés à la marge de 50 en 50, comme en témoigne la collation de L.-A. Zacagni, dans *Collectanea monumentorum veterum ecclesiae Graecae* (Rome, 1698, in-4°), p. 443 et s. On arrive ainsi, à la fin des Actes, au chiffre de 2,556 stiques. Souscription, à la marge : *Πράξεις ἈποσΊόλων σΊίχοι ͵βφνς'* (p. 474 Zacagni). Puis, à la fin du volume d'Euthalius qui se composait de l'édition des Actes suivie de celle des Épîtres catholiques, vient une nouvelle souscription plus étendue, dans laquelle on retrouve encore : *Πράξεις ἈποσΊόλων σΊίχοι ͵βφνς'* (p. 513 Zacagni).

On lit dans le *codex Escorialensis* Ψ-III-6, qui contient des fragments des éditions d'Euthalius : *Ἐν δὲ τῇ βίβλῳ τῶν πράξεων τῶν ἈποσΊόλων ἀναγνώσεις ις', κεφάλαια μ', σΊίχοι ͵βφις'*. Suit la désignation des leçons, avec le nombre de stiques que comprend chaque leçon. Voici la liste de

ces nombres : μ', λ', ρθ', ρλϛ', ρ', οη', ϛβ', οε', σιϛ', σογ', ρϛγ', ρξδ', σλθ', σϛγ', ρξη', ρϛη'; total : 2,206 (au lieu de 2,216). — Le nombre de stiques de chaque leçon, dans le *codex Regius-Alexandrinus*, est : perdu pour la 1re leçon, gravement altéré pour la 16e, souvent très différent du nombre de l'*Escorialensis* pour les quatorze autres leçons. Un calcul fort simple de proportions indique qu'il faut suppléer μ' | à la leçon 1re, et corriger σε' (C̄Є̄) au lieu de κε' (ĪC̄Є̄) à la leçon 16e. On obtient alors au total 2,786, soit en nombre rond 2,800 (͵ωω', corrompu en μω' dans le manuscrit R.-Al.).

Actes des apôtres (texte grec) calculé à 94,000 lettres.

(25) Épître aux Romains calculée à 35,266 lettres.

(26) Ire épître aux Corinthiens calculée à 32,685 lettres.

(27) IIe épître aux Corinthiens calculée à 21,851 lettres.

(28) Épître aux Galates calculée à 11,202 lettres.

(29) Épître aux Éphésiens calculée à 11,932 lettres.

(30) Épître aux habitants de Philippes calculée à 7,975 lettres.

(31) Épître aux Colossiens calculée à 7,745 lettres.

(32) Ire épître aux habitants de Thessalonique calculée à 7,468 lettres.

(33) IIe épître aux habitants de Thessalonique calculée à 4,011 lettres.

(34) Épître aux Hébreux calculée à 26,738 lettres.

(35) Ire épître à Timothée calculée à 8,575 lettres.

(36) IIe épître à Timothée calculée à 6,554 lettres.

(37) Épître à Titus calculée à 3,595 lettres.

(38) Épître à Philémon calculée à 1,567 lettres.

(39) Nombre total approximatif des lettres que renferment ensemble les 14 épîtres de saint Paul : 187,164. — Le total des stiques des 14 épîtres d'après Euthalius (dans les manuscrits R.-Al. et Cr.) est 4,936 (Ὁμοῦ τῶν δεκατεσσάρων ἐπισΊολῶν ἀναγνώσεις λα', . . . σΊίχοι ͵δϡλϛ'), bien que l'addition des chiffres partiels donnés par l'un ainsi que par l'autre de ces manuscrits produise des sommes différentes entre elles et différentes, dans les deux cas, de 4,936. On a adopté le total fourni par l'addition des chiffres partiels d'après R.-Al., soit 4,946.

(40) Épître de saint Jacques calculée à 8,897 lettres.

(41) Ire épître de saint Pierre calculée à 8,528 lettres.

(42) IIe épître de saint Pierre calculée à 5,993 lettres.

(43) Ire épître de saint Jean calculée à 9,681 lettres.

(44) IIe épître de saint Jean calculée à 1,152 lettres.

(45) IIIe épître de saint Jean calculée à 1,100 lettres.

(46) Épître de saint Jude calculée à 2,551 lettres.

(47) Apocalypse de saint Jean calculée à 46,500 lettres.

(48) Épîtres I-II de Clément calculées (sur l'*editio minor* de Gebhardt) à 77,000 lettres.

(49) Épître de Barnabas calculée (sur la même édition) à 32,000 lettres.

(50) Περίοδος Θωμᾶ calculée (sur l'édition Tischendorf des *Acta Apostolorum apocrypha*, p. 190) à 53,424 lettres.

(51) Le manuscrit de Paris n° 451 grec, contenant, entre autres ouvrages, la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, a été copié par Baanès, notaire d'Aréthas, archevêque de Césarée de Cappadoce, en l'an 914. On a vérifié sur l'original les trois nombres de stiques qui y avaient été signalés déjà par Montfaucon.

(52) Voyez Bandini, *Catalogus codicum manuscriptorum* (*graecorum*) *bibliothecae Mediceae Laurentianae*, t. Ier, Florence, 1764, p. 211 [1].

(53) Bandini donne ici *στίχοι ρν'*, par erreur.

(54) Bandini donne ici *στίχοι σε'*, par erreur.

| (55) La conjecture ϕζ', qui peut aussi se présenter à l'esprit, paraît moins probable que celle qu'on a adoptée.

(56) Le diacre Euthalius d'Alexandrie publia, vers l'an 458, une édition de saint Paul; puis, bientôt après, un second livre, renfermant les Actes des apôtres avec les Épîtres catholiques. L'un et l'autre livre étaient écrits *per cola et commata* [2]. Ces deux livres étaient, selon toute apparence, des *codices*. Le Saint Paul devait se composer d'environ 200 feuillets de parchemin, à moins que le format choisi ne fût très grand, ou les pages à deux colonnes, ce qui eût exigé une écriture assez fine, rare à cette époque dans la calligraphie. L'autre livre, à le supposer exécuté dans les mêmes conditions que le Saint Paul, dut être d'un quart, ou peu s'en faut, moins volumineux que lui. Euthalius avait enrichi ces deux livres d'avertissements, de préfaces et de tables spéciales, sans parler d'une *ὑπόθεσις* et d'une table des chapitres, qui accompagnaient chaque épître, ainsi que les Actes des apôtres. Il avait eu soin aussi de munir chacune de ces pièces accessoires du chiffre de stiques qu'elle comportait. Un assez bon nombre de ces chiffres nous ont été conservés, tantôt par un seul, tantôt par plusieurs manuscrits. Les indications de colonnes que l'on trouvera dans cette partie du tableau se rapportent à l'édition d'Euthalius dans le tome LXXXV de la *Patrologie grecque-latine* de Migne. — Les abréviations ici employées pour désigner les manuscrits sont les mêmes dont on s'est déjà servi dans la partie du

[1] M. Salomon Reinach a bien voulu copier pour moi les chiffres de stiques qui se lisent à la fin de 42 homélies et de 2 lettres de saint Grégoire de Nazianze dans le Laurentianus VII 8. La comparaison de ce relevé avec celui de Bandini m'a fait connaître dans chaque cas, avec une entière certitude, la leçon du manuscrit.

[2] Sur cette disposition de l'écriture, voyez ci-dessous le paragraphe II, et, sur ces éditions d'Euthalius spécialement, les pages 108 et s. du présent volume.

tableau qui comprend les écrits du Nouveau Testament et qui sont expliquées ci-dessus (19).

(57) Les écarts considérables qu'on observe dans cette dernière partie du tableau peuvent et doivent tenir à des circonstances particulières, telles que, par exemple, la suivante. Il s'agit, dans tous ces cas, d'un nombre de lignes extrêmement petit : 12 stiques, 12 stiques, 9 stiques, 4 stiques, 7 stiques. Dans ces conditions, la moindre anomalie, ne pouvant se trouver compensée, produit tout de suite une perturbation grave. Or les deux paragraphes à 12 stiques, par exemple, Ἐγράφησαν κτλ. col. 724 C et 725 A, sont remplis de noms propres, et de ceux qui s'abrègent on peut dire toujours. Ne serait-ce pas là la raison qui a fait compter quelques stiques de moins dans ces passages?

(58) L'étude comparative des colonnes 3 et 5 du tableau montre combien est fréquente, dans les chiffres, la confusion de B′ avec Z′.

(59) Il y a dans l'édition deux morceaux qui se suivent portant le même titre Ἀνακεφαλαίωσις θείων (ou τῶν θείων) μαρτυριῶν. Le premier morceau a, chez Migne, 7 lignes; l'autre, 110. C'est évidemment par erreur que le chiffre de 120 stiques se trouve placé dans le *cod. Regius-Alexandrinus* à la fin de l'Ἀνακεφαλαίωσις de 7 lignes, et non à la fin de celle de 110 lignes. Si στίχοι ρκ′ se rapporte à cette dernière seule, le calcul donne 34 pour le stique moyen; si c'est aux deux pièces réunies, on obtient alors 36,1.

(60) Les στίχοι ιζ′ de cette pièce correspondent, soit à 14, soit à 11 lignes-Migne (à 37 lettres la ligne en moyenne), selon qu'on compte ou qu'on ne compte pas le titre. Au surplus, le nombre de stiques est beaucoup trop petit pour fournir une base solide au calcul : cf. les raisons déjà exposées pour des cas analogues ci-dessus (57).

(61) Il est probablement tombé devant le M′ un chiffre de centaines.

(62) Quiconque s'est bien rendu compte du soin et de la minutieuse exactitude qu'apporte Euthalius à tout ce qu'il fait sera fort étonné en lisant la souscription qui figure à la fin de son édition des Actes et des Épîtres | catholiques dans le *codex Regius-Alexandrinus*. Cette souscription comprend quatre parties. Nous transcrivons ici *in extenso* les deux premières. — On lit à la fin du texte des Épîtres catholiques :

Ὁμοῦ τῶν ἑπτὰ καθολικῶν ἐπιστολῶν στίχοι ͵αμϛ′.

Puis, immédiatement au-dessous :

I.) Εἰσὶ δὲ πάντες στίχοι τῆσδε τῆς βίβλου ͵γωλγ′ οὕτως·
Προοίμια τῶν Πράξεων στίχοι ρξζ′.
Πράξεις Ἀποστόλων στίχοι ͵βφνϛ′.
Προοίμια τῶν καθολικῶν στίχοι λζ′.
Καθολικῶν ἐπιστολῶν στίχοι ͵αμϛ′.
Καὶ τὸ πρὸς ἐμαυτὸν στίχοι κζ′.

Οἱ πάντες σΊίχοι πάσης τῆς βίϐλου τῆς προγεγραμμένης εἰσὶν σΊίχοι ͵γωλγ'.

II.) *Ἀντεϐλήθη δὲ τῶν Πράξεων καὶ καθολικῶν Ἐπισῖολῶν τὸ βιϐλίον πρὸς τὰ ἀκριϐῆ ἀντίγραφα τῆς ἐν Καισαρείᾳ βιϐλιοθήκης Εὐσεϐίου τοῦ Παμφίλου*[1].

Viennent ensuite : III.) ΕΠΙΓΡΑΜΜΑ ΤΟΥ ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ ΒΩΜΟΥ. et IV.) *Πλοῦς Παύλου Ἀποσῖόλου ἐπὶ Ῥώμην.*

La première partie fit le désespoir de Zacagni. On conçoit son embarras : 167, plus 2,556, plus 37, plus 1,046, plus 27, font bien 3,833. L'addition est bonne. Donc les cinq nombres qui ont contribué à former le total sont demeurés dans leur intégrité ; donc il ne s'en est perdu aucun. Mais alors, comment expliquer que les stiques des arguments, des tables, ceux d'une foule d'autres pièces manquent à l'appel? L'auteur de la souscription prétend pourtant donner « la somme totale des stiques du présent livre tout entier ». Comment se fait-il qu'on ait admis tels chiffres stichométriques seulement dans la composition de ce total, et qu'on ait exclu tous les autres en masse ? Il y a plus : nous ne connaissons d'avance aucun des cinq chiffres additionnés; et, pour le dernier, on ne comprend même pas bien à quoi il se peut rapporter[2].

On trouvera facilement le mot de cette énigme, si l'on remarque que rien n'autorise l'attribution de cette souscription à Euthalius lui-même. Les éditions euthaliennes, si commodes pour la lecture, si riches en renseignements de toute nature, furent, peu de temps après leur publication, entre les mains de tous. La principale nouveauté de l'édition, je veux dire le texte écrit *σΊιχηδόν* (voyez ci-dessous au § II, p. 107-108), était d'une utilité généralement sentie. Le reste, les commentaires et les tables, s'adressait surtout aux savants et aux théologiens. Tandis que ceux-ci, en petit nombre, demandaient aux libraires des exemplaires complets, la foule des acheteurs se disputait les « petites éditions », allégées de toutes les pièces accessoires dont on appréciait moins universellement l'importance. Il dut se répandre, dans ces circonstances, une certaine *editio minor* des Actes et des Épîtres catholiques, qui ne contenait, en dehors du texte sacré, que les « préfaces » proprement dites d'Euthalius, c'est-à-dire le *Πρόλογος* suivi de l'*Ἔκθεσις κτλ.* pour les Actes[3], et,

[1] Il est intéressant de rapprocher cette seconde partie de notre souscription de la souscription du Saint Paul de la Bibliothèque nationale, qui porte le n° 202 Coislin. Voyez Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana,* p. 262.

[2] Zacagni : « Locus obscurus, de cujus sensu mihi nondum liquet. Vide an intelligat programmata catholicis epistolis praefixa, in quibus sui operis rationem reddit. »

[3] Zacagni trouvait fort surprenant que la préface des Actes fût inscrite dans la souscription pour 167 stiques, tandis qu'on lit à la fin de cette préface même *σΊίχοι ρν'*. Même étonnement de la part de Reuss dans Herzog's *Real-*

pour les sept Épîtres, l'Introduction de 35 lignes qui commence | par les mots Μικροῖς μὲν κτλ. Or on établit un jour, le long des marges de cette *editio minor,* une numérotation de stiques de 50 en 50, à l'instar de l'édition du Saint Paul, où Euthalius lui-même[1] en avait installé une. On fit usage, pour cela, de recensions stichométriques différentes de celles qu'avait adoptées Euthalius; on ne dut pas, au reste, s'en apercevoir, puisque, dans l'*editio minor,* il n'était plus question des tables euthaliennes contenant le détail, leçon par leçon, de la stichométrie du texte.

Il ne faut pas chercher d'autre origine aux *στίχοι ͵βφνϛʹ* attribués dans la souscription aux Actes, non plus qu'aux *στίχοι ͵αμϛʹ* des Épîtres catholiques. En effet, le *codex Regius-Alexandrinus,* où les stiques sont comptés à la marge de 50 en 50, arrive au premier de ces chiffres, à 2,556, à la fin des Actes. Pour la stichométrie des Épîtres catholiques dans le même manuscrit, on obtient, après discussion, un résultat tout aussi satisfaisant. La numérotation de stiques s'arrête à la fin de chaque épître pour reprendre à l'unité avec l'épître suivante. Seul, le chiffre total de la première épître de saint Jean manque; essayons de le suppléer au moyen du nombre de 290 stiques, pour lequel est portée cette épître dans la table d'Euthalius. Somme totale des sept épîtres : 1,047 stiques, au lieu de 1,046. C'est un stique de trop; ce qui veut dire qu'il faudra restituer 289 stiques seulement au lieu de 290 qu'on avait pris pour la Ire épître de saint Jean dans le *Regius-Alexandrinus.*

Il nous semble que les mots Καὶ τὸ πρὸς ἐμαυτὸν στίχοι κζʹ n'offrent pas autrement de difficulté. Le copiste-souscripteur ne voulut pas être en reste d'exactitude avec Euthalius. Euthalius avait compté les stiques de ses préfaces; il compta de même les lignes de sa souscription[2]. Il inscrivit soigneusement, à côté des nombres précédents, le nombre de stiques qui lui revenait à lui-même, et il additionna le tout. Ce fait dut se passer à une époque assez ancienne, puisqu'on connaissait encore alors la véritable signification de la stichométrie.

Encyclopädie f. protest. Theologie u. Kirche, t. XVI, p. 86 : art. *Stichometrie* (1862). Le nœud, c'est qu'il faut entendre ici par Προοίμια la grande et la petite préface (celle-ci se trouve rejetée un peu plus loin dans l'édition complète), qui donnent l'une 150 et l'autre 17 stiques, soit 167 stiques en tout.

[1] Euthalius, édition des Épîtres de saint Paul, col. 720 B, Migne: *Διεῖλον τὰς ἀναγνώσεις καὶ ἐστίχισα πᾶσαν τὴν Ἀποστολικὴν βίβλον ἀκριβῶς κατὰ πεντήκοντα στίχους, καὶ τὰ κεφάλαια ἑκάστης ἀναγνώσεως παρέθηκα κτλ.*

[2] Comme il entre au total pour 27 stiques, c'est que les différentes parties de la souscription sont de lui (25 lignes). Il y a doute seulement pour Ἀντεβλήθη κτλ.: il se pourrait bien que cette seconde partie de la souscription remontât à Euthalius, et qu'elle eût été plus tard comme enchâssée dans la nouvelle souscription.

(63) Nous n'avons pas été à même de tirer parti des évaluations stichométriques que nous avons rencontrées dans le manuscrit du chapitre de la cathédrale de Tolède, 31, 28. Lors de mon voyage en Espagne (hiver de 1875-1876), ce manuscrit était déposé à la *Biblioteca nacional* de Madrid, dans l'armoire N. C'est un bréviaire grec comprenant les mois de juin-juillet-août. Le titre du bréviaire de chaque jour est conçu sur le modèle suivant : Μηνὶ τῷ αὐτῷ ΚΔ' (dans l'espèce, c'est le *24 juin*). Εἰς τὸ γενέθλιον τοῦ Προδρόμου στι͞χ͞χ Ἥδ. J'ai remarqué que le nombre de stiques était toujours Ἥ suivi d'un ou de deux autres chiffres.

| La ressemblance de presque tous les quotients de la colonne 6 entre eux est frappante. Elle ne permet point de douter de l'existence de la loi énoncée en tête du présent paragraphe et qu'on se proposait de démontrer, à savoir que les nombres de stiques transmis par la tradition sont proportionnels à l'étendue des écrits auxquels ils se rapportent, à quelque genre et à quelque époque que ceux-ci appartiennent.

Parmi les quelques écarts qui se peuvent observer çà et là, il en est qui proviennent d'une altération de chiffres, dont la correction était trop problématique pour pouvoir être tentée. On entrevoit d'autres fois des raisons de diverse nature qui permettent d'interpréter d'une façon satisfaisante telle ou telle divergence isolée (voyez, en pareil cas, aux numéros respectifs, les explications en petit texte qui suivent le tableau). Certaines erreurs évidentes dans les chiffres transmis par les manuscrits ont pu être corrigées, le plus grand nombre à coup sûr, les autres avec une assez grande probabilité. On serait entraîné trop loin si l'on voulait discuter ici à fond tous les problèmes que soulève l'inspection du tableau. On espère que ceux qui prendront la peine de l'étudier dans le détail reconnaîtront que la remarquable concordance des résultats qu'il présente ne repose en aucune façon sur des changements arbitraires et n'a rien d'illusoire.

Ainsi il demeure dûment constaté que, à la réserve de quelques cas entachés d'erreurs et qu'on a discutés, toutes les évaluations stichométriques de l'antiquité sur lesquelles il est actuellement possible d'opérer — elles se rapportent toutes, jusqu'ici, uniquement à l'antiquité grecque — donnent régulièrement, pour la valeur du stique, de 34 à 38 lettres environ, ce qui revient à quinze ou seize syllabes.

Le vers homérique compte aussi en moyenne quinze ou seize syllabes. La moyenne que nous avons obtenue en comptant le nombre de lettres de cinquante vers consécutifs pris dans l'*Iliade* ouverte au hasard, a été de 37,7 par vers. Ce résultat significatif est à rapprocher des quotients de la colonne 6 du tableau.

Les autres évaluations stichométriques que la tradition nous a conservées, mais dont il n'y a rien à faire, parce qu'elles s'appliquent à des textes, soit perdus, soit mutilés, ont-elles été données en stiques du même nombre de syllabes? Rien n'invite à supposer le contraire. Or nous avons ainsi l'évaluation en stiques d'œuvres de nombreux auteurs de l'antiquité grecque ou romaine, appartenant, comme, du reste, les quelques noms qui figurent dans le tableau ci-dessus, aux genres littéraires les plus différents. On se dispensera de transcrire ici tous ces passages. Le lecteur les trouvera | cités tout au long, au nombre de près d'une centaine[1], dans les dissertations de F. Ritschl (voyez ci-dessus, p. 72, note 1).

[1] Le n° 16 de Ritschl est ainsi conçu : « Unterschrift eines Salmasischen Codex von Paulus Silentiarius : Ἔκφρασις τ. μεγ. ἐ. : σῖίχοι ὁμοῦ ἡρωϊκοὶ ͵ασ', ἰαμβικοὶ ρν'. » Comme c'était à s'y attendre, on lit cette souscription dans le célèbre manuscrit de l'Anthologie Palatine, à Heidelberg. — Dans le manuscrit N-103 de la *Biblioteca nacional* de Madrid, nous avons relevé, à la fin des Halieutiques d'Oppien (fol. 136 et dernier du manuscrit), la souscription suivante, inconnue à Ritschl : φυ ιδ στι χοη. Cf. Iriarte, *Regiae bibliothecae Matritensis codices graeci MSS.*, p. 408 (à la description de ce manuscrit) : « Praeterea in extremo quoque libro (Halieuticorum) quot quisque plagulis, quot versibus constet, calligraphi manu subnotatur. Sed is in versuum computatione (nescio quo fato) semper erravit, ut ipse, inito iterum atque iterum numero, probe comperi. » Iriarte ne se doute point que ces chiffres, qui ne correspondent pas au nombre de feuillets ni de vers du manuscrit madrilègne viennent de la tradition. — Voici encore des textes à ajouter à la liste de Ritschl : 1° Jean Philopon, préface de ses Τονικὰ παραγγέλματα (édit. G. Dindorf, Leipzig, 1825) : ὅπερ ἐν ἓξ μυριάσιν Ἡρωδιανῷ πεπραγμάτευται, ce qui ne veut pas dire qu'Hérodien « constatait l'accentuation de soixante mille mots », interprétation qui a été proposée, mais bien qu'il avait traité de l'accentuation en soixante mille stiques, ἐν ἓξ μυριάσιν (sous-ent. σῖίχων). Cf. Ritschl, *Opusc. philol.*, t. I, p. 83 : « Uebrigens war die Angabe der σῖίχοι offenbar etwas so Geläufiges, dass auch ohne hinzugefügtes σῖίχων die einem Buchtitel beigesetzte Zahl verständlich war, wie bei Diogenes » (voyez les textes 33 a. b. de la liste de Ritschl). Cf., en outre, ci-dessus, dans les Explications en petit texte, la fin du paragraphe qui répond au renvoi (5). — 2° Dans le *codex Clarkianus 12* (à la Bodléienne d'Oxford), du xe siècle, on lit à la fin de chacune des poésies de saint Grégoire de Nazianze le nombre de vers qu'elle renferme.

Si l'on rapproche ces témoignages des données — en grande partie nouvelles ou utilisées pour la première fois — que contient ce premier paragraphe de notre exposé, on demeurera convaincu, d'abord, que le stique était une unité de mesure sensiblement fixe et de la longueur d'un hexamètre homérique moyen; puis, que toute la littérature de l'antiquité, tant profane que sacrée — en se maintenant dans les limites de temps qui ont été indiquées plus haut (c'est-à-dire du IVe siècle avant J.-C., au plus près de nous, jusque vers le VIe siècle de notre ère) — a dû être uniformément évaluée en stiques.

II

On sait que cinq livres de l'Ancien Testament ont été désignés, dès une haute antiquité, par le nom de *βίβλοι στιχήρεις* ou *στιχηραί*. Ce sont les livres prétendus *poétiques*, à savoir les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques et Job. On ne les copiait pas à texte continu (*uno tenore*), comme le reste des Livres saints. On mettait à la ligne après chaque membre de phrase offrant une portion de sens complète en soi. Si le membre de phrase était trop long pour tenir dans la largeur de la colonne d'écriture, on lui accordait deux lignes, en faisant commencer le membre de | phrase suivant avec la troisième ligne. Ce mode de coupure était déjà pratiqué, pour ces livres, par Origène. Eusèbe, en effet, l'atteste dans un passage (*Histoire ecclésiastique,* VI, 16) où il mentionne sept versions des Psaumes, en diverses langues, qu'Origène avait rapprochées du texte hébreu dans un même manuscrit, *ταύτας. . . ἁπάσας ἐπὶ ταὐτὸν συναγαγὼν, διελών τε πρὸς* (*corr.? κατὰ*) *κῶλον καὶ ἀντιπαραθεὶς ἀλλήλαις κτλ.* [1]. Nos manuscrits les plus anciens de la Bible grecque, le *Sinaiticus* et le *Vaticanus* (IVe siècle), l'*Alexandrinus* (Ve siècle), et d'autres [2] pré-

[1] Deux apocryphes, la *Sagesse* de Salomon et la *Sagesse* de Sirach, furent aussi, à partir d'une certaine époque, copiés ordinairement selon ce même système. Les cantiques de Déborah (Juges, V), des Hébreux après le passage de la mer Rouge (Exode, XV), de Moïse (Deutéronome, XXXII), sont encore aujourd'hui disposés par petits membres de phrase, et font à l'œil le même effet que des vers, dans les éditions grecques ou latines.

[2] On peut voir dans Montfaucon, *Palaeographia Graeca,* p. 237, un fac-similé du psaume Ier dans un psautier écrit de la main de Sedulius Scottus, au

sentent tous la même disposition *per cola* pour les livres qu'on vient de dire[1]. En voici un échantillon d'après le *Sinaiticus* :

(Cantique des cantiques, début.)

φιλησατωμεαποφιληματων
  στοματοσαυτου
οτιαγαθοιμαστοισουυπεροινον
καιοσμημυρωνσουυπερπαντα
  ταaρωματα
μυρονεκκαινωθενονομασου
διατουτονεανιδεσηγαπησανσε
ειλκυσανσεοπισωσουεισοσμην
  μυρωνσουδραμουμεν

Saint Jérôme eut l'idée d'appliquer à sa traduction des Prophètes un système de copie qui n'est pas sans analogie avec celui des *βίβλοι στιχηραί*. Voici en quels termes il en avertit ses lecteurs au commencement de la préface de sa traduction d'Isaïe :

« Nemo cum Prophetas versibus viderit esse descriptos metro eos aestimet apud Hebraeos ligari, et aliquid simile habere de Psalmis vel operibus Salomonis; sed *quod in Demosthene et Tullio solet fieri, ut* PER COLA *scribantur* ET COMMATA, qui | utique prosa et non versibus conscripserunt, nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam novo scribendi genere distinximus[2]. »

IXe siècle (psautier actuellement conservé à Paris, à la bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit grec n° 2). La division par lignes y est identique, à une variante près, à celle du même psaume dans le *Sinaiticus*.

[1] Cette disposition se trouve fidèlement reproduite, notamment dans la belle édition de la Bible des Septante donnée par Grave, revue et publiée de nouveau en 1730 par Breitinger.

[2] M. Aurelii Cassiodori *De Institutione divinarum litterarum*, praefatio (t. LXX, col. 1109 B-C de la Patrologie latine de Migne) : « Illud quoque credimus commonendum, sanctum Hieronymum simplicium fratrum consideratione pellectum, in Prophetarum praefatione dixisse, propter eos qui distinctiones non didicerant apud magistros saecularium litterarum, colis et commatibus translationem suam, sicut hodie legitur, distinxisse. Quod nos quoque, tanti viri auctoritate commoniti, sequendum esse judicavimus, ut caetera distinctionibus ordinentur. Ista vero sufficiant simplicissimae lectioni, quae supradictus vir, sicut dictum est, ad vicem distinctionum colis et commatibus ordinavit, ne supra judicium tanti viri vituperabili praesumptione venisse videamur. » Cf. le même Cassiodore cité chez W. Wattenbach, *Anleitung zur Lateinischen Palaeographie*, p. 37 de la partie autographiée.

Ce témoignage de saint Jérôme, en ce qui concerne les deux grands orateurs de l'antiquité, n'est pas tout à fait isolé. D'abord cette famille de manuscrits, à laquelle fait allusion saint Jérôme, compte encore aujourd'hui un ou deux représentants. Ainsi la Bibliothèque nationale de Paris possède, sous le numéro 6,332 de l'ancien fonds latin, un très curieux manuscrit, du IXe siècle, à ce qu'il semble, qui contient les *Tusculanes* et la plus grande partie du *De Senectute* de Cicéron. Saumaise (*Prolegomena in Solinum*, 5e page de la fin) en a dépeint l'aspect dans les termes suivants : « Sciendum autem extare in Bibliotheca Regis codicem Tusculanarum Quaestionum manu exaratum satis magnae vetustatis, in quo non ordine continuo, sicut in aliis tralatitium est, libri descripti feruntur, sed saltuatim per inaequales periodos eo prorsus modo quo Biblia sacra videmus. » Voici deux extraits qui permettront de se faire une idée exacte du mode de coupure de ce manuscrit :

I. Fol. 77 verso, 1re colonne :

INCIPIT LIBER CATONIS · DESENECTUTE ·
O tite siquidte
adiuuero curamue leuasso quae
nuncte coquit etuersat inpectorefixa.
L icet enimmihi uersibus eisdem affarite attice
quibus affatur flaminінum ille uir · haud
magnacumre sedplenus fidei . quanquam
certoscio nonutflamininum sollicitari te
tite · sic noctesque diesque ·
N ouienimmoderationemanimitui etaequita
tem · teque cognomen nonsolum^ab^athenis de
portasse . sed humanitatem etprudentiam
intellego ·
E ttamente suspicor eisdemrebus quibus me
ipsum interdum gravius commoveri ·

| II. Fol. 2 recto, 2e colonne :

(Début du dialogue dans les *Tusculanes*, livre Ier, ch. 5.)

alum [1] mihiuidetur esse mors ·
hisne quimortuisunt anhis quibusmoriendū ÷ ? [2]

[1] La place du M initial de *Malum* est restée en blanc dans le manuscrit.

[2] Le point d'interrogation a, dans le manuscrit, à bien peu de chose près, la forme de celui que les Bénédictins ont fait graver à la fin de la planche LX du tome III de leur *Nouveau traité de diplomatique*.

U trisque
E stmiserum igitur quoniam malum·
C erte·
E rgoethi quibus euenit jamutmorerentur et hi
  quibus euenturumest miseri·?[1]
M ihi ita uidetur·
N emoergo nonmiser·
P rorsus nemo·
E tquidem sitibi constare uis omnes quicumque
  natisunt eruntue. nonsolum miseri sedetiam
  semper miseri
N am si solos eos diceres miseros quibusmorien
  dumesset neminem tuquidem eorumquiuiue
  rentexciperes·moriendumest enim omnibus.
  essettamen miserie finis inmorte·
Q uoniam autem *etc.*

Le *codex Gudianus* des *Tusculanes,* du IXe ou Xe siècle, a d'étroits rapports de parenté avec le n° 6,332 de Paris : « Versiculi quibus cod. Regius distinctus est, in Gudiano quoque comparent. Plane exstant in prima codicis pagina; in proximis paginis librarius, ubi novus versus in cod. archetypo erat, majus intervallum in mediis lineis reliquit novique versus initium littera majore distinxit. . . Postea autem haec quoque intervalla omisit et versiculos nulla re nisi litteris majoribus distinxit. Plane iidem sunt atque ii, quos habet cod. Regius. » (Halm, au tome IV de *M. Tullii Ciceronis opera,* ex rec. J. C. Orelli, edit. alt., Zurich, 1861.)

Puis des rhéteurs du Ve siècle ou d'époque plus récente nous entretiennent de la division de Démosthène *per cola.* Ils se contentent de marquer par un point dans leur manuscrit la fin de chaque *colon.* Ils ne nous disent pas s'il existait d'autres manuscrits écrits à un *colon* la ligne. En cela, le texte de saint Jérôme vient compléter les données que ces rhéteurs nous fournissent. Castor de Rhodes — rhéteur postérieur au Ve siècle, puisqu'il cite Lacharès d'Athènes, qui vécut, selon Suidas, sous les empereurs Marcien et Léon (450-474 après J.-C.) — est surtout précieux à consulter sur la question. Il s'exprime, Περὶ *μέτρων ῥητορικῶν*, p. 721 (t. III des *Rhetores Graeci* de Walz), comme il suit :

| *Οὕτω καὶ ἐν τῷ πεζῷ λόγῳ, εἰ μετρεῖν βούλοιό τινα λόγον ῥητορικὸν,*

[1] Voyez note 2, p. 104.

μὴ ὑπερβαίνειν δεῖ τὸ κῶλον ἢ τὸ κόμμα ἢ τὸν ἐπῳδόν· οὐ μόνον γὰρ κατὰ περίοδον γίνεται ἡ μέτρησις, ἀλλὰ καὶ κατὰ πνεῦμα, ἀλλ' ὡς εἴρηται κατὰ κῶλον, ὡς δειχθήσεται ἔκ τε τῶν τοῦ Λαχάρου παραδειγμάτων, καὶ ἐξ ὧν μετρικῶς σοι θήσομαι τὸν ὅλον Δημοσθενικὸν λόγον τὸν ἐπιγραφέντα (ἐπιγράφοντα Walz) *Πρὸς τὴν ἐπισΊολὴν Φιλίππου· τοῦτον γὰρ σΊίξομεν, σὺν θεῷ φάναι, κατὰ κῶλον καταντήσαντες εἰς τὴν ποσότητα τῶν κώλων κατὰ τὸν ἀριθμὸν τὸν ἐγκείμενον ἐν τοῖς ἀρχαίοις βιβλίοις, ὡς ἐμέτρησεν αὐτὸς ὁ Δημοσθένης τὸν ἴδιον λόγον.*

La division en *cola* du discours *Contre la lettre de Philippe* annoncée par Castor ne semble pas nous avoir été conservée. Mais voici du moins, d'après lui, comment Lacharès partageait :

1° La première phrase de l'Oraison funèbre de Périclès chez Thucydide, II, 35;

2° Le début du plaidoyer de Démosthène sur la Couronne.

1° *Οἱ μὲν πολλοὶ τῶν ἐνθάδε εἰρηκότων*
ἐπαινοῦσι τὸν προσΊεθέντα τῷ νόμῳ λόγον τόνδε
ὡς καλὸν ἐπὶ τοῖς ἐκ τῶν πολέμων θαπΊομένοις ἀγορεύεσθαι αὐτόν.

2° *Πρῶτον μὲν ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι τοῖς θεοῖς εὔχομαι πᾶσι καὶ πάσαις*
ὅσην εὔνοιαν ἔχων ἐγὼ διατελῶ τῇ τε πόλει καὶ πᾶσιν ὑμῖν
τοσαύτην ὑπάρξαι μοι παρ' ὑμῶν εἰς τουτονὶ τὸν ἀγῶνα
ἔπειθ' ὅπερ ἐσΊὶ μάλισθ' ὑπὲρ ὑμῶν καὶ τῆς ὑμετέρας εὐσεβείας τε καὶ δόξης
τοῦτο παρασΊῆσαι τοὺς θεοὺς ὑμῖν
μὴ τὸν ἀντίδικον σύμβουλον ποιεῖσθαι περὶ τοῦ πῶς ἀκούειν ὑμᾶς ἐμοῦ δεῖ
σχέτλιον γὰρ ἂν εἴη τοῦτό γε
ἀλλὰ τοὺς νόμους καὶ τὸν ὅρκον
ἐν ᾧ πρὸς ἅπασι τοῖς ἄλλοις δικαίοις καὶ τοῦτο γέγραπΊαι
τὸ ὁμοίως ἀμφοῖν ἀκροάσεσθαι
Τοῦτο δ' ἐσΊὶν
οὐ μόνον τὸ μὴ προκατεγνωκέναι μηδέν
οὐδὲ τὸ τὴν εὔνοιαν ἴσην ἀποδοῦναι
ἀλλὰ τὸ καὶ τῇ τάξει καὶ τῇ ἀπολογίᾳ
ὡς βεβούληται καὶ προήρηται τῶν ἀγωνιζομένων ἕκασΊος
οὕτως ἐᾶσαι χρήσασθαι

Saint Jérôme divisa non seulement les Prophètes, mais aussi, par la suite, sa nouvelle traduction tout entière, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, *per cola et commata.* Le célèbre *codex Amiatinus,* écrit cent vingt ans tout au plus, selon le calcul de

C. Tischendorf, après la mort du grand saint, nous a rendu cette | traduction dans son système original de coupure. En voici quelques lignes empruntées aux fac-similés de Tischendorf[1] :

(Genèse, III, 14.)

Etaitdnsds adserpentem
Quiafecistihoc maledictus es inter
omnia animantia etbestiasterrae
Super pectustuum gradieris
Etterram comedes cunctis
diebus vitae tuae
Inimicitias ponam interte
etmulierem
Etsementuum etsemenillius
Ipsa conteret caputtuum
Ettuinsidiaueris calcaneo eius
Mulieri quoque dixit

Ce que saint Jérôme avait fait pour le Nouveau Testament latin, un diacre d'Alexandrie, nommé Euthalius, l'entreprit, à la requête de l'archevêque d'Alexandrie Athanase, pour le texte grec des Épîtres de saint Paul, vers 458; puis, bientôt après, pour celui des Actes des apôtres et des sept Épîtres catholiques. Euthalius appelle cette nouvelle manière d'écrire *στιχηδὸν γράψαι.* Ici nous demandons la permission d'ouvrir une parenthèse. Si l'on n'expliquait pas l'expression *στιχηδόν*, on courrait risque de laisser subsister quelque confusion dans les idées du lecteur. *Στιχηδόν* est l'équivalent grammatical de *κατὰ στίχον*, et a précisément le sens que cette dernière expression prend, par exemple, dans le passage suivant du métricien Héphestion. Héphestion vient de définir ce qu'on entend, en métrique, par *στίχος* (*Στίχος ἐστὶ ποσὸν μέγεθος μέτρου, ὅπερ οὔτε ἔλαττόν ἐστι τριῶν συζυγιῶν,*

[1] Biblia sacra latina Veteris Testamenti, Hieronymo interprete ex antiquissima auctoritate in stichos descripta. Édit. Heyse et Tischendorf. Leipzig, 1873. Cf. Codex Amiatinus. Novum Testamentum latine interprete Hieronymo. Édit. C. Tischendorf, Leipzig, 1854. — L'évangéliaire d'Aquilée, qu'on vénéra jadis comme autographe de saint Marc (voyez *Fragmentum Pragense Evangelii s. Marci vulgo autographi*, éd. Dobrowsky. Prague, 1778, in-4°), est aussi, d'après Wattenbach, *Anleitung zur Lateinischen Palaeographie*, 2e édit., p. 3-4, écrit *per cola et commata.*

οὔτε μεῖζον τεσσάρων), par *κόμμα*, etc. Il poursuit en ces termes (*Περὶ ποιήματος*, ch. I, p. 65, Westphal) :

Δεδειγμένου δ' ἡμῖν τί τέ ἐστι στίχος, καὶ τί κόμμα,... ὅμως παρέντες ἡμεῖς τὴν τοιαύτην ἀκριβολογίαν, καὶ ταῦτα, καίπερ κατὰ κόμμα γεγραμμένα, κατὰ στίχον γεγράφθαι φαμέν·

ἡ παῖς ἡ κατάκλειστος,
τὴν οἵ φασι τεκόντες
εὐναίους ὀαρισμοὺς
ἔχθειν ἶσον ὀλέθρῳ.

(Callimaque, fragment 191 [117] de l'*Anthologia lyrica* de Bergk, 2e édit.)

| Ainsi, le mot *στίχος* perd ici, dans la locution *κατὰ στίχον*, tout sens spécial qu'on pourra lui avoir attribué ailleurs. Être écrits *κατὰ στίχον*, se disait tout simplement de vers *alignés*, par opposition aux vers mis bout à bout et copiés comme de la prose ordinaire (par exemple, les ïambes de Sophocle et les distiques de Solon, que cite Démosthène dans le discours de l'*Ambassade*, sont écrits d'une façon continue et sans distinction de vers dans le manuscrit Σ). De même *στιχηδὸν γράψαι* chez Euthalius ne doit pas réveiller d'autre idée que celle d'un texte dont les petits membres de phrase sont alignés comme on aligne ordinairement les vers. Tel est aussi le sens de *στιχηρῶς* et de ses congénères dans les expressions *βίϐλοι στιχηρῶς γεγραμμέναι*, *βίϐλοι στιχηραί* ou *στιχήρεις*, qui s'appliquent, comme on l'a dit plus haut, à certains livres de l'Ancien Testament. Après cela, si un livre porte une souscription comme celle-ci, par exemple : *Τοῦτο δὲ τὸ βιϐλίον στίχους ἔχει ͵α*, cela n'implique, évidemment, en aucune façon, qu'il soit ou ait jamais été copié *στιχηδόν*. *Στιχηδὸν γεγραμμένον* a rapport à l'aspect extérieur. *Ἔχει στίχους ͵α* est une évaluation de l'étendue. Aussi n'y avait-il pas lieu de s'étonner de ce qui a été remarqué au sujet d'Euthalius. Euthalius, ayant écrit *στιχηδόν* une partie du Nouveau Testament, a transmis en même temps le nombre de stiques que renfermait chaque livre; on a compté le nombre de bouts de phrase de ces livres d'après Euthalius et on a obtenu un total bien supérieur à celui des stiques d'après le même copiste[1]. C'était à prévoir. Ce point bien

[1] Cf. Credner cité ci-dessous p. 116, note 1.

défini, nous ne craindrons pas dans les lignes qui vont suivre d'employer l'expression *σ7ιχηδόν*, qui sera pour nous à peu près synonyme de *per cola et commata*, et, fermant la parenthèse que nous avons ouverte pour insérer cette explication nécessaire, nous revenons à l'exposé des innovations d'Euthalius.

Euthalius, *Édition des Actes des apôtres*, Introduction, colonne 629 A-B, Migne (t. LXXXV de la *Patrologie grecque-latine*) :

Πρῶτον[1] *δὴ οὖν ἔγωγε τὴν Ἀποσ7ολικὴν βίβλον σ7ιχηδὸν ἀναγνούς τε καὶ γράψας, πρώην διεπεμψάμην πρός τινα τῶν ἐν Χρισ7ῷ πατέρων ἡμῶν, μετρίως πεποιημένην ἐμοὶ, οἷά τις*[2] *πῶλος ἄβαδής, ἢ νέος ἀμαθὴς ἐρήμην ὁδὸν καὶ ἀτριβῆ ἰέναι προσ7εταγμένος· οὐδένα γάρ που τῶν ὅσοι τὸν θεῖον | ἐπρεσβεύσαντο λόγον, εἰς δεῦρο διέγνων περὶ τοῦτο τῆς*[3] *γραφῆς ταύτης [εἰς] σπουδὴν πεποιημένον τὸ σχῆμα. Οὐδὲ γὰρ ἀνὴρ αὐθάδης οὕτως οὐδὲ τολμηρὸς ἦν*[4], *ὡς τοῖς ἑτέροις εὖ μάλα πεπονημένους πόνους αὐτὸς*[5] *ἀφειδῶς καθυβρίζειν μετρίαις ταῖς τῆς ὀλιγομαθοῦς ἡμῶν ἀναγνώσεως τομαῖς. Ἔναγχος τοίνυν, ὡς ἔφην, τὴν Παύλου βίβλον*[6] *ἀνεγνωκὼς, αὐτίκα δῆτα καὶ τήνδε τὴν τῶν ἀποσ7ολικῶν Πράξεων, ἅμα τῇ τῶν καθολικῶν Ἐπισ7ολῶν ἑβδομάδι, πονήσας, ἀρτίως σοι πέπομφα.*

Ibid., col. 633 B-C :

Τοῖος τοιγαροῦν φιλόλογος ἄγαν ὑπάρχων τὸν τρόπον. . ., ἔναγχος ἐμοίγε τήν τε τῶν Πράξεων βίβλον ἅμα, καὶ καθολικῶν Ἐπισ7ολῶν ἀναγνῶναί τε κατὰ προσῳδίαν, καί πως ἀνακεφαλαιώσασθαι, καὶ διελεῖν τούτων ἑκάσ7ης τὸν νοῦν λεπ7ομερῶς, προσέταξας, ἀδελφὲ Ἀθανάσιε προσφιλέσ7ατε, καὶ τοῦτο ἀόκνως ἐγὼ καὶ προθύμως πεποιηκὼς, σ7ιχηδόν τε συνθεὶς τούτων τὸ ὕφος, κατὰ τὴν ἐμαυτοῦ συμμετρίαν, πρὸς εὔσημον ἀνάγνωσιν, διεπεμψάμην ἐν βραχεῖ τὰ ἕκασ7ά σοι, καὶ κατ' ἀκολουθίαν ἐκθέμενος ὀλιγοσ7ὴν ἀνακεφαλαίωσιν, πρῶτον περὶ ὧν Λουκᾶς ὁ εὐαγγελισ7ὴς συνέταξε προοιμιασάμενος κτλ.

[1] Var. *πρῶτος*. — Plus bas, *σ7ιχηδόν* (*bis*) : var. *σ7ιχηρόν*, *σ7οιχηδόν*, *σ7οιχιδόν*. — *Ἡ Ἀποσ7ολικὴ βίβλος*, c'est le livre des Épîtres de saint Paul.

[2] Var. *οἷα δή τις*.

[3] Var. *περὶ τὸ τῆς*. — Plus loin, devant *σπουδὴν*, il nous semble nécessaire de retrancher *εἰς*.

[4] Var. *τολμηρὸς ἂν ἤμην*. — Plus loin, au lieu de *τοῖς ἑτέροις*, la plupart des manuscrits portent *τοὺς ἑτέρους*.

[5] Les manuscrits ont, soit *πεποιημένους πόνους αὐτὸς*, soit *πεπονημένους αὐτὸς*, soit *πεποιημένους πόνους*. — Plus bas, *μετρίαις* : var. *μετρίως*.

[6] Var. *τὴν Παύλου βιβλιοθήκην*.

Il est généralement admis, et il nous paraît probable, en effet, que le *codex Claromontanus* (Paris, Bibliothèque nationale, n° 107 de l'ancien fonds grec), du VI[e] siècle, qui contient tout saint Paul en grec et en latin, et les fragments de saint Paul, en grec seulement, de même époque, H de Wetstein (*ibid.*, n° 202 du fonds Coislin), représentent assez exactement la division introduite par Euthalius dans ce texte[1]. Dans la souscription du Coislin 202, on lit : Ἔγραψα καὶ ἐξεθέμην κατὰ δύναμιν σῖειχηρὸν (*sic*) τόδε τὸ τεῦχος Παύλου τοῦ ἀποσῖόλου πρὸς ἔγγραμμον καὶ εὐκατάλημπῖον (*sic*) ἀνάγνωσιν τῶν καθ' ἡμᾶς ἀδελφῶν κτλ. Voici un spécimen de cette *stichotomie :*

(I[re] épître aux Corinthiens, x, 27-28.)

Coislin 202[2] —

πᾶντὸπαρατιθέμε
νονὑμεῖν·ἐσθίετε·
| μὴδὲνἀνακρίνοντεσ·
διὰτὴνσυνείδησῖ·
ἐὰνδέτισὑμεῖνεἴπη·
τοῦτοἱερόθυτόν
ἐσῖιν·
μὴἐσθίεται·δι'ἐκεῖνō
τὸνμηνύσαντα·
καὶτὴνσυνείδησιν ◎
συνείδησινδὲλέγω·
οὐχὶτὴνἐμαυτοῦ·
ἀλλὰτὴνἐτέρου·

et au bas de la page :

◎ τοῦγὰρκ̄ῡἡγῆστὸπλήρομααὐτ̂ˢ

[1] Le *codex Sangermanensis* (VII[e] siècle?), E des Épîtres de saint Paul, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, manuscrit grec n° 20, offre la même stichotomie que le *Claromontanus*, dont il passe, au surplus, pour être une copie (voyez W. Wattenbach, *Anleitung zur Griechischen Palaeographie*, p. 20-21, 2[e] édit.).

[2] Une seconde main, comme on sait, a repassé de l'encre sur l'ancienne écriture, qui était devenue fort pâle; c'est cette seconde main, à ce qu'il semble, qui a ajouté l'accentuation : on l'a néanmoins reproduite ici.

Claromontanus[1] —

ϖαντοπαρατιθεμενονυμιν	omnequodanteuosponitur
εσθιετε	manducate
μηδεναναχρινοντεσ	nihilinterrogantes
διατηνσυνιδησιν	propterconscientiam
εανδετισυμινειπη	siquisautemdixerit
τουτοειδωλοθυτονεσ7ιν	hocimmolaticiumest
μηεσθιετεδιεκεινοντονμηνυσαντα	nolitemanducarepropterillumquinuntiavit
καιδιατηνσυνιδησιν	propterconscientiam
συνιδησινδελεγω	conscientiamautemdico
ουτηνσεαυτου	nontuam
αλλατηντουετερου	sedalterius

Lorsqu'on entend dire que le *codex Bezae* des Évangiles et des Actes des apôtres (cod. D), à Cambridge, et le *codex Laudianus* des Actes des apôtres (cod. E), à la Bodléienne d'Oxford, tous les deux du VIe siècle, en grec et en latin, sont écrits *stichometrice,* on s'imagine sans doute qu'ils présentent des coupures à l'Euthalienne. Or voici la transcription, ligne pour ligne, des fac-similés de l'un et de l'autre manuscrit, qu'on trouve chez Westwood, *Palæographia sacra pictoria,* à la section intitulée *Græco-Latin Ante-Hieronymian Manuscripts :*

Cod. Bezae (Évangile selon saint Luc, VI, 3, avec l'intrusion) —

οισουκεξονηνφαγεινειμημονοισ	quibusnonlicebatmanducaresinonsolis
τοισιερευσιν:τηαυτηημεραθεασαμενοσ	sacerdotibuseodemdievidens
τιναεργαζομενοντωσαββατωειπεναυτω	quendamoperantemsabbatoetdixitilli
ανθρωπεειμενοιδασ7ιποιεισ	homosiquidemscisquodfacis
μακαριοσειειδεμηοιδασεπικαταρατοσ	beatusessiautemnescismaledictus
καιπαραβατησειτουνομου	ettrabaricatorlegis

| *Cod. Laudianus* (Actes des apôtres, IX, 31) —

Ecclesiaequidem	*αιμενουνεκκλησιαι*
universae	*ϖασαι*
peromnem	*καθολησ*
judaeam	*τησϊουδαιασ*
etgalilaeam	*καιγαλιλαιασ*
etsamariam	*καισαμαριας*
habebant	*ειχον*
pacem	*ειρηνην*

[1] On n'a tenu compte ici que de la première main. (Dans le latin, il n'y a pas de retouche de main postérieure.)

Le texte grec des Évangiles, sans qu'on sache au juste quand ni par qui, fut aussi disposé *στιχηδόν*. Le *codex Cyprius*, K des Évangiles (Paris, Bibliothèque nationale, n° 63 de l'ancien fonds grec), nous conserve sous une forme particulière un souvenir exact de cette opération. Le texte est écrit sans alinéa, mais la fin de chaque ligne de l'ancien original, écrit *στιχηδόν*, est ici marquée par un point[1] :

(Évangile selon saint Luc, début.)

Ἐπειδήπερπολλοὶἐπεχείρησανἀνατάξασθαιδιήγησιν · περὶτῶνπεπληροφορημένωνἐνὴμῖνπραγμάτων · καθὼσπαρέδωκανὴμῖνοἱἀπ' ἀρχῆσαὐτόπται · καὶὑπηρέταιγενόμενοιτοῦλόγου · ἔδοξενκἀμοὶ · παρηκολουθηκότιἄνωθεν πᾶσιν · ἀκριϐῶσκαθεξῆσσοὶγράψαικράτιστεθεόφιλε · ἵναἐπιγνῶσ · περὶὧν κατηχήθησλόγωντὴνἀσφάλειαν ·

Voemel avait cru reconnaître dans le manuscrit Σ de Démosthène des points jouant le même rôle que ci-dessus dans le *codex Cyprius*. Voyez *Demosthenis Contiones*, p. 222 : « Postea vero ut pergamenis parcerent scribae lineas post finitam sententiam continuabant et puncto antiquos versus sive commata rhetorica significabant. In Σ etiam nunc illa puncta passim apparent. » Malgré l'assertion si formelle de Voemel, il n'en est rien. F. Blass, qui a approfondi plus que personne la question des *cola*, n'a trouvé dans les points du manuscrit Σ aucun secours pour reconstituer la colométrie de Démosthène.

Enfin, des fragments de deux rescrits impériaux, adressés à un magistrat d'Égypte, au v[e] siècle, présentent aussi une sorte de division *per cola et commata*. Ce sont les seuls restes conservés d'écriture de la chancellerie impériale; l'écriture est très grande, et d'un genre spécial, dont on ne connaît point d'autre exemple. |Natalis de Wailly a publié le fac-similé complet des cinq fragments qu'il en a pu rassembler, à savoir un papyrus du Louvre, trois autres de la Bibliothèque nationale et un du Musée de Leyde,

[1] Wattenbach reproduit dans ses *Schrifttafeln zur Geschichte der Griechischen Schrift* (Berlin, 1876), à la planche XXV, une page du cod. Sangall. 48, manuscrit des Évangiles (Δ de Tischendorf), en grec avec une traduction latine interlinéaire, et copié, à ce qu'il semble, par quelque moine irlandais, au IX[e] siècle. D'après Wattenbach, des majuscules en couleur marquent dans ce manuscrit le commencement des *cola* et *commata* du modèle sur lequel il a été copié.

dans son *Mémoire sur des fragments de papyrus écrits en latin* (Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XV, 1[re] partie, 1842, p. 399 et suiv.). Voici, d'après sa transcription, quelques lignes, non mutilées, du premier rescrit :

(Ligne 17 et suiv.)

Iniquos vero detentatores mancipiorum ad eum pertinentium
Portionem ipsi debitam resarcire
Nec ullum precatorem ex instrumento emptionali
Pro memorata narratione per vim confecto praejudicium pati
Sed hoc viribus vacuato
Possessiones ad ipsum pertinentes cum debitis fructibus
Minimo pretio quod revera accepisse probatur
Cum legitimis usuris reddito ab iniquis detentatoribus
Eum recipere praecipiat
Praefato scilicet Isidoro
etc.

Les spécimens qu'on vient de mettre sous les yeux du lecteur, soit d'écriture *per cola et commata,* soit d'écriture disposée suivant divers systèmes qui offrent avec celui-là plus ou moins d'analogie, se présentent tous avec un caractère commun : chaque ligne renferme une portion de phrase, plus ou moins considérable selon le système, mais toujours complète en soi, et, pour exprimer cela d'un mot, est une « ligne de sens ». D'ailleurs, le spécimen des livres *στιχηραί* de l'Ancien Testament, le partage en périodes du *De Senectute* et des *Tusculanes,* la division *per cola* de l'Oraison funèbre de Périclès ou du discours de la Couronne d'après Lacharès, la division *per cola et commata* du Nouveau Testament de saint Jérôme, le *στιχηδὸν γράψαι* d'Euthalius dans les Épîtres de saint Paul et l'application du même système aux Évangiles, les stichotomies des manuscrits grecs-latins *Bezae* et *Laudianus,* la disposition particulière, en lignes rationnelles, des pièces émanées de la chancellerie impériale, nous ont mis successivement en présence des systèmes de coupure les plus variés. Il semble que les copistes ou les auteurs de ces différentes divisions, improprement dites stichométriques, allaient à la ligne, qui plus, qui moins fréquemment, chacun selon son idée propre, de la même façon que, de nos jours, certaines personnes usent plus sobrement,

d'autres avec moins de réserve, des virgules, des autres signes de ponctuation et aussi de l'alinéa.

De tous ces systèmes d'écriture par lignes de sens, F. Blass, | n'ayant guère considéré que les *cola* de Lacharès et de Castor, a été séduit par une coïncidence très remarquable, ne le nions point, mais accidentelle. Ainsi a-t-il été amené à se prononcer, après d'illustres savants, pour une identification qui, adoptée, entraîne des conséquences importantes, mais que, tout bien pesé, on devra, ce semble, définitivement écarter à l'avenir. Il a recherché de quels principes s'inspiraient, non pas seulement Lacharès et Castor, mais encore et surtout Denys d'Halicarnasse, Aristide, Hermogène et les meilleurs parmi les rhéteurs, pour placer la fin des *cola*. Ces rhéteurs, il est vrai, ne sont pas toujours d'accord entre eux. Mais Blass s'est exercé à partager en *cola* des discours entiers de Démosthène. Il n'hésite pas à reprendre les rhéteurs anciens sur la matière; à l'occasion, il déclarera Hermogène lui-même en défaut. Les *cola* sont limités par des repos de la voix. Blass a donc pensé, pour déterminer avec plus d'assurance l'endroit de ces pauses, pouvoir tirer partie de la loi de l'hiatus, déjà étudiée avant lui, et d'une certaine loi de rythme observée pour la première fois par lui et en vertu de laquelle Démosthène évitait soigneusement la succession de trois syllabes brèves. A la pause, l'hiatus se produit impunément; à la pause, la dernière syllabe du colon, comme la dernière syllabe des vers, même brève, joue le rôle d'une longue, et la loi de rythme en question ne trouve plus son application. Enfin, en découpant Démosthène en *cola,* Blass ne perd pas de vue que « le *colon* ne doit jamais, à moins d'absolue nécessité, être pris par trop court; ni, d'autre part, trop long, pour peu que la phrase se laisse, en quelque mesure, couper en portions indépendantes ». En suivant les principes qu'on vient d'énoncer et en profitant des remarques qui ont été présentées, Blass — grâce surtout, selon nous, à une incontestable habileté de main — a pu diviser un certain nombre de discours de Démosthène juste en autant de *cola* que la tradition leur attribue de stiques. A la suite de ces heureuses réussites, il conclut — et, à ne pas faire la part de l'arbitraire, on serait tenté de conclure avec lui — que les manuscrits antiques auxquels se rapportent les données stichométriques conservées par le Σ de Démosthène, l'*Urbinas* d'Isocrate, A et B d'Hérodote, étaient copiés

en « lignes de sens » et dans le système décrit par saint Jérôme. Ces archétypes auraient été, selon une opinion que Blass considère comme très probable, des manuscrits alexandrins. Bien que chaque *colon,* individuellement, remplisse une longueur matérielle très variable, l'expérience prouve que, pris en masse, ils représentent des étendues sensiblement fixes : cent *cola,* et surtout mille *cola,* comptés à la suite n'importe en quel endroit chez Démosthène, répondront toujours à un nombre constant de lignes | d'une édition régulièrement imprimée. Donc les Alexandrins, se trouvant posséder de ces manuscrits que le copiste avait partagés en *cola* pour la plus grande facilité de la lecture, se seraient avisés — par un calcul très simple, consistant à compter le nombre de lignes de chaque colonne et le nombre de colonnes de chaque livre — de supputer le nombre total de *cola* dont tous ces livres se composaient. Ce sont ces nombres qu'on aurait inscrits à côté du titre sur les livres eux-mêmes, et que Callimaque, à ce qu'on affirme, aurait fait figurer dans la rédaction de ses célèbres Π*ίνακες*. Diverses indications stichométriques que l'on a relevées chez Diogène Laërce, chez Athénée et encore chez d'autres auteurs sont empruntées, on le sait pertinemment, aux Π*ίνακες*. Tous les nombres de stiques qui remontent ainsi à la tradition alexandrine seraient donc, originairement, des comptes de *cola.* Cette conclusion, d'ailleurs, ne devrait pas être étendue aux comptes de lignes qu'on rencontre chez Denys d'Halicarnasse, Galien, Josèphe, etc.; ces auteurs, au contraire, comptaient tout simplement les lignes de manuscrits qu'ils avaient sous les yeux, et ces manuscrits étaient des manuscrits copiés comme à l'ordinaire, qui ne présentaient point la particularité de la division en *cola.*

Telles sont, en résumé, les opinions que Blass a émises récemment sur la question de la stichométrie. Sa manière de voir paraît impossible à concilier avec les résultats qu'on a regardés comme acquis à la fin du premier paragraphe de cet exposé. Blass, en effet, qui n'a opéré que sur les nombres de stiques relatifs à Hérodote, Isocrate et Démosthène, n'a pas vu que toutes les données que nous possédons sur la stichométrie anté-alexandrine, alexandrine ou post-alexandrine, profane ou sacrée, se rapportent toujours à un seul et unique système. Il n'y a pas lieu de supposer, comme il fait, d'une part une colométrie alexandrine, à règles fixes, qui aurait été appliquée à quelques-uns seulement des prosa-

teurs classiques, et, de l'autre, pour le reste de la littérature de la prose, une habitude vague de compter les lignes sans se préoccuper du tout de savoir quelle sorte de lignes. Il est certain qu'une telle distinction ne se fonde sur aucune base solide. *Cola* et stiques, était-ce tout un en ce qui concernait Démosthène, pour tous les autres auteurs dont on connaît des évaluations stichométriques la même identification devrait être prononcée, et l'on ne pourrait désormais se refuser à conclure que toute la littérature antique eût été copiée *per cola*. Or, *a priori*, c'est déjà inadmissible. Puis, le fait serait inconciliable avec le texte formel de saint Jérôme, cité presque au début du présent paragraphe.

Tenons-nous-en donc à ce que nous savons :

| 1° Démosthène, Cicéron, l'Ancien et le Nouveau Testament ont été quelquefois, ainsi que certaines pièces de la chancellerie impériale, copiés en lignes de sens (*per cola et commata, στιχηδόν*), système qui facilitait la lecture et l'intelligence des textes.

2° Les ouvrages littéraires, ainsi que les Livres saints [1], ont été évalués en stiques (*στίχοι, ἔπη, versus*) ou lignes équivalentes au vers d'Homère.

Voilà deux ordres de faits qui ont été constatés tout à fait indépendamment l'un de l'autre. Après ce qui vient d'être dit, il nous paraîtrait imprudent de les confondre.

[1] Cf. K.-A. Credner, *Zur Geschichte des Kanons* (Halle, 1847), p. 106 : « Es kann hier nicht der Ort sein in die verwickelte Untersuchung über die Bedeutung der Stichen in den Handschriften von biblischen Büchern näher einzugehen. Ich werde diess an geeignetem Orte, bei der Geschichte des neutestamentlichen Textes in der Fortsetzung meiner Einleitung in das N. T. thun, und hoffe dann auch nach der trefflichen Arbeit von Ritschl noch manche neue Seite und manchen neuen Beleg für und über den Gegenstand beibringen zu können. Hier möge es genügen zu bemerken, dass die von dem ehrwürdigen und sonst in solchen Dingen so gründlichen Hug neuerdings vertretene und gegenwärtig herrschende Ansicht über die biblische Stichometrie auf einem Missverstehen der Angaben des Euthalius beruht, und dass die Zahlangaben der Stichen, welche Euthalius seinen Handschriften beifügte, gar nichts gemein hat mit den Absätzen in welchen er, behufs richtigeren Vorlesens, die neutestamentlichen abschreiben liess. » Malheureusement, la continuation de la *Einleitung in das N. T.* de Credner n'a jamais vu le jour, et l'on est et restera privé des vues et renseignements nouveaux que cet auteur éminent promettait d'apporter sur la question. On peut deviner aisément que sa manière de l'envisager devait présenter beaucoup de points de ressemblance avec celle qui est exposée dans cette étude.

III

Le compte et la numérotation des stiques servaient à déterminer l'étendue des ouvrages et à citer les passages des auteurs avec précision.

Le nombre de stiques fut noté de distance en distance à la marge de plusieurs manuscrits antiques, comme aujourd'hui le nombre de vers, de dix en dix ou de cinq en cinq, dans une édition d'Homère ou de Virgile. En voici des preuves : 1° Euthalius, *Édition de saint Paul,* colonne 720 B, Migne : Ἐσΐχισα πᾶσαν τὴν Ἀποσΐολικὴν βίβλον ἀκριβῶς κατὰ πεντήκοντα σΐίχους, c'est-à-dire : « J'ai marqué exactement les stiques de cinquante en cinquante tout le long du livre des Épîtres de saint Paul. » — 2° Le manuscrit grec A. 147. *Inf.* de la bibliothèque Ambrosienne, de Milan, du commencement du ve siècle, à ce qu'il semble, porte une numérotation de stiques qui va de cent en cent. Ceriani, *Monumenta sacra et profana,* t. III, fasc. 1, p. XII-XIII : « In Deuteronomio autem... | accessit stichorum notatio per centena, quae indicantur per literas juxta earum vim numeralem... Item ac in nostro factum in pluribus libris versionis Syro-Hexaplaris. » — 3° L'Iliade de Bankes, papyrus qu'on suppose écrit sous les derniers Ptolémées, est numérotée de cent en cent vers (voyez *The philological Museum,* t. I, p. 177. Cambridge, 1832). — 4° Diogène Laërce, VII, 188 : Ἐν δὲ τῷ γ' περὶ δικαίου κατὰ τοὺς χιλίους σΐίχους καὶ τοὺς ἀποθανόντας κατεσθίειν κελεύων (Χρύσιππος) κτλ., ce qui veut dire : « Dans le troisième livre sur le Juste, vers le millième stique, il prescrit, » etc. — 5° Asconius sur la *Milonienne* de Cicéron, p. 42 : « *Versu a primo L* »; p. 53 : « *versu a noviss(imo) CLX* ». Les textes 51, 52 et 54 de Ritschl (*Opusc. philol.,* t. I, p. 79) présentent encore une douzaine de renvois semblables d'Asconius à des passages de trois plaidoyers de Cicéron, tous renvois conçus dans des termes analogues à ceux qu'on vient de citer, soit : « au stique (*versu*) tant, à compter du commencement », ou « tant, à compter de la fin ». — Cet usage d'installer à la marge une numérotation suivie et continue des stiques, et l'usage corrélatif de citer avec précision, ne paraissent pas, du reste, avoir été fort répandus dans l'antiquité.

Il fallait, en revanche, qu'on eût un bien grand intérêt à éva-

luer en stiques l'étendue des ouvrages, pour que cet usage fût devenu aussi général et aussi constant qu'on l'a pu constater plus haut. Le principal service que rendait le compte des stiques, c'était d'offrir une base sûre à la rémunération du travail des copistes.

On voit chez Savigny, *Geschichte des Römischen Rechts im Mittelalter*[1], que, à Bologne et dans d'autres villes universitaires de l'Italie, pendant le moyen âge, la loi surveillait le métier de copiste. Elle n'avait point fixé de tarif : elle laissait les parties contractantes convenir librement des conditions du marché. Mais elle contrôlait le mesurage de la marchandise. L'unité de mesure légale pour la copie s'appelait *pecia* (ou *petia*). La *pecia* était un demi-quaternion, soit deux feuilles, écrites à deux colonnes la page, ce qui donnait en tout, pour la *pecia,* 16 colonnes; et la colonne comportait 62 lignes, de 32 lettres à la ligne[2]. Au surplus, 32 lettres ne devaient être qu'une moyenne ou bien un minimum. Est-ce à dire que tous les manuscrits de ces villes d'Italie fussent alors à deux colonnes, à 62 lignes la colonne et à 32 lettres la ligne? Non, assurément. Chaque copiste conserva sans doute la liberté d'écrire à sa guise | ou au goût de l'acheteur, gros, fin, à deux colonnes, à pleine page, etc. Seulement il était tenu, pour que personne ne s'y trompât, d'indiquer combien sa copie renfermait de *peciae.* En somme, ne suffisait-il pas qu'un premier manuscrit de l'ouvrage reproduit eût été exécuté dans les conditions déterminées par la loi; puis, que, dans les copies successives qui en avaient été tirées, le nombre de *peciae* de ce manuscrit original eût été fidèlement marqué, soit, si l'on voulait pouvoir mesurer des portions de l'ouvrage, de distance en distance et d'une façon continue, soit, s'il ne devait être question de le transcrire jamais qu'en son entier, une fois pour toutes à la fin de la copie? En fait, ces procédés entrèrent dans l'usage. Il n'est pas rare, paraît-il, de rencontrer, dans les manuscrits d'Italie dont nous parlons, des notes comme «*finis pecie I*» en plein milieu des pages et intercalées dans le texte. D'autre part, Merkel a signalé dans le manuscrit du Vatican n° 3980, du XIVe siècle, un cata-

[1] T. III, chap XXV, § 579 et suiv. (2e édit., Heidelberg, 1834, in-8°).

[2] *Statuta Aristarum Patav.*, liv. III, tit. 27 : «De taxatione petiarum. Secundum taxationem studii bononiensis firmamus quod petia constituatur ex sedecim columnis quarum quaelibet contineat sexaginta duas lineas et quaelibet linea litteras XXXII.» (Cité d'après Savigny, *l. l.*)

logue des *peciae* que comprennent, titre par titre, le Digeste, le Code et les Décrétales[1]. On a là exactement le pendant de cette partie du travail d'Euthalius où le diacre alexandrin donnait, leçon par leçon, l'indication du nombre de stiques des livres du Nouveau Testament.

La stichométrie, comme on l'a vu, apparaît de très bonne heure en Grèce. A la belle époque de la Grèce indépendante et même ensuite jusqu'à une époque assez tardive, la loi ne semble avoir apporté aucune espèce d'entraves à la liberté des copistes. La stichométrie dut naître, spontanément, du besoin, également ressenti par acheteurs et vendeurs, d'avoir une mesure fixe pour la copie. Lorsque, au commencement du Bas-Empire, l'État réglemente, en même temps que toutes les autres branches du commerce, la vente des manuscrits et le salaire de la copie, on voit établir les salaires des copistes et des notaires sur le pied de tant de deniers *les cent lignes,* sans que la loi précise autrement la longueur de la *ligne.* Une telle loi eût été vaine et illusoire, si l'on n'eût pas été, par l'effet d'une vieille et constante tradition, absolument fixé sur ce qu'il fallait entendre en pareil cas par *ligne.* Les textes | auxquels nous faisons allusion en ce moment sont les articles suivants de l'Édit de Dioclétien *de pretiis rerum venalium,* de l'an 301 :

« 39. Au copiste, pour de l'écriture du plus
beau modèle, les cent lignes. . . . . ?[2]
« 40. Pour de l'écriture du modèle suivant,
les cent lignes. . . . . 40 deniers[3].

[1] Savigny, *Geschichte des Römischen Rechts im Mittelalter,* t. VII, p. 91 (2e édit., Heidelberg, 1851) :

Zusatz von Merkel zu § 214. — «Die Handschrift *Vatican. 3980* saec. XIV. enthält mitten in den libri feudorum (eigentlich sollen es fol. 2-7. am Eingang der Handschrift seyn) auf sechs Blättern ein Verzeichniss der Pecien, in welchen Digesten, Codex und Decretalen begriffen sind; es werden die Titel einzeln aufgezählt und soweit sie immer eine Pecie ausfüllen, mit Angabe der Reihenzahl der Pecie zusammengefasst. Das Digestum vetus ist auf 35, infortiatum auf 20, Tres partes auf 16, Digestum novum auf 74 Pecien; die 9 Bücher des Codex sind auf 63, die Decretalen auf 79 Pecien vertheilt.»

[2] Le prix n'est lisible sur aucun des exemplaires, retrouvés jusqu'à ce jour de cette inscription.

[3] ✕̸ ou ✕, *denarius,* évalué avec assez de probabilité à 0 fr. 062 par Waddington.

« 41. Au notaire, pour de l'écriture d'acte sur papyrus ou sur tablettes, les cent lignes .... 25 deniers. »

Chap. vii (Édition Waddington, page 19 du tirage à part, Paris, 1864, in-folio) :

39. Scriptori in scriptura optima versuum N̅ (= numero) centum ....
40. Sequ*enti*s scripturae versuum n̊ centum... Ø XL.
41. Tabellanioni in scriptura libelli bel (= vel?) tabularum *in ver*sibus n̊ centum....... ✱ XXV.

Les six premiers discours de Démosthène dans le manuscrit Σ sont : 1°-3° les trois Olynthiennes; 4° la première Philippique; 5° Chersonèse; 6° Halonnèse. Les nombres de stiques qu'on lit à la fin de chacun des cinq premiers discours ont été ajoutés par une main (désignée dans notre tableau ci-dessus par Σ²) bien postérieure à la première main. Mais, à la fin du sixième discours, au folio 28 recto, se lit la souscription suivante, de première main, à l'encre rouge :

Η̅Η̅Η̅ Δ̅Δ̅Δ̅Δ̅ Π̅

τόμος α̅

φιλιππικοὶ λόγοι ς̅ :

Χ̅Χ̅ Η̅Η̅ Γ̅Δ̅ Δ̅Δ̅ Π̅

Pour la dernière ligne, elle doit être lue, avec une correction obligée : Χ̅Χ̅ Η̅Η̅ 𐅄̅ Δ̅Δ̅ Π̅. Le chiffre 345 est le nombre de stiques du discours sur l'Halonnèse. Les mots *Τόμος πρῶτος-Φιλιππικοὶ ς'* indiquent que les six discours énumérés ci-dessus formèrent jadis le premier tome ou rouleau d'une certaine édition de Démosthène sur papyrus. Ces six discours représentaient un ensemble de 2,275 stiques[1]. | Deux mille stiques environ, telle était, en effet, l'étendue moyenne ordinaire d'un volume de papyrus. Ce n'étaient que quelques cahiers d'un *codex* en parchemin. Sans

[1] L'addition de nos six nombres partiels, dont le dernier seul, au surplus, est de première main, fournit au total 2,280, soit 5 stiques de trop, erreur très légère et négligeable.

doute les cinq autres discours relatifs à Philippe (Paix, 2e, 3e et 4e Philippiques, contre la lettre de Philippe), comprenant à eux tous 1,906 stiques, formaient le second rouleau, qui devait porter à la fin une souscription du même genre que celle qui nous occupe en ce moment. Ainsi devait-il en être aussi pour tous les rouleaux suivants. Mais la seule de toutes ces souscriptions qui nous ait été conservée est celle qu'on vient de reproduire. On comprend qu'il y eût quelque intérêt pour un littérateur de savoir que le discours sur la *Paix*, par exemple, avait 206 stiques, et celui sur l'*Halonnèse*, 345; cela lui permettait de se faire une idée de l'étendue relative de l'un et de l'autre. Mais qu'est-ce que cela pouvait lui faire d'apprendre que les six premiers discours, dans une certaine édition, donnaient ensemble 2,275 stiques? Il est bien évident que ce total de stiques ne s'adressait qu'à un copiste, à un libraire, à telle personne qui voudrait acheter ou vendre ce livre.

Une lettre de saint Isidore de Péluse (ve siècle) à un certain Zosime, libraire (?), *Ζωσίμῳ βιβλιοφόρῳ*, nous semble bien un peu se rapporter à la coutume de proportionner le prix des livres au nombre de stiques qu'ils renfermaient. Pour que le lecteur en puisse juger, la voici tout entière dans sa brièveté mystérieuse :

Τὸν στιχισμὸν τῶν βιβλίων ὧν γέγραφά σοι τῷ φίλῳ δῆλον μετ' ἀκριβείας, ἵνα μὴ ἔρψασα λήθη σοὶ μὲν ζημίαν, αὐτῷ δὲ ψῆφον ἀγνωμοσύνης ἐπαγάγῃ.

Saint Isidore, d'après les termes de cette lettre, avait donc marqué exactement le nombre de stiques que comprenaient ces livres, écrits par lui pour Zosime. (Pour le sens que nous attribuons ici à *στιχισμόν*, cf., à la page 117, *ἐστίχισα* dans un passage d'Euthalius où le sens de ce verbe n'est pas douteux.) Comment et pourquoi le libraire devait-il perdre, si ces nombres venaient à disparaître? Peut-être ces livres contenaient-ils plus de stiques qu'il ne paraissait à première vue. Mais il serait oiseux d'insister sur ce point obscur; manquant absolument de détails sur cette affaire, nous ne pouvons guère espérer de nous en rendre bien compte.

Revenons à l'édit de Dioclétien. Il y est assigné aux copistes et aux notaires un salaire fixe, réglé sur le pied d'un nombre de deniers, variable avec le genre de l'écriture, par chaque centaine de

lignes. La ligne était donc censée renfermer un nombre constant, soit de lettres, soit de syllabes. Tout copiste était-il tenu de régler la largeur de ses colonnes sur l'espace maximum que réclamaient de telles lignes?

Rien de plus simple en soi, il est vrai, que d'obtenir des pages de | copie d'un nombre invariable de lignes qui, elles-mêmes, comptent un nombre de lettres déterminé d'avance. Voyez, en France, dans les études de nos notaires, avoués et autres hommes d'affaires, la besogne de l'*expéditionnaire*. Pour des motifs bien différents sans doute de ceux qui guidaient le copiste grec ou romain, il met dans chaque ligne un nombre constant de syllabes, et tant de lignes dans chaque page; il est payé au *rôle,* le rôle valant deux de ces pages. Comme la loi distingue plusieurs sortes d'*expéditions* ou *grosses,* nous avons des expéditionnaires écrivant à raison de huit à dix, de dix à douze, de douze à quatorze syllabes la ligne. Au bout d'un certain temps de pratique, ils prennent si bien l'habitude de cette écriture calibrée, qu'ils mettent dans chaque ligne, sans même y penser, le nombre de syllabes voulu. Les copistes et les notaires du temps de Dioclétien étaient-ils vraiment assujettis à une règle semblable à celle de nos expéditionnaires? Pour deux raisons, nous ne le pensons pas. La première, c'est que cela ne répondait pas à un besoin: alors, pourquoi l'aurait-on fait? La seconde, c'est que des exemples sont là pour prouver qu'on ne le faisait pas. Les manuscrits conservés du IVe siècle et d'époque un peu antérieure ou un peu postérieure présentent, en ce qui concerne le nombre de lettres, des colonnes de largeur fort diverse et le plus souvent fort étroites. Si bien qu'il faut se rendre à l'évidence: on ne mettait de par la loi, au temps de l'Édit, ni quinze ou seize syllabes, ni aucun autre nombre fixé de syllabes dans chaque ligne.

Représentons-nous qu'il suffisait que le premier manuscrit d'une édition, pendant toute l'antiquité classique, fût exécuté à lignes normales, comme nos expéditions; puis, ce qui était aisé, qu'on en comptât les lignes. Le nombre de lignes était celui de stiques. Une fois connu, ce nombre réglementaire de stiques s'inscrivait au-dessous du titre de chaque livre, en tête ou à la fin, ou à ces deux places à la fois. Il était reproduit dans les copies successives, et se transmettait ainsi d'âge en âge.

Le catalogue des immenses bibliothèques d'Alexandrie fut publié

vers le milieu du IIIe siècle avant Jésus-Christ par le célèbre Callimaque, sous le titre de Πίνακες. Ce fut un vaste répertoire de bibliographie, le « Manuel du libraire » de ces temps-là. En regard de chaque ouvrage, l'auteur enregistra le nombre traditionnel de stiques qu'il renfermait. Il ne nous paraît pas douteux que Callimaque avait relevé, sans grand'peine, ces indications dans les volumes mêmes de ses bibliothèques. On fait gloire, communément, à Callimaque d'avoir contribué plus que personne à propager la coutume d'inscrire le nombre de stiques dans les souscriptions ou dans les titres. Il contribua plus que personne à faire disparaître | cette coutume, que la publication des Πίνακες rendait, dorénavant, presque inutile pour les anciens. Ce sont les modernes qui pâtissent. Les Πίνακες n'existent plus; et c'est une bien rare bonne fortune que de retrouver quelques nombres de stiques dans un *Urbinas*, dans un manuscrit Σ.

Comme conclusion, il paraît donc certain que tout ouvrage nouveau qu'on publiait était tout d'abord évalué, livre par livre, en stiques. En exécutait-on, comme on vient de le supposer tout à l'heure, une première copie à lignes normales? C'est ce que, à vrai dire, nous ne savons pas très bien. Ainsi, n'est-il pas possible qu'on se servît d'un premier manuscrit quelconque remplissant la seule condition d'être écrit avec régularité, et qu'on calculât approximativement le nombre de stiques au moyen d'une simple règle de proportion? S'il en était véritablement ainsi, le stique avait certainement une valeur exacte et fixe, dont le souvenir se serait depuis longtemps perdu, soit, par exemple, 36 lettres, soit tel autre nombre que ce serait ou de lettres ou de syllabes; et si nos résultats oscillent entre deux limites extrêmes — environ 34 et 38 lettres — cela viendrait uniquement de ce que les moyennes de lettres à la ligne sur lesquelles sont basés les calculs, aussi bien les nôtres que ceux qu'on supposerait faits par les anciens eux-mêmes, ne peuvent jamais être qu'approximatives. Dans l'autre hypothèse — celle d'une première copie normale — qui est bien encore, à tout prendre, la plus vraisemblable des deux — on ne doit pas perdre de vue que, la régularité de l'écriture dans les premiers manuscrits ne pouvant être d'une rigueur mathématique, il était forcément laissé aux copistes au moins une ou même, comme à nos expéditionnaires, deux syllabes de jeu par ligne. Il n'y aurait pas alors à désirer une évaluation plus exacte

que celle qu'on a obtenue dans l'étude qui précède pour la valeur du stique, à savoir environ quinze ou seize syllabes. Il est évident qu'on n'avait pas besoin d'apporter une précision plus grande dans l'estimation du travail des copistes.

L'inscription dont le fac-similé est ci-dessus a été publiée comme antique à la fin de décembre 1877 par l'Ἀθήναιον (t. VI, 4ᵉ livr.). J'estime qu'elle date de quatre cents ans au plus et de quatre mois au moins[1].

[1] Ch. Graux a ajouté sur un exemplaire de la *Rev. de philol.* : Sur Hécale, cf. Callimaque, qui avait écrit un poème de ce nom. H. G.

NOTES PALÉOGRAPHIQUES

1877[1]

Le n° 1302 de l'ancien fonds grec de la Bibliothèque nationale de Paris, qui contient le meilleur texte des deux premiers livres des *Mémorables* de Xénophon, a été collationné, en dernier lieu, par F. Dübner avec un grand soin. Cependant, comme il est particulièrement difficile et assez pénible à déchiffrer, on pourrait espérer d'y glaner, en le collationnant de nouveau, encore quelques bonnes leçons. En voici une qui n'a pas encore été signalée. I, 3, 6-7 : *Συνεβούλευε φυλάττεσθαι τὰ ἀναπείθοντα*[2] *μὴ ϖεινῶντας ἐσθίειν μηδὲ διψῶντας ϖίνειν· καὶ γὰρ τὰ λυμαινόμενα γαστέρας καὶ κεφαλὰς καὶ ψυχὰς ταῦτ' ἔφη εἶναι. Οἴεσθαι δ' ἔφη ἐπισκώπτων καὶ τὴν Κίρκην ὗς ϖοιεῖν τοιούτοις ϖολλοῖς δειπνίζουσαν· τὸν δὲ Ὀδυσσέα Ἑρμοῦ τε ὑποθημοσύνῃ καὶ αὐτὸν ἐγκρατῆ ὄντα καὶ ἀποσχόμενον τὸ ὑπὲρ τὸν καιρὸν τῶν τοιούτων ἅπτεσθαι, διὰ ταῦτα οὐ γενέσθαι ὗν.* Toutes les éditions de Xénophon, ainsi que de Stobée, qui cite ce passage (*Florilège*, XVII, 44), donnent également *ϖολλοῖς*. C'est une faute qui remonte fort haut, mais ce n'en est pas moins une faute. Le manuscrit 1302 (= *A* de L. Dindorf) nous a conservé la leçon *ϖολλ῀*, c'est-à-dire *ϖολλούς*, qui serait sans doute aujourd'hui dans les éditions, si elle n'avait point échappé à Dübner comme à ceux qui avaient collationné avant lui le manuscrit *A*. — I, 6, 9 : *A* fournit la mauvaise leçon *ἀρκεῖ*, pour *ἀρκοίη*; cette variante n'est pas consignée non plus dans la collation de Dübner. — Il serait à souhaiter que quelqu'un poursuivît sur le texte entier la vérification que n'avons pu faire que partiellement.

---

[1] Nouvelle série, tome I, pages 206-208.

[2] *ἀναπείθοντα* Stobée, *Floril.*, XVII, 44; les mss. de Xénophon ont *ϖείθοντα*.

Montfaucon rapporte dans sa *Paléographie grecque*, aux pages 43 et 257, une souscription recueillie dans un remarquable manuscrit de Dioscoride, en onciale d'Égypte (aujourd'hui n° 2179 de l'ancien fonds grec de la Bibliothèque nationale). Cette souscription, d'après lui, serait ainsi conçue :

Πεδανίου Διοσκουρίδου Ἀναζαρβέως
περὶ ὕλης ἰατρικῆς λόγος γ'.
εὐτυχῶς χρῶ
ΔΙΦ [1]

Dans ΔΙΦ, Montfaucon croit reconnaître *Διόδωρος*, et il conjecture que tel devait être le nom du copiste du manuscrit. La diligence de | l'illustre paléographe s'est trouvée cette fois en défaut. A la suite de *χρῶ* + (*sic*) vient sur la même ligne un *ω* au-dessus d'un *ι*; ces lettres sont de la même écriture, de la même encre et de la même main que ΔΙΦ à la ligne suivante, et une distraction peut seule expliquer que Montfaucon les ait prises pour des traits d'agrément et des enjolivures. $\overset{\omega}{\text{Ἰ}}$, c'est *Ἰωάννης* : — ΔΙΦ, c'est *διώρθωσα* ou *διώρθωσεν*. Le manuscrit de Dioscoride, copié, non point par Diodore, mais par un inconnu, a été *revu* par un nommé Jean.

Montfaucon croyait qu'il existait des manuscrits grecs en papier de coton (*bombycini*) bien antérieurs au XIIe siècle. Il en citait notamment trois comme exemples (voy. *Palaeographia graeca*, p. 18), à savoir un ms. de la Bibliothèque impériale de Vienne, daté de l'an 1095 (d'après Lambécius), et les *regii* 2889 (actuellement n° 990 de l'ancien fonds grec de la Bibliothèque nationale de Paris) et 2436 (actuellement n° 154 du même fonds). Nous n'avons rien à dire du manuscrit viennois. Le n° 990 de Paris est daté de l'an du monde ͵ςφλη', soit 1030 de l'ère chrétienne [2]; mais il est en parchemin et non en papier de coton. Quant au n° 154, dont on trouvera un fac-similé dans la *Paléographie*, à la page 279, il ne porte point de date, mais paraît être du XIIIe siècle.

---

[1] D'une autre encre et d'une autre écriture.

[2] Montfaucon a lu ͵ςφνη', ce qui lui donnait 1050 après J.-C.

Le catalogue des manuscrits grecs de l'Escurial, de E. Miller, renferme la notice suivante sur le manuscrit Φ-III-8 :

« In-4° en parchemin, et du xe siècle.
« Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate. »

Une note indique que Miller collationna le premier livre en entier à l'usage de Kayser.

Voici quelques renseignements nouveaux au sujet de ce manuscrit, que nous attribuerions, pour notre part, au xi-xiie siècle.

C'est un excellent type de minuscule abrégée. La vie d'Apollonius s'y trouve incomplète à la fin, par suite de la perte totale du dernier feuillet et de la mutilation des trois derniers feuillets subsistants. Il y a lieu de le joindre à la liste dressée par Miller (voyez pages xiii-xiv de son catalogue) des *Escorialenses* qui proviennent de la bibliothèque de D. Antonio Agustin, archevêque de Tarragone († 1586); G. Heine cite, en effet, au tome VIII, p. 161, du *Serapeum*, parmi les manuscrits du célèbre érudit : « N° 238. *Philostrat's Leben des Apoll. v. Tyana Pergamenthdschrift des 11. Jahrh. 4to.* »

Suit la collation de trois passages qui doivent permettre, selon Kayser, d'assigner à l'*Escorialensis* sa véritable place dans le classement des manuscrits de la vie d'Apollonius.

Édition Kayser, Leipzig, 1870.		*Escorialensis* Φ-III-8.
1.) P. 154, l. 24	....	*γὰρ* manque.
l. 27.	*λόγους*..............	*λόγοις.*
l. 28.	*εἴ γε*..............	*εἴ γε* 1re main : 2e main *εἴ γε μή.*
l. 29.	*τοῦ ἀκινδύνου*..........	*τοῦ κινδύνου.*
l. 32.	*πλείονι*..............	*πλεῖον.*
P. 155, l. 1.	*Κύκλωπα*.............	*κύκλω.*

2.) P. 220, depuis *τὰ γὰρ*, à la ligne 9, jusqu'à *Ἰνδοί*, à la ligne 15, le manuscrit est entièrement conforme à l'édition (*εὐφραίνει*, à la ligne 12, est écrit au moyen d'une ligature qui pourrait être interprétée *ἐφ* aussi bien que *εὐφ*).

3.) P. 316, l. 29.	*εἰ*..................	*ἢ.*
l. 30.	*ἄρξοι ἢ*.............	*ἄρξειν.*
l. 32.	*μηδὲ*...............	*μηδ' ἂν.*
P. 317, l. 1.	*σοφὸς γνώμην ἑρμηνεύειν*	*σοφὸς · νεύειν.*

On conserve dans le *Camarin* du monastère de *San Lorenzo del Escorial,* entre autres reliques, un « livre d'Évangiles ayant appartenu à saint Jean Chrysostome ». Ce volume porte en tête ces mots écrits de *première main : κτῆμα τοῦ ἁγίου Ἰωάννου Χρυσοστόμου*, c'est-à-dire « propriété de *saint* Jean Chrysostome ». Il est permis de ne pas voir sans étonnement Jean Chrysostome canonisé de son vivant. Nous devons les plus vifs remerciements au Père Pagès, supérieur du monastère de Saint-Laurent, qui, avec son obligeance accoutumée, a bien voulu nous permettre, en même temps qu'au Père bibliothécaire de l'Escurial, le savant D. Felix Rozanski, de tenir et d'examiner de tout près le précieux manuscrit. La commune impression que nous avons remportée de cette étude est que c'est un évangéliaire du VIIIe ou du IXe siècle. Il est en écriture onciale, sur deux colonnes, accentué et muni d'intonations ou notes musicales pour guider la voix du prêtre lorsqu'il chante l'évangile à la grand'messe. Les mots *κτῆμα τοῦ ἁγίου Ἰωάννου Χρυσοστόμου* (de première main) peuvent faire penser que le manuscrit dérive d'un exemplaire qu'on disait avoir appartenu au grand saint : à moins qu'ils n'aient d'autre origine qu'une supercherie intéressée du copiste.

1880[1]

L'ENCRE À BASE MÉTALLIQUE DANS L'ANTIQUITÉ.

La *Griechische Palaeographie* de Victor Gardthausen, sortie l'an dernier des presses de B. G. Teubner, à Leipzig, est un trésor de renseignements de toute espèce, dont souvent, du reste, il sera prudent de ne faire usage qu'après contrôle. Suivant V. Gardthausen, à la page 78, bien que l'encre de noix de galle fût peut-être alors dans l'usage depuis un temps déjà assez considérable, le premier auteur qui aurait mentionné cette sorte d'encre serait Martien Capella, voyez III, 225 (p. 55, l. 16, édit. Eyssenhardt),

[1] Nouvelle série, tome IV, pages 82-91.

« *gallarum gummeosque commixtio* ». Nous ne savons pas au juste si une encre durable pourrait résulter d'une préparation dans laquelle il n'entrerait que de la noix de galle et de la gomme. Le fait est qu'il ne s'agit nullement d'encre dans le passage cité de Martien Capella, mais bien d'une bonne femme qui possédait des recettes d'une vertu remarquable, entre autres la suivante : « *Arterias etiam pectusque cuiusdam medicaminis adhibitione purgabat, in quo et cera fago illita et gallarum gummeosque commixtio et Niloticae fruticis collemata notabantur.* »

A la page suivante, Gardthausen revient indirectement sur la même question. « De grande importance, dit-il, est aussi un passage de Philon de Byzance (*Veteres Mathematici*, p. 102) que Graux (article Atramentum du *Dictionnaire des antiquités* de | Daremberg et Saglio[1]) a fait entrer le premier en ligne de compte : *Γράφονται δὲ ἐπισ7ολαὶ εἰς καυσίαν καινὴν εἰς τὸν χρῶτα, κηκῖδος θλασθείσης καὶ ὕδατι βραχείσης· ξηρανθέντα δὲ τὰ γράμματα ἄδηλα γίνεται, χαλκοῦ δὲ ἄνθους τριφθέντος, ὥσπερ ἐν ὕδατι τὸ μέλαν, καὶ ἐν τούτῳ σπόγγου βραχέντος, ὅταν ἀποσπογγισθῇ τούτῳ φανερὰ γίνεται.* Il suit de là qu'au moins pour les messages secrets, dès le premier siècle après J.-C., on employait une sorte d'encre de noix de galle, dont les traces n'étaient rendues visibles qu'en les mouillant avec une solution métallique. » Ce qui nous paraît suivre de là, c'est que, *dès le second siècle avant notre ère* au plus près de nous (et non pas dès le premier siècle après J.-C.)[2], le principe de la fabrication de notre encre moderne à infusion de noix de galle et à base métallique était connu et avait reçu des applications à l'écriture. Une légère différence à noter est que, dans la recette antique, comme pendant le moyen âge, le vitriol vert (sulfate de fer) qui entre dans la composition de notre encre était remplacé par la *fleur de cuivre* ou vitriol bleu (sulfate de cuivre).

Nous voilà loin de Martien Capella et du ve siècle après J.-C. Or ce texte de Philon n'est pas absolument isolé. L'auteur du traité publié par Miller sous le nom de *Philosophumena* d'Origène et considéré par Duncker comme la *Réfutation des hérésies* par saint Hippolyte rapporte une supercherie de magicien qui repose

[1] Reproduit ci-dessus, p. 55.

[2] Sur l'époque où vécut Philon, voyez *Revue de philologie*, t. III, p. 91-92, ou Ch. Graux, *Textes grecs*, p. 153.

IMPRIMERIE NATIONALE.

sur l'emploi du même procédé que la missive invisible de Philon. Bien que le manuscrit unique qui nous a rendu cet ouvrage soit illisible par endroits et précisément, à plusieurs reprises, dans le début du morceau sur lequel on veut ici attirer l'attention, il n'est pas malaisé de comprendre comment les choses se passaient chez l'ingénieux magicien. Tout se résume en ceci : on adresse à un démon ou dieu une demande écrite sur papier de papyrus avec une encre invisible, et l'on retire d'un baquet plein d'eau la réponse, tracée aussi sur papyrus, mais en caractères bien noirs. Voici le détail des opérations (liv. IV, chap. 28, p. 88 sqq., éd. Duncker) : Γ*ράψαι τὸν πυνθανόμενον τί ἂν πυθέσθαι τῶν δαιμόνων θέλῃ... μόνον*. Au lieu de suppléer *αὐτὸν* (avec Miller) ou *ὕδατι* (avec Roeper et Duncker), nous restituerions *κηκῖδι* devant *μόνον*[1] : le consultant écrit donc, selon nous, sa demande avec une infusion incolore de noix de galle. Abrégeons le récit des simagrées | qui suivent. L'écriture une fois séchée, un aide porte le papier dans une pièce intérieure où un compère révèle les caractères invisibles, en plongeant le papier dans une dissolution de vitriol bleu : Καὶ *ἔνδον φιάλη ὕδατος πλήρης, ᾗ ἐμβαλὼν χάλκανθον καὶ τήξας τὸ φάρμακον τὸ δῆθεν ἐξαλειφθὲν χαρτίον δι' αὐτοῦ καταρράνας τὰ φωλεύοντα καὶ κεκρυμμένα γράμματα πάλιν εἰς φῶς ἐλθεῖν ἀναγκάζει, δι' ὧν μανθάνει ἅπερ ὁ πυθόμενος ἔγραψε*. Le compère sait donc maintenant ce que demande le consultant. Observons, avant d'aller plus loin, que l'auteur dit qu'on pourrait renverser l'ordre des deux parties de l'opération, c'est-à-dire faire écrire le consultant avec la dissolution de vitriol, et *révéler* dans le laboratoire par une fumigation de noix de galle : Καὶ *διὰ τοῦ χαλκάνθου δέ τις εἰ γράψειε καὶ τῆς κηκῖδος ὑποθυμιάσειε λελειωμένης, φανερὰ γένοιτ' ἂν τὰ κεκρυμμένα γράμματα*. C'est ce qui semble légitimer, dans le début du récit, la conjecture *κηκῖδι* qu'on a proposée ci-dessus.

C'est affaire au dieu du laboratoire de composer sa réponse comme il l'entend. Quant au procédé de transmission, il ne varie

[1] Cruice supplée *καὶ ἀναλέξασθαι*, et donne en note : « Ὕδατι addit Mill. post θέλῃ, at in codice octo litterae desunt quarum tertia est α et evanidi vocabuli ultimae litterae sunt ασθαι. Inde conjeci ἀναλέξασθαι restituendum esse. » Le manuscrit est le n° 464 du *Supplément grec* de la Bibliothèque nationale. Ce que Cruice y lit *ασθαι* pourrait tout aussi bien être lu *δι* : pour notre part, nous ne sommes d'ailleurs parvenu à rien tirer d'utile du manuscrit en cet endroit.

point. La réponse est écrite *τῷ φαρμάκῳ*, dit le texte : entendez « à la noix de galle ». On montre au consultant le papier qui la porte : il est absolument blanc. On le plonge sous ses yeux dans un bassin rempli d'eau pure en apparence, mais qui tient en dissolution du sulfate de cuivre, lequel, par son action sur la noix de galle, fait apparaître en noir les paroles divines. *Εἶτα λεκάνην πληρώσας ὕδατος ὡς ἄγραφον τὸν χάρτην καθίησι συνεμβαλὼν χάλκανθον· οὕτως γὰρ ἀνατέλλει τὴν ἀπόκρισιν φέρων ὁ γραφεὶς χάρτης.* Le consultant reçoit l'autographe surnaturel, et le tour est joué. Tout le mystère consiste donc dans la fabrication de cette même encre à base métallique que nous avons trouvée tout à l'heure chez Philon. L'opération, au lieu d'avoir lieu d'avance dans la bouteille, comme dans le cas ordinaire, se fait sur le papier même : voilà tout. La scène, cette fois, se passe au plus tard au commencement du IIIe siècle de notre ère.

Le *codex Claromontanus* (n° 107 de l'ancien fonds grec de la Bibliothèque nationale), en partie palimpseste et récrit au VIe siècle environ, a pu être traité avec succès par les réactifs chimiques, et c'est ainsi qu'ont reparu de nos jours deux pages du *Phaéton* d'Euripide. La nature du réactif employé a décelé celle de cette vieille encre qui, ayant été grattée au VIe siècle, remonte probablement au Ve et peut-être beaucoup plus haut. Tous les autres palimpsestes, d'époques diverses, sur lesquels les réactifs ont été essayés, y ont toujours été sensibles, ce qui établit nettement que ces manuscrits, tous *membranacei*, ont été copiés à l'encre métallique. Enfin, les plus respectables parmi les manuscrits en parchemin qui ont été conservés jusqu'à ce temps — s'il nous faut en | juger, et par ce que ceux qui les ont tenus rapportent de l'aspect de l'encre, et par ce que nous avons vu de nos propres yeux, par exemple dans le *codex Sarravianus* (n° 17 de l'ancien fonds grec de la Bibliothèque nationale), supposé du IVe siècle — sont tous également à l'encre de noix de galle et de cuivre (ou de fer).

Étant donc donné que, d'une part, tous les manuscrits en parchemin, en remontant depuis nos jours jusqu'au IVe ou IIIe siècle de notre ère, ce qui est la limite extrême où nous puissions atteindre, ne portent jamais d'autre encre noire, quant à ses principes essentiels, que celle, en somme, qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce sous la marque de la *Petite Vertu;* et que, d'autre

part, aux deux extrémités de la période qui s'étend au delà du IIIe siècle de J.-C. jusqu'au IIe avant notre ère, et de laquelle nous n'avons plus un seul parchemin contemporain, nous rencontrons, du moins, deux textes très clairs, établissant que la formule de cette même encre était alors connue et appliquée; si l'on remarque, en outre, que le parchemin fait son apparition dans le monde vers le milieu de ce même second siècle avant J.-C., et qu'une encre sans mordant, comme celle de noir de fumée qui servait pour écrire sur le fragile papyrus, ne devait pas *tenir* sur cette nouvelle matière raide et glacée[1] : on sera amené à supposer, non sans quelque fondement, ce nous semble, que, de tout temps, l'encre à base métallique a été la seule employée d'une façon constante pour écrire sur le parchemin[2].

| ÂGE D'UN PLUTARQUE DE FLORENCE.

On ne trouve pas dans le manuel de *Paléographie grecque* de V. Gardthausen une partie qui pourrait sembler à beaucoup de

[1] Les rubriques et généralement tout ce qui a été tracé avec des encres de couleur, lesquelles n'ont rien de métallique et sont exactement comparables à l'encre de Chine et à l'encre des papyrus d'Égypte, ont le plus souffert par l'effet du temps dans les anciens manuscrits.

[2] L'illustre Humphrey Davy partageait cette manière de voir. Voici ce qu'il dit dans un article *On the papyri found in the ruins of Herculaneum*, inséré aux *Philosoph. Transactions* de 1821, part. II, p. 205 : «And it is very probable that the adoption of this ink (the ink of galls and iron), and the use of parchment, took place at the same time. For the ink composed of charcoal and solution of glue can scarcely be made to adhere to skin; whereas the free acid of the chemical ink partly dissolves the gelatine of the MSS., and the whole substance adheres as a mordant; and in some old parchments, the ink of which must have contained much free acid, the letters have, as it were, eaten through the skin, the effect being allways most violent on the side of the parchment containing no animal oil (voyez, par exemple, le Virgile et le Térence du Vatican : cf. Winckelmann, *Werke*, t. II, p. 126).

«The earliest MSS. probably in existence on parchment, are those *codices rescripti*, discovered by monsign. Mai in the libraries of Milan and Rome. Through his politeness I have examined these MSS., particularly that containing some of the books of Cicero *de Republica*, and which he refers to the second or third century. From the form of the columns, it is very probable that they were copied from papyrus. The vegetable matter which rendered the oxid of iron black is entirely destroyed, but the peroxid of iron remains; and where it is not covered by the modern MSS., the form of the letters is sufficiently distinct. Monsign. Mai uses solution of galls for reviving the blackness.»

personnes essentielle, à savoir des fac-similés de manuscrits. L'ouvrage de Montfaucon nous a habitués à penser qu'en feuilletant une Paléographie, on y verra se dérouler une série de planches représentant les types les plus caractéristiques de l'écriture dans son développement séculaire. Aussi Gardthausen recommande-t-il, comme annexe indispensable, quoique imparfaite, de son livre, la collection de cinquante planches récemment publiée par W. Wattenbach et von Velsen : *Exempla codicum graecorum litteris minusculis scriptorum* (Heidelberg, 1878). Cette belle et intéressante série comprend, outre vingt-deux fac-similés de manuscrits célèbres de Venise ou de Florence, vingt-huit reproductions de manuscrits datés qui s'échelonnent entre les années 835 et 1494. La publication serait plus instructive encore et plus scientifique, si les auteurs avaient toujours photographié la souscription de chacun des documents qu'ils nous présentent comme datés. Faute de cette précaution, il peut arriver qu'ils soient induits et qu'ils induisent à leur tour autrui en erreur. Voici un exemple. La planche IX se compose de deux pages d'un manuscrit de Plutarque conservé à la bibliothèque Laurentienne de Florence. De ces deux pages, celle de gauche appartient au xve siècle; elle remonte à une restauration du volume exécutée à cette époque; c'est aussi ce que disent les auteurs des *Exempla*. Sur l'âge de la page de droite, des avis peu concordants ont été émis par les divers savants qui ont vu l'original. Bandini proposait de l'attribuer au xive siècle; Schöll, au xiie; Wattenbach et von Velsen, après Montfaucon, le donnent comme spécimen d'écriture de l'an 997. Cette dernière date nous avait, dès le premier moment, beaucoup surpris : l'écriture ne présente pas le moindre caractère d'archaïsme. Aussi est-ce, à ce qu'il semble bien, une date fausse. Les auteurs des *Exempla* ont, nous ne savons sur la foi de qui, rapporté dans le texte qui accompagne les planches la fin de la souscription comme suit :

ἰνδ. ι', ἔτους ͵ςφε'.

Cette souscription n'est pas donnée comme provenant de la première main, et les auteurs des *Exempla* font observer qu'on y reconnaît la même écriture qu'à la page de gauche de la planche IX. Cela ne suffisait-il pas pour éveiller la défiance? Puisque le feuillet de la souscription a été recopié, c'est qu'il se trouvait en mau-

vais état. La main du xve siècle aura-t-elle bien exactement reproduit | la souscription primitive? On peut être assuré que non. Schöll[1], dont la transcription, dans l'espèce, mérite toute confiance a lu :

ἰνδ. ι', ἔτους Α^σ^ $\overline{\text{Φ Є}}$,

ce qui a l'avantage de ne vouloir rien dire du tout, et qu'on avait eu tort de corriger tacitement, sans la moindre probabilité, en ͵ςΦЄ. Bref, le manuscrit a porté jadis une date, mais une date qu'aujourd'hui nous ne pouvons plus connaître. En étudiant les fac-similés de manuscrits datés, il faudra donc faire abstraction de la planche IX des *Exempla*. L'inspection du fac-similé, autant qu'on peut porter un jugement sans avoir vu l'original, nous laisse hésitant entre le xiie et le xiiie siècle, limites extrêmes.

UN PRÉTENDU BOMBYCINUS DE L'AN 1095.

Dans une note publiée par la *Revue de phil.* et reproduite ci-dessus, p. 126, deux des trois exemples cités par Montfaucon (*Palaeographia graeca,* p. 18) de manuscrits grecs écrits sur papier de coton dès le xie siècle ont été écartés pour des raisons de fait. Or l'exemple restant se trouve avoir été également invoqué à tort. C'est celui du *codex theologicus graecus Vindobonensis* n° 213 de Lambecius = n° 193 de Nessel. Ce manuscrit contient le traité pieux de Philippe le Solitaire intitulé *Dioptra,* suivi de diverses pièces, dont une entre autres débute par ces vers barbares (voyez Lambecius, *Commentar.*, t. V, p. 82, éd. Kollar) :

Ἐτελειώθη σὺν Θεῷ καὶ τὸ παρὸν πυκτίον,
Τὸ πόνημα, τὸ σύγγραμμα, ἡ εὐτελὴς Διόπτρα,
Διὰ χειρὸς ἁμαρτωλοῦ μοναχοῦ τε καὶ ξένου,
Μηνὶ μαΐῳ δώδεκα, Ἰνδικτιῶνος τρίτῃ,
Κύκλος σελήνης δέκατος, ἡλίου εἰκὰς τρίτη,
Ἔτους ἑξακισχίλια καὶ ἑξακῶς πρὸς τούτοις,
Πρὸς δὲ καὶ τρία ἕτερα ἐπὶ τούτοις τυγχάνει
Ἂν δὲ τὸ ὄνομα τοὐμὸν μαθεῖν ἐθέλῃς, φίλε, κτλ.

[1] Schöll, errata, dans *Hermes*, V, p. 475 : ͵ϙ^σ^φε.

Ces vers établissent que Philippe termina le manuscrit original de la Dioptre le 12 mai 1095 [1].

Mais le manuscrit de Vienne en question n'est pas l'autographe de Philippe. S'il est en papier de coton, ce qui peut fort bien être | et ce qui est affirmé par Montfaucon, il restera à déterminer l'époque où il a été copié. Ce n'est sûrement pas en l'an de grâce 1095 [2].

MANUSCRIT D'AUTEURS MILITAIRES GRECS À LA BIBLIOTHÈQUE BARBERINE.

L'un des manuscrits les plus importants parmi ceux qui renferment, en tout ou en partie, le *Corpus* des écrivains militaires grecs est le *Parisinus 2442*, désigné par la lettre *P* chez C. Wescher, *Poliorcétique des Grecs* (Paris, 1867), ainsi que dans l'édition qu'a donnée l'an dernier la *Revue de philologie* (nouvelle série, t. III; voyez p. 100 sq.) du traité des *Fortifications* par Philon de Byzance [3]. Ce précieux *membranaceus*, qui semble remonter au XIe-XIIe siècle, est gravement mutilé en deux endroits. En voici la description sommaire, d'après Frédéric Haase (*De militarium scriptorum graecorum et latinorum omnium editione instituenda*, Berlin, 1847, p. 30 sqq.) et Wescher (ouvrage cité, p. XXVI sq.) :

A. F^os^ 1-55; répondant aux sept premiers quaternions du volume,

[1] C'est par suite d'une erreur d'une unité, commise en retranchant 5508 de l'an du monde 6603, que le Père J. Pontanus a fait terminer la *Dioptre* par Philippe en l'an 1105 seulement, date répétée (d'après lui, à ce que nous pensons) par l'abbé E. Auvray, le récent éditeur des *Pleurs* de Philippe le Solitaire (22e fascicule de la Bibliothèque de l'École des hautes études).

[2] Le *codex Clarkianus graecus 1*, à la Bodléienne d'Oxford, contient aussi la *Dioptre* et passe de même dans le catalogue de la bibliothèque et dans la liste de manuscrits grecs datés chez Gardthausen, *Griech. Palaeogr.*, p. 348, pour avoir été copié en cette même année 1095; c'est une seconde édition de l'erreur commise par Montfaucon à propos du *Vindobonensis*. — Chez Gardthausen, *l. l.*, on remarquera un point d'interrogation à côté de la date de 1095 attribuée à ce *Vindobonensis* et à ce *Clarkianus*, et même cette mention à propos du premier : « Unterschrift des Verfassers? » C'est nous-même qui avions suggéré ces doutes à l'auteur au cours de l'impression du volume. Il suffisait, comme on vient de le voir, d'ouvrir le catalogue de Lambecius pour convertir le doute en certitude.

[3] Cf. le volume des *Textes grecs*, p. 173 et suiv.

tous complets, sauf le premier cahier, auquel il manque la feuille enveloppante, c'est-à-dire son premier et son huitième feuillet.

Contenu : — *Tactique* d'Élien. ¶ Fragment *περὶ μέτρων*. ¶ *Stratégique* d'Onosandre. ¶ *Stratégique* de Maurice, jusqu'après la table des chapitres et la *γνῶσις σημείων* qui commencent le livre III (la partie inférieure de la dernière page du septième cahier, qui est le dernier de cette première partie, est restée en blanc, ayant été destinée primitivement à recevoir une figure qui n'a jamais été faite).

b. Lacune de huit quaternions, soit 64 feuillets[1].

c. F^os 56-125; répondant à neuf quaternions, numérotés de 16 à 24, tous complets, sauf deux feuillets perdus, savoir : l'un dans le quaternion 18, entre les feuillets cotés 78 et 79, et sur lequel était copiée la fin de la *Bélopée* de Héron; l'autre, dans le quaternion 21, entre les feuillets cotés 91 et 92, et qui avait dû être laissé en blanc comme l'est encore actuellement la page précédente.

Contenu : — Athénée le Mécanicien. ¶ Biton. ¶ Héron, *Chirobaliste* et *Bélopée*. ¶ Apollodore, *Poliorcétique*. ¶ Construction de l'Hélépole, appelée **Κόραξ**. ¶ Philon de Byzance, livre IV suivi du prétendu livre V, mais inachevé et allant seulement jusqu'aux mots *δῆμον περιχαρακώσας* (*non compris*), p. 103, l. 4, des *Veteres Mathematici*.

Ainsi le manuscrit s'arrête incomplet à la fin du vingt-quatrième cahier, au bas du folio 125 v°[2], sur les mots *τοὺς μὲν σΊασιάζειν ποιήσουσι κατὰ δὲ*, quelques pages avant la fin du *liber V* de Philon de Byzance.

Combien manque-t-il de cahiers à la suite du vingt-quatrième? c'est ce qui n'avait pas pu, jusqu'ici être déterminé. Un manuscrit de Rome nous apporte là-dessus, et en même temps au sujet de la lacune consignée plus haut sous la lettre **b**, d'intéressantes révélations.

Le manuscrit auquel nous faisons allusion est conservé à la bibliothèque Barberine; il y a occupé jadis le n° 143, et il y porte maintenant la classification II-97. Dès 1637, son existence est signalée par Naudaeus dans son *Syntagma de studio militari* (livre II, chap. IV, § 8, p. 518, 521, etc.). Karl Konrad Müller, qui vient de faire des recherches dans les bibliothèques d'Italie en vue de la publication prochaine d'une édition d'auteurs militaires anciens,

[1] Une faute d'impression fait dire à Wescher, *l. l.* : « Il manque 74 feuillets », au lieu de 64.

[2] « Fol. 124 v° » dans la *Revue de philologie*, t. III, p. 101, 22, ou Ch. Graux, *Textes grecs*, p. 165, est une faute d'impression pour « Fol. 125 v°. »

nous en communique gracieusement la description que nous reproduisons ici :

B. F^os 1-62; répondant à huit quaternions, numérotés de 8 à 15, tous complets, sauf le dernier, auquel il manque les deux derniers feuillets.

Contenu : — *Stratégique* de Maurice, à partir du livre III, chap. II, *Στάσις τάγματος κτλ.* (édit. Scheffer, p. 78, l. 16). S'arrête (par suite de la chute des deux derniers feuillets), dans le *Οὐρβικίου ἐπιτήδευμα* qui fait suite au *Stratégique* de Maurice, sur les mots *δυσκόλως ὀφθήσεται κάματος* (édit. Scheffer, p. 369, l. 5).

C. Lacune de neuf quaternions, soit 72 feuillets.

D. F^os 63-240; répondant à 22 quaternions, numérotés de 25 à 46, tous complets (dans le 46e quaternion, il y a un feuillet qui n'a pas reçu de cote entre le 234e et le 235e), plus les feuillets 238 (qui porte la numérotation quaternionnaire 47), 239 et 240 (feuillets détachés). En outre, les restes d'un feuillet appartenant à la même feuille que le feuillet 240, avec des traces d'écriture, se voient entre les feuillets cotés 237 et 238.

Contenu : — Commençant avec le folio 63 r°, Philon de Byzance, fin du *liber V* à partir des mots *δῆμον περιχαρακώσας*, p. 103, l. 4 des *Veteres Mathematici*. ¶ Suivent immédiatement, au folio 63 v°, l. 27, après une ligne ornée comme séparation, les *Cestes* de Jules l'Africain. ¶ Puis, au folio 90 v°, l. 22, le morceau anonyme *Ὅπως χρὴ τὸν τῆς πολιορκουμένης πόλεως στρατηγὸν κτλ.* (*Veteres Mathematici*, p. 317-330 et 361-364), lequel se termine à la ligne 11 du folio | 106 r°. ¶ Viennent ensuite : Fol. 106 v°, *Παρεκβολαὶ ἐκ τῶν στρατηγικῶν παρατάξεων κτλ.* (cf. Fr. Haase, *l. l.*, p. 14). ¶ Fol. 130 v°, *Tactiques* de l'empereur Léon, savoir : 1° Une table des chapitres semblable à celle des *Parisini* 2437 de l'ancien fonds grec et 36 du supplément grec; 2° Diataxes I à XVIII, § 127 (édit. de Lyon 1612, p. 5 à 307, l. 9), *προσβάλλειν καί*; et 3°, le § 180 de la Diataxe XX (même édit., p. 403, l. 14-25). ¶ Fol. 214 v°, l. 11 (jusqu'au fol. 234 v°), Nicéphore Phocas, collection de 32 chapitres inédits, désignée souvent sous le titre de *Περὶ καταστάσεως ἀπλήκτου* (cf. Fr. Haase, *l. l.*, p. 19)[1]. ¶ Fol. 235 r°, *id.*, *Περὶ παραδρομῆς πολέμου* (édit. B. Hase, à la suite de l'édition citée de Léon

[1] C'est la même que celle qui est contenue dans l'*Escorialensis* Υ-III-11 (voyez Graux, *Rapport sur une mission en Espagne*, dans les *Archives des missions*, 3e série, t. V, p. 136*) : il y a deux chapitres de plus que dans la table des chapitres du manuscrit Palatin communiqué par B. Hase dans la préface de son édition de Léon le Diacre, p. XXV, édit. de Bonn, 1828.

* Reproduit ci-après dans le présent volume.

le Diacre, p. 181), précédé de la table des chapitres, s'arrêtant inachevé au bas du folio 240 v° sur le mot *ἐπανοκλίβανα* (*ibid.*, p. 198, l. 9).

Le *Parisinus* 2442 et le *Barberinus* II-97 sont tous deux en parchemin, in-folio, du XIe-XIIe siècle (à ce qu'il semble); ils portent l'un et l'autre la numérotation quaternionnaire — qui est chez l'un et chez l'autre de première main — sur la première page de chaque cahier, à la partie de gauche de la marge inférieure, entre les deux lignes parallèles à la couture, qui sont tracées à la pointe sèche. En comparant maintenant les deux descriptions, on s'aperçoit tout de suite que la partie **B** du *Barberinus* est précisément la même qui, arrachée du *Parisinus*, y forme la lacune **b**; puis, que la partie **C** du *Parisinus* n'est autre chose que ces neuf quaternions qui, manquant dans le *Barberinus*, y produisent la lacune **c**. Bref, replaçons par la pensée les différentes parties **A** et **C**, **B** et **D** des deux manuscrits de Paris et de Rome, dans l'ordre **A**, **B**, **C**, **D**, et (pour ne pas parler de trois ou quatre feuillets perdus dont il a été question ci-dessus en leurs lieux respectifs, non plus que de quelques feuilles qui manqueront encore à la fin du dernier traité) nous aurons intégralement restitué le meilleur exemplaire aujourd'hui connu de ce vaste *Corpus* de tacticiens et de poliorcètes de la Grèce alexandrine, romaine et byzantine, dont le *Vaticanus* 1164 (*V* de Philon) passait depuis longtemps pour l'unique représentant à la fois ancien et complet[1].

[1] Müller me communique une description du *Vaticanus* 1164 plus détaillée que celle de Wescher (*Poliorcétique*, p. XXIV). C'était originairement un manuscrit de 49 quaternions, comprenant exactement les mêmes matières que le *Parisino-Barberinus* et exactement dans le même ordre. Mais le premier quaternion ainsi que les 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 37e, 38e, 39e, 45e et 49e (ou dernier) cahiers ont totalement disparu; du second, il ne reste que deux feuillets; enfin, parmi les cahiers restants, il y en a plusieurs d'incomplets par la chute d'un ou de deux feuillets. En sorte que, pour ne pas parler des lacunes secondaires, il manque dans le *Vaticanus* une vingtaine de chapitres en tête de la *Tactique* d'Élien; toute la compilation intitulée Παρεκβολαὶ κτλ. (voy. ci-dessus la description du *Barberinus*, partie **D**); les cinq ou six premières Diataxes de Léon et cinq autres environ de la 10e à la 14e; les dix-huit derniers chapitres du traité inédit de Nicéphore Phocas (cf. *ibid.*); enfin les sept ou huit premiers et les quatre ou cinq derniers chapitres du traité du même publié par Hase à la suite de l'édition de Léon le Diacre (p. 181 sq.). Peut-être les différents cahiers dont l'absence produit tous ces vides dans le *Vaticanus* sont-ils aussi réunis dans

| C'est là une jolie et utile découverte qu'a faite Müller. Il y a ainsi plus de vieux volumes en parchemin qu'on ne pense, qui, séparés en divers tronçons depuis des siècles, se sont dispersés vers l'époque de la Renaissance dans les bibliothèques les plus éloignées les unes des autres et sans qu'il se soit conservé le moindre souvenir de leur origine commune[1]. Il y a toujours grand profit pour la science dans le signalement de ces *membra disjecta* d'un même corps. C'est ainsi que se simplifient et s'éclaircissent les questions de classement des manuscrits par recensions et par groupes, qui sont, après tout, les grandes et inévitables questions placées à la base de toute étude critique des textes.

1881[2]

L'ONCIALE DES FRAGMENTS JURIDIQUES DU SINAÏ.

M. Grég. Bernardakis, en désagglutinant des feuilles de papyrus dont étaient composés les couverts d'un manuscrit du mont Sinaï, a retrouvé des fragments de droit gréco-romain, qu'il a copiés avec soin en imitant, presque tout le temps, la forme des lettres de l'original[3]. L'écriture est une onciale grecque, mêlée de formes

quelque bibliothèque en un manuscrit à part, que quelque philologue avisé reconnaîtra et identifiera un jour ou l'autre.

[1] Cf. Graux dans les *Archives des missions, l. l.,* p. 123 (ci-après dans le présent volume). — Fr. Haase, un excellent critique, mort bien jeune encore, avait eu l'intuition du résultat que viennent mettre en évidence les recherches de Müller (cf. *De milit. script. edit.,* p. 32). D'autre part, il paraît que Lübbert aurait aussi de son côté vérifié, il y a une quinzaine d'années, la justesse de la supposition avancée par Haase, mais sans rien publier à ce sujet (cf. R. Förster dans l'*Hermes*, t. XII, p. 455, note 4).

[2] Nouv. série, t. V, p. 121-127.

[3] « Ces fragments sont écrits en lettres onciales, à l'exception des fragments VIII *bis* à X, qui sont écrits en lettres minuscules », dit M. Dareste (*Nouvelle Revue historique de droit,* 4e année, p. 643). Il y a là une légère confusion. C'est-à-dire que, pour les fragments VIII *bis* à X — ajoutons : de même que pour les fragments XV, XV *bis* et XVI — M. Bernardakis a cessé de reproduire ordinairement l'original en copie figurée, et a exécuté la transcription, sauf quelques mots çà et là, en écriture courante.

latines, onciale assez particulière, et qui renferme de nombreuses abréviations.

Après avoir publié dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (t. IV, p. 449 sq.) un premier essai de déchiffrement, M. R. Dareste vient de rééditer ces mêmes fragments plus complètement et plus correctement, dans la *Nouvelle Revue historique de droit* (4e année, n° 6, p. 643 sq.). L'ouvrage dont ils proviennent a été composé, selon M. Dareste, dans la seconde moitié du ve siècle de notre ère, entre les années 438, date de la publication du code Théodosien, et 529, date de la publication du code de | Justinien. La copie de M. Bernardakis nous ayant été obligeamment communiquée par M. Dareste, nous avons pris quelques notes sur les formes des lettres et sur les abréviations employées. Les feuillets du Sinaï ne nous paraissent pas avoir dû être écrits beaucoup plus tard que le ve siècle, et sont, par suite, sans doute contemporains de l'auteur de la publication[1].

L'écriture, à en juger par la transcription de M. Bernardakis, doit avoir de trois à quatre millimètres de hauteur pour le corps d'une lettre normale, comme O ou Π. Le Ξ et le P dépassent l'alignement par en bas; le B et le d, par en haut; le Φ, à la fois dans les deux sens. On sait que les textes grecs de droit gréco-romain sont remplis de mots latins, écrits en lettres latines. Les lettres latines suivantes dépassent par en bas : B, F, G, P, Q, R; celles-ci, par en haut : d, L. Puisque nous manquons de tout fac-similé exact, on ne peut attendre de nous que nous insistions avec minutie sur la forme des lettres. En voici qui ont la même forme dans le grec et le latin : *α* et *a* (a), *ι* et *i* (I), *ν* et *n* (N), *ο* et *o* (O), *σ* et *c* [C] (le *σ lunaire* remplace parfois, indûment, dans les mots latins, le *s*), *τ* et *t* (T); enfin : d et e, qui offrent les deux particularités les plus notables de cet alphabet grec. Les formes Δ et Є ne se rencontrent point; toujours le *δ* affecte une forme qui est sensiblement celle-ci : d (à ceci près qu'au lieu d'être coupé brusquement en bas par un apex ı, le trait vertical se recourbe légèrement sur la droite); toujours la languette de l'Є

[1] M. Zachariae von Lingenthal, qui est le savant le plus instruit de l'Europe de tout ce qui concerne le droit byzantin, vient d'assurer par lettre M. Dareste qu'il connaissait l'auteur des fragments du *Sinaï*, et, après avoir pris connaissance de la copie Bernardakis, va sans doute publier sur la matière un travail définitif.

est rejointe par la partie supérieure de la courbure, de façon à ne laisser la lettre ouverte que par le bas, à peu près comme dans cette forme-ci : e. De plus l'S latin sert à exprimer le signe ς dans les chiffres grecs.

Les abréviations, dans le grec et dans le latin, sont de deux sortes.

Il y a d'abord les abréviations que l'on pourrait appeler *professionnelles*. De même que, dans un manuscrit de grammairien, ὄν/ ou Ὅμη/; dans un écrit mathématique, K—; dans le titre d'une homélie, Ἅγ/, expriment avec assez de clarté, vu le contexte, respectivement les mots *ὄνομα* et *Ὅμηρος*, *κέντρον*, *ἅγιος*[1], ainsi, dans nos fragments de droit gréco-romain, nous rencontrons :

| Κ/ = *κώδικος* ¶¶ ΤΟΥ ΘΕΟΔ̄ Κ̄ = *τοῦ Θεοδοσίου κώδικος* ¶¶ ΤΟΥ ΓΡΕΓ̄ Κ̄ = *τοῦ Γρεγοριανοῦ κώδικος* ¶¶ INST̄ = *Institutionum* ¶¶ RĒC/ = *Responsorum* ¶¶ ΔΙΑΤ^a = *διατάξει* (ou les autres cas du même mot) ¶¶ Β' = *βιβλίῳ* (id.) ¶¶ Τ̓ = *τίτλῳ* (id.) ¶¶ ΚΕΦ^a/ (et Κ/ ?) = *κεφαλαίῳ* (id.) ¶¶ ΠΡ^a/ (l'^a n'est pas sûr) = *παραγράφῳ* ¶¶ ΚΑΝ = *κανόνι* (?) ¶¶ PAYL̄ = *Paulus* ¶¶ CĀB = *Sabinus* ¶¶ ULP̄ = *Ulpianus* ¶¶ MŌD = *Modestinus* ¶¶ MARC̄ = *Marcianus* ou *Marcellus* ¶¶ ΕΠΕΡ^ω/ = *ἐπερώτησις* (id.) ¶¶ ΕΠΙΤΡ° = *ἐπίτροπος* (aux divers cas : ailleurs *ἐπιτροπία* et *ἐπιτροπήν*) : ΕΠΙΤΡ°Ρ° = *ἐπιτρόπων* (frag. 15 *bis*).

Certains termes de droit latins sont exprimés par la première lettre seulement de chaque mot. Exemples :

ŪC̄ = *usu capere* ¶¶ R Ū = *rei uxoriae* ¶¶ R/ = *res* ¶¶ N. P. *non potest.*

De même (fragment 15 *bis*), le mot *βασιλεύς* représenté par B̄, si l'interprétation de M. Dareste est exacte. T pour *τελευτῶ* (frag. 4) nous semble suspect. La formule *Etiam quod cui pervenit* se

[1] Comparez les abréviations épigraphiques *ὑπο* et *ὑπε* pour *ὑποκρίτης* et *ὑπεκρίνετο*, *δευ* pour *δεύτερος*, dans les didascalies retrouvées sur marbre, ou encore *θρανι* pour *θρανίτιδες*, *τριη* pour *τριήραρχος* dans les inscriptions nautiques, etc. (Hartel, *Studien über attisches Staatsrecht und Urkundenwesen*, p. 40 sq.)

trouve ainsi écrite (frag. 2) ēт. q̄d. c⁹ᴘuenit. Frag. 9 : ϻor/ = *mortis*. Frag. 8 : ϻop/ = *mores*. Frag. 14 : R.caB̄ = *respondit Sabinus*.

Un autre système consiste à n'écrire que le commencement et la fin de certains mots d'un usage fréquent — comme c'est l'habitude dans les manuscrits ecclésiastiques et autres, dès le IVe siècle au plus près de nous, pour les mots Θ̄C̄, Θεός : X̄C̄ Χρισ7ός : ĀN̄ŌC, ἄνθρωπος, etc. Ainsi :

PR = *praetor* ¶¶ PC (*sic*) = *praetoris* ¶¶ RTω̄N = *ῥημάτων* ¶¶ ʏпeΞ̄ŌC = *ὑπεξούσιος* ¶¶ тeт̄ω = *testamento* ¶¶ тϻтaRION = *testamentarion* ¶¶ PCuRā*μ* = *procuratorem* ¶¶ adūтIcIac = *adventicias* ¶¶ PS̄ŌN — *responson* ¶¶ eпeP ΘIC (sic *bis*, frag. 8 et 9) = *ἐπερωτηθείς* ¶¶ eпeP^ω^ΘeNтa = *ἐπερωτηθέντα* ¶¶ eп̄c = *ἐπίτροπος* (?, frag. 2) ¶¶ пр̄o = *παραγράφῳ* (?, frag. 15).

Ajoutez : ŪR = *urbani* (à côté de *praetoris*), exemple duquel on peut rapprocher l'abréviation Iω̄ pour Ἰωάννης.

| On trouve déjà, dans ces fragments juridiques, deux procédés d'abréviation qui devinrent très usités plus tard, au temps de la minuscule, et qui sont particuliers, l'un aux mots qui se terminent en -*ατα* ou -*ετα* (aussi -*εθα*), l'autre aux participes en -*μένος*. Exemples :

μ̊ — *μετὰ* ¶¶ ᴋ̊ = *κατὰ* (de même ᴋ̊ʙaʌʌɪɴ pour *καταϐάλλειν*, et ᴋ̊exɪɴ pour *κατέχειν*, etc.) ¶¶ ᴋтн*μ̊* = *κτήματα* ¶¶ daпaɴн*μ̊* = *δαπανήματα*.

Puis : dido*μ*ᵉ = *διδομένη*, ailleurs *διδόμενον* ¶¶ daɴɪca*μ*ᵉ = *δανεισάμενος* ¶¶ dʏɴa*μ*ᵉ = *δυναμένους* ¶¶ гeɴo*μ*ᵉ = *γενομένης*, ailleurs *γενομένη* ¶¶ aгoгazo*μ*ᵉ = *ἀγοραζόμενον* ¶¶ пaPeтoʏ*μ*ᵉ (l'ᵉ n'est pas bien distinct) = *παραιτουμένης*.

Est à rapprocher de cette série l'abréviation unique :

пaPx̊ʏ = *ὑπάρχουσαν*.

Comme dans la minuscule encore, un simple Φ/ ou Φ'/ = *φησὶ* ¶¶ ᴋ/ = *καὶ* (fr. 7, ᴋ = *κατὰ*?), de même dans пPOCᴋ/Pa = *πρόσκαιρα* et пPOCᴋ/PωC = *προσκαίρως*.

Γ̃ = γὰρ (frag. 1) : cf. Fragment mathématique, pl. VI des *Schrifttafeln* de Wattenbach, où l'on voit une forme approchante au-dessus du Γ pour signifier αρ, et au-dessus d'autres lettres pour signifier ου.

La barre d'abréviation, dans ces fragments juridiques, affecte quelquefois la forme ⁊ ou simplement ˈ. Exemples : ΤΟΥΤ (fragm. 1) pour τούτου (?), ΤΟΥΤ̇ (frag. 4) pour τοῦτο, Τ̇λΙ (fragm. 3) pour τέλει, Ṫ (frag. 4) pour τέλους : cf. ci-dessus βιβλίῳ et τίτλῳ.

? a été traduit au fragment 3 par εἰ : cette forme ne nous semble pas du tout sûre.

2 exprime *com* dans *committere*. Fragment 8, 2̄ sert pour *contra*. Fragment 12, le commencement du mot *concessionarium* est figuré ainsi : XCESSION... On rencontre, au fragment 14, γ̄γ̄ pour *quoque;* 9̄ pour *que* dans *ubicumque* (fragm. 16), et le même signe pour le mot *cum* au fragment 15. Au fragment 9, il y a un exemple de *m* final représenté par un trait horizontal : MORTĒ.

Γ pour γίνεται (fragm. 12) est assez particulier.

T. Ň est pour τίνειν au fragment 8, mais est-ce bien là ce que porte l'original? Notons d'ailleurs que le mot suivant étant εἰ, il se peut que le groupe ειν final du mot τίνειν soit purement et simplement omis τίν<ειν> εἰ.

| La ligne suivante se termine par le mot ΠΙЄS. Le sens de tout ce passage étant très net, il n'est nullement douteux qu'il ne faille lire ici πείθειν (écrit πιθειν par une faute d'itacisme). Le Θ est en partie devenu illisible. Quant au signe qui termine le mot et la ligne, M. Bernardakis a mis à côté cette annotation : οὕτω φαίνεται, qui indique qu'il y a regardé à deux fois; il nous faut admettre que c'est là une forme ancienne, d'ailleurs peu connue, de la finale ειν. Elle est intéressante à noter. Un signe de même forme, mais plus grand, a la même valeur ειν dans χαίρειν, ligne 8 de la planche XXIV des *Papyrus du Louvre* (contrat de vente de l'an 616, pap. n° 21), et dans le même mot, ligne 12 du papyrus n° 1 de Berlin de l'an 607 (chez Schmidt, *Forschungen*, etc.)

Ce texte étant un commentaire rédigé à la façon des scolies, il n'est pas étonnant d'y rencontrer souvent le groupe de lettres :

. .

CHμ, qui veut dire *σημείωσαι*. Au fragment 12, là où M. Dareste lit :

Σημ[είωσαι] ὡραῖον [εἶδ-]
ὸς s[*enatus consult*]i M[*acedoniani*],

restitution qui lui a été suggérée par cette coïncidence qu'il s'agit justement, dans ce fragment, d'« une particularité singulière provenant de l'application du sénatus-consulte Macédonien (voyez *Digeste*, liv. XXIV, titre 6) », voici ce qu'on trouve dans la copie de M. Bernardakis : CHμ ωPAION... ‖ O(o)SIμ, avec une note concernant ces cinq dernières lettres et qui dit : *ὅλον δυσανάγνωστον*. Nous nous demandons si cette lecture ne vaudrait pas mieux : *σημείωσαι ὡραῖον καὶ χρήσιμον*, « remarquez ce texte beau et utile ». Cf. ces exclamations marginales : *σημείωσαι πάνυ ὡραῖον*, dans le *Parisinus graecus* 668, p. 359 v°, ou *ὡραῖον καὶ ἀληθές*, dans le *Parisinus graecus* 1000, p. 83 v°.

On sait que les anciens avaient appliqué la stichométrie (cf. ci-devant, page 71 et suiv.) à leurs livres de droit : cette question a été traitée, d'après les quatre textes alors connus, par Fr. Ritschl dans son travail sur la stichométrie. (Voyez *Opuscula*, t. I, p. 74 et 173). Nos scolies du Sinaï sont rédigées par une personne qui avait sous les yeux trois textes au moins où les stiques étaient numérotés dans les marges, peut-être de dix en dix stiques : à savoir l'ouvrage ici commenté, quel qu'il soit; en second lieu, les *Réponses* du jurisconsulte Paul; et, en troisième lieu, les *Institutes* du même. C'est ce que tendent à prouver les six passages suivants :

1° *Fragment 2 :* Πάρελθε ἕως τοῦ τέλους τοῦ κεφαλαίου ἐς τὸ δ' καὶ ε' κεφάλαιον (la lecture de ces derniers mots est douteuse), εὑρήσεις τοῦτο ἐν |τῷ πέμπτῳ κεφαλαίῳ ὡς μετὰ Ρ' ἔπη ἀπὸ τοῦ... Renvoi à un passage du chapitre 5 situé à 100 stiques, en comptant, probablement, de la fin (*ἔπη* dit la même chose que *στίχοι*, et *ἀπὸ τοῦ* annonce, à ce qu'il semble, *τέλους*).

2° *Ibid.* Πάρελθε Ν' ἔπη ἕως το... Sautez 50 stiques.

3° *Fragment 10 :* Ὁμοίως (ce mot n'est pas sûr) *φησὶ καὶ ὁ* Paulus *βιβλ. η' τῶν* Responson *αὐτοῦ, πρὸ ἐπῶν φ' τοῦ τέλους τοῦ βιβλίου*. Renvoi au 8e livre des *Réponses* de Paul, à 500 stiques de la fin de ce livre.

4° *Fragment 12 :* Πάρελθε Ι′ ἔπη ἕως τοῦ testamento. Sautez 10 stiques, et arrivez à *Testamento.*

5° *Fragment 13 :* Πάρελθε ΚЄ′ ἔπη ἕως... 25 stiques à sauter.

6° *Fragment 15 :* Τὸ αὐτό Φησι καὶ ὁ Paulus βιβλίῳ Γ′ τῶν Institutionum αὐτοῦ περὶ τὰ τέλη τοῦ βιβλίου πρὸ ἐπῶν Φ′ τοῦ τέλους (ΠΡΟ Є Φ ΤΟΥ ΤЄΛΟΥϹ). Renvoi à un passage du 3e livre des *Institutes* de Paul, qui se trouve 500 stiques avant la fin du livre.

Il nous reste à parler des dernières lettres du fragment 14 :

ZTʟω

M. Dareste, dans sa seconde édition, a adopté, pour ces lettres et ce signe, une transcription que nous lui avons proposée : ζήτει ἄνω. Quant à ζτ pour ζήτει, on sait qu'il n'y a rien de plus fréquent dans les scolies des manuscrits de tout âge. Mais on trouvera peut-être hardi de notre part d'admettre l'emploi, dès le ve ou vi^e siècle, du signe abréviatif ʟ pour αν, et surtout avec cette forme arrondie. Il n'a été signalé jusqu'ici aucun exemple de ce signe abréviatif dans des manuscrits antérieurs au ixe siècle et au remplacement de l'onciale par la minuscule. Les deux formes ∟ et ʟ apparaissent simultanément dans nos plus anciens volumes en minuscule. Il y a tout lieu de croire que la première des deux formes, celle qui est anguleuse, est le type original de l'abréviation. Elle s'explique et se résout par les lois de la tachygraphie; le type où l'angle est remplacé par une courbure est une déformation qui résulte de la plus grande commodité de tracer ainsi le signe. L'histoire de l'écriture offre constamment l'application de cette loi que les types se transforment sans cesse et peu à peu dans le sens de la plus grande facilité du tracé. Cependant nous ne doutons point que presque toutes les formes de lettres, de ligatures et de signes abréviatifs, comme aussi nombre des procédés d'abréviation, qu'on croit voir entrer pour la première fois en usage lors de l'adoption de l'écriture minuscule, avaient été trouvés et étaient généralement connus, sinon communément employés, depuis plusieurs siècles déjà. Nous ne sommes point le premier | à dire que la plupart des types de lettres de la minuscule se découvrent, parfaitement formés, dans la cursive, dès le vi^e siècle de notre ère. Il serait souvent possible de remonter bien au delà : plusieurs lettres des plus caractéristiques de la minuscule, comme le *u* (κάππα) et l'ἦτα, qui lui ressemble, ne sont-elles pas

déjà dans un acte sur papyrus de l'an 120 avant J.-C. (*Papyrus du Louvre*, n° 15, planches XIX et XX)? Mais, sans aller si haut, bornons-nous, pour défendre par des analogies notre lecture *ἄνω*, à signaler d'autres exemples de signes abréviatifs, à peu près contemporains. Le *Fragment mathématique* déjà cité est une page de l'écriture effacée d'un palimpseste récrit au VIIIe siècle; cette ancienne écriture est une onciale penchée et abrégée, qui remonte au moins au VIIe siècle de notre ère. On y rencontre, en fait de signes abréviatifs qui seront usités plus tard dans la minuscule, ceux de *αρα* (dans *παρα*) de *ης* (ˢ), *ἐστι* (·/.), pour ne pas parler des *procédés* abréviatifs. Le signe S pour *καὶ* existe dans le papyrus de Ravenne, de l'an 680 (Wattenbach, *Schrifttafeln*, pl. IX), dans un papyrus du Louvre, de l'an 599 (voyez pl. XXIII de la publication citée), dans le beau Dioscoride de Vienne, du commencement du VIe siècle (Montfaucon, *Palaeographia*, p. 211), dans le Saint Paul, n° 202 de notre fonds Coislin, à la Bibliothèque nationale, également du VIe siècle (voyez fol. 1 v°). Ce même manuscrit de Saint Paul présente, dans la même ligne que cet exemple de S pour *καὶ*, un exemple de ˢ pour *ης* (dans *αὐτῆς*); et, ce qui est bien plus curieux encore, le mot *στίχοι* écrit comme suit (au folio 13 v°) : CTIXᑫ. Ce dernier signe est emprunté à la tachygraphie (qui, dans les extraits qui en sont connus jusqu'à présent, lui donne d'ailleurs la forme inverse ᑭ) : la minuscule ne se l'est pas approprié.

Nous pensons que les exemples divers qui ont été cités, et en dernier lieu et çà et là, dans le cours de cette petite étude, sont de nature à procurer quelque vraisemblance à cette thèse-ci : qu'au VIe siècle de notre ère — c'est-à-dire pendant le règne simultané de l'onciale pour les livres proprement dits ou les copies au net, et de la cursive pour les brouillons et les actes de l'usage journalier — étaient déjà bien connus et plus ou moins entrés dans l'usage, non seulement, comme il est maintenant admis, l'alphabet qui devint plus tard l'alphabet normal de la minuscule, mais encore dans son ensemble, ce système de signes abréviatifs et autres procédés d'abréviation, qu'on a pris, à tort, l'habitude de considérer comme particulier à la minuscule et comme ayant apparu seulement vers le IXe siècle après J.-C[1].

[1] Trois autres notes paléographiques ont été reproduites dans Ch. Graux, *Notices bibliographiques*, p. 302 et 307; *Textes grecs*, p. 97.

ARTICLES

INSÉRÉS

DANS LE JOURNAL DES SAVANTS

ARTICLES

INSÉRÉS

DANS LE JOURNAL DES SAVANTS

Griechische Palæographie, von V. Gardthausen. Druck und Verlag von B. G. Teubner. Leipzig, 1879. Un vol. grand in-8°, de xvi-472 pages et 12 planches.

PREMIER ARTICLE[1].

M. Gardthausen, après avoir défini l'objet propre de la paléographie et tracé la limite qui la sépare de l'épigraphie d'une part et de la diplomatique de l'autre, fait rapidement l'historique de la paléographie grecque en commençant à Montfaucon. Il n'a pas jugé à propos de parler des connaissances paléographiques avant les Bénédictins. Celui qui se proposerait de rechercher les origines de la paléographie grecque devrait remonter, non seulement aux scoliastes et copistes byzantins, mais même jusqu'aux grammairiens-éditeurs et aux bibliothécaires d'Alexandrie et de Pergame. L'étude de ce sujet ne semble avoir encore tenté personne. Sans l'aborder ici, rappelons que les savants grecs qui se répandirent en Occident au temps de la Renaissance lisaient couramment toutes les sortes d'écriture grecque dont il existait alors des exemples dans les bibliothèques, et savaient sans peine estimer la date des manuscrits. Ils transmirent cette expérience en même temps qu'ils enseignaient la langue grecque elle-même à leurs élèves les humanistes. En cela comme en bien d'autres choses, les Byzantins servirent d'initiateurs aux Occidentaux.

[1] Avril 1881, p. 226-242.

Si M. Gardthausen avait étendu ses recherches du côté des origines de la paléographie, il aurait rencontré sur son chemin, au XVIe siècle, un brillant disciple des derniers grands humanistes d'Italie, nous voulons parler d'Antoine Augustin, l'archevêque de Tarragone. Ce savant doit compter comme un des plus considérables parmi les précurseurs de Montfaucon. Il s'entendait à merveille à reconnaître l'âge des manuscrits grecs : le catalogue de sa bibliothèque particulière, rédigé par lui-même, en fait foi. Augustin posséda 272 manuscrits grecs de toutes dates depuis un Job du VIIIe siècle jusqu'à des copies exécutées par des scribes à sa solde. Le catalogue de cette belle collection, publié en 1586, l'année même de la mort d'Augustin, pourrait presque encore aujourd'hui passer pour un modèle du genre. L'âge de chaque manuscrit s'y trouve toujours indiqué, mais à la mode du temps. Nous disons : tel manuscrit est ou paraît être de tel siècle; au XVIe siècle, on s'exprimait autrement : c'est un manuscrit de tant d'années, disait-on, par exemple de quatre | cents ans, pour dire du XIIe siècle. Or un bon nombre de manuscrits grecs d'Augustin existent encore de nos jours à la bibliothèque de l'Escurial [1] : les dates que M. Miller leur a assignées il y a trente-cinq ans, lorsqu'il rédigea le *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial* [2], concordent très exactement, conversion faite, avec celles d'Augustin. On ne peut désirer une meilleure preuve de l'habileté de l'archevêque de Tarragone comme paléographe.

Cette habileté du savant prélat était justement admirée de ses contemporains. Un ami d'Augustin, alors évêque de Tortosa, auteur de travaux philologiques considérables qu'une sorte de malechance qui s'était attachée à lui n'a pas permis à la postérité d'apprécier [3], Cardona, pour le nommer, avait proposé à Philippe II de placer Augustin à la tête de la bibliothèque naissante de l'Escurial avec mission d'en faire pour les savants un lieu d'étude d'une commodité incomparable. Nous avons parlé

[1] Voyez notre *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial* (fasc. XLVIe de la Bibliothèque de l'École des hautes études), chap. VIII, § 3, p. 298 sqq.

[2] Paris, Imprimerie nationale, 1848, in-4°.

[3] Le manuscrit d'une édition critique des œuvres de saint Hilaire, qu'il avait entièrement terminé, brûla dans l'imprimerie même de Plantin pendant le sac d'Anvers en 1576. (Voyez notre *Essai* déjà cité, p. 17.)

ailleurs[1] de ces catalogues des divers fonds de l'Escurial, de ces collections de catalogues des manuscrits de toutes les bibliothèques du monde, de ces riches séries de livres de recherches, que Cardona aurait voulu voir placer dans la bibliothèque à la libre disposition des travailleurs. Cardona demandait aussi que, pour mettre les chercheurs encore inexpérimentés à même de se faire une idée exacte de la date des copies manuscrites par eux consultées, on installât dans les salles de travail du monastère ce que nous pourrions appeler une Paléographie grecque et latine en tableaux. C'est aussi Augustin, selon la proposition de Cardona, qui eût été chargé d'en préparer les éléments. Voici, en propres termes, ce qu'on lit dans ce curieux Mémoire au roi[2] :

Il sera bien que l'archevêque de Tarragone abandonne, pendant un mois ou plus, ses travaux ordinaires, et forme, ce qui ne lui sera pas difficile, un livre où l'on voie quelle écriture et quelles lettres étaient en usage il y a mille ans dans les livres grecs et latins, donnant, comme exemples, deux ou trois feuillets de parchemin de ce temps-là; puis, il y a six cents ans, également avec des feuillets en exemples, et ainsi de suite. Il serait à propos qu'il rédigeât ensuite un abécédaire où seraient dessinées toutes les formes successives des lettres, puis une table des abréviations. Plus tard on dépouillerait, en les comparant avec ces tableaux, les manuscrits anciens | qui sont déjà à l'Escurial, et ceux qui entreront à l'avenir, au fur et à mesure des accroissements : et de la sorte le travail primitif d'Augustin, s'enrichissant et se perfectionnant sans cesse, deviendrait d'une très grande utilité, extrêmement curieux et unique en son genre.

Ce projet de paléographie n'eut malheureusement pas de suite. Pour citer un autre célèbre connaisseur de manuscrits grecs avant Montfaucon, pense-t-on que Du Cange, lorsqu'il rédigea le catalogue détaillé, encore aujourd'hui conservé à l'état manuscrit dans notre Bibliothèque nationale, des manuscrits grecs du roi, se trouvât bien embarrassé pour assigner sa date à chaque volume? On sait bien que non. A côté d'Augustin et de Du Cange viendraient se ranger, au besoin, bien d'autres noms. Ainsi l'on peut mettre en fait qu'une certaine tradition paléographique s'était continuée sans interruption depuis les Byzantins jusqu'à dom Mont-

[1] *Essai*, p. 312.

[2] Le texte espagnol de ce document est reproduit dans notre *Essai*, p. 314 note 1.

faucon. La gloire de notre grand Bénédictin, c'est surtout d'avoir le premier réuni dans un corps de doctrine, d'avoir soumis à une saine critique des notions jusque-là éparses et des procédés encore bien routiniers, en même temps qu'il groupait autour de ce premier exposé didactique du développement de l'écriture grecque un petit manuel d'« archéologie de la paléographie » et de très utiles notices de tout genre, tant sur les bibliothèques anciennes ou modernes que sur les copistes de manuscrits au moyen âge et à la Renaissance. Du jour de la publication de ce beau livre : *Palæographia græca, sive de ortu et progressu literarum græcarum, et de variis omnium sæculorum scriptionis græcæ generibus : itemque de abbreviationibus et de notis variarum artium ac disciplinarum, additis figuris et schematibus ad fidem manuscriptorum codicum, opera et studio* D. Bernardi de Montfaucon [1], la connaissance des manuscrits grecs cesse d'être cet art limité qui, depuis des siècles, se transmettait, comme un dépôt traditionnel, du maître à l'élève privilégié. Les éléments s'en trouvent dès lors expliqués, avec figures et fac-similés à l'appui, dans un livre où chacun peut les étudier, et l'on en voit clairement les fécondes applications : la paléographie grecque a commencé d'exister comme science. C'est donc à juste titre que Montfaucon est regardé comme le Père de la paléographie grecque, et que son nom ouvre l'introduction historique de M. Gardthausen.

Cette science, à peine fondée, demeura stationnaire pendant tout un siècle. On voit dans l'exposé de M. Gardthausen quel concours de circonstances heureuses et de découvertes imprévues il a fallu, pour qu'enfin la génération qui a précédé celle-ci se mît à élargir la voie tracée par | Montfaucon et à agrandir à la fois dans plusieurs sens le domaine de la paléographie grecque. A l'heure présente, elle est entrée, comme la paléographie latine, dans son plein développement, et elle se renouvelle rapidement. Publié dans cette période de transition, il y a de cela deux ans à peine, l'ouvrage de M. Gardthausen est déjà dépassé. Hâtons-nous de dire qu'il n'en restera pas moins un livre fort précieux. Sa valeur n'est pas de même nature que l'œuvre de Montfaucon. Celle-ci, longuement méditée, demeure inébranlable dans ce qu'elle a d'essentiel; c'est une première construction, qu'on réforme dans le

[1] Parisiis, M DCC VIII, cum privilegio regis. In-folio.

détail, autour de laquelle on édifie des parties neuves, mais qui subsistera toujours. La publication de M. Gardthausen, au contraire, a été hardiment improvisée; elle est comparable à ces photographies dites instantanées, qui saisissent l'image, à un moment donné, de corps en mouvement. On voit donc fixé chez M. Gardthausen un état passager de la science. L'avantage de cet ouvrage est de permettre de se rendre aisément compte du point où l'on en est à peu près. C'est ainsi qu'il faut le considérer pour l'apprécier équitablement. Quant au livre qui devra marquer la seconde étape de la science de la paléographie grecque, comme la *Palæographia* de Montfaucon a marqué la première, et qui viendra remplacer définitivement celle-ci, il pourra paraître sans doute dans vingt ans.

La *Griechische Palæographie* de M. Gardthausen se compose, outre l'introduction historique dont on vient de parler, de trois parties, plus un appendice formé d'utiles tableaux de concordances chronologiques. La première partie est consacrée à l'histoire du matériel de la paléographie, savoir : matières sur lesquelles on a, suivant les temps, tracé l'écriture, forme et reliure des manuscrits, instruments pour écrire, encres noires et de couleur, ornementation des livres. La seconde partie traite de l'écriture : c'est là-dessus que nous nous proposons d'insister particulièrement. La troisième s'occupe des copistes et des souscriptions de manuscrits; on y trouvera un catalogue de copistes jusqu'à l'an 1600 après Jésus-Christ, une liste de manuscrits datés depuis l'an 835 jusqu'à l'an 1500, une autre liste des plus importants catalogues imprimés de collections de manuscrits grecs, et, en général, des données nombreuses et variées sur ces mille petites questions qui ont de l'intérêt pour le paléographe. Au milieu de cette foule de renseignements il y aurait à relever bien des erreurs et des omissions[1], petites ou graves; mais nous | nous abstiendrons ici

[1] Sans doute erreurs et omissions sont fâcheuses : plus d'un savant a dû éprouver le même sentiment de regret, et presque de déception, que M. le professeur R. Foerster a exprimé avec une grande franchise dans un article des *Neue Jahrbücher für Philologie* (1re livraison de 1880, p. 49). Les auteurs des comptes rendus de cette Paléographie dans la *Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien* (6e livraison de 1879, p. 442) et dans la *Theologische Literaturzeitung* du 4 décembre 1880, MM. Hartel et von Gebhardt, ont été, au contraire, plus touchés par le côté éminemment utile d'une telle publication pour tous

de faire à l'auteur aucune de ces menues chicanes, dont le lecteur ne retirerait qu'un mince profit. Contentons-nous d'avertir que les listes dressées par M. Gardthausen, qui d'ailleurs ne s'est fait aucune illusion à cet égard, sont incomplètes. Dans quelle mesure? On en pourra juger d'après la première de ces listes. Elle est précédée de cette prudente déclaration de l'auteur [1] : « J'ajoute ici quelques indications bibliographiques sur les publications relatives aux papyrus grecs, pour permettre au lecteur de s'orienter plus facilement dans cette littérature. » Le premier article de la liste est la « Note sur un papyrus grec » insérée par M. É. Egger au tome XXIII de la *Revue archéologique* (1872) : c'est l'unique mention qui soit faite là du nom de M. Egger à propos des papyrus. M. Gardthausen aurait pu y faire figurer aussi les publications suivantes, dont nous devons l'énumération à l'obligeance de leur auteur même :

1° Note sur un fragment d'une requête sur papyrus, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* de novembre 1862 (p. 128 et suiv.).

2° *De quelques textes anciens en grec trouvés sur des papyrus*, n° VII des *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* de l'auteur (1863).

3° *Le papier dans l'antiquité et dans les temps modernes*, et 4° *L'Égypte ancienne et l'Égypte moderne*, deux conférences publiées à Paris chez Hachette, 1866 et 1868, in-18.

5° Récépissés sous forme épistolaire sur un papyrus de la collection Raiffé, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, octobre 1867 (p. 314 et suiv.).

6° *Mémoire sur quelques nouveaux fragments inédits d'Hypéride*, au tome XXII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (1868).

7° *Papyrus gréco-égyptien inédit appartenant à la bibliothèque de l'université d'Athènes* (texte et commentaire), dans le *Journal des Savants* de 1873, p. 30 et 97.

ceux qui étudient l'antiquité soit profane soit sacrée, et ils se sont montrés moins sobres d'éloges que de critiques. Sur la façon dont le chapitre de l'encre noire a été traité par M. Gardthausen, voyez notre note dans la *Revue de philologie* (nouvelle série, t. IV, p. 82), ou p. 128 de ce volume.

[1] Page 36.

8° *Note sur quelques fragments inédits de lyrique grecque*, lus sur divers | lambeaux d'un papyrus écrit en demi-onciale grecque, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, année 1877 (p. 92 et suiv.).

La Paléographie de M. Gardthausen est un trésor, mais un trésor qui, on le voit, pourra encore être accru. S'il s'y trouve aussi un peu de monnaie de mauvais aloi, on en sera quitte pour ne pas y puiser les yeux fermés. Bien rares, après tout, sont les livres dont il ne serait pas périlleux de se servir sans critique.

Essayons de tracer une esquisse du développement de l'écriture grecque dans les manuscrits. Nous nous servirons pour cela des données, anciennes ou nouvelles, qui se trouvent réunies dans le livre de M. Gardthausen, en les complétant ou les modifiant d'après les résultats de nos propres observations.

L'écriture a traversé, dans les manuscrits grecs, deux phases principales : la phase de l'onciale et celle de la minuscule. Au IX[e] siècle de notre ère, la minuscule remplace l'onciale. Depuis les plus anciens fragments d'écriture grecque sur papyrus que nous possédions, jusqu'au IX[e] siècle, voilà la phase de l'onciale; la phase de la minuscule dure depuis ce point de séparation jusqu'à l'invention de l'imprimerie; à ce moment, la paléographie fait place à l'histoire de la typographie. D'ailleurs, l'onciale ne disparaît pas tout d'un coup et sans laisser de traces, au IX[e] siècle; et, en sens inverse, les premières origines de la minuscule remontent à plusieurs siècles en arrière de cette date.

L'*onciale* change de caractère suivant qu'elle est tracée sur papyrus ou sur parchemin. Sur papyrus, tous les traits sont à peu près de la même grosseur; sur parchemin, l'opposition entre les pleins et les déliés est presque toujours très forte. L'*onciale du papyrus* paraît plus légère et plus aisée; sur parchemin, l'onciale, ordinairement grande et appuyée, a toujours quelque chose de raide. Les papyrus en onciale qui se sont conservés jusqu'à nous appartiennent à une période antérieure à la date de nos plus anciens manuscrits en parchemin : Montfaucon n'en connaissait encore aucun spécimen. Les « volumes » en papyrus retrouvés à Herculanum, qui ont nécessairement été écrits avant l'an 79 de notre ère, date de l'ensevelissement de la ville, sont tracés en onciale. Les fragments d'Euripide et autres poètes grecs, publiés

naguère par M. H. Weil[1], appartiennent, à quelques particularités près, au même type d'écriture : ils | remontent à une date antérieure à l'an 161 avant Jésus-Christ. Les papyrus n°s 1 et 2 de la belle publication des *Papyrus grecs du Louvre*[2], savoir le Traité astronomique d'Eudoxe et le Fragment de dialectique, représentent, le premier, un médiocre, l'autre, au contraire, un joli échantillon d'onciale du papyrus, et ils sont l'un et l'autre contemporains des fragments Weil. D'autres papyrus en onciale, qui sont célèbres, comme le fragment d'Alcman publié par M. Egger[3], et le fragment de l'Iliade de Bankes, « qui est pour nous le chef-d'œuvre de la calligraphie alexandrine[4], » ne portent aucun indice qui aide à en fixer l'âge. Le morceau sur l'histoire de la constitution d'Athènes publié l'année dernière par M. Blass, et dans lequel M. Bergk vient de reconnaître un fragment de l'*Ἀθηναίων πολιτεία* d'Aristote, est également de date incertaine[5]. Quant aux papyrus d'Hypéride, celui qui contient l'Oraison funèbre paraît être, grâce aux indications chronologiques fournies par un thème astrologique au dos duquel cette oraison est copiée, postérieur à l'an 95 de Jésus-Christ[6]; le papyrus, incomparablement plus soigné, qui nous a rendu, plus ou moins mutilés, trois autres discours du célèbre orateur, est attribué par M. Blass au siècle des Antonins[7] : mais, à vrai dire, on ne peut faire grand fond sur les indices auxquels M. Blass s'en est rapporté. En

[1] *Un papyrus inédit de la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot.* Nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs, publiés par M. Henri Weil. (Extrait des *Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, année 1879.) Paris, 1879, gr. in-4°, avec deux planches photoglyptiques.

[2] *Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale*, publication préparée par Letronne, exécutée par MM. Brunet de Presle et Egger, dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XVIII, 2e partie (1865), avec un atlas grand in-folio de fac-similés.

[3] Voyez ci-dessus, p. 155, le 8e article de la liste de publications de M. Egger relatives à des papyrus.

[4] Wattenbach, *Anleitung zur griechischen Palæographie*, 2e édit. (Leipzig, 1877), p. 6.

[5] Voyez *Hermes*, t. XV (1880), p. 336 sqq., et *Rheinisches Museum*, t. XXXVI (1881), p. 87.

[6] Voyez *Hyperidis orationes quatuor cum ceterarum fragmentis*. Ed. Fridericus Blass : Edit. altera (Leipzig, 1881), p. XIX.

[7] *Ibid.*, p. XVIII.

somme, les points de repère dont on dispose jusqu'à ce jour ne suffisent pas encore pour nous permettre de dater avec quelque espoir de succès les vieux papyrus en onciale qui sont, de temps à autre, exhumés des tombes égyptiennes.

Les plus anciens manuscrits grecs en parchemin qui aient été retrouvés jusqu'à ce jour ne semblent pas antérieurs au IVe siècle de notre ère. On estime généralement que le *codex Vaticanus* et le *codex Sinaiticus* de la Bible, ainsi que les *Fragmenta Sarraviana*[1] du Pentateuque, peuvent | dater de ce siècle, indiqué déjà par Montfaucon comme l'âge probable de ces derniers fragments; les feuillets de l'Iliade avec peintures, qui sont conservés à la bibliothèque Ambrosienne de Milan[2], paraissent être contemporains de ces trois manuscrits. M. Gardthausen se décide à rajeunir un peu tous ces documents. Il adopte l'an 400 environ pour la date du *Sinaiticus :* et cela, comparaison faite de l'écriture de ce manuscrit avec celle d'une inscription peinte sur la paroi d'un rocher de la Thébaïde par un solitaire du temps de saint Athanase[3]. Nous serions plus hésitant que M. Gardthausen, si nous avions à juger cette question; et toute cette classe de manuscrits antiques ne nous paraît pas pouvoir être datée, dans l'état actuel de la science, avec une incertitude moindre d'un siècle. Malheureusement on ne connaît qu'un seul *membranaceus* (qu'on nous permette l'emploi de ce terme technique, qui est commode, pour désigner un manuscrit en parchemin), on ne connaît, disions-nous, en tout et pour tout, qu'un *membranaceus* ancien en onciale pour offrir, à défaut d'une date précise, au moins des particularités qui équivalent à une date approximative : c'est le célèbre Dioscoride de Vienne, manuscrit orné de nombreuses peintures qui représentent des plantes, et spécialement, en tête, du portrait de ΙΟΥΛΙΑΝΑ au milieu de figures allégoriques. Tout porte à ad-

[1] Pour tous détails concernant ces fragments, voyez dans les *Abhandlungen der K. Gessellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen*, t. XXV (1879), la préface mise par M. de Lagarde en tête de son édition diplomatique de ce manuscrit. Les fragments Sarraviens occupaient jadis le n° 3084 du fonds Colbert à la Bibliothèque nationale, où ils sont classés actuellement : *Grec, 17.*

[2] Voyez la publication d'Angelo Mai : *Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis* (Milan, 1819, in-folio). Le *Palæographical Society* de Londres a récemment donné la reproduction de quatre pages de cette précieuse antiquité (planches XXXIX, XL, L et LI).

[3] Voyez *Corpus inscr. gr.*, t. IV, n° 8607, avec fac-similé à la planche XII.

mettre avec Montfaucon que ce manuscrit de luxe avait été exécuté pour Anicia Juliana, fille de l'empereur Olybrius, et, par suite, qu'on est en présence d'un document du commencement du VIe siècle.

Dans la plus ancienne onciale que nous ayons, celle des papyrus, on a noté qu'aucune lettre ne sortait du cadre de l'écriture; il n'y a point là d'initiales placées en vedette dans la marge pour marquer les alinéas. Dans le Dioscoride de Vienne, au contraire, on a de telles lettres en vedette; elles sont même plus grandes que les autres lettres, afin d'attirer l'œil davantage. Cet usage, dès lors, ne se perdra plus, et on peut le suivre à travers toute la minuscule jusqu'à l'imprimerie, qui l'adoptera en le modifiant un peu. Il est naturel de penser que les manuscrits où apparaissent à l'alinéa des lettres en vedette, mais de modestes lettres de même taille que les autres et à peine en saillie dans la marge, forment la transition entre l'état de choses primitif et le nouvel usage. Le *Sinaiticus* appartient à cette période de transition. Un autre manuscrit | célèbre de la Bible, l'*Alexandrinus* (conservé au *British Museum*), présente déjà les grandes initiales : c'est ce qui le fait considérer comme plus récent que le *Sinaiticus*. Ce procédé de dater relativement les anciens *membranacei* en onciale a été proposé par feu Constantin Tischendorf.

De tous les paléographes, Tischendorf est celui qui mania le plus de manuscrits en onciale. Montfaucon, dans toute sa carrière, n'en avait rencontré qu'une trentaine à peine; le nombre de ceux qu'a pu étudier Tischendorf monte à près de trois cents. Lui-même il en avait rapporté une soixantaine environ de ses trois grands voyages en Orient, notamment ce magnifique *codex Sinaiticus* dont on vient de parler, aujourd'hui conservé, pour la plus forte partie, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, à quelques cahiers près que possède la bibliothèque royale de Leipzig. La renommée acquise par Tischendorf, grâce à ses découvertes en paléographie, est une de celles qui ont fait justement le plus de bruit dans ce siècle. Aussi ne peut-on s'empêcher de regretter que ce savant soit mort sans avoir réalisé la grande entreprise qu'il préparait depuis longtemps, savoir la publication de ce *Codex palæographiæ græcæ,* qui devait être splendide, puisque l'onciale à elle seule y aurait été représentée par trois cents fac-similés.

Disons-le à ce propos, il y a dans la *Griechische Palæographie* de M. Gardthausen une lacune bien inattendue, mais dont la responsabilité, il est juste de le remarquer, ne lui incombe pas. Son ouvrage ne renferme point de fac-similés de manuscrits. L'éditeur hésitait déjà devant la dépense que de telles reproductions lui occasionneraient, lorsque vinrent à paraître les *Exempla codicum græcorum* de MM. Wattenbach et von Velsen [1] : il craignit la concurrence, et il recula définitivement. Une chose des plus fâcheuses en résulte, c'est qu'on peut avoir lu d'un bout à l'autre avec la plus grande conscience ce savant traité de paléographie grecque sans se douter de l'aspect d'une page de manuscrit. Pour parer à ce grave inconvénient, M. Gardthausen engage, faute de mieux, le lecteur à se servir des *Exempla* de MM. Wattenbach et von Velsen. Mais cette collection, très recommandable sous plusieurs rapports, n'est nullement propre à servir d'album à un traité général de paléographie. Elle n'a pas été composée pour cela. D'abord, elle ne contient que des manuscrits en minuscule, l'écriture qu'il est le plus important pour le philologue et l'historien de savoir déchiffrer; mais même, on ne trouve point, dans | les cinquante planches dont elle se compose, tous les principaux types de la minuscule, surtout ceux de la minuscule abrégée. Puis, en sens inverse, bien des pages, si l'on se place au point de vue paléographique pur, et non, comme ont fait les auteurs, à celui de l'histoire littéraire, font double et triple emploi. Il s'en faut donc du tout au tout que les *Exempla* soient propres à servir de complément à la *Griechische Palæographie*. Aux *Exempla* il sera nécessaire de joindre les *Schrifttafeln* [2] de M. Wattenbach. Cette autre collection embrasse tout l'ensemble du développement de l'écriture dans les manuscrits grecs; mais, cette fois, l'exécution matérielle laisse beaucoup à désirer. Puis, les *Schrifttafeln* ne dispensent pas encore de recourir à la *Palæographia* de

[1] *Exempla codicum græcorum litteris minusculis scriptorum.* Ediderunt Guilelmus Wattenbach et Adolphus von Velsen. Heidelbergæ, MDCCCLXXVIII. Grand in-folio. Cf. la *Revue critique* du 30 mars 1878, p. 204, ou Ch. Graux, *Notices bibliographiques*, p. 63.

[2] *Schrifttafeln zur Geschichte der griechischen Schrift und zum Studium der griechischen Palæographie.* 40 planches en deux parties, Berlin, 1876 et 1877. — Cf. dans la *Revue critique* du 28 octobre 1876 et du 30 mars 1878, ou Ch. Graux, *Notices bibliographiques*, p. 31 et 63, nos comptes rendus des deux livraisons.

Montfaucon, qui est le seul recueil où l'on rencontre des fac-similés de certains types d'onciale. Si bien qu'au lieu d'avoir tous les éléments réunis dans un bon manuel, soit illustré de fac-similés dans le texte, soit accompagné d'un atlas spécial de planches, on est obligé, pour étudier la paléographie grecque, de se procurer déjà quatre ouvrages, dont deux coûtent assez cher, et qui, à eux quatre, contiennent à la fois trop et trop peu. Mais ce n'est pas tout : le contenu de l'*Anleitung zur griechischen Palæographie* de M. Wattenbach[1] n'a qu'à moitié passé dans l'ouvrage de M. Gardthausen, qui suppose qu'on l'aura aussi sous la main. Ainsi c'est dans l'*Anleitung* qu'on devra chercher l'énumération des manuscrits célèbres, ou encore la série des manuscrits dont il a été publié quelque part des fac-similés, et bien d'autres renseignements utiles. Pour comble de complication, depuis la publication de la *Griechische Palæographie,* un autre livre, qui roule sur les abréviations, est, paraît-il, également devenu indispensable : voici de quoi il s'agit.

Le chapitre des abréviations, on le sait, est tout à fait insuffisant chez Montfaucon : non point que Montfaucon ne déchiffrât fort correctement l'écriture abrégée, mais il considérait sans doute que cette partie de l'éducation paléographique était une affaire de pure pratique, et il avait surtout donné ses soins à d'autres parties. Les abréviations sont, de même, traitées d'une façon un peu superficielle et incomplète chez M. Gardthausen. La faute en est, ici encore, autant à l'éditeur qu'à l'auteur. Une paléographie grecque doit être, de toute nécessité, un livre très coûteux à établir, et trop d'économie, en pareille matière, ne peut conduire | à rien de satisfaisant. Or M. Gardthausen n'a eu la disposition que de douze planches : il en a employé onze à donner de nombreux alphabets et de nombreuses séries d'exemples de ligatures, empruntés les uns et les autres à des manuscrits datés depuis l'an 330 après J.-C. (cette première date, approximative), jusqu'à l'an 1496; la douzième planche est un syllabaire de l'écriture sténographique dont nous dirons quelques mots dans le second article. Nous hésitons, pour notre part, à accorder que les ligatures fournissent des indices de date d'une

[1] Deuxième édition, Leipzig, 1877. Voyez notre compte rendu dans la *Revue critique* du 29 décembre 1877, ou *Notices bibliographiques,* p. 59.

grande valeur. Toujours est-il qu'un certain nombre de planches où l'on aurait eu le dépouillement, aussi au point de vue des abréviations, des mêmes manuscrits datés, ce n'eût été, certes, rien de superflu. Puis, comme complément, M. Gardthausen aurait pu construire des tableaux d'abréviations, où il eût exposé, d'une part, les procédés d'abréviation, lesquels consistent à écrire incomplètement les mots en obéissant à certains principes fixes, et eût représenté, d'autre part, les signes abréviatifs qui servent à écrire les mots en leur entier, mais plus expéditivement qu'au moyen des lettres ordinaires. D'une et d'autre part, il eût essayé de tenir compte des temps : tel procédé en usage pendant une première période cesse de l'être dans la suivante; de même, certains signes abréviatifs tombent à un moment donné en désuétude, alors que d'autres, nouveaux, apparaissent; ou bien encore la forme d'un signe change, la valeur restant la même. Ces planches d'abréviations auraient occasionné quelques frais supplémentaires qu'on n'a pas voulu faire. En leur lieu et place, l'étudiant en est réduit à se contenter d'une liste alphabétique de treize pages, à trois colonnes la page, où défilent pêle-mêle une foule d'abréviations de tout genre, plus ou moins défigurées en raison des exigences de la typographie.

C'est à des choses essentielles, comme les abréviations, que nous eussions voulu voir l'auteur et l'éditeur appliquer les sommes qu'ils étaient convenus de dépenser. On aurait pu, en revanche, épargner sur ce luxe bizarre qui consiste à encadrer des titres allemands dans des ornements empruntés aux manuscrits grecs du XIe siècle, ou à composer, par dédain de la vulgaire capitale, le titre même du livre : *Griechische Palæographie, von V. Gardthausen,* etc., dans un certain genre d'onciale fantaisiste et inédite. Bref, pour remédier dans quelque mesure à l'insuffisance du chapitre des abréviations dans la Paléographie de M. Gardthausen, la maison Teubner a mis en vente récemment un volume de M. Lehmann sur les signes abréviatifs dans les manuscrits grecs [1], et | M. Gardthausen est venu déclarer, avec beaucoup de bonne grâce,

[1] *Die tachygraphischen Abkürzungen der griechischen Handschriften,* von Oskar Lehmann. Leipzig, 1880, in-8°, avec 10 planches. (Publié aux frais de l'Institut sténographique de Dresde.) Voyez notre compte rendu dans la *Revue critique* du 22 novembre 1880, ou Ch. Graux, *Notices bibliographiques,* p. 161.

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans les *Annonces savantes de Gœttingue*[1], que cette publication formait un appendice obligé de son propre ouvrage.

En résumé, pour avoir sous la main les éléments strictement nécessaires de la science des manuscrits grecs, il faut, à l'heure présente, posséder cinq ouvrages, outre celui de M. Gardthausen, savoir : les *Exempla,* les *Schrifttafeln* et l'*Anleitung* de M. Wattenbach, les *Abkürzungen* de M. Lehmann, et le vieux mais toujours indispensable Montfaucon[2]. On ne peut s'empêcher de regretter que M. Gardthausen, qui le désirait évidemment beaucoup, n'ait pas eu les mains plus libres et n'ait point disposé des moyens de condenser dans son ouvrage la substance de ces cinq autres. Mais reprenons, après ces digressions, l'histoire de l'écriture au point où nous l'avons laissée.

L'onciale ancienne, tant sur parchemin que sur papyrus, dont on a parlé plus haut, est connue indifféremment sous les noms d'*onciale carrée* et d'*onciale ronde.* Ces dénominations viennent de ce que, d'une part, l'omicron, le thêta, le corps du phi, y sont presque exactement circulaires (ο, θ, φ), le tour de l'epsilon et le sigma, des portions de circonférences (ε, c), tandis que, d'autre part, le pi, le nu ou l'êta (π, ν, η), le zêta, le gamma (ζ, γ), etc., y déterminent par leurs traits extérieurs des carrés parfaits, de côté tel qu'ils encadreraient tout juste l'ο, et que, d'une façon générale, la plupart des autres lettres, alpha, tau, chi, delta, kappa (α, τ, χ, δ, κ), etc., sont sensiblement inscriptibles dans ces mêmes carrés : et toutes ces lettres aussi larges que hautes donnent vraiment à l'écriture quelque chose de carré dans l'aspect.

Plus tard, l'onciale s'effile. Les carrés se changent en rectangles plus hauts que larges; les cercles, comprimés de droite et de gauche, deviennent des ovales. Puis ils se brisent, et l'on assiste à une transformation, dans l'écriture, fort semblable au passage,

[1] *Göttingische gelehrte Anzeigen,* numéro du 29 septembre 1880.

[2] Nous ne mentionnons pas ici la *Commentatio palæographica* de Bast (publiée à la suite du second volume de l'édition de Grégoire de Corinthe par Schæfer, Leipzig, 1811), le *vade-mecum* du philologue, surtout de celui qui s'occupe de textes grammaticaux et de scolies, parce que l'*Anleitung* de M. Wattenbach et les *Abkürzungen* de M. Lehmann réunies tiennent lieu de la *Commentatio* pour le paléographe.

dans l'architecture, du plein cintre à l'ogive. Par opposition à l'ancienne onciale, on appelle celle-ci la *nouvelle onciale.*

Le règne de la nouvelle onciale commence au moment où le cercle | des lettres rondes se déforme. On n'est pas encore parvenu à déterminer ce moment avec une absolue précision. Cependant les recherches de M. Gardthausen [1] ont fait faire un pas à la solution du problème, et l'on peut affirmer maintenant que ce fut dans les environs de l'an 600 que s'accomplit la transformation de l'onciale.

En même temps que le dessin des lettres de l'alphabet changeait, s'introduisit la mode d'accentuer les textes. Les accents que l'on remarque dans des manuscrits plus anciens sont toujours de seconde encre, et il est extrêmement probable que la main de reviseur qui les a ajoutés n'a pas fait son œuvre avant le VII[e] siècle au plus tôt [2]. D'ailleurs, pendant la période de la nouvelle comme de l'ancienne onciale, nulle séparation entre les mots : l'usage paléographique est, en cela, conforme à l'usage épigraphique.

M. Gardthausen est, croyons-nous, le premier qui ait cherché des renseignements sur l'histoire de l'écriture grecque dans certains manuscrits syriaques datés, qui renferment des gloses grecques de première main aux marges. L'usage de dater les copies exista chez les Syriens longtemps avant d'être adopté par les scribes grecs. Le plus ancien manuscrit grec daté qui, jusqu'à présent, ait été signalé, est de l'an 835; le plus ancien, en onciale, est un peu plus récent et porte la date de 862 : c'est un Psautier. Ils font, l'un et l'autre, partie de la collection de M[gr] Uspensky, évêque de Kiev. Entre 862 et 995, M. Gardthausen a trouvé à étudier quatre autres manuscrits en onciale datés. Mais, pour la période antérieure à 862, il n'y a que les manuscrits syriaques pour fournir quelques points de repère. M. Gardthausen en a examiné plusieurs, de Florence et de Londres, qui s'échelonnent par la date entre les années 586 et 719. En 586, il trouve le mot ΛΟΓΙΝΟϹ, premier échantillon de l'onciale ovale.

[1] *Beiträge zur griechischen Palæographie,* III : *Die jüngere Unciale,* dans les *Berichte über die Verhandlungen der phil.-hist. Classe der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften* de 1878.

[2] Quelques accents de première main, et surtout des esprits aidant à bien couper les mots, se remarquent exceptionnellement dans l'Iliade de Bankes, le *Sinaiticus* et quelques autres vieux documents.

Au milieu du VIIe siècle, cette nouvelle écriture est parfaitement formée dans un très grand nombre de mots que M. Gardthausen a recueillis dans deux manuscrits. C'est seulement en arrivant au VIIIe siècle que M. Gardthausen constate une inclinaison de l'écriture à droite. Cependant cet usage remonte nécessairement plus haut, puisque, dans le Fragment mathématique de Bobio[1], palimpseste | récrit au VIIIe siècle, le dessous est une onciale penchée, et que, dans un document (en papyrus, il est vrai) de l'an 680[2], écrit par différentes mains, l'onciale penchée alterne avec l'onciale droite.

Pendant tout le IXe siècle, on assiste à la lutte pour la prépondérance entre l'onciale et la minuscule. Au Xe siècle, l'onciale, définitivement vaincue, sort de l'usage courant: c'est dès lors en minuscule que la littérature, tant sacrée que profane, est universellement copiée. L'onciale est réservée seulement pour les livres de chœur, lectionnaires, évangéliaires et autres grands volumes liturgiques, destinés à être ouverts sur le lutrin et lus de loin : une grosse et nette onciale convenait beaucoup mieux pour cet usage que la fine minuscule aux lettres liées. Pendant combien de temps encore l'onciale se maintint-elle dans ces livres? On l'ignore. M. Gardthausen a étudié cette *onciale liturgique*. Il constate que, par un retour d'archaïsme, elle se redresse, se rélargit, redevient carrée et ronde, d'ovale, d'étriquée, de penchée qu'était l'onciale ordinaire du IXe siècle. Cependant des *apices* limitant les pleins et des points terminant les déliés, quelques lettres étroites qui se sont conservées comme par oubli au milieu des larges lettres à l'ancienne, puis d'énormes initiales de fantaisie, des ornements et des fioritures de mauvais goût, ne permettent guère de confondre cette écriture *renaissance* (si l'on peut employer ce terme pour une renaissance si barbare[3]) avec l'onciale carrée des pre-

[1] Planche VI des *Schrifttafeln* de Wattenbach. Voyez la partie du texte afférente à cette planche,

[2] Planches IX et XXVIII de la même publication. Voyez les parties du texte afférentes à ces planches.

[3] « Diese Umbildung verdient bis zu einem gewissen Grade den Namen einer Renaissance, denn auch hier war die Absicht bloss das Alte zu erneuern und doch wurde eine neue Form geschaffen. » (Gardthausen, *Die jüngere Unciale* [voyez ci-dessus, p. 163, note 1], p. 9 du tirage à part.

miers siècles. Montfaucon, qui a reproduit à la page 229 de sa *Palæographia* un spécimen d'un manuscrit de ce genre (*Colbertinus* 700 = n° actuel : *Grec, 278*), s'était fortement mépris sur l'âge qu'il pouvait avoir : il l'avait estimé du VIIIe siècle. C'est un lectionnaire, orné de peintures, qui est aujourd'hui exposé à la Bibliothèque nationale, dans la vitrine grecque de la galerie Mazarine, sous le n° 86 [1]. L'étiquette qui l'accompagne et où l'on reconnaît l'écriture de M. C. Wescher, rédigée avant que M. Gardthausen n'eût publié les résultats de ses recherches sur la nouvelle onciale, l'attribuait déjà au XIIe siècle. Nous ne savons si cette date a été déterminée d'après le caractère des peintures et des ornements ou d'après d'autres considérations. M. Gardthausen indique le | XIe et le XIIe siècle pour cette sorte d'écriture. Il y a, comme on voit, concordance entre les deux estimations.

A côté de l'onciale, écriture à main posée, en usage pour les livres et pour les pièces de calligraphie, il exista naturellement, dans l'antiquité, un genre d'écriture plus courante, servant à la correspondance ordinaire, aux brouillons, aux notes, à tout ce que, dans la vie journalière, on consigne rapidement par écrit. Pendant la période de l'ancienne onciale, on voit cette écriture courante tracée sur papyrus, sur tablettes de cire, quelquefois même sur fragments de poteries; on la retrouve dans les graffiti grecs qui courent sur les murs de Pompéi. C'est la *cursive*. Il est essentiel de ne pas confondre les deux termes de cursive et de minuscule. Nous arriverons, un peu plus loin, à la minuscule, dont la première ébauche nous apparaît pour la première fois à côté de la cursive, à peu près en même temps que la nouvelle onciale succédait à l'ancienne, c'est-à-dire vers le début du VIIe siècle. Quant à la cursive, la forme fondamentale de toutes les lettres de l'alphabet y est la même qu'en onciale. Les modifications qui y sont apportées dans le tracé des lettres proviennent du désir de lever, pour aller plus vite, la plume le moins souvent possible. L'êta se fait en deux traits au lieu de trois : ʜ pour H; le tau, en un seul au lieu de deux : ϒ pour T, etc. On cherche à lier plusieurs lettres ensemble, alors que, dans l'onciale pure, toutes les

[1] Voyez *Bibliothèque nationale. Notice des objets exposés : département des manuscrits* (Paris, Champion, 1878).

lettres sont distinctes et indépendantes les unes des autres. La cursive n'est donc que de l'onciale négligemment tracée, plus ou moins déformée par la hâte et aussi par l'inhabileté du copiste; c'est une dégénérescence de l'onciale. La collection des *Papyrus du Louvre* offre de fort nombreux exemples de cursive et quelques spécimens de belle onciale, depuis le commencement du IIe siècle avant J.-C. jusqu'au VIIe siècle de notre ère. On se convaincra, en les parcourant, que la transition de l'onciale à la cursive est insensible, et qu'une ligne de démarcation bien tranchée ne peut être tracée entre ces deux genres d'écriture. Les papyrus du Traité astronomique d'Eudoxe ou de l'Oraison funèbre d'Hypéride, ci-dessus rangés parmi les exemples d'onciale ancienne, rentrent, si l'on veut, dans la cursive : l'н et le Υ y sont employés, et il s'y rencontre maintes liaisons. A ne considérer que les traits de l'écriture, il nous paraît aussi difficile de dater la cursive que l'ancienne onciale. Les pièces dont la date est connue d'ailleurs sont pourtant déjà nombreuses; mais il faut se représenter combien la cursive est, de sa nature même, changeante, peu fixée, personnelle.

Certains documents sur papyrus de la fin du VIe, puis surtout du | VIIe siècle présentent un très vif et particulier intérêt. Ce sont d'abord sept papyrus qui faisaient partie des papiers de famille et des papiers de commerce d'un marchand de pourpre égyptien nommé Aurelius Pachymius; ensuite une pièce se rapportant au troisième concile de Constantinople. Deux des papyrus de Pachymius, conservés au musée de Berlin, ont fait l'objet d'une publication spéciale d'Ad. Schmidt [1]; quatre autres occupent les nos 20, 21, 21 *bis* et 21 *ter* des *Papyrus du Louvre;* le septième, reproduit à la planche LI de la même publication, n'a pas reçu de numéro d'ordre. Les six premiers de ces documents sont datés des années 592, 599, 600, 607, 613 et 616; la date du dernier a disparu dans une déchirure du papyrus. Ces pièces sont écrites en cursive par diverses mains qui ne se ressemblent guère. Plusieurs des types de lettres et de ligatures qui vont bientôt devenir les types propres de la minuscule, peuvent se reconnaître dans toutes ces pièces, et, dans certaines, sont déjà dominants. Ce n'est pas, tant s'en faut, que tous ces types apparaissent là pour la

[1] *Forschungen auf dem Gebiete des Alterthums*, 1re partie : *Die griechischen Papyrusurkunden der K. Bibliothek zu Berlin.* Berlin, 1842, avec fac-similés.

première fois : la présence de plusieurs formes, et non des moins caractéristiques de la future minuscule, comme le kappa de cette forme, ϰ, et l'êta qui lui ressemble un peu, ℎ, peut être constatée déjà dans un papyrus de l'an 120 avant J.-C.[1]. Mais la déformation de l'alphabet ne s'est augmentée que peu à peu; et ce n'est que dans les papiers de Pachymius qu'on s'aperçoit enfin que le moment de la transformation définitive est tout proche.

L'autre document, bien curieux aussi, que nous avons annoncé, et où, cette fois, la métamorphose de la cursive en minuscule s'opère, pour ainsi dire, sous nos yeux, c'est un papyrus d'un tout autre genre, provenant de Ravenne et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne : Kollar en a fait graver le fac-similé dans la deuxième édition des *Commentarii* de Lambecius[2]. Il renferme les adhésions et signatures, qu'on donne pour autographes, des évêques qui ont assisté au concile de Constantinople en 680. L'écriture de chaque prélat présente, comme il est naturel, un caractère personnel et qui lui est propre; au demeurant, toutes ces différentes mains rentrent, soit dans le type oncial, soit dans le type cursif. L'onciale est là, tantôt droite, tantôt (ce qui est le cas le plus fréquent) penchée à droite. La plupart du temps, la cursive tire déjà beaucoup à la minuscule : à voir certains mots | isolément, on dirait de la pure minuscule. C'est à M. Wattenbach que revient l'honneur d'avoir le premier attiré l'attention des paléographes sur cette pièce si importante pour l'histoire de l'écriture.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[3].

C'est, comme on l'a vu dans le précédent article, au VIIe siècle que la *minuscule* se dégage et naît de la cursive. La nouvelle écriture nous apparaît pour la première fois moulée et parvenue

[1] Voyez, par exemple, planche XX des *Papyrus du Louvre*, 1re colonne, 2e ligne du second alinéa, le mot *προγονική*.

[2] *Lambecii commentarii de bibliotheca Cæsarea*, ed. altera opera et studio Kollarii, lib. VIII (1782), p. 863.

[3] Mai 1881, p. 306-320.

presque à son parfait développement dans un document sur papyrus provenant de la chancellerie des empereurs de Constantinople et dont le fac-similé a été donné d'abord dans le *De Re diplomatica* de Mabillon, d'après qui Montfaucon l'a reproduit dans sa Paléographie. Cette pièce, qui présente un grand intérêt au point de vue de la calligraphie, n'est malheureusement parvenue au temps de Mabillon que dans le plus triste état de mutilation; elle était alors conservée dans les archives de l'abbaye de Saint-Denis : elle a dû entrer depuis, si nous ne nous trompons, à la Bibliothèque nationale. Ce qu'on en a déchiffré permet de supposer que ce fut une lettre adressée par un empereur byzantin, qui était peut-être | Constantin V Copronyme, à un roi franc, sans doute Pépin le Bref, à l'occasion d'une guerre, qui pourrait être l'une des deux guerres de ce dernier monarque contre Astolphe, roi des Lombards (753 ou 756). La souscription de la lettre, que Montfaucon avait transcrite *Constantinus,* n'est d'ailleurs autre chose que le mot *legimus* [1]. Quelques doutes que l'on puisse conserver au sujet de ces diverses attributions, il paraît bien probable du moins que ce papyrus est le plus ancien exemple de minuscule, à peu de chose près parfaite, qui soit venu jusqu'à nous. Il conserve, de toute façon, un caractère absolument exceptionnel : car on peut dire, en thèse générale, que, si l'onciale a été tracée indifféremment sur papyrus et sur parchemin (bien qu'en changeant un peu de caractère, on l'a vu, suivant la matière à écrire), la cursive et la minuscule sont des écritures, la première propre au papyrus, et l'autre au parchemin [2]. La nature même du parchemin a dû déterminer dans la minuscule du IXe siècle cette admirable régularité, en même temps qu'une certaine raideur anguleuse et sévère, qui produisent un contraste si tranché entre cette écriture, qui semble gravée dans la page, et ces papyrus, qui ne sont pas tellement plus anciens, de Pachymius, où l'on sent le calame glisser sans obstacle sur le papyrus, pour y laisser les traces rapides, peu appuyées, à l'allure plus ou moins désordonnée, de la cursive.

[1] Voyez chez Wattenbach, *Schrifttafeln,* le texte afférent aux planches X et XI, qui reproduisent ce document en réduction.

[2] Lorsque le papier de coton, puis le papier de chiffe furent inventés, c'est en minuscule qu'on écrivit aussi sur ces nouvelles matières. Mais il y avait longtemps alors que le papyrus était hors d'usage.

Le livre des quatre évangiles, de la collection Uspensky, achevé le 7 mai de l'an du monde 6343, est aujourd'hui le plus ancien manuscrit grec en minuscule et daté qu'on connaisse. Comme, d'après le comput communément en usage pendant le Bas-Empire à Byzance, le monde avait 5508 ans et quatre mois révolus au 1er janvier de l'an 1 de notre ère (car les années du monde commençaient au 1er septembre, avançant ainsi de quatre mois sur les années de l'ère chrétienne), l'Évangile de Mgr Uspensky a donc été terminé le 7 mai 835 de J.-C.[1].

Le second, par ordre chronologique, des manuscrits en minuscule datés est de l'an 880 : c'est une copie d'œuvres de saint Basile, qui | appartient à la bibliothèque synodale de Moscou. A partir de là, il est possible de suivre de proche en proche le développement de la minuscule dans les manuscrits datés. Une dizaine à peine de ces manuscrits ont été signalés jusqu'ici pour le IXe siècle, et tous, sauf un, des dernières années du siècle; mais déjà le Xe siècle nous en fournit, à l'heure présente, environ cinquante; le XIe siècle, plus de cent; et la même progression se continue pour le siècle suivant.

Ceux qui, à force de manier des manuscrits, ont acquis une grande expérience dans ces matières, se risquent, sans trop craindre de faire erreur, à indiquer le siècle dans lequel un manuscrit grec semble avoir été écrit. Cependant, à dire vrai, la science de dater ces documents n'est pas encore très avancée, et elle manque de règles fixes. Il n'est pas très rare de voir un paléographe attribuer au XIIe siècle une écriture qui semblera à un autre remonter au Xe; et il est certain pour nous que bien peu de personnes savent dire l'âge d'un *membranaceus* grec à moins d'un siècle près. Il serait à désirer que tous les manuscrits grecs datés fussent étudiés et dépouillés au point de vue de leurs particularités paléographiques, savoir : formes de lettres, de ligatures, d'abréviations, d'esprits, etc., avec le même soin que vient de faire M. Lehmann[2]

[1] Règle pratique pour convertir une année du monde en année de l'ère chrétienne : pour les mois de septembre à décembre compris, retrancher 5509 de l'an du monde, et 5508 pour les huit autres mois. Rappelons aussi, en passant, une règle pratique pour calculer l'indiction en partant de l'an du monde. Diviser le chiffre de l'an du monde par 15 : le reste de la division est le chiffre de l'indiction, ou, s'il n'y a pas de reste, ce chiffre est 15.

[2] Ouvrage cité à la note de la page 161 du présent volume.

pour les manuscrits, non datés, de Dresde, qui n'en valaient guère la peine. C'est seulement alors que des indices d'âge pourront sans doute être reconnus et définis, partant l'art de dater les manuscrits grecs fixé et codifié.

Voici toujours, en attendant, quelques points de repère. Au premier moment où la minuscule se trouva constituée, il existait une opposition très nette entre la nouvelle écriture et la vieille onciale avec laquelle elle commençait à lutter. Cette opposition se résume en ceci, que, dans l'onciale du parchemin, toute lettre est indépendante de ses deux voisines, et que, pour le tracé même de chaque lettre en particulier, le copiste n'y cherche point à ne pas lever la plume, tandis que la minuscule est, au contraire, une écriture liée, où un petit nombre de lettres seulement ne se rattachent qu'à l'une de leurs voisines, toutes les autres se rattachant à la fois aux deux, et où deux mots consécutifs font corps ensemble autant que possible, où peu de lettres enfin nécessitent, pour être tracées, le lever de la plume. Dans cette minuscule des premiers temps, pas une forme onciale n'est à remarquer (sauf, si l'on veut, l'ο, dont le dessin, trop simple, ne se prêtait guère à une variation). Or M. Gardthausen a été le premier à attirer l'attention sur un point important, à savoir que, dans les manuscrits datés du IXe siècle et ceux du commencement du Xe, la minuscule | est pure de toute forme onciale. C'est un indice d'âge très important à noter. Dès le milieu du Xe siècle, on observe déjà quelques rares cas de mélange : çà et là, à la fin des lignes, apparaissent un c, un є, un ⲗ, un н, de forme onciale; c'est ce qui arrive, par exemple, dans le célèbre manuscrit Σ de Démosthène (*Parisinus* 2934), qui n'est par daté, mais dont l'âge paraît suffisamment indiqué par cette particularité. De la fin des lignes, l'usage de formes onciales se répand petit à petit dans l'intérieur du texte : au XIe siècle, l'infiltration est tellement considérable que la minuscule se trouve avoir perdu son caractère original et n'est plus qu'une écriture bâtarde. Chaque copiste alors mêle, selon son goût particulier, une plus ou moins forte proportion de formes onciales dans sa minuscule. Désormais le bel âge, et ce qu'on peut appeler l'âge classique de la minuscule, est fini.

Les manuscrits de l'âge classique de la minuscule sont proprement ceux auxquels il convient de réserver le titre de *codices vetustissimi*. Passé le milieu du Xe siècle et jusque vers le milieu

du XIIIe, les manuscrits doivent être dits *vetusti* : jusque-là on n'a affaire qu'à des volumes en parchemin. De l'an 1250 environ jusqu'à la chute de Constantinople (1453), (ce qui est « l'âge du bombycin », ainsi nommé à cause de la prédominance des manuscrits en papier de coton [en latin *bombycini*] pendant cette période), les manuscrits sont *recentiores*. Enfin les *codices novelli* sont ceux qui datent de la Renaissance : ils ont ordinairement été exécutés en Occident par des Grecs fugitifs. Les copies postérieures à l'an 1600 sont encore aujourd'hui trop récentes pour que le paléographe y ait égard. Dans son temps, Montfaucon n'avait pas cru devoir descendre plus bas que le XIVe siècle.

Les *codices vetustissimi* présentent encore d'autres caractères que l'absence de formes onciales dans le texte. On y remarquera la forme des esprits : au lieu d'être arrondis comme ils le devinrent dans le second âge de la minuscule, ils affectaient encore alors les mêmes formes anguleuses, soit ⊣ ⊢, soit ⌋ ∟, que de tout temps ils avaient eues dans l'onciale. Dans trois manuscrits en minuscule, qui doivent être des plus anciens qui existent dans ce genre d'écriture, et qui nous semblent copiés tous les trois par une seule et même main, savoir l'excellent Platon n° 1807 de Paris, le *Palatinus* des Paradoxographes (n° 398, à Heidelberg), et le Damascius de Venise (*Marcianus* 246), les esprits ont reçu la forme de coins couchés horizontalement. Nous ne pensons point qu'on retrouve ces coins-esprits dans aucun manuscrit du second âge de la minuscule.

D'autre part, on sait que la direction est donnée à l'écriture, dans les *membranacei*, par une ligne tracée en creux à la pointe sèche dans l'une | des faces de la page, et qui ressort un peu en relief sur l'autre face. L'onciale, depuis nos plus anciens manuscrits en onciale carrée jusqu'à ceux du Xe siècle en lettres oblongues et penchées, repose toujours sur la ligne. Tout au contraire la minuscule du XIe siècle et des temps postérieurs est tracée sous la ligne, de laquelle elle semble pendre : l'*o* et les lettres de même hauteur sont limités en haut par la ligne, tandis que le trait horizontal du τ, la barre médiale du θ suivent la ligne et la recouvrent, et que les lettres à tête δ, θ, ϗ (kappa), etc., la dépassent par en haut. Dans les *codices vetustissimi*, l'écriture est ordinairement assise sur la ligne, comme dans l'onciale contemporaine ; et il est assez rare de retrouver la même disposition

dans la minuscule du second âge. Cependant il convient de ne pas considérer ce détail comme un signe très sûr d'âge : nous trouvons que l'usage, sur ce point, a été flottant pendant tout un grand siècle. Par suite, l'écriture sur la ligne ne sera jamais qu'une probabilité d'ancienneté de plus, bonne à confirmer d'autres indices moins incertains.

De ce qui a été dit plus haut du bannissement de toutes formes onciales hors de la minuscule classique, il ne faudrait pas conclure qu'elle ne paraît nulle part dans les livres exécutés dans ce genre d'écriture; elle y a, au contraire, des places qui lui appartiennent en propre et ses usages marqués. D'abord, tout titre doit être en onciale : les grands titres, en une forte onciale, à ligatures et abréviations, surchargée d'ornements et enjolivements de toutes sortes; les titres secondaires, en une petite onciale, ordinairement élégante et de bon goût, qu'on retrouve même au milieu du texte dans certains cas particuliers que nous indiquerons, et à la marge, où elle sert pour les manchettes, les gloses, les scolies. On la verra usitée pour copier un texte sacré, dont quelques mots, disposés en courtes lignes au milieu de chaque page, sont enveloppés d'un large cadre de commentaires en minuscule; ou encore pour une préface, qui doit bien se distinguer, pour l'œil, de la pièce à laquelle elle appartient. On emploie aussi quelquefois, disions-nous, la petite onciale dans l'intérieur des textes : ce sera, par exemple, si l'on veut faire ressortir une citation de l'Écriture, ou attirer l'attention sur un terme technique, sur un nom propre, sur des lettres soit citées comme telles, soit ayant la valeur de chiffres, soit servant à désigner une ligne ou une figure en géométrie. En résumé, l'onciale joue, dans un volume en minuscule classique, à peu près le même rôle que, dans nos livres imprimés, l'*italique* et la CAPITALE par rapport au romain.

Le IXe siècle et la première moitié du Xe siècle avaient été l'âge d'or de la calligraphie byzantine. Les premiers signes de décadence se laissent observer vers le temps de la mort de Constantin Porphyrogénète († 959) : | c'est alors que la minuscule commence à s'abâtardir. La petite onciale continue toujours à servir aux mêmes usages pour les titres secondaires et dans le texte; mais, à l'une et l'autre place, elle se détache désormais avec un bien moindre relief : il ne peut plus se produire une aussi nette

opposition entre ces mots d'onciale pure et le fond d'un texte dans lequel des formes identiques entrent déjà pour une forte proportion. Quant à l'emploi de la petite onciale pour les scolies marginales, il nous paraît cesser complètement et pour toujours au moment de la transition de la minuscule classique à la minuscule du second âge. Les manuscrits qui présentent des scolies en petite onciale sont, à ce qu'il nous semble, plus rares que ne croit M. Gardthausen [1].

La minuscule du second âge, de l'âge des *vetusti* (950-1250), est assez bien connue, et l'on peut même dire qu'elle l'a été de tout temps. Les multiples copies d'un même auteur qui datent de la Renaissance ont souvent pour origine commune un unique *codex vetustus,* rapporté alors d'Orient. Sophocle en fournit un exemple bien connu. Mais nous n'avons pas l'intention de nous arrêter sur ce genre de manuscrits. Faisons plutôt un léger retour en arrière, et occupons-nous d'une double question qui est, depuis peu, à l'ordre du jour : la tachygraphie ou sténographie grecque et l'origine des abréviations de la minuscule.

Ce qu'a été la sténographie des Grecs pendant les premiers siècles de notre ère, on le sait assez mal [2] : il est seulement à peu près établi qu'au IIe siècle après J.-C. des copistes dits *tachygraphes* (*ταχυγράφοι, οἱ ἐς* | *τάχος γράφοντες*) pratiquaient l'art de re-

[1] Voyez sa page 168. M. Gardthausen désigne cette petite onciale sous le nom de *Semiunciale.*

[2] M. K. Wessely vient d'établir, dans les *Wiener Studien* (t. III, 1er cahier [1881], p. 1 sqq.), que MM. Gardthausen et Gitlbauer s'étaient trompés en croyant reconnaître de la sténographie dans certains papyrus d'Égypte du second siècle avant J.-C. Certaines de ces parties prétendues sténographiques sont de l'écriture égyptienne démotique (M. Krall, *ibid.,* p. 21, l'affirme dans des termes qui ne laissent pas de place au doute); d'autres sont de la cursive grecque, mal tracée il est vrai, et pleine d'abréviations, mais que M. Wessely est néanmoins parvenu à déchiffrer correctement, en comparant entre eux divers documents de même nature, et où les mêmes formules se trouvent répétées. C'est ainsi que, dans ce papyrus de Leyde qui a donné lieu en Allemagne à tant de discussions, là où M. Gardthausen avait cru devoir lire, sténographiquement, la signature Κλεοπάτρα Πτολεμαῖος, lecture que M. Gitlbauer s'était refusé à admettre (voyez le n° 5 du *Literaturblatt,* annexe du *Correspondenzblatt des K. stenographischen Instituts zu Dresden,* 1879, p. 18), M. Wessely montre que Leemans avait fort bien déchiffré, sans y chercher malice, Ἀπολλώνιος κεχρημάτικα, mots griffonnés en cursive ordinaire et un peu abrégés, suivant l'usage.

cueillir par écrit textuellement la parole des orateurs [1], et que cet art fleurit en pays grec pendant plusieurs centaines d'années. Il s'est conservé jusqu'à nous des morceaux d'écriture grecque sténographique, que quelques personnes savent couramment déchiffrer; mais ces spécimens ne datent que du xe siècle, et le rapport dans lequel cette écriture se trouve avec la tachygraphie primitive n'a pas encore pu être déterminé : les juges compétents dans ces matières paraissent d'accord pour reconnaître que la sténographie du xe siècle est artificielle et, jusqu'à un certain point, de fantaisie, vu qu'elle n'est nullement de nature à permettre de suivre la parole. Le goût d'imiter la tachygraphie des anciens, depuis longtemps tombée en désuétude, vint aux calligraphes byzantins au temps de cette sorte de Renaissance littéraire du siècle de Léon le Philosophe et de Constantin Porphyrogénète.

On n'a commencé à connaître réellement cette sténographie byzantine qu'il y a trois ou quatre ans. C'est M. Gardthausen qui a donné l'élan par la publication et le déchiffrement d'un facsimilé de deux colonnes du manuscrit sténographique du Vatican; depuis, d'autres, comme M. Gitlbauer, de Vienne, sont devenus plus habiles que lui dans cette nouvelle branche de la paléographie, et ce dernier savant a entrepris, sous le patronage de l'Académie des sciences de cette capitale, la publication d'une sorte de *Corpus* des textes sténographiques [2]. Les manuscrits sténographiques jusqu'ici signalés ne sont qu'au nombre de trois :

1° Il y a d'abord le *codex Parisinus græcus* 3032, qui contient les seuls spécimens de sténographie que connût Montfaucon, savoir quelques rares gloses à la marge de traités de rhétorique. Montfaucon les avait déjà à moitié bien lues; plus tard, Bast et Kopp les déchiffrèrent plus complètement, et ce dernier donna, dans sa *Palæographia critica* [3], une clef de cette écriture.

[1] M. Th. Gomperz a signalé (*Wiener Studien*, t. II, p. 2) un texte de Galien, relatif à l'an 164 après J.-C., comme contenant la plus ancienne mention, aujourd'hui connue, de la sténographie grecque. Galien (Π*ερὶ τῶν ἰδίων βιβλίων*, chap. 1er) : *Ἐπεὶ δὲ ἱκανῶς ὁ λόγος ηὐδοκίμησεν, ἐδεήθη μού τις φίλος, ἐπαχθῶς ἔχων πρὸς αὐτόν, ὑπαγορεῦσαι τὰ ῥηθέντα τῷ πεμφθησομένῳ παρ' αὐτοῦ πρός με διὰ σημείων εἰς τάχος ἠσκημένῳ γράφειν.*

[2] *Die Ueberreste griechischer Tachygraphie im* Codex Vaticanus græcus 1809. 1er fascicule, tiré à part du t. XXVIII des *Denkschriften* de l'Académie de Vienne, section de philologie. Vienne, 1878, gr. in-4°, avec 14 planches.

[3] *Pars prima* (Mannheim, 1817, in-4°), p. 435.

2° Le *Codex Vaticanus græcus* 1809 est de beaucoup le plus important des manuscrits sténographiques. On y trouve quarante-quatre pages pleines de sténographie, en partie extrêmement fine et compacte. C'est, | quant au contenu, un manuscrit de mélanges ecclésiastiques, surtout théologiques. Le cardinal Angelo Mai avait publié, en 1832, un fac-similé d'une page de cette écriture, qu'il ne semble pas, d'ailleurs, s'être soucié de lire. C'était un fragment du texte grec, encore inédit, d'Hénoch : on le voyait par le titre tracé en écriture ordinaire. M. Gildemeister déchiffra jadis cette page en s'aidant d'une version orientale. Mai, comme il fit souvent, avait gardé le numéro du manuscrit pour lui. M. O. von Gebhardt l'ayant retrouvé heureusement il y a quelques années, les si intéressantes quarante-quatre pages sténographiques du *Vaticanus* ont pu être photographiées. Quatorze sont déjà reproduites dans le premier fascicule de l'ouvrage de M. Gitlbauer, et le reste paraîtra peu à peu, au fur et à mesure de l'avancement de la publication.

3° Le manuscrit du *British Museum*, Add. 18231, renfermant les commentaires de Nonnus sur saint Grégoire de Nazianze, en minuscule ordinaire, présente quelques scolies sténographiques, disséminées dans les marges. La page du volume qui contient la plus longue de ces scolies (six lignes très denses sur toute la largeur de la page) a été reproduite en fac-similé à la planche XXXI des *Schrifttafeln* de M. Wattenbach, et de nouveau à la planche VII des *Exempla codicum græcorum* du même.

Voilà à quoi se bornent les matériaux sténographiques jusqu'ici inventoriés. D'ailleurs le manuscrit de Londres porte la date de l'an 972; le manuscrit de Paris est attribué aussi au xe siècle, et celui de Rome au siècle suivant. Cette écriture sténographique est syllabique. On serait entraîné trop loin, si l'on voulait en exposer ici les principes. Observons seulement que certains des signes abréviatifs en usage dans la minuscule, comme ˪ pour εν, ∽ pour ως, etc., sont identiques aux signes syllabiques de même valeur dans la sténographie byzantine, et paraissent régulièrement formés suivant les lois de cette écriture : tandis que d'autres, comme ˢ pour ης ou ⌒ pour ων, sont inconnus dans la même sténographie, où l'on trouve à leur place respectivement ʃ et ∼|, signes régulièrement formés. M. Lehmann croit que ces signes syllabiques particuliers à la minuscule (ˢ, ⌒, etc.), de même que

plusieurs sigles représentant des prépositions ou d'autres petits mots, et qui sont également étrangers à la sténographie byzantine (par exemple ϛ pour *καὶ*, ε pour *πρὸς*, etc.), doivent être considérés comme des vestiges de l'ancienne tachygraphie. Cette opinion est vraisemblable. Le système de procédés d'abréviation et de signes abréviatifs, qu'on voit en usage dans la minuscule dès le premier âge de cette écriture, n'a pas été créé de toutes pièces au moment de la révolution qui remplaça l'onciale par la minuscule. On a aujourd'hui la preuve qu'une partie des éléments de ce | système existaient déjà tout formés et plus ou moins usités depuis des siècles dans la cursive ou même dans l'onciale [1]. On se sent, par suite, naturellement porté à conjecturer que, si un plus grand nombre de documents de ces temps reculés venaient à nous être rendus, on finirait par y retrouver successivement la série à peu près entière des abréviations du système.

En tout cas, le fait est qu'à la fin du IXe siècle et pendant tout le Xe, il existe, pour un certain nombre de syllabes, deux manières de les écrire en abrégé : l'une selon le système ordinaire de la minuscule, l'autre selon le système sténographique byzantin. Les copistes qui, donnant dans la mode, se sont plus ou moins exercés à se servir de la nouvelle sténographie, mêlent alors volontiers quelques signes néosténographiques aux abréviations du système ordinaire. Plusieurs abréviations qui sont signalées dans les livres de paléographie comme d'un emploi rare sont tout simplement des emprunts isolés à la sténographie : c'est le cas, par exemple, pour ʰ = *αυ*, ⊢ = *αι*, ⌐ = *αρ*, et autres signes qui ne prirent jamais sérieusement pied dans la minuscule. Le copiste du Platon de Paris (1807) a une prédilection pour tels de ces signes néosténographiques, dont il émaille ses scolies en petite onciale, et cela contribue à donner à cette écriture marginale ce caractère si singulier qui a frappé tous les paléographes.

Certaines valeurs sténographiques, tout en restant d'un emploi exceptionnel dans la minuscule, y jouirent d'une faveur particulière, comme les deux points, soit horizontalement, soit verticalement placés, pour représenter le *τ*. Exemples : *ἀκού*\ ⁞/ (= *ἀκούον-*

[1] Voyez ci-dessus, pages 145 et 146, dans une note paléographique, quelques faits positifs nouveaux, que nous avons présentés et qui viennent à l'appui de l'assertion ici émise.

τας) dans le *Codex Venetus* 474 d'Aristophane[1] (où l'on trouve aussi, pour le noter en passant, *κεκ*⁀ *μ*ⁿ = *κεκαυμένων*, et *ῥήτ*⁀ = *ῥήτωρ* : les signes qu'on voit là pour *αυ* et pour *ωρ* appartiennent à la sténographie); ou le nº 1914 du fonds grec de la Bibliothèque nationale, dans lequel ɔ signifie toujours *ες*, et ɔ̈, *τες*; ou *διαφερο͂ν* (= *διαφερόντων*) dans le manuscrit Coislin 121 (daté de l'an 912 par Montfaucon en s'appuyant sur une liste de patriarches contenue dans le volume); ou l'abréviation ÷ pour *τα*, assez répandue dans l'ancienne minuscule, et dans laquelle le trait horizontal et les deux points sont respectivement les valeurs sténographiques de *α* et de *τ*.

Ce fut dans les titres et dans les souscriptions qu'on se permit avec | le moins de scrupules l'emploi de signes sténographiques : et cela de très bonne heure, puisqu'on lit, par exemple, ϹΤΙΧ ϛ̅Ζ̅ (c'est-à-dire *σἴχοι ϛζ'*) à la fin de l'*Épître à Titus* dans le célèbre manuscrit Coislin nº 202, en onciale, du VIe siècle.

Le manuscrit grec nº 1470 de la Bibliothèque nationale est un volume de *Vies des Saints* qui porte la date de l'an 890. M. Oscar Nigoles y a rencontré (fol. 209 vº), dans un titre à la fin d'une pièce, le mot *κοίμησιν* ainsi écrit : ΚΟΙΜΗϹ. Ce signe abréviatif pour *ιν*, inconnu au système ordinaire, appartient à la sténographie byzantine. Dans le même manuscrit, voici Τ pour *τῆς*, dans des titres, aux folios 128 vº, 189, 199 vº. Le nº 1476 de Paris, non daté, est de la même main que ce nº 1470 : notons-y la même manière de représenter *ης* au milieu de l'onciale de titre, dans les mots *τῆς*, *σωφροσύνης*, *κυριακῆς*, respectivement aux folios 9, 59, et dans le titre de l'homélie de saint Jean Chrysostome pour le cinquième dimanche de carême, fol. 31.

Le groupe *ος* est représenté dans la sténographie par un arc de cercle un peu plus grand que la demi-circonférence et dont l'ouverture est tournée vers le haut. On retrouve deux fois le même signe avec la même valeur dans la souscription du Coislin 265, de l'an 1037, où trois mots, écrits entièrement en sténographie, n'ont pas été déchiffrés par Montfaucon. La partie de cette

[1] Voyez les planches XXXVIII et XXXIX des *Schrifttafeln*, XLVI et XLVII des *Exempla* de M. Wattenbach, qui reproduisent quatre pages de ce manuscrit de Venise.

souscription qui offre ici pour nous de l'intérêt est conçue dans les termes suivants :

Ἐγράφη τὸ θεόπνευστον τοῦτο βιβλίον διὰ χειρὸς Ἰωάννου μοναχοῦ ταπεινοῦ ξένου, ἀπὸ κτίσεως κόσμου ἔτους ,ςφμε', ἰνδικτιῶνος ε', ἐπὶ ἄνακτος Μιχαὴλ φιλοχρίστου.

τος dans *ἄνακτος* est écrit ainsi : ♀. Les trois mots en sténographie sont *ἀπὸ κτίσαιως* (*sic*) *κόσμου*, dont voici un fac-similé :

Un autre manuscrit de Paris, daté de l'an 1060 (Bibliothèque nationale, *Grec* n° 1477), contient deux signes syllabiques correctement écrits en sténographie, savoir *σαν-τι* dans la formule qui termine la souscription : Κύριε, *βοήθει τῷ γράψαντι σὺν* (*sic*) *καὶ τῷ κτήσαντι.* Ἀμήν. Voici le fac-similé :

| Parmi les manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Escurial, il y en a un évidemment qui contient des traces de sténographie byzantine; mais nous n'avons pas eu la chance de le reconnaître. Ce qui indique nettement l'existence d'un tel manuscrit, c'est que, dans la liste *supplémentaire* d'abréviations grecques du Père Cuenca, appendice de sa « *Clef* des manuscrits grecs de l'Escurial, » (cette liste se trouve dans un cahier de papier placé, sans être cousu avec le reste, dans le volume marqué H-IV-8), on voit (fol. 601) :

μος = *νώνυμος.*

Or le premier signe a bien la valeur *νων* dans la sténographie.

Enfin il y a encore à notre Bibliothèque nationale un autre manuscrit grec intéressant au point de vue de l'histoire de la sténographie byzantine. C'est le n° 990 de l'ancien fonds grec. Ce volume renferme les poésies de saint Grégoire de Nazianze accom-

pagnées d'une paraphrase en prose. La page est divisée en deux colonnes d'égale largeur, dont celle de gauche est occupée par le texte, l'autre par la paraphrase : celle-ci est disposée en regard de celle-là toujours ligne pour vers. L'écriture est également fine dans les deux colonnes. Comme la paraphrase est souvent plus longue que le texte, la demi-ligne de droite ne serait pas toujours assez large pour la contenir, si le copiste ne recourait à l'emploi d'abréviations; mais les abréviations ordinaires ne lui suffisent pas, et il ne se fait pas faute d'emprunter de nombreux signes à la sténographie. Le résultat de cette manière de faire est une écriture bigarrée, dans la composition de laquelle la sténographie entre pour une proportion qui varie beaucoup d'une ligne à l'autre et d'une page à l'autre. Ce manuscrit se compose de 177 feuillets cotés, en parchemin; il porte à la fin la date du 25 octobre 1030[1], indiction 12 (ce qui semble être une erreur pour indiction 13). Il nous a été signalé par M. Albert Martin, actuellement l'un des membres de l'Ecole française de Rome. Nous avons procédé au relevé de toutes les formes sténographiques qui existent là, et nous espérons[2] pouvoir publier prochainement une notice, avec fac-similés héliographiques, de ce manuscrit que nous croyons jusqu'à présent unique en son genre. Voici, pour dire, quelques échantillons de cette écriture :

c'est-à-dire *οὐδέποτε*, *ἀπὸ τῆς γῆς*, *εὐθέως*, *πρωτοκάθεδροι*,

εἶδος, *δέλεαρ*, *μετὰ ταῦτα*, *διαγράφων*.

Une fois l'attention éveillée, comme elle ne peut manquer de l'être désormais, grâce aux importantes publications relatives à cette question qui ont été produites dans ces dernières années, on doit s'attendre à voir signaler de temps à autre de nouveaux

[1] Montfaucon, par une double erreur, fait de ce manuscrit un bombycin et le date de 1050. (Cf. ci-dessus, page 126.)

[2] Non réalisé.

exemples de manuscrits grecs, du IXe au XIe siècle, qui contiennent de l'écriture sténographique.

Avant d'en venir à l'écriture de l'âge du bombycin et à celle de la Renaissance, qui ne nous retiendront pas longtemps, et par lesquelles nous finirons cet article, nous voudrions présenter une courte observation sur l'usage des abréviations en général. Il en fut anciennement pour les manuscrits comme il en est aujourd'hui pour les imprimés : le genre d'un ouvrage est ce qui détermine l'absence ou l'emploi d'abréviations. Les livres, soit d'édification, soit de pur agrément, sont imprimés et étaient jadis transcrits sans abréviations; de tout temps, au contraire, on semble en avoir fait usage dans les livres d'utilité pratique, comme les grammaires, les dictionnaires, les écrits techniques de toute sorte.

Si quelques personnes s'imaginent qu'un manuscrit en minuscule plein d'abréviations ne peut pas être fort ancien, elles cèdent à un préjugé aussi répandu que contraire à la réalité. Lorsque, au IXe siècle, la minuscule vint remplacer l'onciale, elle apparut non seulement avec ses vingt-quatre lettres [1] aux formes nouvelles, mais avec son cortège au grand complet de ligatures, de signes abréviatifs et de procédés divers d'abréviation. Parmi le petit nombre de textes techniques qui nous sont parvenus de la période de l'onciale figurent le Fragment mathématique de Bobio déjà cité et les Fragments juridiques du Sinaï [2] : ces documents fourmillent d'abréviations. De même, en minuscule, et au IXe siècle aussi bien que plus tard, les abréviations abondent dans les lexiques, traités de géométrie, etc., ou dans les scolies de textes profanes ou sacrés. On | accorde d'ailleurs que l'usage des abréviations devint avec le temps de plus en plus fréquent. Elles commencent à apparaître dans les textes littéraires dès le début du second âge de la minuscule. On n'en voyait d'abord qu'à la fin des lignes; mais petit à petit elles envahirent aussi l'intérieur. Au XIIe siècle, elles en sont venues à se répandre librement partout.

Les abréviations furent plus que jamais à la mode pendant l'âge du bombycin, auquel nous arrivons maintenant. Souvent au

[1] Ou vingt-sept, en comptant le stigma, le koppa et le sampi.

[2] Voyez ci-dessus, p. 139 et suiv.

XIII[e] et au XIV[e] siècle, les savants transcrivirent les ouvrages classiques pour leur propre usage, avec force ligatures et abréviations, sur un papier de coton de médiocre qualité; car les livres, ainsi que le parchemin neuf, devenaient rares et chers. Le manuscrit grec n° 1302 de la Bibliothèque nationale est le type le plus achevé de ce genre de copies que nous ayons vu. Il portait encore, au commencement de ce siècle, sur un feuillet aujourd'hui perdu, une indication équivalant à une date : et c'est ainsi qu'on sait qu'il remonte à l'an 1278. Il renferme deux livres des *Mémorables* de Xénophon, au milieu d'innombrables pièces de contenu théologique. Cette écriture, légèrement tracée, mais dense, tout enchevêtrée, fortement abrégée, perpétuellement liée, où l'accentuation aussi bien que les signes d'abréviation se rattachent aux lettres et font corps avec elles, éveille dans l'esprit du lecteur le souvenir des monocondyles, c'est-à-dire de ces phrases, souvent banales, que les copistes du bas moyen âge byzantin, parvenus au bout de leurs copies, s'évertuaient à tracer tout entières sans lever une seule fois la plume du papier. Il y a loin de cette minuscule de l'an 1278 à la minuscule grave, moulée, des deux premiers âges. L'influence de la matière qui reçoit l'écriture doit être, ici encore, pour beaucoup dans un tel contraste. Sur le papier de coton, doux, peu consistant, une plume molle se joue capricieusement, engendrant ce luxe de courbes de raccord, de traits d'agrément, qui fait le style propre de l'âge du bombycin. La transformation que subit alors la minuscule est complète. Non seulement la forme des lettres du second âge de la minuscule, soit de type oncial, soit de type minuscule, se modifie et certaines ligatures disparaissent pour faire place à d'autres, mais les signes abréviatifs surtout se développent et changent à tel point, que la plupart cessent bientôt de ressembler aux signes primitifs dont ils sont issus. Ces signes acquièrent aussi une valeur ornementale; ils s'enroulent et ondulent au-dessus et autour du reste des mots.

Le papier de coton était, depuis des siècles, déjà en usage dans l'Orient, lorsqu'il fut importé à Constantinople, vers le milieu du XIII[e] siècle, à ce qu'il semble. Montfaucon avait avancé considérablement cette date; mais les prétendus manuscrits grecs du XI[e] siècle en papier de coton qu'il alléguait pour preuves, ou ne sont pas en papier de coton ou ne datent pas du XI[e] siècle : il n'y a plus

de doute aujourd'hui là-dessus [1]. C'est dans le second tiers du xive siècle seulement qu'une autre matière, qui était aussi beaucoup moins coûteuse que le parchemin, le papier de chiffe, pénétrant à son tour dans l'Empire byzantin, entra en compétition avec le papier de coton; malgré les avantages qu'il offrait sur celui-ci sous le rapport de la blancheur comme de la solidité, il ne semble pas que le nouveau papier eût encore gagné le dessus lorsque l'empire s'écroula. En Italie, pendant toute la Renaissance, au contraire, on n'écrivit point en grec sur papier de coton, mais toujours sur papier de chiffe ou, par exception, sur parchemin. Les manuscrits en papier de chiffe sont appelés *chartacei* par les paléographes. Quant au parchemin, qui, pendant les deux premiers âges de la minuscule, avait été l'unique matière servant pour la copie des livres, il s'était maintenu pendant le Bas-Empire byzantin, comme matière de luxe, bien qu'ayant infiniment perdu en qualité. Au xive siècle, la grande pénurie où l'on se trouva de parchemin neuf avait fait fleurir plus que jamais l'industrie du palimpseste, qui consistait à racler l'écriture d'anciens manuscrits pour faire resservir la surface, imparfaitement nettoyée, qu'on obtenait ainsi, à récrire au-dessus du premier texte anéanti. L'industrie parcheminière se releva à la Renaissance, et l'on sut préparer alors en Italie des parchemins admirables de finesse et de blancheur.

Sur parchemin et sur papier de chiffe, matières plus rêches à la plume que le papier de coton, on ne copia que rarement dans ce genre d'écriture parente des monocondyles qui a été décrite plus haut. La tradition de la minuscule calligraphiée du ixe au xiie siècle se conserva encore pendant les deux siècles suivants dans les manuscrits en parchemin, et, exceptionnellement, dans quelques bombycins de grand format et d'une pâte de choix, exemple : le Théophylacte de l'Escurial, dont nous devons donner un fac-similé dans une prochaine publication sur les manuscrits d'Espagne [2]. Cette calligraphie de l'âge du bombycin sent l'imitation; on en reconnaîtra la date, sans parler de la nature du par-

[1] Voyez les Notes paléographiques que nous avons insérées dans la *Revue de philologie*, nouv. série, t. I (1877), p. 207, et t. IV (1880), p. 87 (pages 126 et 134 du présent volume).

[2] Voyez Ch. Graux et Albert Martin, *Fac-similés de manuscrits grecs d'Espagne*, p. 94. Voyez aussi p. 221 et suiv. du présent volume.

chemin, de la couleur de l'encre et de divers indices extérieurs, en remarquant çà et là certaines formes de lettres qui ne sont point anciennes, comme l'epsilon de ce type, ε, ou d'autres types modernes, que ne pouvait manquer de tracer naturellement, et sans y penser, un copiste d'alors.

| La mode du genre monocondyle passa. Les mots se détachèrent les uns des autres; les ligatures dans l'intérieur même des mots devinrent moins fréquentes. Cette évolution, que le remplacement du papier de coton par le papier de chiffe contribua à produire et qui se trouva entièrement achevée pour la fin du XVe siècle, fut la dernière qu'accomplit la minuscule dans les manuscrits. Les types des premiers imprimeurs reproduisirent fidèlement l'écriture des manuscrits du temps : on peut se faire une idée exacte des manuscrits de l'an 1500 en ouvrant une Aldine ou une édition d'Henri Estienne.

Il n'est pas toujours facile de discerner l'âge exact d'un *chartaceus*. On n'y arrive guère que par la connaissance des papiers. Les papiers du XIVe siècle se reconnaissent au premier coup d'œil; mais on prend souvent un manuscrit grec du XVe siècle pour un du XVIe, et réciproquement. Le caractère de l'écriture ne fournit aucun indice certain pour tirer d'embarras le paléographe, hors le cas où la main du copiste lui est connue. Exprimons ici le vœu que quelque savant aborde résolument un jour l'étude des *chartacei* grecs de la Renaissance. Les *chartacei* datés ou tout au moins signés sont extrêmement nombreux dans toutes les grandes bibliothèques : on a là une excellente base d'opérations. Il faudrait, d'une part, qu'on donnât la description des papiers, en l'accompagnant d'un fac-similé du filigrane, de la vergeure et des pontuseaux, et qu'on publiât, d'autre part, en une série de reproductions héliographiques ou autres, des spécimens de l'écriture de tous les copistes de manuscrits grecs de la Renaissance dont on connaît des autographes datés. Si l'on y joignait ce qui peut être su de la biographie de ces personnages, une telle publication serait incontestablement d'un grand prix pour les philologues. Bien de ces manuscrits de la Renaissance servent à établir le texte des auteurs anciens; même certains ouvrages très importants ne nous sont parvenus que par de telles copies : or que de fois ignore-t-on d'où elles viennent, de quelle main elles sont, de quand elles datent!

Ces données ne seraient pas inutiles pour déterminer l'usage qui doit en être fait. La paléographie, dans le sens large où Montfaucon et M. Gardthausen ont, avec toute raison, pris le mot, n'est pas seulement l'art de déchiffrer les manuscrits; il y faut voir surtout une science, qui peut être du plus grand secours au philologue par le jour qu'elle jette ou jettera de plus en plus sur l'histoire de la transmission des textes anciens.

MISSIONS

RAPPORT

SUR

UNE MISSION EN ESPAGNE[1]

Paris, le 21 juillet 1876.

Monsieur le Ministre,

Votre prédécesseur voulut bien, l'année dernière, me charger de mission en Espagne, d'abord pour collationner certains manuscrits de la bibliothèque de l'Escurial, puis pour dresser l'inventaire général des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques d'Espagne, autres que celle de l'Escurial[2]. Cette mission a duré près de sept mois. Partout, sur mon chemin, j'ai reçu pendant tout ce temps l'accueil le plus aimable et le plus sympathique : tout en regrettant de ne pouvoir remercier ici individuellement chacune des nombreuses personnes à qui j'ai de véritables obligations, je ne puis pas ne pas exprimer, du moins d'une manière générale, ma sincère reconnaissance aux Espagnols de leur cordiale hospitalité.

Je poursuis activement la rédaction de mes notices sur les manuscrits grecs d'Espagne et m'occupe en même temps de constituer le texte des morceaux inédits que j'ai copiés dans le cours de mon voyage. Sans attendre la fin de cette double besogne, longue et minutieuse, j'ai l'honneur de vous adresser un rapport d'ensemble, indiquant en gros les résultats produits par la mission qui m'a été confiée. Je commencerai par parler des *bibliothèques* sur la composition ou l'histoire desquelles j'ai pu recueillir des

[1] Publié dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. V, 1879, p. 111-136.

[2] M. E. Miller a publié, en 1848, le *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial*, Paris, Imprimerie nationale, in-4°.

renseignements inédits. En second lieu et en troisième lieu viendront quelques détails relatifs à des *collations*, puis à des *textes grecs inédits* [1].

I

BIBLIOTHÈQUES.

Voici, par ordre alphabétique des villes, la liste des bibliothèques sur lesquelles j'ai obtenu des informations précises, en me rendant moi-même sur les lieux, avec l'indication du nombre de manuscrits grecs qui se sont rencontrés dans chacune d'elles :

1.	BARCELONE.	*Biblioteca universitaria y provincial*........	0
2.	—	*Archivo general de la Corona de Aragon*....	0
3.	—	*Biblioteca episcopal*.....................	0
4.	—	Bibliothèque particulière de Don José Carreras.	1
5.	CORDOUE.	Bibliothèque du Chapitre de la cathédrale..	0
6.	—	*Biblioteca episcopal**	0
7.	—	*Biblioteca provincial*..................	0
8.	—	*Biblioteca del Instituto de 2[da] enseñanza*....	0
9.	ESCURIAL (Monastère de l').	*Camarin* ou chapelle où sont conservées les reliques................	1
10.	GRENADE.	*Biblioteca universitaria y provincial*........	2
11.	—	*Biblioteca del Palacio arzobispal**.........	0
12.	—	*Biblioteca del Seminario conciliar*.........	0
13.	—	*Biblioteca del Instituto de 2[da] enseñanza**....	0
14.	—	Bibliothèque particulière du duc de Gor...	0
15.	—	Bibliothèque particulière de D. Felipe Santistevan Morales....................	0
16.	—	Bibliothèque particulière de D. Leopoldo Eguilaz Yanguas....................	1
17.	—	Bibliothèque du *Sacro Monte**...........	0
18.	MADRID.	*Biblioteca particular de S. M.*............	42
		A reporter...	47

[1] Sur l'acquisition que j'ai faite, pour le compte de la Bibliothèque nationale de Paris, d'un exemplaire de la grammaire grecque de C. Lascaris, qui passe pour le premier livre grec qui ait été imprimé, voyez *La Bibliothèque nationale en 1875*, rapport au ministre par M. Léopold Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXVII, p. 72, et la *Revista histórica* de février 1876, citée dans la *Revue des revues*, t. I, p. 176, note 1.

		Report...........	47
19.	Madrid.	*Biblioteca nacional*, armoire *N*, nos 1-143..	143
—	—	armoire *O*, nos 1-106..	106
—	—	manuscrits venus de Tolède (dans l'armoire *N*, sans numéros)..	10
	—	*Biblioteca nacional*, manuscrit provenant d'Uclès (dans l'armoire *Ii*, sans numéro)....	1
	—	*Biblioteca nacional*, manuscrits provenant du marquis de la Romana (dans l'armoire *N*, sans numéros)......................	2
20.	—	*Biblioteca de la Academia de la historia*	8
21.	—	*Biblioteca de la Universidad central* (*calle San Bernardo*)........................	9
22.	—	*Biblioteca de San Isidro*.................	0
23.	—	*Biblioteca de la Facultad de medicina*.......	0
24.	—	*Archivo histórico nacional*................	29
25.	—	*Biblioteca del Ministerio de fomento*.........	0
26.	—	*Biblioteca del Senado* *..................	0
27.	—	Bibliothèque particulière du duc d'Albe....	0
28.	—	Bibliothèque particulière du duc de Medina-Celi...........................	0
29.	—	Bibliothèque particulière du duc d'Osuna...	1
30.	—	Bibliothèque particulière de la comtesse Campo-Alange *..................	0
31.	—	Bibliothèque particulière de D. Fernando Brieva y Salvatierra................	7
32.	Salamanque.	*Biblioteca universitaria y provincial*........	43
33.	—	Bibliothèque du Chapitre de la cathédrale ..	0
34.	—	Bibliothèque spéciale de la Faculté de philosophie et lettres....................	0
35.	—	*Biblioteca del Seminario conciliar*..........	0
36.	—	Bibliothèque du Collège des Irlandais *.....	0
37.	Séville.	*Biblioteca Colombina* (Bibliothèque du Chapitre de la cathédrale)...............	0
38.	—	*Biblioteca arzobispal* *..................	0
39.	—	*Archivo de Indias*.....................	0
40.	—	*Biblioteca universitaria y provincial*.........	1
41.	—	Bibliothèque particulière du duc de Montpensier (au palais de San Telmo)......	0
42.	Tarragone.	*Biblioteca pública*.....................	1
43.	Tolède.	Bibliothèque du Chapitre de la cathédrale...	35
		A reporter............	443

		Report.	443
44.	Tolède.	*Archivo histórico de Toledo*.	0
45.	—	*Biblioteca provincial* (*que fué del arzobispo*). .	0
46.	Valence.	Bibliothèque du Chapitre de la cathédrale*. .	0
47.	—	*Biblioteca del colegio del Patriarca*.	0
48.	—	*Biblioteca universitaria y provincial*.	0
49.	—	*Archivo de Valencia*.	0
		Total.	443

Neuf bibliothèques, dans la liste ci-dessus, sont marquées d'un astérisque. Ce sont :

1° Celles où je n'ai pu pénétrer, soit par suite de l'absence du bibliothécaire (46), soit par suite de l'absence simultanée du bibliothécaire et du possesseur (6, 11, 38); pour chacune de ces quatre bibliothèques, je reçus de personnes autorisées l'assurance qu'elles ne contenaient point de manuscrits grecs, et, pour certaines, j'en avais, en outre, d'autres indices[1];

2° Celles où, par économie de temps, je me dispensai de pénétrer, après avoir acquis la certitude morale qu'elles ne cachaient pas de manuscrits grecs (13, 17, 26, 30, 36).

Je ne me rendis pas dans les villes d'Alcalá, de la Corogne, de Saint-Jacques-de-Compostelle, de Saragosse, de Valladolid, ni aux îles Baléares, des personnes très dignes de foi m'ayant assuré, après s'en être informées, qu'il ne s'y trouvait aucun manuscrit grec. Ces personnes, à qui je suis heureux de témoigner ma gra-

[1] Le catalogue de la bibliothèque de l'évêché de Cordoue (6) fut dressé en 1816 : il est inédit. M. Valentinelli, qui l'a consulté et qui a pu visiter à loisir la bibliothèque elle-même, affirme qu'elle ne contient qu'un nombre très restreint de manuscrits, dont aucun de valeur (*Delle biblioteche della Spagna. Commentario di Gius. Valentinelli.* Tirage à part des Comptes rendus de l'Académie de Vienne, section de philosophie et d'histoire, décembre 1859, page 90). De plus, M. Zarco del Valle, à Madrid, a bien voulu me communiquer, de sa bibliothèque particulière, un extrait manuscrit de ce catalogue de 1816 : je n'y ai pas vu de trace de manuscrit grec. M. Valentinelli nous apprend aussi (ouvr. cité, p. 103) que la bibliothèque de l'archevêché, à Séville (38), compte à peine une trentaine de manuscrits et sans aucune importance; et que toute la richesse de la bibliothèque capitulaire de Valence (46) consiste en une série de manuscrits liturgiques en latin, déjà décrits par Villanueva (*Viage literario á las iglesias de España*, t. Ier, 1803, p. 88-117).

titude toute particulière, sont : pour la Corogne et Saint-Jacques-de-Compostelle, Don Joaquin Maldonado Macanaz, directeur de l'instruction publique, dont la bienveillance constante à mon égard a beaucoup facilité ma mission en mainte occasion; Don J. M. Frias, recteur de l'Université de Valladolid, et Don Gerónimo Borao, recteur de celle de Saragosse, respectivement pour ces deux villes; Don J. M. Quadrado, chef de l'*Archivo histórico* de Palma, pour les Baléares[1]; et Don Joaquin Casang, attaché à l'*Archivo general* d'Alcalá de Henarès, pour cette dernière ville.

Mes recherches personnelles se sont étendues à plus de soixante bibliothèques[2]. Au surplus, mes informations ont porté sur un nombre d'établissements beaucoup plus considérable. J'ai tenu aussi à ne pas interroger seulement les dépôts les plus renommés ou les plus importants ou les plus mystérieux. Comme on manque, généralement, de données précises sur une foule de bibliothèques particulières, je tâchai de les comprendre, autant que possible, dans mon cercle d'investigation. Aussi bien ont-elles fourni leur contingent, modeste sans doute, mais appréciable.

La statistique de cette partie de ma mission peut se résumer de la façon suivante : j'ai rencontré, tenu et décrit près de 450 manuscrits grecs, très inégalement répartis entre quinze bibliothèques et huit villes d'Espagne.

Il faut seulement faire une réserve dans ce nombre pour 125 des manuscrits de la bibliothèque nationale de Madrid, dont le catalogue a déjà été publié, en 1769, par Iriarte, savant espagnol. L'éducation paléographique d'Iriarte et sa connaissance du grec laissaient beaucoup à désirer, mais il travaillait avec une conscience parfaite. La description du contenu de ces 125 manuscrits n'était donc pas à recommencer : j'ai pu me borner, en général, pour ceux-là, à vérifier la description extérieure et à déterminer l'âge d'une façon moins arbitraire que n'avait fait Iriarte.

Par exception, il m'est arrivé de relever diverses indications

[1] Cf. les communications de M. G. Heine sur son excursion littéraire à l'île de Majorque, dans le *Serapeum* de 1847, p. 95. (*Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde*, etc. Leipzig, 1840-1870, 31 vol. in-8°.)

[2] Je n'ai pas cru devoir faire figurer dans la liste ci-dessus, que j'ai composée de 49 numéros seulement, plusieurs bibliothèques particulières qui, quoique riches en raretés bibliographiques, n'ont rien offert qui rentrât dans l'objet tout spécial de mon exploration.

non relatives à des manuscrits grecs. Elles trouveront place dans le présent rapport. J'ai l'intention de ne revenir sur ces détails, étrangers à mes études ordinaires, dans aucune publication postérieure.

Enfin, je m'efforçai de démêler l'origine des différents dépôts de manuscrits grecs que j'eus l'occasion d'étudier. Je me contenterai ici d'indiquer ces origines, réservant les discussions et les preuves pour plus tard. De l'ensemble de ces recherches, il ressort clairement que tous les manuscrits grecs, au nombre d'un millier environ, qui se trouvent actuellement en Espagne, y sont arrivés soit d'Italie, soit même directement d'Orient, à l'époque de la Renaissance, ou bien ont été copiés en Espagne même pendant le XVIe ou quelquefois le XVIIe siècle. Ainsi ai-je pu constater qu'il ne restait pas en Espagne de manuscrits grecs qui provinssent de la brillante civilisation des Arabes.

BARCELONE. — Les *Archives d'Aragon* (2) renferment quelques manuscrits latins, qui appartinrent jadis à divers couvents, aujourd'hui supprimés, principalement au monastère de Ripoll. Soigneusement rangés, étiquetés et numérotés, ils n'ont cependant pas encore de catalogue. M. G. Heine a publié dans le tome VIII du *Serapeum* [1847], aux pages 85-88, un inventaire des volumes les plus importants de cette collection, auquel je n'ai rien à ajouter.

Bibliothèque de Don José Carreras. — M. Carreras possède une magnifique bibliothèque, qu'il met le plus obligeamment du monde à la disposition de tous les savants. Il a bien voulu me laisser étudier, entre autres livres précieux, un fort joli manuscrit grec du XIVe siècle, en papier de coton, qui contient les *Olympiques* de Pindare et les huit premières idylles de Théocrite, les unes et les autres accompagnées de scolies. Faute d'éditions convenables, je ne pus déterminer sur place la valeur critique de cette copie. Pour l'avenir, M. Carreras manifesta l'intention délicate de se procurer l'édition Tycho Mommsen de Pindare (2 vol. gr. in-8°, Berlin, 1864) et l'édition Fritzsche de Théocrite (2 vol. gr. in-8°, Leipzig, 1865-1869), afin que le premier helléniste qui viendra visiter sa bibliothèque trouve, cette fois, sous la main tous les éléments de détermination. En attendant, ajoutons toujours que ce volume est relié aux armes de Don Pedro IV d'Aragon, qu'il provient du

monastère de Poblet[1], et que c'est évidemment le Pindare que remarqua Villanueva à Poblet, au milieu de plusieurs autres manuscrits grecs sur lesquels il ne donna aucun détail. J'ignore ce que ceux-ci sont devenus. Pour notre Pindare, il se trouvait signalé par M. Borao sous ce titre énigmatique : *Libro manuscrito de versos griegos*[2].

Cordoue. — La *bibliothèque du Chapitre* (5) dut posséder autrefois des manuscrits grecs, comme il ressort de l'extrait suivant du testament de l'illustre prélat Don Juan Ginés de Sepúlveda, mort en 1572 : « Item, quiero que los libros de mi librería se repartan de esta manera : que *los libros griegos assi escriptos de mano como impressos* y todas las obras mias latinas assi traslacion de Aristóteles y de Alexandro Aphrodisiense, su comentador, como los que compuse de mi ingenio que estuvieron impressos, y Plinio de historia natural de marca grande, y tambien las obras de Platon, y la tabla ó índice de las obras de Aristóteles, todos estos libros se den á la iglesia mayor de Córdoba á quien yo debo mucho, y se pongan en su librería para provecho de los hombres estudiosos. » (Cité d'après la *Vie* de Sepúlveda en tête de l'édition de ses œuvres, publiée par l'Académie de l'histoire. Madrid, 1780, in-4°, t. I, p. XCIX, note 1.)

M. G. Heine, l'un des rares privilégiés à qui fut permise dans notre siècle l'entrée de cette bibliothèque à laquelle Sepúlveda léguait ses livres « pour le profit des hommes studieux », a donné dans le *Serapeum* de 1846 (t. VII, p. 200-203) la liste de soixante-douze des *meilleurs* manuscrits qui y sont renfermés. Aucun manuscrit grec ne figure dans cette liste. Bon ou mauvais, n'en restait-il donc pas un seul? Le fait avait besoin d'être vérifié.

Je parvins à entrer. Je me trouvai dans une chambrette de quelques pieds carrés et basse de plafond. Cette dernière circonstance était heureuse. En l'absence de catalogue, il n'y avait pas d'autre ressource que de tenir tous les volumes l'un après l'autre : or, pas d'échelle, pas d'escabeau, ni de meuble d'aucune sorte qui eût permis de se hisser jusqu'aux rayons supérieurs. Malgré ce

[1] Ce manuscrit porte la reliure, bien connue, des livres de Poblet, et on y lit, sur chacun des deux plats, en haut : « D. Pedro », en bas : « de Aragon ».

[2] Appendice à la *Biblioteconomia... por Constantin, traduc. del frances al castellano... por D. Dionisio Hidalgo*. Madrid, 1865, in-8°, p. 109.

IMPRIMERIE NATIONALE.

que je pus faire, il fallut me résigner à conjecturer seulement de loin, d'après les titres écrits au dos, le contenu des volumes rangés sur la sixième et plus haute tablette. Tous les autres volumes me passèrent dans les mains, bien qu'un peu rapidement : le bibliothécaire était pressé. Je constatai la présence d'un certain nombre d'éditions très anciennes d'auteurs grecs, tels que Platon, Aristophane, Plutarque, Aristote, Strabon, etc. Je pense que ce sont les *libros griegos impresos* dont fait mention le testament de Sepúlveda. Je ne découvris pas le moindre vestige de manuscrit grec.

C'est un bruit qui court dans le pays que, pendant ces dernières années, la bibliothèque aurait été en quelque sorte pillée, que plus de la moitié de son contenu aurait disparu. Il est question nommément d'un certain manuscrit grec en parchemin, contenant des vies de saints, qui aurait été vendu à un voyageur anglais pour une centaine de francs. Ce fait isolé est possible en soi. Pour le reste, il y a dans ces dires une exagération manifeste. Depuis plus de trente ans, le nombre des volumes ne paraît pas avoir subi de diminution bien sensible. Ils sont seulement un peu plus mangés aux vers. Ainsi, du temps de M. G. Heine, cette bibliothèque comptait tout au plus 200 manuscrits, dont le quart en parchemin. Tout compris, le nombre des volumes s'élevait à environ deux milliers, la moitié des livres imprimés étant des incunables, quelques-uns de ceux-ci extrêmement rares (*Serapeum,* t. VII, 1846, p. 200 et suiv.). Ces chiffres approximatifs paraissent encore exacts aujourd'hui.

Quel fut le sort réservé aux manuscrits grecs de Sepúlveda? On peut supposer *a priori* que Philippe II tâcha par tous les moyens possibles de se les procurer pour sa bibliothèque de l'Escurial. D'un autre côté, selon une tradition rapportée par Ramirez (*Descripc. de la iglesia... de Córdoba,* p. 107), plusieurs manuscrits intéressants furent transportés, à la fin du règne de Charles III, de la bibliothèque capitulaire de Cordoue à l'Escurial. De toute manière, il est fort probable que les manuscrits grecs de Sepúlveda se trouvent maintenant confondus dans la grande collection du monastère de Saint-Laurent.

Le catalogue de la *bibliothèque de l'Institut d'enseignement secondaire* (8) a été publié en 1864. Il n'y a là qu'un seul manuscrit; il est en castillan.

La *bibliothèque provinçiale* (7) contient une petite collection de manuscrits qui proviennent de couvents; ils ne semblent renfermer absolument rien de classique.

Escurial (Monastère de l'). — On conserve dans le *Camarin*, entre autres reliques, un livre d'Évangiles qui est vénéré pour avoir appartenu à saint Jean Chrysostome. Ce volume porte en tête ces mots écrits de *première main : κτῆμα τοῦ ἁγίου Ἰωάννου Χρυσοσ7όμου*, « propriété de saint Jean Chrysostome ». Bien qu'on prétende qu'il n'y ait pas de doute possible sur cette provenance, quelques personnes s'étonneront de voir Jean Chrysostome canonisé de son vivant.

Nous devons les plus vifs remerciements au P. Pagès, supérieur du monastère de Saint-Laurent, qui, avec son obligeance accoutumée, a bien voulu nous permettre, en même temps qu'au Père bibliothécaire de l'Escurial, le savant Don Felix Rozanski, de tenir et d'examiner de tout près le précieux manuscrit. La commune impression que nous avons remportée de cette étude est que c'est un évangéliaire du VIIIe ou du IXe siècle. Il est en écriture onciale, sur deux colonnes, accentué et muni d'intonations ou notes musicales pour guider la voix du prêtre lorsqu'il chante l'évangile à la grand'messe.

Les mots *κτῆμα τοῦ ἁγίου Ἰωάννου Χρυσοσ7όμου* (de première main) peuvent faire penser que ce volume dérive d'un exemplaire qu'on disait avoir appartenu au grand saint, s'ils n'ont point tout simplement pour origine quelque grossière supercherie du copiste, désireux d'obtenir de son manuscrit une somme supérieure à sa valeur intrinsèque.

Il n'est point fait mention de cet évangéliaire à la suite du catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial par M. Miller.

J'ai envoyé à M. le professeur Richard Foerster, à Rostock, des renseignements détaillés sur la plupart des manuscrits de Libanius conservés soit à l'Escurial, soit à Madrid, soit à Salamanque. (Voyez, sur ce sujet, les *Neue Jahrbücher für Philologie, herausgegeben von Fleckeisen*, t. CXIII, p. 633-635.)

Les principaux résultats de quelques recherches faites en passant sur les traductions inédites d'auteurs grecs en espagnol, qui

existent tant à l'Escurial que dans d'autres bibliothèques de la Péninsule, sont consignés dans un article que j'ai donné à la *Revue critique d'histoire et de littérature* (voyez *Notices bibliog.*, p. 20 et s.).

J'ai pris copie à l'Escurial : 1° d'une lettre, probablement inédite, de Paëz de Castro à Mattheo Vasquez, secrétaire de Philippe II, sur le prix des manuscrits grecs; 2° d'une série de pièces inédites concernant la bibliothèque, riche en manuscrits grecs, de Francisco de Mendoza y Bobadilla, cardinal-évêque de Burgos († 1566).

Grenade. — *Bibliothèque de l'Université* (10). Outre deux manuscrits grecs, en papier, du xvi[e] et du xvii[e] siècle, de contenu ecclésiastique, cette bibliothèque possède aussi un manuscrit, de très petit format, en langue slavonne[1]. Parmi les manuscrits latins, j'ai remarqué :

i.) Manuscrit en parchemin et papier, du xiv-xv[e] siècle, in-folio, composé de 22 cahiers (le dernier incomplet) : chaque cahier est formé de six feuilles de papier (soit 24 pages) enveloppées dans une feuille de parchemin. Provient *del colegio de la compañía de Jesus de Granada.* Contient : César, les huit livres *De bello Gallico,* les trois *De bello civili,* le *Bellum Alexandrinum*, le *Bellum Africae* et le *Bellum Hispaniense,* lequel s'arrête inachevé dans le chapitre xli sur les mots : *locus non solum opere sed etiam.*

Nota. Le reste du manuscrit ne présente aucune espèce de titres; chacun des sept premiers livres du *De bello Gallico,* au contraire, commence par ces mots : *Commentariorum C. Julii Caesaris de bello Gallico liber primus* (ou *secundus,* etc.) *incipit. Julius Celsus Constantinus vir clarus emendavit.* Le titre du premier livre seul ajoute : *lege feliciter*[2].

ii.) Manuscrit en papier du xv[e] siècle, in-4°, de 212 feuillets, portant en haut de la première page, d'une main moderne : *Ar-*

[1] Quelques notes accompagnées de fac-similés que j'avais rapportées ont permis à M. Louis Leger de reconnaître que la première partie de ce manuscrit renferme un calendrier. M. Leger lit et traduit comme suit le titre de la seconde partie :

Izloženie stych bogonosnych otĭcŭ o roženii člověčěst (va?) mužeska rolu i ženeska.

Explication : Sanctorum theologorum patrum de generatione humanitatis masculini sexus et feminei. [Note ajoutée en janvier 1878.]

[2] Sur cette recension des œuvres de César due à Julius Celsus Constantinus, voyez Ch.-Ém. Ruelle, *Rapports sur une mission en Espagne,* dans les *Archives des missions,* 3[e] série, t. II, 1875, p. 579; et Otto Jahn dans les Comptes rendus de la Société des sciences de Saxe, classe de philol. et d'hist., t. III, 1851, p. 359.

chivo (c'est-à-dire : *Archivo de la compañía de Jesus de Granada*). Contient :

Plaute, *Bacchides, Mostellaria, Menaechmi, Miles gloriosus, Mercator, Pseudolus, Poenulus, Persa, Rudens, Stichus, Trinummus* et *Truculentus*.

III.) Manuscrit en papier du XVIe siècle, in-folio, écrit à deux colonnes. Provient *del colegio de la compañía de Jesus de Granada*. Contient :

1° « Excerptiones a libris Festi Pompei de proprietatibus vocabulorum. *Incip.* Largitatis munere, etc. *Desin.* auguria. Festi Pompei de verborum proprietate abstractiones. » = Pauli Diaconi *excerpta ex libris Pompeii de significatione verborum* (éd. Ottfr. Müller. Leipzig, 1839, in-4°).

2° « Noni Marcelli de vocabulorum proprietate. *Incip.* De propriis » = *de proprietate sermonum*. Les premiers articles sont : *Senium, Velitatio, Toga, Tollere*, etc. (Voyez la note de M. L. Quicherat à propos de la ligne 13 de la page 3 de son édition. Paris, 1872, gr. in-8°.) A la suite de ce chapitre viennent les chapitres « de impropriis » (p. 519, Quich.), « de contrariis generibus verborum » (p. 540, Quich.), « de genere navigiorum » (p. 621, Quich.), etc. Enfin le manuscrit se termine sur les mots : « gemitum tum (*sic*) talia reddit » (p. 490, Quich.).

Bibliothèque particulière de M. Eguilaz, professeur à la Faculté des lettres de Grenade (16). Le manuscrit grec que possède M. Eguilaz est en papier : il a été écrit à Rome, en l'an 1573, par André Darmarios, et contient un commentaire, peut-être inédit, sur le prophète Isaïe. Une note, écrite sur le deuxième feuillet de garde, nous apprend que ce manuscrit fut donné en présent par Philippe II « au vénérable fondateur du monastère du *Sacro Monte* » (près de Grenade), en même temps qu'un assez grand nombre de manuscrits arabes, et que ceux-ci comme celui-là avaient été tirés par le monarque de sa bibliothèque de l'Escurial. Si les informations que j'ai pu recueillir à Grenade même ne sont pas erronées, ces manuscrits arabes devraient se trouver encore aujourd'hui, au moins en partie, à la bibliothèque du *Sacro Monte* (17).

Madrid. — La *bibliothèque particulière du roi* (18), à côté de bien d'autres richesses, se trouve posséder 42 manuscrits grecs.

Sur la demande du bibliothécaire en chef, M. Zarco del Valle, j'en ai dressé un catalogue sommaire destiné au service intérieur de la bibliothèque. Ces manuscrits proviennent des « grands collèges » de Salamanque, supprimés, comme on sait, à la fin du siècle dernier. Le volume le plus important de cette collection grecque est sans contredit le numéro 35, beau manuscrit in-4°, en parchemin, du XIIe siècle, qui contient les quatre livres du traité d'Aristote *sur les météores*, plus sept chapitres, partiellement inédits, de Lydos, et dont il sera question plus bas. Tous les renseignements portés jusqu'à ce jour à la connaissance du public lettré sur les manuscrits grecs de la bibliothèque particulière du roi paraissent s'être bornés à la notice suivante, trop vague d'ailleurs pour qu'on puisse déterminer le manuscrit auquel elle a trait (manuscrit n° 18? ou n° 19?) : « Codice canónico de S. M. la reina. — Papiraceo. — Folio menor. — Siglo XV. Comprende los cánones de los concilios griegos, aunque no completos. Está escrito en griego y de letra cursiva. » (J. M. de Eguren, *Memoria descriptiva de los códices notables... de España*. Madrid, 1859, p. 77.) Je me hâte d'ajouter que, si les manuscrits grecs du roi sont restés ensevelis dans l'oubli jusqu'à l'époque de mon passage à Madrid, la responsabilité du fait ne pèse en aucune façon sur le jeune savant qui est placé, depuis trop peu de temps encore, à la tête de cette grande bibliothèque. Il transforme de jour en jour, avec une admirable activité et une entente parfaite de la science des bibliothèques, la situation lamentable qui lui avait été léguée par l'insouciance de ses prédécesseurs.

Bibliothèque nationale (19). Les manuscrits grecs y sont rangés dans deux armoires qui sont désignées par les lettres N et O. Iriarte en avait jadis préparé le catalogue complet, qui devait former deux volumes. Le premier seul parut (*Regiae bibliothecae Matritensis codices Graeci mss.* Matriti, 1769, in-fol.). L'autre volume est conservé, en manuscrit, à la bibliothèque même. Jugé trop imparfait, après la mort de son auteur, pour être livré sans retouches à l'impression, il fut alors remis entre les mains d'un employé de la bibliothèque, nommé Casalbon, qui, au lieu de se borner à quelques corrections discrètes, s'avisa de recommencer le travail sur nouveaux frais. L'œuvre de Casalbon, quelquefois meilleure, mais souvent plus défectueuse que celle qu'elle

avait la prétention de remplacer, ne vit non plus jamais le jour. Tout en tenant compte dans une juste mesure des volumineuses notes d'Iriarte et de Casalbon, j'ai cru devoir procéder à une description entièrement nouvelle des manuscrits, et dont je porterai seul la responsabilité. Abréger le travail de mes devanciers eût été aussi long que pénible, et j'eusse endossé les erreurs qui ont pu leur échapper. L'autre voie m'a paru à la fois plus rapide et plus sûre. Je présenterai, pour cette bibliothèque comme pour toutes les autres, une série complète de notices, qui, sauf avis contraire, et cela dans un très petit nombre de cas, seront toujours de première main.

Au point de vue paléographique, deux manuscrits de cette bibliothèque sont surtout à signaler : O-74 et O-78.

O-74. C'est un *membranaceus,* in-4°, écrit sur deux colonnes, d'une très jolie minuscule classique, fort fine, avec esprits carrés ordinairement très purs. L'encre s'est conservée du plus beau noir. Ce manuscrit offre un type notable d'écriture du x-xie siècle, rarement usité. Il contient des œuvres ascétiques de saint Nil, parmi lesquelles trois discours qui paraissent absolument inconnus.

Le manuscrit O-78 est encore plus remarquable. Il est en parchemin aussi, de format petit in-4°. L'écriture, qui porte la marque du xe siècle, est tracée avec une élégance achevée et appartient au même genre que celle du célèbre Σ de Démosthène (*Parisin.* 2934). Ce n'est qu'un fragment, composé de huit cahiers, qui fit partie d'un manuscrit beaucoup plus considérable; il manque cinq cahiers en tête. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré rien de plus beau dans les bibliothèques d'Espagne. Aussi éprouvai-je une inexprimable surprise en reconnaissant dans la seconde partie de l'*Escorialensis* T-III-17 six cahiers qui, à l'origine, faisaient immédiatement suite au *Matritensis* actuel O-78 et étaient les derniers du manuscrit primitif. Intact, ce manuscrit précieux se composait de 19 cahiers et comprenait : 1° les Actes des apôtres (dont le commencement, c'est-à-dire cinq cahiers, reste à trouver); 2° les Épîtres catholiques; 3° l'Apocalypse; enfin, 4° deux lettres de saint Denys l'Aréopagite. Il est possible que ce fût le troisième volume d'un Nouveau Testament au grand complet, dont les Évangiles auraient formé le premier volume (un peu plus gros que les deux autres), les Épîtres de saint Paul le second.

La provenance de la plupart des manuscrits de l'armoire N a été

signalée par Iriarte, au début de la préface de son catalogue. Des mains de Juan Francisco Pacheco y Mendoza, duc d'Uzède et vice-roi de Sicile, ils avaient passé directement dans la bibliothèque de son souverain, Philippe V, le fondateur de la bibliothèque dite actuellement *nationale;* et, dans le temps, ils avaient appartenu — c'est certainement le cas d'une soixantaine de volumes au moins — au célèbre Constantin Lascaris, mort à Messine au commencement du xvi[e] siècle [1].

Mais quant à l'origine du fonds qui compose l'armoire O, elle était complètement perdue de vue : on n'eut à me fournir, du moins, sur ce point, à la bibliothèque même, aucune indication, si vague fût-elle. Par bonheur, l'étude des détails des reliures me fit voir que j'avais affaire à la célèbre collection de manuscrits grecs réunie à grands frais au milieu du xvi[e] siècle par Francisco de Mendoza y Bobadilla, cardinal-évêque de Burgos. Diverses données, recueillies de côté et d'autre, et en partie inédites (voir, par exemple, les lignes consacrées plus haut au monastère de l'Escurial), me permettent de suivre presque pas à pas la destinée de cette bibliothèque depuis la mort de son fondateur jusqu'à son absorption par la Bibliothèque nationale de Madrid.

Bibliothèque de l'Académie de l'histoire (20). Cette bibliothèque possède, en fait de manuscrits grecs, deux rouleaux, l'un en parchemin, l'autre en papier, de contenu liturgique; plus six *codices.* Ces derniers proviennent de la bibliothèque de San Isidro; ils appartinrent ensuite pendant quelque temps à la bibliothèque *de las Cortes.* Lorsque Haenel fit sa tournée bibliographique en Espagne (Haenel, *Catalogi librorum mss. qui in bibliothecis... Hispaniae asservantur.* Leipzig, 1830), ils étaient conservés tous les six à San Isidro [2]. Haenel, qui ne pèche pas, ordinairement, par trop d'exactitude, en mentionne deux seulement, et encore donne-

[1] J'ai esquissé la biographie de C. Lascaris, d'après les souscriptions de manuscrits grecs de Madrid, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France,* 11[e] année. [Note ajoutée en janvier 1878.] Ce travail a été reproduit dans Ch. Graux, *Textes grecs,* p. 531.

[2] Voir pour preuve les n[os] 35-40 de l'*Indice de los manuscritos que poseyó la biblioteca de San Isidro y fueron trasladados à la de las Cortes,* publié par M. Toribio del Campillo dans le tome VI de la *Revista de archivos, bibliotecas y museos,* 1876, à la page 16.

t-il de l'un des deux la description fantaisiste suivante : « Apolonio, los IV libros de la sintáxis en griego; saec. x, chart. 4. » C'est bien, en effet, un Apollonios Dyscole, in-4° et en papier, mais du xve siècle.

La *bibliothèque de l'Université centrale* (rue San Bernardo) (21) tire son origine de celle que fonda, en 1510, le cardinal Cisneros dans le « grand collège de *San Ildefonso* », à Alcalá de Henarès. Lors de la suppression du collège de Saint-Ildefonse, la bibliothèque passa à l'Université d'Alcalá, dite *Universidad complutense.* En 1836, on transporta l'Université à Madrid, et la bibliothèque suivit le mouvement. Des neuf manuscrits grecs que possède actuellement la bibliothèque de la rue San Bernardo, six appartenaient déjà au collège de Saint-Ildefonse en l'an 1523, comme en témoigne une pièce, écrite sur parchemin, conservée à la bibliothèque même et intitulée : *Inventario de los bienes del colegio mayor de S. Ildefonse de la ciudad de Alcalá hacia el año de 1523.* Quant aux trois autres manuscrits, qui paraissent avoir été copiés postérieurement à l'an 1523, ils firent également partie de la *biblioteca complutense Ildefonsina,* sans que je puisse préciser la date de leur entrée[1].

Paraissent surtout dignes de mention :

1° Un *membranaceus,* petit in-4°, du xe ou xie siècle, qui contient différents lexiques, entre autres le *lexique inédit* qui porte le nom de *saint Cyrille;*

2° Les restes d'un *ménologe* qui comprenait les mois de septembre à février, *membranaceus* in-folio, daté de l'an 1326, et qui peut passer pour un type excellent de la calligraphie au xive siècle. (M. G. Heine, qui le mentionne, à côté de deux autres manuscrits de la même bibliothèque, dans le tome VIII du *Serapeum* [1847], p. 104, l'attribue au xie siècle — ce qui est, comme on le voit, une grosse erreur.)

Les manuscrits grecs de l'*Archivo histórico nacional* (24) proviennent de la *casa conventual* de l'ordre de Santiago, à Uclès, d'où ils ont été transportés à Madrid il y a quatre ans. Ils avaient été légués

[1] Peut-être trouverait-on des éclaircissements sur ce point, d'une très mince importance d'ailleurs, dans le manuscrit n° 4137 de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, qui contient un *Index manuscriptorum bibliothecae complutensis.*

à la maison d'Uclès par Martin d'Ayala, mort archevêque de Valence en 1566. Ils se trouvent au nombre de 29 à l'*Archivo*. Un autre manuscrit, que j'ai reconnu avoir autrefois appartenu à cette même collection d'Uclès et qui en a été distrait, on ne sait quand ni comment, est arrivé à la bibliothèque nationale de Madrid, où il est rangé à part dans l'armoire *Ii*. Tous ces manuscrits ont été copiés au XVIe siècle, à la réserve d'un gros *membranaceus* de saint Ephrem qui remonte jusqu'au XIIIe siècle.

La *bibliothèque particulière* du duc d'Osuna (29) possède un manuscrit grec, de mélanges médicaux, qui avait échappé aux recherches de M. Ch.-Ém. Ruelle[1]. C'est un volume petit in-4°, formé de plusieurs fragments, plus ou moins considérables, de manuscrits en papier de coton, d'époques diverses.

Bibliothèque particulière de M. Brieva (31). M. Brieva a trouvé récemment à acquérir, sur la foire annuelle qui se tient à Madrid, un lot de sept manuscrits grecs qui ne portent et semblent n'avoir jamais porté aucune marque de bibliothèque. Ils doivent tous dater du XVIIe ou du XVIIIe siècle et ont été écrits, pour sûr, par des Orientaux. Leur histoire est probablement la suivante. Ils auront été apportés dans nos pays par un Grec errant, qui s'en sera défait sans doute pour obtenir quelque argent. Outre une copie de la *Cyropédie* de Xénophon, une autre (en deux tomes) du commentaire de saint Jean Chrysostome sur saint Paul, et un curieux volume de mélanges (Hérodien, *Histoires;* commentaire sur la grammaire de Théodore de Gaza, par Gérasime de Byzance, etc.), dont les marges sont couvertes d'abondantes observations grammaticales d'un Grec qui fut contemporain de nos grands-pères ou de nos bisaïeuls, j'ai pris note, sans, du reste, l'examiner de près, d'une traduction en grec moderne — remplissant trois volumes — de l'*Argenis,* de John Barclay, ce roman latin qui eut son jour de célébrité.

SALAMANQUE. — *Bibliothèque de l'Université* (32). Don Vicente de la Fuente et Don Juan Urbina firent paraître, en 1855, à Sala-

[1] « La bibliothèque de la famille d'Osuna, *qui ne possède pas de manuscrits grecs*, est très riche en textes latins. » (*Rapports sur une mission en Espagne,* dans les *Archives des missions*, 3e série, t. II, p. 505.)

manque, sous la forme d'une petite brochure in-8°, un inventaire général des manuscrits de cette bibliothèque, sous ce titre : *Catálogo de los libros manuscritos que se conservan en la biblioteca de la Universidad de Salamanca* (75 pages). Cette publication, en ce qui regarde les manuscrits grecs, ne compte pas. Comme la responsabilité de cette partie spéciale incombe uniquement à M. Candido Herrero, ancien professeur de grec à Salamanque, ce jugement ne portera atteinte en aucune façon à la réputation méritée dont jouissent les deux savants qui ont signé ce catalogue.

Les manuscrits grecs sont ici au nombre de 43. L'origine de la collection est discutable. Les auteurs du catalogue de 1855 sont tombés en contradiction avec eux-mêmes lorsqu'ils ont soupçonné, d'une part, qu'elle pouvait provenir du docteur Alonzo Ortiz, qui fit don, disent-ils, de sa bibliothèque à l'Université salmantine en 1497, et que, d'autre part, ils ont attribué tous ces manuscrits grecs, en bloc, au *seizième* siècle (p. 5 du catalogue). Don Alejandro Vidal rapporte dans sa *Memoria histórica de la Universidad de Salamanca* (1869), à la page 55, que la bibliothèque de Alonzo Ortiz se composait de six cents volumes imprimés et huit manuscrits seulement. Il nous faut chercher nécessairement une autre provenance que le legs Ortiz. Si M. Valentinelli (*Delle biblioteche della Spagna*, p. 58) est bien informé, la bibliothèque de Fernan Nuñez de Guzman, plus connu sous le nom de *Pincianus*, laissée par lui, en mourant (1553), à l'Université de Salamanque, était riche en manuscrits grecs. Telle est la provenance possible de la plus grande partie des manuscrits grecs de Salamanque, j'entends de ceux qui datent de la première moitié du seizième siècle ou des siècles antérieurs. Du moins onze manuscrits pour sûr, et peut-être un plus grand nombre, n'ont-ils été copiés que postérieurement à la mort de Fernan Nuñez. C'est le cas, par exemple, du n° 1-2-1, qui, d'ailleurs, vient du collège que la Compagnie de Jésus avait fondé à Salamanque, et ne dut entrer à la bibliothèque de l'Université qu'à la suite de l'expulsion des Jésuites, en 1767.

Le plus ancien témoignage que j'aie rencontré de la présence à la bibliothèque salmantine des manuscrits qui nous occupent se trouve dans une *Memoria de los libros que en su biblioteca tiene la Universidad de Salamanca* (manuscrit de la bibliothèque de l'Université, coté 4-6-2), non datée, mais que divers indices font reporter, dit Don Juan Urbina, vers l'an 1750, au plus près de nous.

On y voit signalée l'existence de 44 manuscrits grecs, dont deux semblent avoir disparu depuis, puisqu'il n'en reste plus que 43, dont un entré seulement en 1767 ou postérieurement à cette date.

Quelques années à peine après l'époque probable de la rédaction de cette *memoria*, il paraîtrait que le cabinet des manuscrits se serait trouvé complètement dépouillé. Le bibliothécaire d'alors, José Ortiz de la Peña, semble ignorer absolument ce qu'étaient devenus les manuscrits. Voici les termes mêmes dont il se sert pour déplorer cette perte (à la page 22 du tome Ier de sa *Bibliotheca Salmantina, seu Index librorum omnium qui in publica Salmanticensis academiae bibliotheca asservantur*, etc. 3 volumes, petit in-4°. *Ex decreto Universitatis editum, Salmanticae, 1777* : publication inachevée dont le tome IV est conservé en manuscrit à la bibliothèque de Salamanque) : « De libris, quos ad hunc usque diem bibliotheca Salmanticensis complectitur, loquimur. Utinam etiam, quod dicere sine lacrymis haud possumus, illos impraesentiarum haberemus, ut suis in classibus quoque locarentur, saeculi praesertim decimi sexti manuscriptos codices adeo pretiosos, quos tanquam margaritas servabat, quosque exterarum nationum nedum Hispaniae huc convenientes literarum cultores in coelum tollere, ac transcribere non cessabant! Sed hos, nescimus quo fato, vel deperditos vel ab Universitatis tam celeberrimae osoribus, qui nullo unquam tempore defuere, clam surreptos eheu nimium dolemus. » Je n'ai pu apprendre, pour ma part, quand ni comment les manuscrits étaient rentrés; mais le fait est qu'ils réoccupent aujourd'hui leur ancienne place sur les rayons de la bibliothèque de l'Université.

Le n° 1-2-25 de cette bibliothèque est un *membranaceus* in-8°, palimpseste. L'écriture du dessus est grecque et du xve siècle : ce sont trois traités qui font partie des *Œuvres morales* de Plutarque. L'écriture effacée est latine et appartient pour le moins à deux manuscrits différents. Elle apparaît souvent librement aux marges, qui, par malheur, ont été rognées. D'ordinaire, les lignes de l'écriture nouvelle recouvrent exactement les lignes de l'ancienne sur une partie de la longueur de celles-ci : il arrive pourtant quelquefois qu'elles les croisent perpendiculairement.

La bibliothèque de Salamanque possède, en outre, cinq volumes orientaux manuscrits, dont quatre forment une Bible hébraïque complète.

Don Mamès Esperabé Lozano, recteur de l'Université de Salamanque, s'occupe activement depuis quelques années de l'organisation d'une bibliothèque destinée particulièrement à l'usage des professeurs et des élèves de la Faculté des lettres (34). Elle comprend déjà un nombre assez considérable d'éditions critiques modernes d'auteurs grecs et latins, et toute sorte de bons livres parmi ceux qui ont été récemment publiés, en Angleterre, en France et en Allemagne, dans le domaine de la *philologie comparée* et de la *philologie classique*. Je crois devoir la mentionner ici comme étant déjà la plus notable d'Espagne dans ces deux branches spéciales.

Séville. — Il ne doit pas y avoir de manuscrit grec à la célèbre bibliothèque *Colombine* (37). J'en reçus l'assurance du bibliothécaire en chef, Don José Fernandez y Valasco : et, en effet, je n'en vis aucun signalé à l'*Indice de todos los codices manuscriptos que se conservan en la biblioteca de la santa patriarchal yglesia de Sevilla. D. D. Didacus de Galvez direxit. Año de 1780. Rafael Tabares scripsit*, catalogue qui, il est vrai, n'est plus, de nos jours, tout à fait complet. Mais il paraît qu'il n'est rien entré de grec à la Colombine depuis 1780. Les noms de Platon, Aristote, Ptolémée et autres qu'on voit figurer dans l'inventaire de Haenel (*Catal. libr. mss.*, etc., col. 979) se rapportent donc forcément à des traductions latines de ces auteurs : c'est ce que j'ai pu vérifier, du reste, pour plusieurs articles. Si mes recherches sur ce point ne sont pas absolument complètes, cela tient aux difficultés que fait le Chapitre lorsqu'il est question de communiquer ses manuscrits.

J'emprunte au catalogue de 1780 la notice suivante, pour le cas où elle offrirait quelque intérêt pour les romanistes : « Ms. AA-144-19. Wace. Rhythmae de gestis Bretonum, et baronum genealogiis, praesertim de Bruti genealogia : sermone lemosino : codex membranaceus in-4° maj., cujus ultima rythma et verum authorem et codicis antiquitatem ostendit; sic enim se habet :

« Puisque Deus encanăciun
Prist pur nrē redemptiun
Mil et cent, et cinquante et cinq añz
Fist maistre Wace cest romanz[1]. »

[1] Voyez *Revue critique*, 1885, II, p. 80. H. G.

La *bibliothèque universitaire* (40), formée en grande partie des bibliothèques des couvents supprimés dans la province de Séville, | contient un cabinet de manuscrits assez riche : l'examen minutieux du catalogue ne m'y a fait découvrir qu'un seul manuscrit grec. C'est un Démosthène en papier et du XVI[e] siècle, à peu près sans valeur, bien que la notice du catalogue le déclare *estimable códice.* Une note au bas de la première page de ce manuscrit nous fait savoir qu'il appartint au collège *del angel de Carmelitas descalzos* de Séville, et que ce collège l'avait acheté avec toute la bibliothèque du comte-duc d'Olivarès en l'année 1648. En ce cas, le collège sévillan dut posséder aussi dix-sept autres manuscrits grecs dont j'ai rencontré la trace dans la *Biblioteca selecta del conde-duque de San Lucar* (ou d'Olivarès), manuscrit de la bibliothèque particulière du roi, à Madrid, qui m'a été obligeamment signalé et communiqué par Don M. R. Zarco del Valle. (Le Démosthène de Séville ne figure pas dans cette *Biblioteca selecta,* ce qui n'a, après tout, rien d'étonnant, puisqu'elle n'est qu'un *extrait.*) Que sont devenus ces dix-sept manuscrits? C'est ce que je ne soupçonne même point. Je compte en publier la liste à la suite des notices relatives aux manuscrits grecs du roi [1].

TARRAGONE. — *Bibliothèque publique* (42). Dans le monastère de *Santas Cruces* (ou *Santas Creus*), près de Tarragone, Villanueva vit (*Viage literario a las iglesias de España,* t. XX, p. 127) quatre manuscrits grecs, qu'il désigna comme suit :

« 1. Olympiodori opera.

« 2. Hypocratis Aphorismi.

« 3. Hermes Trismegistrus (*sic*), *De universi pulcritudine.*

« 4. Marinus Neapolitanus, *De felicitate.* »

Le sort des n[os] 2-4 ne m'est pas connu. Seul, le n° 1 a été recueilli par la bibliothèque de Tarragone. C'est un manuscrit en

[1] M. A. Morel-Fatio m'avertit qu'il ne lui paraît pas certain que *toute* la bibliothèque du comte-duc d'Olivarès ait été vendue aux Carmélites de Séville. En effet, dans le *Museo ó biblioteca selecta de el Exc[mo] señor Don Pedro Nuñez de Guzman, marques de Montealegre* (Madrid, 1677, in-fol.), il est fait mention (au fol. 111 verso) d'un manuscrit dont voici le titre : «Relacion de los libros que se embiaron á Sevilla de la libreria del conde-duque de Olivares.» La rédaction de ce titre peut donner à penser qu'*une partie* seulement de la bibliothèque d'Olivarès aurait été envoyée à Séville. [Note ajoutée en janvier 1878.]

papier, copié en l'an 1570, à Venise, par André Darmarios : il renferme le commentaire d'Olympiodore sur le Phédon de Platon.

Musée archéologique. Ce musée renferme une vingtaine d'inscriptions latines, découvertes depuis le départ d'Espagne de M. Ém. Hübner, l'éditeur des *Inscriptiones Hispaniae latinae,* et dont, à ce que m'a assuré le savant conservateur du musée, Don Buenaventura Hernandez, ni copie ni estampage n'ont été communiqués jusqu'à présent à qui que ce fût. Tout ce que je pus obtenir du conservateur fut d'emporter des estampages de deux très petits fragments. Il serait à désirer que le zèle bien connu de M. Hernandez pour la science et pour tout ce qui touche à l'histoire de son pays ne se ralentît pas et qu'il envoyât le plus promptement possible de bons estampages de ses inscriptions inédites à quelque savant autorisé, comme il l'a déjà su faire en mainte occasion.

Tolède. — La *bibliothèque du Chapitre de la cathédrale* (43), lors du voyage de M. Ch.-Ém. Ruelle en Espagne (voir *Archives des missions,* 3e série, tome II, aux pages 506 et suivantes, 583 et suivantes), venait d'être transportée, en vertu du décret d'*incautacion* du 1er janvier 1869, à l'*Archivo histórico* de la province, récemment créé et dont elle formait le noyau. En vertu des décrets des 23 et 27 janvier 1875, conformément auxdits décrets et aux dispositions 1 et 2 de l'ordre royal du 5 mai 1875, elle est retournée, vers le mois d'août 1875, à ses anciens possesseurs. J'ai pu néanmoins — grâce aux sentiments pleins de bienveillance que me témoigna le chanoine bibliothécaire Don Juan Fco Dux y Lova — étudier à loisir les trente-cinq manuscrits grecs qu'elle renferme [1].

Les renseignements fragmentaires et en partie peu exacts que l'on avait publiés sur la collection tolédane ne permettaient guère de l'apprécier à sa juste valeur. Je n'y ai pas rencontré un seul manuscrit grec qui présentât un bien grand intérêt, soit au point de vue philologique, soit même au point de vue paléographique pur.

[1] Si M. Ruelle donna une liste de quarante-cinq manuscrits en grec ancien conservés à l'*Archivo histórico* de Tolède, c'est qu'il comprit, dans cette liste, dix manuscrits qui avaient été transportés en 1869 à la bibliothèque nationale de Madrid, où ils étaient encore gardés, en avril 1876, dans la partie supérieure de l'armoire N.

La *bibliothèque provinciale* (45) est installée dans le palais archiépiscopal; | c'est l'ancienne bibliothèque de l'archevêché. La salle de *Reservados* contient quelques centaines de manuscrits mêlés à un beaucoup plus grand nombre de livres imprimés considérés comme rares. Il n'y a ni catalogue ni même de classement quelconque pour cette partie, bien que la plus importante, de la bibliothèque. Je signale une dizaine de manuscrits arabes, quelques parchemins latins, quantité de manuscrits en papier, soit latins, soit castillans, quelquefois italiens. J'ai cru reconnaître un manuscrit autographe de Guillen de Castro. Manuscrits du *Pastor fido;* d'œuvres diverses de Juan de la Cueva. Relation manuscrite du concile de Trente par Pedro Gonzales, évêque de Salamanque. « Monumento de Inscripciones romanas de varios pueblos de Andalucia declaradas por el Liz^do^ Juan Fernandez Franco natural que fué de la villa de Montoro, » recueil dont M. Ém. Hübner a connu, du reste, huit autres copies (voyez *Inscript. Hispan. latinae*, p. 13, 2e col.).

Valence. — La *bibliothèque de l'Université* (48) a recueilli une partie des manuscrits qui faisaient jadis l'ornement du cloître de *San Miguel de los Reyes.* Villanueva (*Viage literario á las iglesias de España*, t. II, p. 125-138) s'est étendu fort longuement sur la description de cette remarquable collection. Copiés en Italie aux XIVe et XVe siècles, avec une étonnante perfection et sur parchemin de fine qualité, ces manuscrits offraient le contenu le plus varié, à savoir : matières ecclésiastiques ou canoniques, classiques anciens ou modernes, etc., etc. Ils provenaient de cette bibliothèque de Fernando de Aragon, duc de Calabre, dont M. Toribio del Campillo vient de publier un ancien catalogue dans la *Revista de Archivos* (t. IV, 1874, p. 7 et suiv.), en ayant soin de faire paraître à la suite (*Revista de Archivos*, t. V, p. 9 et suiv.) un inventaire des manuscrits procédant de *San Miguel de los Reyes* et actuellement conservés à la bibliothèque universitaire de Valence, lequel donne un peu plus de détails que la liste déjà publiée par Haenel (*Catal. librorum mss.*, etc., col. 999 et suiv.). Je me suis assuré qu'aucun des nombreux manuscrits de cette bibliothèque qui présentent des noms d'auteurs grecs ne contenait le texte original : ce sont toujours des traductions, ordinairement en latin, quelquefois en italien.

II

COLLATIONS.

Collation complète des *Météorologiques* d'Aristote sur le ms. n° 35 (xiie siècle) de la bibliothèque du roi, à Madrid; du prétendu *cinquième* livre de Philon l'Ingénieur, et des *trente-deux chapitres inédits* du traité militaire attribué à l'empereur Nicéphore II Phocas (voir Haase, *De militarium scriptorum editione*, Berlin, 1847, p. 19) sur l'*Escorialensis* Υ-III-11 et le *Matritensis* O-42; de l'*Euthyphron* de Platon sur l'*Escorialensis* Υ-I-13; de la 3e Philippique de Démosthène sur le ms. de Séville; du *Breviarium hist. rom.* de Rufus sur le ms. [1] en onciale de l'Escurial.

Collation de fragments de divers mss. de Thucydide, Euripide, Plutarque, Arrien, Alexandre d'Aphrodisie, Philostrate, etc., etc., dans différentes bibliothèques.

Deux mss. de l'Escurial, à première vue, paraissaient surtout devoir être dignes d'être collationnés et, à cause de leur âge, avaient fait concevoir l'espérance qu'ils apporteraient de nombreuses améliorations au texte de deux ouvrages de première importance. C'étaient les mss. T-III-14, du xe siècle, contenant la *Cyropédie* de Xénophon, et Σ-II-14, du xiie siècle, contenant le *Florilège* de Stobée. Je m'étais proposé d'abord de les collationner l'un et l'autre en entier, et d'y consacrer une grande partie de mon temps, préférablement à toute autre recherche. Mais bientôt, m'apercevant que les résultats ne répondaient pas entièrement à l'attente qu'on s'était faite généralement, j'abandonnai, bien qu'à regret, ces collations. Je donnerai ailleurs des renseignements un peu plus circonstanciés sur ce Stobée et sur ce Xénophon [2].

L'*Escorialensis* Σ-I-20, au contraire, quoique assez récent, renferme une collection de 1,206 proverbes qui n'est pas sans valeur. Le dépouillement complet de ce recueil m'a fourni de bonnes variantes et, çà et là, de petites parties inédites [3].

[1] (Latin.) H. G.

[2] Non réalisé.

[3] Voyez Ch. Graux, *Textes grecs*, p. 117-138.

III

TEXTES GRECS INÉDITS.

Les textes grecs encore inédits abondent dans les bibliothèques espagnoles comme dans toutes les bibliothèques du monde. Mais il est assez rare d'en découvrir qui présentent un vif intérêt. J'ai tâché de ne copier aucune pièce inédite qui ne valût réellement la peine d'être publiée. Voici la courte énumération de ces pièces :

1) Saint Jean Chrysostome, *Λόγος ὠφέλιμος.*

2) — Homélie (d'authenticité douteuse).

Ces deux morceaux, s'ils sont inédits, comme je le suppose, pourraient être insérés dans le volume de notices que j'espère publier sur les manuscrits grecs d'Espagne, ainsi que plusieurs spécimens, très peu étendus, de diverses compilations grammaticales, d'un poème grammatical d'un auteur inconnu jusqu'à ce jour, Héraclia, de sermons de saint Nil, de lettres de copistes, etc., tous morceaux qui ne m'ont point paru dignes d'être transcrits intégralement.

3) En collationnant quelques passages du *Matritensis* N-49 pour M. le professeur R. Foerster, de Rostock, je rencontrai un endroit inédit qui comble une lacune de deux pages à la fin de la première des « deux déclamations inédites de Libanius » publiées par lui dans *Hermes,* t. IX, p. 22 et suiv. Je lui envoyai immédiatement ce complément de sa publication.

4) Le temps m'ayant manqué pour copier deux fragments anonymes, présumés inédits, qui traitaient de l'histoire de l'ancienne musique grecque, Don J. M. Octavio de Toledo, le zélé conservateur du département des manuscrits à la *Biblioteca nacional,* et l'éminent bibliophile Don José Sancho Rayon me firent l'amitié de photographier eux-mêmes les cinq pages de manuscrit qu'occupaient ces textes. Ils obtinrent d'excellentes épreuves, à l'aide desquelles, de retour à Paris, je pus procéder tout à loisir à la transcription des deux *anecdota*[1].

[1] Voyez Ch. Graux, *Textes grecs,* p. 522, 529, 531 et 534.

5) Le traité *περὶ διοσημειῶν* de Jean Laurentios Lydos, après | avoir été publié pour la première fois par C. B. Hase, d'après un seul manuscrit fort mutilé par endroits, a été revisé il y a une quinzaine d'années par M. Curt Wachsmuth, qui a comblé de nombreuses lacunes de l'édition princeps en se servant de nouveaux manuscrits. J'ai eu la bonne fortune de découvrir, dans un *membranaceus* de la bibliothèque particulière de S. M. le roi d'Espagne, une rédaction ancienne des chapitres IX-XV de ce traité de Lydos, qui permettra de restituer le chapitre IX tout entier avec le début du chapitre suivant dans leur ordre primitif, et d'y remplir de nouveau des lacunes considérables.

Enfin voici quatre pièces beaucoup plus importantes, en ce sens qu'elles produisent une certaine quantité de matériaux nouveaux pour l'histoire proprement dite et pour l'histoire littéraire de l'antiquité classique :

6-7) Deux discours du rhéteur Chorikios de Gaza, dont l'un est l'éloge d'Aratios, duc de Palestine, et de Stephanos, gouverneur de la même province, sous Justinien, et dont l'autre, une *Apologie des mimes,* contient des détails neufs et souvent curieux sur l'histoire du théâtre à la même époque, ainsi qu'un bon nombre de fragments, en partie inédits, d'auteurs anciens, avec quelques indications nouvelles relatives à leurs ouvrages[1].

8) Lettre d'Harpocration à un empereur. (La fin de la lettre est perdue : il ne nous reste que les quatre premières pages.) Il y a quelque apparence que l'auteur de cette lettre est Harpocration l'ami de Libanius. Doit-il être aussi identifié à Valérius Harpocration, dont le nom figure en tête du précieux *Lexique des dix orateurs?* La question ne paraît pas facile à résoudre. On a tout lieu de croire que la lettre est adressée à l'empereur Julien, ce qui en fixerait la date entre les mois de décembre 361 et de juillet 363[2].

| 9) Nicéphore II Phocas († 969). Traité militaire. Les manuscrits de ce traité sont nombreux, mais ne remontent généralement pas au delà du XVe siècle. La Bibliothèque nationale de Paris en possède trois, sur l'un desquels j'avais pris, avant de partir pour

[1] Voyez Ch. Graux, *Textes grecs*, p. 1 et 35.
[2] Voyez Ch. Graux, *Textes grecs*, p. 99.

l'Espagne, une copie de ce texte inédit, qui n'est pas sans valeur. J'eus la chance de retrouver à l'Escurial ce même traité dans un manuscrit qui paraît avoir été écrit vers la fin du xe siècle, c'est-à-dire dans le demi-siècle qui suivit la mort de l'auteur. Je le collationnai, comme j'ai eu l'occasion de le dire ci-dessus au paragraphe II. C'est sur ce document, tout particulièrement précieux, que j'ai l'intention de baser l'édition princeps de Nicéphore.

Pour les *anecdota* 5, 6, 7, 8 et 9, je pense les éditer successivement, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera; j'utiliserai de même, petit à petit, mes diverses collations. Quant au travail purement bibliographique, je veux dire les descriptions de manuscrits, je me propose de vous en soumettre le manuscrit, dès que je l'aurai terminé. Il pourrait faire l'objet d'une publication spéciale — par exemple sous le titre de *Notices sur les manuscrits grecs d'Espagne*[1] — qui rendrait assurément quelques services aux philologues et aux chercheurs. Les données que je rapporte sur les collections espagnoles forment un ensemble que j'ai lieu de croire complet; elles sont neuves et inédites.

J'ai l'honneur, etc.

Ch. Graux.

[1] Les *Notices*, mises en ordre et complétées par M. Albert Martin, viennent d'être, sauf pour la Bibliothèque nationale de Madrid, publiées dans les *Nouvelles Archives des missions*, tome II (1892), et tirées à part, Paris, Leroux. [H. G.]

RAPPORT

SUR

UNE SECONDE MISSION EN ESPAGNE[1]

L'Escurial, 19 août 1879.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport succinct sur les résultats de mes recherches depuis mon arrivée en Espagne, au milieu du mois dernier, jusqu'à ce jour.

I

A Madrid, j'ai découvert un manuscrit qui contient, de huit biographies (dont une incomplète) de Plutarque, un texte meilleur que celui de la vulgate actuelle. J'ai encore eu le temps, en juillet, de collationner sur ce manuscrit précieux les vies de Démosthène et de Cicéron. Pendant tout le mois d'août la bibliothèque de Madrid est fermée : j'achèverai le dépouillement du volume pendant la seconde quinzaine de septembre et les premiers jours d'octobre. J'ai acquis la certitude, par la collation de quelques pages prises çà et là au hasard, que le manuscrit possédait la même valeur pour la constitution du texte des six biographies restantes que pour les deux déjà étudiées. La découverte de ce Plutarque sera considérée comme importante par les philologues.

II

A l'Escurial, j'ai entrepris un travail historique sur la formation des collections de manuscrits grecs qui se rencontrent aujour-

[1] Publié dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. VII, 1881, p. 73-83.

d'hui en Espagne, y compris la collection si intéressante des cinq cents manuscrits de l'Escurial. En relevant les souscriptions que | présentent certains manuscrits; en étudiant leurs signes de provenance et les marques de classification qu'ils ont successivement portées; en observant les fers des reliures; en dépouillant les inventaires de collections particulières réunies du temps de Charles-Quint, de Philippe II et de Philippe IV, et en parcourant la correspondance de plusieurs savants de la Renaissance, tant espagnols qu'italiens, je recueille ici divers éléments, qui, rapprochés les uns des autres, m'amènent à des résultats sûrs, considérables, de deux sortes, devant servir, les uns aux historiens de la renaissance des lettres en Espagne, les autres aux philologues qui s'occupent de la constitution des textes grecs, classiques ou sacrés. D'une part, en effet, le spectacle de la formation laborieuse des bibliothèques de manuscrits réunies par Antoine Augustin, par les deux Covarrubias, les deux Mendoza, etc., nous fait entrer dans la confidence de leurs études et de leurs idées. D'autre part, la recherche de l'histoire individuelle de chaque manuscrit, en remontant, autant que possible, jusqu'à sa naissance, nous fait connaître ou nous aide à deviner l'archétype, souvent encore existant de nos jours, sur lequel il a été copié : les questions de classement des manuscrits des auteurs se trouvent par là simplifiées et éclairées.

Voilà l'étude à laquelle je suis occupé depuis le 1er août; elle me retiendra ici jusqu'à la fin du mois. Alors je dois partir pour explorer le Portugal, la Galice, les Asturies, Léon et Palencia; je pense, comme je viens de le dire, achever, au retour de cette excursion, mes travaux à la Bibliothèque nationale de Madrid. C'est seulement alors, c'est-à-dire très probablement vers le 8 ou le 15 d'octobre, que je me trouverai libre de revenir à l'Escurial pour reprendre et, s'il se peut, mener à bonne fin la recherche, à la fois historique et philologique, dont je viens d'exposer le plan et l'utilité. Vers la fin d'octobre, je considérerai ma mission comme terminée, et je rentrerai à Paris.

III

Quant à la collection de fac-similés photographiques que vous m'avez chargé de rapporter d'Espagne, il n'y a encore, à l'heure

qu'il est, aucun cliché de fait. Les plaques ne doivent m'arriver de Paris que vers le commencement de septembre. Mais toutes | les dispositions matérielles sont prises. J'opérerai moi-même, avec l'aide de mon ami Don José Sancho Rayon, bibliothécaire du ministère de fomento de Madrid, et qui est en même temps un très habile photographe. L'administration de la Bibliothèque nationale de Madrid consent à nous envoyer les manuscrits à l'atelier même de M. Sancho, et les négociations entamées avec l'intendance royale, de qui dépend la bibliothèque de l'Escurial, sont assez avancées pour que j'espère maintenant avoir les manuscrits de l'Escurial dans le même atelier. Dans ces conditions, et munis d'un bon objectif Dallmeyer, pouvant compter d'ailleurs sur d'excellentes plaques à la gélatine que nous prépare en ce moment M. Paul Dujardin, nous devons obtenir des clichés satisfaisants. J'ai choisi les manuscrits qu'il me paraît à propos de reproduire, et déterminé la page de chacun de ces volumes qui doit donner, au double point de vue de la paléographie et de la photographie, les meilleurs résultats. Tout est donc en bonne voie. Je compte rapporter vingt-quatre clichés, la plupart de petite dimension.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Ch. Graux.

Paris, 31 décembre 1880.

Tel était le programme que j'avais l'intention de remplir, étant à l'Escurial, au milieu du mois d'août de l'année dernière. Depuis, le temps me manqua pour visiter, comme je me l'étais proposé, le Portugal ainsi que l'Espagne du Nord-Ouest. Voici du moins ce que j'ai pu faire concernant le Plutarque, l'histoire des collections grecques d'Espagne et l'album de fac-similés [1] de manuscrits grecs.

[1] Ces fac-similés ont été publiés en 1891 sous le titre suivant : Fac-similés de manuscrits grecs d'Espagne, gravés d'après les photographies de Charles Graux, avec transcriptions et notices par M. Albert Martin, Paris, Hachette, 1 vol. in-8° et un atlas in-folio maximo.

I

Le manuscrit de Plutarque en question est conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid sous le n° N-55. Il est en papier de coton, composé de deux parties indépendantes et d'origines différentes. Il paraît dater tout entier du XIVe siècle. La seconde partie semble être sans valeur. La première, au contraire, présente des variantes du plus grand prix. Cette première partie contient les | quatre paires de *vies parallèles* qui suivent : 1° *Nicias et Crassus;* 2° *Alcibiade et Coriolan;* 3° *Démosthène et Cicéron;* 4° *Agésilas et Pompée*. La première paire est incomplète en tête, la quatrième l'est à la fin. J'ai collationné d'un bout à l'autre cette première partie du manuscrit. Puis je viens de tirer de ce travail une thèse latine qui a été acceptée par la Faculté des lettres de Paris et qui est intitulée : *De Plutarchi codice manu scripto Matritensi injuria neglecto*[1].

J'ai essayé d'établir dans cette thèse que, du vivant même de Plutarque ou peu de temps après sa mort, il se répandit dans le monde romain une certaine édition de ses *Vies des hommes illustres*, fortement altérée et interpolée, avec des différences portant non seulement sur le style et l'expression de la pensée, mais aussi sur les noms propres et sur les chiffres. De cette antique mais peu fidèle édition dériverait le texte de plusieurs Vies qu'on trouve aujourd'hui reproduit dans toutes les éditions imprimées, sans exception. Le manuscrit de Madrid, au contraire, serait, à mes yeux, un descendant en ligne directe de la souche originelle. Quelque dégénéré qu'il soit, il n'en devrait pas moins être regardé, pour quatre ou cinq biographies, comme l'unique représentant, actuellement connu, de l'édition authentique de Plutarque.

Pour faire profiter les classes de cette découverte, je viens de publier, à la librairie Hachette, une petite édition de la *Vie de Démosthène*, dont le texte a été revu sur le manuscrit de Madrid[2],

[1] Paris, Klincksieck, 1880, 1 vol. in-8° de 57 pages.

[2] *Vie de Démosthène par Plutarque*. Texte revu sur le manuscrit de Madrid, accompagné de notes en français et précédé d'une notice sur Plutarque et sur les sources de la Vie de Démosthène, par Ch. Graux. (Paris, Hachette, 1880, 1 vol. in-16.) Cet ouvrage a été reproduit dans le volume des *Textes grecs*, p. 303, ainsi que la *Vie de Cicéron* (p. 399).

et je compléterai, aussi prochainement que possible, cette publication en donnant, dans la même collection, la seconde partie de ce livre de Plutarque, savoir la *Vie de Cicéron* avec le *Parallèle* des deux grands orateurs. Grâce à la collation du manuscrit espagnol, beaucoup de passages embarrassants et de non-sens disparaissent de ces textes. Ainsi Plutarque cesse d'être en contradiction avec lui-même dans le récit de la grâce accordée par Alexandre le Grand aux dix orateurs athéniens. La position de la question des sources auxquelles le biographe a puisé pour retracer la vie de Démosthène est modifiée. On voit par là, pour le dire en passant, que la | critique des sources historiques de l'antiquité doit marcher la main dans la main avec la critique des textes.

II

Concernant l'histoire de diverses collections espagnoles de manuscrits grecs plus ou moins importantes, j'ai été à même de recueillir quelques renseignements supplémentaires qui, m'ayant échappé lors de ma précédente exploration de l'Espagne, ne sont pas consignés dans mon rapport de 1876 [1]. Ils trouveront place tout naturellement dans les notices qui seront rédigées pour chaque bibliothèque en particulier, lorsque je publierai, ce qui ne tardera sans doute plus bien longtemps, le catalogue des manuscrits grecs conservés en Espagne ailleurs qu'à l'Escurial.

Mais l'histoire des origines du fonds grec de l'Escurial formait un tout en soi, bien un, bien délimité, et qui se détachait parfaitement de cet ensemble de recherches. Je l'ai donc traitée à part. Le sujet, certes, en valait la peine : une histoire complète des origines de la bibliothèque de l'Escurial serait, à peu de chose près, celle de la renaissance des lettres en Espagne. J'ai fait de cette étude du fonds grec de l'Escurial ma thèse française de doctorat. En voici le titre exact : *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial. Épisode de l'histoire de la renaissance des lettres en Espagne* [2].

III

La campagne photographique réussit, finalement, au delà de mes espérances. Elle me coûta un peu plus de peine que je

[1] Voyez *Arch. des missions*, t. V de la 3e sér., p. 111 (p. 187 du présent volume).
[2] Paris, Vieweg, 1880, 1 vol. in-8° de XXXI-529 pages.

n'avais prévu. J'avais à prendre des clichés de manuscrits de l'Escurial et de Madrid; ceux de l'Escurial étaient de beaucoup les plus nombreux. Or je ne pus obtenir que tant de précieux volumes fussent apportés du monastère à Madrid. L'intendance royale craignit de s'engager trop loin dans la voie dangereuse des complaisances : je n'hésite pas à reconnaître le bien fondé du refus par lequel il me fut répondu. J'en fus quitte pour me transporter à l'Escurial avec armes et bagages. Là, le Père Pagès, président | de la chapelle royale, mit à ma disposition, avec la grande bienveillance qu'il m'a toujours montrée, l'élégante *Galeria de los convalescientes,* portique en équerre, regardant le levant et le midi. Le soleil venait m'y visiter le matin de bonne heure. Une fois monté un peu haut dans le ciel, il était caché par le toit de la galerie. Il se montrait de nouveau entre les colonnes pour quelques instants, l'après-midi. Je mettais à profit, chaque jour, les heures favorables. Une cellule abandonnée, donnant sur la galerie, fut convertie en cabinet noir. L'installation, en somme, n'était pas mauvaise. Un employé de la bibliothèque, Don Manuel Montaña, me servait à la fois d'aide et de surveillant. Le bibliothécaire en chef, M. Félix Rozanski, voulut bien me donner plus d'un conseil utile. Bref, j'ai pu rapporter du monastère trente-neuf clichés de toutes dimensions, depuis le format de 0 m. 13 sur 0 m. 18, qui me servit maintes fois à recueillir une souscription ou un fragment de page, jusqu'à la grande plaque de 0 m. 30 sur 0 m. 40, sur laquelle je prenais, en grandeur naturelle, des pages de manuscrits in-folio.

En ajoutant aux clichés rapportés de l'Escurial ceux que j'avais précédemment pris à Madrid, de manuscrits appartenant pour la plupart à la *Biblioteca nacional,* j'obtins un total de cinquante-quatre clichés. Je les ai répartis entre quinze planches destinées à être tirées sur des feuilles de papier de 0 m. 40 sur 0 m. 58, ce qui est le format déjà adopté pour les fac-similés héliographiques de l'École des chartes[1].

Voici l'énumération de ces quinze planches, avec le détail des clichés contenus dans chacune d'elles :

Planche I. — 1° Une page de l'*Évangéliaire du Camarin* (voyez mon

[1] Voyez ci-dessus la note 1 de la page 215.

rapport de 1876, cité plus haut, p. 195). — 2° Fragment de page du même manuscrit, contenant l'inscription en vertu de laquelle on admet que ce volume provient de saint Jean Chrysostome. — — 3° et 4° Page et fragment de page du manuscrit de l'Escurial Φ-III-20 (*Homélies*), en onciale penchée, caractère du IXe siècle, avec titres en onciale droite et barres ornées pour séparer les morceaux.

Planches II et III. — 5° Page du manuscrit de Madrid N-71 (*Gloses de l'Iliade*) : elle est mi-partie en minuscule, mi-partie en onciale penchée, caractère du IX-Xe siècle. — 6° Fragment de page du même manuscrit, contenant l'*explicit* du volume, en onciale droite, et | une inscription autographe de Constantin Lascaris. — 7° Page du manuscrit de Madrid N-16, palimpseste : première écriture, onciale penchée, sur deux colonnes (*Job*), caractère du IXe siècle; écriture supérieure, minuscule liée et abrégée, aussi sur deux colonnes (*Théophane Cerameus*), caractère du XIVe siècle. 8° Autre page du même manuscrit : première écriture, minuscule, caractère du XIe siècle (*Eusèbe*); écriture supérieure comme au fac-similé n° 7. — 9° Page de l'*Escorialensis* R-I-18, palimpseste : première écriture, minuscule (*contenu ecclésiastique*), à deux colonnes, caractère du XIe siècle; dessus, minuscule liée et abrégée (*Tzetzes*), caractère du XIVe siècle. Écusson d'Honorato Juan.

Planches IV et V. — 10° à 14° Une page et quatre fragments de page du manuscrit de la collection de Tolède n° 1-12 (actuellement à la Bibliothèque nationale de Madrid) : deux types de minuscule et quatre types très différents d'onciale droite (*Évangiles, avec Chaîne*), caractère du Xe siècle. Titre en or; ornements divers et initiale enluminée.

15° et 16° Deux pages du manuscrit de Madrid O-78, l'une en « petite onciale », l'autre en minuscule (fragment du *Nouveau Testament*), caractère du Xe siècle, modèle d'élégance. — 17° Une page de l'*Escorialensis* T-III-17. (Ce manuscrit et celui duquel sont tirés les deux fac-similés nos 15 et 16 sont évidemment deux parties d'un même manuscrit dépecé.) — 18° Page contenant la souscription de l'*Escorialensis* Υ-III-14 (*Mélanges de médecine*), manuscrit en papier, daté de l'an 1323, écrit en minuscule moderne, calligraphiée (abréviations clairsemées).

Planches VI et VII. — 19° Page de l'*Escorialensis* Σ-II-10, minuscule calligraphiée, avec notes marginales en « petite onciale » (*Hippocrate*), caractère du xe siècle. — 20° Page du Xénophon de l'Escurial, T-III-14 (*Cyropédie*), belle minuscule, caractère du x-xie siècle. Initiale enluminée; ornements de titre.

21° à 23° Une page et deux fragments de page du *Matritensis* O-74 (*St Nil*) : type d'écriture rare, semblant appartenir au xie siècle. Trois initiales et une plate-bande ornées, d'un caractère particulier. — 24° et 25° Page de l'*Escorialensis* Ψ-IV-2 (*Jean Climax*), manuscrit daté de l'an 1000, et fragment de page du même volume, contenant la souscription.

| *Planches VIII et IX.* — 26° et 27° Page de l'*Escorialensis* y-III-5 (*Évangiles*), en minuscule, manuscrit daté de l'an 1014, et fragment de page du même volume, contenant la souscription. Un en-tête de colonne et une initiale ornée. — 28° et 29° Page de l'*Escorialensis* Ω-IV-22 (*Mélanges d'ascétisme*), en minuscule, manuscrit antérieur à l'an 1035, et fragment de page du même volume, contenant la souscription. Initiale et plate-bande ornées.

30° et 31° Page de l'*Escorialensis* T-III-3 (*Histoire de Barlaam*), en minuscule, manuscrit daté de 1057, et fragment de page du même volume, contenant la souscription. — 32° Dernière page, contenant la souscription, de l'*Escorialensis* X-III-6 (*Mélanges d'ascétisme*), en minuscule, manuscrit daté de l'an 1107.

Planches X et XI. — 33° à 37° Cinq pages de l'*Escorialensis* X-IV-17 (*Évangiles*), en minuscule calligraphiée, caractère du xi-xiie siècle; quatre miniatures représentant les Évangélistes, et la première page du volume, contenant un en-tête d'une grande élégance, ainsi qu'une jolie minuscule. — 38° Page, contenant la souscription, de l'*Escorialensis* X-IV-9 (*Partie du Nouveau Testament*), en minuscule calligraphiée, manuscrit en papier de coton, daté de l'an 1332.

39° à 41° Première page, avec titre orné et initiale, page offrant une miniature qui représente saint Marc, d'un caractère original, et fragment de page, contenant la souscription, de l'*Escorialensis* X-IV-21 (*Évangiles*), en minuscule calligraphiée, manuscrit daté de l'an 1140. — 42° Page, contenant trois lignes d'écriture, une splendide initiale (Υ) qui se développe dans la marge inférieure

et une remarquable miniature, de l'*Escorialensis* R-I-19 (*Hymnes*) en minuscule moderne, caractère du XIV-XVe siècle.

Planches XII et XIII. — 43° Page de l'*Escorialensis* Φ-III-8 (*Philostrate*), en minuscule abrégée, caractère du XIIe siècle. — 44° et 45° Première page, avec plate-bande et initiale ornées, et fragment de page, contenant la souscription, de l'*Escorialensis* Ψ-III-16 (*Lexique*), en minuscule abrégée, manuscrit en papier de coton, daté de l'an 1256. — 46° et 47° Page, occupée moitié par le texte, moitié par les scolies, et page finale, contenant la souscription, de l'*Escorialensis* Φ-III-10 (*Aristote*), en minuscule liée et abrégée, manuscrit en papier de coton, daté de l'an 1286. | 48° à 50° Page entière et deux fragments de page de l'*Escorialensis* Ω-I-16 (*Théophylacte sur les Évangiles*), grand manuscrit in-folio à deux colonnes, en papier de coton, tracé en minuscule calligraphiée, portant la date de l'an 1293. Plusieurs initiales de fantaisie, un en-tête de colonne en Π, titre en grande onciale byzantine, plate-bande et barre finale ornées, souscription.

Planches XIV et XV. — 51° Page, à deux colonnes, contenant la souscription, de l'*Escorialensis* Φ-II-19 (*Iliade*), manuscrit en papier de coton, in-folio, en minuscule liée et abrégée, daté de l'an 1309. — 52° Page du *Ménologe* de l'Université centrale à Madrid, manuscrit à deux colonnes, in-folio, en minuscule calligraphiée, daté de l'an 1326, et fragment de page du même volume, contenant la souscription.

53° Page, contenant la souscription, de l'*Escorialensis* Ψ-II-5 (*Octoechus*), manuscrit à deux colonnes, in-folio en minuscule calligraphiée, daté de l'an 1392. — 54° Page de l'*Escorialensis* Ω-III-10 (*Homélies*), avec la souscription, manuscrit en papier, daté de l'an 1436, en minuscule moderne, liée et abrégée.

NOTA. Parmi les manuscrits compris dans la liste précédente, sont en parchemin tous ceux dont il n'est pas dit qu'ils sont en papier de coton ou en papier de chiffe. Sauf la première planche, qui reste isolée, toutes les autres sont disposées deux à deux, de façon à se faire pendant.

Voici maintenant quelques explications sur les principes qui m'ont guidé dans le choix de ces fac-similés.

J'ai cherché à réunir dans ces quinze planches les principaux

types d'écritures grecques qu'il est d'une réelle utilité aux philologues de savoir lire. Ils ont rarement affaire à des manuscrits plus anciens que le IXe siècle : c'est à ce siècle que je commence. L'écriture des manuscrits grecs exécutés en Italie à la Renaissance ne présente pas de difficultés particulières provenant soit de l'alphabet, soit des abréviations et ligatures employées; s'il en est quelques-uns de difficiles à lire, cela vient uniquement de ce que le copiste écrivait mal; tandis que, dans les siècles précédents, surtout au XIIIe et au XIVe siècle, une écriture d'une fort belle main | peut être très malaisée à déchiffrer. Partant je me suis fait une loi de négliger les manuscrits plus récents que la prise de Constantinople.

Entre le IXe siècle et l'année 1453, ces quinze planches contiennent des spécimens d'à peu près toutes les sortes d'onciale et de minuscule, soit calligraphiées, soit abrégées, qui ont été en usage. A partir de l'an 1000, quelques fac-similés en très petit nombre représentent des manuscrits non datés, mais remarquables à certains égards; tous les autres sont tirés de manuscrits datés. On a toujours eu soin de reproduire la souscription qui fixe l'âge de ces derniers.

Des fac-similés de manuscrits datés remontant sensiblement au même temps, mais écrits sur des matières différentes, parchemin, papier de coton et papier de chiffe, permettent d'apprécier l'influence de la matière qui reçoit l'écriture sur la forme et le style de celle-ci.

Les planches II et III ont principalement pour but de faire voir ce que vaut l'héliographie appliquée aux palimpsestes.

Les planches X et XI sont consacrées presque en entier à la reproduction de miniatures curieuses, de dates diverses.

Enfin la minuscule à abréviations du XIIe siècle et celle du XIIIe et du XIVe siècle, dont on trouve extrêmement peu de spécimens dans les publications de fac-similés grecs faites jusqu'à ce jour en Allemagne, en Angleterre, en Russie, en France [1], est largement représentée dans les planches XII, XIV, II et III.

[1] Tandis que la *Paléographie universelle* de Silvestre, qui remonte à 1841, est l'unique recueil publié en France, dans ce siècle, où l'on trouve une petite série de fac-similés de manuscrits grecs — pour ne pas parler de la belle et précieuse collection des *Papyrus du Louvre*, qui rentre dans un ordre de recherches un peu différent — l'Allemagne et l'Autriche ont produit, depuis une douzaine

Un texte offrant, outre la transcription des planches, quelques détails sur l'histoire, le contenu et la paléographie de chaque manuscrit, doit accompagner ces reproductions. Dans une introduction, on se propose de retracer l'histoire de l'écriture des manuscrits grecs. Cette introduction, suffisamment développée tout en restant élémentaire, sera une clef destinée aux personnes qui voudraient se servir de cet ouvrage pour s'exercer à la lecture des manuscrits grecs.

| Cette collection, ainsi composée, semble appelée à rendre quelques services aux philologues. Mais elle n'existe encore qu'à l'état de clichés. Il s'agirait maintenant de la graver. J'espère, Monsieur le Ministre, avec votre appui, trouver à Paris un éditeur qui ne recule pas devant l'entreprise.

J'ai l'honneur, etc.

Ch. Graux.

d'années, de nombreuses et importantes publications dans le domaine de la paléographie grecque, par exemple : la *Anleitung zur griechischen Palaeographie* (avec 12 planches), les *Schrifttafeln zur Geschichte der griechischen Schrift und zum Studium der griechischen Palaeographie* (deux séries, chacune de 20 planches), et les *Exempla codicum graecorum litteris minusculis scriptorum* (50 planches), de M. W. Wattenbach; *Griechische Palaeographie*, avec un cortège de *Beiträge zur griechischen Palaeographie* (nombreuses planches de diverse nature), de M. V. Gardthausen; *Die Ueberreste der griechischen Tachygraphie* (la première livraison, seule encore parue, renferme 14 planches), de M. Gitlbauer, etc. En Angleterre la *Palaeographical Society*, pour ne rien dire de publications plus anciennes, livre chaque année à ses membres, depuis 1873, entre autres reproductions, une demi-douzaine environ de planches de grec. La Russie même participe activement aux progrès de la paléographie grecque. Après les *Specimina palaeographica codicum graecorum* publiés en 1863 par Mgr Sabas, évêque de Moscou, voici, en 1876, les *Observations paléographiques faites sur des monuments d'écriture grecque*, par M. Sreznevskij, et tout récemment la *Description paléographique de manuscrits grecs des* IXe *et* X^e^ *siècles* (avec 26 planches), premier volume d'une publication qui promet d'être considérable, de l'archimandrite Amphilochij (Moscou, 1879). Il est grand temps que la France entre dans ce mouvement si général, d'où doit résulter, dans quelques dizaines d'années, une rénovation entière de la paléographie grecque.

RAPPORT
SUR LES MANUSCRITS GRECS
DE COPENHAGUE[1]

INTRODUCTION

Le présent travail sur les manuscrits grecs conservés à la *Grande Bibliothèque royale* de Copenhague a été rédigé à l'aide de notes prises pendant un séjour de quatre à cinq semaines dans cette capitale, en juillet et août 1877, au cours d'une mission dont j'avais été chargé par le Ministre de l'instruction publique pour visiter les bibliothèques du Nord scandinave. Je voudrais, en quelques mots d'introduction, retracer dans ses principales lignes l'origine de cette collection grecque, indiquer l'utilité de la publication de ces *Notices*, enfin exposer, d'une part, le plan que j'ai suivi en les rédigeant, et, d'autre part, la raison d'être d'une disposition typographique qui étonnera peut-être un peu au premier aspect, mais ne laissera pas, je l'espère, que d'être commode pour les recherches.

La formation de ce dépôt de manuscrits grecs ne remonte pas à une lointaine origine. La *Grande Bibliothèque royale*, devenue publique en 1793, avait été fondée sous le règne de Frédéric III († 1670[2]). On ne dit point que Frédéric III y ait déposé aucun manuscrit grec. Pour la première fois, il en arriva un lot assez considérable en 1732; ils avaient été achetés, par les soins du philologue Jens Gramm, à la vente de la bibliothèque du comte Christian Danneskjold Samsœ, avec un grand nombre d'autres ma-

[1] Publié dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3[e] série, t. VI, 1880, p. 133-242. — Un tirage à part a précédé l'insertion aux *Archives*. Il est «dédié à l'université de Copenhague pour la fête de son quatre centième anniversaire». On reproduit ici la rédaction définitive, suivie de notes inédites.

[2] *Histoire du Danemark depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par C.-F. Allen, traduite d'après la septième édition danoise par E. Beauvois (Copenhague, Hœst, 1879), t. II, p. 259 et p. 109. Cf. Bruun, *Det store kgl. Bibliotheks Stiftelse under Kong Frederik III og Kong Christian V* (Copenhague, 1873, in-4°).

IMPRIMERIE NATIONALE.

nuscrits divers, d'incunables et de raretés[1]. Ce comte Danneskjold | n'avait gardé que fort peu de temps entre ses mains ces richesses littéraires; il venait de les acquérir aux enchères publiques, six ans auparavant, au prix de plusieurs milliers d'écus, lorsque le célèbre Frédéric Rostgaard, pour sortir de graves embarras pécuniaires, s'était décidé à mettre en vente la splendide bibliothèque qu'il possédait. Rostgaard avait lui-même formé cette bibliothèque dans ses voyages en Angleterre, en France, dans les autres contrées de l'Europe, mais surtout en Italie, entre les années 1694 et 1699 : c'est dans ce dernier pays, et spécialement à Venise, qu'il avait trouvé à acquérir tous les manuscrits grecs un peu anciens qu'il rapporta dans sa patrie[2]. Ce fut une chance pour la postérité, selon la juste remarque du biographe de Rostgaard[3], que cette bibliothèque ait été vendue en 1726 : en 1728, le terrible incendie qui dévora des quartiers entiers de Copenhague n'épargna pas la maison où Rostgaard abritait naguère ses collections, et apparemment les manuscrits grecs dont nous suivons en ce moment la destinée n'eussent pas échappé au désastre. Ces manuscrits sont au nombre de plus de trente. Le lecteur en trouvera la liste[4] à la fin de ce travail, dans la *Table alphabétique des matières*, aux mots *Rotsgaard* et *Danneskjold*. Deux ou trois des numéros mentionnés en ce dernier endroit ne figurent pas à l'autre, et paraissent manquer dans la *Bibliotheca Rostgaardiana*[5] : si nous ne faisons pas

[1] *Frederik Rostgaard's Liv og Levnet*, af Chr. Bruun (Copenhague, 1870), p. 394. Cf. *Bibliotheca Danneschioldiana*, seu Catalogus librorum B. M. Illustrissimi Domini, Dn. Christiani Comitis de Daneschiold in Samsoe, Baronis de Lindenborg et Hoegholm, Eqv. aur. S. Reg. Maj. Dan. et Norv., cubicularii e clavigerorum ordine, ac inter rei maritimae curatores primi. Auctio illorum habebitur Havniae a. d. x. Januar. seqq. An. MDCCXXXII. Havniae e Typographeo S. Reg. Maj. In-4° (441 pages). Les manuscrits grecs y occupent les n[os] 8-53.

[2] Bruun, *Rostgaard's Liv og Levnet*, p. 72 : « Il est intéressant de parcourir un petit livre (conservé à la Bibliothèque royale, nouveau fonds, in-8°, n° 275[c]), dans lequel Rostgaard inscrivait chaque ouvrage qu'il achetait dans chaque ville, en y ajoutant quelquefois le prix qu'il l'avait payé. » Ces prix, d'ailleurs, à ce que m'écrit Chr. Bruun, sont souvent donnés en bloc pour tout un lot de volumes, en sorte qu'il eût été difficile de les marquer ci-dessous à la notice de chaque ms.

[3] Bruun, *F. Rostgaard's Liv*, p. 394.

[4] Liste incomplète, nous ne nous le dissimulons point (cf. les derniers mots de la note 1).

[5] *Bibliotheca Rostgaardiana*, in duas partes divisa, quarum prior impressos libros, altera manuscriptos exhibet. Vendenda Hafniae, anno 1726, a. d. 7 ja-

erreur sur ce point, il faudra admettre que le comte Danneskjold se les était procurés ailleurs qu'à la vente de Rostgaard[1].

Une douzaine d'autres manuscrits grecs, sinon un plus grand nombre, entrèrent à la *Grande Bibliothèque royale* en 1749, lorsqu'y fut annexée la collection qu'avaient rassemblée les ducs de Holstein dans leur château de Gottorp (près de Slesvig). Cette bibliothèque de Gottorp, à son tour, qui, au mois d'août 1734, se composait en tout de 331 numéros, était le résultat de la condensation à Gottorp des bibliothèques de Cismar, de Bordesholm et de quelques autres monastères des duchés, auxquelles étaient venues s'adjoindre diverses collections particulières, comme celle du jurisconsulte Frédéric Lindenbrog[2].

D'autres volumes grecs manuscrits, jusqu'à concurrence d'une quarantaine de numéros, furent, en outre, acquis par la Bibliothèque en différentes occasions que nous ne saurions, cette fois, aussi bien préciser (excepté pour les n°s 168, 1970 et 1971, tous trois achetés à la vente du docteur Askew en 1785), mais de toute façon antérieurement au mois de décembre 1786, époque de la publication de l'inventaire (cité et décrit ci-dessous, à la note 1) de John Erichsen.

Les quatre-vingts et quelques numéros dont il a été question jusqu'ici font partie du fonds désigné sous le nom d'*Ancien fonds royal* (*Gamle Kongelige Samling*).

Il y a encore un petit nombre d'autres manuscrits grecs : 1° dans le *Fonds de Thott* (*Thottske Samling*); 2° dans le *Nouveau fonds royal* (*Nye Kongelige Samling*).

Le comte Otte Thott, l'un des plus habiles ministres de Frédéric V et de Christian VII[3], avait légué en mourant à la Grande

nuarii et seqq. Hafniae, apud Johann. Georg. Höpffnerum, Universitat. Typographeum. In-8° (552 pages).

[1] John Erichsen, *Udsigt over den gamle Manuscript-Samling i det store kongelige Bibliothek* (Copenhague, 1786, in-8° : trykt paa Forfatterens Bekostning hos Hofbogtrykker N. Möller), p. 9, dit que la collection Danneskjold tirait son origine, «au moins pour une grande partie», de la bibliothèque Rostgaard. Cet *Aperçu de l'ancien fonds de manuscrits de la Grande Bibliothèque royale* est rédigé par ordre de matières, sans distinction de langue : il n'indique pas toujours exactement si les manuscrits sont en grec ou en latin. Les notices consacrées aux manuscrits grecs sont tout à fait insuffisantes, et de plus très souvent fautives.

[2] Voyez, à la *Table des matières*, les articles *Gottorp* et *Lindenbrog*.

[3] Voyez Allen, *Histoire de Danemark*, aux années 1746-1784.

Bibliothèque royale la partie la plus importante de sa bibliothèque, savoir toute sa collection de manuscrits et d'incunables, à la | condition que le catalogue en serait publié intégralement et à part. Cette collection fut reçue en l'année 1786. L'inventaire des manuscrits, contenu dans le tome VII du catalogue général de la bibliothèque Thott, parut en 1795 [1].

Les manuscrits entrés après 1786 sont rangés dans le *Nouveau fonds royal,* dont aucun inventaire, quel qu'il soit, n'est imprimé jusqu'ici.

Le regretté N.-S. Westergaard a doté depuis longtemps les études orientales d'un excellent catalogue des manuscrits sanscrits [2] conservés dans les bibliothèques de Copenhague; et les catalogues, récemment imprimés, des autres manuscrits orientaux, persans, arabes et hébreux de la Bibliothèque royale ne laissent non plus rien à désirer. Mais, pour la plupart des autres sciences historiques et philologiques, les trésors manuscrits de la Grande Bibliothèque royale (et, dans certaines branches, elle en renferme de très considérables et de très précieux) n'ont encore été révélés au monde savant par aucun catalogue ou inventaire qui compte. « Il y a, disait en 1860, à ce sujet, le secrétaire de la Grande Bibliothèque royale [3] (qui, pour le plus grand bien de cet important établissement, en est aujourd'hui devenu l'administrateur en chef), il y a un catalogue systématique imprimé du *Fonds de Thott,* comprenant 4,154 numéros, et, pour les autres fonds, des catalogues manuscrits, inventoriant 10,000 numéros. Mais l'un comme les autres ne renferment qu'une fort brève indication du contenu de chaque volume ou de chaque liasse, tout au plus avec quelques rares observations [4]. De

[1] *Catalogi bibliothecae Thottianae,* t. VII (Havniae, 1795), p. 291 : *Index codicum manuscriptorum.*

[2] *Codices indici Bibliothecae regiae Havniensis enumerati et descripti, cum indice codicum indicorum et iranicorum bibliothecae Universitatis Havniensis* (1846).

[3] *Det store Kgl. Bibliothek og Universitetsbibliothek.* Nogle Bemærkninger af Chr. Bruun, secretair ved det store Kgl. Bibliothek (Copenhague, Reitzel, 1860, in-12), p. 13.

[4] En tête de la notice consacrée à chacun des manuscrits de l'*Ancien fonds royal* et du *Fonds de Thott,* nous avons répété textuellement et en son entier la description d'Erichsen dans le premier cas, et, dans l'autre, celle du *Catalogus bibliothecae Thottianae.* On peut ainsi se rendre compte combien sont *brèves,* en effet, les indications de ces inventaires. Cf., en outre, la fin de la note 1 de la page 227.

catalogue alphabétique en cartes, il n'y en a point. Chacun des trois fonds est divisé en trois sections, correspondant aux trois | formats in-folio, in-quarto, in-octavo. Aussi veut-on chercher ce que possède la Bibliothèque en fait de documents manuscrits relatifs à telle question qu'on voudra, il y a neuf recherches à faire : et encore, à ne point parler de plusieurs catalogues consacrés spécialement à certains petits fonds secondaires. Si quelque érudit danois, par exemple, veut se servir de nos manuscrits pour étudier l'histoire de sa patrie, il lui faut parcourir tous nos catalogues depuis le commencement jusqu'à la fin, et se former à lui-même son propre catalogue de l'histoire danoise. C'est chose bien connue : plus d'un l'a fait. » Nous l'avons fait en ce qui concerne le grec : pour cette partie, la situation n'avait pas changé depuis 1860. Si, dans une si grande masse d'articles, il nous était arrivé d'en sauter par inadvertance quelques-uns qui auraient dû être notés, nous faisons appel à l'indulgence de ceux qui savent combien de pareils dépouillements réclament de patience et de précaution. Au surplus, des notices comme celles que nous publions ici, parfois développées, parfois peu détaillées, fort inégales en somme, n'ont, dans leur ensemble, d'autre prétention que d'être absolument consciencieuses, bien précises, et de ne devoir, dans aucun cas, on l'espère, fournir de renseignement hasardé ou d'un degré d'exactitude douteux : dans ces conditions, elles pourront aider du moins à attendre que quelque savant indigène entreprenne, plus à son aise qu'un voyageur pressé, le catalogue définitif et complet de cette intéressante petite collection grecque.

Un catalogue parfait identifie chacune des pièces qui se rencontrent dans les manuscrits décrits, et renvoie au lieu où elles sont publiées; ou il les présente alors comme inédites, en en citant le titre exact, l'*Incipit* et le *Desinit*. Les *Notices sommaires* que voici diffèrent essentiellement d'un catalogue : le travail d'identification n'y est pas toujours et régulièrement poussé jusqu'au bout. Du moins, apporte-t-on ici, dans beaucoup de cas, des éléments suffisants pour que celui qui y a intérêt puisse, en faisant quelques recherches complémentaires, arriver lui-même soit à l'identification, soit à une quasi-certitude que le morceau est inédit.

Voici ce qu'il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit pour faire usage de ces Notices :

1° Chaque fois que le titre d'une pièce est suivi de l'indication d'une édition, c'est que l'*Incipit* et le *Desinit* de cette pièce dans | le manuscrit coïncident exactement avec l'*Incipit* et le *Desinit* de la même pièce dans l'édition citée.

2° Lorsqu'il s'agit des écrits de l'Ancien ou du Nouveau Testament, ou bien d'ouvrages classiques, comme le *Banquet* de Platon, une pièce d'Euripide ou d'Aristophane, la *Guerre des Juifs* de Josèphe, etc., on se dispense de citer l'édition qui a servi à la vérification de l'*Incipit* et du *Desinit*.

3° Il est une catégorie de morceaux sur lesquels on n'apporte ici que des données très incomplètes, tels que certaines *Vies de Saints*, des *Ménologes*, la *Panoplie dogmatique* d'Euthymius Zigabène, des *Chaînes* des Pères de l'Église, etc. On ne les a confrontés avec aucune édition; on n'en a recueilli ni l'*Incipit* ni le *Desinit*. En sorte que, par exemple :

Fol. 2 r°. Vie de saint Matthieu[1],

se présente sous la même apparence extérieure que :

Fol. 1. Les trois premiers chants de l'*Iliade*[2].

Cependant, dans le premier cas, on a affaire à un titre simplement traduit du manuscrit, et qui n'a été contrôlé par aucune recherche d'aucune sorte; au contraire, dans le cas de l'Iliade, l'absence de toute indication signifie que c'est une copie qui ne se distingue par rien de particulier (quant à l'*Incipit* et au *Desinit*) de n'importe laquelle des éditions courantes. Il ne peut, du reste, résulter de là aucune confusion, vu la ligne de démarcation très tranchée qui existe entre les ouvrages qui rentrent dans l'une ou dans l'autre catégorie.

Chaque notice commence par une petite bibliographie des principaux ouvrages dans lesquels il est question du manuscrit décrit. Au demeurant, cette bibliographie a si peu la prétention de viser au complet, qu'elle ne renvoie (et de propos délibéré) qu'à quelques-unes des publications jugées, à tel ou tel égard, plus particulièrement utiles pour la connaissance du manuscrit.

[1] Voyez page 246 [154].
[2] Voyez page 255 [163].

On se sert à deux fins d'un catalogue de manuscrits :

1° On le parcourt pour se rendre compte de la composition et de la richesse d'une collection;

| 2° Le plus souvent, on le prend pour y chercher soit la description d'un ou plusieurs manuscrits donnés, soit des renseignements sur ce que la collection peut contenir en fait de manuscrits de tel auteur qu'on a en vue.

La disposition typographique de ce volume a été calculée de telle sorte qu'il puisse être rapidement parcouru au point de vue du contenu. L'œil de la personne qui feuillette n'est sollicité à s'arrêter que sur ce qui est composé en gros texte; et là encore il se trouve matériellement tiré par les noms d'auteurs ou titres d'anonymes, mis en petites capitales, s'ils sont en français, et, s'ils sont en grec, imprimés en caractères espacés.

Veut-on chercher dans le catalogue un numéro fourni par la table ou dont on a recueilli ailleurs l'indication, des manchettes en haut de la marge latérale, et, dans le corps du texte, des numéros bien en relief, abrègent autant que faire se peut la recherche.

Enfin, tous les renseignements qui se rapportent à la paléographie du manuscrit, au copiste, aux possesseurs successifs, aux peintures, sont, en petit texte, groupés immédiatement avant l'indication du contenu, et cette partie spéciale se détache assez nettement du reste de la description pour que le regard de celui qui n'a souci que du contenu ne s'égare pas un seul instant sur ces lignes où il ne trouverait pas ce qu'il cherche.

On s'est généralement montré sobre d'abréviations. Quelques titres de livres qui reviennent à chaque instant sont cités incomplètement. Voyez, dans les notes des pages qui précèdent, les titres complets des ouvrages suivants :

Bibliotheca Rostgaardiana : page 226, note 5.
Bibliotheca Danneschioldiana : page 226, note 1.
Erichsen, *Udsigt,* etc. : page 227, note 1.
Catal. biblioth. Thott. : page 228, note 1.

Voici ceux de plusieurs autres :

1. Chr. Bruun, *Aarsberetninger* og Meddelelser fra det store Kongelige Bibliothek. Tomes I, II, III (livraisons 1-4). Copenhague, 1864-1879. In-8°.

2. Fabricius-Harles, ou Fabric.-H. = Jo. Alb. Fabricii *Bibliotheca graeca* sive Notitia scriptorum graecorum veterum, etc. Edit. IV, curante Gottl. Christ. Harles. Hambourg, 1790-1809 (et Index, 1828). In-4°.
3. Migne, *Patrolog. graeca.* = Patrologiae cursus completus. Series graeca. 160 volumes in-4°. Paris, 1859-1866.

Dans tout le cours du volume, *Bibliothèque royale* s'entend (à moins qu'il ne soit spécifié de quel autre pays l'on parle) de la *Grande Bibliothèque royale de Copenhague.*

Lorsqu'un chiffre de folio n'est accompagné ni de r° (= *recto*) ni de v° (= *verso*), il s'agit du recto.

S'il est question de titres, de souscriptions, de quaternions, etc., sauf indication contraire, toutes ces parties sont de la *première main.*

La plupart des morceaux ecclésiastiques se terminent par une *doxologie* (ᾧ ἐστιν ἡ δόξα κτλ.). C'est ce qui explique que nos *Desinit* se composent souvent des derniers mots *caractéristiques* de la pièce avant la doxologie (que nous nous dispensons de transcrire), suivis de κτλ. (= καὶ τὰ λοιπά).

L. l. veut dire : « à l'endroit cité » (entendez cité en tête de la notice, à la bibliographie).

Toute observation ou addition qui nous est personnelle au cours d'une citation est enveloppée de parenthèses ordinaires ( ).

Dans les textes grecs, on se sert des crochets droits [ ] pour retrancher, conjecturalement, quelque chose du texte fourni par les manuscrits; des crochets obliques ⟨ ⟩, au contraire, pour y ajouter, toujours par conjecture, une ou plusieurs lettres, un ou plusieurs mots.

Enfin, comme il est, d'ordinaire, assez difficile de déterminer l'âge auquel semble appartenir un manuscrit grec, à moins d'un siècle près, nous disons d'un de ces manuscrits qu'il est du xe siècle, par exemple, s'il nous paraît avoir été copié entre les années 900 et 1000; du x-xie siècle, entre les années 950 et 1050; du xie, entre 1000 et 1100; du xi-xiie, entre 1050 et 1150, et ainsi de suite. Et nous prions de plus le lecteur, en raison de l'état encore peu avancé où se trouve aujourd'hui la science de la paléographie grecque, de n'ajouter foi à ces déterminations que dans la même mesure que nous-même, c'est-à-dire sous toute réserve.

NOTICES SOMMAIRES
DES MANUSCRITS GRECS
DE LA *GRANDE BIBLIOTHÈQUE ROYALE*
DE
COPENHAGUE

I
ANCIEN FONDS ROYAL

6

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 450, n° 66; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 399, n° 8.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 13 : « In-folio. *Job, Proverbia, Ecclesiastes, Sophia Salomonis, Psalmi* ejusd. et *Sapientia Syrachidis* ex vers. τῶν LXX. Manuscrit grec, en parchemin. »

Cf. J. O. Westwood, dans l'*Archaeological Journal*, t. XVI (1859), p. 144. – Chr. Bruun, *Aarsberetninger, etc.*, t. III, 1re livraison (1876), p. 25 sqq.; – Ch. Graux, dans la *Revue critique*, nouvelle série, t. IV (1877), article 221, p. 291 sqq. (p. 52 des *Notices bibliographiques*).

In-folio. – En parchemin. – Du X-XIe siècle. – De 232 feuillets cotés.

28 quaternions, numérotés depuis ΙΑ jusqu'à ΛΗ, et le dernier cahier, ΛΘ, ternion : ainsi, les 10 premiers cahiers du manuscrit manquent. – On lit, au bas du fol. 231, d'une main postérieure : ... (ἐσ)τιν ἐλλιπές. – *Ibid.*, d'une autre main encore : Ἔχει ἡ παροῦσα βίβλος τετράδια τριάκοντα καὶ ἐννέα, φύλλα τριακόσια δώδεκα. – 28 cahiers de 8 feuilles plus un de 6 ne donnent que 230 feuillets : ont été cotés 1 et 232 deux feuillets modernes placés l'un en tête, l'autre à la fin du volume.

Souscriptions au bas du fol. 232 : 1° d'une main récente, Τὸ παρὸν βιβλίον ἦν ποτε νοταρῆ τοῦ Λουκᾶ ἀπό τινος Καλοθετοῦ· νῦν δὲ Γεωρ-

Anc. fonds. 6. *γίου τοῦ Καντακουζηνοῦ, γέγονεν δὲ μετὰ τὴν τῆς πατρίδος ἅλωσιν ἐνσμεντορόβω, τούτ* (*sic*); — 2° puis au-dessous, d'autre main, *Νῦν δὲ Οὐρβανοῦ τοῦ μοναχοῦ τοῦ ἁγίου Νικόλεω τῶν Ἑνετιῶν, ἀνδρὸς οὐκ ἀδόξου, ἀλλὰ τῶν γραμματικῶν τάχ' ἂν ἀρίστου καὶ λαμπροτάτου.*

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. — Acquis, en 1726, à la vente de celui-ci, au prix de 22 rixdales[1] par le comte Christian Danneskjold Samsœ. — A la vente du comte († 1732), acquis par la Bibliothèque royale.

Le manuscrit est tout entier écrit d'une seule et même main, qui emploie divers genres d'écriture. Au point de vue de la disposition de l'écriture sur la page, il se divise en deux parties :

PREMIÈRE PARTIE.

(Fol. 2-82.)

Une simple petite colonne de texte par chaque page, en minuscule classique, contenant peu d'abréviations, entourée, sur les quatre côtés, d'un cadre étroit de commentaires, lequel cadre reçoit à son tour une nouvelle enveloppe, plus large, de commentaires, aux trois marges supérieure, extérieure, inférieure : ces deux cadres, en minuscule classique remplie d'abréviations. Enfin, à la marge intérieure, mince colonne, en « petite onciale, » offrant un supplément de commentaires. Cette disposition se présente, par exemple, à la page dont la planche I (*Job*, chap. II, vers. 5-8) est la reproduction. Il faut dire cependant que ni la colonne intérieure en onciale, ni même le second cadre enveloppant ne figurent à toutes les pages.

En tête de chaque chapitre de Job, une Π*ροθεωρία*, d'une onciale spéciale, droite, allongée, assez petite, fort élégante, sur trois colonnes. Les *προθεωρίαι* des chapitres XI, XII, XVI et XVIII, exécutées en cette même onciale, affectent une disposition différente : elles occupent chacune le centre d'une page dont le reste est laissé en blanc, et les lignes d'écriture sont tracées de manière à former plusieurs cercles concentriques. La planche II, qui reproduit la *προθεωρία* du chapitre XVI (fol. 49), permet de se représenter cette luxueuse et élégante particularité : là nous avons six cercles, ainsi que devant le chapitre XI (fol. 39 v°) ; il y en a sept à la prothéorie du chapitre XII (fol. 42), et cinq seulement à celle du chapitre XVIII (fol. 53). Dans ce dernier cas, le copiste fut pris au dépourvu. Sa cinquième circonférence, la dernière possible, terminée, il lui restait encore un certain nombre de lettres à écrire : il traça les derniers mots en toutes petites lettres, suivant des lignes horizontales, dont il remplit ainsi tout le petit cercle intérieur.

[1] Sur la valeur de la rixdale, voyez la note 1 de la page 152 (p. 244 de ce volume).

DEUXIÈME PARTIE. Anc. fonds. 6.

(Fol. 84-fin.)

Texte sur deux colonnes, en même minuscule que dans la première partie; jusqu'au fol. 150 v° compris règne un commentaire, en même minuscule abrégée que dans la première partie, et aux trois marges supérieure, extérieure, inférieure. A partir du fol. 151, plus de commentaire : les deux colonnes de texte sont entourées d'une très large marge laissée en blanc. Voyez les planches III et IV. A la planche III, 1re col., l. 12 et 24, remarquez le signe abréviatif employé pour *αρ* dans les mots *καρδία* et *ἁμαρτιῶν* : c'est un signe emprunté à la sténographie, rare sous cette forme et dans cette position dans les manuscrits de toute époque. (Voyez l'exemple isolé *σάρκα* chez Wattenbach. *Anleitung zur griechischen Palaeographie,* partie autographiée, p. 2, l. 20.) Les préfaces de chaque livre sont écrites en une élégante onciale droite, dont la planche IV fournit un spécimen d'une colonne entière.

Chr. Bruun, *l. l.,* décrit d'abord deux vignettes peintes et deux lettres initiales, un ⲁ et un ⲡ, qui se remarquent, la première vignette et l'ⲁ, en tête de Job au fol. 2, l'autre vignette et le ⲡ, en tête des Proverbes de Salomon au fol. 84; puis, au fol. 83 v°, une magnifique peinture, qui représente Salomon jeune, à la figure antique, vêtu en empereur byzantin, assis sur un trône, et parlant d'un air inspiré, la main droite étendue pour bénir selon le rite byzantin, la gauche appuyée sur un rouleau de parchemin qui est lié avec des cordons rouges; un vieillard, assis au pied du trône, l'écoute religieusement. Derrière Salomon et près de lui, figure féminine personnifiant peut-être la sagesse (Bruun). Au-dessus de la tête de Salomon se lit la légende : ⲤⲞⲖⲞⲘⲰ́Ⲛ. Perspective mauvaise. L'état de conservation n'est pas parfait. La description que Bruun donne de cette peinture est minutieuse et artistique; de plus, il l'a fait reproduire, et fort bien reproduire, au trait (p. 27 de l'ouvrage cité). Westwood, *l. l.,* compare cette peinture à celles, si remarquables, du Psautier n° 139 (ancien n° 1878) de l'ancien fonds grec de la Bibliothèque nationale de Paris (voyez Montfaucon, *Palaeographia graeca,* p. 7 et 11-13; Labarte, *Histoire des arts industriels, etc.,* t. III, p. 46-51, et t. II de l'Album, pl. LXXXII).

Partie de l'*Ancien Testament :*

Fol. 2 r°. *Job,* avec une Chaîne.

Le manuscrit commence aujourd'hui avec le début du texte de Job et le début de la Chaîne. Il manque la prothéorie du 1er chapitre, qui devait se trouver sur le dernier des feuillets perdus en tête du manuscrit.

Chaîne : *Incip.* Ἡ χώρα ἡ Αὐσῖτις χώρα ἦν τοῦ Ἡσαῦ.

Anc. fonds. 6.

Fol. 84[1] r°. Les *Proverbes*, avec commentaire.

Fol. 126 r°. L'*Ecclésiaste*, avec commentaire.

Fol. 142 v°. Le *Cantique des cantiques*, avec commentaire.

Fol. 151 r°. La *Sagesse* de Salomon.

Fol. 170 v°. Les *Psaumes* de Salomon.

Ce sont les 18 psaumes publiés pour la première fois par le père J. L. de la Cerda à la suite de ses *Adversaria sacra* (Lyon, 1626, in-fol.). Dans notre manuscrit, le troisième psaume ne porte pas de numéro en tête, si bien que le quatrième est numéroté γ', le cinquième δ', le sixième ε', le septième ς', le huitième ζ', mais alors le chiffre η' est sauté, et le neuvième psaume est marqué régulièrement ϑ', ce qui rétablit, pour tous les psaumes suivants, les véritables numéros d'ordre.

Sur l'importance capitale de ce manuscrit non utilisé jusqu'ici pour la constitution du texte des Psaumes dits de Salomon, cf. Ch. Graux, *l. l.*[2].

Voyez la planche III[3], qui reproduit une page de ce texte (fol. 173 r°), depuis les mots : *Καὶ οὐ μνησθήσεται* (Ps. III, vers. 14), jusqu'à ceux-ci : *Καὶ οἱ ὀφθαλ(μοί)* (Ps. IV, vers. 11); et la planche IV, qui donne, dans la première colonne, la fin des Psaumes de Salomon à partir des mots : δικαιοσύνης φόβῳ Θεοῦ (Ps. XVIII, vers. 9), et avec leur souscription stichométrique : ΨΑΛΜΟῚ ϹΟΛΟΜΩ͂ΝΤΟϹ · ΙΗ . ἜΧΟΥϹΙΝ ἜΠΗ ͵Χ[4].

Fol. 183 v°. La *Sagesse* de Jésu, fils de Sirach.

[1] Il y a peut-être ici, et encore ailleurs dans cette description, notamment pour la place de la peinture de Salomon, une erreur d'une unité, par défaut, dans la cote que nous attribuons aux feuillets.

[2] O. von Gebhardt, à Halle, prépare en ce moment une édition des Psaumes de Salomon : je lui ai communiqué la collation que j'avais prise du manuscrit danois, ce qui me dispense de la publier moi-même, comme j'en avais d'abord manifesté l'intention.

[3] On remarquera à la marge extérieure de cette page, tout contre la colonne de droite, un ἱ et un ὁ renversés, venus faiblement sur la reproduction : ce sont des initiales du verso vues par transparence à travers le parchemin; les autres planches présentent d'autres exemples du même fait. Ainsi, planche I, un ὁ à la fin de la première ligne de commentaire, et un Χ au bout de la première ligne du texte; planche IV, un Ρ dans l'entre-colonne, un Ν et un Κ à droite de la seconde colonne, et, çà et là, d'autres transparences à l'intérieur du texte.

[4] Sur la valeur de cette souscription stichométrique, voyez Ch. Graux, *Nouvelles Recherches sur la stichométrie*, dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, nouv. série, t. II, p. 117, explication 18, au 2° (Paris, C. Klincksieck, 1878), ou p. 93 de ce volume.

Anc. fonds. 18.

18

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 451, n° 71; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 400, n° 14.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 14 : « Beau manuscrit grec en parchemin, de *Basile de Césarée*. In-folio. »

Bruun, *Aarsberetninger*, t. III, 1re livraison (1876), p. 32-33.

In-folio. – En parchemin. – Du XI-XIIe siècle. – De 493 feuillets cotés.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. – Acquis, à sa vente, pour 12 rixdales[1] par le comte Danneskjold (1726). – Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Écrit à deux colonnes. – Au fol. 1, index des homélies, de première main, en minuscule d'or.

« Belles vignettes avec feuilles et fleurs en couleurs bleue et verte, mêlées de rouge et de blanc, sur fond d'or; et initiales de même style en tête de chaque homélie. L'enluminure de ce manuscrit ne présente rien de bien particulièrement remarquable, mais elle est généralement en excellent état de conservation : couleurs pures et brillantes. » (Bruun, *l. l.*)

Saint Basile, trente homélies :

Fol. 1 r°. Index des trente homélies.

Fol. 2 r°. Homélie sur le Psaume Ier.
T. Ier, p. 90, édit. des Bénédictins.

Fol. 16 v°. Homélie sur le Psaume VII.
T. Ier, p. 97.

Fol. 35 r°. Homélie sur le Psaume XIV.
T. Ier, p. 352.

Fol. 45 v°. Homélie *κατὰ τοκιζόντων* (sur le même Psaume XIV).
T. Ier, p. 107.

Fol. 58 r°. Homélie sur le Psaume XXVIII.
T. Ier, p. 113.

Fol. 79 r°. Homélie sur le Psaume XXIX.
T. Ier, p. 124.

Fol. 93 r°. Homélie sur le Psaume XXXII.
T. Ier, p. 131.

[1] Sur la valeur de la rixdale, voyez la note 1 de la page 152 (p. 244 de ce volume).

Anc. fonds. 18.

Fol. 114 v°. Homélie sur le Psaume XXXIII.
T. Ier, p. 142.

Fol. 147 r°. Homélie sur le Psaume XXXVII.
T. Ier, p. 362.

Fol. 165 r°. Homélie sur le Psaume XLIV.
T. Ier, p. 158.

Fol. 189 v°. Homélie sur le Psaume XLV.
T. Ier, p. 170.

Fol. 204 v°. Homélie sur le Psaume XLVIII[1].
T. Ier, p. 176.

Fol. 230 r°. Homélie sur le Psaume LIX.
T. Ier, p. 188.

Fol. 238 v°. Homélie sur le Psaume LXI.
T. Ier, p. 193.

Fol. 250 v°. Homélie sur le Psaume CXIV.
T. Ier, p. 199.

Fol. 260 v°. Homélie sur le Psaume CXV.
T. Ier, p. 371.

Fol. 270 v°. Homélie sur le précepte Π*ρόσεχε σεαυτῷ*.
T. II, p. 16.

Fol. 288 r°. Homélie sur l'Eucharistie.
T. II, p. 24.

Fol. 304 r°. Homélie sur ce texte : « Dieu n'est pas l'auteur des maux. »
T. II, p. 72.

Fol. 324 v°. Homélie contre ceux qui se mettent en colère.
T. II, p. 83.

Fol. 340 r°. Homélie sur la haine.
T. II, p. 91.

Fol. 352 v°. Homélie sur cette parole de saint Luc : *Καθελῶ μου τὰς ἀποθήκας*.
T. II, p. 43.

Fol. 366 v°. Homélie contre les riches.
T. II, p. 51.

[1] Au lieu de ΜΗ, le manuscrit porte ΜΑ.

Fol. 387 r°. Homélie contre ceux qui s'enivrent. Anc. fonds. 19.

T. II, p. 122.

Fol. 402 r°. Homélie sur l'humilité.

T. II, p. 156.

Fol. 413 r°. Homélie sur ce texte : « Il ne faut pas être attaché au monde. »

T. II, p. 163.

Fol. 434 r°. Homélie sur le fruit à tirer de la lecture des auteurs profanes.

T. II, p. 173.

Fol. 454 v°. Homélie sur le repentir.

T. II, p. 603.

Le folio 465 est presque entièrement blanc.

Fol. 466 r° et 482 r°. Première et deuxième homélie sur le jeûne.

T. II, p. 1 et 10.

19

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 451, n° 72; — *Bibliotheca Danneskjoldiana*, p. 400, n° 15.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 14 : « Beau manuscrit grec en parchemin, de *Basile de Césarée*. In-folio. »

In-folio. — En parchemin. — Du XIIIe et du XIVe siècle. — De 206 feuillets cotés.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. — A sa vente, acquis (1726) par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Le manuscrit n'est pas tout entier d'une seule et même main. Les soixante-douze premiers feuillets sont à deux colonnes, d'une main A. Avec le fol. 73 prend une autre main (à ce qu'il semble), B, le parchemin restant le même; mais la disposition à deux colonnes cesse, et le manuscrit est dès lors écrit à pleine page. Vers le bas du fol. 134, la main B est remplacée par une main C, laquelle a fait des corrections çà et là dans les parties de main A ou B. Dans le cours de l'homélie qui commence au fol. 152, la disposition à deux colonnes reprend d'abord; puis, au bout de quelques feuillets, la main A. Cette dernière main et la main B (si elle en est distincte) paraissent du XIIIe siècle,

Anc. fonds. 19. pendant que la main C ne semblerait remonter qu'au XIVᵉ. – Le bas des deux derniers feuillets est déchiré, en sorte que la dernière homélie est mutilée en plusieurs endroits. – La fin du fol. 31 et le fol. 32 sont remplis par une écriture plus récente, ainsi qu'une colonne du fol. 39 v° et que le fol. 42 presque entier.

Saint Basile, trente homélies et deux lettres :

Fol. 2 r°. Index.

Fol. 3 r°. Homélie sur le Psaume XIV.
T. Iᵉʳ, p. 107, édit. des Bénédictins.

Fol. 8 r°. Homélie sur la haine.
T. II, p. 91.

Fol. 13 r°. Homélie sur le fruit à tirer de la lecture des auteurs profanes.
T. II, p. 173.

Fol. 21 v°. Homélie prononcée *ἐν Λακίζοις*.
T. II, p. 587.

Fol. 28 r°. Première homélie sur le jeûne.
T. II, p. 1.

Fol. 34 v°. Homélie sur l'humilité.
T. II, p. 156.

Fol. 39 v°. Homélie sur le Psaume Iᵉʳ.
T. Iᵉʳ, p. 90.

Fol. 46 v°. Homélie sur le Psaume VII.
T. II, p. 97.

Fol. 54 r°. Homélie sur le Psaume XIV.
T. II, p. 352.

Fol. 59 r°. Homélie sur le Psaume XXVIII.
T. II, p. 113.

Fol. 69 r°. Autre homélie sur le même Psaume XXVIII.
T. II, p. 358.

Fol. 73 r°. Homélie sur le précepte Π*ρόσεχε σεαυτῷ*.
T. II, p. 16.

Fol. 80 v°. Homélie sur les quarante martyrs.
T. II, p. 149.

Fol. 86 r°. Homélie sur l'Eucharistie.
T. II, p. 24.

Fol. 93 r°. Homélie sur la martyre Ἰουλίτ]α. Anc. fonds 19.

T. II, p. 33.

Fol. 101 v°. Homélie sur Barlaam.

T. II, p. 138.

Fol. 104 r°. Homélie sur Gordios.

T. II, p. 141.

Fol. 111 r°. Lettre à une vierge qui avait failli.

T. III, p. 135.

Fol. 115 v°. Lettre à saint Grégoire de Nazianze.

T. III, p. 70.

Fol. 119 v°. Homélie sur cette parole de saint Luc : *Καθελῶ μου τὰς ἀποθήκας.*

T. II, p. 43.

Fol. 125 v°. Homélie contre les riches.

T. II, p. 51.

Fol. 134 r°. Homélie contre ceux qui s'enivrent.

T. II, p. 122.

Fol. 140 r°. Homélie sur le début des Proverbes.

T. II, p. 97.

Fol. 149 v°. Homélie sur les mots : *Ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ Θεός.*

T. II, p. 134.

Fol. 152 r°. Homélie prononcée pendant la famine et la sécheresse.

T. II, p. 62.

Fol. 159 v°. Seconde homélie sur le jeûne.

T. II, p. 10.

Fol. 164 r°. Homélie sur la naissance du Christ.

T. II, p. 595.

Fol. 169 v°. Homélie contre ceux qui se mettent en colère.

T. II, p. 83.

Fol. 176 v°. Homélie sur la foi.

T. II, p. 130.

Fol. 179 v°. Homélie sur le baptême.

T. II, p. 113.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Anc. fonds 21.

Fol. 187 v°. Homélie sur ce texte : « Dieu n'est pas l'auteur des maux. »

T. II, p. 72.

Fol. 197 r°. Homélie sur ce texte : « Il ne faut pas être attaché au monde. »

T. II, p. 163.

21

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 15 : « *Alexii et Amphilochii* Homil. Manuscrit grec, en papier. In-fol. »

In-folio. — En papier. — Du xv-xvie siècle. — De 8 feuillets.

Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Gottorp; il est entré en 1749 à la Bibliothèque royale.

L'écriture est imitée de la minuscule classique des x-xiie siècles, et le manuscrit semble avoir été copié sur un original remontant à cette époque.

Fol. 1. *Vie de saint Alexis.*

Βύος καὶ πόλεῖτία (*sic*) *τοῦ ὁσίου* ^ἀλεξίου^ *πατρὸς* (*sic*) *ἡμῶν ἀνθρώπου τοῦ Θεοῦ. Εὐλόγησον, πάτερ.*

Incip. Ἐγένετο ἀνὴρ τῆς (*sic*) *εὐσεϐὴς ἐν Ῥώμῃ ὀνόματι Φὴ μὴ ἀνὸς* (*sic*) *κτλ.*

· *Desin.* (fol. 5) : *Εἰς πᾶν ἔργων ἀγαθῶν ἐποὶ παντας* (*sic*) *κτλ.*.

Cf. *Acta Sanctorum*, édit. des Bollandistes, t. IV de juillet, p. 251 : « *Vita auctore anonymo conscripta* ex codice nostro membranaceo manuscripto antiquissimo Hieronymi de Gaule, Geldriae cancellarii, cum aliis collata (4 colonnes et demie).

« *Incip.* Fuit Romae vir magnus et nobilis Euphemianus nomine, dives valde, etc.

« *Desin.* Per quod omnis quicumque sincera mentis intentione deprecatus fuerit, petitionis effectum sine dubio consequatur. Per Dominum nostrum. »

Fol. 5. Amphilochius, Homélie.

Paraît inédite (?).

Τοῦ ἐν ἁγίεις πατρὸς ἡμῶν ἀμφῆλοχίου (*sic*) *κτλ... ομιλεία* (*sic*).

Incip. Μέγας πλούτὸς τὸ τῶν δακρύων (*sic*) *κτλ.*

Desin. ἡμᾶς ἐξερίται (*sic*) *φλογὸς κτλ.*

Anc. fonds. 24.

23

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 15 : « *Synesius* ad episcopos. Fragment en papier. In-folio. »

In-folio. – En papier. – Du xve ou xvie siècle. – 2 feuillets.

Ces deux feuillets proviennent de la bibliothèque de Gottorp, et sont entrés à la Bibliothèque royale en 1749.

Synesius, Lettre 57e (Κατὰ Ἀνδρονίκου).

Migne, *Patrolog. graeca*, t. LXVI, col. 1384.

24

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 451, n° 73; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 400, n° 16.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 15 : « *Chrysostomi* 3 codices in-folio. Le premier tout en parchemin, le second en partie aussi en parchemin, et le dernier en papier. » Le second est sans doute un manuscrit latin; les deux autres sont les numéros actuels 24 (*le premier*) et 26 (*le dernier*).

In-folio. – En parchemin. – Du x-xie siècle. – De 257 feuillets cotés.

Ce manuscrit est incomplet : des feuillets sont perdus à la fin.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. – Acquis, à sa vente, par le comte Danneskjold (1726). – Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

L'écriture est sur deux colonnes. – Le premier feuillet actuel est récrit par une main et sur du parchemin de la Renaissance. En tête est collé le titre de la première homélie, seul reste du premier folio primitif, lequel, sans doute, était devenu illisible pour avoir un temps servi de couverture.

Il reste des initiales ornées au début de plusieurs homélies; mais le plus grand nombre, et probablement les plus belles, ont été coupées.

Saint Jean Chrysostome, les trente-trois premières homélies sur la Genèse.

Dans le même ordre que l'édit. de Montfaucon, t. IV. La 33e homélie s'arrête inachevée sur les mots : *τῇ τιμῇ ἀλλήλους προηγούμενοι.*

Anc. fonds.
167.

26

(Voyez la notice d'Erichsen à propos du manuscrit n° 24.)

In-folio. – En papier. – Copie moderne, exécutée par un Occidental. – 4 feuillets.

Saint Jean Chrysostome, *De Oratione.*

T. XI, p. 810, édit. de Montfaucon (parmi les *Spuria*).

47

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 16 : « *Euthymii Zygabeni* panoplia. Manuscrit grec en papier. In-folio. »

In-folio. – En papier de coton. – Du XIIIe siècle. – De 542 feuillets cotés.

Beau manuscrit à deux colonnes, dans le genre des manuscrits anciens en parchemin, à grande minuscule calligraphiée. – Dans ce volume, les ratures consistent en un gros trait à l'encre rouge passé sur les lettres ou mots à retrancher, et les recouvrant entièrement ; la rature, généralement horizontale, est transversale dans le cas d'une seule lettre supprimée.

Euthymius Zigabène, Panoplie dogmatique.

Paraît incomplète à la fin.

167

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 451, n° 74; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 400, n° 17.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 24 : « *Vitae SS. Martyrum* ad mens. nov. a XVII (*sic*) ad ult. ejusd. Graece. Manuscrit en parchemin, mutilé à la fin. In-folio. »

Bruun, *Aarsberetninger, etc.*, t. III, 1re livraison (1876), p. 31 sq. ; – Ch. Graux, dans la *Revue critique*, nouv. série, t. IV (1877), article 221, p. 291 (*Notices bibliographiques*, p. 52 et suiv.).

In-folio. – En parchemin. – Du XI-XIIe siècle. – De 232 feuillets cotés.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. – Acquis, à sa vente, au prix de 8 rixdales 5 marcs[1], par le comte Danneskjold

[1] 6 marcs faisaient une rixdale. La rixdale était, approximativement, comme valeur, notre écu de 3 livres.

(1726). — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale. Anc. fonds. 167.

Écrit à deux colonnes. — Chaque vie commence par une initiale ornée, en or et en couleurs, qui prend quelquefois la forme d'un animal, « par exemple, d'un serpent ou d'un oiseau (fol. 34 r° et 90 v°)[1] ». — Ce manuscrit présente une particularité qui lui est commune avec un petit nombre d'autres manuscrits de diverses époques, parmi lesquels je me contenterai de citer le saint Jean Chrysostome (XI-XII[e] siècle) n° 42 de la bibliothèque particulière de S. M. le roi d'Espagne, à Madrid, un saint Grégoire de Nazianze de l'Escurial, Ψ-II-19, du XI[e] siècle, et, à Paris, le Coislin 306 (contenu ecclésiastique), copié en 1549 par Daniel Rachendytos : à la marge supérieure (inférieure pour les mss. espagnols) de la page dans laquelle commence une nouvelle Vie (une nouvelle *homélie*, mss. espagnols; une nouvelle *pièce, λόγος*, ms. Coislin), se lit le mot φύλλα suivi d'un chiffre, lequel indique combien il faut tourner de feuillets pour voir arriver le titre de la Vie (ou *homélie* ou *pièce*) suivante. Des indications de ce genre se rencontrent, à plusieurs reprises, dans notre manuscrit de Copenhague (régulièrement tout le long des trois autres mss.). Elles proviennent d'une seconde main (XV[e] siècle environ) dans le manuscrit danois et dans les deux espagnols.

Illustré par de petits portraits de saints, de moins de 5 centimètres de hauteur, dont voici la liste : fol. 2 r°, saint Matthieu; fol. 4 v°, saint Grégoire Thaumaturge; fol. 27 r°, saint Platon; fol. 34 r°, saint Amphilochius d'Iconium; fol. 41 r°, saint Grégoire d'Agrigente; fol. 78 r°, sainte Catherine; fol. 136 r°, saint Clément, pape; fol. 146 v°, deux peintures représentant, la première, « un bateau avec un homme qui rame et un autre homme qui jette le corps d'un saint à l'eau », et l'autre, saint Pierre, archevêque d'Alexandrie; fol. 155 v°, deux peintures : 1° « un homme tire son épée pour tuer un saint qui, chancelant, s'approche d'une maison dont on voit la partie antérieure avec une porte »; 2° saint Mercure; fol. 165 v°, « un homme, l'épée nue à la main, poursuit un saint qui, à bout de forces, approche d'une maison »; fol. 166 r°, saint Alypius; fol. 179 r°, saint Jacques le Perse; fol. 187 r°, deux peintures : 1° « un homme pourfend de son épée un saint devant l'entrée d'une maison; au-dessus, un rocher derrière lequel apparaissent plusieurs visages frappés d'épouvante »; 2° saint Étienne; fol. 222 r°, saint André l'Apôtre. — « Ces enluminures n'ont pas, en somme, grande importance. » Bruun désigne deux enlumineurs, dont celui qui a fait les premières figures est plus maladroit que l'autre. « Ces martyrs tiennent d'ordinaire soit un livre, soit une

[1] Les mots placés entre guillemets ici et plus bas dans la description de ce manuscrit sont empruntés à Bruun, *l. l.*

Anc. fonds. 167. petite croix blanche à la main. Saint Étienne tient une semblable croix dans la main droite, et dans la gauche un tableau sur lequel sont peints deux portraits. La figure d'Alypius est la meilleure; elle est tout à fait bien réussie. La mieux est ensuite sainte Catherine. Plusieurs figures ont été maltraitées par le temps. » — Chacun de ces portraits se voit en tête de la Vie du martyr qu'il représente.

Vies de saints martyrs, pour la seconde quinzaine[1] de novembre :

Fol. 2 r°. Vie de saint Matthieu.

Fol. 4 v°. Vie de saint Grégoire Thaumaturge, par saint Grégoire de Nysse.

Τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ἐπισκόπου Νύσης (*sic*) *εἰς τὸν βίον καὶ τὰ θαύματα τοῦ ἁγίου Γρηγορίου τοῦ Θαυματουργοῦ*[2].

Fol. 27 r°. Vie de saint Platon, martyr.

Fol. 34 r°. Vie de saint Amphilochius, évêque d'Iconium.

Fol. 41 r°. Vie de saint Grégoire, évêque d'Agrigente.

Fol. 78 r°. Vie de sainte Catherine[3].

Μαρτύριον τῆς ἁγίας μεγαλομάρτυρος αἰκατερίνης (*sic*).
Incip. *Βασιλεύοντος τοῦ ἀσεβεστάτου Μαξεντίου κτλ.*
Desin. *προπέμπειν ἐώκεσαν· εἰς δόξαν κτλ.*

Fol. 90 v°. Lettre de Clément, pape, à Jacques, évêque de Jérusalem.

En tête des *Clémentines*: Migne, *Patrolog. graeca*, t. II, col. 32 sqq. Il n'y a pas d'enluminure dans le manuscrit en tête de cette pièce.

Fol. 136 r°. Martyre du pape saint Clément.

Fol. 146 v°. Martyre de saint Pierre, archevêque d'Alexandrie.

[1] A partir du 16, et non (comme le dit Erichsen) du 17 novembre.

[2] Titre duquel il ressort (cf. *Revue critique*, *l. l.*) que le portrait de saint placé en tête de cette Vie représentait, non pas saint Grégoire de Nysse (Bruun, *l. l.*), mais bien saint Grégoire Thaumaturge.

[3] Le texte grec de cette Vie paraît être, jusqu'à présent, inédit. Il se trouve aussi avec les mêmes *incip.* et *desin.* dans d'autres manuscrits, notamment dans le n° 168 de cette même bibliothèque de Copenhague; dans l'*Escorialensis* R-II-7, du XI[e] siècle (et de contenu analogue à ces deux manuscrits 167 et 168 de Copenhague); dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid O-9 (*chartac.* du XVI[e] siècle, fol. 232-242 v°) et O-99 (*chartac.* copié en 1579 par Antoine Calosynas, texte grec accompagné, pendant la première moitié du morceau, de la traduction en espagnol). La mention de cette Vie se lit au n° 65 de *Martini Hanckii catalogus vitarum quas* Symeon Metaphrastes *composuit.*

Fol. 155 v°. Martyre de saint Mercure (*μεγαλομάρτυς*). Anc. fonds. 168.

Fol. 165 v°. Vie de saint Alypius.

Fol. 179 r°. Martyre de saint Jacques le Perse.

Fol. 187 r°. Vie de saint Étienne le jeune.

Fol. 222 r°. Vie de saint André.

Ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον τοῦ Χριστοῦ ἀπόστολον Ἀνδρέα τὸν πρωτόκλητον.

S'arrête inachevé, par suite de la perte des derniers feuillets, sur les mots : *Στρατοκλῆς ἐπείρατο κατάγειν αὐτόν· τὸ ἀπάνθρωπον* (à 4 colonnes de la fin dans le manuscrit n° 168, qui renferme cette même pièce complète).

168

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 24 : «Le même livre (que le n° 167). Manuscrit aussi en parchemin et in-folio, mais un peu plus petit.»

Bruun, *Aarsberetninger, etc.*, t. III, 1re livraison (1876), p. 33.

In-folio. – En parchemin. – Du XI-XIIe siècle. – De 215 feuillets cotés.

Le manuscrit est incomplet au commencement, où il manque tout le quaternion ᾱ et les deux premiers feuillets du quaternion β̄. Néanmoins, dans l'état actuel, le feuillet 1 commence avec une Vie.

Acquis, pour la Bibliothèque royale, à la vente du docteur Askew en 1785[1].

Écriture à deux colonnes. – Le fol. 5 actuel est d'écriture plus récente que le reste. – Initiales en or, en couleurs.

Bruun, *l. l.* : «Ornementations du même style que le saint Basile n° 18.» (Voyez ci-dessus.)

Vies de saints martyrs, à partir du 17 jusqu'au 30 novembre :

Fol. 1 r°. Vie de saint Grégoire Thaumaturge, par Grégoire de Nysse.

Fol. 16 r°. Vie de saint Platon, martyr.

Fol. 22 r°. Vie de saint Georges de Nicomédie.

Fol. 28 r°. Vie de saint Amphilochius.

[1] «Dans la *Bibliotheca Askewiana manuscr.*, p. 35, n° 572, ce manuscrit est fautivement désigné sous le titre «Gregorii Nysseni Homiliae.» (Bruun, *l. l.*) L'erreur provient de ce que la première Vie du manuscrit a effectivement pour auteur saint Grégoire de Nysse.

Anc. fonds. 184. Fol. 34 v°. Vie de saint Grégoire d'Agrigente.

Fol. 72 v°. Vie de sainte Catherine.

Mêmes titre, *incipit* et *desinit* que dans la Vie de sainte Catherine du n° 167.

Fol. 83 r°. Lettre de Clément, pape, à Jacques, évêque de Jérusalem.

En tête des *Clémentines*: Migne, *Patrolog. graeca*, t. II, col. 32 sqq.

Fol. 120 r°. Martyre de saint Clément, pape.

Fol. 127 v°. Martyre de saint Pierre, archevêque d'Alexandrie.

Fol. 136 r°. Martyre de saint Mercure.

Fol. 146 r°. Vie de saint Alypius.

Fol. 158 v°. Martyre de saint Jacques le Perse.

Fol. 168 r°. Vie de saint Étienne le jeune.

Fol. 204 v°. Vie de saint André.

Ὑπόμνημα εἰς τὸν ἅγιον τοῦ Χρισΐοῦ ἀπόσΐολον Ἀνδρέα τὸν πρωτόκλητον. – Complet.

183

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 25 : « *Menologium* graecum. Beau manuscrit en parchemin. In-folio. »

In-folio. – En parchemin. – Du xv-xvie siècle. – 7 feuillets.

Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Gottorp, et antérieurement de celle de Frédéric Lindenbrog († 1648). Il est entré à la Bibliothèque royale en 1749.

Écrit à deux colonnes. – Initiales et titres en or.

Ménologe.

Titre : *Ἀρχὴ τοῦ μηνολογίου καὶ δήλωσις τῶν ἀποσΐολοευαγγελίων τῶν ἑορτῶν, ἅμα μετὰ τῶν τυπικῶν προκειμένων καὶ ἀλληλουϊαρίων.*

184

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 25 : « *Ménologe* grec, avec une traduction, en papier, probablement de Matthaeus Mutinus. In-folio. »

In-folio. – En papier. – De l'an 1639. – De 60 feuillets cotés.

« Ultima pagina indicatur lingua italica autographum (seu codicem

proxime precedentem [1]) fuisse in bibliotheca ducis Holsatiae, et hoc apographum inde exscriptum et translatum esse [2] anno 1639 [3]. Subjicitur eadem qua ipsum apographum manu, *graece* : « Matthaeus Mutinus « archidiaconus patriarchae Constantinopoleos et Hellen in « Cypro, » qui sine dubio auctor est apographi et translationis. » (Extrait du catalogue manuscrit.) – Voici la souscription grecque en question : *Ματθαῖος Μούτλης ἀρχιδιάκονος πατριάρχου Κωνσlαντινουπόλεως καὶ Ἕλλην ἐκ Κύπρου.* – Ce manuscrit provient en dernier lieu de la bibliothèque de Gottorp [4], et est entré à la Bibliothèque royale en 1749. Anc. fonds. 209.

La page est à deux colonnes, le grec dans l'une et le latin dans l'autre. – Titres et initiales en rouge.

Ménologe.

Copié sur le n° 183.

207

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 31 : « Aemilii Porti *Proclus* in Theologiam Platonis. Copie au net d'après laquelle a été imprimée l'édition de Hambourg de 1618. »

Notice du catalogue manuscrit : « Aemilii Porti, Francisci Porti Cretensis F(ilii), Proclus in Theologiam Platonis, graece cum versione latina et annotat. Exemplar praelo destinatum, et editioni Hamburgensi 1618 admodum simile, habens paginas 2557. Biblioth. Gottorp. 5 vol. cum Procli Institutione theologica [5]. » Entré à la Bibliothèque royale en 1749.

209

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 31 : « *Joh. Philoponi Alexandrini ἐξήγησις εἰς τὸ πρῶτον τῶν ὑσlέρων ἀναλυτικῶν.* Beau manuscrit en papier. In-folio. »

In-folio. – En papier. – Du XVIᵉ siècle. – De 171 feuillets cotés.

Jean Philopon, Commentaire sur le premier livre des *Grandes Analytiques* d'Aristote.

A défaut des Aldines (1504 et 1534) du texte original, je me suis

[1] N° 183.

[2] Traduit *en latin.*

[3] La souscription italienne ajoute : « Mese d'Augusto in Olsatia. »

[4] Au XVIIᵉ siècle, les ducs de Holstein (*Holsatiae duces*) avaient une bibliothèque au château de Gottorp (près Slesvig).

[5] C'est-à-dire 5 volumes, y compris l'*Institutio theologica*, qui forme à elle seule le 5ᵉ volume de la collection.

Anc. fonds. 224. contenté de vérifier l'*incipit* et le *desinit* sur la traduction latine parue à Paris en 1543.

210

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 32 : « Fragm. chart. graec. physici argumenti de gravibus et levibus, de elementis, de motu rectilineo et circulari, necnon de coelo atque mundo. Sans commencement ni fin. Sans doute de quelqu'un des commentateurs grecs d'Aristote. »

In-folio. – En papier. – Du XVIe siècle. – 40 feuillets.

Feuillets détachés de quelque commentaire sur un écrit d'Aristote concernant la nature.

Le commentateur cite, entre autres, Alexandre (d'Aphrodisie) et Thémistius.

224

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 33 : « *Hippocratis* opera pleraque, ordine ab editis nonnihil diverso, graece. Beau manuscrit en papier. In-folio. »

Magni Hippocratis opera omnia, éd. Kühn, t. Ier, p. CLXXXVII ; – Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate*, t. I, p. 539, note 1.

In-folio. – En papier. – Du XVIe siècle. – De 366 feuillets cotés.

HIPPOCRATE.

Ce manuscrit « renferme la plupart des écrits hippocratiques[1] ». (Littré, *l. l.*)

« Initium facit *πίναξ τῆς Ἱπποκράτους ἑξηκονταβίβλου*, ad cujus finem leguntur haec : *Ἰστέον ὅτι οἱ προεξηγησάμενοι τὰ Ἱπποκράτους βιβλία πρὸ τοῦ Γαληνοῦ εἰσὶν οὗτοι· Ζεῦξίς τε καὶ Ἡρακλείδης, οὐκ εἰς πάντα δὲ Βάκχιος, Ἀσκληπιάδης δ' εἰς ὀλίγιστα.* Tabulam excipiunt ea quae pleraeque editiones praebent, tali ordine :

a. *Γαληνοῦ τῶν Ἱπποκράτους γλωσσῶν ἐξήγησις.*
b. *Ἱπποκράτους βίος καὶ γένος κατὰ Σωρανόν.*
c. *Ἱπποκράτους ὅρκος.*
d. *Ἕτερος ὅρκος Ἱπποκράτους.*

[1] « L'ordre dans lequel les traités y sont rangés et l'absence de plusieurs montrent que ce manuscrit appartient à ce que, dans la Bibliothèque royale de Paris, j'ai appelé *troisième famille*. Seulement on y remarque une note sur les anciens commentateurs, Bacchius, Zeuxis et Asclépiade, note qui manque dans nos manuscrits. » (Littré, *l. l.*)

e. Νόμος Ἱπποκράτους. Anc. fonds.
f. Περὶ τέχνης. 224.
g. Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς.
h. Ἱπποκράτους παραγγελλίαι.
i. Περὶ εὐσχημοσύνης.
k. Περὶ Φύσιος ἀνθρώπου.
l. Περὶ διαίτης (vulgo περὶ διαίτης ὑγιεινῆς).
m. Περὶ γυναικῶν.
n. Ἱπποκράτους περὶ γονῆς καὶ παιδίου Φύσεως.
In marg. Τοῦτο Πολύβου εἶναι Φησὶν ὁ Γαληνός.
o. Ἱπποκράτους περὶ Φύσεως παιδίου ἤτοι περὶ διαπλάσεως ἀνθρώπου.
p. Ἱπποκράτους περὶ ἄρθρων.
q. Περὶ χυμῶν.
r. Περὶ τροφῆς.
s. Περὶ ἑλκῶν.
t. Περὶ ἱερῆς νόσου.
u. Περὶ νούσων πρῶτον, Περὶ νούσων β', Περὶ νούσων γ', Περὶ νούσων δ'.
v. Ἱπποκράτους περὶ παθῶν.
x. ———— περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν.
y. Περὶ διαίτης πρῶτον, Περὶ διαίτης δεύτερον, Διαιτητικὸς γ'.
z. Περὶ ἐνυπνίων.
Incip. Περὶ δὲ τῶν τεκμηρίων.
aa. Ἱπποκράτους περὶ ὄψιος.
bb. Περὶ κρισίμων.
cc. Ἱπποκράτους ἀφορισμοί.
Aphorismi interjecti nonnisi ad finem Aph. vi pertingunt.
dd. Ἱπποκράτους προγνωστικόν.
ee. ———— περὶ διαίτης ὀξέων.
Οἱ δὲ περὶ πτισάνης, οἱ δὲ πρὸς τὰς Κνιδίας γνώμας.
ff. Ἱπποκράτους περὶ Φυσῶν.
gg. Μοχλικὸν Ἱπποκράτους.
hh. Ἱπποκράτους περὶ ὀστέων Φύσιος.
Incip. Ὀστέα χειρὸς εἴκοσι ἑπτά. — *Desin.* χρωμάτων.
ii. Ἱπποκράτους περὶ ἀγμῶν.
kk. ———— κατ' ἰητρεῖον.
ll. ———— περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου.
mm. ———— περὶ γυναικείων α'.
nn. ———— γυναικείων τὸ δεύτερον.
oo. ———— περὶ ἀφόρων τρίτον.
pp. ———— περὶ ἐπικυήσιος.
qq. ———— περὶ ἑπταμήνου.

Anc. fonds. 225.

rr. Ἱπποκράτους περὶ ὀκταμήνου.
ss. ——— περὶ παρθενίων.
tt. ——— περὶ γυναικείης φύσιος.
uu. ——— περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου.
Idem quod περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου.
vv. Ἱπποκράτους προρρητικὸς λόγος πρῶτος.
xx. ——— προρρητικὸς λόγος δεύτερος.
yy. ——— περὶ συρίγγων.
zz. ——— αἱμορροΐδων.
aaa. ——— Κωακαὶ προγνώσεις.
bbb. ——— ἐπιδημιῶν libri VII.
ccc. Ἐπιστολαὶ Ἱπποκράτους ἰητροῦ Κῴου Ἀσκληπιάδεω.

Inter epistolas est Περὶ μανίας et inscribitur Δημόκριτος Ἱπποκράτῃ περὶ μανίης : item Ἱπποκράτης Δημοκρίτῳ περὶ ἐλλεβορισμοῦ : item Δημόκριτος Ἱπποκράτῃ περὶ φύσιος ἀνθρώπου.

Πρεσβευτικός desinit in verbis καί ποτε μικρῶν μεγάλοι προεδείθησαν (*sic*). Haec et sequens pagina alba relicta.

« Codicem claudit recensio medicamentorum eorumque virtutum [1]. »
(Salomonsen, chez Littré, *l. l.*)

225

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 33 : « *Galeni* opera quaedam graece, quorum primum libri anatomici. Beau manuscrit en papier. In-folio. »

In-folio. – En papier. – Du XVI[e] siècle. – De 324 feuillets cotés.

Porte cette marque de provenance : « Bibliothecae Rvd. Capituli ap. Hamburg. in patria dono Eberhardi Gerkens p(*resbyter*)i E(*ecclesiae*) M(*agnae*) (?). Anno (1)663, ult. januarii. »

Galien, plusieurs traités :

Fol. 1. Les neuf livres Ἀνατομικῶν ἐγχειρήσεων.
T. II, p. 215, éd. Kühn.

[1] « O. D. Bloch... ex hoc codice super aliquot hippocratica scripta variantes lectiones enotavit easque cum novissimo Hippocratis editore C. G. Kühnio communicavit. Contulit enim cum editione Kühniana :

« A. 1825. 1° Παραγγελίαι, 2° Προγνωστικόν, 3° Περὶ ἱερῆς νόσου, 4° Περὶ τέχνης, 5° Περὶ εὐσχημοσύνης; praeterea partem Glossarum Galeni in Hippocratem cum edit. Basileensi, 1536, fol.;

« A. 1827. 1° Περὶ ἐνυπνίων, 2° Περὶ τροφῆς, 3° Περὶ διαίτης ὀξέων, 4° Περὶ ἀγμῶν, 5° Περὶ ἄρθρων;

« A. 1828. 1° Περὶ παθῶν, 2° Ἐπιστολαί. » (Salomonsen, chez Littré, *l. l.*)

Fol. 114. Sur les antidotes, en deux livres. Anc. fonds.

T. XIV, p. 1. 413.

Desin. ἔχοντι δεῖ χρῆσθαι τῇ θηριακῇ.

Fol. 170 v°. Le commencement du livre à Pison sur la thériaque.

T. XIV, p. 210.

S'arrête sur les mots : ἐπισ7εύσαμεν· καὶ οὕτω λοιπὸν ἀκριϐῶς...

Fol. 176.

Init. mutil.

Incip. ... μηδ' ὅλως δάκνοντα λέλεκται πρόσθεν κτλ. (dans le deuxième livre ?).

Desin. ὄμφακος χυλός· ῥοδόσ7αγμα καὶ οἶνος (dans le septième livre).

Le manuscrit se termine par neuf lignes que voici, sur les sept âges de l'homme :

Ἑπ7ά εἰσιν ὧραι ἃς ἡλικίας καλοῦσιν· παιδίον, παῖς, μειράκιον, νεανίσκος, ἀνήρ, πρεσϐύτης, γέρων. Παιδίον μέν ἐσ7ιν ἄχρις ἑπ7ὰ ἐτῶν ὀδόντων ἐκϐολῆς (lire ἄχρις ὀδόντων ἐκϐολῆς <ἐς τὰ> ἑπ7ὰ ἔτη?)· παῖς δ' ἄχρι γονῆς ἐκφύσεως, ἐς τὰ δὶς ἑπ7ά· μειράκιον δ' ἄχρι γενείου λαχνώσεως, ἐς τὰ τρὶς ἑπ7ά· νεανίσκος δ' ἄχρις αὐξήσεως ὅλου τοῦ σώματος, ἐς τὰ τετράκις ἑπ7ά· ἀνὴρ δ' ἄχρι πεντήκοντα· πρεσϐύτης δ' ἄχρι πεντήκοντα ἕξ, ἐς τὰ ἑπ7άκις ὀκτώ· τὸ δ' ἐντεῦθεν γέρων, κἂν ἀτυχῇ τὰ τοῦ τέλους.

413

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 456, n° 127; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 44.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Suidae* dictionarium graece. Bon manuscrit en papier. In-folio. »

In-folio. – En papier. – De l'an 1465. – 46 quaternions.

Souscription, à la fin du Dictionnaire des termes militaires : Ἐτελειώθη τὸ παρὸν βιϐλίον διὰ χειρὸς ἐμοῦ Μανουὴλ τοῦ ἀναγνώσ7ου ἐν τῇ σεϐασμίᾳ καὶ ἱερᾷ μονῇ τῶν Στροφαδίων, κατὰ μῆνα Μάρτιον τῆς νῦν τρεχούσης ἰνδικτιῶνος ιγ, τοῦ ,ς^ου ϡ^ου ο γ^ου ἔτους· καὶ χάρις τῷ Θεῷ πάντων ἕνεκα.

Acheté à Venise par Fréd. Rostgaard, en 1699. — Acquis, à sa vente, par le comte Danneskjold (1726). – Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Papier assez raide, pas très épais, un peu glacé, à vergeures très

Anc. fonds. 414. serrées et pontuseaux espacés de 2 centimètres et demi à 3 centimètres et demi; voyez ci-dessous le filigrane (fig. 1).

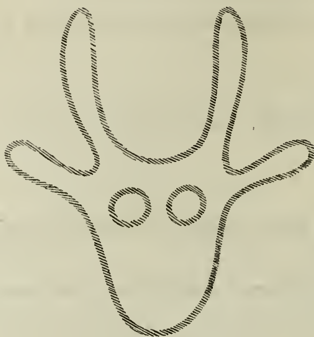


Fig. 1.

Suidas[1],

suivi du *Lexique* des termes militaires.

T. II, col. 1735-1744, de Suidas, éd. Bernhardy.

Au verso du feuillet qui suit la souscription, six notes, de première main, sur ἄρα, sur ᾱ, sur les subdivisions du stade, etc.

414

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 457, n° 137; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 45.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Etymologicum magnum* graece. Beau manuscrit en parchemin. In-folio. »

In-folio. — En parchemin. — Du xv-xvi[e] siècle.

Acheté, à Venise, par Fréd. Rostgaard, en 1699. — Acquis, à sa vente, par le comte Danneskjold (1726). — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Grand Étymologique[2].

[1] Ce manuscrit est inconnu à Bernhardy.

[2] Ce manuscrit est inconnu à Gaisford (*Etymolog. magn.*, éd. d'Oxford, 1848, in-fol.). Il n'est pas de la famille du *Laurentianus* publié par E. Miller, dans ses *Mélanges de littérature grecque* (Paris, 1868), et ne semble pas posséder de valeur particulière.

Anc. fonds. 415[b].

415

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « *Homeri* Iliad. libr. I, II, III. *Platonis* Symposium, item Euthyphron. *Xenophontis* Hiero. *Demosthenis* Olynthiacus I et II. *Aeschines* adversus Timarchum. Omnia graece. Msst. recens. In-folio. »

In-folio. — En papier. — Du XVI[e] siècle. — De 151 feuillets cotés.

Ce manuscrit est tracé d'une main inexpérimentée par un Occidental. — La dernière pièce (fol. 121-fin) est bien écrite de la même main que le reste du manuscrit, mais le copiste a cherché cette fois à imiter l'écriture du XIV[e] siècle, ce qui tendrait à faire supposer qu'il avait alors pour modèle un manuscrit de cette époque.

Fol. 1. Les trois premiers chants de l'*Iliade*.

Fol. 36. Plutarque, *Πῶς ἄν τις ὑπ' ἐχθρῶν ὠφελοῖτο*.

Fol. 43. Platon, Banquet.

Fol. 84 *bis*. Platon, Euthyphron.
S'arrête, à quatre lignes de la fin, sur le mot : *ἀπαλλάξομαι*.

Fol. 96. Xénophon, Hiéron.
S'arrête inachevé, au bas du fol. 110 v°, sur les mots : *τοὺς φίλους· σαυτὸν γὰρ*, à neuf ou dix lignes de la fin.

Fol. 111. Démosthène, Première Olynthienne.
Inachevée.

Fol. 116. Démosthène, Deuxième Olynthienne.
Inachevée.

Fol. 121. Eschine, Contre Timarque.
Inachevé.

415[b]

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 451, n° 77; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 400, n° 19.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « Eustathii commentaria in Homeri Odysseam graece. Beau manuscrit en papier. In-folio. »

In-folio. — En papier. — De l'an 1482. — De 482 feuillets cotés.

Souscription, en bas du folio 482 : Τέλος σὺν Θεῷ τοῦ παρόντος βιβλίου. Ἐν ἔτει ͵αυπϐ^ω'.

Anc. fonds. 416. Acheté, à Venise, par Fréd. Rostgaard, en 1699. – Acquis en 1726, à la vente de Rostgaard, par le comte Danneskjold. – Acquis par la Bibliothèque royale à la vente du comte († 1732).

Le papier est glacé. Vergeures serrées, pontuseaux espacés de 3 centimètres et demi environ; voyez ci-dessous le filigrane (fig. 2). (Au surplus, il y a deux ou trois autres filigranes dans le corps du volume.)

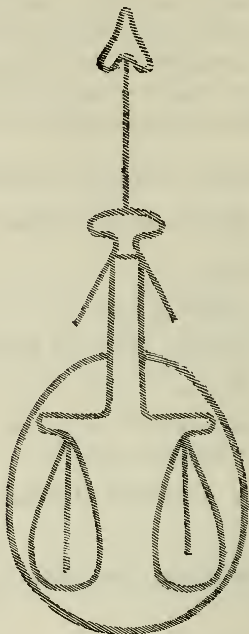


Fig. 2.

EUSTATHE, commentaire sur l'Odyssée.

Éd. de Leipzig, 2 vol. gr. in-4°, 1825-1826.

416

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « *SCHOLIA* graeca in I. libr. Iliados Homeri. Manuscrit moderne. »

Copie de quelque savant moderne. In-folio.

Anc. fonds. 417.

417

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 452, n° 80; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 21.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : «*Euripidis* tragoediae graece. Beau manuscrit en papier. In-folio.»

R. Prinz, dans *Rheinisches Museum*, t. XXX (1875), p. 129 sqq.; id., *Euripidis fabulae*, vol. I, pars I. *Medea* (Leipzig, 1878), p. IX, note[1].

In-folio. — En papier. — Du XVe siècle. — De 263 feuillets cotés.

Acheté, à Venise, par Fréd. Rostgaard, en 1699. — Acquis, à sa vente, par le comte Danneskjold (1726). — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Prinz, *Rhein. Museum, l. l.* : «Écrit de trois mains différentes. Chaque copiste a employé un papier différent, comme le montre le changement de filigrane. En tête a été ajouté un quaternion d'une quatrième sorte de papier, qui est resté d'ailleurs absolument sans écriture. La première main a copié sur les quaternions α̅-κα̅ les cinq premières pièces... ; la seconde main, les trois pièces suivantes et la plus grande partie de la neuvième et dernière (*Rhesus*). Avec cette seconde main recommence une numérotation quaternionnaire allant de α̅ à ιβ̅...; la troisième main, qui se distingue à peine de la précédente, a terminé le *Rhesus* sur les trois premières pages (fol. 262 r°, 262 v° et 263 r°) du dernier cahier, qui n'est qu'un ternion, et dont le reste est blanc. Le folio 262 r° ne contient que quelques vers, au bas de la page, laissant en haut un grand espace vide de dix-neuf lignes; ce qui est surprenant, car il n'y a pas là de lacune[2]. — Les titres, noms des personnages, la plupart des corrections, sont des mêmes mains que le texte. Dans la seconde partie, une seule addition est d'autre main, et précisément de la même qui a copié la première partie (*Alceste*, vers 537, Kirchhoff...)» Dans les trois pièces du commencement (première partie) quelques corrections, variantes marginales et gloses, d'une main du XVIe siècle.

EURIPIDE, neuf pièces.

Il y a dans le manuscrit, en tête de chaque pièce, les mêmes arguments et morceaux accessoires que dans l'édition Kirchhoff.

[1] La plupart des éditeurs d'Euripide depuis Matthiae (1813) ont parlé plus ou moins longuement de ce manuscrit, mais les renseignements détaillés que donne maintenant, *l. l.*, Prinz, qui l'a lui-même étudié à loisir, de nouveau collationné et classé, annulent en quelque sorte et remplacent les informations antérieures.

[2] Ce même vide devait exister dans l'archétype, car il se présente également dans une copie du *Vaticanus* 909 (aujourd'hui mutilé). (Prinz.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Anc. fonds. 490.

Fol. 2 r°. Médée.

Fol. 30 r°. Hécube.

Fol. 56 v°. Oreste.

Fol. 91 v°. Phéniciennes.

Fol. 125 r°. Ἱσ7ορίαι καὶ ἀπορίαι τοῦ δράματος τῶν Φοινισσῶν.

Incip. Ἱσ7ορεῖ ὁ Πείσανδρος ὅτι κατὰ χόλον τῆς Ἥρας κτλ.
Desin. τὴν ἀσφάλειαν κατὰ τὸ δυνατὸν ἐπορίσατο.
Τέλος τῆς ἐξηγήσεως τοῦ δράματος τῶν Φοινισσῶν.

Fol. 141 r°. Hippolyte.

Fol. 170 r°. Alceste.

Fol. 191 v°. Andromaque[1].

Fol. 217 v°. Troyennes.

Fol. 244 r°. Rhésus.

(Ce manuscrit est exposé dans la grande galerie de la Bibliothèque royale *sous la vitrine.*)

418

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 65 : « *Aristophanis* Plutus cum scholiis et interpretatione latina. Très beau manuscrit en parchemin. In-folio. »

Bruun, *Aarsberetninger, etc.*, t. III, 1re livraison (1876), p. 33.

In-folio. – En parchemin. – Du XVe siècle. – De 42 feuillets cotés.

Un entrelacs, dessiné à la plume, sans grande élégance, en partie rempli de couleur rose et de cinabre. (Bruun, *l. l.*)

Aristophane, Plutus.

Avec des gloses interlinéaires latines et grecques, et quelques scolies grecques à la marge.

490

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 452, n° 85; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 24.

[1] A propos du vers 1260 de cette pièce, Kirchhoff donne la note suivante : « τόδε τὸ πρᾶγμα B, *puto etiam* C. » (C désigne le présent manuscrit.) Le vers 1260 MANQUE dans C. Il était utile, on le voit, que ce manuscrit fût recollationné à nouveau.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 79 : « *Thucydidis* historiae graece. Manuscrit en papier. In-folio. » Anc. fonds. 1319.

Poppo, *Thucydidis de Bello Peloponnesiaco libri octo.* Ps. II, vol. 1, p. 15, où ce manuscrit est désigné sous le nom de *codex Danicus*.

In-folio. – En papier. – De la fin du XIVe siècle. – De 291 feuillets cotés.

Beau manuscrit.

Sur le premier feuillet de garde, qui est en parchemin, se lit l'inscription : « Hunc codicem, cum nonnullis aliis, Venetiis emi ex insulis Melita et Sicilia redux anno 1699. (Signé :) F. Rostgaard. »

Acquis, à la vente de Rostgaard, par le comte Danneskjold (1726). – Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Gramm remarque (chez Poppo, *l. l.*) « in medio libro V. esse scripturam manus paulo recentioris usque ad finem ».

THUCYDIDE [1].

1311

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 13 : « *Psalterium Davidis* graece in charta. »

« *PSALTERIUM* DAVIDIS graece.

« (In-quarto.) In charta sec. XV, rubr. et lit. init. min. Bibl. Dannesk., p. 400, n° 9.

« Fr. Rostg. emit Venet. 1699. » (Notice du catalogue manuscrit.)

(Ce manuscrit MANQUE sur les rayons.)

1319

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 13 : « *Esaias* Propheta graece, cum glossa continua magni Basilii, en compagnie de plusieurs autres Pères. »

In-quarto. – En parchemin. – Du XVe siècle.

ISAÏE, avec une Chaîne.

La Chaîne est composée de commentaires de quatre Pères, SAINT BASILE, THÉODORET, EUSÈBE, SAINT CYRILLE, jusqu'au chapitre XVI d'Isaïe, et des trois derniers seulement à partir de là jusqu'à la fin [2].

[1] Ce manuscrit a été collationné, au XVIIIe siècle, par Jens Gramm (*Joa. Grammius*) pour l'édition de Duker.

[2] Le commentaire de saint Basile sur Isaïe n'existe d'une manière continue

Anc. fonds.
1322.

1320

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 13 : « Textus graecus Esaiae, cum editione Vaticana τῶν LXX. collatus. »

Notice du catalogue manuscrit :

« (In-quarto.) Textus graecus Prophetae Esaiae qui in *Catena* quadam msta. patrum continetur, cum editione Londinensi (Bibl. Vaticana) τῶν LXX. collatus. Item expositiones patrum in *Canticum* Ezechiae in collect. Corderii cum codice msto. expositiones quasdam patrum in idem canticum exhibente collat. ex Gramm. »

(Ce manuscrit MANQUE sur les rayons.)

1322

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 451, n° 70; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 400, n° 11.

Chr. Gottl. Hensler, *Codicum Novi Testamenti graecorum qui Havniae in bibliotheca regia asservantur notitia.* Specimen I (Copenhague, 1784, in-12)[1].

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 14, renvoie à la publication, alors toute récente, de Hensler, et à celle que Birch avait en préparation.

Quatuor Evangelia graece cum variantibus a textu lectionibus codicum mss. Bibliothecae Vaticanae, etc., ed. Andreas Birch (Copenhague, 1788, in-4°), p. LXXXIX, *Variae lectiones ad textum Act. App., Epp. catholicarum et Pauli, e codd. graecis mss. Bibliothecae Vaticanae, etc.*, collectae et editae ab Andr. Birch (Copenhague, 1798, in-8°); — *Variae lectiones* ad textum IV. Evangeliorum. Auctore Andrea Birch (Copenhague, 1801, in-8°), *Prolegomen.*, p. CIII.

In-quarto. — En parchemin. — De l'an 1278. — « 39 quaternions, plus 2 feuillets. » (Hensler, *l. l.*)

Souscription, à la fin du volume : Ἐπληρώθησαν τὰ τοιαῦτα[2] βιϐλία

que sur les seize premiers chapitres d'Isaïe. (Voyez Migne, t. XXX, col. 117.) Dans un certain nombre de manuscrits, tels que les nos O-8, O-26, O-39 de la Bibliothèque nationale de Madrid, les nos 17 et 43 de la bibliothèque particulière de S. M. le roi d'Espagne, aussi à Madrid, le commentaire de saint Basile est donné seul jusqu'au dernier verset du chapitre XVI, et remplacé, à partir de là, par une Chaîne composée de commentaires de divers Pères, parmi lesquels les noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de Cyrille, Basile, Théodoret, Eusèbe, Théodore d'Héraclée, etc.

[1] Ce spécimen I, le seul paru, est consacré exclusivement au manuscrit numéro actuel 1322.

[2] Τοίαυτα MS.

διὰ χειρὸς ἐμοῦ τοῦ ἁμαρτωλοῦ καὶ χωρικοῦ γραφέως Θεοδώρου τοῦ Ἁγιοπετρίτου[1] καὶ κατὰ ἀνάγκης ἀναγνώσ7ου, τάχα δεῖ καὶ (lire τάχα δὲ καὶ) κακογράφου · καὶ οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθαι (sic) διὰ τὸν Κύριον καὶ μὴ κατάρασθαι (sic) ὑπὲρ τοῦ πόθῳ πολλῷ κτησαμένου κἀμοῦ δὲ τοῦ γράψαντος τὴν δέλτον ταύτην. Puis, à la suite, toujours de première main, mais d'une encre qui a moins pâli : Ἐν ἔτει ,ς̅ψ̅π̅ς̅ Ν ς̅[2]. Enfin, au-dessous, et de la même encre un peu pâle que le commencement de la souscription : Ἐγράφη διὰ συνδρομῆς καὶ πόθου πολλοῦ τοῦ εὐλαβεσ7άτου κυροῦ Μανουῆλ καὶ ἐν Χρισ7ῷ ἀδελφῷ (lire ἀδελφοῦ) ἡμῶν. Anc. fonds. 1322.

Acheté, à Venise, par Fréd. Rostgaard, en 1699. — Acquis, à sa vente, par le comte Danneskjold (1726). — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Ce manuscrit est écrit à deux colonnes. — L'écriture est droite et sous la ligne. — L'encre, noire au commencement, roussit, puis pâlit en approchant de la fin. — Le parchemin, médiocrement bien apprêté, a fort jauni. — Aux dernières lignes des pages, on remarque souvent des φ à grande queue qui descendent presque jusqu'à la limite du parchemin. Tel de ces φ, du milieu de la quatrième ligne à compter d'en bas, émet une de ces immenses queues, qui, traversant les trois dernières lignes, va se développer à la marge inférieure, coupée de distance en distance par de petits traits en croix formant des astérisques. Des ζ, des χ se prolongent de même dans la marge inférieure, et, au contraire, des δ et des τ à fioritures débordent dans la marge du haut.

Le *Nouveau Testament*, moins l'Apocalypse.

Extrait du catalogue manuscrit : « Novum Testamentum, excepta Apocalypsi, graece, et quidem primo Acta Apostolorum et Epistolae, primum Paulinae deinde Catholicae, tandemque Evangelia, praemittuntur anagnosmata 180, quibus absolvuntur Actus Apostolorum et Epistolae, additis diebus quibus quaelibet publice essent recitanda. Ad calcem Epistolarum adjectum est *Menologium* cum aliis ad usum ecclesiasticum pertinentibus necnon Epistola Eusebii *ad Carpianum*,

[1] Hensler et Birch signalaient (*l. l.*) deux autres manuscrits du Nouveau Testament dus à la plume du même Théodore. Victor Gardthausen, *Griechische Paläographie* (Leipzig, 1879, p. 339), n'indique pas moins de six ou sept manuscrits de Londres, Moscou, Paris, etc., tous écrits entre les années 1292 (ou un peu avant) et 1304, comme provenant *probablement* du même copiste que le manuscrit ici décrit. (De tels rapprochements, d'ailleurs, n'ont chance de devenir certains qu'après la confrontation des écritures, faite soit directement, soit du moins au moyen de bons fac-similés photographiques.)

[2] Nous représentons ici par *N*, à défaut de la forme exacte, le signe de l'*indiction*.

Anc. fonds. cum summariis et indice capitum Matthaei necnon Eusebii canonibus.
1323. Epistolis Paulinis adjecta sunt manu recentiori scholia nonnulla et in his notationes quaedam Euthalii. »

Birch, *Variae lectiones, etc., l. l.* = *Quatuor Evangelia, etc., l. l.* : « Libri sacri singulari ordine collocantur : Actus enim App. et Epistolae (Paulinae primum, deinde Catholicae) praecedunt, sequuntur Evangelia. Servant eumdem ordinem codices duo a Westhenio memorati, Reuchlinianus scilicet et Laudianus secundus. Usibus ecclesiasticis inservisse codicem apparet tum ex eo quod enumerantur in fronte libri *ἀναγνώσματα* quibus absolvuntur Actus App. et Epistolae, tum quod ad calcem Epistolarum adjectum est Menologium cum aliis lectionum et precationum publicarum indicibus... A codd. Westhenii 74, 89, 90, si discesseris, proxime accedit noster ad codicem 51. Nonnihil etiam cum codice 1 commune habet. Notari quoque non indignum codicem nostrum cum editione Complutensi mire consonare, etiam iis in locis ubi omnes codd. mss. contra hujus editionis textum consentiunt [1]. »

(Ce manuscrit est exposé dans la grande galerie de la Bibliothèque royale, *sous la vitrine.*)

1323

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 450, n° 68; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 400, n° 10.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 14 : « Il n'est pas douteux que M. Birch, dans la magnifique édition qu'il va publier du Nouveau Testament en grec, décrira et utilisera le *Codex Evangeliorum* et l'*Evangelistarium*, tous deux en parchemin [2], qui, en outre (du n° 1322), sont encore conservés ici. » Le *Codex Evangeliorum*, c'est le présent manuscrit; l'*Evangelistarium*, le n° 1324.

Birch, *Quatuor Evangelia, etc.*, p. xci, et *Variae Lectiones, etc.* (Copenhague, 1801), *Prolegom.*, p. cv (ouvrages cités au n° 1322).

In-quarto. – En papier. – De l'an 1314.

Souscription (avant quelques *Prières* qui terminent le manuscrit) : *Ἐτελειώθη ἡ παροῦσα βίβλος διὰ χειρὸς ἐμοῦ τοῦ ἁμαρτωλοῦ ἱερομονάχου Φιλοθέ* (*sic*) *ἔτος* (*sic*) *͵ςω κβ.*

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. – A sa vente, acquis par le comte Danneskjold (1726). – Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Vergeures du papier peu marquées et peu distancées; pontuseaux

[1] Les variantes de ce manuscrit, relevées par Hensler, sont publiées par Birch, pour les Évangiles dans son édition *Quatuor Evangelia* et dans ses *Variae Lectiones* de 1801, pour le reste dans ses *Variae Lectiones* de 1798.

[2] Erreur en ce qui concerne le présent ms. n° 1323, lequel est en papier.

de même peu apparents, espacés d'environ 5 centimètres. Voyez ci-dessous deux reproductions de filigrane (fig. 3 et 3 *bis*). Quoique constamment de même type, ces filigranes ne sont point tous absolument identiques et superposables : par exemple, le « golfe » qui descend du haut est plus ou moins profond, comme le montre la comparaison des fig. 3 et 3 *bis*, et les autres parties du filigrane présentent aussi des variantes d'une feuille à l'autre. Taches blanches répandues sur toute la surface du papier. Anc. fonds. 1323.

Peinture représentant saint Luc.

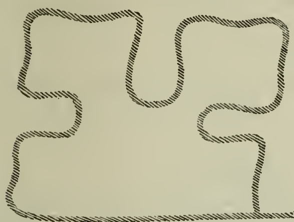


Fig. 3.

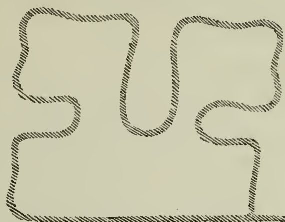


Fig. 3 *bis*.

Les *Quatre Évangiles*.

Après le dernier Évangile, indication du commencement et de la fin de l'évangile de chaque dimanche et fête de l'année. Autres indications concernant les offices. Tout à la fin, prières et autres pièces.

Birch, *Variae Lectiones* (de 1801), *l. l.*; *Quatuor Evangelia*, *l. l.* : « Usui ecclesiastico destinatum fuisse librum exinde adparet quod lectiones ecclesiasticae in margine notatae sint, earumque ἀρχή et τέλος ut plurimum in textu... Cum codd. Wetstenii D. K. 1. 13. 33. 42. 51. 56. 59. 61. 69. 71. 72. 83. 86. 87. 89. 90. 102. consentit, in primis autem cum 44 (Missyano), 69 (Leicestriensi) et 106 (Winchelseano), ut et cum codice Vaticano 360. Sunt etiam loca quae lectiones exhibent in nullo praeterea codice, excepto Cantabrigiensi, repertas, ut Matth. x 17, xii 50, xxv 17, Marc. i 40, ii 16, iii 30, iv 31, v 30 et 41, vi 28, x 5, Luc. xx 3 et 31, xxiv 34. His si addas consonantiam nostri cum versionibus syris, Philoxeniana prae primis, non opus fuerit codicis praestantiam multis demonstrare [1]. »

[1] Les variantes de ce manuscrit, relevées par Hensler, sont communiquées par Birch et dans son édition des Évangiles et dans ses *Variae Lectiones* de 1801.

Anc. fonds.
1343.

1324

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 450, n° 69; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 400, n° 12.

Erichsen : voyez le n° 1323.

Bruun, *Aarsberetninger, etc.*, t. III, 1re livraison (1876), p. 33.

Birch, *Quatuor Evangelia, etc.*, p. XCII, et *Variae Lectiones, etc.* (1801), p. CVI (ouvrages cités au n° 1322).

In-quarto. – En parchemin. – Du XI-XIIe siècle. – De 389 feuillets (Birch).

Acheté à Rome par Fr. Rostgaard en 1699. – Acquis, à sa vente, par le comte Danneskjold (1726). – Acquis, à la mort du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Écrit presque tout du long à deux colonnes.

Birch, *l. l.* : « Codex hinc inde mutilus. Non ab uno eodemque librario neque uno tempore exaratus est codex, a pag. 247 ad finem usque multa a correctore suppleta reperiuntur. »

Ornement fort grossièrement tracé à la plume et colorié en cinabre, au fol. 1.

Livre d'*ÉPÎTRES* et d'*ÉVANGILES* pour les offices de l'Église [1].

1343

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 15 : « *Basilii Magni* Ascetica. Beau manuscrit en parchemin. In-quarto. »

Bruun, *Aarsberetninger, etc.*, t. III, 1re livraison (1876), p. 30-31; – Ch. Graux, dans la *Revue critique* (1877), et *Notices bibliographiques*, p. 54.

In-quarto. – En parchemin. – Du XIe siècle. – 9 feuillets.

Ce manuscrit se compose d'un quaternion original, auquel a été ajouté, à une époque récente, un neuvième feuillet (portant seulement quatre lignes d'écriture qui manquaient pour terminer le morceau).

Provient de la bibliothèque de Gottorp; est entré à la Bibliothèque royale en 1749.

Le titre de la seconde pièce est en or; initiales en or.

Bruun, *l. l.* : « La première page est recouverte d'or; quatre lignes rouges dessinent un rectangle, au milieu duquel se voit une peinture représentant saint Basile debout entre deux groupes de moines; chaque

[1] Les variantes doivent s'en trouver notées chez Birch, *l. l.*, et dans ses *Variae Lectiones* de 1798 (voyez le n° 1322).

groupe est composé de onze personnes; en avant de celui de gauche, un moine s'est jeté à genoux devant le saint. Le tableau a un caractère imposant : tous les personnages sont vêtus de robes brun clair et de manteaux noirs, brun foncé ou gris foncé. Les moines ont les traits fortement marqués, le regard dirigé vers le saint; la plupart portent une longue barbe blanche, quelques-uns brune. Saint Basile, comme le personnage principal, est représenté plus grand que nature par rapport aux moines. Autour de sa tête est une auréole, limitée sur le fond d'or par une ligne rouge. Son manteau a une pèlerine blanche qui retombe sur la poitrine, et sur laquelle sont peintes deux croix en noir. La main droite est levée, faisant le geste de l'exhortation; la gauche tient un livre à reliure dorée. La symétrie est observée dans les deux groupes de telle sorte que les deux moines qui se trouvent le plus près de saint Basile mettent la main droite sur leur cœur, pendant que les deux qui se tiennent aux extrémités semblent avertir ou admonester, et lèvent légèrement la main droite en tenant la paume en l'air. La peinture a malheureusement beaucoup souffert; elle est d'ailleurs finement exécutée, mais le groupement est lourd, les figures sèches et raides. En haut et en bas, la peinture est encadrée d'arcs rouges avec ornements blancs. Le reste du fond d'or est décoré, selon l'usage ordinaire du style byzantin, de fleurs et de guirlandes. »

Anc. fonds. 1344.

Fol. 1. Saint Basile, Ἐπιτίμια (contre les moines et contre les nonnes).

T. II, p. 526 sqq., édit. des Bénédictins.

Dans ce manuscrit, l'ordre est différent de celui de l'édition.

Fol. 7. Saint Basile, *Λόγος περὶ ἀσκήσεως, πῶς δεῖ κοσμεῖσθαι τὸν μοναχόν.*

T. II, p. 211.

Dans le manuscrit, ce morceau porte en titre (au lieu du véritable titre qu'on vient de donner) :

Μοναδικοῦ μοι σύντομος τύπος βίου.

1344

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 15 : « *Gregor. Nysseni* Sermo catechet. Grand in-quarto. Beau manuscrit en papier. »

In-quarto. — En papier. — Du xvi[e] siècle.

Provient de la bibliothèque de Gottorp; est entré à la Bibliothèque royale en 1749.

Anc. fonds. 1569. Saint Grégoire de Nysse, Homélie catéchétique.

Migne, *Patrolog. graec.*, t. XLV, col. 9 sqq.

Desin. νῦν μὲν κατὰ τὸν βίον · μετὰ ταῦτα δὲ, κατὰ τὴν αἰωνίαν ἀντίδοσιν · τῷ δὲ Θεῷ ἡμῶν εἴη δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

1351

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 15 : «*Cyrilli Alexandr.* Commentaria in Pentateuchum graece. Manuscrit en papier. In-quarto.»

In-quarto. — En papier turc. — Du XVIe siècle (ou même plus récent).

Mutilé en tête et à la fin.

Notice du catalogue manuscrit : «Cyrilli Alexandrini *Commentaria in Pentateuchum* graece, in charta laevigata rubr. min. Genesis cum initio Exodi et finis Deuteronomii desunt.»

Titre ajouté par une main grecque moderne : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Κυρίλλου κτλ. λόγος εἰς τὴν Ἔξοδον.

1569

Bibliotheca] *Rostgaardiana*, p. 459, n° 151; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 26.

Flavii Josephi opera omnia, édit. Havercamp, t. Ier (1726, in-fol.), p. 3 sq.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 22 : «In-quarto. *Josephus* de Bello Judaico graece. Cod. chart. Connu et par l'édition d'Havercamp à laquelle il a servi, et par la publication ultérieure du magister von Haven, *Variae Lectiones* (Copenhague, 1783, in-8°), où est communiquée la collation du livre Ier.»

In-quarto. — En papier. — De la fin du XIVe siècle.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. — A sa vente, acquis (1726) par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Josèphe[1], Guerre des Juifs.

[1] Havercamp, *l. l.* : «Possedit Fred. Rostgardus nobiliss. Danus exemplar ms. Josephi *de Bello Judaico* praestantissimum, quod itidem in Catalogo librorum ejus, mense Januario hujus anni Hafniae sub hasta venditorum, p. 459. num. 151. sic describitur : «Josephus *de Bello Judaico*, graece. Codex ms. chartaceus, op-«timae notae, quadringentorum circiter annorum. Spissum volumen in-quarto «minori.» Integer vero iste codex est, atque nullo modo interruptus a principio

Et, à la fin du livre VII, en haut du recto du dernier feuillet : Anc. fonds. 1616.

JOSÈPHE, l'histoire de Jésus.

En une quinzaine de lignes (= Josèphe, *Antiquités juives*, XVIII, III, 3).

1570

Flavii Josephi opera omnia, édit. Havercamp, t. I[er] (1726, in-fol.), p. 4.
Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 22 : «*Josephus*, libri II, contra Appionem. Manuscrit en papier.»

In-quarto. – En papier. – Du XV[e] siècle.

JOSÈPHE, les deux livres sur l'antiquité des Juifs contre Apion [1].

1579 [2]

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 22 : «Septem Synodi oecumenicae, graece. Manuscrit récent en papier. In-quarto.» (141 feuillets.)

1616

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 29 : «*Harmenopuli* Epitome Canonum, graece. Manuscrit en papier. In quarto.»

In-quarto. – En papier. – De la fin du XVI[e] siècle. – 3 quaternions.

Ce sont les trois premiers quaternions d'un manuscrit originairement sans doute plus complet; la dernière page du troisième quaternion finit par une réclame. – La main du copiste est bien reconnaissable, c'est celle d'André Darmarios.

usque ad finem pergit; inque ejus calce adscriptum erat notum illud de Jesu Christo testimonium. In tempore collationem ejus instituerat vir doctissimus, et cum alias, tum hoc facto optime de me et eruditis meritus Joannes Grammius, linguae graecae in Academia Hafniensi professor; cujus liberalitate ex suis quoque MSS. (voyez le n° 1570) transmissus ad me est, accuratissima pariter collatio librorum *contra Apionem*, ipsius, uti et superior de Bello, manu instituta et scripta.»

[1] Voyez Havercamp cité à la note afférente au ms. 1569.

[2] Ce manuscrit m'avait échappé lors de mes recherches à la bibliothèque même de Copenhague. Au surplus, la notice d'Erichsen peut suffire pour édifier sur son insignifiance. L'indication du nombre de ses feuillets m'a été fournie par Chr. Bruun.

Anc. fonds. 1648. CONSTANTIN HARMÉNOPOULE, Ἐπιτομὴ τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων.

1° Προθεωρία. *Incip.* Τῶν κανόνων οἱ μέν εἰσι τῶν ἁγίων κτλ. – *Desin.* εὕρεσιν τοῦ ζητουμένου. – Παρέχων καὶ ἕτερα διάφορα κεφάλαια καὶ κανόνας περὶ χειροτονίας.

2° Πίναξ σὺν θεῷ τῆς βίβλου κτλ. Τμῆμα α'', περὶ ἐπισκόπων κτλ.

3° Οἱ ἱεροὶ καὶ θεοὶ (l. θεῖοι) κανόνες κατ' ἐπιτομήν.

. . . .

Ἐπίσκοποι ὑπὸ δύο ἢ τριῶν ἐπισκόπων κτλ.

Le manuscrit s'arrête au milieu de : Τμῆμα α'', Ἐπιγραφὴ δ''.

1628

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 453, n° 89; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 25.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 31 : « *Aristotelis* physica problemata, graece. Manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du XIV-XVe siècle. – De 221 feuillets cotés.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. – A sa vente, acquis (1726) par le comte Danneskjold. – Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

ARISTOTE, Problèmes [1].

Même collection que dans l'édit. de l'Académie de Berlin, p. 859-967.

1648

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 453, n° 97; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 30.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 33 : « Galeni ὅροι ἰατρικοί, inachevé. Au surplus, beau manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du XVe siècle. – 8 feuillets.

Noms de possesseurs : 1° « Fridericus Rostgaard Hafniae. » 2° « Fri-

[1] A comparer la leçon de ce manuscrit avec l'annotation critique de Bekker à la p. 863ª, l. 5 : « post περισπᾶται, etc. », et à la p. 886ª, l. 21 : « post μᾶλλον, etc. », il semble être proche parent des manuscrits Yª, S et W.

dericus Rostgaard ex dono Casp. Bartholini. » — Ce manuscrit a été acquis en 1726, à la vente de Rostgaard, par le comte Danneskjold, et acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale. Anc. fonds. 1799.

Galien, Ὅροι ἰατρικοί.

T. XIX, p. 346, édit. Kühn.

Le manuscrit s'arrête justement sur le dernier mot de la 71e Définition. Mais, pour la partie même qu'il renferme, il ne paraît pas complet.

1683

Notice du catalogue manuscrit :

« Duo volumina collectaneorum *docti cujusdam medici*, temporis Friderici I, *graece*, latine et germanice. Autographa, nonnullis tamen aliarum manuum admixtis. Priori volumini, quod 218 foliis constat, in fronte adjecta est Inscriptio scholae Pythagoricae; secundo vero, cujus folia numerata non sunt, excerpta ex Plin. Histor. nat. libro XXXI, cap. vii, de salium generibus. Adjacet index collectaneorum eadem manu. » (In-quarto.)

1799

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 43 : « *Heronis* Geodesia et *Isaaci monachi* Mathemata. Manuscrit récent en papier. In-quarto. »

In-quarto. — En papier. — Du xvie ou xviie siècle. — 24 feuillets.

Les feuillets sont numérotés de la main même du copiste.

Fol. 1. Héron, Géodésie.

Heronis Alexandrini Geometricorum et Stereometricorum reliquiae. Ed. Fr. Hultsch. P. 141-152[1].

Fol. 17 v°. Ἰσαὰκ τοῦ μοναχοῦ τοῦ Ἀργύρου Πῶς ἂν τὰ μὴ ὀρθὰ τῶν τετραγώνων εἰς ὀρθὰ μεταποιήσαιμεν, καὶ περί τινων ἄλλων σχημάτων.

Incip. Ἡ τῶν γεωμετρουμένων χωρίων μέτρησις κατὰ τὰ ἐν αὐτοῖς διάφορα σχήματα κτλ.

Desin. γίνονται πόδες ζ' · τοσούτων ἔσλω ποδῶν ἡ διάμετρος.

Τέλος σὺν Θεῷ ἁγίῳ καὶ ἀθανάτῳ.

[1] Hultsch ne paraît pas avoir eu connaissance de l'existence de ce manuscrit.

Anc. fonds. 1845. Le même morceau se trouve dans le *Paris.* 2013 (ancien fonds grec).

1801

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 44 : «*Heliodori Larissaei* optica, graece. Manuscrit en papier. In-quarto.»

In-quarto. – En papier. – Du XVIe siècle. – 5 feuillets.

HÉLIODORE DE LARISSE, Optique[1], livre Ier, les 13 premiers chapitres.

Précédés de la table des chapitres du livre Ier.

Δαμιανοῦ φιλοσόφου τοῦ Ἡλιοδώρου Λαρισσαίου περὶ Ὀπτικῶν βιβλία β'... Nunc primum edit.... ab Erasmo Bartholino Casp. Filio. Parisiis, ex officina Cramosiana. M.DC.LVII. 4°.

1809

Notice du catalogue manuscrit : «*ANONYMI* tractatus de circulo zodiaco, graece. Cod. chart.»

(Ce manuscrit est porté comme MANQUANT. Mais c'est sans doute par erreur, et nous ne le croyons pas distinct du n° 1899, dont on trouvera la description plus bas.)

1845

(MANUSCRIT LATIN.)

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 454, n° 102; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 51.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 49 : «*Julii Africani* Cestorum liber, latine versus a

[1] Th.-H. Martin, *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie*, p. 54, note 2 : «L'*Optique*, qu'on attribue souvent à Héliodore de Larisse, d'après une fausse interprétation du titre de cet ouvrage, est de Damien, disciple d'Héliodore. Voyez *Δαμιανοῦ τοῦ φιλοσόφου τοῦ Ἡλιοδώρου Λαρισσαίου περὶ Ὀπτικῶν βιβλία β'*, édit. de Bartholin (Paris, 1657, in-4°), et la note de Bartholin, p. 96-98. Les treize premiers chapitres du premier livre de cet ouvrage, sous le titre *Ἡλιοδώρου Λαρισσαίου κεφάλαια τῶν Ὀπτικῶν*, ont été publiés en grec et en latin à Florence, en 1573, in-8°, réimprimés par Fr. Lindenbrog (Hambourg, 1610, in-4°), et réimprimés encore par Th. Gale, dans la première édition de ses *Opuscula mythologica, physica et ethica* (Cambridge, 1670, in-8°).»

Joh. Boivinio, cum ejusd. brevioribus notis, descriptus Parisiis 1697 cura Frid. Rostgaardii. In-quarto.» Anc. fonds. 1845.

Chr. Bruun, *Frederik Rostgaards Liv og Levnet* (1870), p. 56, et la note[1].

Ce manuscrit porte en titre : « JULII AFRICANI *Cestorum liber,* » et cette note à la marge : « ex versione Jo. Boivinii v. c. mihique amicissimi descriptus Parisiis 1697 cura et sumptibus Rostgaardi[2]. »

[1] Rostgaard, pendant son séjour à Paris (1695-1698), s'occupa à la fois de philologie germanique et de philologie grecque. Il y fréquentait assidûment la Bibliothèque royale, «parcourant les manuscrits et copiant les *anecdota.* C'est ainsi qu'il transcrivit soixante-quatorze lettres inédites d'Eustathe de Thessalonique, des scholies d'Oppien et d'Eschine, des variantes au texte de Longin, une collection de *Stratagemata* (voyez ci-après le n° 1846), les *Cestes de Jules l'Africain.* Un auteur surtout attira son attention, Libanius, etc.» (Bruun, *l. l.*)

[2] Aucune traduction latine des *Cestes* de Jules l'Africain n'a paru, que nous sachions, jusqu'à ce jour. «Hos,» lisons-nous dans une lettre d'Andreas Norrelius à Jean Lami, au t. VII des *Jo. Meursii oper.* (publié par Lami), p. 901-902, «Hos in latinum sermonem vertendos Julianum Purchardum adgressum fuisse, cl. Fabricius Bibl. graec. lib. V, p. 263 (= t. IV, p. 241, éd. Harles), indicavit, qui porro illic refert eum non perfecisse laborem istum, nec voluisse, quae verterat, edere, quoniam existimaret quaedam in illis obvia rectius ignorari. Zach. Lundii commentarium manuscriptum, in Cestos, Hafniae inter codices servari, idem l. c. memorat.» Cette traduction, faite par Zacharias Lund († 1667), se trouve actuellement conservée à la bibliothèque de l'Université de Copenhague, fonds de Fabricius, n° 65, in-quarto : «Julii Africani *Κεστοὶ ἤτοι πολέμων παρασκευαί.* Descripsit Z. Lund. Addita est ejusd. versio latina, collatio complurium codicum et conjecturae Meursii. Chartac. saec. XVIII.» (*Designatio auctorum veterum ... e bibliotheca J. A. Fabricii.* Sans lieu ni date.) Nous en avons rencontré une autre copie, provenant en dernier lieu du marquis de la Romana, à la *Biblioteca nacional* de Madrid. Elle y était conservée, au mois de mars 1876, dans l'armoire N, sans numéro, et se trouvait placée auprès des manuscrits grecs venus de la bibliothèque de la cathédrale de Tolède. Nous ne faisons que signaler ici cet exemplaire. Il se compose de deux tomes, dont le premier contient le texte grec avec traduction latine en regard sur la même page (divisée en deux colonnes), et le second les notes. Voici les titres respectifs des deux tomes : I. ΙΟΥΛΙΟΥ ΑΦΡΙΚΑΝΟΥ ΚΕΣΤΟΙ *ἤτοι πολέμων παρασκευαί, Julii Africani Cesti; seu de* {*apparatu bellico* / *re militari*} (sic) *cum Leidensi, Schotti, Meursii et interdum Meibomii atque Grimani codicibus, adspersis hinc inde notulis et conjecturis Meursii, contulit, latine vertit notisque illustravit* ZACHARIAS LVNDIVS.» II. *ZACHARIAE LVNDII in Julii Africani Cestos notae.* Le marquis de la Romana était le commandant des forces espagnoles cantonnées par Napoléon Ier en 1808 dans le Jutland et les îles du Danemark.

Anc. fonds.
1848.

1846

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 456, n° 130; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 43.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 50 : «Stratagemata et praecepta bellica, graece, ex Cod. reg. Paris. descripta per Fr. Rostgaard (anno) 1697 [1].»

Le manuscrit de Paris en question est le n° 2530 actuel de l'ancien fonds grec. Le morceau copié par Rostgaard, inédit encore aujourd'hui, à ce que nous croyons, y occupe les feuillets 101 v°-129 r°. Il fait partie d'une compilation militaire attribuée, dans les manuscrits, à Constantin Porphyrogénète. (Cf. Th.-H. Martin, *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie*, p. 387.)

Titre : *Εἰς τὸ κλέψαι κάστρον στρατηγήματα παρὰ τῶν ἀρχαίων γεγονότα, Ἑλλήνων, Ῥωμαίων, καὶ βαρβάρων.*

Incip. *Ὀφείλει τις ἐπιτηδεύσασθαι κτλ.*

Desin. *καὶ παρέχοις νίκης ἀήττητον τρόπαιον εἰς δόξαν σου. Τέλος, καὶ τῷ Θεῷ δόξα.*

Le même morceau se trouve dans le manuscrit Coislin 388, fol. 65-87 (Montfaucon, *Biblioth. Coislin.*, p. 598), et, d'après Fr. Haase (*De militarium scriptorum edit. instituenda*, p. 18), dans le *cod. Monac.* 452, qu'il qualifie de *optimo, sed difficillimo.*

1848

(MANUSCRIT LATIN.)

Bibliotheca Danneschioldiana, p. 407, n° 113 [3].

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 50 : «Liber de re militari et instrumentis bellicis, e graeco in lat. translatus a Sophiano, et Lellio de Valle inscriptus, ex Bibl. Medicea, per Antonium Hivanum Sergianensem 1676. In-quarto.»

Traduction en latin, due au Grec Sophianos, du traité militaire publié par C. Wescher dans la *Poliorcétique des Grecs* (Paris, 1867), aux pages 197-276, sous le titre *Ἀνωνύμου ἤτοι Ἥρωνος Βυζαντίου πολιορκητικά κτλ.*

LETTRE-PRÉFACE.

«Ad spectantissimum (*sic*) virum Dnum Lellium de Valle, Sophianus Graecus salutem plurimam dicit.

«Librum de re militari et instrumentis bellicis vetustate attritum et

[1] Cf. la note 1 du manuscrit n° 1845.

sive librarii negligentia non inscriptum sive bibliopolæ inertia nomine authoris spoliatum, in latinum vertere sermonem efflagitasti[1]. . . Anc. fonds. 1849.

«... Igitur lege, vir optime, quod efflagitasti, si non eleganter, tamen fideliter interpretatum, potissimum hoc tempore felicissimo sanctissimi Domini nostri : Dni Pii secundi verissimi et optimis votis summi Pontificis cujus Summus Deus cœpta secundet, et optimis votis immutatissime faveat, nec te fugiat ob prælibatas rationes uno in loco paginam unam deesse[2]; quam si quando in alio ejusdem authoris exemplari invenero, una cum titulo huic addere libello polliceor.»

1849

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 50 : «*Leonis* imperatoris Naumachica vel Tactica, graece, ex Andreae Darmarii apographo descripta per Frid. Lindenbrog. 1616. In-quarto.»

In-quarto. – En papier. – De l'an 1616.

Porte la souscription suivante :

«Οὕτω ἔκειτο ἐν τῷ πρωτοτύπῳ : – *Ex veter. cod. descripserat Venetiis Andreas Darmarius. Anno* ͵αφογʹ : – Ex Darmarii apographo Lundini. Anno CIƆIƆCXVI. xv Februar. Frider. Lindenbrog.»

A appartenu à la bibliothèque de Gottorp, d'où il est passé à la Bibliothèque royale de Copenhague en 1749.

Léon l'Empereur, *Tactiques*, chap. xix (*περὶ ναυμαχίας*).

Incip. Περὶ ναυμαχίας βουλόμεθα διατάξασθαι, περὶ ἧς οὐδὲν μὲν ἐν τοῖς παλαιοῖς τακτικοῖς κεκανονισμένον εὕρομεν, ἀφ' ὧν δὲ σποράδην ἀνέγνωμεν κτλ., comme le *cod. Gudianus* cité chez Fabricius-Harles, t. VII, p. 707[3].

[1] Plus tard, en 1572, il parut à Venise (apud Franciscum Franciscium Senensem) une traduction de cette compilation poliorcétique dans le livre suivant : *Heronis mechanici liber de Machinis bellicis necnon liber de Geodaesia a Francisco Barocio patricio Veneto latinitate donati multis mendis expurgati ac scholiis illustrati* (je cite ce titre d'après Wescher, *Poliorcétique*, p. xxix).

[2] Cette traduction de Copenhague présente notamment la même lacune que signale Wescher, p. 229, l. 20; mais, comme cette grande lacune n'est pas la seule qui existe dans le texte de Wescher, et il y a lieu de croire aussi dans celui de Sophianos, nous ne voudrions pas affirmer que c'est celle-là même que ce traducteur a en vue.

[3] Cf. le début du même morceau dans l'édition de Meursius (Leyde, 1612), p. 321 : Ἐφεξῆς δὲ τούτων ἤδη καὶ περὶ ναυμαχίας διαταξόμεθα, οὐδὲ μὲν ἐν τοῖς

Anc. fonds. 1871. Vient, à la suite de cette Naumachie de Léon :

BASILE LE PATRICIEN, *Naumachica.*

Fabricius, *Bibliotheca graeca*, vol. VIII, p. 136 sqq. (ancienne édition [1]).

1870

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 53 : « *Gaudentii* Musicae Isagoge. Manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du XV-XVIe siècle. – 8 feuillets.

Provient de la bibliothèque de Gottorp; est entré en 1749 à la Bibliothèque royale.

GAUDENCE. Ἁρμονικὴ εἰσαγωγή.

Antiquae musicae auctores VII, gr. et lat., vol. Ier, édit. Meibom.

1871

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 455, n° 110; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 28.

παλαιοῖς τακτικοῖς περὶ αὐτῆς κεκανονισμένον εὑρόντες· ἐφ' ὧν δὲ σποράδην ἀνέγνωμεν κτλ. La copie de Copenhague ne se termine pas non plus comme l'édition; cf. Fabricius-Harles, t. VII, p. 711 : « Video praeterea in codice MS. (Gudiano) etiam haec sequi de eodem argumento, quae in Meursiana editione incassum quaeres (sunt quoque in cod. Taurin. reg. CCLXXV), » etc. Enfin elle présente tout le temps des variantes de rédaction par rapport à l'édition Meursius. Nous devons avoir affaire à un manuscrit de la même famille que le *Gudianus*. C'était, à la fin du XVIe siècle, une spécialité d'un copiste grec sans honnêteté, qui s'appelait André Darmarios, d'Épidaure, de fabriquer, pour en faire commerce, des semblants d'*anecdota :* il prenait pour cela des fragments dans des ouvrages connus, en modifiait le commencement et la fin, changeait çà et là la rédaction, surtout en bouleversant l'ordre des diverses parties, mettait alors un titre à son idée : et il faisait de l'argent avec ces misérables arrangements qui passaient pour de nouveaux débris retrouvés de l'antiquité. Nous soupçonnons, sans en avoir jusqu'ici la preuve, Darmarios d'être le *créateur* de toute cette famille de manuscrits sur la tactique navale.

[1] Fr. Haase, *De militarium scriptorum graec. et lat. editione instituenda*, p. 19 : « Basilii Patricii Naumachica semel edita a Fabricio in Bibl. gr. vol. VIII, p. 136 sqq., non repetita ab Harlesio, a me transcripta ex cod. Argentor. et collata cum cod. Paris. 3111, Bigotiano. »

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 53 : « Musicalia *Aristidis, Gaudentii* et *Anonymi* cujusdam. Manuscrit en papier. In-4°. Primitivement en la possession d'Arnae Magnaei, puis de Fr. Rostgaard. » Anc. fonds. 1871.

In-quarto. — En papier. — Du XVIe siècle. — De 40 feuillets.

« Ex dono Domini Professoris Arnae Magnaei possidet Fridericus Rostgaard. » — A la vente de Rostgaard (1726), acquis par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Aristide Quintilien, Περὶ μουσικῆς.

Antiquae musicae auctores VII, gr. et lat., vol. II, édit. Meibom.

S'arrête inachevé (au bout de 12 feuillets) sur les mots (p. 45, l. 14, Meibom) : τεταρτημόριόν ἐστιν ὡς ἡ δίεσις...

Théon de Smyrne, fragment du traité intitulé : *Des connaissances scientifiques qui sont nécessaires pour lire Platon.*

Fragment sans nom d'auteur ni titre dans le manuscrit.

Incip. Ἐπεὶ δὲ καὶ συμφώνους κτλ., p. 46, l. 20, édit. Hiller (Leipzig, Teubner, 1878).

Desin. καὶ ἀνέσεως τοῦ πνεύματος, p. 57, l. 6[1].

Euclide, Introduction harmonique.

Antiquae musicae auctores VII, gr. et lat., vol. Ier, édit. Meibom.

Commence, sans titre ni nom d'auteur dans le manuscrit, au milieu d'un recto après cinq lignes blanches d'intervalle, réservées pour pouvoir ajouter plus tard : 1° le titre avec le nom de l'auteur; 2° les premiers mots du traité, qui manquent. *Incip.* (à la 11e demi-ligne de la 1re page de l'édition) : Φθόγγος μὲν οὖν ἐστι φωνῆς πτῶσις κτλ. — Ce traité se termine au bout de 12 pages, vers le bas d'un recto. Le verso qui vient ensuite est blanc. Puis commence en belle page :

Gaudence, Ἁρμονικὴ εἰσαγωγή.

Antiquae musicae auctores VII, gr. et lat., vol. Ier, édit. Meibom.

[1] Hiller, *l. l., praef.*, p. VII : « Eam autem particulam huius libri quae legitur p. 46, 20-57, 6 (τοῦ πνεύματος), separatim excerptam complures codices praebent, in quorum archetypum transscripta esse videtur ex libro ab A diverso. Huius generis exemplaria sunt codex Venetus Marcianus 512 saeculi XIII vel XIV, Riccardianus K 2, 2, 41, saec. XV, Neapolitanus 260 sive III c 2, saec. XV vel XVI, Vaticanus 221 saec. XVI, Vaticanus Urbinas 77 saec. XVI, Barberinianus II 86 saec. XVI... Ex eodem genere is codex fuit quo Manuel Bryennius usus est : cf. eius Harmon. p. 393 sqq. » Le manuscrit de Copenhague semble devoir être ajouté à cette liste.

Anc. fonds.
1899.

Suit :

FRAGMENTUM VETERIS MUSICAE.

Sans autre titre. Ce titre latin est d'une main récente.

Incip. Ὁ ῥυθμὸς συνέστηκεν ἔκ τε ἄρσεως καὶ θέσεως κτλ.

C'est, au complet, le même traité qui a fait l'objet de la publication suivante : *Anonymi scriptio de musica.* Éd. Bellermann. Berlin, 1841, grand in-4°. Pages 17-98 [1].

1898

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 56 : « Demetrii Phalaris (*sic*) Apophthegmata, graece. Manuscrit en papier. Avec trois fragments grecs également en papier. » (Deux de ces trois fragments paraissent être les n°s 1900 et 1901.)

In-quarto. — En papier. — Du xve siècle. — 15 feuillets cotés.

Fol. 1. DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, Apophtegmes des *sept sages.*

Stobée, *Florilège*, III, 79.

Fol. 5. GORGIAS, Éloge d'Hélène.

Édit. Fréd. Blass, à la suite de l'*Antiphon* de la *Bibliotheca Teubneriana* (1871).

Fol. 13. Fragment du *Banquet des sept sages* de PLUTARQUE (p. 153 B).

Incip. Ἔτι καὶ ταῦτα ἀπὸ τῶν ζ' σόφων συμπόσιον (*sic*) · εὗρον δὲ ταῦτα εἰς τὸ πρῶτον βιβλίον τοῦ ὀνειλοξένου (*sic*, pour τοῦ Νειλοξένου), οὕτως · Ἀ^ον. Τί πρεσβύτερον (*sic* pour πρεσβύτατον); Χρόνος. Κτλ.

Desin. Θ. Τί ῥᾷστον; Ἡδύ.

Fol. 14. SOSIADES, Τῶν ἑπτὰ σόφων ὑποθῆκαι.

Stobée, *Florilège*, III, 80.

1899

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 44 : « Anonymi tractatus de circulo zodiaco, graece. Manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. — En papier de coton. — Du xiiie siècle. — 8 feuillets.

On lit, de main *moderne*, à la marge supérieure de la 1re page : *De zodiaco circulo incert. aut/.*

[1] Ce manuscrit n'est pas connu de Bellermann.

Cette ligne a été biffée par une autre main, qui a écrit au-dessus : *Joannis Geometrae quaedam.* Anc. fonds. 1899.

A peu près à la hauteur du milieu de l'intervalle entre la ligne biffée et la ligne récrite, on lit, de l'une des deux mains, sur la droite : *n° 14.*

Fol. 1. Épigrammes de Jean le Géomètre et de Stylianos [1].

En voici le texte, tel que l'offre le manuscrit (à quelques signes de ponctuation près) :

1. Ἰωάννου Γεωμέτρου κατὰ Στυλιανοῦ.

Ὕδρωψ φυσήσας ζημιοῖ τὸ σαρκίον,
Καὶ νοῦς φυσηθεὶς ἐξαφαιρεῖται φρένας·
Φθόνου δὲ πλησθεὶς ἐξεγείρει καὶ μάχας.
Τύφῳ κενωθεὶς καὶ φθόνου πλησθεὶς ὅλως
Ὁ Στυλιανὸς ἐξεμεῖ μοχθηρίαν.

2. Στυλιανοῦ κατὰ Ἰωάννην.

Φυσῶν καθ' ἡμῶν ἐξεφυσήθη φρένας.
Ὀργῶν καὶ ἐχθρῶν ἐξαφηρέθη κόρας,
Ἀμφοῖν σΊερηθεὶς εἰς μάχην χωρεῖ λόγων,
Τὸν νοῦν ἐπαρθεὶς ἐκκενωθεὶς καὶ κόρας,
Ἰωάννης ῥοῦν ἐκκενοῖ ληρημάτων.

3. Ἰωάννου κατὰ Στυλιανοῦ.

Καὶ κάνθαροι πλουτοῦσι δῆθεν ὡς πόλους,
Ἀλλ' ἔσΊιν αὐτοῖς κόπρος ἔργον οὐ πόλος·

[1] « Hippolytus Maraccius (voyez Biblioth. Mariana, article *Joannes Geometra*) scribit eum *floruisse circa annum salutis per Christum reparatae 980.* Unde tamen id didicerit, tacitus praeterit. » Ballerinus, qui rapporte ce témoignage, demeure hésitant entre le xe et le ixe siècle (voyez *Sylloge monumentorum ad mysterium Conceptionis immaculatae Virginis Deiparae illustrandum*, Romae, 1856). Marracci, qui qualifie Jean le Géomètre d'« Orator et Poeta suo tempore insignis, » cite de lui un recueil d'hymnes à la sainte Vierge, trois sermons et des poésies ïambiques, ayant tous également la sainte Vierge pour sujet, « et alia, » ajoute-t-il, « quae me fugiunt. » (*L. l.*, p. 730-733 du t. Ier, Rome, 1648.) – Quant à des personnages ayant porté le nom de Stylianos, il dut y en avoir beaucoup, tant au ixe qu'au xe siècle. Voici, par exemple, Stylianos, *basiléopator*, qui meurt en 896; Stylianos, métropolitain de Néocésarée (?), mentionné dans l'histoire byzantine aux années 879 et 899; Stylianos, *protopape*, en 953 (je relève ces renseignements chez Éd. de Muralt, *Essai de chronographie byzantine*); Stylianos, *protospathaire*, qui copia, en 932, un manuscrit de polémique religieuse (aujourd'hui à Moscou, n° 394), et, en 939, un Saint Jean Chrysostome (*Paris.* 781), etc.

Anc. fonds 1899.

Πλάτlει δὲ δῆθεν Στυλιανὸς καὶ λόγους,
Ἀλλ' ἔσlιν ὕθλος ἐξ ὕθλων, ὕϐρις, λόγος
Ὁ συντεθεὶς ἄλυτος, ὡς πόλου κόπρος.

4. Στυλιανοῦ κατὰ Ἰωάννην.

Καὶ φλήναφοι λέγουσιν ὕθλους ὡς λόγους,
Ἀλλ' ἔσlιν αὐτοῖς ὕθλος ἢ λῆρος λόγος·
Λέγειν δοκεῖ δὲ καὶ λόγους Ἰωάννης,
Ἀλλ' ἔσlι τοῦτο λῆρος ἢ γέλως, λόγος
Ἄλυτος, ἀφρὸς ἢ θαλάτlιος σάλος.

5. Τοῦ Γεωμέτρου.

Οἱ σοὶ λόγοι κάθαρμα κανθάρου, πόλος,
Εἰ κανθάρων κρατοῦσιν οἱ πόλοι λόγων,
Βέλτισlε τῶν σῶν, συμπέραινε τοὺς λόγους,
Πάντως κόπρῳ κρατοῦσι τῶν σῶν χειλέων.

6. Τοῦ Γεωμέτρου.

Καὶ τὴν δίκην χθὲς εἶδον ἐν μέσῃ πόλει
Μελαμφοροῦσαν καὶ τρίχας κεκαρμένην.
« Τί δ', » ἠρόμην, « πέπομφας; » Ἡ δέ· « νῦν ἔγνως
Ὁ Στυλιανὸς οἷα τοὺς λόγους λέγει. »

7. Τοῦ Στυλιανοῦ.

Καὶ Θερσίτην χθὲς εἶδον ἐν μέσοις νέοις
Τὸν φληναφοῦντα καὶ κόρας βεϐλαμμένον,
Πρὸς ὃν βλέπων ἔκραζε πᾶς τις εὐτόνως·
« Ὅσοι λόγων ἔμπροσθεν ἱσlῶσιν ὅπλα
Τοίασδε ποινὴν καρτεροῦσιν ἐνδίκως. »

8. Τοῦ Γεωμέτρου.

Αἲξ τὴν μάχαιραν, φησὶν ἡ παροιμία·
Οἶδας τὸ ῥητὸν, φεῦγε τὰς κωμῳδίας.

9. Εἰς τινὰ φίλον λυπήσαντα.

Ἐχθρὸν τὸ λυποῦν· ἂν δὲ καὶ λυπῇ φίλος,
Ἀνδραποδῶδες· ἂν δὲ καὶ δάκνῃ λάθρᾳ, (fol. 1 v°)
Ὡς θηριῶδες· ἂν δὲ καὶ πισlὸς φίλος,
Ἄσπονδος ἐχθρός· ἂν δὲ καὶ γυνὴ λάλος,
Δαίμων σύνοικος· ἂν δὲ καὶ θυηπόλος,
Ἄκουε, Χρισlὲ, καὶ δίκαζε τὴν δίκην.

Viennent ensuite : Anc. fonds. 1899.

Στίχοι τοῦ Κερκύρας[1] εἰς τὸν τάφον τοῦ Μελίου.

29 vers. – *Incip.* Καὶ τῶν φθασάντων κτλ.

Τοῦ αὐτοῦ εἰς τινὰ ὑπερλαλήσαντα φίλου ἕνεκα κτλ.

43 vers. – *Incip.* Τέμνων κόρας πρὶν Ἡρακλῆς κτλ.

Τοῦ αὐτοῦ, εἰς τὸν πατρίκιον Μελίαν καὶ περὶ θαλασσιτῶν.

53 vers. – *Incip.* Ἦν ἀλμυρίζων ῥοῦς κτλ.

Πρὸς εἰκόνα Θεοτόκου βρεφοκρατούσης.

4 vers. – *Incip.* Ἐκ μητρικῶν μου σπλάγχνων κτλ.

Εἰς τὸν Πρόδρομον.

4 vers. – *Incip.* Σὺ καὶ προφήτης εὑρεθεὶς κτλ.
Trois autres quatrains sur le même.

Τοῦ Ψελλοῦ εἰς τὴν Θεοτόκον θηλάζουσαν.

2 vers.

Εἰς χαιρετισμόν.

3 vers.

Εἰς ἱμάτιον τοῦ Προδρόμου.

1 vers.

Τοῦ αὐτοῦ ἤγουν τοῦ Κερκύρας.

13 vers. – *Incip.* Ὦ γῆς ἁπάσης καὶ πόλου κρατῶν ἄναξ.

Τοῦ Ψελλοῦ εἰς τὸν τάφον τοῦ κομνη γ . . . . (?).

12 vers. – *Incip.* Πλήρης ὁ τύμβος καὶ χαρᾶς <καὶ> δακρύων.

Τοῦ Ψελλοῦ εἰς τὸν ἅγιον Γεώργιον.

13 vers. – *Incip.* :

Ὡς στερρὸς, ὡς ἄτρεστος, ὡς ὑπὲρ φύσιν
Ἀθλητικοὺς ἤνεικας εὐψύχως πόνους κτλ.

Τοῦ Μιτυληναίου[2] εἰς τὸ « Χαῖρε κεχαριτωμένη » καὶ τὸ « Ἰδοὺ ἡ δούλη Κυρίου » ἡρωϊκά.

13 vers. – *Incip.* Τήθεο, ὦ χαρίεσσα κτλ.

Suivent deux morceaux en prose (remplissant 2 pages), savoir :

1. Περὶ τοῦ εἴτε ἀόριστος εἴτε ὁριστὸς ὁ θάνατος.
2. Ση. περὶ τῆς Χριστοῦ ἀναβάσεως, ἀναγν (?).

[1] Sans doute George, métropolitain de Corcyre, sous Manuel Comnène : cf. Fabricius-H., t. XII, p. 38 sqq.

[2] Peut-être George de Mitylène : cf. Fabricius-H., t. XII, p. 22.

Anc. fonds. 1901.

Les 4 feuillets restants sont occupés par le morceau suivant :

Ἐκ τῶν κελεύσεων (? : *κε^* ms.) *πρός τινα θεοφιλέστατον* (*ἐπίσκοπον* mot biffé) *πρεσβύτερον καὶ σύγκελλον καὶ τοὺς ὑπ' αὐτὸν διαιτωμένους τὰ τῆς ἀσκήσεως τοῦ εὐσεβοῦς κυροῦ* (?) *Ῥωμαίων Λέοντος* (? : *λ^ετ/* ms.) *τοῦ σόφου.*

Incip. *Εὔτμητος ἡμῶν ἡ ζωὴ ἐντεταμένη* (?) *τῶν ἀρετῶν, ἡ ἀκρώρεια, εὐόλισθος ἡ φύσις καὶ ἡ ἐπίκρισις δυσδιάγνωστος.*

Ἐξ^ν (= Ἐξήγησις?)

Εὔτμητον εἶπεν τὴν ζωὴν κτλ.

Il y a là un *premier* livre avec 10 *κελ(εύσεις)* et leur explication, un *second* livre avec 32 autres, et un *troisième* livre qui s'arrête inachevé (avec le 8e et dernier feuillet) au milieu du n° 2.

1900

Voyez Erichsen cité au n° 1898.

Feuillets 126-137 d'un manuscrit en papier, in-4°, du xve siècle.

Ils contiennent *la fin d'une* LETTRE SPIRITUELLE *et le commencement d'une autre :* nous ne savons de quel Père de l'Église elles sont.

La première finit au folio 127 v° sur les mots : . . . *καὶ τῷ καλῷ γ' ἡμῖν συμπλῷ τῷ δεῖνι χειρ' ὑπερέξεις, κινδυνεύοντι καταδῦναι* (*sic*).

La suivante commence dans la même page en laissant un intervalle blanc d'une ligne : *Ἔδει μὲν, ὦ γενναῖε, παρόντα σε ταῖς ἑκάστοτε συμπιπτούσαις τύχαις κτλ.*

1901

Voyez Erichsen cité au n° 1898.

Feuillets 139-143 d'un manuscrit en papier, in-quarto, de la première partie du xve siècle.

Écriture remplie d'abréviations.

Aristide, *Πρεσβευτικὸς πρὸς Ἀχιλλέα.*

T. II, p. 584 sqq., éd. G. Dindorf.

Le manuscrit ne donne pas le nom de l'auteur.

Suivent, *griffonnées* d'une main plus récente (de plus, l'écriture est *brouillée*) :

Deux Lettres *τοῦ Κυδόνη* (*sic*)[1]. Anc. fonds. 1964.

Adressées, l'une Κωνσ7αντίνῳ τῷ ...άνη (?), l'autre à l'archevêque Philothée.

1925

In-quarto. – En papier. – Du XIV-XVe siècle. – De 198 feuillets cotés.

Les cinq derniers feuillets sont d'une main et d'un papier plus récents. – L'ordre des cahiers est considérablement dérangé : c'est ainsi que le commencement de la première pièce (Harménopoule) se trouve en haut du fol. 18 r°.

1. Constantin Harménopoule, *Πρόχειρον νόμων τὸ λεγόμενον ἡ ἑξάβιβλος.*

   Édit. Heimbach, Leipzig, 1851, in-8°[2].

2. Donation faite par Constantin le Grand au pape Sylvestre.

   Publiée chez Fabricius-Harles, t. VI, p. 679-700.

3. *Τοῦ πατριάρχου κυροῦ Φιλοθέου*[3] *ἀνατροπὴ τῶν ἀναγεγραμμένων ἀναθεματισμῶν.*

   Incip. Ὁ *περὶ τὰ τοιαῦτα σόφος, σεβασ7ὲ νομοφύλαξ, κτλ.*

   Au bout d'une demi-page ce morceau paraît se continuer par les feuillets plus récents, pour s'arrêter inachevé au bas du verso du dernier de ces feuillets.

1964

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 458, n° 141; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 48.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Apollonii Alexandrini* grammatica, graece. Beau livre en parchemin, grand in-4°. »

Bruun, *Aarsberetninger, etc.*, t. III, 1re livraison (1876), p. 33.

[1] Ce doit être Δημήτριος ὁ Κυδώνη, de qui sont indiquées chez Fabricius-Harles, t. XI, p. 399, d'après Labbe, « deux lettres à Philothée », comme existant dans le *Paris.* 1334, et, d'autre part, « deux lettres à l'évêque Philothée », comme quatrième et cinquième pièces du *Paris.* 1310. (Cf. la note 3.)

[2] Heimbach ne paraît pas connaître l'existence de ce manuscrit.

[3] Sur Philothée, patriarche de Constantinople au XIVe siècle, cf. Fabricius-Harles, t. XI, p. 513.

Anc. fonds. 1965. In-quarto. — En papier. — Du XVe siècle.

Souscription, à la fin du volume : *Θεοῦ τὸ δῶρον καὶ Θετ7άλου κόπος Φράγκισκος* (*sic*).

Acheté à Venise par Fréd. Rostgaard en 1699. — A sa vente (1726), acquis pour 6 rixdales 2 marcs [1] par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Le manuscrit commence par une fort belle petite lettre initiale, A, sans importance particulière d'ailleurs. (Bruun.)

Apollonius Dyscole, syntaxe.

1965 [2]

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 458, n° 142; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 49.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « Praecepta grammatices ex Herodiano, Theodosio, Theodoreto, aliis; it. Const. Lascaris, Georgii Choerobosci, Isaaci monachi, Theodori et aliorum, grammaticalia graece. Beau manuscrit en papier. In-4°. »

Grammatici graeci. Ed. Guil. Dindorf. Vol. I : *Herodianus, περὶ μονήρους λέξεως*. (Leipzig, 1823.)

Ἰωάννου Ἀλεξανδρέως τονικὰ παραγγέλματα. Ed. G. Dindorf. (Leipzig, 1825.)

Ἐπιτομὴ τῆς καθολικῆς προσῳδίας Ἡρωδιανοῦ. Rec. M. Schmidt. (Iéna, 1860.)

In-quarto. — En papier. — De la fin du XVe siècle. — De 908 *pages* cotées.

« Liber praestantissimus. » (Schmidt, ouvrage cité.)

Acheté à Venise par Fréd. Rostgaard en 1699. — Acquis, à sa vente (1726), par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Page 1. Jean d'Alexandrie, *Τονικὰ παραγγέλματα*.

L'édition *princeps*, citée ci-dessus, a été donnée par Dindorf, *d'après ce manuscrit même*.

[1] Sur la valeur de la rixdale et du marc, voyez ci-dessus, p. 152, note 1 (p. 244 de ce volume).

[2] G. Uhlig, l'un des savants éditeurs du nouveau recueil des Grammairiens grecs (R. Schneider et G. Uhlig, *Grammatici graeci recogniti et apparatu critico instructi*, t. Ier, Leipzig, 1878), ayant bien voulu parcourir les notes que j'avais prises sur ce manuscrit, m'a fourni des rapprochements et des indications précieuses, dont une partie est communiquée ici textuellement. Il dit, d'une façon générale : « Multa eorum quae Hafniensi continentur edita nondum sunt, quod sciam, velut Sophronii opuscula grammatica. Ad ea inedita, quae etiam in aliis codicibus legi sciebam, adscripsi horum codicum paginarum numeros... Nonnulla eorum, de quibus nihil adnotavi, forsitan edita jam sunt, sed certi quicquam colligi non poterat ex solis inscriptionibus. »

P. 41. Abrégé de la Καθόλου d'Hérodien. Anc. fonds. 1965.

M. Schmidt, édition citée.

Incip. Πρόλογος, οἶμαι, Θεοδοσίου εἰς τοὺς κανόνας τῆς Καθολικῆς προσῳδίας τοῦ σόφου Ἡρωδιανοῦ (comme le *Matritensis* N-38).

S'arrête sur les mots : Μυρμιδόσιν ἀντὶ τούτῳ κἀκείνοις (p. 210, l. 21, Schmidt).

P. 187-197. *Grammaticalia.*

P. 187. Περὶ προσῳδιῶν γενικῶς. *Incip.* Προσῳδία ἐστὶ κατὰ παλαιούς κτλ. Ce morceau a quelque rapport, mais sans être cependant identique, avec Hérodien, t. Ier, p. 5, éd. Lentz.

P. 192. Περὶ στιγμῆς (12 lignes).

P. 193. Κανόνες καθολικοὶ τῶν τόνων.

P. 194. Περὶ πνευμάτων (2 lignes).

Ibid. Περὶ ψιλουμένων φωνηέντων. *Incip.* Πᾶσα πρόθεσις ἀπὸ φωνήεντος κτλ.

P. 196. Περὶ διφθόγγων.

Ibid. Περὶ τῶν δασυνομένων φωνηέντων.

P. 198. *Lexicon de spiritibus dictionum* ex operibus Tryphonis, Choerobosci, Theodoriti, etc., selectum.

Publié par Valckenaer à la suite de Ammonius, *De adfinium vocabulorum differentia*, p. 205 sqq.

Le manuscrit débute par une introduction qui manque chez Valckenaer et dont voici le titre : Περὶ τῶν πνευμάτων. Πρὸ τοῦ λεξικοῦ τῶν πνευμάτων σημειωτέον ταῦτα. *Incip.* Ἐπὶ τῶν ὀνομάτων τῆς εὐθείας κτλ. Le texte de Valckenaer commence dans le manuscrit à la page 201. La fin du texte de Valckenaer à partir de la p. 237, l. 4, manque dans le manuscrit. *Desin.* καὶ ταῦτα γὰρ ψιλοῦνται σὺν τούτοις καὶ Ὠρίων. Τέλος τῶν πνευμάτων.

P. 216. Théodorite, Περὶ πνευμάτων[1].

Incip. Πατρικίῳ Θεοδώριτος φιλίης διὰ θεσμόν.

Τὸ α ἐπιφερομένου φωνήεντος ἢ φωνηέντων ψιλοῦται κτλ.

[1] G. Uhlig : «Hoc est unum ex illis lexicis, ex quibus hausit qui vocabularium de spiritibus ab Valckenario post Ammonium editum composuit. Memorat Theodoriti lexicon etiam Schoell., *Hist. litt. gr.*, t. III, p. 180 (= t. VI, p. 266, édit. française), sed injuria putat publici juris factum esse ab Valentino Curione Basileae, 1625. Etenim in Curionis lexico nec vola nec vestigium Theodoriti apparet, sed tantummodo Philoponi (vel Cyrilli) συναγωγὴ λέξεων et Ammonii liber addita sunt. Neque recte Schoellius hunc Theodoritum cognomen Patricii habuisse opinatur. Immo Patricio alicui libellum suum dedicavit, quod demonstrat hexameter supra scriptus.»

Anc. fonds. 1965. P. 243. Περὶ τόνου τῶν περισπωμένων.

Incip. Πᾶν ὄνομα μονοσύλλαβον κτλ.

G. Uhlig : « Haec jam edita sunt ex Parisino 2554 ab Goettlingio Theodosii pagina 198-201, 22. Habet etiam *Leidensis Vossianus graecus,* n° 76, in-4°, liber antiquissimus, p. 203 fin. ad p. 208 med., sub titulo Περὶ τόνου περισπωμένου, atque *Vaticanus* 1370, saec. xv, fol. 132 v° ad fol. 134 r°, sic inscript. : Περὶ τόνου περισπωμένων ὀνομάτων, et *Hamburgense* apographon Holstenii (de quo egit Preller, progr. Dorpat., 1840), p. 15-17. »

P. 247. Théodose le grammairien, Περὶ τόνου περισπωμένου.

Incip. Διὰ τί ὁ Ἡρακλῆς περισπᾶται.

G. Uhlig : « *Voss.*, p. 208 med. ad p. 211 med.; *Vatic.* non habet; *Hamb.,* p. 17 med. ad p. 20 med. »

F. 251. Hérodien, Περὶ ἐγκλινομένων καὶ ἐγκλιτικῶν καὶ συνεγκλιτικῶν μορίων.

T. Ier, p. 553, éd. Lentz. Mais la rédaction de ce manuscrit est plus courte, et présente des variantes.

P. 255. Jean Charax, Sur les enclitiques.

Bekker, *Anecdota graeca,* t. III, p. 1149-1155.

P. 265. Hérodien, Περὶ διχρόνων.

T. II, 1er fasc., p. 7-20, éd. Lentz.

P. 283. Τὰ κατ' ἐπέκτασιν σεσημειωμένα.

Incip. Ἀξιόθεος· ἀπέρᾱτος· ἄῡλος κτλ. (1 page).

Le même morceau existe aussi dans le *Baroccianus* 72 (cf. Cramer, *Anecdota Oxoniensia,* t. III, p. 301, note).

P. 285. Sur les adverbes.

Incip. Τὰ εἰς ω ἐπιρρήματα διὰ τοῦ ω μεγάλου γράφονται κτλ.
Desin. (en haut de la page 290) κίνησις ἐξαχῶς λαμβάνεται.

P. 293. Sur les prépositions.

Incip. Ἰστέον ὅτι ἡ ἐξ, ἥτις καὶ ἐκ λέγεται, καὶ ἡ ἀπό κτλ.
Desin. Ἡφαίστου ὅπλα παροίσεμεν.

P. 308. Sophronius, Sur les prépositions.

Incip. Ἡ πρόθεσις ἰδίᾳ μέρος λόγου ἐστὶ κτλ.

P. 318. Ἑτέρως περὶ τῆς τῶν προθέσεων συντάξεως.

Incip. Αἱ προθέσεις πάντων τῶν τοῦ λόγου μερῶν κτλ.

P. 338, SOPHRONIUS, Περὶ σ7ιγμῆς. Anc. fonds. 1965.

P. 343. ID., Scolies sur les Canons de Théodose.

Titre : Σωφρονίου πατριάρχου Ἀλεξανδρείας πρὸς τὸν ἀββᾶν Ἰωάννην ἐπίσκοπον Ταμιάθεως σχόλια σύντομα ἐκ τῶν τοῦ Χάρακος πρὸς εἰσαγωμένους (*sic*) εἰς τοὺς ὀνοματικοὺς καὶ ῥηματικοὺς κανόνας.

Σχόλια εἰς τοὺς κανόνας Θεοδοσίου.

Incip. Ὀκτὼ δεῖ λαμβάνειν τὰ μέρη τοῦ λόγου κτλ.

Desin. (p. 437) βεβοῆ βεβοῆται τὰ ὑπόλοιπα ἀρίδηλα.

P. 439. Sur le nom.

Incip. Τὸ κείμενον· Ὄνομά ἐσ7ι μέρος λόγου π7ωτικόν.

Ἑρμηνεία· Μέρος λόγου λέγεται ὅτι ἐκ τῶν κτλ.

Desin. πίνοντά περ ἔμπης.

G. Uhlig : « Haud dubie est interpretatio § 14 *Artis Dionysiacae;* sed post hanc paragraphum videntur DIONYSII *de syllaba* capita illustrari vel certe descripta esse : nam πίνοντά περ ἔμπης ultima sunt verba capitis quod est περὶ κοινῆς συλλαβῆς (Bekker, *Anecd. graec.*, t. II, p. 633). » Le même morceau se lit dans les *Paris.* 2594, 2090, 2558.

P. 459. Μελάμποδος γραμματικοῦ ἑρμηνεία τῆς Τέχνης Διονυσίου τοῦ Θρακός.

Paraît devoir se retrouver en entier dans les « Choerobosci, Diomedis, *Melampodis,* Porphyrii, Stephani in Dionysii Thracis Grammaticam scholia, » chez Bekker, *Anecd. graec.*, t. II, p. 647 sqq.

G. Uhlig : « Idem commentarius est atque is qui in *Vaticano* 1766, fol. 186 r° ad fol. 215 v°, legitur. »

P. 509. *LEXIQUE* de termes militaires.

A la suite de Suidas, t. II, col. 1735-1744, édit. Bernhardy.

P. 522. JEAN PHILOPON, Περὶ τῶν διαφόρως τονουμένων καὶ διάφορα σημαινόντων.

Incip. Ἀγέλαιος, ὁ ἀμαθής· Ἀγελαῖος δὲ, ὁ ἐκ τῆς ἀγέλης ἤγουν ἰδιώτης, καὶ Ἀγελαῖοι, ἰχθύες οἱ εὐτελεῖς καὶ μικροί. Ἄγκυρα κτλ.

Desin. (p. 535) Ὦχρος, ὠχρίασις· ὠχρὸς δὲ, κύτρινος (*sic*).

Cf. dans l'*Appendix* du *Thesaurus linguae graecae*, col. 323, édit. Didot, la *Collectio vocum, quae pro diversa significatione accentum diversum accipiunt*, et la note.

P. 537. Sur le pronom.

Incip. Ἰσ7έον ὅτι αἱ πρωτότυποι ἀντωνυμίαι γένους διακρίνουσιν κτλ.

(Les pages 547-548 sont blanches.)

Anc. fonds. 1965. P. 549. CONSTANTIN LASCARIS, Sur les voyelles adscrites et souscrites.

Dans la Grammaire de C. Lascaris, livre III, p. 289 (Aldine de 1557).

P. 559. CONSTANTIN LASCARIS, Sur les pronoms.

Dans la Grammaire de C. Lascaris, livre III, p. 283-289 (Aldine de 1557).

A la fin : Ἔρρωσθε οἱ ἀναγινώσκοντες καὶ μέμνησθε : ἐν Μεδιολάνῳ ἔτει ͵ᾱ ῡ ξ.

P. 565. Sur les pronoms.

Incip. Τῶν μὲν ὀνομάτων καὶ τῶν ῥημάτων ἡ κλίσις κτλ.

G. Uhlig : « *Vossianus*, p. 234-238, habet hujus tractatus partem; totum praebent etiam *Vaticanus* 1370, fol. 129 r°-132 v°, et *Hamburgensis*, p. 272-278. »

P. 574. GEORGES CHOEROBOSCUS, Sur le pronom.

Incip. Ἀντωνυμία ἐστὶ λέξις ἀντὶ ὀνόματος παραλαμβανομένη, προσώπων ὡρισμένων δηλωτική, ἀντὶ τίνος παραλαμβάνεται κτλ.

P. 578. SOPHRONIUS, Sur le pronom.

Commence par la même définition que le précédent morceau de Choeroboscus. Vient ensuite : Ἀντωνυμία πρωτότυπος ἁπλῆ τοῦ προσώπου κτλ.

(La page 580 est entièrement blanche.)

P. 581. Σὺν Θεῷ τὰ διὰ τοῦ ο γραφόμενα ἐπὶ γενικῆς, δοτικῆς, αἰτιατικῆς καὶ κλητικῆς κτλ.

Incip. Ἄκμων, ἄκμονος, διὰ τὸ ἔχειν κτλ.

Desin. Ὠρίων, ὠρίωνος.

G. Uhlig : « *Vossianus*, p. 252 ; *Monacensis* vetustissimus, fol. 45 r°. »

N. B. G. Uhlig : « Post Τὰ διὰ τοῦ ο γραφόμενα enumerantur Τὰ διὰ τοῦ ω γραφόμενα ἐπὶ ὀρθῆς, γενικῆς, δοτικῆς καὶ αἰτιατικῆς, sicut in *Vossiano*, p. 254. Eorum primum est Ἄμβων, ultimum Ὠρίων. »

P. 589. THÉODOSE, De la déclinaison des noms barytons en ων.

Incip. Τὰ εἰς ων πατρωνυμικά κτλ.

(Les pages 603-604 sont entièrement blanches.)

P. 605. ISAAC LE MOINE, Περὶ μέτρων ποιητικῶν.

Incip. Μέλλοντες Περὶ μέτρων τῶν ἐν ταῖς ποιητικαῖς βίβλοις κτλ.

Desin. συναριθμεῖσθαι συλλαβαῖς.

Cf. L. Bachmann, *Anecdota graeca*, t. II, p. 169.

P. 627. Περὶ μέτρων. Anc. fonds.
Incip. Δεῖ γινώσκειν ὅτι τὸ ἡρωϊκὸν μέτρον, ὃ καὶ δακτυλικὸν κτλ. 1965.

P. 640. Περὶ μέτρων πάλιν.
Incip. Πυρρίχιος ἐκλήθη, ὃ καὶ δίβραχυς κτλ.

P. 656. Théodore de Gaza, Περὶ Ποσότητος.
Incip. Τὰ εἰς ας ἀρσενικὰ μακρὸν τὸ ας ἔχουσιν κτλ.
Se trouve dans la *Grammaire* de cet auteur, au livre III, chapitre intitulé : Χρῆσις χρόνων ἐφ' ἑκάστης τῶν πτώσεων.

P. 664. Τοῦ Μοσχοπούλου.
Incip. Τὰ εἰς υξ κτλ.
G. Uhlig : « In Moschopuli edit. Basiliensi a. 1540, p. 54 : ὅσα τῶν εἰς υξ φύσει μακρᾷ παραλήγονται κτλ. »

Ibid. Παλαιὸν περὶ τῆς ποσότητος τῶν διχρόνων.
Incip. Πᾶν ὄνομα μονοσύλλαβον εἰς ν λῆγον κτλ.

P. 675. Παλαιὸν περὶ ποσότητος.
Incip. Πᾶν ὄνομα μονοσύλλαβον μακροκατάληκτον κτλ.

P. 680. Περὶ τῆς συντάξεως τῶν στοιχείων.

P. 681. Περὶ τῆς ποιότητος τῶν στοιχείων.

P. 683. Hérodien, Περὶ μονήρους λέξεως.
Grammatici graeci, vol. Ier, édit. de Dindorf citée, *faite d'après ce manuscrit même.*

P. 726. Jean Charax, Sur l'orthographe.
Voici le texte du début de ce morceau (cf. un anonyme chez Cramer, *Anecd. Oxon.*, t. IV, p. 331; et Théodose, publié partiellement chez Bekker, *Anecd. graec.*, t. III, p. 1127 [note], intégralement par Göttling, *Theodosii Grammatica*, etc., Leipzig, 1822) :

Ἰωάννου σοφωτάτου γραμματικοῦ Χάρακος περὶ ὀρθογραφίας.

Ὀρθογραφία διττὸν (marge διττῶς) λέγεται· ὀρθογραφία γάρ ἐστι καὶ κατὰ τὴν λέξιν ἠκριβωμένη γραφή, καὶ ὁ κανὼν ὁ ἀποδεικτικὸς ᾧ ἀποδείκνυται ἡ ὀρθῶς γεγραμμένη λέξις. Ἐὰν γὰρ τὸ ἐαρινὸς γράψω διὰ τοῦ ι, καὶ αὐτὴ ἡ λέξις ἡ ὀρθῶς γραφεῖσα ὀρθογραφία λέγεται· κἂν ἐρωτηθεὶς τὴν αἰτίαν τῆς γραφῆς εἴπω· « πάντα τὰ εἰς νος καιροῦ παραστατικὰ διὰ τοῦ ι γράφεται,

Anc. fonds 1965. ἡμερινὸς, νυκτερινὸς, » καὶ ὁ κανὼν αὐτὸς ὀρθογραφία λέγεται.

Εἴδη τῆς ὀρθογραφίας τρία · σύνταξις, ποιότης, ποσότης. Σύνταξις μὲν οὖν ἐστι ζήτησις στοιχείων περὶ κατάληξιν καὶ ἐπιφορὰν συλλαβῶν · ὡς ὅταν ζητῶμεν ποίᾳ συλλαβῇ (ποία συλλ^α/ MS.) συντάξομεν τὰ στοιχεῖα · οἷον ἐν τῷ ἀσθενὴς τὸ σ, πότερον ληκτικόν ἐστι τῆς πρώτης συλλαβῆς, ἢ τῆς δευτέρας ἀρκτικόν. Ποιότης δὲ, ζήτησις περὶ σύμφωνα καὶ τὴν τούτων μεταβολὴν, ὡς ὅταν ζητῶμεν ποῖόν ἐστι στοιχεῖον ἐν τῷ ἔμπορος, τὸ ν ἢ τὸ μ. Ποσότης δέ ἐστι ζήτησις περὶ πλείονα ἢ ἐλάσσονα φωνήεντα κατὰ τὴν λέξιν, τουτέστι περὶ διφθόγγου (fol. 727) ἢ μονοφθόγγου, οἷον τὸ μῖμος πῶς γραπτέον, διὰ τοῦ ι ἢ διὰ τῆς ει διφθόγγου. Ταῦτα μὲν οὖν τὰ εἴδη τῆς ὀρθογραφίας.

Κανόνες δὲ ὀρθογραφίας τέσσαρες · ἀναλογία, διάλεκτος, ἐτυμολογία καὶ ἱστορία. Καὶ ἔστιν ἀναλογία μὲν κανὼν ἀποδεικτικὸς, ἱστορία δὲ ἡ τῶν παλαιῶν παράδοσις, διάλεκτος δὲ ἰδίωμα γλώττης, ἐτυμολογία δὲ σύντομος καὶ ἀληθὴς ἀπόδειξις τοῦ ζητουμένου, παρὰ τὸ ἔτυμον, ὅ ἐστι ἀληθές. Καὶ πάλιν ἀναλογίᾳ μὲν οὖν κατορθοῦμεν (κατορθῶμεν MS.) γραφὴν (γράφειν MS.), ὅταν κανόνα ἀποδῶμεν, ὡς ἐπὶ τοῦ ἡμερινὸς ἐφάνη. Διαλέκτῳ δὲ, ὅταν τὸ μείλιχος διὰ τῆς ει γράφων εἴπω · « ἐπειδὴ οἱ Αἰολεῖς μέλλιχος[1] (μέλλεις MS.) λέγουσι τὸ προσὸν ε ἐν τῇ λέξει ἐκφωνήσαντες. » Ἐτυμολογίᾳ δὲ, ὅταν εἵλωτες διὰ τῆς ει διφθόγγου γράφων εἴπω · « παρὰ τὸ ἕλος, » ἢ τὸ εἰλικρινὴς · « παρὰ τὴν ἕλην, τουτέστι τοῦ ἡλίου αὐγήν. » Ἱστορίᾳ δὲ, ὅταν τὸ χίλιος διὰ τοῦ ι γράφων εἴπω, ὅτι οὕτως αὐτὸ γράφεσθαι βούλεται ἡ παράδοσις. Χρὴ μὲν γινώσκειν ὡς ἡ ἱστορία πολλάκις ἐναντιοῦται διαλέκτῳ. Τῶν γὰρ Αἰολέων χέλλιοι λεγόντων, ἀπῄτει <διάλεκτος> διὰ τῆς ει γράφεσθαι · ἡ δὲ παράδοσις τῶν παλαιῶν τὸ ι ἔχει.

Viennent alors trois développements : Περὶ συντάξεως, περὶ ποιότητος, περὶ ποσότητος. (Cf. toujours Théodose chez Bekker, *l. l.*)

Desin. λοφάδεια, ἑτοιμάδεια, κρυφάδεια.

Τέλος τῆς ὀρθογραφίας.

P. 755. Hérodien, Περὶ σχημάτων.

Rhetores graeci ex recogn. L. Spengel. Vol. III, p. 85.

[1] Cf. *Etymolog. Magn.*, p. 582, l. 42, et p. 816, l. 55; Cramer, *Anecdot. Oxon.*, t. IV, p. 332, l. 5.

Suivi de : Anc. fonds 1966.

Περὶ τρόπων.

Incip. Τρόπος ἐσῖὶ φράσις τροπὴν λαβοῦσα ἀπὸ τοῦ κυριωτέρου ἐμφάσεως καὶ εὐπρεπείας χάριν. Τρόποι δέ εἰσιν ιθ' · ἀλληγορία κτλ.

Cinq pages de texte, se terminant par trois autres pages de tableaux. On lit à la fin : Τέλος τῶν σχημάτων. (Alors, trois pages entièrement blanches.)

P. 783. Ἰσῖέον ὅτι δύο ῥήματά εἰσι δηλωτικὰ τῆς ὑπάρξεως · ἔω καὶ εἰμί.

P. 815. Scolies de Georges Choeroboscus sur les *Canons verbaux* de Théodose d'Alexandrie.

Georgii Choerobosci *Dictata in Theodosii canones, etc.*, édit. Th. Gaisford (Oxonii 1842), p. 467 sqq.

Commence, sans titre, dans le manuscrit par ces mots : Ἐπειδὴ ἐν συντόμῳ παραδίδωσιν ἡμῖν ὁ Τεχνικός κτλ.

P. 855. Georges Choeroboscus, Περὶ προσῳδίας.

Incip. Περὶ γραμματικῆς γράφειν προθέμενος, ἀκαιρίας γραφήσεσθαι ὑπειλήφαμεν κτλ.

S'arrête inachevé, p. 874.

G. Uhlig : « Haec etiam *Vatic.* 1751 Choerobosco tribuit, sed plerique codices Porphyrio. Leguntur in Bekkeri Anecdotis, t. II, p. 675, 30. »

P. 875. Constantin Lascaris, Περὶ τῆς συντάξεώς τινων ῥημάτων κατὰ διαθέσεις.

Dans la *Grammaire* de C. Lascaris, liv. II, p. 118 (Aldine de 1557).

1966

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Dionysii Halicarnassensis* de compositione verborum epitome, graece. Manuscrit en papier. Grand in-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du xve siècle. – De 49 *pages* cotées.

Abrégé du *De compositione verborum* de Denys d'Halicarnasse.

Dionysi Halicarnasensis *de compositione verborum* libri epitome e germanicis exemplis edidit Fridericus Hanow [1] (Leipzig, 1868).

[1] Le manuscrit de Copenhague n'est pas connu de Hanow.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Anc. fonds. 1968.

1967

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 458, n° 145; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 50.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « Elementa grammaticae, graece. Manuscrit en parchemin. De petit format. »

In-quarto. — En parchemin. — Du xv[e] siècle. — De 141 feuillets cotés.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. — A sa vente, acquis (1726) par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Grammaire grecque anonyme.

Incip. Εἰς πόσα διαιροῦνται τὰ εἰκοσιτέσσαρα γράμματα· εἰς δύο κτλ.
Desin. οἷον· Ἔμπλης, Ὅμως.

Ἰσλέον ὅτι πολλοὶ σύνδεσμοι οἱ αὐτοὶ ἐπὶ πολλῶν τρόπων λέγονται, ὡς ὁ ἀλλὰ καὶ συμπλεκτικὸς καὶ παραπληρωματικὸς, ὁ αν καὶ συμπλεκτικὸς καὶ παραπληρωματικός.

1968

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 456, n° 128; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 46.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Cyrilli* Lexicon, graece. Très beau manuscrit en parchemin. In-quarto[1]. »

In-quarto. — En parchemin. — Du xii[e] siècle. — 16 quaternions.

Manquent : 1° 2 feuillets au quaternion ιε, et 2° le dernier feuillet du quaternion ις et dernier. — Le premier feuillet de tout le manuscrit, ayant servi jadis de couverture, est devenu à peu près illisible.

La page est divisée en deux colonnes.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. — Acquis, à sa vente, en 1726, par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

I. Lexique inédit de saint Cyrille.

Voyez Fabricius-Harles, t. VI, p. 631.

Ce même lexique est conservé dans bien d'autres manuscrits dont Fabricius-H., *l. l.*, cite un grand nombre, mais notamment, avec un

[1] Il nous est difficile de dire si c'est ce manuscrit ou le suivant, n° 1969, que Bloch a copié et communiqué à Osann, lequel cite une cinquantaine de fois ce « Lexicon ineditum Hafniense » de Bloch dans son *Auctarium lexicorum graecorum* (Darmstadt, 1824, in-4°).

texte supérieur au manuscrit de Copenhague, dans un *membranaceus* du x-xi[e] siècle, in-quarto, de la bibliothèque de l'Université de Madrid[1], n° 30 du catalogue de José Villa-Amil y Castro (Madrid, 1878). Anc. fonds. 1968.

Voici ce que j'ai pu déchiffrer du début de la première page :

λεξ]ικον τογ αγιο[υ
τοῦ αλ...

Ααтος	α...	Αϐελτεριας...
Αετου	οι ..με..	Αϐδηριτις
Α...κτ..		

Voici maintenant quelques échantillons moins mutilés de ce lexique (en respectant jusque dans le menu détail l'orthographe du copiste) :

Fol. 1 v°.

Ἀϐροζεσθαι· καλλοπίζεσθαι.
Ἀϐρός· α..ρος τρυφερὸς.
Ἀϐροδιαιτι· τρυφεράζων.
Ἀϐρότητι· τρυφερότητι, ἀπαλότιτι.
Ἀϐροτίμων· ἁμαρτωλός.
...

*Fin de l'*A :

Ἀωτεύειν· ὑφαίνειν.
Ἀωνία· ἀπρασία.
Ἀρχὴ τοῦ Βῆτα.
Βαϐαί· θαυμαστικὴ φωνῆ.
Βαϐύας· πηλὸς βαθρὸν βῆμα.
Βάϐαζαι· ὀρχίσασθαι Λύδοι.
...
Ἀρχὴ τοῦ Ρῶ.
Ράας· ρεύματα.
Ράγας· ρῶγα.
Ραγδαιότατος· σφοδρότατος.
Ραδιοῦργος· πλαστογράφος πονηρός.
...

Desinit :

Ὦψαι· ὤφθης.
Ὀψισμένον· ὥρας βραδέως ἐρχόμενον.
Ὤψισθην· ὤψισα ἐχρώνησα.
Ὦ· τοῦ ἰδίου.
Ὦι· ὤτινι.

[1] L'une des dernières gloses du *Havniensis* est : Ὀψισμένον· ὥρας βραδέως ἐρχόμενον. On lit dans le *Matritensis* : Ὀψισμένον· ὀψὲ τῆς ὥρας βραδέως ἐρχόμενον.

Anc. fonds. 1968.

II. Divers petits *LEXIQUES :*

Fol. 219. Autres mots.

Titre en rouge : *Αἰτέραι* (pour *ἑτέραι*) *λέξεις.*

Incipit :

+ ἄτινα +

Ἀφοσιώμενον· ἀφιερώμενον.

Ἄσχετον· ἀνάθεκτον.

Ἀάσχισιον· ἀνύπομόνητον.

Desinit :

Ὡρακιάσας· ἐκκαυθείς.

Ὥρτο· ἦρτο.

Ὡς τάρϐος· ὡς ὁ φόϐος.

Fol. 231. Mots qui se trouvent dans l'*Ἐπιτάφιος* de saint Basile.

Il n'y en a pas tout à fait deux colonnes.

Incipit :

Ἀγχίθυρος (?) *· ἐγγύς.*

Ἄλκη· ἰάματα.

Ἀλόσσυρον· καταπληκτικόν.

Ἀντιλαμϐάνουσην· ἀντιδέχονται.

Fol. 232 v°. Autres mots.

Titre : *Αἰτέραι λέξεις.*

Incipit :

Ἀλόγισαν· κατεφρόνησαν.

Ἀναξιρίδες· βραχία.

Ἀγανῶ· πραῶ.

Desinit :

Ὡς δοκῶ· ὡς νομίζω.

Ὦ τᾶν· ὦ μακάριε.

Suivent encore cinq gloses de mots commençant par la lettre B.

Fol. 244 v°. Acrostiches de Théodose, moine.

Fol. 245 (2e colonne). Mots des *Tropaires,* par ordre alphabétique.

Fol. 253. Mots des Psaumes et des Cantiques, par ordre alphabétique.

S'arrête dans la lettre E au bas du fol. 253 v° (dernière page actuelle).

(Ce manuscrit est exposé dans la grande galerie de la Bibliothèque royale, *sous la vitrine.*)

Anc. fonds 1969.

1969

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « Même ouvrage (que le n° 1968). Beau manuscrit en papier. In-quarto. »

Fabricius, *Bibliotheca graeca*, t. VI, p. 631, édit. Harles [1].

In-quarto. – En papier. – Du xve siècle. – De 103 feuillets cotés.

Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Gottorp; il est entré en 1749 à la Bibliothèque royale.

Lexique inédit de SAINT CYRILLE [2].

Titre disposé comme ci-dessous, sur la page divisée en deux colonnes (l'orthographe du copiste est respectée) :

(En rouge.)	(En noir.)
Λεγξικῶν τοῦ ἁγιόυ Κυρίλλου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρίας κτλ. κατὰ σἸἴ (pour *σἸοιχεῖον*). *Ἀρχὴ σὺν Θεῷ τῶν δύπλοῦν διαλέξεων.*	*ἡ μὲν πρῶτη, ὀρδυνη, εἰσὶν αἱ ἐρωτίσης, ἡ δὲ δεύτέρροι ἐσἸὶν αἱ ἀπὸ κρίσης.*

Incipit :

Ἄδη · ὑμνῆ.
Ἀδιφαγῆς · πολλήφαγος.
Ἀδολεσχὴ · φλϊαρὴ ἡ λυπήται.
Ἀδωλεσχία γὰρ · ἡ ἐσκάρδιος λήπη.
Ἀδιαλόϐητον · ἀϐλαϐῆς.
. . . .

Desinit :

Ὦς αὐτὸν · πρὸς αυτὸν.
Ὥς ἔχω · εὐθέως, ὥσπερίδενον.
Ωὀπος · ὦ τοῦ ἰδίου · ὡς ὑπὸ πῦρος κὺνοῦμενον παδίως · ἀσἸραπή τοῦ διός.

Τέλος τοῦ Ω. (En rouge.)

[1] Cf. la note 1 de la page 198 des *Archives*, ou 290 ci-dessus.

[2] Cf. Fabricius-H., t. IX, p. 493 sqq. : « Glossarium graecum sub *Cyrilli Alex.* nomine itidem MS. quod incipit : Ἄασας, ἔϐλαψας. Ἀασάμην, ἐϐλάϐην. Ἀάσατο, ἠγνόησεν, ἥμαρτεν, ἐφθόνησεν. Ἀάπ̣Ἰους, ἀπροσπελάσἸους. *Fabric.* – Venetiis in bibl. Marc. DLXXVIII. exstat *Cyrilli Alex.* lexicon, cujus initium est : Ἄα, σύσἸημα ὕδατος, diversum ab eo, quod h. l. citat Fabricius (vid. catal. codd. gr. Marc., p. 304). *Harl.* » Cf., en outre, le « Lexique inédit de saint Cyrille » des n°s 1968 et 1970. En somme, divers lexiques de rédactions très différentes portent également l'attribution à saint Cyrille.

Anc. fonds. 1970.

Suit immédiatement (fol. 47) :

Ἀρχὴ τοῦ Ἄλφα.

Ἀάτος· συσΊημα ὕδατος.

Ἀασὲς· ἀϐλαϐῆς.

Ἀθραυσῖον· ἰσχυρὸν.

Ἀάδεῖν· ἀχλεῖν ἀπὸ ρεῖν· ἀδικεῖν ἀσιτεῖν.

S'arrête en bas du fol. 103 v° sur les mots :

Λακέριζα· κωρῶνη ἡ μεγάλη κράζουσα.

Λλαλῖσῖατος (*sic*)· ὁ καταλόγον σοφὸς, λέγεται δὲ καὶ ὁ εὔγλωτος καὶ ὁ εὔφρονος.

Λείπει.

1970

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Lexicon graecum* incipiens a lit. ε, in fine adjecta est ἑρμηνεία λέξεων κατὰ σῖοιχεῖον ἐμφερομένων ε βιϐλ. 28 αγ.[1] Διονυσίου ἐπισκ. Ἀθηνῶν. A la fin du volume, qui est en papier, il y a une dissertation en grec, de contenu indéterminé. In-quarto. »

In-quarto. — En papier. — Du XIV-XV[e] siècle. — De 131 feuillets cotés.

Acquis par la Bibliothèque royale à la vente du docteur Askew en 1785[2].

Les feuillets 128-131 sont plus récents que le reste du manuscrit.

Lexique inédit de SAINT CYRILLE[3].

Initio mutilus. Commence actuellement sur les mots :

Ἐσαϐάσθησαν· σεϐάσμασι προσκεκυνήκασι.

Ἐσσεύοντο· ἐδίωξαν.

Ἐσήλατο· εἰσεπήδησεν, εἰσῆλθεν.

Ἔση· γίνη· ἔτουν· γενήσῃ. (lire : Ἔσῃ· γίνῃ ἤγουν γενήσῃ?), κτλ.

Le feuillet 81 v° finit sur les mots qui suivent :

Τρίχαυτον· τὸ κομϐύκινον ἱμάτιον.

Τροπικώτερον· κατὰ τροπὴν ἐκ τοῦ ἰδικοῦ γράμματος ἐπὶ θεωρίαν πνευματικὴν μεταγόμενον.

Ici quelques feuillets ont été arrachés.

[1] ε βιϐλ. 28 αγ.] Lisez : τῇ βίϐλῳ τοῦ ἁγίου.

[2] C'est le n° 580 de la *Bibliotheca Askewiana manuscr.*

[3] Cf. la description du n° 1969 (avec la note afférente) et celle du n° 1968.

Les feuillets 82 et 83 ont été indûment transportés ici par le relieur. On en décrira le contenu plus bas, à leur vraie place (sous le n° II). Anc. fonds. 1970.

Avec le fol. 84 r°, reprend le lexique du commencement, sur ces mots :

Φάμενος· εἰπών.
Φαμέν· λέγομεν.
Φάμην· Φήμην.
Φάναι· εἰπεῖν.
Φανώτατος· λαμπρότατος, περιφανής. Κτλ.

Desinit (au milieu du fol. 92 v°) :

Ὠψίσθην· ὤψισα, ἐχρόνισα.
Ὦ· τοῦ ἰδίου. Ὧι· ὥτινι.

II. *Lexiques* de saint Denys et de la plupart des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Vient immédiatement après le Lexique du n° I, et commence au milieu du fol. 92 v° :

1° *Ἑρμηνεία λέξεων κατὰ σΊοιχεῖον ἐμφερομένων τῇ βίβλῳ τοῦ ἁγίου Διονυσίου ἐπισκόπου Ἀθηνῶν.*

Incipit :

Ἀγάμενος· θαυμάσας, ἐκπλαγεὶς πάνυ.
Ἄγαν· πάνυ. Κτλ.

La fin de ce Lexique de saint Denys est sur les deux feuillets déplacés que nous avons signalés tout à l'heure au passage et qui sont cotés 82 et 83.

Fol. 82. *Incipit :*

Ἐξόδιον· τέλος τῶν ἑορτῶν.
Εὖρος· πλάτος. Ἐπιτεύξεται· ἐπιτυγχάνει. Κτλ.

Desinit (fol. 83 r°, l. 5) :

Ὠλεναί· χεῖρες, πήχεις, βραχίονες.

Suit alors immédiatement (fol. 83 r°, l. 6) :

2° *Λέξεις ὀκτατεύχου.*

Publié chez Fabricius-H., t. VI, p. 641 sqq.

S'arrête, au bas du fol. 83 v°, sur les mots (Fabric.-H., p. 642) :

ἘγγασΊρίμυθος· τῇ γασΊρὶ μαντευόμενος.

Les feuillets qui contenaient la fin de ce lexique spécial sont-ils perdus, ou se trouvent-ils à la suite de la partie restée en place du Lexique de saint Denys? Nos notes ne sont pas assez explicites sur ce point pour nous permettre de trancher la question.

Anc. fonds. 1971. En tout cas, soit après la partie non déplacée du Lexique de saint Denys, soit après la fin peut-être en place du Lexique de l'Octateuque, vient alors immédiatement l'explication des mots des écrits suivants :

3° les quatre livres des Rois[1];

4° les Psaumes;

5° les Cantiques (savoir ces ᾠδαί qui sont ordinairement copiées à la suite du Psautier);

6° Job;

7° τῆς Παναρέτου (mots de Sirach);

8° les Paralipomènes; – 9° Esdras;

10°-13° les quatre Évangiles; – 14° les Actes des Apôtres;

15° etc., les Épîtres catholiques, celles de saint Paul, – ici liste des noms des Archanges et des Apôtres, – puis les mots du Cantique des cantiques, ceux des Prophètes, ceux d'autres livres encore de l'Ancien Testament.

Ces deux parties I et II forment ensemble un manuscrit de la même famille que celui qui est décrit chez Fabric.-H., t. VI, p. 641-648.

III. Fol. 128. *Fragment théologique.*

Mutilé en tête et à la fin.

1971

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Lexicon graecum* aliud, ut putatur, ineditum, sed initio et fine carens, accedunt in fine *Phocylidis* sententiae, *Pythagorae* carmina aurea, et *Bruti* epistolae, diversa ab ipso lexico manu. Manuscrit en papier. In-quarto. »

Etymologicum magnum. Rec. Th. Gaisford (Oxford, 1848), praef., p. 6.

In-quarto. – En papier. – Du xve siècle. – De 111 feuillets cotés.

Acquis par la Bibliothèque royale à la vente du docteur Askew en 1785[2].

Les feuillets 103-111 sont d'autre papier et d'autre main que les 102 premiers.

Les feuillets 99-102 paraissent avoir été placés primitivement avant le feuillet 1 actuel.

Enfin, le présent manuscrit a dû être copié sur un original qui présentait déjà des interversions de feuillets, comme en témoigne le fragment de la lettre A qui commence au milieu du fol. 97 r°, immédia-

[1] Probablement le même lexique publié chez Fabric.-H., t. VI, p. 646 sqq.

[2] C'est le n° 581 de la *Bibliotheca Askewiana manuscr.*

tement à la suite des derniers mots de la lettre Π qui soient contenus dans le manuscrit. Anc. fonds. 1971.

Fol. 1. Fragment d'*Etymologicum*.

Incip.[1] Παρὰ τὸ ὄρω ῥῆμα· ὃ σημαίνει τὸ διεγείρω· ὁ μέλλων· ὄρσω αἰολικῶς ῥηματικὸν ὄνομα ὀρτὸς· ὡς κείρω, κορμὸς, καὶ ἐν συνθέσει μετὰ τοῦ κόνις, κονιορτὸς, ὁ τὴν κόνιν ὀρούων καὶ ὁρμῶν. ⟨Κ⟩όνις, παρὰ τὸ καίνω τὸ κόπτω καὶ διαφθείρω, ἡ εἰς μικρὰ κατακεκομένη (*sic*) γῆ, κτλ.

Desin. ⟨Π⟩ίτις ἡ πεύκη ⟨Π⟩ίων ὁ λιπαρὸς, ἐκ τοῦ πίω, τὸ πι μακρόν· διατὶ· κανὼν γάρ ἐστιν ὁ λέγων, τὰ εἰς ῶν δισύλλαβα τῷ ῑ παραληγόμενα μὴ ὄντα κύρια ἐκτείνει τὸ ῑ, οἷον αἰονος, πρίονος, οὕτως οὖν καὶ πίονος, οἱ δὲ παρὰ τὴν πόαν.

Suit, en simple alinéa, au milieu du fol. 97 r° :

Λάζουσι, πλανῶσι, κτλ.; et ainsi des explications de mots commençant par Α se continuent pendant 3 pages et demie (jusqu'au bas du fol. 98 v°).

Puis les fol. 99-102 sont remplis d'explications de la lettre Κ :

Incip. μακροκατάληκτα· ὡς τὸ θῶθι, οἷον δῶθι δέ μοι κλέος ἐσθλὸν ἀπὸ τοῦ δέδωθι· οὐδὲν οὖν ἄτοπον, καὶ τὸ κλῦθι μακρὸν ἔχειν τὸ ῡ. ⟨Κ⟩εκορυθμένος, καθοπλισμένος κτλ.

Desin. ⟨Κ⟩ολοσυρτὸς κόνιος τε καὶ ἀργαλέου κολοσυρτοῦ ἢ ἐκ φρυγάνων κόνις, διαφέρει δὲ κόνις κολοσυρτοῦ κολοσυρτὸς γὰρ ὁ ἐκ φρυγάνων.

Comme les renseignements que donna jadis Bloch sur ce fragment d'*Etymologicum* sont légèrement en désaccord avec les notes que nous avons nous-même rapportées — lesquelles sont, par suite, peut-être à considérer comme fautives sur quelque point — nous reproduirons ici (d'après l'*Etymologicum magnum* de Gaisford, *l. l.*) la description du professeur danois :

« Codex bibliothecae regiae Havniensis n° 1971. In-4°. Lexicum graecum ineditum continet initio et fine mutilum. Incipit enim ab explicatione vocis Κεκορυθμένος, in vocem Πλήρης desinit, 103 folia complectens. . . . . Saepissime codex eadem habet, quae *Etymologicum magnum*, interdum paulo plura, interdum multo pauciora : ordinem vero ejus raro servat. Lacunam *Etymologici magni*, a Μακρύνω usque ad Μέγα, quatuor foliis explet[2]. »

[1] L'orthographe et la ponctuation du manuscrit sont conservées.

[2] Bloch ayant envoyé à Sturz une copie du manuscrit danois, toute la substance de ce manuscrit a ainsi passé dans les éditions modernes de l'*Etymologicum magnum*.

Anc. fonds. 1972.

Fol. 103-111. 1° Les vers d'argent de PHOCYLIDE.

2° Les vers dorés de PYTHAGORE.

3° Dix lettres *de* et *à* BRUTUS.

Ce sont les dix premiers numéros de la collection connue sous le nom de « Bruti epistolae », chez Hercher, *Epistolographi graeci*, p. 178-179.

1972

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 457, n° 135; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 47.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Thomae magistri* vel *Theoduli* sylloge vocum Atticarum, graece. Manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – De l'an 1426 ou un peu avant. – 10 quaternions.

Ce manuscrit se compose actuellement des quaternions ο̅-ι̅η̅ d'un manuscrit primitivement plus considérable; le dernier quaternion actuel (ι̅η̅) est, en outre, réduit à ses cinq premiers feuillets.

On lit, au bas du dernier feuillet, de seconde encre et peut-être même de seconde main :

*N*ου ε ἔτους ςου ϡ λ δ [1].

Sur le feuillet de garde : *Viro nobilissimo Paulo Viding amico et affini dono dedit in amicitiae symbolum Bartolus Bartholin.*

Autre signature de possesseur : *Fridericus Rostgaard.*

A la vente de Rostgaard (1726), acquis par le comte Danneskjold. – Acquis à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

THOMAS MAGISTER, Choix de mots attiques [2].

Thomae Magistri sive Theoduli monachi *Ecloga vocum atticarum.* Ex rec. Fr. Ritschelii (Halle, 1832).

[1] A défaut d'un signe typographique absolument ressemblant, nous représentons par *N* le signe de l'*indiction* (lisez ici ἰνδίκτου).

[2] Le manuscrit n'a pas, à la fin, ces mots placés entre crochets chez Ritschl : [τιθέμενον καὶ ἐπὶ μετοχῆς καὶ ἀπαρεμφάτου]. Ritschl n'a pas connu ce manuscrit.

Anc. fonds. 1977.

1973

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « *Joh. Meursii* Glossarium graeco-barbarum, ed. altera, avec beaucoup d'additions manuscrites, sans doute de Meursius lui-même. In-quarto. »

1974

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « Anonymi radicum graecae linguae centuriae xv cum interpret. lat. Manuscrit moderne, fort bien écrit. In-quarto. »

Le catalogue manuscrit ajoute : « Exaratum ex. *Gramm.* n° 226. Praemissae sunt figurae ad calendarium, ut videtur, pertinentes. »

1975

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « Index vocum graecarum ord. alphab. manu *Joh. Grammii.* In-quarto. »

1976

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 63 : « *Joh. Grammii* excerpta quaedam ad grammaticam graecam. In-quarto. »

Le catalogue manuscrit ajoute : « Subjunctis, sed ordine inverso, excerptis quibusdam physicis ex *Gramm.* n° 245. »

1977

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « *Joh. Grammii* initium praelectionum in autores graecos, et quidem primo in *Theophrasti* Characteres, subjunctis variis excerptis ex autoribus graecis. In-quarto. »

Le catalogue manuscrit ajoute que ces notes sont du 19 novembre 1725 et jours suivants; et, parmi les auteurs sur lesquels elles portent, il mentionne Euripide, Démosthène, etc.

Anc. fonds.
1980.

1979

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 451, n° 78; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 20.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : « *Pindari* carmina, cum scholiis interlinearibus, aliisque prolixioribus ad calcem subjunctis. Très beau manuscrit en papier. In-quarto. »

Pindari carmina ad fidem optimorum codicum rec. C. Joh. Tycho-Mommsen (Berlin, 1864).

In-quarto. — En papier. — Du xve siècle. — De 110 feuillets cotés.

Acheté à Venise par Fréd. Rostgaard en 1699. — Acquis, à la vente de Rostgaard (1726), par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Pindare, *Olympiques* I-XIII, avec scolies sur les neuf premières.

Les scolies, au rapport de Tycho-Mommsen, *l. l.*, sont récentes, c'est-à-dire du xve siècle même, et de Moschopoule, mêlées de commentaires de Triclinius. (Ce manuscrit est représenté par la lettre **Z** chez Tycho-Mommsen.)

1980

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 452, n° 87; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 23.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 65 : « *Aristophanis* Comoediæ graece. Très beau manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. — En papier. — Du xve siècle. — De 318 feuillets cotés.

Acheté à Venise par Fr. Rostgaard en 1699. — Acquis, à sa vente (1726), par le comte Danneskjold. — Acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Aristophane, neuf pièces :

Fol. 1 r°. *Ἐκ τοῦ ἐγχειριδίου Ἡφαιστίωνος ἐπιτομὴ τῶν ἐννέα μέτρων.*

Fol. 9 r°. *Γένος Ἀριστοφάνους ἀρίστου ποιητοῦ.*

Fol. 9 v°. Argument en prose du *Plutus*.

Aristophanes. Édit. G. Dindorf. Oxford, 1835.

Fol. 11 r°. Plutus (à partir du vers 398). Anc. fonds. 1981.

Fol. 31 r°. Argument v des *Nuées*.
Édition citée.

Fol. 32 r°. Les Nuées.

Fol. 65 v°. Argument IV des *Grenouilles*.
Scholia graeca in Aristophanem. Édit. Fr. Dübner. Paris, 1855.

Fol. 66 v°. Les Grenouilles.

Fol. 101 r°. Argument 1er des *Chevaliers*.
Édit. Dindorf citée.

Fol. 102 r°. Les Chevaliers.

Fol. 136 v°. Argument 1er des *Acharniens*.
Édit. Dindorf citée.

Fol. 137 v°. Les Acharniens.

Fol. 166 v°. Argument 1er des *Guêpes*.
Édit. Dindorf citée.

Fol. 167 r°. Les Guêpes.

Fol. 203 v°. Argument II des *Oiseaux*.
Édit. Dindorf citée.

Fol. 204 v°. Les Oiseaux.

Fol. 246 r°. La Paix.
Blanc correspondant à une lacune qui comprend les vers 948-1011.

Fol. 280 r°. Lysistrate.
Blanc correspondant à une lacune qui comprend les vers 1098-1236.

1981

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 432, n° 88; — *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 31.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 65 : « *Scholia* graeca in *Aristophanis* Lysistratam, manu *Fr. Rostgaardi* anno 1694. secund. apogr. *Henr. Dodwelli*, ex cod. msct. Biblioth. Bodleianae. In-quarto. »

Acheté, à la vente de Rostgaard (1726), par le comte Danneskjold; puis acquis, à la vente du comte († 1732), par la Bibliothèque royale.

Ce sont les mêmes scolies qu'on trouvera, par exemple, chez Dübner, *Scholia graeca in Aristophanem* (dans la collection Didot).

Anc. fonds.
1984.

1982

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 65 : « *Theocriti* VII Idyllia, praemissa ejus vita, graece cum *scholiis*. Beau manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du XIVe siècle. – De 26 feuillets cotés.

THÉOCRITE, les huit premières églogues (avec scolies et gloses interlinéaires).

En tête, Prolégomènes sur la vie de Théocrite et sur la poésie bucolique. – La quatrième églogue occupe le huitième rang. – Les scolies ne sont nombreuses que dans les premières pages du manuscrit.

1983

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 458, n° 147; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 402, n° 52.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 65 : « *Arion Methymnaeus* v. *Lesbius*, poema graecum in navigationem *Arionis*, adjecta ab initio *versione latina* interlineari, sed ad finem non perducta, manu *Zachariae Lundii*, ex editione Lips. Neandri 1588; praemissa est notitia hujus apographi per *Frid. Rostgaard*. In-quarto. »

Sur la première page on lit cette notice, de la main de Rostgaard : « Codicem hunc in auctione Johannis Moth emit Fridericus Rostgaard, totus autem codex manu Zachariae Lundii exaratus est, et quantum quidem conjicere licet, descriptus est textus graecus ex editione Michaelis Neandri, quae prodiit Lipsiae 1588 in forma, quam vocant, octava, et plura Poematia continet sub hoc titulo : « Argonautica. Thebaica. Troica. Ilias parva. Poematia graeca, etc. » (Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, au mot NEANDER.)

1984

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 65 : « *Frid. Rostgaardii* Apparatus ad *Libanii* Epistolas. En plusieurs volumes marqués depuis A jusqu'à L. Cet *Apparatus*, comme on sait, est la base et, pour ainsi dire, l'original de la grande et belle édition que *Wolff* a donnée de *Libanius*[1] : il vaudrait la peine de rechercher, en vue d'en instruire bien exactement le monde savant, dans quelle mesure et comment il a été mis à profit par *Wolff*. In-quarto. »

Six volumes ou liasses. – Lot acheté par le comte Danneskjold, à la vente de Rostgaard (1726), 110 rixdales 3 marcs.

[1] *Libanii sophistae epistolae.* Edit. J. Chr. Wolffius. Amstelaedami, 1738, in-fol.

Anc. fonds. 1985.

1985

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 66 : « Manuscrit en papier, contenant :

« *a Demetrii Chrysolorae Dialogus*, quo refellitur *Cydonii* oratio in *Nilum* Thessalonicae episcopum;

« *b Johannis Damasceni* aliorumque, et in his quaedam *Libanii* Epistolae;

« *c Libanii* Characteres epistolici;

« *d Pselli* Theologica et Physica quaedam;

« *e* Solutiones compendiariae quaesitorum physicorum ad *Michaelem Ducam;*

« *f Ejusdem* versus politici, cum a discipulo Romano infandum ei crimen apud imperatorem objiceretur. »

In-quarto. — En papier. — Du XIV-XVe siècle.

Les changements de main et de papier seront indiqués ci-dessous au cours de la description.

On lit à la fin de la cinquième partie, en rouge, de la même main que les Ἐπισ7ολιμαῖοι χαρακτῆρες de Libanius :

Ἐν μηνὶ μαίῳ ιη^ηʹ *N*^ος ιϐ^ης [1].

A la fin de la sixième partie, au bas du dernier feuillet du quaternion ϰ̄, se lit, de première main peut-être, en tout cas de seconde encre :

ϛλρ^ου
ἰῶ πρωταπ (= Ἰωάννου πρωταποσ7ολαρίου [2]).

I. Demetrius Chrysoloras, Dialogue théologique.

Διάλογος τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου κυροῦ Δημητρίου τοῦ Χρυσολωρᾶ, ἀναιρετικὸς τοῦ λόγου ὃν ἔγραψε κυρὸς Δημήτριος ὁ Κυδώνης κατὰ τοῦ μακαρίου Θεσσαλονικῆς κυροῦ Νείλου τοῦ Καϐάσιλα (*sic*).

Τὰ πρόσωπα.

Θωμᾶς. Νεῖλος. Κυδώνης. Χρυσολωρᾶς.

Incip. Μέγας μὲν ὁ τῶν ὁμοφύλων καθ' ἡμῶν πόλεμος κτλ.[3].

Desin. ἄλλος ἄλλῳ χρώμενος εἴποι λόγῳ μᾶλλον ἢ τοῦτο. Δόξα τῷ Θεῷ.

Cf. Fabricius-Harles, t. XI, p. 412.

[1] A défaut du signe exact, nous représentons par *N* l'*indiction*.

[2] Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, col. 110 : « Πρωταποσ7ολάριος, S. Pauli Apostoli Epistolarum lector in Ecclesia. » Du Cange mentionne divers personnages ayant porté ce titre : le nôtre ne figure pas dans la courte liste qu'il donne.

[3] Fabricius-H. donne quelques mots de plus : Μέγας — πόλεμος καὶ πολὺ τῶν ἀλλογενῶν ἰσχυρότερος, mais sans le *desinit*.

Anc. fonds. 1985.

II. Λίβελλος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Δαμασκηνοῦ.

Adressé au patriarche de Constantinople.

Incip. Οὐ μικρὸς ἀμφοτέρωθεν ὁ φόβος, καὶ ἀπορία συνέχει με κτλ. – Au bout d'une page, se présente : Πισῖεύω εἰς Πατέρα καὶ Υἱὸν καὶ Ἅγιον Πνεῦμα κτλ. Puis, au bout d'une autre page : Φωτίου πατριάρχου περὶ τῆς θείας ἱερουργίας · Ὁ ὀρθὸς λόγος κτλ. Puis, au bout d'un peu moins d'une page, Jean Damascène, Sur le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ : Περὶ τοῦ κυριακοῦ σώματος κτλ. Puis, au bout du même intervalle environ : Ὁ μέγας Βασίλειος κανονικήν τινά μ' (?) ἐπισῖολὴν γράφων πρὸς τὸν ἁγιώτατον πατέρα ἡμῶν Ἀμφιλόχιόν φησι κτλ. (Ce dernier morceau remplit à peu près une page.)

III. 1. Saint Jean Chrysostome, une quarantaine de lettres (ou extraits de lettres).

2. Saint Basile, une lettre.

Incip. Ὅταν ἴδω καὶ τὸ κακὸν εὐοδούμενον καὶ τὴν ὑμετέραν εὐλάβειαν κτλ.

Desin. (au bout de trois pages environ) : τῆς ὑπομονῆς τὴν ἀντίδοσιν.

3. Théodore Studite, Ἐπισῖολὴ πρὸς τὴν σπαθάρεων ἧς τὸ ὄνομα Χαρά.

Incip. Τί καλὴ ἡ ἐπισῖολὴ τῆς εὐγενείας σου κτλ.

Desin. (après deux pages) : ἀναξιότητος.

4. Libanius, quarante-quatre lettres.

Avec de nombreuses gloses interlinéaires à l'encre rouge.

5. Vingt lettres mutuelles de Libanius et de saint Basile.

6. Ἐπισῖολαὶ ἑτέραι Λιβανίου τοῦ σοφισῖοῦ πρός τινας.

Trente et une lettres, avec quelques gloses interlinéaires en rouge.

7. Lettres de saint Grégoire de Nazianze.

Il devait y en avoir primitivement 31, s'il faut s'en rapporter à la numérotation du manuscrit. Mais aujourd'hui la fin de la 11e et les lettres suivantes, jusqu'à un certain endroit de la 28e, manquent par suite de la chute de 4 feuillets (les deux feuilles intérieures d'un quaternion).

Ici changement de papier et de main :

IV. 1. Acrostiche de saint Grégoire de Nazianze.

Série de 24 vers commençant, les deux premiers par la lettre A, les deux suivants par B, et ainsi de suite.

Incipit : Ἀρχὴν ἁπάντων καὶ τέλος ποιοῦ Θεόν.

2. Γνῶμαι δίσ7ιχοι τοῦ αὐτοῦ. Anc. fonds. 1985.

Environ 70 distiques.

3. Les noms des âges de l'homme.

4. Une quinzaine de vers sur les fêtes de l'Église.

Un feuillet et demi en blanc.

Changement de main :

5. Fragment ecclésiastique.

Sans commencement ni fin. D'une page.

Ici changement de main :

V. Libanius, Ἐπισ7ολιμαῖοι χαρακτῆρες.

Ἐπισ7ολικοὶ χαρακτῆρες. *Epistolarum conscribendarum methodus*, Libanio a nonnullis adscripta, etc. Apud Hieronymum Commelinum. 1597[1].

Incip. Comme l'édition, à la variante près : ἐπισ7ολιμαῖος ms. — ἐπισ7αλτικός édit.

Desin. (après 28 pages) : καὶ τῶν εἰρηνικαῖς περιόδοις ἡμῶν ὑπερευχόμενος. Τέλος. Ἀμήν.

Nouveau changement de main et de papier. 10 quaternions, dont le premier est numéroté κα, composent la sixième partie :

VI. Psellus, cent soixante-cinq chapitres de contenu tant théologique que physique.

Incip. Πισ7εύω εἰς ἕνα Πατέρα τὴν πάντων ἀρετὴν καὶ αἰτίαν, οὐκ ἔκ τινος γεννηθέντα κτλ.

Desin. περὶ ἐκλείψεως σελήνης : — ὡς παρά τισιν ἡμέρας οὔσης, νὺξ παρ' ἑτέροις ἐσ7ίν.

Les treize dernières pages du quaternion λ sont remplies par le morceau suivant :

Τοῦ αὐτοῦ σ7ίχοι πολιτικοὶ ὅτε ὁ μαθητὴς αὐτοῦ ὁ Ῥωμανὸς ἀθέσμους καὶ ἀνοσίους διαβολὰς ἐκίνησε κατ' αὐτοῦ πρὸς τὸν βασιλέα τὸν ἅγιον, ὁ δὲ οὐ προσέσχεν αὐτοῖς.

Incip. Ἤδειν καὶ πρότερον καλῶς κτλ.

Desin. Ὁ τῆς Ῥώσεως βούλεται πάροχος.

Suit un feuillet entièrement rempli par le morceau suivant, peut-être de la même main que les premières pièces de la partie IV :

[1] Publié, en dernier lieu, sous le nom de Proclus, dans les *Epistolographi græci* de Hercher (Paris, Didot, 1873), p. 6 sqq. (cf. p. xij).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Anc. fonds. 1985. VII. Ἀναμέτρησις τῆς οἰκουμένης ἁπάσης[1] κατὰ σύνοψιν.

Se terminant par six lignes sur les subdivisions du stade, du mille, de l'année.

Édition princeps donnée par F. Osann, *d'après ce manuscrit même*, dans *Disputatio de fragment. peripli graeco e cod. Hafn.* Gissae, 1829. — Reproduite par C. Müller, *Geographi graeci minores* (dans la collection Didot), t. Ier, p. 424-426.

VIII. Le recto du dernier feuillet du manuscrit est occupé par les tableaux suivants, de la même main que la partie VI :

1er TABLEAU.

$\overline{\alpha}$. $\overline{\beta}$. $\overline{\gamma}$. $\overline{\zeta}$. $\overline{\varkappa}$. $\overline{\sigma}$. $\overline{\tau}$. $\overline{\omega}$: ⁜[2] $\overline{,\alpha\tau\lambda\gamma}$ ⁝
$\overline{\varepsilon}$. $\overline{\eta}$. $\overline{\iota}$. $\overline{\mu}$. $\overline{o}$. $\overline{\rho}$. $\overline{\upsilon}$. $\overline{\psi}$: ⁜ $\overline{,\alpha\tau\lambda\gamma}$ ⁝
$\overline{\delta}$. $\overline{\theta}$. $\overline{\lambda}$. $\overline{\nu}$. $\overline{\xi}$. $\overline{\varpi}$. $\overline{\varphi}$. $\overline{\chi}$: ⁜ $\overline{,\alpha\tau\lambda\gamma}$ ⁝

TRANSCRIPTION.

$1 + 2 + 3 + 7 + 20 + 200 + 300 + 800 = 1333$
$5 + 8 + 10 + 40 + 70 + 100 + 400 + 700 = 1333$
$4 + 9 + 30 + 50 + 60 + 80 + 500 + 600 = 1333$

2e TABLEAU.

ἄλφα . βῆτα . γάμμα . δέλτα :	⁜[3] $\overline{,\alpha\sigma\xi\eta}$ ⁝
$\overline{\varepsilon\iota}$ (*sic*) . ζῆτα . ἦτα . θῆτα :	⁜ $\overline{ϡ\nu\eta}$ ⁝
ἰῶτα . κάππα . λάμδα (*sic*) . μῦ :	⁜ $\overline{,\alpha\omega\theta}$ ⁝
νῦ . ξῖ . οὖ (*sic*) . πῖ :	⁜ $\overline{,\alpha\pi}$ ⁝
ῥῶ . σίγμα . ταῦ . ὖ :	⁜ $\overline{,\beta\sigma\nu\varepsilon}$ ⁝
φῖ . χῖ . ψῖ . ὦ :	⁜ $\overline{,\beta\chi\lambda}$ ⁝
Ὁμοῦ τὰ ὅλα,	$\ddot{\alpha}$: +

TRANSCRIPTION.

1+30+500+1	+ 2+8+300+1	+3+1+40+40+1	+4+5+30+300+1	=1268
5+10	+ 7+8+300+1	+ 8+300+1	+ 9+8+300+1	= 958
10+800+300+1+20+1+80+80+1+30+1+40+4+1+			40+400	=1809
50+400	+ 60+10	+ 70+400	+ 80+10	=1080
100+800	+200+10+3+40+1+	300+1+400	+ 400	=2255
500+10	+ 600+10	+ 700+10	+ 800	=2630
			TOTAL............	10,000

[1] Πάσης édit.

[2] ⁜ signifie ὁμοῦ (voyez Wattenbach, *Anleitung zur griechischen Paläographie*, partie autographiée, p. 17, l. 6).

[3] Le signe ⁜ manque dans le manuscrit à cette première ligne et à la troisième ligne. Nous l'avons rétabli.

Puis : Anc. fonds. 1986.

Τὰ ἑλληνικὰ κδ γράμματα συμψηφιζόμενα.

πάντα ὁμοῦ συμπεσοῦνται εἰς ἀριθμὸν, ͵γϡϙθ :

L'addition des trois totaux partiels 1333 des trois lignes du *premier tableau* donne effectivement 3999. (Ces deux dernières lignes devraient se trouver placées à la fin du premier tableau [1].)

1986

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 66 :

«Fasciculus excerptorum ad graecos et latinos autores, contenant :

«*a Frid. Rostgaardii* excerpta super fragmento *Thucydideae* versionis; super *Nicephoro Gregora et aliis;*

«*b* Vocum peregrinarum in *Herodoto* occurentium index;

«*c Proverbia* selecta ex centuriis *Michaelis Apostolii;*

«*d* Variae lectiones in *Palmerii a Grentemesnil* Callimachum;

«*e* Phrases et loquendi formulae ex *Plutarchi* libello de puerorum educatione;

«*f* Scriptores *novi foederis Hellenisantes* non *Hellenes;*

«*g Anonymi* annotationes in orationem *Ciceronis* pro Marcello;

«*h Octavii Ferrarii* et *Anonymi* annotationes in Tacitum;

«*i Eilhardi Lubini* epigrammata graeco-latina.»

(Ce manuscrit MANQUE sur les rayons de la Bibliothèque royale.)

[1] Voici en partie le même passe-temps byzantin emprunté au n° 249 du fonds Coislin (Paris, Bibliothèque nationale), du x[e] siècle. On partage encore les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec en trois groupes de huit lettres chacun et tels que, en donnant à chaque lettre sa valeur numérale, la somme des huit nombres qui composent chaque groupe est la même dans les trois cas et égale à 1333; mais les groupes ne sont pas composés tout à fait des mêmes lettres que dans le *Havniensis*. La somme totale des trois totaux partiels, ou des vingt-quatre lettres, est 3999.

Ὁ τῶν κδ' σΊοιχείων ἀριθμὸς ἀναϐιϐάζεται, ͵αϡϛθ' (*corr.* *͵γϡϛθ'*).
Δεῖ δὲ οὕτως διαιρεῖν αὐτὸν εἰς τρία μέρη ἰσόψηφα·

α'	ϐ'	γ'	ζ'	κ'	χ'	φ'	σ'	͵ατλγ'
δ'	θ'	λ'	ν'	ξ'	π'	τ'	ω'	͵ατλγ'
ε'	η'	ι'	μ'	ο'	ρ'	υ'	ψ'	͵ατλγ'

Καλὸν μέν.

TRANSCRIPTION.

1 + 2 + 3 + 7 + 20 + 600 + 500 + 200 = 1333
4 + 9 + 30 + 50 + 60 + 80 + 300 + 800 = 1333
5 + 8 + 10 + 40 + 70 + 100 + 400 + 700 = 1333

TOTAL......... 3999

Anc. fonds.
2130.

2075

In-quarto. – En papier. – Du XVIe siècle (ou même plus récent).

ISIDORE CHARACÈNE, Σταθμοὶ Παρθικοί.

Porte ces mots à la fin : Ἄχρι τούτου ἐσῖὶν ὑπὸ τῇ Πάρθων ἀρχῇ χώρα.

Geographi graeci minores, éd. C. Müller (collection Didot), t. Ier, p. 244-254.

2131

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 78 : « *Thomae Reinesii* ad alios, aliorumque ad eum, et in his Mag. *Joh. Frid. Gronovii* epistolae ineditae ab anno circ. 1630 ad 1660 (*corr.* 1662). In-quarto. »

Cette correspondance est en latin. Les lettres échangées par Gronov et Reinesius en forment la plus grande partie.

2139

Notice du catalogue manuscrit : « *Joh. Laurenbergii.* Τῆς Ἑλλάδος ὑποτύπωσις εἰς ϛ' πίνακας διῃρημένη, οἷς διαγράφονται

Ἑλλὰς ὁλικῶς,
Μακεδονία,
Ἤπειρος,
Ἀχαΐα,
Πελοπόννησος,
Κυκλάδες νῆσοι,

ὑπὸ Ἰω. Λαυρεμβεργίου Ῥοδοπολίτου[1], ἰατροφιλέλληνος. »

Magnifique atlas, composé de six cartes luxueuses, coloriées, sur beau parchemin très blanc, du XVIe siècle : l'or y est répandu à profusion, l'écriture est fort élégante.

[1] « Laurenberg (Jean), né le 26 février 1590 à Rostock (Rostock se dit en latin *Rhodopolis*), en 1618 professeur de poésie dans sa ville natale, en 1623 professeur de mathématiques à Soræ, où il mourut le 28 février 1658. » (Eckstein, *Nomenclator philologorum.*)

Anc. fonds. 2147.

2140

Bibliotheca Danneschioldiana, p. 400, n° 18.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 79 : « *Nonni* collectio et expositio Graecarum historiarum in *Gregorii Nazianceni* orationibus memoratarum, graece apogr. chart. recens; *b. Heronis Alexandrini* de mensuris liber, etiam graece eadem manu. »

In-quarto. – En papier. – Du XVIIe siècle. – De 128 *pages* cotées.

Acquis, à la vente du comte Danneskjold (1732), par la Bibliothèque royale.

Pages 1-102. NONNUS (L'abbé), Histoires païennes dont fait mention saint Grégoire de Nazianze :

1° dans l'Ἐπιτάφιος de saint Basile;

2° et 3° dans les deux discours « stéliteutiques » contre Julien l'Apostat.

Sur le second discours contre Julien, il n'y a dans le manuscrit que *trente-trois* histoires, dont la dernière se termine sur ces mots : *τὸν μῦθον ὡς ἄρα πυρὸς μεταδοίη.*

Migne, *Patrol. graeca*, t. XXXVI, col. 1057 sqq.

P. 105 ad fin. HÉRON D'ALEXANDRIE, Περὶ μέτρων.

Incip. Τῶν σΊερεῶν ἐσΊιν εἴδη τρία εὐθυμετρικὸν κτλ.

Desin. τὸ μῆκος καὶ εὑρήσεις τὴν ἀλήθειαν · ἔχει πόδας ιϐ'.

Hultsch, *Heronis Alex. geometr. et stereometr. reliq.*, p. 188-207 : Heronis mensurae[1].

2141

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 79 : « *Joh. Grammii* Praelectiones in *Lamb. Bosii* antiquitates graecas cap. I et init. IIdi necnon varia ejusdem excerpta maxime ad antiquitates graecas, 4 vol. in-4°. »

2147

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 79 : « Versus iambici de Constantinopoli ejusque fatis, graece. Manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du XV-XVIe siècle. – De 26 feuillets.

[1] Ce manuscrit de Copenhague n'est pas connu de Hultsch.

Anc. fonds. 2147. I. Léon l'Empereur, Oracle sur Constantinople.

Sans nom d'auteur dans le manuscrit, avec ce titre : *Στίχοι ἰαμϐικοὶ εἰς τὴν Κωνσταντίνου ϖόλιν, ϖερὶ τῶν ϖαθημάτων αὐτῆς.* 24 vers dont voici le premier :

Βύζαντος αὐλὴ, ἑστία Κωνσταντίνου.

Publiés notamment chez Lambecius, *Commentar. de biblioth. Caesar. Vindobon.*, livre VI, t. VI, col. 93 sqq. (édit. Kollar), d'après un manuscrit ancien de Vienne qui porte en titre : *Τοῦ σοφωτάτου βασιλέως Λέοντος Χρησμὸς ϖερὶ ἀναστάσεως τῆς Κωνσταντινουπόλεως.*

Avec le second feuillet commence la pièce suivante :

II[1]. *Ταῦτα τὰ γράμματα εὑρέθησαν εἰς μνημεῖον μαρμαρένιον γεγραμμένα τοῦ τάφου τοῦ μεγάλου Κωνσταντίνου· ἐξηγήθη* (sic) *δὲ ταῦτα ἐς ὕστερον κῦρις Γεννάδιος ὁ Σχολάριος ϖατριάρχης Κωνσταντινουπόλεως.*

Incip.	*τ α′ τ ἰνδ κτ η β σ λ* *Τῇ ϖρώτῃ τῆς ἰνδίκτου ἡ βασιλεία*	*κτλ.*
Desin.	*κ αυτ ν ϖ ρ λ ϐ ντ ς ϑ λ μ εμ ϖλ ρ τ* *καὶ αὐτὸν ϖαραλαϐόντες ϑέλημα ἐμοῦ ϖληρεῖτε.*	

Le titre, ainsi que les lignes qui sont censées reproduire les lettres du monument, sont tracés à l'encre rouge.

Suit (le titre en rouge) :

Ἑρμηνεία τοῦ Λασκάρεως.

Incip. *Γέννος* (*sic*) *δὲ τοῦ Ἰσμαὴλ κτίσει ἄνω καὶ κάτω ϖλησίον τῆς ἑπταλόφου κτλ.*

Desin. *δοξάσουσι, ϖάντες ἠρεμίσωσι.*

III. 1. *Χρησμὸς τῆς ϖόλεως.*

Incip. *Ἔφαγε τὸ μιαρόν κτλ.*

2. *Μονῳδία καὶ χαρὰ Βυζαντίδος, Λέοντος τοῦ σοφοῦ καὶ βασιλέως.*

Incip. *Τὸ γῆρας ῥίψας κτλ.*

3. *Χρησμὸς Δανιὴλ... ϖερὶ τῆς Βυζαντίδος.*

Incip. *Οὐαί σοι ἑπτάλοφε κτλ.*

[1] Le manuscrit de l'Escurial Υ-1-16, de la fin du xvi[e] siècle, contient une copie de ce même texte, beaucoup plus fautive que celle-ci. Miller, *Catalogue des manuscrits de l'Escurial*, p. 192, note 1, signale aussi la même pièce dans le *Vindobonensis* ccviii.

4. Χρησμὸς Μεθοδίου... Anc. fonds. 2148.

Incip. Ὁ δ' ἅγιος Μεθόδιος κτλ.

5. Χρησμὸς Χοσρόου βασιλέως Περσῶν.

Incip. Εἰ μὴ ὑπὸ τῶν πραγμάτων ἐτυραννούμεθα κτλ.

6. Ἑρμηνεία τοῦ Λασκάρεως.

Incip. Ἰστέον ὅτι πᾶς ψῆφος κτλ.

7. Χρησμὸς Χαλκηδόνος.

Incip. Ἄκρα ἀλίκλυστος κτλ.

8. Χρησμὸς Κρήτης.

Incip. Αἰαῖ ἀντὶ τοῦ ἰαλεμισθῆναι (?)[1] κτλ.

9. Περὶ τοῦ θρυλουμένου πτωχοῦ καὶ ἐκλεκτοῦ βασιλέως.

Incip. Ὁ θρυλούμενος πτωχὸς καὶ ἐκλεκτὸς βασιλεὺς ὁ γνωστὸς κτλ.

Ce dernier morceau a 18 pages.

Les trois derniers feuillets sont d'une autre écriture, et contiennent :

IV. Διαγραφὴ ἁπάσης Πελοποννήσου παραλίου τε καὶ μεσογείου, καὶ πρῶτον τὰ παράλια.

Incip. Μετὰ τὰς ἐν Μεγαρίδι πηγὰς αἵτινές εἰσιν ἐν τῷ Κορινθιακῷ κόλπῳ κτλ.

Desin. Βείτυλα. ν. λε.

Πᾶσαν Πελοπόννησον Ὅμηρος Ἄργος καλεῖ· ὡσαύτως δὲ καὶ τὴν Λακωνικὴν ἰδίως Ἄργος Ἀχαϊκόν.

2148

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 79 : « *Georgius Gemistius* al. *Curopalates* de dignitatibus imperii, graece. Manuscrit en papier. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du xve siècle. – 11 quaternions.

Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Gottorp; il est entré en 1749 à la Bibliothèque royale.

Codinus Curopalate, Περὶ τῶν ὀφφικιαλίων τοῦ Παλατίου.

Édit. Bekker (Bonn, 1839).

Il n'y a pas de nom d'auteur dans le manuscrit, qui, en outre, ne

[1] Déchiffrement incertain.

Anc. fonds. 3527. commence qu'au second chapitre et présente des variantes dans la rédaction.

Incip. Περὶ τῆς τάξεως τῶν τε ἀξιωμάτων καὶ ὀφφικίων τῶν βασιλικῶν ἐν τοῖς καιροῖς τῶν Ῥωμαίων.

2151

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 79 : « *Dionysii Halicarnassaei* Archaeologia romana, graece. Cod. chart. In-quarto. »

In-quarto. – En papier. – Du XVe siècle. – De 128 feuillets cotés.

DENYS D'HALICARNASSE, livre Ier de l'*Archéologie romaine.*

Le manuscrit se termine par la première phrase du livre II : Ἡ Ῥωμαίων πόλις ἵδρυται μὲν – θαλάσσης ἑκατὸν εἴκοσι σταδίους. Τέλος. Ἀμήν. Τέλος. Δόξα τῷ Θεῷ.

On trouve encore dans la *Bibliotheca Danneschioldiana,* p. 402, la notice suivante sur un manuscrit du comte Danneskjold, qui semble n'avoir pas été acquis avec les autres par la Bibliothèque royale, à la vente du comte († 1732) :

« 53. Cyriaci Strozzae de republica libri duo, octo illis Aristotelis additi, graece, MSS. cum versione latina typis impressa. In-quarto. »

3527

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 50, à la suite de la notice relative au n° 1849 actuel (voyez cette notice ci-dessus, p. 273 [181]) : « Idem liber graece. Cod. chartac. In-octavo. »

In-octavo. – En papier. – Du XVe siècle.

Provient de la bibliothèque de Gottorp, et antérieurement de celle de Frédéric Lindenbrog († 1648). Est entré à la Bibliothèque royale en 1749.

LÉON L'EMPEREUR, chapitres XVII et XVIII des *Tactiques.*

Le manuscrit commence avec la section 2 du chapitre XVII, p. 246 de l'édition Meursius (Leyde, 1612), et finit avec le chapitre XVIII; mais il présente une lacune — indiquée par un blanc de quelques lignes — qui s'étend depuis ἀλλὰ καὶ οἱ ὑποχωροῦντες (ces mots com-

pris dans la lacune), chapitre XVIII, section 39, page 287, ligne 3, Anc. fonds.
jusqu'à la section 102, avec le premier mot de laquelle (p. 300 Meursius) reprend le texte du manuscrit. 3550.

3547

Articles lexicographiques anonymes concernant une soixantaine de mots grecs qui commencent par A. Manuscrit in-octavo.

3549

Bibliotheca Rostgaardiana, p. 452, n° 81; – *Bibliotheca Danneschioldiana*, p. 401, n° 22.

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : «*Euripidis* tragoediae quaedam, cum scholiis interlinearibus, et nonnullis marginalibus. Manuscrit en papier. In-octavo.»

In-octavo. – En papier. – Du XIV-XVe siècle.

Acheté à Florence par Fr. Rostgaard en 1699. – Acquis, à sa vente, par le comte Danneskjold (1726). – Acquis par la Bibliothèque royale à la vente du comte, en 1732.

EURIPIDE, Hécube, Oreste, Phéniciennes.

Lacune produite dans *Hécube* par la chute d'un feuillet. Le manuscrit s'arrête sur le vers 1660 des *Phéniciennes*. – Quelques scolies et quelques gloses marginales. Des prologues, arguments, etc.

3550

Erichsen, *Udsigt, etc.*, p. 64 : «*Joh. Grammii* excerpta ad varios autores graecos, et in his ad libr. I *Herodoti*, *Euripidis* Hecubam et *Xenophontis* de Cyri expeditione.»

Notes et observations grammaticales.

II

FONDS DE THOTT

13

Catal. biblioth. Thott., t. VII, p. 277 : « *Quatuor Evangelia* in unam narrationem contracta, seu harmonia Evangeliorum. Graece. Cod. chart. man. recenti scriptus. In-folio. »

Travail dû à quelque théologien moderne d'Occident.

Ce manuscrit est entré à la Bibliothèque royale en 1786.

14

Catal. biblioth. Thott., t. VII, p. 277 : « *Epistolae Pauli.* Graece. Cod. chart. saec. xv. male habitus. In-folio. »

Du xv-xvie siècle. – Souscription, presque entièrement effacée, au bas de l'un des derniers feuillets, la première ligne en capitales épigraphiques accentuées :

ἘΤΕΛΕΙΏΘΗ ΜΗΝῚ ἘΚΑΤΟΜΒΑΙῶΝΟϹ·ἩΜΈΡΑϹ

ϛ. ἔτους ,α.... (?)

Entré à la Bibliothèque royale en 1786.

44 ET 45

Catal. biblioth. Thott., t. VII, p. 277 : « Jo. Chrysostomi homiliae in Genesim. Graece. Cod. membr. saec. xi, duobus vol. nitidissime exaratis constans. »

In-folio. – En parchemin. – Du xe siècle. – Deux volumes.

Au verso du dernier feuillet du premier volume se lit la date de plusieurs événements du xiie siècle.

Ces volumes sont entrés à la Bibliothèque royale en 1786.

Ils sont écrits tout du long à deux colonnes. On y remarque trois mains, qui paraissent sensiblement contemporaines. Le premier volume est tout entier de la main A, sauf la partie I, qui est d'une main C (peut-être la plus ancienne des trois), et sauf dix homélies sur la

Genèse, de la vingt et unième (à partir de son troisième feuillet, soit du haut du recto du folio 110) à la trentième (entièrement comprise), lesquelles dix homélies sont de la main B. La main B a écrit, au contraire, tout le second volume, sauf un feuillet de la main A, égaré dans l'homélie 46, et sauf la fin du volume à partir du haut d'un certain verso dans le cours de l'homélie 60. Fonds Thott. 165.

Il existe un assez grand désordre dans les feuillets; mais une main les a numérotés au haut des recto suivant leur véritable ordre.

L'écriture de la main B est penchée en arrière (à gauche).

I. 1° Fin d'une homélie de SAINT JEAN CHRYSOSTOME.

Cette fin d'homélie occupe les neufs premiers feuillets et encore la plus grande partie du dixième.

2° SAINT JEAN CHRYSOSTOME, homélies 2-4 *sur Job*.

Elles sont numérotées 1, 2 et 3. De la dernière il ne reste plus que les trois premières colonnes. Ce fragment de manuscrit est mutilé à la fin.

Édit. de Montfaucon, t. VI, p. 583 sqq.

II. SAINT JEAN CHRYSOSTOME, homélies *sur la Genèse*.

Édit. de Montfaucon, t. IV.

Il manque la 1re, la 8e et la 20e homélie. La 11e (Montfaucon) est placée dans le manuscrit après la 19e, et est elle-même suivie (fol. 104 v°) de la seconde partie de la 18e homélie (*incip.* Σκόπει πότε τοῦτο ἐγένετο, voyez p. 155, note *a*, Montfaucon).

Le premier volume se termine avec la 32e homélie. La 33e ouvre le second volume, qui s'arrête actuellement, par suite de la perte des derniers feuillets, dans le cours de la 61e homélie.

(Le premier de ces deux volumes — le n° 44 — est exposé dans la grande galerie de la Bibliothèque royale, *sous la vitrine*.)

165

Catal. biblioth. Thott., t. VII, p. 290 : « Johannes Scholasticus Alexandrinus in librum primum Aristotelis de nativitate et corruptione, graece. Cod. chart. »

In-folio. – En papier. – Du XVIe siècle. – De 20 quaternions.

Entré à la Bibliothèque royale en 1786.

JEAN PHILOPON, commentaire sur les deux livres d'Aristote Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς.

Titre initial : Ἰωάννου σχολαστικοῦ Ἀλεξανδρέως σχολαστικαὶ ἀπο-

Fonds Thott. 207. *σημειώσεις ἐκ τῶν συνουσιῶν Ἀμμωνίου τοῦ Ἑρμείου μετά τινων ἰδίων ἐπιγνώσεων εἰς τὸ α῾ον τῶν Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς.*

Titre final : *Σχόλια καὶ ἀποσημειώσεις ἐκ τῶν συνουσιῶν Ἀμμωνίου τοῦ Ἑρμείου εἰς τὸ β῾ον τῶν Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς Ἀριστοτέλους.*

J'ai vérifié l'*Incipit* et le *Desinit,* à défaut de l'édition Aldine du texte (1527, in-fol.), sur la traduction latine d'Andreas Silvius (*Venetiis, apud Vincentium Valgrisium, MDLXIV,* in-fol.).

207

Catal. biblioth. Thott., t. VII, p. 294 : « Auctores Graeci *περὶ χρυσοποιίας*, e codice msto. Bibliothecae Ducalis Altenburgensis manu D. G. Morhofii descripti, cum notis et praefatione Thomae Reinesii, graece. Praemissa est dissertatio Th. Reinesii de autoribus et argumento horum librorum, germanica. »

Manuscrit in-folio.

Entré à la Bibliothèque royale en 1786.

En voici la description d'après une notice qui se lit en tête du manuscrit après le premier feuillet de garde :

« Auctores graeci ΠΕΡΙ ΧΡΥΣΟΠΟΙΙΑΣ e codice manuscripto Bibliothecae Ducalis Altenburgensis manu *D. G. Morhofi* descripti. Additae sunt emendationes et notae, quas margini codicis Altenburgensis adjecit *Thomas Reinesius.* Praemissa ejusdem Praefatiuncula (cette petite préface est en latin, et occupe à peu près une page) et dissertatio Germanica de his Autoribus. (Cette dissertation en allemand, écrite en caractères latins, remplit douze pages du manuscrit; elle est datée et signée : « Altenburg. in 4 Apr. 1634. Th. R. D. »)

« Contenta libri manuscripti graeci *περὶ χρυσοποιίας* :

« Stephani Alexandrini universalis philosophi et doctoris de magna et sacra arte processus 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.

« Ad imperatorem Heraclium processus 9.

« Heliodorus philosophus ad Theodosium magnum regem, de arte mystica et sacrata.

« Theophrastus graecus philosophus, de divina arte.

« Hierotheus philosophus, de divina et sacra arte.

« Archelaus philosophus, de sacra arte.

« Pelagius philosophus, de divina et sacra arte.

« Ostanes philosophus ad Petasium, de sacra et divina arte.

« Democriti physica et mystica seu arcana.

« Synesius philosophus ad Dioscorum in librum Democriti.

« *Anonymi* philosophi commentarius de divina aqua et divini Zosimi de virtute et efficacia.

« Operationes . . . . . ti (?).
« *CHRISTIANUS*, de divina aqua.
« De ferro.
« *CHRISTIANUS*, de compositione auri. »

215

Catal. biblioth. Thott., t. VII, p. 295 : « Heronis Ctesibii Alexandrini Spiritalium libri duo. *b*) Ejusd. de machinis se moventibus liber. *c*) Ej. Structura et commensuratio manubalistae. *d*) Ej. Telorum structura. *e*) Anthemius de machinis admirabilibus. Omnia graece, cum figg. Cod. chart. saec. XV.

In-folio. — En papier. — Du XVe siècle. — De 101 feuillets cotés.

Entré à la Bibliothèque royale en 1786.

HÉRON D'ALEXANDRIE, Pneumatiques[1].

Veter. Mathemat. oper., p. 145-232.

HÉRON D'ALEXANDRIE, Automates.

Veter. Mathemat. oper., p. 243-274.

HÉRON D'ALEXANDRIE, Chirobaliste.

La Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie, par Victor Prou (= t. XXVI des *Notices et extraits des Manuscrits*). Paris, 1877.

HÉRON D'ALEXANDRIE, Bélopée.

Köchly und Rüstow, *Griechische Kriegsschriftsteller*, t. Ier, p. 200-238.

Dans ce manuscrit, les figures de la Bélopée sont dessinées toutes à la fin du texte.

Fol. 97. ANTHEMIUS, Περὶ παραδόξων μηχανημάτων.

Incip. Πῶς δεῖ κατασκευάσαι ἐν τῷ δοθέντι τόπῳ κτλ.

Desin. δειχθήσεται καὶ ἡ μτ ἴση τῇ τδ· καὶ ἡ τδ . . . . . (*sic*).

[1] Fr. Haase, *De militarium scriptorum editione instituenda*, signale (p. 42-44) l'existence de deux familles très distinctes de manuscrits des *Pneumatiques*. La meilleure famille n'est représentée que par le *Paris. gr.* 2115, qui est incomplet, et une traduction latine de l'ouvrage complet, qui est contenue dans le manuscrit de Munich n° 431. Les autres manuscrits connus de Haase (*ibid.*, p. 9) appartiennent tous à la famille inférieure dont l'édition des *Veteres Mathematici* reproduit le texte. Ce manuscrit de Copenhague fait aussi partie de cette moins bonne famille. Il en est encore de même, pour le dire en passant, des *cod. Escorialenses* T-I-3 et Φ-I-10, du manuscrit de Tolède 96-34, de ceux de la Bibliothèque nationale de Madrid O-68, de la bibliothèque de l'Académie de l'histoire (dans la même ville) n° 39, toutes copies qui, d'ailleurs, datent de la Renaissance.

Fonds Thott. 1203. Cf. *Fragment d'un ouvrage grec d'Anthemius, sur des Paradoxes de mécanique,* avec une traduction française, etc., par M. Dupuy. Paris, 1777, in-quarto [1].

1203

Catal. biblioth. Thott., t. VII, p. 444 : « Homeri Vita per Herodotum, graece. Cod. chartaceus recens. »

Manuscrit in-quarto.

Copie moderne, faite par un savant occidental, de la *Vie d'Homère* par Hérodote.

Entré à la Bibliothèque royale en 1786.

[1] Le manuscrit danois n'est pas connu de Dupuy.

III

NOUVEAU FONDS ROYAL

3^a ET 14

IN-FOLIO.

Copies modernes, de contenu ecclésiastique.

42^b

IN-FOLIO.

« Descriptio codicum graecorum bibliothecae *Escorialensis* opera *Moldenhaveri*[1]. » (Catalogue manuscrit.)

47

IN-FOLIO.

Copie moderne du *cod. Bavaric. gr. 248*[2], contenant des *scolies* sur les *Halieutiques* d'Oppien.

Souscription recopiée de l'original : *Ἀντιπαρέβαλεν Μιχαῆλος πρὸς τὸ ἀντίγραφον διεφθαρμένον ὄν· μαίου ια ͵αφνϐ.*

[1] Miller, *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial*, p. 458-459, reproduit le texte d'une note concernant le commentaire d'un certain Malachias sur les Proverbes et la Sagesse de Salomon, écrite en tête de l'*Escorialensis* Ω-I-7, et qui est signée et datée comme suit :

« Scripsit d. xx martii MDCCLXXXIV.

Daniel Moldenhauer, Danus. »

[2] Ce numéro a dû être changé.

Nouv. fonds.
117 (4°).

48, 50 ET 51

IN-FOLIO.

Autres manuscrits de Reiske, contenant des copies de textes ou des notes de sa main.

6

IN-QUARTO.

Psautier de DAVID, suivi de 10 *ᾠδαί* (les *Cantiques de l'Église*).

Manuscrit récent, « ut videtur, ex Hispania allatus. » (Catalogue manuscrit.)

36

IN-QUARTO.

« Evangelium *Matthaei.* Graece. Apographum recens. » (Catalogue manuscrit.)

114

IN-QUARTO.

Notice du catalogue manuscrit : « Index capitum in Meletii Historiam ecclesiasticam. Graece (Ms. Reiskianum). »

117

IN-QUARTO.

Notice du catalogue manuscrit : « NICEPHORAE GREGORAE patriarchae Constantinopoleos aliquot orationes et epistolae ineditae, delectae ex integra earum collectione, quae extat in cod. msto. gr. CCXII, bibliothecae electoralis, Monachio. Codex est seculi XVI, accurate et nitide exaratus. »

Copie moderne. — L'original est, pensons-nous, le n° 529 de Hardt, *Catalogus codicum manuscriptorum graecor. bibliothecae reg. Bavaric.* (t. V, p. 325 sqq.), Munich, 1812.

Nouv. fonds. 182 (4°).

133^{c}

IN-QUARTO.

Euchologe, en papier, de l'an 1600; 34 quaternions.
Souscription :

Θεοῦ τὸ δῶρον καὶ Λεοντίου πόνος.
Ἔβαλε τέρμα ἐπὶ ἔτους ͵ζρη, μηνὶ ἀπριλλίῳ ς.

182

IN-QUARTO.

Copie moderne des traités de Poliorcétique désignés plus bas, précédée de deux lettres de Joseph Scaliger à Gruter sur la difficulté d'entreprendre une édition d'Athénée et des autres Poliorcètes (lettres 420 et 421 de l'édition des *Epistolae* de Leyde, 1627, in-12, p. 776-777), accompagnée de quelques recherches sur les auteurs de ces traités et de la collation de trois manuscrits. En outre, quelques conjectures.

Page 3. Athénée, sur les machines (Wescher, *Poliorcétique des Grecs*, p. 1).

P. 59. Philon, *liber V* (cf. *Revue de philologie*, nouv. série, t. III, p. 102, ou Ch. Graux, *Textes grecs*, p. 153).

P. 179. Biton (Wescher, *Poliorcétique*, p. 41).

P. 219. Βασιλείου Πατρικίου καὶ παρακοιμωμένου Ναυμαχικά (avec la collation de trois autres manuscrits).

Basilii Patricii Naumachica, au tome VIII, p. 136-143, de la *Bibliotheca graeca* de Fabricius, édition de Hambourg, 1729. (Cf. ci-dessus le n° 1849 de l'ancien fonds royal.)

On lit à la fin de ce traité, de première main : « Hic desinebat liber Pistorii, et subjunctum erat caput de Naumachicis e Tacticis Leonis. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES[1].

Les renvois aux pages, lignes et notes se rapportent à la pagination des *Archives*, reproduite entre crochets sur la marge supérieure du présent volume.

A

[1] Les noms d'auteurs et anonymes anciens sont en latin. — Les auteurs et les anonymes renfermés dans les manuscrits de la *Grande Bibliothèque royale* sont mis, pour les distinguer du reste de la table, les premiers en *petites capitales romaines*, les seconds en *petites capitales italiques*. — *Anc. f.* = Ancien fonds royal; *F. Thott* = Fonds de Thott; *Nouv. f.* = Nouveau fonds royal.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

T

U

V

X

Z

APPENDICE

La *bibliothèque de l'Université* de Copenhague (qu'il ne faut pas confondre avec la *Grande Bibliothèque royale*) possède, dans le *fonds de Fabricius*, un certain nombre de manuscrits grecs. En voici, à titre de renseignement supplémentaire, le relevé, que J.-L. Heiberg, docteur de l'Université de Copenhague, a bien voulu extraire, à mon usage, du livre suivant : *Designatio auctorum veterum cum codicibus manuscriptis collatorum, item codicum manu exaratorum veterum et recentiorum ex bibliotheca Jo. A. Fabricii superstitum. Accedunt quaedam manuscripta H. S. Reimari, Jo. Adolphi Hofmanni et Henr. Walth. Gerdes, quae junctim vendenda eruditis offeruntur.* In-octavo. (Sans lieu ni date[1].)

Codices Fabriciani bibl. Univ. Haun. graeci.

N° 20. (In-folio.) Theodori Studitae *κατηχήσεις πρὸς τοὺς ἑαυτοῦ μαθητάς.* Continet catacheses 51, ex cod. antiquissimo descripsit R. Capellus Hamburgensis. *Chartac. Recentissimus.* (Cf. Fabricii Bibl. Gr., IX, 234; XII, 275[2].)

N° 23. (In-folio.) Fragmenta geograph. Ptolemaei (lib. VIII tabula 6 cum tribus tab. geogr.). *Membranac. Saec. XV* (?).

N° 42. (In-quarto.) ΛΕΞΙΣ ΝΟΜΙΚΗ. *Bombyc. Recens.*

N° 45. (In-quarto.) Chrysostomi epistolae. *Membranac. Saec. XIII-XIV.*

N° 46. (In-quarto.) Ἁγιολόγιον. *Recens. Bombycin.*

N° 49. (In-quarto.) 1° Pselli *ἐξήγησις εἰς τὰ λόγια τοῦ Ζωροάστρου.* — 2° *Ejusdem ἔκθεσις τῶν παρὰ* Χαλδαίοις *δογμάτων.* — 3° *Ejusdem πρὸς τὸν βασιλέα* Μιχαὴλ *τὸν* Δοῦκαν *αἰνίγματα* (Bibl. Gr., X, 539). — 4° Jo. Damasceni carmen *εἰς τὰ ἅγια φῶτα* (Bibl. Gr., VIII, 803). —

[1] J.-A. Fabricius, l'auteur de la *Bibliotheca graeca*, † 1736; H. S. Reimarus, † 1768.

[2] Ces renvois et les suivants se rapportent à l'ancienne édition.

5° G. Acindyni, Theodori Cutulae, Balsamonis, Jo. Bryennii, Demetrii Cydonii et G. Lapithae epistolae ad Nicephorum Gregoram (Bibl. Gr., vi, 322). — 6° Manuelis Philes carmina varia (Bibl. Gr., vii, 697). — 7° *Officia* Constantinopolit. Ecclesiae. — 8° Gregorii Theologi *γνωμικὰ διὰ σΊίχων. Chartac. Recentissimus.*

9° Praeterea, *Scholia* in Arati Phaenomena vs. 343 sqq. *Membran. Saec. xv.*

N° 52. (In-quarto.) Demetrii Procopii Macedonis Moschopolitae notitia eruditorum Graecorum superioris et praesentis saeculi (Bibl. Gr., xi extr.). *Chartac. Scriptus a. 1720.*

N° 56. (In-quarto.) *Θεόγνιδος γνῶμαι. Chartac. Recens.*

N° 57. (In-quarto.) *Anonymus* scriptor ad historiam Byzantinam spectans agensque de bellis Francorum in Morea. *Chartac. Saec. xiii.* (Edidit G. B. Pignatorre 1878.)

N° 58. (In-quarto.) 1° Manethonis Diospolitani Apotelesmatica ad Ptolemaeum regem sive de viribus et effectibus astrorum libb. vi. E codice Hinckelmanni descripsit Fabricius (Bibl. Gr., ii, 498). — 2° *Incerti autoris christiani* Hermippus sive de astrologia libb. ii (Bibl. Gr., ii, 514.). (Edidit Bloch. Hauniae 1830.) E cod. Vaticano. *Chartac. Recentissimus.*

N° 61. (In-quarto.) *Chemici* quidam graeci (Bibl. Gr., xii, 760). *Chartac. Saec. xviii.*

N° 60. (In-quarto.) 1° Aristotelis *περὶ παραδόξων ἀκουσμάτων*[1]. — 2° *Ejusdem φυσιογνωμονικά.* — 3° Philostrati *βίοι σοφισΊῶν.* — 4° Coluthi *ἁρπαγὴ Ἑλένης.* — 5° Tryphiodori *Ἰλίου ἅλωσις. Chartac. Saec. xv.*

N° 63. (In-quarto). Apollonius Dyscolus, *περὶ συντάξεως* (Bibl. Gr., vii, 3). *Bombyc. Saec. xiv-xv.*

N° 65. (In-quarto.) Julii Africani *ΚεσΊοὶ ἤτοι πολέμων παρασκευαί.* Descripsit Z. Lund. Addita est ejusdem versio latina, collatio complurium codicum et coniecturae Meursii. *Chartac. Saec. xviii*[2].

N° 69. (In-quarto.) 1° Psellus, *περὶ πολεμικῆς συντάξεως* e cod. Paris. 1837 fol. — 2° *Μαυρικίου τοῦ βασιλέως περὶ οἰκονομίας πολέμου καὶ τῶν ὑποκειμένων αὐτῇ κεφαλαίων. Chartac. Saec. xviii.*

N° 70. (In-quarto.) Andreae Cretensis homiliae xvi ineditae (Bibl. Gr., x, 139). E cod. Bodleiano descripsit Fabricius. *Chart.*

[1] Cf. M. B. Thorlacius, *De opusculo Aristotelis περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων et de codice ejusdem quem servat bibliotheca Universitatis Hafniensis.* Copenhague, 1817. In-quarto.

[2] Cf. ci-dessus, p. 179 (p. 271 de ce volume), note 2.

N° 71. (In-quarto.) Vettii Valentis *ἀνθολογίαι* suppletae e Holsteniano apographo. *Chartac. Recentissimus.*

N° 75. (In-quarto.) Pauli Silentiarii *εἰς τὰ ἐν Πυθίοις θερμὰ ἡμιάμβια δίμετρα.* — 2° Ejusdem *καταληκτικά* et epigrammata cum scholiis Moschopuli (Bibl. Gr., vii, 38). — 3° Excerpta ex Antonini commentariis de rebus suis et Aeliani Historia animal. *Bombyc. Recens.*

N° 76. (In-quarto.) Olympiodori *περὶ τοῦ ἀπὸ τῶν ἐναντίων λόγου διάταξις*, in Platonis Phaedonem de animi immortalitate commentarius (Bibl. Gr., ix, 355). *Chartac. Recens.*

N° 78. (In-quarto.) Manuelis Moschopuli Erotemata grammatica. *Scriptus a. 1450. Chartac.* (Bibl. Gr., vii, 37.)

N° 84. (In-quarto.) S. Ephraemi *ἔλεγχος αὐτοῦ καὶ ἐξομολόγησις. Chartac. Recens.*

N° 90. (In-quarto.) 1° Libanii epistolae 314 e cod. Barocciano descripsit B. G. Olearius. — 2° *Ejusdem* epistolae 190 e schedis Spanhem. in Bibl. reg. Berolin. *Chartac. Saec. xviii.*

N° 93. (In-quarto.) 1° Xenocrates, *περὶ τῆς ἀπὸ ἐνύδρων τροφῆς* (Bibl. Gr., ix, 454). — 2° Isaaci Argyri *πῶς ἂν τὰ μὴ ὀρθὰ τῶν τριγώνων μεταποιήσαιμεν.* — 3° Hero Alexandrinus, *περὶ αὐτοματοποιητικῆς.* — 4° Heliodorus philosophus *πρὸς Θεοδόσιον τὸν μέγαν βασιλέα περὶ τῆς τῶν φιλοσόφων μυστικῆς τεχνῆς διὰ στίχων ἰαμβικῶν* (Bibl. Gr., vi, 789). — 5° *Chemici* aliquot Graeci (Bibl. Gr., xii, 760). *Chartac. Saec. xviii.*

N° 94. (In-quarto.) 1° Plutarchi dialogi *περὶ εὐγενείας* pars[1] (Bibl. Gr., xii, 268). *Chartac. Recens.* — 2° Manetis fragmenta (Bibl. Gr., v, 284). *Chartac.* — 3° Callinici Patriarchae Constantinop. *συνοδικὸν γράμμα* anni 1691. *Chartac.* — 4° *Ἀναμέτρησις τῆς οἰκουμένης ἁπάσης κατὰ σύνοψιν*[2]. *Unum folium chartac.* — 5° *Σύνοψις τῶν ἁγίων*

[1] Cf. J. Chr. Wolffii *Anecdota graeca,* t. IV (Hamburgi, 1724, in-octavo), préface, fol. 5 : «Illius (opusculi *De nobilitate*) ego *ἀπόγραφον* primum a Rev. *Jo. Laur. Moshemio,* doctore et professore hodie theologo in Academia Julia, hujusque et litterarum ornamento, deinde vero codicem ipsum, in membrana exaratum, a celeb. *Joan. Grammio,* graecarum litterarum in Academia Hafniensi professore, a quo Graecia vetus insignem lucem accepit et ampliorem exspectat, feliciter nactus sum. *Membranae illae* uno alterove ante inventam typographiam saeculo, meo judicio, luculente quidem, sed non sine frequentibus oscitantis librarii indiciis exaratae, passim emendationi locum fecerunt, etc.;» et D. Wyttenbach, dans l'édition d'Oxford, 1802, des *Moralia* de Plutarque, t. V, p. 2 : «Apud Stobaeum exstant Plutarchei *de nobilitate* loci germani. At hic spurius est foetus, Byzantinae aetatis extremae, compilatus ex Stobaeo.»

[2] Cf. ci-dessus *Grande Bibliothèque royale,* ancien fonds, n° 1985, viie partie.

καὶ οἰκουμενικῶν συνόδων. Chart. — 6° Pselli aenigmata (Bibl. Gr., x, 539). *Chart.* — 7° Jeremiae Patriarchae Constantinop. epistola ad Dav. Chytraeum. *Scripta an. 1578. Chart.*

N° 95. (In-quarto.) Ptolemaei de apparitione et significatione stellarum inerrantium, ex ms. Saviliano descripsit Fabricius (Bibl. Gr., iii, 420). *Chartac.*

N° 142. (In-quarto.) Epistolae Libanii; ex cod. Lugdun. Batav. descripsit Reimarus *an. 1720. Chart.*

N° 82. (In-octavo.) M. Pselli *ἐπιλύσεις σύντομοι φυσικῶν ζητημάτων. Chart. Recentissimus.*

N° 88. (In-octavo.) 1° Jo. Damasceni *κεφάλαια φιλοσοφικά* praemissa epistola ad Cosmam Maiumae episcopum. — 2° Zacharias Metropolita Chalcedon, *περὶ χρόνου.* — 3° Alexander Aphrodisiensis, *περὶ τύχης.* — 4° *Ejusdem περὶ εἱμαρμένης.* — 5° *Ejusdem πρὸς τοὺς αὐτοκράτορας περὶ εἱμαρμένης καὶ τοῦ ἐφ' ἡμῖν.* — 6° *Ejusdem σχολίων φυσικῶν ἀποριῶν βίβλος.* — 7° *Συναγωγὴ τῶν ἀναγκαιοτάτων ἐξηγήσεων εἰς τὴν ῥητορικήν. Bombyc. Saec. xv,* initialibus litteris omissis.

N° 94. (In-octavo.) Psalmi Davidis graece ex versione lxx. Fuit Bohuslai a Lobkowicz in Hassenstein, Baronis Bohemici, qui in profectione Hierosolymit. ex Graecia eum secum adtulit. *Bombycin. Saec. xiv-xv.*

N° 98. (In-octavo). *Anthologia Graeca,* minutis litteris in membrana tenuissima nitide scripta. Continet libb. I-II; III, i, 1-9; IV, xviii, 18-xxvii, 8. *Saec. xv.*

NOTES[1]

1° Page 227, ligne 2. John Erichsen, *Udsigt over den gamle Manuscript-Samling i det store kongelige Bibliothek* (Copenhague, 1786, in-8° : trykt paa Forfatterens Bekostning hos Hofbogtrykker N. Möller), p. 9, dit que la collection Danneskjold tirait son origine, « au moins pour une grande partie », de la bibliothèque Rostgaard. Cet *Aperçu de l'ancien fonds de manuscrits de la Grande Bibliothèque royale* est rédigé par ordre de matières, sans distinction de langue : il n'indique pas toujours exactement si les manuscrits sont en grec ou en latin. Les notices consacrées aux manuscrits grecs sont tout à fait insuffisantes, et de plus très souvent fautives.

2° Page 297, ligne 18. Au lieu de *θῶθι*, peut-être *δῶθι*.

3° Page 305, sur l'article VI : « Pselli *παντοδαπὴ διδασκαλία* ex apographo Lindenbrogiano edid. Fabric. t. V, p. 69-186, ed. I. » (Diels, *Doxogr. gr.*, p. 29. — Voyez ci-dessous les Observations.)

4° Page 334, n° 82 : « Ἐπιλύσεις (Pselli) partim edidit G. Seebode [Goth. 1840 et Wiesbad, 1857 ex apographo 82 Fabric. bibl. Acad. Havniensis], pessime. Nam ne illud quidem intellexit ex quinque se tres libros tanquam integrum opus edidisse. » (Diels, *Doxogr. gr.*, p. 29, note 1.)

OBSERVATIONS[2]

1° Page 246, note 3 : « Le texte grec de cette Vie [de sainte Catherine] paraît être, jusqu'à présent, inédit. » — M. l'abbé Tougard, que nous avons consulté au sujet de cette assertion, a eu l'obli-

[1] Annexées par Ch. Graux au tirage à part, et se rapportant aux pages et lignes du présent volume, ci-après indiquées.

[2] Ajoutées à la présente édition. C.-É. R.

geance de faire des recherches, d'où il résulte que le texte en question a été publié, d'après le *Parisinus* 1525, dans la *Patrologie grecque-latine* de Migne, t. CXVI, p. 275-301.

2° Page 247, ligne 5. La vie de saint André se retrouve dans un manuscrit du XIe siècle (de contenu et de disposition presque identiques avec celui de Copenhague), conservé à Gênes dans la bibliothèque de la Congrégation de la mission Saint-Charles. (A. Eckhard, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, t. X, 1893, p. 212.) L'auteur de l'article présente ce texte comme inédit.

3° Page 305, article VI. La publication du recueil de Psellus a été complétée en 1879 dans un article de l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 13e année, ayant pour titre : « XLII chapitres inédits et complémentaires du recueil de Michel Psellus intitulé *Διδασκαλία παντοδαπή* ou *Notions variées*, publiés par Ch.-Ém. Ruelle. » L'éditeur ne connaissait pas l'existence du manuscrit de Copenhague.

[illegible]

οὐ μὴν δὲ ἀλλ' ἀπόστειλας τὴν χεῖρά σου. ἅψαι τῶν ὀστῶν αὐτοῦ καὶ τῶν σαρκῶν αὐτοῦ. ἦ μὴν εἰς πρόσωπόν σε εὐλογήσει.

Εἶπεν δὲ ὁ κύριος τῷ διαβόλῳ· ἰδοὺ παραδίδωμί σοι αὐτόν. μόνον τὴν ψυχὴν αὐτοῦ διαφύλαξον. καὶ ἐξῆλθεν ὁ διάβολος ἀπὸ προσώπου τοῦ κυρίου. καὶ ἔπαισε τὸν Ἰὼβ

ἕλκει πονηρῷ ἀπὸ ποδῶν μέχρι κεφαλῆς. καὶ ἔλαβεν ὄστρακον. ἵνα τὸν ἰχῶρα ξύῃ. καὶ αὐτὸς ἐκάθητο ἐπὶ τῆς κοπρίας ἔξω τῆς πόλεως.

[illegible]

+ ΠΡΟΘΕΩΡΙΑ ΚΕΦΑΛΑΙΟΥ ΕΞ ΚΑΙ ΔΕΚΑΤΟΥ



Héliogravure Dujardin

COPENHAGUE
Grande Bibliothèque Royale
Ancien fonds N° 6

καὶ οὐ μνησθήσεται. ὅταν ἐπι-
σκέπτηται δικαίους·
αὕτη ἡ μερὶς τῶν ἁμαρτω-
λῶν εἰς τὸν αἰῶνα· οἱ δὲ
φοβούμενοι κύριον. ἀναστή-
σονται εἰς ζωὴν αἰώνιον·
καὶ ἡ ζωὴ αὐτῶν ἐν φω-
τὶ κυρίου. καὶ οὐκ ἐκλείψει ἔτι:
δ +ψαλμὸς τῷ σαλωμὼν
τοῖς ἀνθρωπαρέσκοις:
Ἱνατί σὺ κάθησαι βέβη-
λε ἐν συνεδρίῳ. καὶ ἡ κα-
ρδία σου μακρὰν ἀφέστη-
κεν ἀπὸ τοῦ κυρίου· ἐν πα-
ρανομίαις παροργίζων
τὸν θεὸν ἰσραήλ· περισσὸς ἐν
λόγοις. περισσὸς ἐν ση-
μασίᾳ ὑπὲρ πάντας·
ὁ σκληρὸς ἐν λόγοις. κα-
τακρῖναι ἁμαρτωλοὺς
ἐν κρίσει· καὶ ἡ χεὶρ αὐτοῦ
ἐν πρώτοις ἐπ' αὐτὸν
ὡς ἐν ζήλῳ. καὶ αὐτὸς ἔ-
νοχος ἐν ποικιλίᾳ ἁμαρ-
τιῶν. καὶ ἐν ἀκρασίαις. οἱ
Ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ ἐπὶ πᾶσαν
γυναῖκα ἄνευ διαστολῆς·
ἡ γλῶσσα αὐτοῦ ψευδὴς
ἐν συναλλάγματι μεθ' ὅρκου·
ἐν νυκτὶ καὶ ἐν ἀποκρύφοις
ἁμαρτάνει ὡς οὐχ ὁρώ-
μενος· ἐν ὀφθαλμοῖς
αὐτοῦ λαλεῖ πάσῃ γυναι-
κὶ ἐν συνταγῇ κακίας·
ταχὺς εἰσόδῳ εἰς πᾶσαν
οἰκίαν. ἐν ἱλαρότητι ὡς
ἄκακος· ἐξάραι ὁ θεὸς
Τοὺς ἐν ὑποκρίσει ζῶντας
μετὰ ὁσίων· ἐν φθορᾷ
σαρκὸς αὐτοῦ. καὶ πενίᾳ
τὴν ζωὴν αὐτοῦ· ἀνα-
καλύψαι ὁ θεὸς τὰ ἔργα ἀν-
θρώπων ἀνθρωπαρέ-
σκων· ἐν καταγέλωτι
καὶ μυκτηρισμῷ τὰ ἔργα
αὐτοῦ· καὶ δικαιώσαισαν
οἱ ὅσιοι τὸ κρίμα τοῦ θεοῦ
αὐτῶν. ἐν τῷ ἐξαίρεσθαι
ἁμαρτωλοὺς ἀπὸ προ-
σώπου δικαίου· ἀνθρω-
πάρεσκον λαλοῦντα νό-
μον μετὰ δόλου· καὶ οἱ ὀφθαλ-

δικαιοσύνης φόβου θεοῦ·
καταστῆσαι πάντας
αὐτοὺς ἐν φόβῳ θεοῦ· γε-
νεὰ ἀγαθὴ ἐν φόβῳ θεοῦ ἐν
ἡμέραις ἐλέους· διάψαλμα
Μέγας ὁ θεὸς ἡμῶν καὶ ἔνδοξος
ἐν ὑψίστοις κατοικῶν· ὁ
διατάξας ἐν πορείαις
φωστῆρας εἰς καιροὺς
ὡρῶν ἀφ' ἡμερῶν εἰς ἡ-
μέρας· καὶ οὐ παρέβησαν
ἀπὸ ὁδοῦ ἧς ἐνετείλω
αὐτοῖς· ἐν φόβῳ θεοῦ ἡ ὁ-
δὸς αὐτῶν καθ' ἑκάστην
ἡμέραν· ἀφ' ἧς ἡμέρας
ἔκτισεν αὐτοὺς ὁ θεὸς καὶ ἕ-
ως αἰῶνος· καὶ οὐκ ἐπλα-
νήθησαν ἀφ' ἧς ἡμέρας
ἔκτισεν αὐτούς· ἀπὸ γε-
νεῶν ἀρχαίων οὐκ ἀπέ-
στησαν ὁδοῦ αὐτῶν,
εἰ μὴ ὁ θεὸς ἐνετείλατο αὐτοῖς
ἐν ἐπιταγῇ δούλων αὐτοῦ.

ψαλμοὶ Σολομῶντος
ιη΄ ἔχουσιν ἔπη. ᾱ

+ ΠΡΟΛΟΓΟΣ + ※

Πολλῶν καὶ μεγάλων ἡμῖν
διὰ τοῦ νόμου καὶ τῶν προ-
φητῶν· καὶ τῶν ἄλλων
τῶν κατ' αὐτοὺς ἠκολου-
θηκότων δεδομένων·
ὑπὲρ ὧν δέον ἐστὶν ἐπαι-
νεῖν τὸν Ἰσραὴλ παιδείας καὶ
σοφίας· καὶ ὡς οὐ μόνον αὐ-
τοὺς τοὺς ἀναγινώσκον-
τας δέον ἐστὶν ἐπιστήμο-
νας εἶναι· ἀλλὰ καὶ τοῖς ἐκτὸς
δύνασθαι τοὺς φιλομαθοῦν-
τας χρησίμους εἶναι καὶ λέ-
γοντας καὶ γράφοντας· ὁ πάπ-
πος μου Ἰησοῦς· ἐπὶ πλεῖ-
ον ἑαυτὸν δοὺς εἴς τε τὴν τοῦ
νόμου καὶ τῶν προφητῶν
καὶ τῶν ἄλλων πατρίων
βιβλίων ἀνάγνωσιν· καὶ
ἐν τούτοις ἱκανὴν ἕξιν
περιποιησάμενος, προή-
χθη καὶ αὐτὸς συγγράψαι τι
τῶν εἰς παιδείαν καὶ σοφί-
αν ἀνηκόντων· ὅπως οἱ
φιλομαθεῖς καὶ τούτων ἔν-

Photogravure Dujardin

TROIS LETTRES

SUR

LA MISSION EN DANEMARK

ET EN SUÈDE[1]

I

Charlottenlund, 6 août 1877.

N'ayant pas eu jusqu'ici de domicile fixe, je ne vous ai pas encore envoyé de nouvelles de ma mission. Je ne savais généralement quelle serait mon adresse le surlendemain.

J'ai visité en passant les collections de manuscrits grecs de Bruxelles et de Leyde, où il n'y avait point de découvertes à faire. J'y ai relevé seulement diverses indications paléographiques qui intéressent mes études générales sur les manuscrits grecs.

A Leyde, j'eus le plaisir de faire connaissance du célèbre helléniste Cobet, dans la société de qui je passai un nombre d'heures considérable durant les trois jours que je restai à Leyde. A Copenhague se trouve la partie la plus forte de ma besogne. J'ai rencontré ici quatre-vingts manuscrits que je m'occupe de cataloguer; c'est plus facile qu'en Espagne, car je travaille au milieu de toutes les commodités de la science moderne. J'ai tous les livres de recherche sous la main; et l'accueil qu'on me fait à la bibliothèque est le plus cordial possible. En fait de découvertes, j'ai rencontré un manuscrit important pour les études *messianiques*. C'est un parchemin du xe siècle contenant, des *Psaumes de Salomon,* un texte

[1] Adressées à M. le baron de Watteville, alors chef de la division des sciences et des lettres.

IMPRIMERIE NATIONALE.

beaucoup meilleur que celui des deux seuls manuscrits — dont l'un même est aujourd'hui perdu — qu'on a connus jusqu'à présent de ce livre pseudépigraphique (composé au I[er] siècle avant J.-C.). J'ai presque achevé la collation de ce manuscrit. Loin d'attendre la publication de mon futur rapport sur ma mission actuellement en cours, je pense à publier tout de suite les principaux résultats de ma collation — cela peut tenir en peu de pages — dans quelque revue, comme notre Revue critique ou une autre. Je n'ai pu voir encore ici M. le professeur Ersler, qui prend ses vacances en Jutland; mais il sera de retour dans trois semaines au plus.

J'ai pu faire la connaissance de plusieurs des philologues de l'Université de Copenhague, et je les connaîtrai certainement tous avant peu. Plusieurs m'ont promis déjà de m'envoyer, en signe d'amitié pour la France, quelque article d'eux pour notre revue française de Philologie ancienne. L'helléniste hollandais Herwerden, qui passe ici ses vacances et est presque mon voisin de campagne, nous donnera lui aussi un article, et cela pour notre numéro du 1[er] janvier prochain. Je considère qu'il ne peut être que favorable au développement de la philologie classique en France de resserrer le plus possible les liens qui nous unissent naturellement aux écoles hollandaise et scandinaves, qui représentent plutôt le bon sens que l'érudition dans les sciences relatives à l'antiquité classique.

Le 4 septembre prochain, si je ne me trompe en rapportant la date, aura lieu à Upsal la fête du centenaire de l'Université. Copenhague y sera représenté notamment par Madvig, et Utrecht par Herwerden. S'il vous est arrivé au Ministère, comme j'ai lieu de le croire, une invitation de l'Université d'Upsal, comme on fit il y a deux ans de Leyde, permettez-moi de vous demander de me déléguer pour représenter, au moins partiellement, l'École pratique des hautes études. Je vous rappellerai, à ce propos, que je suis secrétaire — nommé par arrêté ministériel — de la section des sciences historiques et philologiques de l'École. On m'écrit de Suède que M. Gaston Paris doit se trouver au centenaire d'Upsal. Je serais extrêmement désireux d'y être aussi, et avec une délégation officielle.

Veuillez agréer, etc.

Ch. Graux.

II

Upsal, 13 septembre 1877.

La collection de manuscrits grecs d'Upsal compte soixante-trois numéros. J'ai commencé à en dresser l'inventaire, qui n'existe qu'à l'état rudimentaire dans un catalogue manuscrit conservé à la bibliothèque même. Cette après-midi, un vieux manuscrit des évangiles m'a fourni quelques données curieuses sur une antique bibliothèque à Jérusalem et sur la stichométrie du Nouveau Testament. A Stockholm, je n'ai rencontré que deux manuscrits grecs, d'un copiste connu du XVIe siècle; leur présence ici n'est pas sans intérêt, vu qu'ils firent partie de la collection d'un archevêque de Tarragone, qu'on admet généralement avoir été versée intégralement à l'Escurial. Je viens d'écrire au bibliothécaire de Linköping, afin de savoir ce qu'il possède en fait de *codices graeci*. Je ne veux pas perdre mon temps pour me rendre à la bibliothèque de cette ville, si elle ne renferme en tout et pour tout que les trois manuscrits, peu importants, de Libanius qui ont été décrits récemment par un professeur allemand. Il ne me restera plus alors à visiter en Suède que le château des comte de Brahe, à Skokloster (entre Upsal et Stockholm). J'y allai hier, en touriste, accompagnant M. Gaston Paris et le chargé d'affaires de France, et nous ne fûmes pas peu surpris d'y rencontrer, dans la bibliothèque, une assez belle collection de manuscrits dont aucun de nous n'avait jamais entendu parler, et parmi lesquels je reconnus deux manuscrits grecs. Ils ne m'ont pas paru bien importants, mais il est bon de s'assurer s'il n'y en aurait pas d'autres, et il faut aussi jeter un coup d'œil en passant sur le reste de la collection : car il y a là du latin et du français du moyen âge. Or, hier, il nous était matériellement impossible de nous attarder à faire des recherches, sous peine de coucher dans l'île et à la belle étoile. J'y retournerai donc. Je pense, à moins d'imprévu, être de retour à Copenhague dans huit ou dix jours; j'ai encore quelques dernières vérifications à y faire et quelques personnes à y voir, entre autres M. Ersler, avec qui je n'avais pu causer des échanges de livres lors de mon premier séjour en Danemark, vu qu'il était en vacances et loin de la capitale. A Stockholm, je n'ai pu échanger encore que quelques mots

avec M. Sager (toujours au sujet de ces échanges), mais je dois le revoir plus à loisir dans quelques jours. Par son entremise et par celle de M. de Billing, notre chargé d'affaires à Stockholm — qui, d'ailleurs, nous a donné, à tous les Français ici présents à l'occasion des fêtes d'Upsal, les plus vives marques de bienveillance et de sympathie — j'ai trouvé, à mon arrivée à Upsal, des invitations pour toutes les cérémonies, pour tous les dîners, bals, réceptions, etc., comme les délégués réguliers. A ce propos, je dois deux mots d'explication. Lorsque je demandai, à l'instigation de M. Sager, à être nommé délégué du Ministre, on ne savait pas encore ici, et j'ignorais aussi pour ma part, que personne autre dût venir ici de Paris; il venait de paraître dans tous les journaux du Nord une liste des délégués de toute l'Europe, sans un seul nom français. Au surplus, vous savez déjà quel accueil a reçu finalement ici la brillante députation parisienne que vous avez choisie, et combien l'on a été flatté à Upsal de voir arriver des professeurs français de premier mérite, tandis que les Allemands n'avaient guère envoyé que des noms presque inconnus. J'ai réussi à me créer de bonnes relations en Suède dans le monde philologique; c'est ainsi que, dès l'an prochain, la *Revue des revues relatives à l'antiquité classique* comptera parmi ses collaborateurs Cavallin, l'helléniste de Lund, en ce moment recteur de son Université. C'est une excellente garantie pour ma Revue, et je ne craindrai plus désormais d'être incomplet en ce qui concerne la Suède et la Norvège, deux des pays qui étaient surtout hors de notre portée, faute de relations régulières et rapides entre la Scandinavie et Paris (au moins dans notre cercle d'études). J'atteins, comme vous voyez, les résultats que je poursuivais. Pour profiter, dans la mesure du possible, de la mission que vous avez bien voulu m'accorder, je compte, en quittant Copenhague vers le 1er octobre, au lieu de me rendre directement à Paris, faire un coude par Heidelberg. Je voudrais feuilleter les quelques vieux et célèbres manuscrits, datés ou non datés, de la bibliothèque Palatine, car ils ont une importance capitale pour les études de paléographie, qui sont en ce moment mes études de prédilection. Ci-inclus les timbres suédois que je vous avais promis.

Veuillez, etc.

Ch. Graux.

III

Heidelberg, 6 octobre 1877.

Le temps m'a manqué, au moment de quitter Copenhague, de vous écrire pour vous en prévenir et vous rendre mes comptes au sujet des échanges internationaux avec le Danemark. Au surplus, sur cette dernière question il n'y avait pas urgence. J'ai vu et revu M. Ersler, qui est aimable et charmant pour ceux que M. le baron de Watteville lui recommande; j'ai même dû accepter de dîner chez lui. Mais je doute fort, renseignements pris et bien pris, que vous aboutissiez à un résultat quelconque dans l'affaire des échanges avec le Danemark tant que M. Ersler sera la seule personne chargée de la mettre en train. Il m'a répondu tout d'abord qu'il n'avait pu rien faire jusqu'à présent, parce que le Ministre de l'instruction publique actuel *n'était pas son ami;* il attend que le ministre soit changé. Il est vrai que, de l'aveu des hommes intelligents même de son parti, le ministre n'est pas l'homme qui conviendrait, et qu'il y a à reprendre à ses idées; mais, d'autre part, M. Ersler n'est pas jugé favorablement, paraît-il, dans le monde politique. Il m'a semblé que cette situation pouvait donner à réfléchir. Ayant quitté Copenhague le 30 septembre, la veille de la rentrée du Rigsdag, je ne sais, depuis lors, comment s'est dénoué le conflit entre le Gouvernement et la Chambre basse. Peut-être aujourd'hui M. Ersler a-t-il au ministère un de ses amis. Ce serait à voir. En tout cas, il a promis de vous écrire, et bientôt, pour vous expliquer les choses. Pour ma part, j'ai su tout de suite que je n'avais rien à faire. Voilà les comptes que j'avais à vous rendre sur cette question. Outre mes notes sur les manuscrits de Suède et de Danemark, je rapporte une nombreuse collection de brochures et de livres, publiés dans ces deux pays et en langue suédoise ou danoise, sur l'antiquité classique : ce sont tous travaux pour la plupart de grand mérite, et généralement inconnus aussi bien des philologues français que des allemands. On les chercherait vainement dans les bibliothèques parisiennes.

J'étudie ici, depuis deux jours, le fameux manuscrit de l'anthologie Palatine, dont une partie est restée à Paris. J'arrive, sur la distinction des différentes mains et des diverses *encres* qu'on

peut reconnaître dans ce vénérable codex, à des résultats qui contredisent en partie ceux qui ont été exposés précédemment. Je vais achever cette étude aujourd'hui. J'examinerai encore quelques autres parchemins qui sont intéressants pour moi en raison de leur importance paléographique; puis je rentrerai à Paris, et j'irai, sous peu, vous remercier de l'excellente occasion que vous venez de me procurer de m'instruire dans bien des choses en général et particulièrement dans la science de ces bons vieux manuscrits grecs que j'aime tant.

Veuillez, etc.

Ch. Graux.

PLUTARCHEA

DE PLUTARCHI
CODICE MANU SCRIPTO MATRITENSI
INJURIA NEGLECTO[1]

Superioris anni mense Julio Matriti degenti, et bibliothecae olim regiae nunc publicae[2] exemplaria graeca versanti, codex quidam Plutarchi manu scriptus mihi sese obtulit, non magnae quidem antiquitatis, dignus tamen, ut primo videbatur adspectu, qui cum editione typis expressa conferretur. Stichometricae enim computationis vestigia duobus locis hujus codicis superesse animadverteram[3] : quae quidem nusquam nisi in optimae notae libro uno alterove apparere nemo nescit[4].

Prolixe apud Joannem Iriarte[5] hoc volumen describitur, nec tamen satis diserte. Quod benevoli lectoris scire refert, dicam. Asservatur in armario N bibliothecae supra dictae, numerum 55 fronte gerit, est bombycinus, formae quam dicunt in quarto, foliorum CCCXCII, « facie (secundum Iriarte) non parum fusca, duobusque

[1] Publié dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, tome V (1881), p. 1 à 57. Un tirage à part, portant la même pagination, a servi à Charles Graux de thèse latine pour le doctorat, avec cette dédicace : « Leoni Renier, viro clarissimo, inscriptionum et humaniorum litterarum academiae socio ordinario, itinerum meorum hispanicorum fautori, grato animo hunc, quamvis exiguum, libellum discipulus amantissimus dedico. » Des notes postérieures et inédites seront reproduites à la suite. H. G.

[2] Madrid, *Biblioteca nacional.*

[3] In fine vitae Niciae, folio quinto averso imo, legitur haec subscriptio :

Νικίας : = σ7ίχοι σΰνάμφω, ͵ς̂ ξ̂ H : +

id est *Niciae Crassique Vitarum Parallelarum liber continet versus 6068*. Rursus eadem (fol. 33 recto) picta sunt post Niciae cum Crasso comparationem, nisi quod tunc Κράσσος locum vocis Νικίας obtinet.

[4] De stichometria veterum, cf. in *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, t. II (1878), p. 97 sqq. [p. 71 et suiv. de ce volume] meas *Nouvelles recherches sur la stichométrie.*

[5] *Regiae bibliothecae Matritensis codices graeci mss.* Joannes Iriarte, ejusdem custos, etc., excussit, recensuit, etc. (Matriti 1769), p. 182 sqq.

partibus constat. Pars prior quattuor paria Vitarum Parallelarum (quorum primum initio, quartum fine est mutilum[1]) continet haec :

1. Niciae et Crassi,
2. Alcibiadis et Coriolani,
3. Demosthenis et Ciceronis,
4. Agesilai et Pompeii;

posterior autem vitam Demetrii (initio aliquantulum mancam) et Antonii, Pyrrhi et Marii, Arati, Artaxerxis, Agidis Cleomenisque et Gracchorum, Lycurgi et Numae, Lysandri et Sullae (quae etiam ultima vita fine caret). Utraque sane codicis pars saeculo quarto decimo exarata esse videtur, sed dissimili constat chartae specie, neque utriusque partis scriptura ab una eademque manu profecta est. Sunt vero duorum fragmenta codicum, quibus casu aliquo evenit ut in unum corpus compingerentur. Prorsus nihili putanda est codicis pars altera. At contra maximi esse priorem mihi propositum est ut demonstrem. Brevitatis causa notetur littera N codicis Matritensis pars illa melior, cujus tantummodo in hac dissertatione ratio habebitur. Jam ad N codicis probandam bonitatem accingimur.

I

Primum igitur, ut N codicis fidem explorarem, quinque vitae *Demosthenis* capita sedulo contuli. Quae, adhibita lectionis in hoc libro discrepantia, haud paulo castigatiora protinus mihi evadere visa sunt. Sed, ut ipsum lectorem faciam judicem, producatur *ἐκ παραλλήλου* duplex horum capitum recensio, eo disposita ordine, ut voces quidem N codici cum editione Sintenisiana majore communes semel excudantur, variantes vero lectiones omnes, vel minutissimae, e Matritensi libro collectae subter ea, quorum locum tenent, Sintenisiana verba, minutioribus excusa litteris, summa fidelitate expressae collocentur. Cum enim, laudabili ratione seu *μεθόδῳ*, Carolus Sintenis omnium usque ad hanc diem excussorum codicum ope usus sit, quoties noster N codex propriis lectionibus

[1] Incipit folium 2, quod est revera primum codicis, his verbis : *δέκα τριήρεσιν ὧν ἦρχεν* (*Nic.* c. XXIV, l. 10 editionis Sintenisianae majoris). — Desinit imperfecta *Agesilai Crassique* comparatio, paucissimis ante finem versibus, fol. 196 verso imo, his ultimis syllabis : *παραλογισθεὶς ἀποκινδυ* (cap. IV s. fin., l. 47 Sinten.).

Sintenisiano textui qui dicitur praestiterit, toties profecto totam unus codicum familiam, si loqui licet more philologorum, vulgarem vincet.

| **Demosth. vit. c. 1.**

Ὀλυμπίασιν (1)
Ὁ μὲν γράψας τὸ ἐπὶ τῇ νίκῃ τῆς Ὀλυμπιάσιν ἱπποδρομίας εἰς

Ἀλκιϐιάδην ἐγκώμιον, εἴτ' Εὐριπίδης, ὡς ὁ πολὺς κρατεῖ λόγος,
– – Σόσσιε (2) – – τῷ (3)
εἴθ' ἕτερός τις ἦν, ὦ Σώσιε Σενεκίων, φησὶ χρῆναι τῷ εὐδαίμονι
εὐδόκιμον om (4)
πρῶτον ὑπάρξαι τὰν πόλιν εὐδόκημον· ἐγὼ δὲ τῷ μὲν τῷ εὐδαι-

μονήσειν μέλλοντι τὴν ἀληθινὴν εὐδαιμονίαν, ἧς ἐν ἤθει καὶ δια-
διαφέρειν ἡγοῦμαι (5)
θέσει τὸ πλεῖστόν ἐστιν, οὐδὲν ἡγοῦμαι διαφέρειν ἀδόξου καὶ
ἀμόρφου (6)
ταπεινῆς πατρίδος ἢ μητρὸς ἀδόξου καὶ μικρᾶς γενέσθαι. Γελοῖον

γὰρ εἴ τις οἴοιτο τὴν Ἰουλίδα, μέρος μικρὸν οὖσαν οὐ μεγάλης

νήσου τῆς Κέω, καὶ τὴν Αἴγιναν, ἣν τῶν Ἀττικῶν τις ἐκέλευεν ὡς
ἀφαιρεῖν τοῦ Πειραιῶς (7)
λήμην τοῦ Πειραιῶς ἀφελεῖν, ὑποκριτὰς μὲν ἀγαθοὺς τρέφειν καὶ
δ' οὐκ
ποιητὰς, ἄνδρα δὲ οὐκ ἄν ποτε δύνασθαι δίκαιον καὶ αὐτάρκη καὶ νοῦν
προενεγκεῖν (8) om (9)
ἔχοντα καὶ μεγαλόψυχον ἐξενεγκεῖν. Τὰς μὲν γὰρ ἄλλας τέχνας
ἢ (10)
εἰκός ἐστι πρὸς ἐργασίαν καὶ δόξαν συνισταμένας ἐν ταῖς ἀδόξοις
ἀπομαραίνεσθαι, τὴν δ' ἀρετὴν
καὶ ταπειναῖς πόλεσιν ἀπομαρένεσθαι, τὴν δὲ ἀρετὴν, ὥσπερ ἰσχυ-

ρὸν καὶ διαρκὲς φυτόν, ἐν ἅπαντι ῥιζοῦσθαι τόπῳ φύσεώς τε (11)
ἐπιλαμϐανομένην (12),
χρηστῆς καὶ φιλοπόνου ψυχῆς ἐπιλαϐομένην. Ὅθεν οὐδ' ἡμεῖς, εἴ
om (13)
τι (13) τοῦ φρονεῖν ὡς δεῖ καὶ τοῦ βιοῦν ἐλλείπομεν, τοῦτο
τῇ σμικρότητι (14)
τῇ μικρότητι τῆς πατρίδος, ἀλλ' αὐτοῖς δικαίως ἀναθήσομεν.

1. Ὀλυμπίασιν debetur Schaefero. N cum codd. omnibus Ὀλυμπιάσιν.

2. Σώσιε pro Σόσσιε mendum esse videtur proprium codicis N. Ceterum ὦ Σόσσιε Σενεκίων genuinum putandum est. Cf. *Thesei* vit. *init.*, Ὥσπερ ἐν ταῖς γεωγραφίαις, ὦ Σόσσιε Σενεκίων κτλ. : *Dion.* vit. *init.*, Ἆρά γε, ὥσπερ ὁ Σιμωνίδης φησίν, ὦ Σόσσιε Σενεκίων κτλ. : *De profect. in virtut.*, *init.*, Τίς τῶν λόγων, ὦ Σόσσιε Σενεκίων κτλ. : *Quaest. conviv.* lib. IX, *init.*, Τὸ ἔνναττον τῶν Συμποσιακῶν, ὦ Σόσσιε | Σενεκίων κτλ., neque aliter affatur Plutarchus amicum Senecionem in principio singulorum octo superiorum librorum *Convivalium quaestionum.* Quin etiam nusquam in Plutarchi operibus memini me legere Σόσσιε omissa voce ὦ et cognomine, nisi in extrema quidem ipsa *Demosthenis* vita e deteriorum codicum lectione : Τὸν μὲν οὖν Δημοσθένους ἀπέχεις, Σόσσιε (ὦ Σόσσιε N), βίον ἐξ ὧν ἡμεῖς ἀνέγνωμεν ἢ διηκούσαμεν.

3. Τῶ] Lectorem monitum velim codicem N fere carere hoc ἰῶτα muto, quod *subscriptum* seu *adscriptum* vocant. — Neque magis mihi est in animo sexcenta σφάλματα γραφικά nullius sane momenti examinare, ut, versu sequenti, εὐδόκημον pro εὐδόκιμον, quae vitia satis erit suo loco fideliter expressisse.

4. Τῶ post μὲν in codice N meram dittographiam esse apparet ex eo quod sub litteris εὐ quae sunt vocis εὐδαιμονήσειν latet μ, id est prima littera vocis μὲν : scriba aliud agens bis exarabat τῶ μὲν : et alterum τῶ, quod erat radendum simul ac littera μ vocis μὲν inceptae, inertia intactum reliquit.

5. Carolus Sintenis quem non ferendum censebat hiatum in ἡγοῦμαι ἀδόξου, tollendum putabat corrigendo, ut ei videbatur, πατρίδος ἀδόξου καὶ ταπεινῆς. Sed jam nullus aderit hiatus, si lectionem codicis N admiseris : οὐδὲν ἡγοῦμαι διαφέρειν ἀδόξου κτλ. — Cf. *Alcibid.* vit. c. v, l. 17, ubi vulgo legitur : Ταῦτ' ἀκούσαντες οἱ τελῶναι ἐξηπορήθησαν. Quem quidem locum nuper cum Gabriel Cobet in *Mnemos.* n. s. t. VI, p. 164 tractaret : « Plutarchus, inquit, sedulo vitans vocalium concursum usus est verbo quo solet διηπορήθησαν, ut in *Coriol.* XIII, 12, et in *Catone min.* XVI, 32. » Immo una vocula reddita codex N hiatum removet, quippe qui offerat : Ταῦτ' ἀκούσαντες οἱ τελῶναι πάντες ἐξηπορήθησαν. — Cf. infra pag. 34 s. fin. [ci-après, p. 382]. — Alias

vero, dum hiatum a vulgata alienum admittit codex Matritensis, in culpa ipse deprehenditur ordinis verborum mutati manifestus, ut e. g. c. VI vit. *Demosthenis*, *συνέβη τὸ πρῶτον ἐπανορθώσεως ἕνεκα* in *τὸ πρῶτον συνέβη ἐπαν. ἕ.* imprudenter depravatum : quod non semel tantum accidisse fatendum[1].

6. Ἀδόξου est vitium proprium codicis N, e vicino illo *ἀδόξου* ante paucula verba sito natum.

| 7. Si criticam Caroli Sintenis annotationem inspexeris, voce *ἀφαιρεῖν* intelleges codices manuscriptos omnes carere, quippe quae sit supplementum a nescio quo veterum editorum protractum e simili loco libelli Pseudo-Plutarchei *Regum et imperator. apophthegm.* dicti, quem cf. (p. 186 c) : *Ἐκέλευσε δὲ τοὺς Ἀθηναίους τὴν Αἴγιναν ὥσπερ λήμην ἀφαιρεῖν τοῦ Πειραιῶς.* Pro *ἀφαιρεῖν* vero *περιελεῖν* legitur margini additum in duobus tribusve vitae *Demosthenis* libris interpolatis. Sed veram, ut videtur, lectionem protulit codex N, ipsi Plutarcho in *Periclis* vit. consonans scribenti (cap. VIII) : *Οἷον τὸ τὴν Αἴγιναν ὡς λήμην τοῦ Πειραιῶς ἀφελεῖν κελεῦσαι κτλ.*

8. Ibi quoque antecellit vulgatae varians lectio codicis Hispaniensis : haud facile enim aliquis afferat alterum exemplum verbi *προφέρειν producere, gignere* significantis, quod graece dicitur *ἐκφέρειν*, ut apud Plutarchum ipsum vit. *Sullae* cap. XX : *Λίμνη ἐκφέρει κάλαμον.* (Cf. *Arat.* vit. cap. X, s. fin., et *Marii* vit. cap. XXI.) Verbum aptius sententiae non invenias.

9. Ibi iterumque infra, cap. II, *μὲν* diu afuit non sine magno utriusque loci detrimento.

10. Utrum *ἐργασίαν ἢ δόξαν* praeferendum sit, an *ἐργασίαν καὶ δόξαν*, non ausim disceptare.

11. Etsi N cum vulgata conspirat *φύσεώς τε* praebente, malim *φύσεώς γε* ab Augustino Bryan propositum.

12. Audi virum, priscorum Graecorum sermonem optime callentem, Coraem : « Ἐπιλαμβανομένην] Ἴσως γραπτέον Ἐπιλαβομέ-

[1] Ex. gr. *Agesil.* vit. c. VII : *Ὑπηρέται μᾶλλον Λυσάνδρου ἢ σύμβουλοι βασιλέως ὄντες.* Paulo post c. XV : *Τὸν πόλεμον τῆς Ἑλλάδος ἤδη ἐξῳκισμένον.* Cap. XXI : *Ὕστερον δ' ἡττημένοι ἀνεγράφησαν*, etc.

νην, » quod nunc diserte scriptum apparet in codice N. Cf. locum non ita dissimilem vit. *Cimon.* cap. XVII : Τὸν *Κίμωνα μικρᾶς ἐπιλαβόμενοι προφάσεως ἐξωστράκισαν εἰς ἔτη δέκα.*

13. Voculam *τι*, qua male caret quaevis editio majore Sintenisiana vetustior, si Lambinianam exceperis, non solum codex N, sed etiam duo libri A et D familiae a Carolo Sintenis adhibitae reddunt; ideoque nobis est luce clarius non omissam fuisse in stirpe communi (quod *archetypum* vocare possis) Matritensisque libri familiaeque totius Sintenisianae. — Paulo post, non displicet mihi quidem articulus *τοῦ* ante *βιοῦν* repetitus.

14. Nil perplexius his quaestionibus orthographicis, tam parvi sane momenti, si cui satis est sensum scriptoris adipisci, quae tamen minime criticis hoc nomine dignis neglegere licet. Confidenter N | codicis lectionem *μικρότητι* in nostra editione expressimus, collatis *Caton. maj.* cap. V — ubi jam Carolus Sintenis post Henricum Schaefer, codicum C et D auctoritate fretus, *εἰς μικρολογίαν* pro vulgata lectione *εἰς σμικρολογίαν* restituit — et *lexico Plutarcheo* a Daniel Wyttenbach condito (s. v. *μικρότης*), quod adi.

Demosth. vit. c. 2.

οὐ
Τῷ *μέντοι σύνταξιν ὑποβεβλημένῳ καὶ ἱστορίαν ἐξ οὗ προχεί-*
οὐδ' om (15)
ρων οὐδὲ οἰκείων ἀλλὰ ξένων τε τῶν πολλῶν καὶ διεσπαρμένων ἐν

ἑτέροις συνιοῦσαν ἀναγνωσμάτων τῷ ὄντι χρὴ πρῶτον ὑπάρχειν
τὴν (16) *εὐδόκιμον*
καὶ μάλιστα τὰν πόλιν εὐδόκημον καὶ φιλόκαλον καὶ πολυάνθρω-
ἔχων (17)
πον, ὡς βιβλίων τε παντοδαπῶν ἀφθονίαν ἔχειν, καὶ ὅσα τοὺς γρά-
διαφεύγοντα σωτηρίᾳ (18)
φοντας διαφυγόντα σωτηρίαν μνήμης ἐπιφανεστέραν εἴληφε πίστιν
μὴ πολλῶν μηδ' ἀναγκαίων (19)
ὑπολαμβάνων ἀκοῇ καὶ διαπυνθανόμενος μηδενὸς τῶν ἀναγκαίων ἐν-
om (9)
δεὲς ἀποδιδοίη τὸ ἔργον. Ἡ*μεῖς δὲ μικρὰν μὲν οἰκοῦντες πόλιν, καὶ*

ἵνα μὴ μικροτέρα γένηται φιλοχωροῦντες, ἐν δὲ Ῥ*ώμῃ καὶ ταῖς*

περὶ τὴν Ἰταλίαν διατριβαῖς οὐ σχολῆς οὔσης γυμνάζεσθαι περὶ
διάλεκτον
τὴν Ῥωμαϊκὴν διάλλεκτον ὑπὸ χρειῶν πολιτικῶν καὶ τῶν διὰ φιλο-

σοφίαν πλησιαζόντων, ὀψέ ποτε καὶ πόρρω τῆς ἡλικίας ἠρξάμεθα
Ῥωμαϊκοῖς γράμμασιν (20)
Ῥωμαϊκῆς συντάγμασιν ἐντυγχάνεν. Καὶ πρᾶγμα θαυμαστὸν μὲν,

ἀλλ' ἀληθὲς ἐπάσχομεν. Οὐ γὰρ οὕτως ἐκ τῶν ὀνομάτων τὰ πράγ-

ματα συνιέναι καὶ γνωρίζειν συνέβαινεν ἡμῖν, ὡς ἐκ τῶν πραγμά-
ἁμῶς γέ πως ἐμπειρίας ἐπακολουθεῖν διὰ ταῦτα (21)
των ἄμως γέ πως εἴχομεν ἐμπειρίαν ἐπακολουθεῖν δι' αὐτὰ καὶ τοῖς

ὀνόμασι. Κάλλους δὲ Ῥωμαϊκῆς ἀπαγγελίας καὶ τάχους αἰσθάνεσθαι
om (22)
καὶ μεταφορᾶς ὀνομάτων καὶ γὰρ ἁρμονίας καὶ τῶν ἄλλων οἷς ὁ

λόγος ἀγάλλεται, χάριεν μὲν ἡγούμεθα καὶ οὐκ ἀτερπές · ἡ δὲ
– – εὐχερὴς (23) – –
πρὸς τοῦτο μελέτη καὶ ἄσκησις οὐκ ἀμαθὴς γένοιτ' ἄν, ἀλλ' οἷστισι

πλείων τε σχολὴ καὶ τὰ τῆς ὥρας ἔτι πρὸς τὰς τοιαύτας ἐπιχωρεῖ

φιλοτιμίας.

| 15. Ξένων τῶν πολλῶν ἀναγνωσμάτων, i. e. *libris quorum plerique sunt peregrini,* mihi et Eduardo Eyth[1], Germano interpreti (licet is codicis N lectionem ignoret), non tam placet quam *ξένων πολλῶν ἀναγνωσμάτων, libris multis peregrinis.* Jam articulus ille molestus ab editione Lambiniana, at vetere illa sola, afuit, quippe cui parvam recentiores tribuerint fidem.

16. Legendum est *τὰν* secundum doricam dialectum, qua praeconium scriptum erat : quae praeterea forma codicibus A B C D E F cum libro Matritensi facientibus intacta servatur.

[1] « Ein solches (geschichtliches Werk) muss zusammengetragen werden, und zwar *aus einer Menge* von literarischen Erzeugnissen, die uns nicht zur Hand, nicht im eigenen Hause befindlich, sondern fremd und in allen Richtungen zerstreut sind. »

17. Εχειν, quod in N ceterisque libris manuscriptis omnibus legitur, locum dare debet necessariae Jacobi Reiske emendationi ἔχων.

18. Σωτηρίᾳ pro σωτηρίαν nihil nisi scripturae vitium est. Multo vero praestat lectio διαφυγόντα (*quae latuerunt*) codicis N, jam a Carolo Sintenis e notis anonymi cujusdam eruta, sed a doctissimo editore, parum audaci, in textum non recepta, vulgatae lectioni διαφεύγοντα (*quae latebant*).

19. Nonnulla sane memoria digna, non adeo multa, rerum scriptores fugere solent, ideoque μηδενὸς τῶν ἀναγκαίων ἐνδεὲς ἀποδιδοίη τὸ ἔργον verius a Plutarcho dicitur quam μὴ πολλῶν μηδὲ ἀναγκαίων : quae ultima verba, forte syllabis δενὸς τῶν in exemplari aliquo antiquo oblitteratis, ab imprudente scriba vel διορθωτῇ reficta facile credam.

20. Cum Plutarchus ille noster tot annos Romae vixerit, non potuit non latini sermonis elementa saltem (τὰ γράμματα) pernoscere, at tarde quidem legendis scriptorum romanorum operibus (συντάγμασιν) se navasse operam declarat. Cf. *Num.* vit., cap. XXII, l. 18 : Ὧι λογισμῷ φασι μηδὲ τοὺς Πυθαγορικοὺς εἰς γραφὴν κατατίθεσθαι τὰ συντάγματα. *De Stoicorum repugnantiis*, cap. X, p. 1306 C : (Χρύσιππος) ἐνδεέστερος γέγονεν αὑτοῦ, καὶ τὸ σύνταγμα τοῦ συντάγματος μαλακώτερον. *Advers. Colotem*, c. XIV, p. 1115 A : ...Μὴ τοῖς ἐκείνων συντάγμασιν ἐντύχῃς, μηδ' ἀναλάβῃς εἰς χεῖρας Ἀριστοτέλους τὰ περὶ οὐρανοῦ καὶ τὰ περὶ ψυχῆς κτλ. — Pro absurdo illo ἡψάμεθα ἐντυγχάνειν, quod vix unam | hoc saeculo retinuisse recognitionem invenio[1], diserte profert bonus codex Matritensis ἠρξάμεθα, jam Lambiniana margine sumministratum. — Ῥωμαϊκῆς denique, quae vox satis similiter in ore Byzantino sonabat ac Ῥωμαϊκοῖς, summum hominis codicem N describentis candorem testatur. Maxima scribis aurium parum delicatarum debetur fides.

21. Parvi faciebat stipes iste, ob id ipsum certe laudabilis, sensum verborum suo calamo descriptorum : quod enim ante oculos habebat, non dicam sine neglegentia — leve quidem peccatum!

[1] Voyez *Revue critique d'histoire et de littérature*, n. s., t. IX (1880), p. 239, l. 11, ou Ch. Graux, *Notices bibliographiques*, p. 140.

— sed — quod magni nostra refert — ad verbum imitabatur sine cupiditate corrigendi. Quo fit ut legentium *συνέβαινεν ἡμῖν ἐκ τῶν πραγμάτων ἀμωσγέπως εἴχομεν ἐμπειρίαν ἐπακολουθεῖν δι' αὐτὰ καὶ τοῖς ὀνόμασι* nemo sit quin illico *ὧν* post *πραγμάτων*, lapsu inter scribendum frequentissimo male omissum, addat et correctione tam leni sententiam in pristinum revocet nitorem. Nunc operae est pretium annotationem Caroli Sintenis, viri ultra quam satis est haesitantis, exscribere :

« *Ὡς ἐξ ἧς τῶν πραγμάτων ἀμωσγέπως εἴχομεν ἐμπειρίας* corrigebat Stephanus,
ὡς ἐκ τῆς τῶν πραγμάτων, ἧς ἀμωσγέπως εἴχομεν, ἐμπειρίας marg. Lambin.
ὡς ἐκ τῶν πραγμάτων, ὧν ἀμωσγέπως εἴχομεν ἐμπειρίαν Reiskius, Wyttenbachius, Coraes,
ὡς ἐκ τῶν πραγμάτων, ὧν ἀμωσγέπως εἴχομεν ἐμπειρίας (accus. plur.), *ἐπακολουθεῖν διὰ ταύτας* Schaeferus.
Mihi quidem loci corruptela nondum in confesso est. Si quid mutandum, malim abesse *διὰ ταῦτα.* »

Haec Carolus Sintenis : cui morem gerens codex N verba ista incommoda *διὰ ταῦτα* exsulare jubet, quorum in locum optime sufficit *δι' αὐτά*. Ceteroqui confitendum est viros naris emunctae Jacobum Reiske, Daniel Wyttenbach, Adamantium Coraem rem acu tetigisse. Etenim saepius gnavo critico non ita desperandum de veritate divinando nanciscenda.

22. Nil moramur mendum ortum e syllaba oculo scribae, ut fit, gemina visa.

23. Rursum autem paulo inferius accurate est consideranda quaedam codicis N in loco qui nullo vitio laborare videbatur, discrepantia scripturae. Legitur enim in omnibus libris : *Ἡ δὲ πρὸς τοῦτο μελέτη καὶ ἄσκησις οὐκ εὐχερής, ἀλλ' οἷστισι πλείων τε σχολὴ κτλ.*, i. e. : *Studium in hoc et exercitatio non expedita quidem, nisi quibus | et plus otii, etc.* N vero pro *εὐχερής* subjicit *ἀμαθὴς γένοιτ' ἄν*. Illud *γένοιτ' ἄν* haudquaquam sententiae nocet : immo vero sic prius periodi membrum evadit numerosius, profectoque melius cadit. Sed quid ad rem istud *ἀμαθής*? Perfecte convenit sententiae *εὐχερής* : attamen ex hac ipsa voce exortam esse scripturam illam discrepantem *ἀμαθής*, fidem excedit. Unde igitur simul duplex illa lectionis varietas gigni potuit? Ex *εὐμαρής* voce,

credo, calami sane ductibus valde voci *ἀμαθής* simili, idem vero atque *εὐχερής* significante. Atque adeo, confidenter in editione typis excusa scribam : *οὐκ εὐμαρὴς γένοιτ' ἄν*. Cf. *Solonis* vit. c. xxx, l. 34 : Πρώην *μὲν ἦν εὐμαρέσ7ερον αὐτοῖς τὸ κωλῦσαι τὴν τυραννίδα συνισ7αμένην, νῦν δὲ κτλ.*

Demosth. vit. c. 3.

Διὸ καὶ γράφοντες ἐν τῷ βιϐλίῳ τούτῳ, τῶν ϖαραλλήλων βίων

ὄντι ϖέμπ7ῳ, ϖερὶ Δημοσθένους καὶ Κικέρωνος, ἀπὸ τῶν ϖράξεων

καὶ τῶν ϖολιτειῶν τὰς Φύσεις αὐτῶν καὶ τὰς διαθέσεις ϖρὸς ἀλλή-
ἐπισκεψόμεθα (24)
λας ἐπισκεψώμεθα· τὸ δὲ τοὺς λόγους ἀντεξετάζειν καὶ ἀποφαίνε-
om (25) ἐάσομεν (24). Κἀκεῖ (26)
σθαι ϖότερος ἡδίων ἢ δεινότερος ἦν εἰπεῖν ἐάσωμεν. Κακὴ γάρ, ὥς

Φησιν ὁ Ἴων, δελΦῖνος ἐν χέρσῳ βία· ἣν ὁ ϖεριτ7ὸς ἐν ἅπασι
Κεκίλιος (26)
καὶ κίλιος ἀγνοήσας ἐνεανιεύσατο σύγκρισιν τοῦ Δημοσθένους
om (27)
λόγου καὶ Κικέρωνος ἐξενεγκεῖν. Ἀλλὰ γὰρ ἴσως, εἰ ϖαντὸς ἦν τὸ
ἐδόκει ϖρόσ7αγμα (28)
Γνῶθι σαυτὸν ἔχειν ϖρόχειρον, οὐκ ἂν ἐδόκη τὸ ϖράγμα Ѳεῖον
Δημοσθένην γὰρ καὶ Κικέρωνα τὸν αὐτὸν ἔοικε ϖλάτ7ων ἀπ'
εἶναι. Δημοσθένει γὰρ Κικέρωνα τὸν αὐτοῦ ἔοικε ϖλάτ7ων ἐξ ἀρχῆς
αὐτῶν
ὁ δαίμων ϖολλὰς μὲν ἐμϐαλεῖν εἰς τὴν Φύσιν αὐτοῦ τῶν ὁμοιοτή-

των (29), ὥσπερ τὸ Φιλότιμον καὶ Φιλελεύθερον ἐν τῇ ϖολιτείᾳ,
δ' ἀναμῖξαι
ϖρὸς δὲ κινδύνους καὶ ϖολέμους ἄτολμον, ϖολλὰ δὲ ἀναμίξαι καὶ

τῶν τυχηρῶν. Δύο γὰρ ἑτέρους οὐκ ἂν εὑρεθῆναι δοκῶ ῥήτορας ἐκ μὲν

ἀδόξων καὶ μικρῶν ἰσχυροὺς καὶ μεγαλους γενομένους, ϖροσκρού-
ἀποϐαλόντας
σαντας δὲ βασιλεῦσι καὶ τυράννοις, Ѳυγατέρας δ' ἀποϐαλλόντας,

τῆς πατρίδος (30)
ἐκπεσόντας δὲ τῶν | πατρίδων, κατελθόντας δὲ μετὰ τιμῆς, ἀποδράν-
δ' αὖθις om (31)
τας δὲ αὖθις καὶ ληφθέντας ὑπὸ τῶν πολεμίων, ἅμα δὲ καὶ παυ-
σαμένῃ τῇ τῶν πολιτῶν ἐλευθερίᾳ τὸν βίον συγκαταστρέψαντας·
ὥστε, εἰ γένοιτο τῃ φύσει καὶ τῇ τύχῃ καθάπερ τεχνίταις ἅμιλλα,
μὲν add
χαλεπῶς (32) ἂν διακριθῆναι πότερον αὕτη τοῖς τρόποις ἢ τοῖς
πράγμασιν ἐκείνη τοὺς ἄνδρας ὁμοιοτέρους ἀπείργασται. Λεκτέον
δὲ περὶ τοῦ πρεσβυτέρου πρότερον.

24. Pro *ἐπισκεψόμεθα* et *ἐάσομεν* scribitur in N *ἐπισκεψώμεθα* et *ἐάσωμεν*, neque injuria. Cf. enim *Fabii Maximi* vitae principium : Τοιούτου δὲ τοῦ Περικλέους. . . γεγονότος. . ., ἐπὶ τὸν Φάβιον τὴν ἱστορίαν μεταγάγωμεν. *Agidis* vit. c. ii, l. 40 : Παραβάλωμεν δὲ αὐτοῖς (i. e. τοῖς Γράγχοις) Λακωνικὸν ζεῦγος δημαγωγῶν, Ἆγιν καὶ Κλεομένην τοὺς βασιλεῖς. Imprimis vero locum cum hoc nostro plane gemellum in vit. *Dionis* c. ii, l. 23-25 : Ἀλλὰ ταῦτα μὲν εἰς ἄλλον ἀνακείσθω λόγον. Ἐν τούτῳ δὲ, δωδεκάτῳ τῶν παραλλήλων ὄντι βίων, τὸν τοῦ πρεσβυτέρου (scil. τὸν τοῦ Δίωνος βίον) προεισαγάγωμεν.

25. Parcior est vulgata recensio in addendo verbo substantivo quod dicitur, quippe cui, ut in superiore capite *γένοιτ' ἄν*, sic *ἦν* in hoc desit.

26. Κακὴ pro *κἀκεῖ* et *καὶ κίλιος* (accentu gravi post eroso) pro Κεκίλιος (quod gentilicium, puto, melius scripsisset Carolus Sintenis Καικίλιος) nihil aliud sunt nisi exempla nova candoris illius quo usus est scriba in codice N describendo.

27. Claudicabat sine controversia sententia de Caecilio grammatico. Non enim Demosthenis Ciceronisque, sed tantum Demosthenicae Ciceronianaeque orationis comparatio videbatur Plutarcho periculosa. Quod bini recte senserunt Germani interpretes, non sese continentes intra vulgatae editionis verba[1]; neque aliter

[1] Griechische Prosaiker in neuen Uebersetzungen hrsggben v. Osiander und

Jacobus noster Amyot vertit : *Une comparaison* DE L'ÉLOQUENCE *de Démosthène avec* CELLE DE *Cicéron*. Optime sane : ille vero, omnium gallicorum interpretum facile princeps, non ex ingenio suo, me quidem judice, hanc felicem emendationem, sed potius e | codice nescio quo, N Matritensi satis simili, deprompsit. Nota enim res est Jacobum Amyot non Juntina sive Aldina Vitarum Plutarchearum editione contentum fuisse, sed praeter libros quosdam Bibliothecae regiae, hodie Parisinos, usum esse codicibus et Venetis et Romanis, ut ex ipsius verbis constat in praefatione interpretationis[1] :

« Il est vray qu'il avoit escript beaucoup d'autres vies, que l'injure du temps nous a enviées. . . Mais, ayant fait toute diligence à moy possible de les chercher ès principales librairies de Venize et de Rome, je ne les ai peu recouvrer, seulement en ay je tiré plusieurs diversitez de leçons, et plusieurs corrections, en conferant les vieux livres escripts à la main avec ceux qui sont imprimez, qui m'ont grandement servy à l'intelligence de plusieurs difficiles passages : et plusieurs y en a aussi que j'ay restituez par conjecture avec le jugement et l'aide de quelques uns des plus sçavans hommes de cest aage en lettres humaines. »

Cf. *Demosth.* vit. c. XI : *Πόθεν οὖν, φαίη τις ἄν, ὁ Αἰσχίνης πρὸς τὴν ἐν τοῖς λόγοις τόλμαν θαυμασιώτατον ἀπεκάλει τὸν ἄνδρα;* ubi in codice N *ἀποκαλεῖ* exstat atque in gallica interpretatione : « *Pourquoy* donques est-ce que Aeschines DIT, etc? » Cf. etiam infra num. 44 et 82.

28. Non mihi hercle displicet : *Εἰ παντὸς ἦν τὸ Γνῶθι σαυτὸν ἔχειν πρόχειρον, οὐκ ἂν ἐδόκει τὸ πρᾶγμα θεῖον εἶναι.* Fatendum est autem vulgatam hujus loci scripturam, altera nondum cognita, suspicione diu carere potuisse. De re ipsa, cf. Pausaniae *Phocica* (lib. X, c. XXIV, § 1) : *Οὗτοι οὖν οἱ ἄνδρες (οὓς γενέσθαι σοφοὺς λέγουσιν Ἕλληνες) ἀφικόμενοι ἐς Δελφοὺς ἀνέθεσαν τῷ Ἀπόλλωνι τὰ ᾀδόμενα Γνῶθι σαυτὸν καὶ Μηδὲν ἄγαν· οὗτοι μὲν δὴ ἐνταῦθα ἔγραψαν τὰ εἰρημένα κτλ.*

29. Notabili corruptione inquinatus est hic locus : *Δημοσθένη*

Schwab, 293. Bändchen, S. 2355 : « Hätte der überall zu dreiste Cäcilius hieran gedacht, so würde er es nicht gewagt haben eine Vergleichung des Demosthenes und Cicero [*als Redner*] zu veröffentlichen. »

[1] *Aux lecteurs*, § XXV.

(quod quidam mutaverunt parum acute in *Δημοσθένην*) *γὰρ καὶ Κικέρωνα τὸν αὐτὸν ἔοικε πλάττων ἀπ' ἀρχῆς* (seu malis *ἐξ ἀρχῆς* quod in N legitur) *ὁ δαίμων*. Quod laboriose quidem enucleare nititur Fredericus Dubner, vir egregius et sermonis graeci peritissimus judex[1] :

« *Δημοσθένην καὶ Κικέρωνα πλάττων τὸν αὐτόν*, fingens eumdem, *c'est-à-dire* ut essent tanquam idem homo, *plus expressif que* fingens simillimos. *La hardiesse de l'expression, qui n'est ni assez naturelle ni du meilleur goût, ne suffit pas pour motiver un changement de cette leçon* DE TOUS LES MANUSCRITS. *La meilleure des corrections proposées est celle de Coray : Δημοσθένην γὰρ Κικέρωνι τὸν αὐτὸν ἔοικε πλάττων*, etc. »

| Si notasset sagacissimus Corais non *Δημοσθένην*, sed *Δημοσθένη* scriptum exstare in plerisque codicibus manuscriptis, casus profecto invertisset, ut *Δημοσθένη* in vocem ejusdem soni *Δημοσθένει* abiret, servato accusativo *Κικέρωνα*, atque ita plane incidisset in nostri N codicis lectionem, quam sine ullo dubio, *τὸν αὐτοῦ* in *τὸν αὐτὸν* cum omnibus aliis libris mutato, amplexandam censemus. Inde sequitur communem codicum A B D E et N Matritensis lectionem *εἰς τὴν φύσιν αὐτοῦ* (non *αὐτῶν*) protinus esse revocandam. Jamque unius eximii libri ope fluit sententia sine dicendi temeritate, nec sine simplicitate aut elegantia.

30. *Ἐκπεσόντας δὲ τῆς πατρίδος* minus placet quam *τῶν πατρίδων*, nam plurali libentius numero in tali sententia Graeci utebantur.

31. *Καὶ*, *etiam*, bene ponitur in ultimo hujus enumerationis membro.

32. *Μὲν* delebat Henricus Schaefer, idemque fecit Carolus Sintenis in editione Teubneriana minore : quam sapienter, nunc patet ex N eandem voculam omittente.

Demosth. vit. c. 4.

Δημοσθένης ὁ πατὴρ Δημοσθένους ἦν μὲν τῶν καλῶν καὶ ἀγαθῶν ἀνδρῶν, ὡς ἱστορεῖ Θεόπομπος, ἐπεκαλεῖτο δὲ μαχαιροποιὸς

[1] *Vie de Démosthène par Plutarque. Texte revu avec arguments et notes en français par M. Fr. Dubner* (Paris, Lecoffre).

ἐργαστήριον ἔχων μέγα καὶ δούλους τεχνίτας τοὺς τοῦτο πράττον-
δ'
τας. Ἃ δὲ Αἰσχίνης ὁ ῥήτωρ εἴρηκε περὶ τῆς μητρός, ὡς ἐκ Γύλω-
νός τινος ἐπ' αἰτίᾳ προδοσίας φυγόντος (33) ἐξ ἀστέος γεγόνοι
εἴτ'
καὶ βαρβάρου γυναικός, οὐκ ἔχομεν εἰπεῖν εἴτε ἀληθῶς εἴρηκεν εἴτε
δ'
βλασφημῶν καὶ καταψευδόμενος. Ἀπολειφθεὶς δὲ ὁ Δημοσθένης ὑπὸ
ἀπέλιπεν ἡ σύμπασα (34)
τοῦ πατρὸς ἑπταέτης ἐν εὐπορίᾳ (μικρὸν γὰρ ἀπέλιπε σύμπασα ἡ
τίμησις αὐτοῦ τῆς οὐσίας πεντεκαίδεκα ταλάντων) ὑπὸ τῶν ἐπιτρό-
δ'
πων ἠδικήθη, τὰ μὲν νοσφισαμένων, τὰ δὲ ἀμελησάντων, ὥστε καὶ
τοῦτο (35)
τῶν διδασκάλων αὐτοῦ τὸν μισθὸν ἀποστερῆσαι. Διά τε δὴ ταῦτα
τῶν ἐμμελῶν καὶ προσηκόντων ἐλευθέρῳ παιδὶ μαθημάτων ἀπαί-
δευτος δοκεῖ γενέσθαι καὶ διὰ τὴν τοῦ σώματος ἀσθένειαν καὶ
θρύψιν, οὐ προϊεμένης τοῖς πόνοις τῆς μητρὸς αὐτὸν οὐδὲ προσ-
κάτισχνος (36)
βιαζομένων τῶν | παιδαγωγῶν. Ἦν γὰρ ἐξ ἀρχῆς ἀπαλὸς καὶ νοσώ-
om (37)
δης· διὸ καὶ τὴν λοιδορουμένην ἐπωνυμίαν, τὸν Βάταλον, εἰς τὸ
σῶμα λέγεται σκωπτόμενος ὑπὸ τῶν παίδων λαβεῖν. Ἦν δὲ ὁ Βατα-
λος, ὡς μὲν ἔνιοί φασιν, αὐλητὴς τῶν κατεαγότων, καὶ δραμάτιον
Ἔνιοι (38)
εἰς τοῦτο κωμῳδῶν αὐτὸν Ἀντιφάνης πεποίηκεν. Ἕτεροι δέ τινες
ὡς ποιητοῦ τρυφερὰ καὶ παροίνια γράφοντος τοῦ Βατάλου μέμνην-
ται. Δοκεῖ δὲ καὶ τῶν οὐκ εὐπρεπῶν τι λεχθῆναι τοῦ σώματος
μορίων παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς τότε καλεῖσθαι βάταλος. Ὁ δ' Ἀργᾶς
(39) γάρ φασι παρώνυμον (40)
(καὶ τοῦτο φασὶ τῷ Δημοσθένει γενέσθαι παρωνύμενον ὃ) ἢ πρὸς

τὸν τρόπον, ὡς θηριώδη καὶ πικρὸν, ἐτέθη (τὸν γὰρ ὄφιν ἔνιοι τῶν ποιητῶν ἀργᾶν ὀνομάζουσιν), ἢ πρὸς τὸν λόγον, ὡς ἀνιῶντα τοὺς ἀκροωμένους (καὶ γὰρ Ἀργᾶς (Ἄργας (41)) τοὔνομα ποιητὴς ἦν νόμων πονηρῶν καὶ ἀργαλέων). Καὶ ταῦτα μὲν ταύτῃ [κατὰ Πλάτωνα] (42).

33. Mavult Sintenis *φεύγοντος*, neque immerito, ut videtur; sed hic vitium jam irrepserat in antiquum illud archetypum unde pariter defluxerunt noster N totaque codicum Sintenisianorum familia.

34 et 35. Parvi refert ad sententiam utrum *ἡ σύμπασα τίμησις* an *σύμπασ' ἡ τίμησις*, utrum *διὰ τοῦτο* an *διὰ ταῦτα* legatur : cum vero non sine causa dux bonus sit deserendus, Matritenses vulgatis lectiones praeferendae.

36. Eandem rationem habent inter se *ἁπαλός* N et *κάτισχνος vulg.* quam cap. primo *ἀμαθής* (scil. *εὐμαρής*) N et *εὐχερής vulg.* Non fefellit certe Jacobum Amyot haec varietas lectionis, quippe qui gallice interpretatus sit : *A cause qu'il estoit en ses premiers ans foible, gresle et maladif.* Codicem autem aliquem eum consuluisse in quem duplex illa scriptura (*ἁπαλός, κάτισχνος*) esset uno ordine recepta in aperto est : unde colligitur codicem unum pluresve Matritensi nostro propinquitate conjunctos in Italiae bibliothecis Jacobi Amyot tempore, fuisse et fortasse etiam nunc asservari [1].

37. *Διὸ*, quod non solum codex N, sed etiam A et D margoque Lambiniana addunt, plurimum sententiae prodest. Facile est intellectu quomodo, post ΝΟϹΩΔΙϹ, ΔΙΟ oculos scribae fugerit (sic enim saepius *νοσώδΙς* pro *νοσώδΗς* in codicibus manu scriptis vel antiquissimis scriptum fuisse nemo nescit).

38. *Ἔνιοι δέ τινες*]. « Num *τινες* delendum est, an *ἔνιοι* cum *τινες* copulari solet? » (Reiske). — « Mihi quidem *ἔνιοι* ex praemissis male repetitum videtur pro *ἄλλοι*. » (Hutten). Haud mul-

[1] Cf. C. G. Cobet in *Mnemosyn.* n. s., t. VI, p. 114 : « Multa mihi suadent ut credam optimos Plutarchi codices in Italia esse. »

tum abest a vero Georgius Hutten, nam N praebet lectionem meliorem Ἕτεροι δέ τινες. Quanquam non intolerabilis est verborum concursus ἔνιοί τινες, teste Platone in *Politico*, c. XL, p. 302 A : Πάσχουσαι γὰρ δὴ τοιαῦτα αἱ πόλεις νῦν χρόνον ἀπέραντον, ὅμως ἔνιαί τινες αὐτῶν μόνιμοί τέ εἰσι καὶ οὐκ ἀνατρέπονται· πολλαὶ μὴν κτλ.

39. Γάρ vocula, quam vulgata addit, non indiget sententia.

40. Grammatici certant utrum παρώνυμον idem valeat ac παρωνύμιον, i. e. cognomen, necne (cf. *Thesaur. ling. gr.*, s. h. v.). Quod cum negaret Coraes, hic apud Plutarchum corrigendum ducebat παρωνύμιον. Licet non mihi sit compertum παρώνυμον tali adhibitum sensu ubique mendosum esse, nihilominus hic in *Demosthenis* vita scribam παρωνύμιον, quae forma proprius accedit ductibus vocis παρωνύμενον compendio scriptae : παρωνύμ/ον. — Ὁ, quod sequitur in N, male abundat.

41. Ἀργᾶς (non Ἄργας) N et editio posterior Caroli Sintenis. De vero accentu hujus nominis adi Gustavi Benseler *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, p. XVIII et p. 116.

42. Verba κατὰ Πλάτωνα exstant in N sicut in ceteris omnibus codicibus. De quibus nemo sapientius quam Coraes judicium fecit : Χρῆται μὲν ὁ Πλάτων τῇ αὐτῇ ἢ παραπλησίᾳ φράσει, οἷον ἐν τῷ Συμποσίῳ (σελ. 220) « καὶ ταῦτα μὲν δὴ ταῦτα » · ἀλλ' οὐ διὰ τοῦτο καὶ ἄξιον ἦν μάρτυρα παρασχέσθαι Πλάτωνα τῆς φράσεως. Διὸ καὶ διαγραπτέον εἶναι ἔδοξεν εὐλόγως τῷ Βυτεμβαχίῳ (Wyttenbach) τὰς τελευταίας δύο λέξεις, Κατὰ Πλάτωνα.

Demosth. vit. c. 5.

Τῆς δὲ πρὸς τοὺς λόγους ὁρμῆς ἀρχὴν αὐτῷ φασι τοιαύτην γενέσθαι. Καλλιστράτου τοῦ ῥήτορος ἀγωνίζεσθαι τὴν περὶ Ὠρωποῦ κρίσιν ἐν τῷ δικαστηρίῳ μέλλοντος, ἦν προσδοκία τῆς δίκης μεγάλη διά τε τὴν τοῦ ῥήτορος δύναμιν | ἀνθοῦντος τότε μάλιστα τῇ δόξῃ, καὶ διὰ τὴν πρᾶξιν οὖσαν περιβόητον. Ἀκούσας οὖν ὁ Δημοσθένης

τῶν διδασκάλων καὶ τῶν παιδαγωγῶν συντιθεμένων τῇ δίκῃ πα-
ρατυχεῖν, ἔπεισε τὸν ἑαυτοῦ παιδαγωγὸν δεόμενος καὶ προθυμού-
δ'
μενος ὅπως αὐτὸν ἀγάγοι πρὸς τὴν ἀκρόασιν. Ὁ δὲ ἔχων πρὸς
τοὺς ἀνοίγοντας τὰ δικαστήρια δημοσίους συνήθειαν εὐπόρησε χώ-
ἀκούσεται τῶν λεγομένων (43)
ρας ἐν ᾗ καθήμενος ὁ παῖς ἀδήλως ἀκροάσεται τῶν λεγόντων.
Εὐημερήσαντος
Εὐημερίσαντος δὲ τοῦ Καλλιστράτου καὶ θαυμασθέντος ὑπερφυῶς,
ὑπὸ τῶν πολλῶν (44)
ἐκείνου μὲν ἐζήλωσε τὴν δόξαν ὁρῶν προπεμπόμενον ὑπὸ πολλῶν
καὶ μακαριζόμενον, τοῦ δὲ λόγου μᾶλλον ἐθαύμασε καὶ κατενόησε (45)
om (46) τιθασεύειν
τὴν ἰσχὺν ὡς πάντα χειροῦσθαι καὶ τιθασσεύειν πεφυκότος. Ὅθεν
ἐάσας τὰ λοιπὰ μαθήματα καὶ τὰς παιδικὰς διατριβὰς αὐτὸς αὐτὸν
ἤσκει καὶ διεπόνει ταῖς μελέταις, ὡς ἂν (47) τῶν λεγόντων ἐσό-
μενος καὶ αὐτός (48). Ἐχρήσατο δὲ Ἰσαίῳ πρὸς τὸν λόγον ὑφ-
ηγητῇ, καίπερ Ἰσοκράτους τότε σχολάζοντος, εἴτε, ὥς τινες λέ-
γουσι, τὸν ὡρισμένον μισθὸν Ἰσοκράτει τελέσαι μὴ δυνάμενος, τὰς
δέκα μνᾶς, διὰ τὴν ὀρφανίαν, εἴτε μᾶλλον τοῦ Ἰσαίου τὸν λόγον
ἐπὶ (49)
ὡς δραστήριον καὶ πανοῦργον εἰς τὴν χρείαν ἀποδεχόμενος. Ἕρμ-
– – δέ φησιν (50) – –
ιππος δέ φησὶν ὁ ποιητὴς ἀδεσπότοις ὑπομνήμασιν ἐντυχεῖν,
om (51)
ἐν οἷς ἐγέγραπτο τὸν Δημοσθένην συνεσχολακέναι τῷ Πλάτωνι
καὶ πλεῖστον εἰς τοὺς λόγους ὠφελῆσθαι· Κτησιβίου δὲ μέμνη-
ται λέγοντος παρὰ Καλλίου τοῦ Συρακουσίου καί τινων ἄλλων

τὰς Ἰσοκράτους (52)
καὶ τὰς Ἰσοκράτου τέχνας καὶ τὰς Ἀλκιδάμαντος κρύφα λαβόντα τὸν
Δημοσθένην
Δημοσθένη καταμαθεῖν.

43. Nihil, fateor, habent offensionis vocabula : *ὁ ϖαῖς ἀκούσεται τῶν λεγομένων.* At saltem magis proprie loquetur Plutarchus si dicet : *ὁ ϖαῖς ἀκροάσεται τῶν λεγόντων.* Cf. *Pompeii* vit. c. XLII, l. 28 : *Ἐν δὲ Ῥόδῳ γενόμενος ϖάντων μὲν ἠκροάσατο τῶν σοφιστῶν*, etc. Paulo inferius, pro *λεγόντων*, in qua scriptura N et fere tota familia Sintenisiana jure consentit, legitur itidem in Mosquensi et Parisino B codicibus *λεγομένων.*

| 44. *Προπεμπόμενον ὑπὸ τῶν ϖολλῶν* idem valet atque *ὑπὸ τοῦ δήμου* parumque cum veritate concinere videtur. Fortasse melius legi *ϖολιτῶν* putabat Augustinus Bryan. Rectius tamen, ut saepe, Coraes extrito articulo locum sanabat (*ἵν' ᾖ ὑπὸ ϖολλοῦ ϖλήθους ἀνθρώπων*) : quod nunc codicis N testimonio plane confirmatur. Cf. Jacobum Amyot, codicem ejusdem stirpis secutum : *Comme il estoit accompagné de grande suitte de gens.*

45. *Καὶ κατενόησε* addita margini codicum A D T S editionisque Lambinianae atque inter Vulcobianas cujusdamque anonymi scripturas notata, primum in textum revocavit editio Sintenisiana major. Quae jam ob disertum testimonium codicis N, non in marginem relegantis, sed in ipso verborum ordine ostendentis, pro genuinis sunt habenda.

46. *Ὡς* potuit abesse, nec sane displicet additum.

47. *Ἂν* auctoritate nititur codicum A D T (cum editione Lambiniana) Matritensisque nostri, ideoque vocula ista, parum correcte cum futuro *ἐσόμενος* conjuncta [1], jamjam exstabat in archetypo communi librorum A D T N, sed, ni fallor, nihil aliud est quam *δὴ* depravatum (ΔΗ = ΑΝ).

48. *Καὶ αὐτός* addit N cum A D S R, Lambiniana edit. et notis Vulcobianis. Haec igitur lectio ex archetypo manavit, estque certo probanda.

[1] Cf. C. G. Cobet *Var. lect.* (edit. II[a]), p. 92 et p. 267.

49. Ἐπὶ τὴν χρείαν et nova scriptura εἰς τὴν χρείαν non multum inter se discrepant.

50. Quis vero dicat quid sibi velit illud ὁ ποιητής, quod in codice N voci Ἕρμιππος comitem se adjungit? Alium poetam Hermippum nomine praeter veterem illum comicum Aristophanis coaevum ego quidem non novi. Nam Hermippum Smyrnaeum Callimachi discipulum eundemque qui τοὺς βίους prosa oratione conscripsit, philosophum, si libuit, certe non poetam Plutarchus appellare debuit. Cum vero non alium dixerit ille, quippe qui Hermippi *Vitas* crebro usurpare soleat, aliqua fraude molestissimum illud ποιητὴς in sententia apparuisse credam. Num tegat ποτέ τισιν? Ni quis quid melius excogitet, animus inclinat ut legam : Ἕρμιππος δέ φησί ποτέ τισιν ἀδεσπότοις ὑπομνήμασιν ἐντυχεῖν.

| 51. Quid nocet articulus additus τῷ Πλάτωνι?

52. Καὶ ante τὰς Ἰσοκράτους ferri potest sine detrimento orationis. Vitia vero isti Ἰσοκράτου similia, qualia sexcenta silentio praetermisimus, nihil quidem extenuant cetera codicis N merita, quae amplissima esse jam e superioribus annotatiunculis potest colligi.

Etenim, ut breviter omnes has scripturae varietates, per classes digestas, complectar, codex N non solum passim cum uno pluribusve libris jam a Carolo Sintenis adhibitis facit ad antiquam vulgatam emendandam (v. e. g. num. 13, 15, 18, 45, 47, 48, etc.), vel diserte praebet unus scriptas quasdam lectiones ab acutissimis viris Jacobo Reiske (num. 21), Adamantio Corae (num. 12 et 44), Henrico Schaefer (num. 32), etc., excogitatas, sed etiam multis in locis quos ceteri codices manifesto habent depravatos et frustra usque ad hanc diem multi bonique critici tentaverant, veram, ut videtur, scripturam integram patefecit (num. 5, 7, 21, 29, 38, etc.); immo vero genuina verba, sive leviter corrupta, ita tamen ut facili aut probabili correctione in pristinum nitorem restitui possint (num. 23, 29, 50, etc.), sive plerumque intacta inviolataque (num. 2, 8, 9, 13, 19, 20, 24, 25, 27, 30, 43, etc.), nobis reddere solet, quae aut funditus e narratione sublata aut fallaciter cum aliis idem significantibus commutata diu doctissi-

mos peritissimosque judices, magno Plutarchi incommodo detrimentoque, fefellerant. Quamvis igitur mala esset facie paucissimisque saeculis, non adeo codex noster ille Matritensis visus est nobis contemnendus.

II

Horum quinque priorum capitum variantibus lectionibus ita perpensis, operae quidem pretium fore duxi, si, non modo reliqua Demosthenis vitae folia, sed totum codicem[1] diligenter excuterem. Quod sane, quantum potui, feci. Et jam ex ista lectionis discrepantia facile intellegi potest librum Matritensem pertinere ad quandam codicum Plutarcheorum familiam misere dilapsam, cui, | si qua forte pars ejusdem superstes ei qui Vitas editurus sit suppetit, maxima semper in textu qui dicitur constituendo fides atque auctoritas tribuenda. Ut exemplo utar, aliquas vitae *Crassi* discrepantes scripturas pertractabo.

Antequam autem longius progrediar, pauca mihi sunt praefanda de Stephanianae in universum Plutarchi recensionis indole, deinde de subsidiis criticis quae Carolo Sintenis in quibusdam peculiariter vitae *Crassi* capitibus edendis praesto fuerunt.

Cum editionem principem Vitarum Parallelarum e Philippi Juntae prelis anno 1517 ortam a codice quodam Marcelli Virgilii haud ita emendato derivatam excepisset, vix elapso biennio, Plutarchus « Venetiis in aedibus Aldi et Andreae soceri » excusus, non multo meliorum ope librorum castigatus, miseram praestantissimi scriptoris sortem aegre ferens Stephanus omni laude dignum cepit consilium, collatis quibusdam quos in promptu habebat satis vetustis exemplaribus manuscriptis, non diutius in sordibus infamiaque Plutarchum relinquendi. Qua vero ille ratione editoris officio functus sit, ipse nos ingenue certiores facit; quae verba tanti viri pie quidem excipienda[2] :

« Haec sunt quae in Plutarchi Vitas Parallelas, nimirum in locos qui aliter leguntur aut legendi videntur, licuit annotare, omissis plerisque eorum qui in ipso contextu emendati fuerunt.

[1] Totum codicem cum dico, tantum intellegatur oportet tota illa pars quam littera N designavi, reliquis, ut dixi, foliis ad alium aliquem, neque ejusdem pretii, codicem pertinentibus.

[2] Ad calcem Annotationum in Plutarchi Vitas, t. XIII, p. 463.

De quorundam enim emendationibus (quas deprehendet qui hanc editionem cum superioribus conferet) mentionem facere minime necesse existimavi, quod minime controversae possent esse, *praeterquam quod veterum exemplarium autoritate confirmarentur. Neque enim quicquam nisi ex illis petitum in contextum admittendum existimavi,* quum alioqui meas in quosdam locos conjecturas haberem de quibus refragaturum mihi neminem verisimile erat. Exempli gratia, hunc Pyrrhi locum (ubi Laconica est dialectus) — *αἰ μὲν ἐσσὶ τύ γε ϑεὸς, οὐδὲν μὴ πάθωμεν* (*οὐ γὰρ ἀδικεῦμεν*) · *αἰ δὲ ἄνθρωπος, ἔσεαι καὶ πευκαρπῶν ἄλλος* — poteram ex mea conjectura restituere, foede alioqui depravatum et ita ut multis negotium exhibuerit. Jam tum enim animadvertebam ita emendanda esse postrema verba *ἔσεται καί τευ κάῤῥων ἄλλος*, ut in Annotationibus docui. Quae emendatio ejusmodi est ut meliorem expectaturus non sit (nisi valde fallor) quicunque illorum verborum | sensum assequetur. *Tantum abest tamen ut emendationem istam in contextum recipere voluerim, ut ne in aliis quidem multo levioribus id mihi persuaserim.* Non dubito autem quin et illa emendatio et aliae multae in vet. codicibus inveniri queant, quanvis ex illis annotatae non sint. Talis enim multarum emendationum omissio contingere ex eo potest quod in conferendis typographicis editionibus cum vetustis exemplaribus pronunciationis vicinitas in lectionibus alioqui valde diversis aures ejus fallat qui legentem audit. Caeterum earum quae in contextum receptae fuerunt emendationum et aliarum etiam quas in Annotationibus habes, pleraeque in doctissima et elegantissima interpretatione Gallica observatae fuerunt, *ex iisdem exemplaribus petitae.* » Et rursus cum, brevi spatio interjecto, de quadam conjectura multis nominibus sane probabili ageretur, addit Stephanus : *Sed ego, quanvis hanc emendationem illo quoque altero ejusdem scriptoris loco confirmari viderem, . . . expectandum putavi dum ex vet. cod. eam itidem haberem.*

Hunc tam longum locum ideo transcripsimus ut hoc lectores bene tenerent Stephanianam editionem, utpote codicibus Vitarum quibusdam innixa, nullis subsidiis aliunde petitis, pure *diplomaticam,* ut aiunt, ducendam esse.

At contra cum undique Sintenisiana recensio ad recuperanda verba ipsa auctoris, quantum res tum sinebat, varia comparaverit auxilia, primum nobis est nunc observandum quibus quali-

busque copiis instructus Carolus Sintenis ad vitam Crassi edendam agressus sit. Usus est autem — ut emendationes a viris doctis ex ingenio repertas et locos ipsius auctoris *παραλλήλους* taceam — per totum libellum libris manuscriptis vel Stephanianorum similibus vel etiam paulo deterioribus, scil. duobus Parisinis codicibus (A et C) Baroccianoque uno (B^c) atque farragine quadam lectionum a Mureto olim excerptarum e quinque libris italicis, minime ceteroqui opera Stephaniana contempta, tum insuper, inde a cap. xv, l. 33 usque ad finem, testimonio Pseudo-Appiani scribentis historiam Romanorum Parthicam.

« Exstat nempe, » ut candide ait Joannes Schweighaeuser[1], v. doct., « in Regiis codicibus, in Augustano, in omnibus denique qui pleniorem aliquam collectionem librorum ex Appiani Romanis | historiis superstitum continent, medius inter alios Appiani libros hic, qui Ἀππιανοῦ Παρθικά inscriptus est, i. e. *Appiani Historia Parthica*. Eumdem librum et vetus interpres P. Candidus, et qui primus graece Appianum edidit Car. Stephanus, rursusque alter interpres longe priore doctior sagaciorque Sigism. Gelenius, absque ulla dubitationis significatione ad Appianum auctorem retulerunt. Jam minime quidem id mirum videri debuit, quod in reliquis Appiani scriptis ad Romanorum historiam pertinentibus *Parthica* etiam *Historia* reperiretur; quoniam plus semel Parthicam Historiam promiserat Appianus, et ad eam ablegaverat suos lectores. Sed libellus iste, qui eum quem dixi titulum prae se ferebat, ita prorsus et a stylo Appiani, excepto brevi introitu, et a reliqua ratione, qua constanter in aliis libris usus hic scriptor est, abhorrebat, ut non posset non mox, ex quo typis evulgatus esset ille libellus suspicio fraudis oboriri doctis ac paulo attentioribus Appiani lectoribus. » Primus quidem cum fraudem detexisset Guilelmus Xylander (intellege Holtzmann, ortu civitateque Augustanum), monuit[2] *totam Plutarchi narrationem de Crassi bello Parthico interituque, ad verbum ferme, Appiani Parthico libro esse insertam, non minorem eam septem paginis* (scil. editionis Car. Stephani, in quo totus liber non nisi xxi paginas complebat). Ceterum ex eo quod grammaticus quidam *Sangermanensis* dictus interque Immanuelis Bekker *Anecdota* (t. I, p. 117 sq.) editus hunc

[1] Adi « Ad Historiam Parthicam Appiano temere tributam adnotat. » in *Appiani Alex. Romanarum histor. quae supersunt, etc.*, t. III, p. 905.

[2] V. Appiani edit. Schweighaeus., t. III, p. 906.

ipsum libellum, qui ad Xylandri usque tempora pro Appiani Parthicis vulgo habitus est, ad eundem auctorem rettulit (vid. Appiani Schweighaeuseriani t. III, p. 17 et 902), atque etiam codici numerum LVII in Photii patriarchae Constantinopolitani bibliotheca gerenti eadem Appiani nomen mentiens compilatio inserta fuisse videtur[1], colligendum est utique a Byzantino nescio quo librario, certe tamen ante nonum post Christum natum saeculum vivente, opusculum istud e Plutarchi quodam codice, qui ei praesto erat, descriptum fuisse nominique Appiani suppositum. Quod quidem hujus Byzantini Plutarcheum exemplar, perspectis Pseudo-Appianeorum illorum codicum scripturis, ex vetustiore vulgataque nostra multo meliore recensione manasse liquet: ideoque Carolum Sintenis haud | levem neque exiguum fructum consentaneum erat ex ista Parthica compilatione capere.

In summa igitur, posteriorem vitae Crassi partem attente consideranti, ut Stephaniana prorsus de codicibus, ita de Pseudo-Appiano Sintenisiana maxime, neque tamen unice, recensio pendet. Nobis vero quoniam, Carolo Sintenis, utpote interdum ancipite duce, derelicto, nunc indagare libet utrum magis ad scripturas e codicibus Plutarchi vulgaribus an e Pseudo-Appianea historia acceptas accedat liber novus N, triplici sub ordine contextum Stephanianum perscribemus, adornatum quidem supra discrepantia lectionis e Parthica compilatione protractae, infra autem e Matritensi codice, atque sic, exempli gratia, proponemus duo tantum — quod satis erit — capita, videlicet unum et vicesimum atque alterum et vicesimum.

Crassi vit. c. 21.

Appian. ed. Schweigh., t. III, p. 34 :
Ed. H. Stephani, t. V, p. 1013, l. 28 : Ταῦτα τοῦ Κράσσου
Codex Matritensis N, fol. 18 v°, *s. f.* :

διασκοποῦντος ἔτι καὶ βουλευομένου, παραγίνεται Φύλαρχος Ἀρά-
βουλομένου (53)

Ἄκϐαρος (54)
ϐων Ἀριάμνης ὄνομα, δολερὸς καὶ παλίμϐολος ἀνὴρ, καὶ πάντων
Ἄγϐαρος

[1] Ὁ δὲ ἐνδέκατος (λόγος) Ῥωμαϊκῶν Συριακὴ καὶ Παρθικὴ (Phot. *Biblioth.*, p. 16, l. 13, Bekk.).

ἐς
ὅσα συνήνεγκεν εἰς ὄλεθρον ἡ τύχη κακὰ μέγισΊον αὐτοῖς καὶ
κατὰ τὸ
τελειότατον (54ª) om
τελεώτατον γενόμενος. Τοῦτον δ' ᾔδεσαν ἔνιοι τῶν Πομπηΐῳ
[τελειότατον] – δεῖν δὲ –
συσΊρατευομένων
συνεσΊρατευμένων ἀπολαύσαντά τι τῆς ἐκείνου φιλανθρωπίας, καὶ
φιλορρώμαιον δὲ
δόξαντα φιλορώμαιον εἶναι. Τότε δ' ὑφεῖτο τῷ Κράσσῳ μετὰ γνώ-
[φιλορρώμαιον] δὲ om
παρατρέψας (55)
μης τῶν βασιλέως σΊρατηγῶν, εἰ δύναιτο παραπέμψας αὐτὸν ἀπω-
[παρατρέψας]
ὑπωρειῶν (56)
τάτω τοῦ ποταμοῦ καὶ τῶν ἠπείρων, εἰς πεδίον ἐκβαλεῖν ἀχανὲς
καὶ
(om) περιελαυνόμενον. Πάντα γὰρ διενοοῦντο μᾶλλον ἢ κατὰ σΊόμα
[καὶ]
ὁ
συμφέρεσθαι (57) Ῥωμαίοις. Ἐλθὼν οὖν πρὸς τὸν Κράσσον ὁ
ὁ
Ἄκβαρος (58)
βάρβαρος (ἦν δὲ καὶ πιθανὸς εἰπεῖν) Πομπήϊον μὲν | ὡς εὐεργέτην
Ἄγβαρος
ἐπῄνει· Κράσσον δὲ τῆς δυνάμεως μακαρίσας ἐμέμφετο τῆς δια-
τριβῆς, μέλλοντα καὶ παρασκευαζόμενον, ὥσπερ ὅπλων αὐτῷ
καὶ
δεησόντων (59), οὐ χειρῶν οὐδὲ ποδῶν τῶν ταχίσΊων, ἐπ' ἀνθρώ-
om
πους οἳ πάλαι ζητοῦσιν ἁρπάσαντες τὰ τιμιώτατα τῶν χρημάτων
– – om – – ἀναπΊέσθαι
καὶ σωμάτων, εἰς Σκύθας ἢ Ὑρκανοὺς ἀναπΊᾶσθαι. « Καίτοι μάχε-
– – om – –
σθαι μέλλοντας, ἔφη, σπεύδειν ἔδει, πρὶν ἅπασαν ἐν ταὐτῷ γενέ-
σθαι τὴν δύναμιν ἀναθαρρήσαντος βασιλέως. Ἐπεὶ νῦν γε Σουρήνας
εἰπεῖν
ὑμῖν Σελεύκης (60) ἐφ' ἑαυτοὺς
ἡμῖν προβέβληται καὶ Σιλλάκης, ἐφ' αὐτοὺς ἀναδεξάμενοι τὴν
[ὑμῖν] Σαυλάκης ἐπ' αὐτοὺς
δίωξιν, ὁ δ' οὐδαμῇ φανερός ἐσΊι. » Ταῦτα δὲ ἦν ψευδῆ πάντα.

Ὀρώδης (61)
Διχῇ γὰρ εὐθὺς Ὑρώδης διελὼν τὴν δύναμιν, αὐτὸς μὲν Ἀρμενίαν
ὁ Ὑρώδης
Ἀρταβάζην
ἐπόρθει, τιννύμενος Ἀρταουάσδην· Σουρήναν δ' ἀφῆκεν ἐπὶ Ῥω-
μαίους, οὐχ ὑπερφροσύνῃ χρώμενος, ὥς ἔνιοί φασιν (οὐ γὰρ ἦν
τοῦ αὐτοῦ (62)
αὐτοῦ, Κράσσον μὲν ἀπαξιοῦν ἀνταγωνισῆν, ἄνδρα Ῥωμαίων
ταῦτα
Ἀρταβάζῃ
πρῶτον, Ἀρταουάσδῃ δὲ προσπολεμεῖν, καὶ ταῖς Ἀρμενίων ἐπιόντα
κώμαις (63) μοι δοκεῖ (64)
χώραις ἐξαιρεῖν), ἀλλὰ καὶ πάνυ δοκεῖ καταδείσας τὸν κίνδυνον,
[κώμαις] μὲν δοκεῖ
αὐτὸς μὲν ἐφεδρεύειν καὶ καραδοκεῖν τὸ μέλλον· Σουρήναν δὲ προ-
ἄλλως
καθεῖναι πειρασόμενον μάχης, καὶ περιέλξοντα τοὺς πολεμίους.
Οὐδὲ γὰρ ἦν τῶν τυχόντων ὁ Σουρήνας, ἀλλὰ πλούτῳ μὲν καὶ γένει
νεότητι
καὶ δόξῃ, μετὰ βασιλέα δεύτερος· ἀνδρείᾳ δὲ καὶ δεινότητι τῶν
καθ' αὐτὸν
κατ' αὐτὸν ἐν Πάρθοις πρῶτος· ἔτι δὲ μεγέθει καὶ κάλλει σώμα-
[καθ' αὐτὸν] καὶ
ὅσος αἰεὶ
τος, ὡς οὐδεὶς ἕτερος. Ἐξήλαυνε δὲ καθ' ἑαυτὸν ἀεὶ χιλίαις σκευο-
φορούμενος καμήλοις, καὶ διακοσίας ἀπήνας ἐπήγετο παλλακίδων.
Ἱππεῖς δὲ κατάφρακτοι χίλιοι, πλείονες δὲ τῶν κούφων παρέπεμ-
πον. Εἶχε δὲ τοὺς σύμπαντας ἱππεῖς ὁμοῦ πελάτας τε καὶ δούλους,
Καὶ κατὰ om
μυρίων οὐκ ἀποδέοντας. Κατὰ γένος μὲν οὖν ἐξ ἀρχῆς ἐκέκτητο,
Ὀρώδην (61)
| βασιλεῖ γενομένῳ Πάρθων ἐπιτιθέναι τὸ διάδημα πρῶτος. Ὑρώδην
αὐτὸς (65) ἐς
δὲ τοῦτον αὐτὸν ἐξεληλαμένον εἰς Πάρθους κατήγαγε, καὶ Σελεύ-
κειαν αὐτῷ τὴν μεγάλην εἷλε, πρῶτος ἐπιβὰς τοῦ τείχους καὶ τρε-
τοὺς τότε
ψάμενος ἰδίᾳ χειρὶ τοὺς ἀντισάτας (66). Οὔπω δὲ γεγονὼς ἔτη

IMPRIMERIE NATIONALE.

τριάκοντα κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον, εὐβουλίας καὶ συνέσεως δόξαν

εἶχε μεγίστην· οἷς οὐχ ἥκιστα καὶ τὸν Κράσσον ἔσφηλε, διὰ

θάρσος καὶ φρόνημα πρῶτον, εἶτα ὑπὸ δέους καὶ συμφορῶν, ταῖς
θράσος
εὐχείρωτον (67)
ἀπάταις εὐχειρώτατον γενόμενον.
[εὐχείρωτον]

53. Βουλομένου pro βουλευομένου aliud agens codicis N scriba delineavit.

54. Istum perfidum Arabum ducem Augarum (Αὔγαρον) nomine dictum fuisse auctor est Dio Cassius, lib. XL, cap. xx sqq. Credam equidem sic, aut potius levi mutatione Ἄγβαρον, seu Ἄκβαρον, eundem a Plutarcho nostro nuncupatum, etsi in vulgaribus vitae Crassi codicibus nihil usquam tale comparet, sed semel, narrationis initio, nomen haud parum dissimile Ἀριάμνης subjicitur. Quotiescumque autem in vulgata deinceps de eodem agitur, toties legitur ὁ βάρβαρος, quae vox proxime quidem ad nomen ὁ Ἄγβαρος accedit, ex quo quomodo sit illud ortum manifestum, cum haud facile intellecturus sis quomodo ex βάρβαρος altera haec scriptura vere barbara Ἄγβαρος nasci potuerit. At vero postquam ubique alias proprium nomen αὐτομάτως (ut ita dicam) in appellativum abiit, in antiquo aliquo codice accidit ut principio capitis xxi, in verbis φύλαρχος Ἀράβων Ἄγβαρος ὄνομα, nomen ducis sive madore evanidum sive nescio quo casu jam legi non posset : quocirca idem homo qui multa alia in Plutarchi contextu ex libidine mutavit, hic quoque ad explendam lacunam excogitavit vocem, ut ei videbatur, arabice sonantem Ἀριάμνης, id quod sane ei parum feliciter successit, cum sit Ἀριάμνης gentilicium Armeniacum[1] (de quo adi, si placet, lexicum nominum proprio-

[1] Non me fugit apud Galatas quendam principem eodem nomine olim nuncupatum esse, Athenaeo teste, cujus haec sunt verba lib. IV, c. 34, p. 150 D: Ἐν δὲ τῇ τρίτῃ ὁ αὐτὸς Φύλαρχος Ἀριάμνην φησὶ τὸν Γαλάτην πλουσιώτατον ὄντα ἐπαγγείλασθαι ἑστιᾶσαι Γαλάτας πάντας ἐνιαυτόν κτλ., sed cum ea vox parum celtice sonet, credam Armenium hominem per medios Galatas, utpote vicinos, consedisse atque inter eos sive ipsum sive posterorum aliquem ea auctoritate atque divitiis potitum esse quas Athenaeus refert.

rum graecorum Benselerianum). | Nunc vero ubicumque vel hoc vocabulum Ἀριάμνης vel βάρϐαρος in istis familiae quam deteriorem ducimus codicibus obviam fit, Ἄκϐαρος quidem apud Pseudo-Appianum, Ἄγϐαρος autem (quod fere idem valet) in codice Matritensi constanter pro eo substitutum est : ex quo necessario est colligendum hoc nomen, sive τῷ κ̄ sive τῷ γ̄ scribatur, in vetustissimo illo exemplari ex quo N codex aeque atque Pseudo-Appianus defluxit exstitisse. Neque ego clare perspicio cur Carolus Sintenis, qui, in altera Crassi vitae parte recensenda, sedulo fere pressit Pseudo-Appiani vestigia, hoc uno in loco eum deserere maluerit.

54ª. Congruentia scripturae inter Pseudo-Appianum et codicem N (atque A et C Sintenisianos), etsi in re minimi momenti, notanda. — Γενόμενος quod sequitur nihil nobis quidem habere videtur offensionis, fidenterque refragamur Carolo Sintenis γενόμενον e turbidis nescio quibus fontibus in contextum reponenti.

55. Παρατρέψας pro παραπέμψας, in codice N legi putandum est, neque tamen affirmare ausim : — idemque profiteor de φιλορρώμαιον quod paulo ante et de aliis satis multis vocabulis quae inferius inter cancellos [ ] invenientur; nam cum has scripturas omnes, utpote potiores, jam adsciverit ex sola Pseudo-Appiani auctoritate Carolus Sintenis sive in utraque editione sive saltem in novissima, quam ego cum codice Matritensi contuli, fieri potuit ut nonnunquam aliam in codice atque in libro excuso exstare lectionem non animadverterem, ideoque cum Pseudo-Appiano facere Matritensem nostrum falso crederem, cum contra faceret cum vulgata. Quod tamen rarissime accidisse spes mihi est. Observandum est autem semel scripturas eas codici N tributas cancellisque saeptas maximi fere faciendas, quippe quas jam Carolus Sintenis, suis spretis codicibus, a Pseudo-Appiano mutuatus sit.

56. In absona ista lectione ἠπείρων consentit N cum vulgata, jamque solo Pseudo-Appiani testimonio manum Plutarchi tenemus.

57. Immerito me quidem judice repudiavit Carolus Sintenis antiquam Stephanianam vulgatam συμφέρεσθαι quam codicum N, C, ac | Stephanianorum Pseudo-Appianique consensus egregie tutatur : cf. ceteroqui *Pyrrhi* vit. cap. xxi, l. 39 : Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι. . .

ἐξ ἐπιπέδου συνεφέροντο κατὰ σ7όμα. Parvi igitur facio scripturam Sintenisianam *προσφέρεσθαι.*

58. Est ibi aliqua discrepantia inter Pseudo-Appiani codices in nomine ducis Arabum describendo, *Αὔγαρος* (cf. Dionem), *Ἄνγαρος*, vel, quod quidem propius ad codicis N scripturam (*Ἄγϐαρος*) accedit, *Ἄκϐαρος.*

59. Sine dubio veritatem assecutus est Jacobus Reiske, contra codices, *δεῆσον* scribens. Neque minus feliciter paulo inferius idem conjecit *μέλλοντά σ', ἔφη* (pro *μέλλοντας, ἔφη*).

60. *Σελεύκης* in uno Pseudo-Appiani codice Augustano legitur, ceteris cum Plutarchi vulgata consentientibus.

61. *Ὀρώδης* ex *ὁ Ὑρώδης* facilius gigni potuit quam ex *Ὑρώδης* sine articulo, quo scripturae Matritensis etiam in minimis rebus probatur fides. Ceterum duobus vocabulis distinctis *ὁ ῥώδης* in Augustano exscribi notatione dignum est. Quod vero inferius rursum *Ὀρώδην* accusativus in locum ejusdem vocis *Ὑρώδην* bis successit, similiterque *Ὀρώδου*, etc., hoc priore vitio in contextum ingresso nil mirum : correctoris cujusdam manui debentur.

62. Cum vulgata *αὐτοῦ* sensu careret, jam receperat Carolus Sintenis Pseudo-Appianeam lectionem *τοῦ αὐτοῦ* : immo nunc lucet sub vitio scripturae aperto *ταῦτα* in codice N vera lectio *ταὐτοῦ*, quae, una eademque ter dissimili ratione paululum deflexa, in tres illas discrepantes lectiones perfacile abiit *αὐτοῦ, ταῦτα, τοῦ αὐτοῦ.*

63. *Ταῖς κώμαις* inter Pseudo-Appiani codices solo Augustano servatur, cum ceteri omnes minus bene *τὰς κώμας* ferant. Neque aliud in Matritensi atque in Augustano exstare videtur.

64. *Μοὶ* ante *δοκεῖ* genuinum esse evincit istud *μὲν* adulteratum quod eodem loco apparet in codice N. — Paulo post, *καθ' αὑτὸν* codices Sintenisianos haud aliter ac Matritensem Pseudo-Appianeosque praebere non est silentio praetereundum.

65. Malim *αὐτὸς* cum Pseudo-Appiano scribere : ac, quanquam nihil e Matritensi, cum Sintenisiana editione collato, enotavi, non mihi mirandum videatur si quis alius oculatior hanc ipsam meliorem scripturam ex egregio codice eruat.

66. Legitur ἀντισ7άντας apud Carolum Sintenis, atque in | omnibus Pseudo-Appianeis codicibus, uno praestantissimo Augustano excepto : at ἀντισ7άτας, quae lectio est Stephaniana simul atque Augustani et codicis N, non adeo prava nobis quidem videtur, neque rejicienda. Cf. *Bruti* vit. c. XLIV, l. 15, ubi eadem scripturae discrepantia notatur : Ὀλίγοις γὰρ τάγμασιν ἅπαντας ἐτρέψατο τοὺς ἀντισ7άτας (sic B, M, V[b] : ceteri vero ἀντισ7άντας). Quam quidem vocem certe non a Plutarcho alienam esse colligitur ex his verbis operis *De communibus notitiis adversus Stoicos* dicti, c. XLV, p. 1084 B : Ὄχλον ἀντισ7άτην κακίαις.

67. Pro barbara voce εὐχειρώτατον Henricus Stephanus in *Annotationibus* (t. XIII, p. 427) reponi jubebat εὐχειρωτότατον. Nunc autem cum Pseudo-Appiano Caroloque Sintenis atque etiam, ut videtur, codice nostro Matritensi, εὐχείρωτον est legendum.

Crassi vit. c. 22.

Τότε δ' Ἄκβαρος
Τότ' οὖν ὁ βάρβαρος, ὡς ἔπεισεν αὐτὸν, ἀποσπάσας τοῦ ϖοτα-
Ἄγβαρος ἀποσπάσας οὖν αὐτὸν
(om - - - - - - - - - - -
μοῦ διὰ μέσων ἦγε τῶν ϖεδίων, ὁδὸν ἐπιεικῆ καὶ κούφην τὸ ϖρῶ-
- -)
τὸν, εἶτα μοχθηρὰν, ἄμμου βαθείας ὑποδεχομένης καὶ ϖεδίων ἀδέν-
δρων καὶ ἀνύδρων καὶ ϖρὸς οὐδὲν οὐδαμῆ ϖέρας ἐφικτὸν αἰσθήσει
ϖαυομένων · ὥσ7ε μὴ μόνον δίψει καὶ χαλεπότητι τῆς ϖορείας ἀπ-
αγορεύειν, ἀλλὰ καὶ τὸ τῆς ὄψεως ἀπαραμύθητον ἀθυμίαν ϖαρέχειν,
οὐ φυτὸν ὁρῶσιν, οὐ ῥεῖθρον, οὐ ϖροβολὴν ὄρους καθιέντος, οὐ
βλασ7άνουσαν, ἀλλὰ δεινῶν
ϖόαν διαβλασ7άνουσαν, ἀλλ' ἀτεχνῶς ϖελάγιόν τι χεῦμα θινῶν
ἀλλὰ
om (68) ϖεριεῖχε
τινων ἐρήμων ϖεριεχόντων τὸν σ7ρατόν. Ἦν μὲν οὖν καὶ ἀπὸ τού-
om
Ἐπειδὴ δὲ καὶ ἀπὸ Ἀρταβάζου
των ὁ δόλος ὕποπ7ος. Ἐπεὶ δὲ καὶ ϖαρὰ Ἀρταουάσδου τοῦ Ἀρμενίου
δόμος Ἀρτουάζου (sic)

παρῆσαν ἄγγελοι, φράζοντες ὡς πολλῷ συνέχοιτο πολέμῳ, ῥυέν-
Ὀρώδου
τος ἐπ' αὐτὸν Ὑρώδου, καὶ πέμπειν μὲν ἐκείνῳ βοήθειαν οὐ δύνα-

ται, παραινεῖ δὲ Κράσσῳ, μάλισlα μὲν ἐκεῖ τραπέσθαι, καὶ γενό-
τρέπεσθαι
Ὀρώδην
μενον μετ' Ἀρμενίων, ὁμοῦ διαγωνίσασθαι πρὸς τὸν Ὑρώδην· εἰ
καὶ πορεύεσθαι καὶ σlρατοπεδεύειν, αἰεὶ
δὲ μὴ, | πορεύεσθαι καὶ σlρατοπεδεύειν, ἀεὶ τὰ ἱππάσιμα φεύγοντα,

καὶ προσχωροῦντα τοῖς ὀρεινοῖς· Κράσσος μὲν οὐδὲν ἀντιγράψας
μὲν οὖν οὐθὲν
ὑπ' ὀργῆς καὶ σκαιότητος, ἀπεκρίνατο, νῦν μὲν Ἀρμενίοις μὴ
(69) ἐπιθήσων Ἀρταβάζῃ
σχολάζειν, αὖθις δ' ἀφίξεσθαι δίκην ἐπιθήσω Ἀρταουάσδῃ τῆς
ἐπιθήσων Ἀρταουάζῃ
προδοσίας. Οἱ δὲ περὶ Κάσσιον αὖθις ἠγανάκτουν, καὶ Κράσσον
εὐθὺς
Ἄκβα-
μὲν ἀχθόμενον αὐτοῖς ἐπαύσαντο νουθετοῦντες, ἰδίᾳ δὲ τὸν βάρβα-
Ἄγδα-
ρον ἐλοιδοροῦντο
ρον ἐλοιδόρουν· « Τίς σε δαίμων πονηρός, ὦ κάκισlε ἀνθρώπων,
ρον (sic)
ἢ (70)
ἤγαγε πρὸς ἡμᾶς; τίσι δὲ φαρμάκοις καὶ γοητείαις ἔπεισας Κράσ-
ἢ
σον, εἰς ἐρημίαν ἀχανῆ καὶ βυθὸν (71) ἐκχέαντα τὴν σlρατιάν,
ὁδεύειν ὁδοὺς
ὁδὸν ὁδεύειν Νομάδι λησlάρχῃ μᾶλλον ἢ Ῥωμαίων αὐτοκράτορι
Νομαδικῇ ταραχῇ
προσηκούσας Ἄκβαρος
προσήκουσαν; » Ὁ δὲ βάρβαρος, ἀνὴρ ὢν ποικίλος, ἐκείνους μὲν
Ἄγβαρος
ἐπικαρτερῆσαι (76)
ὑποπίπlων ἐθάρρυνε, καὶ παρεκάλει μικρὸν ἔτι καρτερῆσαι· τοὺς
ὑπεθάρρυνε ἐπικαρτερῆσαι
δὲ σlρατιώτας, ἅμα συμπαραθέων καὶ παραβοηθῶν, ἐπέσκωπlε

μετὰ γέλωτος· « Ὑμεῖς δὲ διὰ Καμπανίας ὁδεύειν οἴεσθε, κρήνας
συνεχῆ καὶ (72)
καὶ νάματα, καὶ σκιὰς καὶ λουτρὰ δηλαδὴ καὶ πανδοκεῖα ποθοῦν-
συνεχῆ καὶ

om (73) καὶ Ἀσσυρίων μεθορίαν διεξιόντες (74)
τες· οὐ μέμνησθε δὲ τὴν Ἀράϐων διεξιόντες καὶ Ἀσσυρίων μεθ-
om καὶ Ἀσσυρίων μεθορίαν διεξιόντες
Ἄκϐαρος
ορίαν. » Οὕτω μὲν ὁ βάρϐαρος διεπαιδαγώγησε τοὺς Ῥωμαίους, καὶ,
Ἄγϐαρος
πρὶν ἢ γένεσθαι φανερὸς ἐξαπατῶν, ἀφίππευσεν, οὐ λαθὼν τὸν
ἀφίππευσεν ἐξαπατῶν
ὑπεργάσηται καὶ διαταράξῃ (75)
Κράσσον, ἀλλὰ καὶ τοῦτο πείσας ὡς ὑπεργάσεται, καὶ διαταράξει
τοῦτον
τὰ τῶν πολεμίων.

68. Quorsum hoc *τινων*? quo, non injuria, carent Pseudo-Appianus et N. Nihil aliud esse putamus ac vocis *θινῶν* malam *διττογραφίαν*.

69. *Ἐπιθήσω* in editione Stephaniana typographi errore legitur.

|70. *Ἢ* nobis quidem magis placet quam illud *καὶ* vulgatae.

71. Malunt Jacobus Reiske Carolusque Sintenis *βύθιον*.

72. Vocabulum *συνεχῆ*, quo carent codices vulgares, nonnullam addit sententiae gratiam, neque equidem dubito quin ab ipsius Plutarchi manu profectum sit.

73. Opportunum asyndeton.

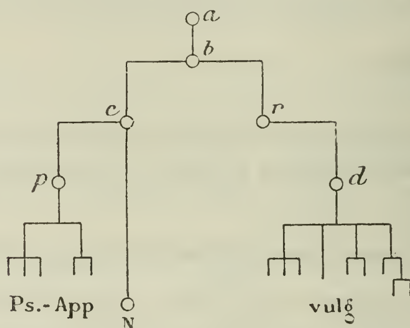
74. Pari ratione in N codice atque apud Pseudo-Appianum *διεξιόντες* loco movetur sine ullo orationis detrimento.

75. *Τοῦτον* codicis N et aoristi subjunctivi apud Pseudo-Appianum aeque mendosae sunt scripturae. Sed ne in vulgata quidem sana evasit sententia. *Ἀφίππευσεν τὸν Κράσσον τοῦτο πείσας ὡς ὑπεργάσεται καὶ διαταράξει τὰ τῶν πολεμίων* : vereor ut quis haec intellegat. Ego quidem legam : *ὡς ὑπουργήσει τι*. Neque aliter interpretatus est Joannes Schweighaeuser sententiam loci certe, si minus verba ipsa secutus : « Fingens se curaturum necessarium, et turbaturum consilia hostium. » Cf. c. v, l. 10 : *Ἐπεὶ τήν γε χρείαν ἀναγκαίως μᾶλλον ἢ προθύμως ὑπουργοῦντος εἶναι*, praesertimque *Catonis maj.* vit. c. xxi, l. 18 : *Ἐκόλαζεν εὐθὺς μετὰ τὸ δεῖπνον ἱμάντι τοὺς ἀμελέστερον ὑπουργήσαντας ὁτιοῦν ἢ σκευάσαντας.*

76. Vide infra, pag. 30 [ci-après, p. 378].

Ut distinctius perspiciatur quid e tot promiscue junctis tamque variis observationibus colligi possit, stemma descriptum velimus hoc, quod utrum verum sit necne in praesentia non pronuntiamus :

Stemma I.



| Nimirum sit *a* codex autographus Plutarchi; *b*, primus progenitor communis (ut ita dicam) et exemplaris a Pseudo-Appiano usurpati et omnium Plutarcheorum manuscriptorum qui hodie noti sunt (primum autem dico in quem devenias ad stirpem versus a recentioribus temporibus retro devolvens); *r*, quidam liber e mutilo imperfectoque nescio quo alio a graeculo eruditulo descriptus recensitus refectus; *d* denique, primus progenitor communis codicum omnium familiae vulgaris.

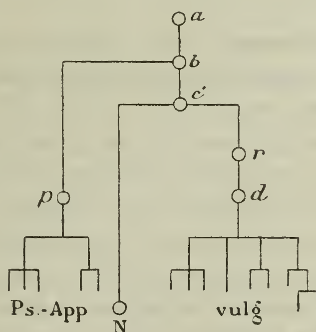
I. Loci qui in codicibus vulgaribus Matritensique nostro N et Pseudo-Appianeis sine ulla discrepantia scripturae inveniuntur, aut sani sunt aut depravati : 1) si sani, bene est; 2) sin minus, cum viam inter *a* et *b* textus emetiretur, vitium irrepsit (vid., ex. gr., num. 59, 71, 75, etc.).

II. Alias eandem codex N ac Pseudo-Appianus lectionem praebent, diversam a vulgata. Tum autem de tribus unum : aut peccat vulgata, aut contra illa integram auctoris manum servat, aut utraque scriptura corrupta medicum poscit. 1) Si peccat vulgata, inter *b* et *d* exortum mendum putandum est. 2) Quod contra si

commune invenitur mendum codici N cum Pseudo-Appiano, inter *b* et *c* primum apparuisse perspicuum est. 3) Hic vero scripturarum in singulis ramis diverse corruptarum duplex est genus distinguendum. 3[a]) Potuit quidem ita culpa ex culpa gigni ut prior in trunco, scilicet, inter *a* et *b*, posterior in quovis ramorum contraheretur; 3[b]) variis quoque modis sana trunci lectio in ramis potuit depravari (cf., ex. gr., num. 62).

Attamen non est infitiandum satis frequenter prorsus apud unum Pseudo-Appianum Plutarchi manum servatam esse, codice N turpiter cum vulgata faciente, ut, ex. gr., num. 65 *αὐτὸν* (N et *vulg.*) praecipueque num. 56 *ἠπείρων* (*it.*) pro *αὐτὸς* et *ὑπωρείων* (Ps.-App.). Atqui, si codex N non semel vitiis ipsi cum vulgata communibus, a Pseudo-Appiano vero alienis inquinatur — atque ita rem se habere diximus — jam ad alteram hanc figuram ducimur, non plane cum priore convenientem : |

Stemma II.



Quorum stemmatum alterutrum falsum esse patet, nisi forte liber N ad genus istorum pertinet codicum quos *mixtos* vocant. Quod quidem cum jam primo adspectu parum sit verisimile, videndum est omnia quam recte a nobis supra sint disputata.

Hoc notatu dignum : ne unum quidem alterum exemplum nobis fit obviam vitii codici N cum Pseudo-Appiano communis, veram exhibente vulgata lectionem, nisi *ἐπικαρτερῆσαι* (paulo ante

capitis XXII finem) quod doctissimi editores pro *ἔτι καρτερῆσαι* (sic vulgo legitur) mendose scriptum putant.

76. *Ὁ δὲ Ἄγβαρος ἀνὴρ ὢν ποικίλος ἐκείνους μὲν ὑποπίπτων ἐθάρρυνε καὶ παρεκάλει μικρὸν ἐπικαρτερῆσαι.* Cur *ἐπικαρτερῆσαι* rejiciatur scribendumque sit *ἔτι καρτερῆσαι* cum vulgata nullam satis justam causam reperio. Casu quidem evenit ut nunc nullo alio loco scriptorum vere antiquorum ea vox appareat; sed neque male aut barbare composita est et semel saltem se offert in libello *De velitatione bellica* Nicephoro Phocae tributo, p. 159 c : *Εἰ δὲ ὁρᾷς αὐτοὺς ἐπικαρτεροῦντας καὶ τῇ πολιορκίᾳ ἐπιμένοντας*, quod ita interpretatus est Carolus Benedictus Hase, vir doctissimus : « Ubi illos perseverantius in obsidione permanere, etc. »

Jam prioris stemmatis auctoritas nulla esse videtur, at contra nihil obstat quin alterum ut verum accipiamus. Itaque, propositionibus sub I collocatis integris permanentibus, in locum ceterarum dispositarum sub II hae leviter mutatae ac stemmati alteri accommodatae subeunt :

II. 1) Si peccat vulgata sola, inter *c'* et *d* ingressum est in contextum mendum. 2) Si vero N una cum vulgata, inter *b* et *c'*. De 3^a et 3^b nil novi.

Inde confici potest norma certa, si qua alia, ad textum hujus | vitae Crassi partis constituendum : Quoties Pseudo-Appianus sive cum N (vid., ex. gr., num. 54, 55, 63, 67, 68, 70, 72, 73, etc.) sive cum vulgata (ex. gr. num. 53, etc., etc.) convenit, toties archetypi *b* lectionem nos tenere sat scimus (scriptura mendosa a scribae manu sciolive sententiam, ut ei quidem videbatur, corrigentis sive inter *c'* et *d* sive inter *c'* et N profecta).

Cum vero N cum vulgata consonat solusque discrepat Pseudo-Appianus, judicio opus est ut probam a mala lectionem dignoscamus; potuit enim vitio textus infici cum inter *b* et *p* (cf. lacunam magnam initio capitis XXII, *δὲ* omissum quarto versu a capitis XXI principio, etc.), tum inter *b* et *c'* (cf. num. 56, 65, *ἄλλως* paulo post num. 64, etc.).

Ad summam, si codices, per quos Plutarcheus textus inde ab *a* usque ad *d* traditus est, cum catenae cujusdam annulis conferri possunt, Matritensis noster ille liber N de annulo pendet sito inter eum (*b*) de quo Pseudo-Appianus, i. e. optimus inter testes, et ultimum (*d*), de quo pessimorum tota familia. Sed ei-

dem N multo major est necessitudo cum Pseudo-Appiano quam cum vulgata. Quod praesertim inde sequitur quod inter *c'* et *d* annulus quidam interjacet *r*, qui, fracta olim catena, haud prorsus inscite, ex libidine tamen neque sicut oportuit, a fabro nescio quo officioso renovatus est. Codex quisque igitur ab *r* derivatus contextum lectori praebet manum istius correctoris expertum, ita ut exempli gratia, locum nominis Ἄκϐαρος vel Ἄγϐαρος genuini invaserit Ἀριάμνης, quo scripturae discrepantiae specimine elucet quid inter codicis *r* majores ac posteros intersit.

Nunc autem quod ad narrationis Plutarcheae partem attinet a Pseudo-Appiano servatam, jam dixi quantulae sit operae, tribus testibus adhibitis, veram scriptoris indagare lectionem. Pseudo-Appiano vero deficiente, ut in reliquis *Crassi* vitae capitibus, totisque vitis parallelis *Demosthenis* et *Ciceronis, Alcibiadis Coriolani*que, *Agesilai Pompeii*que, editori diligenti multum cavendum erit.

In via nimirum inter *c'* et N superata multa magnaque depravatio per Plutarchi verba grassata est, quae tamen ope vulgatae facile plerumque corrigi possit. Nam tantum ejusmodi in N vitia exstant quae a scribarum indiligentia profecta ducenda sint, quippe quos nihil e proposito consilio neque suo arbitrio in describendo exemplari aut addidisse ut mutasse pateat.

E tam dissimili conditione textus in N atque in vulgaribus | codicibus ratio quaedam institui potest quam sequi debeat prudentissimus quisque editor. Cum N cum quovis familiae vulgaris codice consentit, primi genitoris communis *c'* scripturam profecto tenemus, quam, pro nihilo ducta ceterorum codicum discrepantia lectionis, aut recipiendam aut, si dubiae fidei videbitur, sanandam in propatulo est. Si vero vulgares codices, nullo dissentiente, aliam ac codex N scripturam tuentur, utra praeferenda? Nempe alterutra, prout casus poscet. Nam rem attente consideranti si lectionum altera ex altera *αὐτομάτως* (ut ita dicam) exorta videbitur atque sic producta ut scriba quivis aliud agens peccasse, sed nihil sponte sua, nihil de industria adulterasse censendus sit, vetustior illa lectio quae alteram genuit, sive in codice N sive in vulgata invenitur, sine ulla dubitatione eligenda est. Quotiescumque autem tali ratione inter sese discrepant et vulgatae et codicis N scripturae, ut alterutram ab editore quovis antiquo profectam manifestum sit arbitrio suo aut verba diserte in exemplari scripta

mutante aut locos quos casu aliquo jam legere nequibat reficiente, toties vestigia vulgatae prorsus deserenda, at contra codicis N premenda, quippe qui catenae annulo annectatur citra recensionem istam (in stemmate *r* notatam) posito.

Hanc criticam rationem secutus, novam apud Hachette sociosque publici juris feci editionem vitae *Demosthenis* a Plutarcho scriptae[1], qua versata lector facile intelleget quantus e codice N fructus percipi possit. Neque minori in *Ciceronis, Crassi, Alcibiadis Coriolani*que vitis edendis viris doctis eundem librum auxilio fore persuasum habeo : quod quidem in capite sequenti hujusque libelli tertio atque ultimo, paucorum inter multo plura locorum codicis N ope egregie emendatorum speciminibus adhibitis demonstrare in animo est. *Agesilai* vero *Pompeii*que vitas silentio praetereo, quarum ad textum constituendum jam Carolo Sintenis praestanti quodam codice Sangermanensi, qui libri N veras scripturas fere exhibet, pravis omissis, uti licuit.

III

Postquam primo aliquot exempla discrepantium lectionum, praesertim in *Demosthenis* vita, selegerimus, quas si receperis, non | mutata aut quam levissime mutata loci sententia, vocabula aptiora quidem et emendatior ipsa oratio evadere videatur, alias rursus paucas afferemus scripturas quae ad res gestas accuratius perscribendas atque ad Plutarchi nostri historiam narrantis fidem melius probandam non nihil pertinere possint.

§ 1.

VARIAE LECTIONES AD GRAMMATICAM SPECTANTES.

77. Vulgo excuditur vit. *Demosth.* c. VII : *Πάλιν δέ ποτέ φασιν, ἐκπεσόντος αὐτοῦ καὶ ἀπιόντος οἴκαδε συγκεκαλυμμένου καὶ βαρέως φέροντος, ὑπακολουθῆσαι Σάτυρον τὸν ὑποκριτὴν ἐπιτήδειον ὄντα καὶ συνελθεῖν.* Vocula *ποτε*, otiosa, si qua alia, optime caret codex N Matritensis. Cum excidisset, explosus esset Demosthenes, *tectaque facie* (ut fert vulgata) demum rediret, Satyrus eum secu-

[1] *Vie de Démosthène* par Plutarque. Texte grec revu sur le manuscrit de Madrid, accompagné de notes en français, et précédé d'une notice sur Plutarque et sur les sources de la Vie de Démosthène, par Ch. Graux.

tus est. Cur tecta facie? Prae pudore, ut opinantur interpretes. Sed hoc ipsum *pudore confusus* magis proprie dicetur, si cum N legeris *ἀπιόντος οἴκαδε* (quod novissimum verbum in codice omissum casu excidisse putandum) *συγκεχυμένου*. Jam Adamantius Coraes scribebat *ἐπακολουθῆσαι* quod e vulgata *ὑπακολουθῆσαι* felici exsculpserat conjectura : neque aliud in codice N exstare notavimus, nisi quod per itacismum *ἐπακολουθίσαι* descriptum est. Curiose interpretatus est Jacobus Amyot vulgatam *καὶ συνελθεῖν* : *Satyrus s'en alla après luy* ET PARLA AVEC LUY. Cum vero multo commodius quae deinde narrat Plutarchus intus quam sub dio agantur, melius meo judicio cum N legatur : *καὶ συνεισελθεῖν*, i. e. *et cum eo domum introivit.*

78. Saepe solus N unum alterumve vocabulum reddit quod in ceteris omnibus libris deest, ut *Demosth.* vit. c. IX sub finem : *Πρὸς τὸν ὑπὲρ Ἁλοννήσου λόγον ὁ Ἀντιφάνης τουτὶ ϖέπαιχεν, ἣν Ἀθηναίοις Δημοσθένης συνεβούλευε μὴ λαμβάνειν, ἀλλ' ἀπολαμβάνειν ϖαρὰ Φιλίππου, ϖερὶ συλλαβῶν διαλεγόμενος.* Quae diductis typis excudenda curavimus ultima verba in ceteris exemplaribus plane omissa, diserte in N exarata sunt. Cf. Aeschin. *Ctesiphont.* c. LXXXIII, quo fonte in his memorandis usus esse Plutarchus videtur : *Ὁ δὲ ἀπήγορευε μὴ λαμβάνειν εἰ δίδωσι, ἀλλὰ μὴ ἀποδίδωσι, ϖερὶ συλλαβῶν διαφερόμενος.*

Hic placet plura colligere exempla ejusmodi additamentorum passim a me in N notatorum (quae inter cancellos obliquos in sequentibus ponam). Ex. gr., vit. *Demosth.* c. XI : Post ea quae a Demosthene in Demadem latronemque quendam Chalcum nomine | facete dicta sunt, *Ἀλλὰ ϖερὶ μὲν τούτων <καὶ ἑτέρων γελοίων> καίπερ ἔτι ϖλείω λέγειν ἔχοντες ἐνταῦθα ϖαυσόμεθα.* — *Ibid.*, c. XIV : *Φαίνεται δὲ καὶ (Δημοσθένης) μετὰ ϖαρρησίας μάλιστα τῷ δήμῳ διαλεγόμενος καὶ ϖρὸς τὰς ἐπιθυμίας τῶν ϖολλῶν ἀντιτείνων κτλ., ὡς ἐκ τῶν λόγων <αὐτῶν> λαβεῖν ἐστι.* — *Ibid.*, c. XXVIII : *Μεταγειτνιῶνος μὲν <μηνὸς> ἡ ϖερὶ Κραννῶνα μάχη συνέπεσε.* — *Ibid.*, s. fin. ejusdem capitis : *Ὑπερείδου δὲ καὶ τὴν γλῶτταν ἐκτμηθῆναι <ζῶντος> λέγουσιν.* — *Ciceronis* etiam vit. c. III s. fin. : *Καὶ γὰρ ἦν ὄντως <τὴν ἕξιν> ἰσχνὸς καὶ ἄσαρκος.* — *Ibid.*, c. XIX : *Εἰσελθὼν οὖν ὁ Κικέρων <καὶ γενόμενος> καθ' αὑτὸν, ὀλίγων ϖαντάπασιν αὐτῷ ϖαρόντων, ἐφρόντιζεν ὅπως χρήσαιτο τοῖς ἀνδράσι.* — *Ibid.*, c. XXII : *Ὁρῶν δὲ ϖολλοὺς ἔτι <τῶν ἀπὸ>*

τῆς συνωμοσίας ἐν ἀγορᾷ συνεσ7ῶτας ἀθρόους κτλ. — *Ibid.*, c. XXIX. Pro vulgata καὶ τοῦτο διὰ Τύλλου τινὸς πράτ7ουσαν (ubi malebat Xylander Τυλλίου : cf. tamen, c. XVIII, Τίτον τινὰ Κροτωνιάτην κομίζοντα τὰς ἐπισ7ολὰς) legitur in Matritensi libro καὶ τοῦτο διὰ Θύλλου (*sic*) τινὸς ⟨Ταραντίνου⟩ πράτ7ουσαν. — *Compar. Dem. et Cicer.* c. I s. fin. : Ὅθεν καὶ δύσκολον αὐτὸν οἱ ἐχθροὶ καὶ δύσ7ροπον, ὡς αὐτός φησιν, ἀπεκάλουν ⟨προδήλως⟩. — *Crassi* vit. c. XXVI : Ὡς ἐκέλευσε τὸν υἱὸν ἐμβαλεῖν τοῖς Πάρθοις καί τις αὐτῷ ⟨μετὰ μικρὸν⟩ ἤγγειλε (vulgo καί τις ἤγγειλεν αὐτῷ legitur) μακρὰν τροπὴν εἶναι καὶ δίωξιν ἰσχυρὰν τῶν πολεμίων κτλ. — *Agesilai* vit. c. I s. fin. : Ἀγησιλάῳ δὲ καὶ τοῦτο ὑπῆρξεν ἴδιον, ἐλθεῖν ἐπὶ τὸ ἄρχειν μὴ ἀπαίδευτον ⟨τοῦ⟩ ἄρχεσθαι. — *Pompeii* vit. c. VII : Ἐπεὶ δὲ καὶ παρὰ τῶν πολεμίων ἀντεξίππευσαν οἱ Κελτοί, τὸν πρῶτον ⟨αὐτῶν⟩ καὶ ῥωμαλεώτατον φθάνει παίσας ἐκ χειρὸς δόρατι καὶ καταβαλών. — *Alcibiad.* vit. c. XV s. fin. : Ὀμνύουσι γὰρ (οἱ ἔφηβοι) ὅροις χρήσεσθαι (sic scribere vult Gabriel Cobet *Mnemos.* nov. ser. t. VI : codices praebent χρήσασθαι) τῆς Ἀτ7ικῆς πυροῖς, κριθαῖς, ἀμπέλοις, ⟨συκαῖς,⟩ ἐλαίαις, οἰκείαν ποιεῖσθαι διδασκόμενοι τὴν ἥμερον καὶ καρποφόρον. — *Coriolani* vit. c. IV s. fin. : Μάρκιος δὲ τῇ μητρὶ καὶ τὰς τοῦ πατρὸς ὀφείλειν χάριτας οἰόμενος οὐκ ἐνεπίμπλατο τὴν Οὐολουμνίαν εὐφραίνων καὶ τιμῶν, ἀλλὰ καὶ γυναῖκα βουλομένης καὶ δεομένης ⟨ἐκείνης⟩ ἔγημε κτλ. — *Ibid.*, c. XIII : Αὐτῷ μὲν οὐδὲν ἐξείλετο, τοὺς δὲ ⟨συ-⟩σ7ρατευσαμένους πολλὰ μὲν ἄγοντας ἔχων, πολλὰ δὲ φέροντας ἐπανῆλθεν εἰς τὴν Ῥώμην. — *Ibid.*, c. XXVI s. fin. : Συναγαγὼν ἐκκλησίαν πάνδημον ὁ Τύλλιος (sic N pro Τύλλος), ἐπεὶ τὸν πόλεμον ἐψηφίσαντο, συνεβούλευε τὸν Μάρκιον καλέσαι μηδὲν αὐτῷ μνησικακοῦντας, ἀλλὰ πισ7εύσαντας ὅτι συμμαχῶν ὠφελήσει ⟨τὸ ἔθνος⟩ ὅσα πολεμῶν οὐκ ἔβλαψεν. Quibus verbis τὸ ἔθνος interpositis concursus vocalium apud Plutarchum prorsus intolerabilis ὠφελήσει ὅσα tollitur.

Etsi jam supra (vid. num 5.) non semel animadvertimus hiatus | istos offensionem in vulgata contrahentes, in N saepius optime vitari, hic libet, occasione data, duo quae mihi in mentem occurrunt, addere exempla locorum ejusdem generis, varie quidem, sed frustra a viris doctis vexatorum. *Pompeii* igitur vit. c. VIII in libris typis expressis exstat : Ἀλλ' εὐθὺς εἰς τὴν Κελτικὴν ὑπ' αὐτοῦ πεμπόμενος, ἣν ἔχων ὁ Μέτελλος ἐδόκει μηδὲν ἄξιον πράτ7ειν τῆς παρασκευῆς, οὐ καλῶς ἔφη ἔχειν πρεσβύτερον καὶ προὔχοντα

δόξῃ σἰρατηγίας ἀφαιρεῖσθαι. Ubi Carolus Sintenis concursum vocalium ferendum negans *οὐκ ἔφη καλῶς ἔχειν* conjectura assequebatur. Sed cum N potius scribendum : *οὐ καλῶς ἔχειν ἔφη*. *Ciceronis* vero vit. c. VII s. fin. M. Tullii lepide dictum a Plutarcho nostro refertur hoc : *Τοῦ δὲ ῥήτορος Ὀρτηνσίου* (sic N pro vulg. *Ὀρτησίου*) *τὴν μὲν εὐθεῖαν τῷ Βέρρῃ συνειπεῖν μὴ θελήσαντος* (sic N : vulgo scribitur *μὴ τολμήσαντος*), *ἐν δὲ τῷ τιμήματι πεισθέντος παραγενέσθαι καὶ λαβόντος ἐλεφαντίνην Σφίγγα μισθόν, εἶπέν τι* (sic N) *πλαγίως ὁ Κικέρων πρὸς αὐτόν· τοῦ δὲ φήσαντος αἰνιγμάτων λύσεων ἀπείρως ἔχειν· « Καὶ μὴν ἐπὶ τῆς οἰκίας τὴν Σφίγγα ἔχεις. »* « Verius *λύσεως* », ait Daniel Wyttenbach, Jacobum Reiske secutus : quam conjecturam egregie N confirmat, in quo diserte *λύσεως* legitur. Nunc autem audi Augustinum Bryan : « Inserendum est *ἔφη. Καὶ μὴν, ἔφη, ἐπὶ κτλ.* » Qua spreta observatione Carolus Sintenis hiatum incaute a critico allatum vitans vulgatam male retinuit. Scriptura codicis N recipienda : *Καὶ μὴν ἐπὶ τῆς οἰκίας* <, *ἔφη*,> *τὴν Σφίγγα ἔχεις* (melius detur *τὴν Σφίγγ' ἔχεις*).

79. *Demosth.* vit. c. x : *Καὶ μέντοι καὶ τὸν Δημοσθένην φασὶν αὐτόν, ὁσάκις ἂν ἀντερῶν αὐτῷ Φωκίων ἀναβαίνοι, λέγειν πρὸς τοὺς συνήθεις κτλ.* Scriptorem *σολοικίζειν* inserta particula *ἄν* in hac sententia, quem fugit? Idcirco delebant Henricus Schaefer Adamantiusque Coraes. Bene factum, teste codice N qui molesta hac vocula, ex mala initii vocabuli *ἀντερῶν* repetitione nata, prorsus caret. Quam tamen frustra tueri volebat Carolus Sintenis, collato quodam vitae *Alcibiadis* loco (c. VI, l. 23) : (*Τὸν Ἀλκιβιάδην*) *ὁ Σωκράτης θρύψεως διάπλεων καὶ χαυνότητος ὁσάκις ἂν λάβοι, πιέζων τῷ λόγῳ καὶ συσἰέλλων ταπεινὸν ἐποίει καὶ ἄτολμον.* Corrige, codicis N auctoritate fretus, *ὁσάκις ἀναλάβοι*, i. e. quotiescumque illum *denuo deprehendebat.*

Jam contra in vit. *Coriolan.* c. XII s. fin., hanc ipsam voculam *ἄν* desiderari recte senserat Carolus Sintenis, cujus in editione minore contra codices legitur : *Νομίζοντες ἐν ὅπλοις καὶ σἰρατοπέδῳ καὶ κοινοῖς ἀγῶσιν αὖθις γενομένους πλουσίους ὁμοῦ καὶ πένητας καὶ δημοτικοὺς καὶ πατρικίους ἡμερώτερον* <*ἂν*> *διατεθῆναι πρὸς ἀλλήλους καὶ | ἥδιον.* Sed non suo loco particulam *ἄν* a docto editore collocatam esse docet codex Matritensis, qui eam inter *γενομένους* et *πλουσίους* insertam praebet.

80. Demetrius Phalereus perhibet, ait Plutarchus (*Demosth. vit.* c. XI), Demosthenem consuevisse vi admota expugnare vocis obscuritatem, *ῥήσεις* ore calculorum pleno recitantem, *τὴν δὲ φωνὴν ἐν τοῖς δρόμοις γυμνάζεσθαι καὶ ταῖς πρὸς τὰ σιμὰ προσβάσεσι διαλεγόμενον καὶ λόγους τινὰς ἢ σlίχους ἅμα τῷ πνεύματι πυκνουμένῳ προφερόμενον.* Haud facile, credo, alterum apud Plutarchum invenias exemplum hujus formae mediae *γυμνάζεσθαι* sic cum rei exercitatae accusativo conjunctae. At contra cf. *Cicer.* vit. c. XXV : *Γυμνάζων τὸν λόγον εἰς φαύλην ὑπόθεσιν*, aut *Antonii* vit. c. II : *Τὸ σῶμα γυμνάζων πρὸς τοὺς σlρατιωτικοὺς ἀγῶνας.* Ideoque quam libentissime in *Demosth.* vit. loco laudato codicis N lectionem recipiam : *τὴν δὲ φωνὴν γυμνάζειν ἐν τοῖς δρόμοις.* Jam quod sequitur in eodem libro mendosum esse patet : *καὶ ταῖς πρὸς σlάσιν ἀναβάσεσιν διαλεγόμενον*, levissima tamen mutatione indiget quo purior quam vulgo legitur locus totus evadat. Mecum enim scribas : *καὶ ταῖς πρὸς τὰ σίμ' ἀναβάσεσιν κτλ.* Unde *προσβάσεσι* sit ortum nemo non videt.

81. *Demosth.* vit. c. XIII : *Δημάδης, ἀπολογούμενος διὰ τὴν ἐν τῇ πολιτείᾳ μεταβολήν, ἔλεγεν αὐτῷ μὲν αὐτὸν τἀναντία πολλάκις εἰρηκέναι, τῇ δὲ πόλει μηδέποτε.* De qua sententia annotatio est Mosis Du Soul (quem latine Solanum nuncupare solent) : « Non solet *διά* sic cum hoc verbo construi. Aut prorsus delendum, aut *δή* reponendum est. » *Διά* Jacobo Reiske quoque abesse posse videbatur. Ac revera abest a codice Matritensi. Miror autem accusativum *αὐτὸν* nulli criticorum usque ad hanc diem displicuisse, cum constans Atticorum usus (nam unus idemque Demades et *ἔλεγε* et *εἴρηκε*) *αὐτὸς* requirat. Quod etiam diserte legitur in optimo illo codice N (nisi quod voci *αὐτῷ* falsus additur accentus : *αὐτῷ μὲν αὐτὸς*).

Hanc attici sermonis legem a Plutarcho nostro observatam esse non intellexerunt, quantumvis boni, saeculi superioris critici. Audi virum acutissimum Jacobum Reiske de his *Demosth.* vit. c. XXVI verbis egregiam sane conjecturam, imperfectam tamen afferentem : *Ἐν δὲ πρώτοις αὐτοῦ τῆς βουλῆς ἐκείνης* (sic cum N melius excudatur quam *ἐκείνου* quod vulgo in libris exstat) *καταψηφισαμένης, εἰσῆλθε μὲν εἰς τὸ δικασlήριον, ὀφλὼν δὲ πεντήκοντα ταλάντων δίκην καὶ παραδοθεὶς εἰς τὸ δεσμωτήριον, αἰσχύνῃ τῆς αἰτίας φασὶ καὶ δι' ἀσθένειαν τοῦ σώματος οὐ δυνάμενον φέρειν τὸν*

εἱργμόν, ἀποδρᾶναι τοὺς μὲν | *λαθόντα, τῶν δὲ λαθεῖν ἐξουσίαν δόντων.* « *Φησὶ* de meo, inquit, dedi pro vulgari *φασί. Demosthenes ipse ait,* in epistolis nempe, *se aufugisse e custodia, quod impar esset contumeliae carcerisque molestiis ferendis.* » Cf. *Demosth.* epistol. II, § 17, p. 1471 : *Οὐ γὰρ ἀπεγνωκὼς ὑμᾶς οὐδ' ἑτέρωσε βλέπων οὐδαμοῖ μετέστην, ἀλλὰ πρῶτον μὲν τοὔνειδος τῆς εἱρκτῆς χαλεπῶς τῷ λογισμῷ φέρων, εἶτα διὰ τὴν ἡλικίαν οὐκ ἂν οἷός τ' ὢν τῷ σώματι τὴν κακοπάθειαν ὑπενεγκεῖν.* Sed unum praeteriit Jacobum Reiske, *φησὶν ἀποδρᾶναι τοὺς μὲν λαθὼν* (non *λαθόντα*) scribendum. Nunc sine ulla dubitatione scripturae *φησὶ* et *δυνάμενος* et *λαθὼν* codicis N sunt recipiendae.

82. Notissima fabula ovium lupis canes tradentium in Plutarchi codicibus vulgaribus vit. *Demosth.* c. XXIII sic commemoratur : *Ὅτε καὶ τὸν περὶ τῶν προβάτων λόγον ὁ Δημοσθένης, ὡς τοῖς λύκοις τοὺς κύνας ἐξέδωκε, διηγησάμενος αὐτὸν μὲν εἴκασε καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ κυσὶν ὑπὲρ τοῦ δήμου μαχομένοις, Ἀλέξανδρον δὲ τὸν Μακεδόνα μονόλυκον προσηγόρευσεν.* Non dubito quin ea vulgata, verbis scriptoris ipsius truncatis partimque pessum datis, a correctore haud ita inscito sit profecta, cum haec in N exarata repperiam : *Ὅτε καὶ τὸν περὶ τῶν προβάτων λόγον ὁ Δημοσθένης προσῆψε τῷ δήμῳ ἃ τοῖς λύκοις τοὺς κύνας ἐξέδωκεν· καὶ διηγούμενος αὐτὸν μὲν εἴκασε καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ κυσὶν ὑπὲρ δήμου* (omisso articulo) *μαχομένοις, τὸν δ' Ἀλέξανδρον Μακεδόνα μονόλυκον προσηγόρευσεν.* Non aliter dixisse Plutarchum quam exstat in codice N veri simillimum est. Quam vero injuste Philippus Barton Mosis Du Soul subtilitatem increpat *ἃ* (pro *ὡς*) *ἐξέδωκε* expetentis! « *Ὡς τοῖς.*] Prius *ὃς τοῖς* nullo sensu. Ed. Florentina et tres codices mss. habent *ὡς*. Du Soul mavult *ἃ τοῖς*, nimis elegans et curiosus, ut mihi videtur, in scriptore non nimis eleganti. » Fere supervacaneum est lectorem monere quam similes sint in scriptura antiqua codicum manuscriptorum et littera *α* et syllaba *ος*. Jacobum Amyot scripturam *προσῆψε τῷ δήμῳ* cognovisse persuasum habeo, apud quem haec lego : *Et fut lors, à ce que lon escrit, que Demosthenes* COMPTA AU PEUPLE D'ATHENES *la fable des brebis et des loups, qui demanderent une fois aux brebis que, pour avoir paix avec eulx, elles leur livrassent entre leurs mains les mastins qui les gardoient : en comparant luy et ses compagnons, etc.* De sensu vero vocis *προσῆψε* (« aptavit », gallice : *il appliqua au*

peuple), cf. *Platon.* Reipubl. l. VII, § 3, p. 517 A-B, post enarratam specus allegoriam : *Ταύτην τοίνυν, ἦν δ' ἐγώ, τὴν εἰκόνα, ὦ φίλε Γλαύκων, προσαπτέον ἅπασαν τοῖς ἔμπροσθεν λεγομένοις.*

| 83. *Demosth.* vit. c. XXV : *Ἦν δ' ἄρα δεινὸς ὁ Ἅρπαλος ἐρωτικοῦ πρὸς χρυσίον ἀνδρὸς ὄψει καὶ διαχύσει καὶ βολαῖς ὀμμάτων ἀνευρεῖν ἦθος.* Etsi nihil habet offensionis istud *ἀνευρεῖν*, Plutarchum persuasum habeo scripsisse *ἐνευρεῖν* quod in N legitur. *Ἐνευρίσκω* enim verbum est et graecum et perrarum (adi Sthephaniani *Thesauri linguae graecae* novissimam editionem sub hoc verbo) : quo ut graeco potuit quidem Plutarchus uti; vocem autem tam raram calamum scribae quasi *αὐτομάτως* delineavisse omni fide caret.

84. *Ibid.* : *Οἱ δ' εὐφυεῖς χλευάζοντες οὐχ ὑπὸ συνάγχης ἔφραζον, ἀλλ' ἀργυράγχης εἰλῆφθαι νύκτωρ τὸν δημαγωγόν.* Sic locum in N descriptum invenimus, cum vulgo, repetita minus eleganter praepositione, *ἀλλ' ὑπ' ἀργυράγχης* e ceteris codicibus excudatur. Cf. *Lysiae* orat. X, § 7 : *Ἐγὼ δ' οἶμαι ὑμᾶς, ὦ ἄνδρες δικασταί, οὐ περὶ τῶν ὀνομάτων διαφέρεσθαι, ἀλλὰ τῆς τούτων διανοίας.*

85. Sententiam *Λέγεται γὰρ (ὁ Δημοσθένης) . . . εἰπεῖν· « Ὦ δέσποινα Πολιάς κτλ. »*, excipiunt in codicibus vulgaribus haec verba (*Demosth.* vit. c. XXVI s. fin.) : *Τοὺς δὲ προσιόντας αὐτῷ καὶ συνδιατρίβοντας νεανίσκους ἀπέτρεπε τῆς πολιτείας λέγων ὡς εἰ, δυεῖν προκειμένων ὁδῶν ἀπ' ἀρχῆς, τῆς μὲν ἐπὶ τὸ βῆμα καὶ τὴν ἐκκλησίαν, τῆς δ' ἄντικρυς εἰς τὸν ὄλεθρον, ἐτύγχανε προειδὼς τὰ κατὰ τὴν πολιτείαν κακά, φόβους καὶ φθόνους καὶ διαβολὰς καὶ ἀγῶνας, ἐπὶ ταύτην ἂν ὁρμῆσαι τὴν εὐθὺ τοῦ θανάτου τείνουσαν.* At vero hoc dictum codex N ita conjungit cum superiore, ut *λέγεται ἀποτρέπειν* intellegatur : *Καὶ τοὺς προσιόντας αὐτῷ καὶ συνδιατρίβοντας νεανίσκους ἀ π ο τ ρ έ π ε ι ν τῆς πολιτείας κτλ.* (cf. infra plane similem lectionis discrepantiam num. 112); atque inde cum Photio congruens, eundem locum *Biblioth.* p. 394 (Bekk.) laudante, haud male pergit : *λέγων ὡς, εἰ δυεῖν α ὐ τ ῷ προκειμένων ἀπ' ἀρχῆς ὁδῶν, τῆς μὲν ἐπὶ τὸ βῆμα κτλ.* Cum jam Photius hujus Plutarcheae vitae exemplari minus depravato quam fuerit primus ille communis progenitor codicis N familiaeque vulgaris (scil. codex *c'* nostri stemmatis : cf. pag. 377) usus esse videatur, scriptura quaevis auctoritate Photii Matritensisque libri una innixa, confidenter in contextum est recipienda. Immo vero N cum

vulgata conjunctim peccare sub ejusdem sententiae finem existimo, uno quidem genuinae lectionis permanente teste Photio, apud quem non jam *ἀγῶνας* sed verbum paulo infrequentius *ἀγωνίας* occurrit. Quomodo ex *ἀγωνίας ἀγῶνας* oriri potuerit nulla opera assequor : at non ita, quomodo pro notissima voce *ἀγῶνας* scriba aliud agens in *ἀγωνίας* incidere potuerit. Ceterum vide hujus vocabuli sane multa apud nostrum | scriptorem exempla, ut vit. *Alexandri* c. VI : *Τῶν δὲ περὶ τὸν Φίλιππον ἦν ἀγωνία καὶ σιγὴ τὸ πρῶτον.* Vit. *Marii* c. XLIII : *Τῶν φίλων ἕκαστον ἀγωνίας μεστὸν εἶναι.* Sed ne sic quidem locum in pristinum nitorem redditum concedo. Cur enim non inter *κακά* et *φόβους* copula *καὶ* compareat eodem modo ac deinde *καὶ φθόνους καὶ διαβολὰς καὶ ἀγωνίας* scribitur, non satis intellego. Accedit ut oratio quae in verbum *ἀγωνίας* desinit, jam non illo *φόβους* indigeat : itaque molestam hanc vocem delendam censeo.

86. *Demosth.* vit. c. XXVII : *Τὰ δ' Ἑλληνικὰ συνίσταντο πάλιν.* Rectius cum N repones *συνίστατο.*

87. *Ibid.* : *Δημοσθένης δὲ τοῖς ἐξ ἄστεως* (sic N pro *ἄστεος* quod vulgo legitur) *πρεσβεύουσι προσμίξας ἑαυτὸν ἠγώνιζετο καὶ συνέπραττεν ὅπως αἱ πόλεις συνεπιθήσονται τοῖς Μακεδόσι κτλ.* Malim quod in N reperio *καταμίξας.* Cf. *Publicolae* vit. c. III, l. 29 : *Καταμίξαντες ἑαυτοὺς εἰς γένος μέγα τὸ τῶν Ταρκυνίων.* *Ibid.* VII, 9; *Fab. Max.*, IX; *Coriol.*, XVIII, 31; *Caesar.*, XLVI et LXVII, etc. Unum locum addam, quem exscribam *Arati* vit. c. XI : *Ἐπεὶ κατέμιξε τοῖς Ἀχαίοις ἑαυτόν.* Hoc constanter composito usus est Plutarchus noster : neque alias apud eum memini me legere active *προσμῖξαι* pro illo *καταμῖξαι* usurpatum, nisi hoc vit. *Phocionis* loco (c. VI) : *Νέος δ' ὢν Χαβρίᾳ προσέμιξεν ἑαυτὸν τῷ στρατηγῷ.* Ceterum solet Plutarchus *προσμῖξαι* neutrum usurpare, ut vit. *Crassi* c. XXVII : *Πλὴν τριακοσίων ἱππέων οὓς Ἰγνάτιος* (*Γνάτιος* N cum Pseudo-Appiano) *ἔχων προσέμιξε ταῖς Κάρραις περὶ μέσας νύκτας.* Ut vero ad locum vit. *Demosth.* unde digressus sum revertar, utrum ob similitudinem siglorum quibus praepositiones *πρὸς* et *κατὰ* notabantur an superioris vocabuli *πρεσβεύουσι* effectu, genuinum illud *καταμίξας* in *προσμίξας* adulteratum sit, in medio relinquo.

88. *Demosth.* vit. c. XXVIII : *Ἕρμιππος δὲ τὸν Ἀρχίαν ἐν τοῖς*

Λακρίτου τοῦ ῥήτορος μαθητὴν ἀναγράφει. Quanquam *μαθητὴν* ferri potest, melius tamen cum N codice *μαθηταῖς* scribatur : quod jam occupaverunt et Hieronymus Wolf et Moses Du Soul et Reiske aliique.

89. *Ibid.* c. XXIX : Τὸν *δὲ Δημοσθένην πυθόμενος ἱκέτην ἐν* Καλαυρίᾳ *ἐν τῷ ἱερῷ* Ποσειδῶνος *καθέζεσθαι κτλ.* Gravi laborat hic locus hiatu. Nil facit ad rem quod articulus *τοῦ* ante Ποσειδῶνος in codice N additur, et fere similiter, sed aliter verbis collocatis in *Vit. decem orator.* c. XLII, p. 846-7, legitur : Καθέζετο *ἱκέτης ἐν τῷ τοῦ* Ποσειδῶνος *ἱερῷ.* Nihilominus enim aures offendit in Plutarcho ille vocalium | concursus (Καλαυρίᾳ *ἐν*), qui nisi ordine verborum mutato non tolli potest. Cum vero Calauriae asylum nemo in Graecia nesciret celeberrimum esse Neptuni templum, verba *ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ* Ποσειδῶνος cum G. Eduardo Benseler (*De hiatu,* p. 380) libenter deleam.

90. *Ibid.* : Ἤδη *δὲ συνησθημένος ὁ Δημοσθένης ἐμπεφυκότος αὐτῷ τοῦ φαρμάκου καὶ κρατοῦντος ἐξεκαλύψατο· καὶ διαβλέψας πρὸς τὸν* Ἀρχίαν· « Οὐκ *ἂν φθάνοις, εἶπεν, ἤδη τὸν ἐκ τῆς τραγῳδίας ὑποκρινόμενος* Κρέοντα *καὶ τὸ σῶμα τοῦτο ῥίπτων ἄταφον.* Ἐγὼ *δ', ὦ φίλε* Πόσειδον, *ἔτι ζῶν ἐξανίσταμαι τοῦ ἱεροῦ· τῷ δὲ* Ἀντιπάτρῳ *καὶ* Μακεδόσιν *οὐδ' ὁ σὸς ναὸς καθαρὸς ἀπολέλειπται.* » Ταῦτ' *εἰπὼν κτλ.*

Variantem codicis N lectionem *νεκροῦντος* (pro *κρατοῦντος*) amplectandam puto : multo subtilius enim venenum dicitur *torporem afferre* alicui quam illo *potiri.* Vocabulo usus est Dioscorides in tractatu *De facile parabilibus medicamentis,* lib. II, c. CXXXII (t. II, p. 324, edit. Sprengel) : Νεκροῖ *δὲ σκορπίον ἀκόνιτον προσαχθέν· ἐγείρει δὲ ἐλλέβορος λευκός.* Similiter Epictetus *Dissertat.* I, v, 7 : Ποῖον *αὐτῷ σίδηρον προσάγω, ἵν' αἴσθηται ὅτι νενέκρωται; αἰσθανόμενος οὐ προσποιεῖται.* Plutarchus ipse alias idem vocabulum usurpavit (*De primo frigido,* c. XXI, p. 954 D) : Ἂν *δ' ἐπικρατήσῃ* (*ἡ γῆ,* i. e. *τὸ στοιχεῖον τῆς γῆς*), *παντάπασι τοῦ θερμοῦ φυγόντος ἢ σβεσθέντος, ἔστησε τὴν ἕξιν ἐκπαγεῖσαν καὶ νεκρωθεῖσαν.*

Etsi non prave *διαβλέψας* dicitur, tamen cum ex isto ante duos versus sito *διαλλαγάς* ducere originem videatur, discrepantem scripturam *ἀποβλέψας*, quam N codex offert, pro genuina habeo. — Ejusdem libri auctoritate freti scribemus etiam *τουτί* pro *τοῦτο*, *νεώς* (quod attice quidem dixerit Demosthenes) pro *ναός* et Ταῦτα

δ' εἰπών pro *Ταῦτ' εἰπών*. — Item, pro *ἐξανίσταμαι*, recipienda *ἐξίσταμαι* scriptura, in qua N et unus e vulgari familiari liber C consentiunt. Denique, multo melius quam vulgo legitur, nunc cum codice N excudatur : *τὸ δ' ἐπ' Ἀντιπάτρῳ καὶ Μακεδόσιν*. Cf. Xenoph. *Cyropaed.* V, IV, 11 : *Οὕτω μοι προθύμως ἐϐοήθησας ὡς νῦν τὸ μὲν ἐπ' ἐμοὶ οἴχομαι, τὸ δ' ἐπὶ σοὶ σέσωσμαι.*

91. *Demosth.* vit. c. XXX : *Ἐρατοσθένης δέ φησι* (sic transponitur hoc verbum in codice N) *καὶ αὐτὸς ἐν κρίκῳ κοίλῳ τὸ φάρμακον φυλάσσειν· τὸ δὲ κρίκον εἶναι τοῦτον αὐτῷ φόρημα περιϐραχιόνιον.* Cum *περιϐραχιόνιον* nusquam alias adjective usurpari observandum est, tum *περὶ τὸν βραχίονα* in codice N, plane vero simili in loco legi *Vitar.* Pseudo-Plutarchearum *decem orator.* c. XLVIII, p. 847 : *Ἐρατοσθένης δὲ, ἐκ πολλοῦ δεδοικότα Μακεδόνας, περὶ τῷ βραχίονι | κρίκον περικεῖσθαι πεφαρμαγμένον.* Quae cum ita sint, neque hic aptius cum dativo quam cum accusativo praepositionem *περὶ* conjungi negari possit, atque insuper quomodo ex *περὶ βραχίονι* (omisso articulo) ortum sit *περιϐραχιόνιον* sole clarius eluceat, etsi non pro certo affirmare ausim, attamen eo adducor ut credam *φόρημα περὶ τῷ βραχίονι* (*circa brachium pro ornamento*) apud Plutarchum genuinum esse.

92. *Demosth.* vit. c. XXXI : *Δημάδην δὲ χρόνον οὐ πολὺν ἀπολαύσαντα τῆς φυομένης δόξης ἡ Δημοσθένους δίκη κατήγαγεν εἰς Μακεδονίαν, οὓς ἐκολάκευεν αἰσχρῶς ὑπὸ τούτων ἐξολούμενον δικαίως κτλ.* Primo notandum *quibus turpiter blanditus erat* ibi aptius quam *blandiebatur* dici, ideoque non abs re est *ἐκολάκευσεν* a codice N mutuari. Quid autem sit gloria illa *crescens* Demadis, subobscurum nobis quidem videtur. Nullus jam dubito quin codex Matritensis manum scriptoris servaverit, in quo legitur *τῆς μισουμένης δόξης*. Cf. (quanquam prorsus similes locos laudare non possumus) ultima vit. *Sertor.* verba : *Διέφυγε δ' οὐδεὶς πλὴν Αὐφίδιος ὁ τοῦ Μαλλίου ἀντεραστής· οὗτος δὲ ἢ λαθὼν ἢ παραμεληθεὶς ἔν τινι βαρϐάρῳ κώμῃ πενόμενος καὶ μισούμενος κατεγήρασεν*, et vit. *Demosth.* c. XIV : *Τῶν γοῦν κατ' αὐτὸν* (falso *μετ' αὐτὸν* N) *ὁ Φωκίων οὐκ ἐπαινουμένης προϊστάμενος πολιτείας.*

93. Tale principium c. XVIII vit. *Ciceronis*, quale in N exaratum inveni refero : *Οὐδὲν οὖν ἐπενόει κακὸν ὁ Λέντλος ἰάσιμον, ἀλλ' ἐδέδοκτο τὴν βουλὴν ἅπασαν ἀναιρεῖν καὶ τῶν* (vulg. *τῶν τ'*)

ἄλλων πολιτῶν ὅσους δύναιντο (sic N A D : vulg. *δύναιτο*), *τήν τε πόλιν* (vulg. *τὴν πόλιν δ'*) *αὐτὴν κατεμπιπράναι* (vulg. *καταπιμπράναι*), *φείδεσθαί τε μηδενὸς ἢ τῶν Πομπηΐου τέκνων.* Quae in nullam reprehensionem meo quidem judicio incurrere videntur. Cum vero in codicibus vulgaribus pro *ἰάσιμον* legeretur *ἢ ἄσημον*, mutaverunt primi editores *κακόν*, quod non jam intellegere poterant, in illud *μικρόν*, quod, contra libros omnes manu scriptos, tenent et ceterae editiones omnes et ipsae Sintenisianae. Ceteroqui Plato (*Leg.* lib. V, p. 731 D) docet quaedam *κακά* esse *ἰάσιμα*, alia non item : *Ἀλλὰ ἐλεεινὸς μὲν πάντως ὅ γε ἄδικος καὶ ὁ τὰ κακὰ ἔχων, ἐλεεῖν δὲ τὸν μὲν ἰάσιμα ἔχοντα ἐγχωρεῖ κτλ.*

94. *Ciceron.* vit. c. XXIV : *Κρατίππῳ δὲ τῷ περιπατητικῷ διεπράξατο μὲν Ῥωμαίῳ γενέσθαι παρὰ Καίσαρος ἄρχοντος ἤδη, διεπράξατο δὲ τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν ψηφίσασθαι καὶ δεηθῆναι μένειν αὐτὸν ἐν Ἀθήναις | καὶ διαλέγεσθαι τοῖς νέοις ὡς κοσμοῦντα τὴν πόλιν. Ἐπιστολαὶ δὲ παρὰ τοῦ Κικέρωνος εἰσὶ πρὸς Ἡρώδην, ἕτεραι δὲ πρὸς τὸν υἱὸν ἐγκελευομένου συμφιλοσοφεῖν Κρατίππῳ.* Non autem Ciceronem, ut filio, ita quoque Herodi praecepisse ut cum Cratippo philosopharetur in confesso est. Audi criticum haud spernendum Mosem Du Soul : « *Ἡρώδην.*] Suspectum mihi hoc nomen, quod adolescentis potius alicujus Romani esse decebat, cui, uti et filio, auctor esset, etc. » Sed revera *Ἡρώδην* bene se habet, eique Ciceronem Plutarchus perhibet scripsisse de Areopagitico senatu hortando ad Cratippum Athenis ut adulescentes philosophiam doceret retinendum. Nam N veram lectionem servavit hanc : *Ἐπιστολαὶ δὲ περὶ τούτων Κικέρωνος εἰσὶ πρὸς Ἡρώδην.* At nihilominus superior sententia claudicat, in qua vocem *καὶ* Jacobus Reiske post *διεπράξατο δὲ* deposcit, eandemque Carolus Sintenis post *ψηφίσασθαι* non desiderat : uterque haud injuria. Idcirco, *καὶ* loco motum esse existimans, scribam : *Διεπράξατο δὲ καὶ τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν ψηφίσασθαι δεηθῆναι μένειν αὐτὸν ἐν Ἀθήναις κτλ.*

95. *Ciceron.* vit. c. XXXII : *Πολλῶν δὲ φοιτώντων ἀνδρῶν ὑπ' εὐνοίας καὶ τὸν Ἑλληνίδων πόλεων διαμιλλωμένων πρὸς αὐτὰς ταῖς πρεσβείαις, ὅμως* (*Κικέρων*) *ἀθυμῶν καὶ περίλυπος διῆγε τὰ πολλὰ, πρὸς Ἰταλίαν, ὥσπερ οἱ δυσέρωτες, ἀφορῶν κτλ.* « Hunc locum, ait Philippus Barton, inquinatissime se habere in vulgatis persuasum habeo, in quibus scribitur *πρὸς αὐτὸν* et duae voces sequen-

tes omittuntur. Quid enim est *διαμιλλωμένων πρὸς αὐτόν*? Adde *ταῖς πρεσβείαις* e cod. ms. Adhuc tamen durior est constructio. Ms. Bodl. aperte praefert *πρὸς αὐτάς*, quo admisso omnia dilucida sunt. » Philippi Barton in sententiam concessit Daniel Wyttenbach, vir perspicacissimus inter omnes, addens tamen : « Poterat etiam corrigi : *ταῖς πρὸς αὐτὸν πρεσβείαις.* » Quod sane non multum differt ab optima codicis N lectione : *Τῶν Ἑλληνίδων πόλεων διαμιλλωμένων ἀεὶ ταῖς πρεσβείαις πρὸς αὐτόν.*

96. *Agesilai* vit. c. IX : *Εὐθὺς οὖν ἀμυνόμενος ἀπάτῃ δικαίᾳ τὴν Τισαφέρνους ἐπιορκίαν ἐπέδειξεν ὡς ἐπὶ Καρίαν προάξων.* Non poscit sententia *ἐπέδειξεν*, *ostendit* se profecturum, sed — quod subtilius dicitur diserteque in Matritensi legitur libro — *ὑπέδειξεν*, i. e *speciem ostendit* profecturi, etc. Cf. Polybii lib. XI, c. XII, § 2 : *Ὁ δὲ Μαχανίδας τὸ μὲν πρῶτον ὑπέδειξεν ὡς ὀρθίᾳ τῇ φάλαγγι προσμίξων πρὸς τὸ δεξιὸν τῶν πολεμίων· ἐπεὶ δ' ἐπλησίασε, λαβὼν σύμμετρον ἀπόστημα περιέκλα τὴν δύναμιν ἐπὶ δόρυ κτλ.* Apud eundem XIV, III, 4; et XXII, VIII, 6 : *Οὗτοι δὲ βραχὺν μέν τινα χρόνον ὑπέδειξαν ὡς ἀντιποιησόμενοι, τηρήσαντες τὴν* | *πρὸς Φίλιππον πίστιν· λαβόντες δὲ πρὸ ὀφθαλμῶν τὰ περὶ τοὺς Ἀθαμᾶνας καὶ τὴν τοῦ Φιλίππου φυγήν, ταχέως μετενόησαν καὶ προσέθεντο πρὸς τοὺς Αἰτωλούς.*

97. *Pompeii* vit. c. XI : *Αὐτὸς δὲ ἀνήγετο ναυσὶ μὲν μακραῖς ἑκατὸν εἴκοσι, φορτηγοῖς δὲ σῖτον καὶ βέλη καὶ χρήματα καὶ μηχανὰς κομιζούσαις ὀκτακοσίαις.* Cum verba *καὶ μηχανάς* omiserit codicis N prima manus, ita ut hic tantum inter lineas a posteriore (ut videtur) manu depicta appareant, nihil vero aliud *καὶ μηχανάς* atque *καὶ βέλη* (tormenta[1]) quod supra est significet, valde eo inclinat animus ut e margine injuria in contextum receptum *καὶ μηχανάς* glossema putem.

98. *Ibid.* c. XLIX : *Τιμαγένης δὲ καὶ ἄλλως τὸν Πτολεμαῖον οὐκ οὔσης ἀνάγκης ἀπελθεῖν φησι καὶ καταλιπεῖν Αἴγυπτον ὑπὸ Θεοφάνους πεισθέντα πράττοντος Πομπηΐῳ χρηματισμοὺς καὶ στρατηγίας καινῆς ὑπόθεσιν.* Rectius fert codex N (in quo contra male legitur Πομπηΐου) *χρηματισμοῦ*, hoc sensu : *Pompeio praebentis occasionem quaestus faciendi et gerendi novi imperii.* Cf. Cassii Dion.

[1] Vid. *Revue de philologie*, n. ser., t. III, p. 113, not. Βελῶν. (*Textes grecs*, p. 180.)

epitom. lib. LXIII, c. xxvi, § 3 : Ὑπόθεσιν ἀργυρισμοῦ καὶ φόνων εἰληφέναι ἐδόκει.

99. *Niciae* vit. c. xxv : Γενομένης δὲ μεγάλης τροπῆς καὶ φθορᾶς ἡ μὲν κατὰ θάλασσαν φυγὴ τοῖς Ἀθηναίοις ἀποκέκοπτο (sic vulg. : C ἀπεκόπτετο). Melius, augmento non omisso, cum N legatur ἀπεκέκοπτο.

100. *Crassi* vit. c. vi juveni Crasso Sulla : Δίδωμί σοι, inquit, φύλακας τὸν πατέρα, τὸν ἀδελφόν, τοὺς φίλους, τοὺς συγγενεῖς, ὧν παρανόμως καὶ ἀδίκως ἀναιρεθέντων ἔργῳ μετέρχομαι τοὺς φονεῖς. Carolo Sintenis « ἔργῳ suspectum est » : merito quidem. Veram exhibet N lectionem : ἐγὼ μετέρχομαι.

101. *Ibid.* c. xi : Κράσσου δὲ τῇ τύχῃ χρησαμένου καὶ στρατηγήσαντος ἄριστα καὶ τὸ σῶμα τῷ κινδύνῳ παρασχόντος, ὅμως οὐ διέφυγε (male κατέφευγε N) τὸ κατόρθωμα τὴν Πομπηΐου δόξαν. Οἱ γὰρ διαπεσόντες αὐτῷ διεφθάρησαν, ὥστε καὶ γράψαι πρὸς τὴν σύγκλητον ὅτι μάχῃ μὲν τοὺς δραπέτας φανερᾷ Κράσσος νενίκηκεν, αὐτὸς δὲ τοῦ πολέμου τὴν ῥίζαν ἀνῄρηκε. Excidisse aliquid ibi vidit Coraes, qui optimae sensum sententiae ostendit : Οἱ διαφυγόντες τὸν Κράσσον ἐμπεσόντες τῷ Πομπηΐῳ, διεφθάρησαν, lacunamque sic explendam statuit : Οἱ γὰρ δια⟨φυγόντες ἐμ⟩πεσόντες αὐτῷ κτλ. Sed nunc amplectenda codicis N lectio : Οἱ γὰρ δια⟨π ε σ ό ν τ ε ς ἐ κ τ ῆ ς μ ά χ η ς π ε ν τ α κ ι σ χ ί λ ι ο ι π ε ρ ι⟩πεσόντες αὐτῷ διεφθάρησαν, quae cum sententiam in integrum restituit tum apertum facit quo modo | scriba aliquis, oculo a διαπεσόντες ad περιπεσόντες aberrante, omissa in vulgata verba facile praeterire potuerit. Cf. de re ipsa *Pompeii* vit. c. xxi : Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τούτῳ τὸν Πομπήϊον εἰσποιούσης ἁμῶς γέ πως τῷ καθορθώματι τῆς τύχης, πεντακισχίλιοι φεύγοντες ἐκ τῆς μάχης ἐνέπεσον εἰς αὐτόν, οὓς ἅπαντας διαφθείρας ἔγραψε πρὸς τὴν σύγκλητον κτλ. De usu apud Plutarchum vocis διαπίπτειν, cf. *Eumenis* vit. c. ix : Πρῶτον μὲν γὰρ ἐν Ὀρκυνίοις τῆς Καππαδοκίας ἡττηθεὶς ὑπὸ Ἀντιγόνου διὰ προδοσίας καὶ διωκόμενος οὐ παρῆκε τὸν προδότην ἐκ τῆς φυγῆς διαπεσεῖν πρὸς τοὺς πολεμίους, ἀλλὰ συλλαβὼν ἐκρέμασε, aliaque exempla a Wyttenbach in *lexico Plutarcheo* laudata.

102. *Crassi* vit. c. xv : Ἐκ τούτου δεισάντες οἱ περὶ Πομπήϊον οὐδενὸς ἀπείχοντο τῶν ἀκοσμοτάτων καὶ βιαιοτάτων, ἀλλὰ πρὸς πᾶσι τοῖς ἄλλοις λόχον ὑφέντες τῷ Δομιτίῳ νυκτὸς ἔτι μετὰ τῶν

ἄλλων κατερχομένῳ κτείνουσι μὲν τὸν ἀνέχοντα τὸ φῶς πρὸ αὐτοῦ, συντιτρώσκουσι δὲ πολλούς, ὧν ἦν καὶ ὁ (articulo caret vulgata) *Κάτων*. Quales erant illi *alii* (*οἱ ἄλλοι*) quibuscum Domitius revertebatur domum? Amici. Itaque legendum cum libro Matritensi *μετὰ τῶν φίλων*, quod in *ἄλλων* abiisse perspicuum est effectu illius *τοῖς ἄλλοις* ante sex vocabula a scriba jam descripti fixeque in animo permanentis.

103. *Ibid.* c. XXXI : *Τὸν δὲ Κράσσον ὄνομα Πομαξάθρης Πάρθος ἀπέκτεινεν.* Tum Pseudo-Appiano *ὁ Μαξάρθης* (pro *ὄνομα Πομαξάθρης*), tum codice N *ὁ Πομαξάθρης* exhibente, vocem *ὄνομα* ex mera *διτlογραφίᾳ* ortam esse in vulgaribus codicibus facile credam.

104. *Alcibiad.* vit. c. IV : *Ὁ δὲ Σωκράτους ἔρως μέγα μαρτύριον ἦν τῆς πρὸς ἀρετὴν εὐφυΐας τοῦ παιδός, ἣν ἐμφαινομένην τῷ εἴδει καὶ διαλάμπουσαν ἐνορῶν... οἷος ἦν ἀμύνειν καὶ μὴ περιορᾶν ὡς φυτὸν ἐν ἄνθει τὸν οἰκεῖον καρπὸν ἀποβάλλον καὶ διαφθεῖρον.* Quibus e libro Matritensi N fideliter exscriptis, nemo jam vulgatam *τῆς ἀρετῆς καὶ εὐφυΐας τοῦ παιδός* desiderabit.

105. *Alcibiad.* vit. c. XXI : *Καὶ τέλος* (*ὁ δῆμος*) *ἀπέστειλε τὴν Σαλαμινίαν πρὸς αὐτόν, οὐ φαύλως αὐτό γε τοῦτο προστάξας, μὴ βιάζεσθαι μηδ' ἅπτεσθαι τοῦ σώματος, ἀλλὰ τῷ μετρίῳ λόγῳ χρῆσθαι κελεύοντας ἀκολουθεῖν ἐπὶ κρίσιν καὶ πείθειν τὸν δῆμον.* Cum Salaminia triremis non ad Alcibiadem, ut ad regem aliquem legatio, missa fuerit, sed ad eum capiendum reducendumque, non *πρὸς αὐτόν*, sed *ἐπ' αὐτόν* oportuisse dicere Plutarchum Gabriel Cobet *Mnemosyn.* nov. ser. t. VI, p. 168, monens : « aut scribae, inquit, error est, aut Plutarchi. » Plutarchum in hoc peccavisse vix credendum, quippe qui *Demosth.* vit. | c. XXVII recte scripserit : *Ἐπέμφθη δὲ τριήρης ἐπ' αὐτὸν εἰς Αἴγιναν.* Sed jam in hoc *Alcib.* vit. loco codex noster Matritensis distincte *ἐπ'* (non *πρὸς*) *αὐτὸν* exhibet.

Cum vero nuperrime Gabriel Cobet, vir, si quis alius, graece sciens, vitam hanc Alcibiadis Plutarcheam relegeret[1], saepius quidem vel in locis nemini ante eum suspectis lectiones ex ingenio hausit quas hodie ad litteram in N inscriptas reperio. Ut uno alte-

[1] *Mnemosyn.*, nov. ser. t. VI, p. 1 sqq.

rove exemplo utar, adi cap. XXII : Ἔχοντα σ7ολὴν οἵανπερ ὁ ἱεροφάντης (ubi articulum addiderunt Cobet et N) ἔχων δεικνύει (melius cum Cobet δείκνυσι scrib.) τὰ ἱερά. — Cap. XXIX s. fin. : Ἀκούσας δ' ὅτι τὴν λείαν πᾶσαν ἐκ τῆς χώρας συναγαγόντες εἰς Βιθυνοὺς ὑπεκτίθενται (sic Cob. et N : vulg. ἐκτίθενται) φίλους ὄντας ἧκεν ἐπὶ τοὺς ὅρους κτλ. — Cap. XXXII s. fin. : Τὴν πόλιν παραλαβὼν ὀλίγου δέουσαν ἐκπεπ7ωκέναι τῆς θαλάτ7ης, κατὰ γῆν δὲ μόλις τῶν προασ7είων κρατοῦσαν, αὐτὴν δὲ πρὸς ἑαυτὴν σ7ασιάζουσαν, ἐκ λυπρῶν ἔτι λειψάνων καὶ ταπεινῶν ἀνασ7ήσας οὐ μόνον γε τῆς θαλάτ7ης τὸ κράτος ἀποδέδωκεν (minus bene exstat in N ἀπέδωκεν), ἀλλὰ καὶ πεζῇ νικῶσαν ἀποδείκνυσι πανταχοῦ τοὺς πολεμίους. « Potuit insanius quam h. l. γε interponi? » exclamat Cobet. Neque revera interponitur in codice nostro N. — Cap. XXXV : Ἐκπλεύσας δὲ ταῖς ἑκατὸν ναυσὶ καὶ προσβαλὼν Ἄνδρῳ, μάχῃ μὲν ἐκράτησεν αὐτῶν καὶ Λακεδαιμονίων ὅσοι παρῆσαν, οὐκ εἷλε δὲ τὴν πόλιν, ἀλλὰ τοῦτο τῶν κοινῶν ἐγκλημάτων πρῶτον ὑπῆρξε κατ' αὐτοῦ τοῖς ἐχθροῖς. Pro κοινῶν, N habet καινῶν. Quam scripturam cum jam mihi in animo esset commendare, libentissime legi haec Cobetiana verba (*Mnemos., l. l.*, p. 172) : « Sintenis : "Τῶν καινῶν perperam quidam". Si pro *perperam* dixisset *rectissime* melius judicasset. Abolitis enim in reditu veteribus in Alcibiadem criminibus nunc *nova* subnascuntur, quorum primum erat insula Andros frustra bello petita. Quae sint in tali re *communia* crimina (κοινὰ ἐγκλήματα), ubi imperator solus peccasset, difficile dictu est. » Sed haec quidem hactenus.

106. Vitia tamen quaedam praetermisisse — qui fieri potuit aliter? — quamvis sagacissimum virum, Cobet exemplo sit unus ejusdem vitae locus (cap. XXIV) : Τἆλλ' οὖν ὢν καὶ μισέλλην ἐν τοῖς μάλισ7α Περσῶν ὁ Τισαφέρνης οὕτως ἐνεδίδου τῷ Ἀλκιβιάδῃ κολακευόμενος, ὥσθ' ὑπερβάλλειν αὐτὸν ἀντικολακεύων ἐκεῖνος. Rescribe cum N : αὐτὸς ἀντικολακεύων ἐκεῖνον, hoc sensu : *Adeo Alcibiadi Tisaphernes indulgebat ejus captus blanditiis, ut eum ipse superaret blanditias reddendo.*

| 107. *Coriolani* vit. c. XI : Ἐπὶ πλέον δὲ τῷ γένει τούτῳ καὶ Ῥωμαῖοι κέχρηνται, Διαδήματόν τινα τῶν Μετέλλων καλέσαντες, ὅτι πολὺν χρόνον ἕλκος ἔχων περιενόσ7ει περιδεδεμένος τὸ μέτωπον. Is hercle cognomine *Diadematus* dictus fuit, quia *diadema* ferebat, i. e. διαδεδεμένος (non περιδεδεμένος) erat. Cf. *Demetrii* vit. c. XLI :

(Τὸν Δημήτριον) ἀμπεχόμενον καὶ διαδούμενον περιττῶς καυσίαις διμίτροις καὶ χρυσοπαρύφοις ἀλουργίσιν. Luciani *Dialog. Mort.* XII, 3 : Εἰ δέ ἐστι καλλίων οὑτοσὶ διότι διαδήματι τὴν κεφαλὴν διεδέδετο κτλ. Scribe igitur h. l. cum codice Matritensi : περιενόστει διαδεδεμένος τὸ μέτωπον. Unde ortum mendum περιδεδεμένος in aperto est. — Fere simile exemplum vocis in vulgata mutatae ob scribae mentem alterius vocabuli memoria occupatam vid. *Cicer.* vit. c. IX : Στρατηγίαν δὲ μετιόντων ἅμα σὺν αὐτῷ πολλῶν καὶ μεγάλων πρῶτος ἁπάντων ἀνηγορεύθη, ubi pro μεγάλων (μεγάλα ante duo versus jam occurrit) diserte γενναίων legitur : quod praestat. — Sed ut ad *Coriolani* vitam redeam, multo major discrepantia lectionis in cap. XVIII invenitur :

vulg.	cod. N.
Ἔλεγον δὲ ταῦτα βουλόμενοι τὸν Μάρκιον ἢ ταπεινὸν ἀποδεῖξαι, παρὰ φύσιν ὑφέντα τὸ φρόνημα καὶ θεραπεύοντα τὸν δῆμον, ἢ τῇ φύσει χρώμενον ἀνήκεστον ἀπεργάσασθαι τὴν πρὸς αὐτὸν ὀργήν.	Ἔλεγον δὲ ταῦτα βουλόμενοι τὸν Μάρκιον ἢ ταπεινὸν ἀποδεῖξαι, παρὰ φύσιν θεραπεύοντα τοὺς πολλοὺς ὑπὸ δέους καὶ παραιτούμενον, ἢ φυλάττοντα τὸ φρόνημα καὶ τῇ φύσει χρώμενον ἀνήκεστον ἀπεργάσασθαι τὴν πρὸς αὐτὸν ὀργήν.

Coriolanum παρὰ φύσιν θεραπεύειν τοὺς πολλοὺς ὑπὸ δέους proprie dicitur; sed παρὰ φύσιν ὑφεῖναι τὸ φρόνημα, ut mihi quidem videtur, non item. Insuper duo haec membra in codice N παρὰ φύσιν θεραπεύειν καὶ παραιτεῖσθαι τοὺς πολλοὺς et φυλάττειν τὸ φρόνημα καὶ τῇ φύσει χρῆσθαι convenienter, ut contraposita, alterum alteri respondent; claudicat certe sententia qualis in vulgata comparet. Propterea nullus dubito quin hoc loco etiam Plutarchi pessime habita laceraque verba ab aliquo homine grammatico, nullius integrioris libri auxilio adhibito, inconsulte fuerint in eo codice resarta, e quo fluxerit vulgata. Sed jam N si secutus eris, omnia bene se habent.

108. Denique *Coriolani* vit. c. XX in his verbis : Ἠρώτησε τοὺς δημάρχους, τί κατηγοροῦσιν αὐτοῦ καὶ περὶ τίνος κριθησόμενον ἐπὶ τὸν δῆμον ἐξάγουσιν. Εἰπόντων δ' ἐκείνων ὅτι τυραννίς ἐστι τὸ ἔγκλημα καὶ τυραννεῖν διανοούμενον ἀποδείξουσιν αὐτόν κτλ., libentius cum codice N τυραννίδος ἐστὶ τὸ ἔγκλημα scribam, eodem modo quo γραφὴ παρανόμων vel γραφὴ τυραννίδος apud Atticos dici solebat.

Multae supersunt in codice N discrepantes lectiones quas magni | faciendas existimo, sed omnes nunc exsequi longum esset. Ex quibus jam paucas easque maxime ad res gestas et nomina virorum locorumve spectantes, reliquas in aliud tempus reservans, delibabo.

§ II.

VARIAE LECTIONES AD HISTORIAM SPECTANTES.

109. Quaedam immerito, ut videtur, in vulgata Theopompo tribuuntur, quae ex Theophrasto, teste codice N, hausit Plutarchus [1].

Ita *Demosth.* vit. c. XXV vulgo legitur : *Τότε μὲν οὖν ἀπέπεμψαν ἐκ τῆς πόλεως τὸν Ἅρπαλον· δεδιότες δὲ μὴ λόγον ἀπαιτῶνται χρημάτων ὧν διηρπάκεσαν οἱ ῥήτορες, ζήτησιν ἐποιοῦντο νεανικὴν καὶ τὰς οἰκίας ἐπιόντες ἠρεύνων, πλὴν τῆς Καλλικλέους τοῦ Ἀρρενίδου. Μόνην γὰρ τὴν τούτου νεωστὶ γεγαμηκότος οὐκ εἴασαν ἐλεγχθῆναι, νύμφης ἔνδον οὔσης, ὡς ἱστορεῖ Θεόπομπος.* Scribendum autem cum libro Matritensi : *τῶν χρημάτων ἃ διηρπάκεισαν*, et : *πλὴν τῆς Καλλικλέους τοῦ Ἀρρενίδου μόνης· τὴν δὲ τούτου κτλ., νύμφης οὔσης ἔνδον, ὡς ἱστορεῖ Θεόφραστος.* « Fertur aureolus Theophrasti liber *De nuptiis* », dixit Hieronymus in lib. primo adversus Jovinianum (p. 189 sqq. edit. Paris. an. 1702, t. IV, part. II). Ad quem librum referebat Fredericus Osann (*De condit. coelib.* II, p. 9) hunc locum *Agesil.* vit. (cap. II) : *Ὡς δὲ Θεόφραστος ἱστορεῖ, τὸν Ἀρχίδαμον ἐζημίωσαν οἱ ἔφοροι γήμαντα γυναῖκα μικράν· « Οὐ γὰρ βασιλεῖς, ἔφασαν, ἄμμιν, ἀλλὰ βασιλείδια γεννάσει. »*

Haud semel tantum Theophrasti testimonio in Demosthenis vita utitur Plutarchus, ex. gr. cap. XVII, ubi cum codice N vulgata consentit : *Ὅτε καί φησι Θεόφραστος, ἀξιούντων τῶν συμμάχων ὁρισθῆναι τὰς εἰσφοράς, εἰπεῖν Κρωβύλον τὸν δημαγωγόν, ὡς οὐ τεταγμένα σιτεῖται πόλεμος.*

At contra cap. X solus codex N ad Theophrastum, ceteri omnes codices ad philosophum Aristonem Chium, Polyeucti quod-

[1] Utrum Plutarchus ex operibus ipsis hauserit Theophrasti an ex recentiore aliquo scriptore qui ipse Theophrastum aliosque decerpsisset, in praesentia nil curo.

dam referunt de Demosthene et Phocione judicium : Ἀρίστων δ' ὁ Χῖος καὶ Θεοφράστου τινὰ δόξαν ἱστόρηκε περὶ τῶν ῥητόρων. Ἐρωτηθέντα γὰρ ὁποῖός τις αὐτῷ φαίνεται ῥήτωρ ὁ Δημοσθένης, εἰπεῖν, Ἄξιος τῆς πόλεως, ὁποῖος δέ τις ὁ (sic N : ὁποῖος δὲ vulg.) Δημάδης, Ὑπὲρ τὴν πόλιν. Ὁ δ' αὐτὸς Θεόφραστος (sic N : vulg. φιλόσοφος) Πολύευκτον ἱστορεῖ τὸν Σφήττιον, | ἕνα τῶν τότε πολιτευομένων Ἀθήνησιν ἀποφαίνεσθαι μέγιστον μὲν εἶναι ῥήτορα τὸν (articulo ibi et rursus ante Φωκίωνα caret vulgata) Δημοσθένην, δυνατώτατον δὲ εἰπεῖν τὸν Φωκίωνα· πλεῖστον γὰρ ἐν βραχυτάτῃ λέξει νοῦν ἐκφέρειν.

Cap. XIV iterum unus discordat N a vulgata, quam exscribo : Ἱστορεῖ δὲ καὶ Θεόπομπος ὅτι, τῶν Ἀθηναίων ἐπί τινα προβαλλομένων αὐτὸν κατηγορίαν, ὡς οὐχ ὑπήκουε θορυβούντων, ἀναστὰς εἶπεν· « Ὑμεῖς ἐμοί, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, συμβούλῳ μέν, κἂν μὴ θέλητε, χρήσεσθε· συκοφάντῃ δὲ, οὐδ' ἐὰν (sic N cum antiqua vulgata) θέλητε. » Addendum putabat δὲ post ὡς vel καὶ ante eandem vocem Hieronymus Wolf, atque in edit. Sintenisiana minore excusum est : ὡς δ' οὐχ ὑπήκουε. Sed melius cum N restituas : εἶθ' ὡς οὐχ κτλ. Cum eodem quoque libro corrigendum θορυβουμένων, collato loco libelli *An seni respublica gerenda sit* (cap. II, p. 784 D) : Αὐτὸς δέ (ὁ Κάτων) τοὺς νέους ἔθεσι καὶ νόμοις αὐστηρῶς σωφρονίζων, ὡς ἐθορυβήθησαν· « Ἀκούσατε, » εἶπε, « νέοι, γέροντος, οὗ νέου γέροντες ἤκουον. » Sed jam ad potissimam lectionis varietatem accedo : pro Θεόπομπος exhibet N Θεόφραστος : quod sine dubio censeo recipiendum.

Etenim Theopompum se cum omnium τῶν δημοκρατικῶν tum peculiariter Demosthenis obtrectatorem praebuisse notissimum est; Plutarchum autem injusta omnia Theompompi judicia redarguere consuevisse. Jam vituperatione hunc, illum igitur ἀπολογισμῷ abstinuisse, cum de patre Demosthenis ageretur (cap. IV) nil mirum : Δημοσθένης ὁ πατὴρ Δημοσθένους ἦν μὲν τῶν καλῶν καὶ ἀγαθῶν ἀνδρῶν, ὡς ἱστορεῖ Θεόπομπος, ἐπεκαλεῖτο δὲ μαχαιροποιὸς ἐργαστήριον ἔχων μέγα καὶ δούλους τεχνίτας τοὺς τοῦτο πράττοντας. Ter vero alias in Demosthenis vita, susceptam personam uterque gerit, Theopompus accusatoris, defensoris Plutarchus : 1° Cap. XIII init. : Ὅθεν οὐκ οἶδ' ὅπως παρέστη Θεοπόμπῳ λέγειν, αὐτὸν (τὸν Δημοσθένην) ἀβέβαιον τῷ τρόπῳ γεγονέναι καὶ μήτε πράγμασι μήτ' ἀνθρώποις πολὺν χρόνον τοῖς αὐτοῖς ἐπιμένειν δυνάμενον. Φαίνεται γὰρ κτλ. (Sequitur satis longa refutatio.) —

2° Cap. XVIII : Ἡ δὲ τοῦ ῥήτορος δύναμις, ὥς φησι Θεόπομπος, ἐκριπίζουσα τὸν θυμὸν αὐτῶν (i. e. τῶν Θηβαίων) καὶ διακαίουσα τὴν φιλοτιμίαν ἐπεσκότησε τοῖς ἄλλοις ἅπασιν, ὥστε καὶ (sic N) φόβον καὶ λογισμὸν καὶ χάριν ἐκβαλεῖν αὐτοὺς ἐνθουσιῶντας ὑπὸ τοῦ λόγου πρὸς τὸ καλόν κτλ... Παρ' ἀμφοτέροις (τοῖς Θηβαίοις καὶ τοῖς Ἀθηναίοις) δυναστεύοντος (τοῦ Δημοσθένους), οὐκ ἀδίκως (οὐ κακῶς N) οὐδὲ παρ' ἀξίαν ὥσπερ (καθάπερ N) ἀποφαίνεται Θεόπομπος, ἀλλὰ καὶ πάνυ προσηκόντως[1]. — Denique, 3° c. XXI. Post Chaeronensem acceptam | cladem, ὁ δῆμος οὐ μόνον τούτων (i. e. εὐθυνῶν καὶ γραφῶν ἐπὶ τὸν Δημοσθένην ὑπὸ τῶν ἀντιπολιτευομένων ῥητόρων κατασκευαζομένων) ἀπέλυσεν (sic N pro vulg. ἀπέλυεν), ἀλλὰ καὶ... τῶν ὀστῶν (sic N : ὀστέων vulg.) ἐκ Χαιρωνείας κομισθέντων καὶ θαπτομένων τὸν ἐπὶ τοῖς ἀνδράσιν ἔπαινον εἰπεῖν ἀπέδωκεν, οὐ ταπεινῶς οὐδ' ἀγεννῶς φέρων τὸ συμβεβηκός, ὡς γράφει καὶ τραγῳδεῖ Θεόπομπος, ἀλλὰ τῷ τιμᾶν μάλιστα καὶ κοσμεῖν τὸν σύμβουλον ἐπιδεικνύμενος (sic N : vulg. ἀποδ.) τὸ μὴ μεταμέλεσθαι τοῖς συμβεβουλευμένοις (sic N : praepositione συμ caret vulg.). Nusquam alias per totam Demosthenis vitam in laudatum Theopompum incidimus, duobus tantum illis locis exceptis (vide quae supra diximus) ubi nomini Θεόπομπος ex codicis N auctoritate Θεόφραστος suffectus est. Atqui, si narratio de novae nuptae inviolata domo per se Theophrasto aut Theopompo adscribi licet, difficile quidem est intellectu quomodo idem scriptor, semper in incusando objurgandoque Demosthene tam acer, magnificum illud oratoris retulisset : Συμβούλῳ μέν, κἂν μὴ θέλητε, χρήσεσθε, συκοφάντῃ δ' οὐδ' ἐὰν θέλητε. Quod contra fecisse Theophrastum nemo mirabitur.

Quod si nunc inquirere velis e quibus Theophrasti libris ea exscripta sint, primo negandum est hoc certo sciri posse; sed tamen, cum hujus scriptoris ἱστορικὰ ὑπομνήματα (vid. Schneideriani Theophrasti, t. V, p. 193) unice ad naturalem historiam spectavisse appareat, nihil obstare videtur quin opus quoddam, πολι-

[1] Cf. *Vie de Démosthène* par Plutarque, texte revu par M. Fr. Dübner (Paris, Lecoffre), c. XVIII s. fin., p. 35, note 7 : « Nous verrons au ch. XXI un nouvel exemple du *dénigrement systématique* de Théopompe contre Démosthène; mais *Plutarque en fait partout justice;* voyez aussi le commencement du chap. XIII. » — Weil (*Harangues de Démosthène*, p. XXV) : « L'historien Théopompe a parlé *dans les termes d'une vive admiration, quoique de mauvaise grâce et comme malgré lui*, de ce succès obtenu par la politique et l'éloquence de Démosthène. »

τικὰ τὰ πρὸς καιρούς (secundum Harpocrationem, v. *ἐπίσκοπος*) [1] inscriptum, hodie vero deperditum, adiisse Plutarchum (vel auctorem quem Plutarchus sequitur) conjiciamus. Quale fuerit horum librorum argumentum a Cicerone accepimus *De Finibus* V, IV, 11, haec enarrante : « Cumque uterque eorum (scil. Aristoteles Theophrastusque) docuisset qualem in republica principem esse conveniret, pluribus praeterea conscripsisset qui esset optimus reipublicae status, hoc amplius Theophrastus, *quae essent in republica rerum inclinationes et momenta temporum quibus esset moderandum utcumque res postularet.* » Cum varia Theophrastea fragmenta inter num. 134 et 146 coacta apud Fridericum Wimmer (*Theophrasti | Eresii opera quae supersunt omnia,* t. III) omniaque e Plutarchi vitis excerpta pertinentiaque ad Aristidem, Periclem, Archidamum, Niciam, Alcibiadem, Lysandrum, ad viros, ne multa, qui primas in Atheniensium Lacedaemoniorumque historia tulerunt, tum hoc quoque *Periclis* vit. (c. XXIII) ad illa *Πολιτικὰ τὰ πρὸς καιρούς* libenter referam : *Ἔνιοι δ' ἱστορήκασιν, ὧν ἐστι καὶ Θεόφραστος ὁ φιλόσοφος, ὅτι καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν εἰς τὴν Σπάρτην ἐφοίτα δέκα τάλαντα παρὰ τοῦ Περικλέους, οἷς τοὺς ἐν τέλει πάντας θεραπεύων παρῃτεῖτο τὸν πόλεμον, οὐ τὴν εἰρήνην ὠνούμενος, ἀλλὰ τὸν χρόνον, ἐν ᾧ παρασκευασάμενος καθ' ἡσυχίαν ἔμελλε πολεμήσειν βέλτιον.* Denique quod apud Suidam v. *Ἀρχὴ Σκυρία* legitur : *Ὀστρακισθῆναι πρῶτον Ἀθήνησι Θησέα ἱστορεῖ Θεόφραστος ἐν τοῖς πρώτοις καιροῖς*, sic correctum velim : *ἐν τοῖς πρὸς τοὺς καιρούς* (subaud. *πολιτικοῖς*).

110. *Demosth.* vit. c. XV : *Τῶν δὲ δημοσίων λόγων ὁ μὲν κατ' Ἀνδροτίωνος καὶ Τιμοκράτους καὶ Ἀριστοκράτους ἑτέροις ἐγράφησαν, οὔπω τῇ πολιτείᾳ προσεληλυθότος αὐτοῦ· δοκεῖ γὰρ δυεῖν ἢ τριῶν δέοντα ἔτη τριάκοντα γεγονὼς ἐξενεγκεῖν τοὺς λόγους ἐκείνους· τὸν δὲ κατ' Ἀριστογείτονος αὐτὸς ἠγωνίσατο κτλ.* Verba *λόγων* et *αὐτοῦ* vulgo omissa bene addidit N; at rursus verbis *καὶ Ἀριστοκράτους* male caret. *Τοῖς δὲ κατ' Ἀριστογείτονος* vero, quod in N scriptum invenio, utrum in *τοὺς δὲ* mutandum, an cum vulgata potius *τὸν δὲ* scribendum, lectoris sit judicium. Superest ut admodum singularem lectionis discrepantiam perpendamus codicis N

[1] Suidas et Photius, s. v. *Κυψελιδῶν ἀνάθημα*, idem Theophrasti opus *Τὰ περὶ καιρῶν* nuncupant.

hanc : *Δοκεῖ γὰρ δυεῖν ἢ τριῶν καὶ τριάκοντα γεγονὼς ἐτῶν ἐξενεγκεῖν κτλ.* Namque cum Demosthenes orationes contra Androtionem et Timocratem et Aristocratem componeret, natus erat septem vel octo et viginti annos secundum vulgatam, secundum vero N duo tresve et triginta. Quo anno quaeque harum orationum pronuntiata sit Dionysius Halicarnassensis nos docet (vid. Fr. Blass, *Die Attische Beredsamkeit,* III, I, p. 226, 244 et 254):

Androtion.	an. 355/4	a. Chr. n.	= Olymp. CVI, 2.
Timocrat.	an. 353/2	—	= Olymp. CVI, 4.
Aristocrat.	an. 352/1	—	= Olymp. CVII, 1.

Ex hac tabula perspicitur aetatem dici a Plutarcho Demosthenis duas ultimas orationes, videlicet Timocrateam Aristocrateamque, componentis. Cum vero illa adversus Androtionem ab uno eodemque accusatore, scil. Diodoro, in eadem causa habita sit, plus biennio inter utramque orationem interfuisse oblivisci potuit scriptor tam neglegens in rebus gestis scribendis quam bonus nos-| ter Plutarchus [1]. Satis est tamen si Plutarchum intellegimus auctorem in hoc loco habuisse cui placebat Demosthenem anno 385/384 = Ol. XCVIII, 4 natum esse : neque aliter de hac re Henricus Weil (vid. *Les Harangues de Démosthène, texte grec,* Paris, Hachette, 1873, p. xxxv) criticique alii maxime fide digni judicaverunt.

Quod si quis opposuerit A. Gellium (lib. XV, cap. XXVIII) cum Plutarchea vulgata consentientem : « *Illud adeo ab utriusque oratoris studiosis animadversum et scriptum est, quod Demosthenes et Cicero pari aetate illustrissimas orationes in causis dixerunt alter κατὰ Ἀνδροτίωνος et κατὰ Τιμοκράτους* SEPTEM ET VIGINTI ANNOS NATUS, *alter anno minor* pro P. Quinctio *septimoque et vicesimo* pro Sex. Roscio, » respondebo jam tenuisse Gellium exemplar Plutarchi interpolatum : quod nemini spero adeo fore mirum.

Nunquam opus quodvis tam frequenter cum apud nos exuditur tum apud veteres describebatur quam scriptore vivente intraque post eundem mortuum decennium. Cujusvis igitur sive graeci sive latini scriptoris etiam vivi vel modo defuncti codices jam om-

[1] Verba *οὔπω τῇ πολιτείᾳ προσεληλυθότος αὐτοῦ* parum accurate dici neminem fugit, cum contionem *Περὶ τῶν συμμοριῶν* habuisse compertum sit Demosthenem an. 354/3 (= Ol. 106,3), *Ὑπὲρ Μεγαλοπολιτῶν* autem anno sequenti paucisque mensibus post Timocrateam.

nigenis laborare vitiis erat necesse recensionesque ab omni parte perpeti. Quae quomodo factae sint, bene, ut solet, exponit Gabriel Cobet (*De arte interpretandi*, p. 66) : « Sicubi liber lacuna hiabat, aut explebant de suo, aut dissimulato hiatu funditus pessumdabant sententiam : ubi litterarum ductus evanidi oculorum aciem praesertim indoctorum fallebant, *locum ad suum arbitrium id est temere refingebant.* »

Nuperrime Carolus Schmidt, qui de exploranda libelli Ἀποφθέγματα βασιλέων καὶ σΊρατηγῶν inscripti falsoque inter Plutarchi opera recepti aetate enucleate disputavit collegitque verissime hoc opusculum Aeliano *Variam historiam* scribenti ad manum fuisse[1], de quadam satis singulari lectionis discrepantia abunde dixit[2]. Ad summam, pro Posidonio, cujus testimonio utitur Plutarchus *Maxime cum principibus viris philosopho esse disserendum* cap. I, compilator Apophthegmatum in eadem re narranda | auctorem affert Clitomachum. Atqui Carolus Schmidt veri simillimum fecit, cum hoc apophthegma ex *Scipionis* vita Plutarchea deperdita a compilatore esse descriptum, tum a Plutarcho eundem in Vita atque in tractatu Morali allatum esse auctorem, scilicet Posidonium. « In Clitomachi nomine, ait Schmidt, agnoscendus mihi esse videtur compilatoris error Plutarchum neglegenter exscribentis. . . (Plutarchum in *Scipionis minoris* vita, Clitomachi . . . mentionem fecisse valde probabile est). . . » Immo summa fidelitate, in hoc certe loco, a compilatore expressum esse credam quod ejus oculis vitae Scipionis subjectum erat exemplar : quippe quod jam tunc ad interpolatam illam codicum familiam pertinere potuerit in qua nunc pro Φωκίων legitur Δημάδης et Θρασυδαῖον pro Δικαίαρχον (v. infra num. 113 et 111), Θεόπομπος pro ΘεόφρασΊος (num. 109), δυεῖν ἢ τριῶν δέοντα ἔτη τριάκοντα γεγονώς pro δυεῖν ἢ τριῶν καὶ τριάκοντα γεγονὼς ἐτῶν (num. 110), τεσσαράκοντα τῆς πόλεως σΊαδίους ἀφεσΊώς pro τριάκοντα (N) κτλ. (*Coriolan.* vit. c. XXX), Ἀριάμνης pro Ἄγβαρος (num. 54), Ἡ δὲ βουλὴ φοβηθεῖσα μή, κινδυνεύοντος ἀνδρὸς ἐνδόξου καὶ θυμοειδοῦς τοῦ Μίλωνος, ταραχὴ γένηται περὶ τὴν πόλιν pro μετὰ τὴν δίκην (N : *Ciceron.* vit. c. XXXV), etc.

Atque adeo, saeculo p. Chr. n. secundo, cum Gellius tum

[1] *De Apophthegmatum quae sub Plutarchi nomine feruntur collectionibus part. I* (Gryphiswaldiae, 1879), p. 73.

[2] *Ibid.*, p. 37 sq.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gellii fere aequalis Apophthegmatum ille compilator[1] deteriores quibusdam nostrorum Plutarchi libros in manibus habuisse, mihi quidem videntur.

111. *Demosth.* vit. c. XVIII : Post Elateam captam Demosthenes, e populi decreto, legatus cum aliis Thebas missus est. *Ἔπεμψε δὲ καὶ Φίλιππος, ὡς Μαρσύας φησίν, Ἀμύνταν μὲν καὶ Κλέαρχον Μακεδόνας, Δάοχον δὲ Θεσσαλὸν καὶ Θρασυδαῖον ἀντεροῦντας.*

Quae a solo Plutarcho nomina Philippi legatorum servata sunt. Apud Philochorum enim legebatur (frag. 135 edit. Didot, t. I, p. 406[b] *Fragm. histor. graec.*) : *Φιλίππου δὲ καταλαβόντος Ἐλάτειαν καὶ Κυτίνιον, καὶ πρέσβεις πέμψαντος εἰς Θήβας Θετταλῶν, Αἰνιάνων, Αἰτωλῶν, Δολόπων, Φθιωτῶν· Ἀθηναίων δὲ κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον πρέσβεις ἀποστειλάντων τοὺς περὶ Δημοσθένη, τούτοις συμμαχεῖν ἐψηφίσαντο* (οἱ Θηβαῖοι).

Quod vero Diodorus Siculus (XVI, LXXXV, 3) refert : *Φίλιππος δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐξέπεμψεν ἐπὶ τὸ κοινὸν τῶν Βοιωτῶν πρέσβεις, ὧν ἦν ἐπιφανέστατος Πύθων κτλ.*, in manifesto errore deprehenditur (cf. Weil, | *Les plaidoyers politiques de Démosthène*, p. 488, not. 6, et *Les Harangues de Démosthène*, p. 237). Sed jam duorum loco legatorum Macedonum Amyntae et Clearchi, tres sunt e codicis N scriptura et hi quidem : *Ἀμύνταν μὲν καὶ Κλέανδρον καὶ Κάσανδρον Μακέδονας*, proque illo Thrasidaeo (varie vexatus est a criticis hic locus, cum Thrasydaeus a Demosthene [in *Ctesiphontea*, § 295] et Athenaeo [III, § 25, p. 249 c] Thessalus quoque esse dicatur, scribere volentibus : *Δάοχον δὲ καὶ Θρασυδαῖον Θεσσαλούς* aliterve, sed utique vulgatam rejicientibus) : *Δάοχον δὲ Θεσσαλὸν καὶ Δικαίαρχον ἀντεροῦντας.*

112. *Demosth.* vit. c. XX : *Διίκετο* (N : vulg. *διῖκτο*) *δ' ἡ δόξα μέχρι τοῦ Περσῶν βασιλέως· κἀκεῖνος ἔπεμψε τοῖς σατράπαις ἐπὶ θάλασσαν* (sic N A D V) *γράμματα καὶ* (copulam unus addit cod. Matrit.) *χρήματα Δημοσθένει διδόναι κελεύων καὶ προσέχειν ἐκείνῳ μάλιστα τῶν Ἑλλήνων κτλ.* Parum contentus Jacobus Reiske tali sententia : « Rex Persarum ad suos satrapas misit litteras ut pecuniam Demostheni solverent, » suo periculo, ut ipse dixit, *γράμματα* expunxerat. Nunc autem et litteras et pecuniam

[1] « *Apophthegmatum* librum in alterum p. Chr. saeculum (vel in tertii initium) referendum. » (Schmidt, *op. laud.* p. 73.)

misit rex ut utrumque Demostheni daretur : atque ita res bene se habet.

Ibid. c. XXV : Μετ' οὐ πολὺ δ' Ἅρπαλος ἧκεν ἐξ Ἀσίας εἰς Ἀθήνας (articulum om. N) ἀποδρὰς Ἀλέξανδρον, αὑτῷ τε πράγματα συνειδὼς πονηρὰ δι' ἀσωτίαν, κἀκεῖνον ἤδη χαλεπὸν ὄντα τοῖς φίλοις δεδοικώς. Non tanta reprehensione, Alexandro quidem judice, dignam fuisse Harpali ἀσωτίαν facile credamus quanta ἀπιστίαν. Cf. Diodor. XVII, CVIII, 4 : Καὶ πολλὰ (Ἅρπαλος) τῆς γάζης ἀκρατεστάταις ἡδοναῖς κατανήλωσεν. Idcirco recipiendum duco δι' ἀπιστίαν quod in libro N legitur.

Ibid. c. XXX : Τούτῳ (i. e. Demostheni) μὲν οὖν (N : οὖν vulg. om.) ὀλίγον ὕστερον ὁ τῶν Ἀθηναίων δῆμος ἀξίαν ἀποδοὺς (N : vulg. ἀποδιδοὺς) τιμὴν εἰκόνα τε χαλκῆν ἀνέστησε καὶ τὸν πρεσβύτατον ἐψηφίσατο τῶν ἀπὸ γένους ἐν Πρυτανείῳ σίτησιν ἔχειν, καὶ τὸ ἐπίγραμμα τὸ θρυλούμενον ἐπιγραφῆναι (sic N) τῇ βάσει τοῦ ἀνδριάντος·

Εἴπερ ἴσην γνώμῃ ῥώμην, Δημόσθενες, ἔσχες, (sic N)
Οὔποτ' ἂν Ἑλλήνων ἦρξεν Ἄρης Μακεδών.

Ne circa res tenues morer, hoc unum lectorem monitum volo, si quis codicis N scripturam sequi maluerit, e populi decreto distichon in monumenti crepidine insculptum esse : quod sane in formula decreti ad calcem *Vitar. decem orat.* Pseudo-Plutarchearum servati omittitur. Vulgo ceteroqui legitur : Καὶ τὸ ἐπίγραμμα τὸ θρυλούμενον ἐπεγράφη τῇ βάσει τοῦ ἀνδριάντος. Cf. *Vitar. decem orat.* c. XLIV : Τὸ ἐπὶ τῆς εἰκόνος αὐτοῦ ἐλεγεῖον ἐπιγεγραμμένον ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων ὕστερον.

113. *Demosth.* vit. c. XXIII : Post Thebarum exscidium, cum peteret Alexander ut Demosthenes cum novem aliis ab eo stantibus oratoribus sibi traderetur, βουλευομένων τῶν Ἀθηναίων καὶ διαπορούντων ὁ Δημάδης λαβὼν πέντε τάλαντα παρὰ τῶν ἀνδρῶν ὡμολόγησε πρεσβεύσειν καὶ δεήσεσθαι τοῦ βασιλέως ὑπὲρ αὐτῶν, εἴτε τῇ φιλίᾳ πιστεύων, εἴτε προσδοκῶν μεστὸν εὑρήσειν ὥσπερ λέοντα φόνου κεκορεσμένον. Ἔπεισε δ' οὖν καὶ παρῃτήσατο τοὺς ἄνδρας ὁ Φωκίων καὶ διήλλαξεν αὐτῷ τὴν πόλιν. Cap. XXIV : Ἀπελθόντος δ' Ἀλεξάνδρου μεγάλοι μὲν ἦσαν οὗτοι, ταπεινὰ δ' ἔπραττεν ὁ Δημοσθένης. Ita (nam πρεσβεύειν pro πρεσβεύσειν, ἔπεισεν οὖν pro ἔπεισε δ' οὖν, αὐτῶν pro αὐτῷ, lapsus inter scribendum com-

munes nil curo) in codice N legitur nilque sanius desiderari potest. De re autem ipsa, cf. vit. *Phocion.* c. XVII : Τὸ *μὲν οὖν πρῶτον ψήφισμα λέγεται Ἀλέξανδρον, ὡς ἔλαβε, ῥῖψαι καὶ φυγεῖν ἀποσΊραφέντα τοὺς πρέσβεις· τὸ δὲ δευτέρον ἐδέξατο κομισθὲν ὑπὸ* Φ*ωκίωνος, τῶν πρεσβυτέρων ἀκούων ὅτι καὶ* Φ*ίλιππος ἐθαύμαζε τὸν ἄνδρα τοῦτον· καὶ οὐ μόνον τὴν ἔντευξιν ὑπέμεινεν αὐτοῦ καὶ τὴν δέησιν, ἀλλὰ καὶ συμβουλεύοντος ἤκουσε κτλ.* Verumtamen in hoc vit. *Demosth.* loco vulgo legitur : *καὶ παρῃτήσατο τοὺς ἄνδρας ὁ Δημάδης καὶ διήλλαξεν αὐτῷ τὴν πόλιν.* Unde nobis hic advenerit Demades facile est dictu. Namque vulgaris recensionis auctor, cui non alter ille *Phocionis* vitae locus animo obversabatur, Plutarchum nostrum discrepare noluit a Diodoro, quem audi (XVII, xv, 5) : Ὁ *δὲ Δημάδης πρεσβεύσας, καὶ τῇ τοῦ λόγου δεινότητι πάντα κατεργασάμενος, ἔπεισε τὸν* Ἀ*λέξανδρον ἀπολῦσαι τοὺς ἄνδρας τῶν ἐγκλημάτων καὶ τἆλλα πάντα συγχωρῆσαι τοῖς* Ἀ*θηναίοις.* Demade in hunc modum pro Phocione sub cap. XXIII finem substituto jam claudicabat capitis sequentis principium : quod sane fugit prisci illius interpolatoris aurem, at non ita Jacobi Reiske. « Μεγ*άλοι μὲν ἦσαν οὗτοι.*] Quinam *hi* sunt? » rogat ille. « Demades nimirum, de quo in continente fuit expositum? Qui autem porro? Nil de quoquam alio est commemoratum. Paret Atheniensium eos designari qui Macedonibus studerent. Verum *οὗτοι* offendit, sic projectum. » Nunc autem, cum de Demade et *Phocione* actum sit, jam non *οὗτος* offendit.

114. *Alcibiad.* vit. c. XIX : Arguebant quidam Atheniensium Alcibiadem quasi perverse Eleusinia mysteria imitatus esset. Ἔ*λεγον δὲ* Θ*εόδωρον μέν τινα δρᾶν τὰ τοῦ κήρυκος,* Π*ουλυτίωνα δὲ τὰ τοῦ δαδούχου, τὰ δὲ τοῦ ἱεροφάντου τὸν* Ἀ*λκιβιάδην, τοὺς δ' ἄλλους ἑταίρους | παρεῖναι καὶ μυεῖσθαι μύσΊας προσαγορευομένους.* Nil absurdius potuisse dici hoc *μυεῖσθαι* bene sensit Cobet, qui (*Mnemos.* nov. ser. t. VI, p. 168), collato alio loco capitis XXII, delere jubebat *μυεῖσθαι* atque post *προσαγορευομένους* addere *καὶ ἐπόπΊας.* Sed satis est pro *μυεῖσθαι* scribere cum codice N *θεᾶσθαι.*

114 *bis.* Legitur in libro perutili, PAULY's *Realencyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, t. I, part. II, p. 1781 :

« ARTAUASDES (Ἀ*ρταουάσδης* und Ἀ*ρτουάσδης*; bei Plutarch und Josephus Ἀ*ρταβάζης*, bei den armenischen Schriftstellern *Artawazt*), König von Gross-Armenien, etc. »

Nunc de Josepho non agitur, sed in *Crassi* vitae Plutarcheae c. XIX scribitur in codice N Ἀρταουάζης et cap. XXII Ἀρτουάζου. (De ζ sicut σδ sonante, vid. L. Havet, *Mémoires de la Société de linguistique*, t. III, p. 193.)

115. Non barbara solum, sed etiam latina nomina saepe melius in libro N quam in vulgaribus servata esse, quanquam non pauca exempla suppetunt, jam tria quattuorve tantum modo, ne nimius esse videar, satis erit lectori proponere.

Ciceron. vit. c. XXIX : Κλωδίαν δὲ Μέτελλος ὁ Κέλερ εἶχεν (scil. uxorem), ἣν Κουαδραντίαν ἐκάλουν, ὅτι τῶν ἐραστῶν τις αὐτῇ χαλκοῦς ἐμβαλὼν εἰς βαλάντιον ὡς ἀργύριον εἰσέπεμψε· τὸ δὲ λεπτότατον τοῦ χαλκοῦ νομίσματος Ῥωμαῖοι (quam vocem addit N) κουαδράντην καλοῦσιν (N : vulg. ἐκαλοῦν). « Cum Romana vox sit, » annotat Moses Du Soul, « Romano more scribi etiam decuit Κουαδρανταρίαν. Vid. Cic. or. pro M. Caelio cap. XXVI (§ 62 : *Nisi forte mulier potens quadrantaria illa permutatione familiaris facta erat balneatori*). » Jam Κουαδρανταρία in codice Matritensi legitur.

Ibid. c. XLVII : Cicero ab Antonii satellitibus exagitatus παρέδωκε τοῖς οἰκέταις ἑαυτὸν εἰς Καπίτας κατὰ πλοῦν κομίζειν ἔχων ἐκεῖ χωρία κτλ... Ἔχει δ' ὁ τόπος καὶ ναὸν Ἀπόλλωνος μικρὸν ὑπὲρ τῆς θαλάσσης (sic N : vulg. θαλάττης). « Καπίτας nihili est, » ut ait Carolus Sintenis. Audi vero Daniel Wyttenbach de h. l. : « Καιήτην habet Anonymus... Eamdem lectionem in margine notavit Amyotus. Recepi historiae auctoritate et consensu virorum doctorum... Vulgo mendose legitur Καπίτας » (quod retinuit Sintenis in utraque editione) « quod ortum a librarii dubitatione inter *Capuam* et *Caietam*. Appianus ex veteribus solus *Capuam* hac in re memorat : sed haud dubie corruptus, ut recte judicat Schweighaeuserus, *de Bell. Civ.* IV, 19. » Ingeniose quidem dictum : sed | cum N praeferat Καὶ ἤτας (*sic*), ΚΑΙΗΤΑC = ΚΑΠΙΤΑC et (Plutarchus Caietas pluralis numeri esse voluit, ut Baiae, Cumae), εἰς Καιήτας in contextu reponendum.

Crassi vit. c. XII : Ἀνὴρ δέ τις οὐ τῶν ἐπιφανῶν, ἱππεὺς Ῥωμαίων, ἀγροῖκος δὲ τῷ βίῳ καὶ ἰδιώτης, Ὀνάτιος Αὐρήλιος κτλ. Sintenis : « Ὀνάτιος] Γάϊος Αὐρήλιος dicitur *Pomp.* XXIII. Hinc Γαῖος pro Ὀνάτιος Muretus et Anon., ego suspicor ἰδιώτης ὢν Γάϊος. » Jam e libri N scriptura ἰδιώτης ὀνόματι γάγιος (secundo γ fere ut apud

nos y sonante) facile veram enucleare possumus lectionem : ὀνόματι Γάϊος.

Coriolani vit. c. XXIV et XXVI. Plutarchea Coriolani vita quin maxime a Dionysio pendeat non hercle infitias imus : quod vero Theodorus Mommsen hunc a Plutarcho adeo serviliter exscriptum asseverat, ut, quidquid in nominibus virorum transcribendis peccaverit Dionysius, ille fideliter recepisse putandus sit, utroque (ex. gr.) Gaium pro Gnaeum falso Marcium nuncupante, neque rectius T. Latinium in T. Latinum et Tullium in Tullum mutante[1], salva gravissimi viri auctoritate, ero in credendo cautus. Nam in Matritensi libro Τῖτος ἦν Λατίνιος (c. XXIV), Μάρκιος καὶ Τύλλιος, Ὁ δὲ Τύλλιος ἐπὶ μεῖζον, Συναγαγὼν ἐκκλησίαν πάνδημον ὁ Τύλλιος (c. XXVI) scriptum certo enotavi, neque saepius in eodem codice similes lectiones comparere confidenter negaverim. Si vero fideliores quosdam inveniamus manus Plutarcheae testes quam nostrum hunc Matritensem librum, bonae quidem stirpis valde degenerem progeniem, quis dicere audeat nos pro illo depravato *Gaio* non *Gnaeum* quoque recuperaturos? In Plutarchi vita *Fabricii* c. XX deprehendere licet quendam στρατιώτην ἄνδρα Μάρσον, quem jure suspicatur J. C. Vollgraff non alium esse atque illum « Marium Statilium praefectum », de quo in Cannensi pugna enarranda meminit Livius (XXII, 42). Pergit vir doctissimus Batavus Plutarchum arguens latini nominis, ut solebat, neglegentius transcripti[2]. Attamen quis | est in noxa? Plutarchusne an unus e scribis vel e pessimo genere interpolatorum?

Sed haec hactenus. E quibus jam existimari potest quanta in faciendis de Plutarchi fontibus judiciis adhibenda sit cautio. Dum deterioris familiae codicibus solis utendum erat, facere cum Dio-

[1] « Sein (Dionysios') Bericht liegt der plutarchischen (Coriolan's) Biographie in der Weise zu Grunde, dass diese nicht als selbstständige Quelle zu betrachten ist. Es geht dies so weit, dass Plutarch selbst die von Dionysios begangenen Versehen in den Namen (*Gaius* Marcius statt *Gnaeus;* T. Latinus statt T. Lati*nius*; Tullus statt Tull*ius*) und die conjecturale Substituirung des Königs Gelon von Syrakus (c. 16) für den König Dionysios der Ueberlieferung mit übernommen hat; geradezu alles, was Plutarch in dieser Biographie vorbringt, so weit es auf Coriolan selbst sich bezieht, wird aus Dionysios genommen sein. » (Th. Mommsen, *Römische Forschungen*, t. II, p. 116.)

[2] « With his ordinary negligent way of dealing with Roman names, he has made *Mar-s-us* out of *Mar-i-us.* » (Vollgraff, *Greek writers of Roman history : Some reflections upon the authorities used by Plutarch and Appianus*, p. 20.)

doro, cum Dionysio Halicarnassensi, cum hoc atque illo Plutarchus videbatur. Libro Matritensi reperto, quantum jam mutatus idem abit! Cras si quis alius melior illo pleniorque e bibliothecarum latebris exstiterit, negotium profecto diligenti fontium historicorum indagatori exhibebit. Quamobrem res a Graecis Romanisque gestas quam accuratissime scribendi consilium capienti, non tantum erit necesse instructarum variantibus lectionibus a philologis editionum optimas quaerere, sed semper, ut ego quidem arbitror, erit subdiffidendum, semper aliquid suspicandum : et malae scribarum, pejoris etiam interpolatorum consuetudinis ratio habenda erit. Quid plura? si multum diuque manu scriptos tractaveris codices, ad curiose scrutanda investigandaque vetera nihil nocuerit.

INDEX LOCORUM TRACTATORUM.

Scribebam Lutetiae Parisiorum mense julio an. p. Chr. n. 1880.

NOTES INÉDITES[1]

Page 350, ligne 10. Cf. *Cic.*, c. IV : *τῇ μὲν εὐροίᾳ τῶν λόγων αὐτοῦ καὶ* ⟨*τῇ* (N)⟩ *χάριτι κηλούμενος.*

Page 351, ligne 10 en montant. L'article est bon.

Page 356, ligne 14 en montant. Dans les *Neue Jahrbücher* de 1879, 1re livr., article de Guhrauer sur le *De Musica* de Plutarque : « Mots *Λήτους τε καὶ* omis avec raison par Amyot. C'est la corruption d'une glose *Λήτους τέκνα.* » (Peut-être Amyot avait-il consulté aussi de bons manuscrits italiens de ce traité et en général des *Moralia.*) Cf. Démosthène, XIX : « Quelque fatale destinée *et* révolution des affaires. » = *ἡ περιφορά* (*ἐν π.* vulgate). = Cf. *Cic.*, VII, init. : *ἀμελῶς ἔχειν περὶ τὴν τῶν πολιτῶν γνῶσιν.* Tous les manuscrits, sauf [N], ont *πολιτικῶν*, qui est absurde. *Πολιτῶν* dans le texte de Sintenis vient d'Amyot et de l'Anonyme. — Cf. *Cic.*, XXIV : *Γοργίαν δὲ τὸν ῥήτορα* (*τὸν ῥητορικόν* N), au rhétoricien Gorgias, dit Amyot. — Cf. *Cic.*, XXXVIII : De laisser échapper *toujours* quelque mot de risée et de mocquerie, *καὶ λέγειν* — *ἀεὶ* ajoute N — *χαρίεν*, etc. — Cf. *Cic.*, XLVIII fin, variantes *ἀπέκοψαν* et *οὕτως γὰρ*, déjà dans Amyot.

Page 362, ligne 6. Cf. Isaeum, I, 1 : *οὐδὲ ἀκροασόμενοι οὐδέποτ' ἤλθομεν ἐπὶ δικαστήριον.*

Page 362, note 1 à continuer ainsi : Cf. tamen *Cic.*, c. III : *ὡς οὐκ ἂν αὐτῷ λαμπροτέραν αὖθις ἀρχὴν πρὸς δόξαν ἑτέραν οὐδὲ καλλίω γενησομένην.*

Page 364, ligne 17 en montant. Schöll (*Hermes*, V, 126-127) : Le Laurentianus 206 (2e livre des *Vies*) et le *Laurentianus* 169 (1er livre + le 3e jusque dans *Sylla*) ont été dans les mains du compositeur de la Juntine. *Agésilas* et *Pompée* ont été composés sur Laur. 69, 31 (= ? ms. de Marcello Virgilio). Ces trois manuscrits (le 3e pour ces deux vies seulement) ont été préparés par des *Marginalia* à l'usage du compositeur, de la main d'Euphrosinus Boninus. — Le reste de *Sylla*, puis *Galba* et *Othon*, viennent on n'a pas encore montré d'où. —

[1] Annexées par Ch. Graux à un exemplaire de sa thèse latine et se rapportant aux pages et lignes du présent volume ci-après indiquées.

« Es ist nicht undenkbar, dass dies (Laur. 69, 31; XIVe siècle) die Handschrift des Marcello Virgilio, Staatschreibers von Florenz war, für deren Darleihung Philippus Junta in der Dedication dem Besitzer seinen Dank ausspricht : jedenfalls sagen die Worte : *cum... essetque mihi impedimento quod optimo exemplari carerem... codicem tuum... castigatissimum nobis commodasti* nicht, dass Junta den Plutarch aus einem codex des Marcellus Virgilius habe drucken lassen (wie Bandini will De *Florentina Juntarum typographia*, I, p. 40, n.) : derselbe kann ebensogut nur zur Controle und Correctur gedient haben. » Schöll (*l. c.*, p. 127, note 1).

Page 366, ligne dernière. Grammaticus quidam *Sangermanensis* dictus interque Imm. Bekker. *Anecdota* (t. I, p. 117 sq.) editus. — Cp. 156, 29.

Page 382, ligne 4. Cf. tamen... τὰς ἐπισΊολάς.] *Ajouter* : et *Alex.*, XXII : Θεόδωρόν τινα Ταραντῖνον, si Ταραντῖνον in hoc loco nomen ethnicum est.

Page 385, ligne 16 en montant. Omisso articulo.] Cependant j'ai imprimé dans mon édition : ὑπὲρ τοῦ δήμου.

Page 388, ligne 4 en montant. L'hiatus καὶ ἀποϐλέψας est déclaré non choquant par Voemel (*De Hiat.*, p. 328).

Page 389, ligne 4 en montant. Cf. *Reg. apophth.*, p. 176 E : Ὁ μὲν πατήρ, ἔφη, μισουμένης δημοκρατίας ἐπέσΊη τοῖς πράγμασι.

Page 389, après le paragraphe 93] 93 *bis*. Leçon jolie de N : *Cic.* vit. c. XXIII : Κικέρωνος δυνασΊείαν, rendue par le *Matritensis* pour la vulgate Κικ. ὑπατείαν.

Page 391, ligne 4 en montant. Rectius fert codex N ... χρηματισμοῦ.] Conjecturé par Herwerden (*Rhein. Mus.*, XXXV, p. 534).

Page 402, ligne 5. Cela se passe en 338.

Page 402, ligne 17. L'ambassade de Python à Athènes dont il est ici question est de 343 : c'est dans cette occasion que fut soulevé l'incident d'Halonnèse, qui donna lieu au discours prononcé en 342, et qu'on trouve dans la collection démosthénienne. Grote *réunit* dans l'ambassade envoyée à Thèbes les quatre noms du Plutarque vulgaire et Python. — Curtius accepte Python, *rejette* les noms fournis par Marsyas.

Page 404, sur le paragraphe 113. Grote suit la vie de Phocion, sans discuter le texte contradictoire de la vie de Démosthène vulgaire ni celui de Diodore.

Page 405, ligne 2. Tous les manuscrits concordent pour

Αρταουασδην, p. 64, 5.
————δη, *ibid.*, 8.
————δου, p. 65, 12 } sauf N.
————δη, *ibid.*, 21 }

Page 405, ligne 8. *Cic.* vit. c. XXVII : Μάρκον Ἀκυΐνιον vulg. Les interprètes ont toujours entendu *Aquilium.* N : Ἀκυλῖνον (= ΑΚΥΛΙΝΟΝ). Orthographiez comme ordinairement chez Plutarque Ἀκύλλιον (= ΑΚΥΛΛΙΟΝ).

Ibid., c. XXVIII, sub fine : Τοῦ δὲ πράγματος περιβοήτου γενομένου Καῖσάρ τε τὴν Πομπηΐαν ἀφῆκε καὶ * * δίκην ἀσεβείας ἀπεγράψατο τῷ Κλωδίῳ. Sintenis : « Locus lacuna, ut videtur, corruptus, monstrante cum τε particula, tum iis quae c. 29 extr. leguntur et *Caes.*, 10 : ἐγράψατο μὲν οὖν τὸν Κλώδιον εἷς τῶν δημάρχων ἀσεβείας. Hinc εἷς τῶν δημάρχων excidisse suspicabatur Xylander aliique. »

N donne : 1) καῖσαρ τότε
2) καὶ δίκην τῆς (corr. τις) ἀσεβείας
3) ἐγράψατο.

(Dans la vie de Démosthène, à propos de Démade ou Phocion, on avait admis que Plutarque était en contradiction avec lui-même. Ici on n'avait pas pu se décider à l'accuser de la même inconséquence : on s'était défié des copistes. C'était avec raison, comme on voit. On aurait pu penser de même pour Phocion-Démade.)

Page 405, ligne 17. *Ajouter : Ibid.*, XXXII : Ἐν δ' Ἱππωνίῳ, πόλει τῆς Λευκανίας[1] ἣν Οὐιβῶνα νῦν καλοῦσιν, Οὐίβιος, Σικελὸς (ce mot manque dans N) ἀνὴρ ἄλλα τε πολλὰ τῆς Κικέρωνος φιλίας ἀπολελαυκὼς καὶ γεγονὼς ὑπατεύοντος αὐτοῦ τεκτόνων ἔπαρχος, οἰκίᾳ μὲν οὐκ ἐδέξατο, τὸ χωρίον δὲ καταγράφειν ἐπηγγέλλετο. Cf. Pauly, s. v. SICCA, où l'on voit que Sicca, surnommé depuis Vibius, de sa villa de Vibo, fut ami de Cicéron avant et après sa fuite, que Cicéron ne se plaignit nullement de l'accueil qu'il reçut chez lui. Cf. ad Att., III, II : Non habebam locum, ubi pro meo jure diutius esse possem quam in fundo Siccae, et IV (écrite dans le chemin de Vibo à Brindes) : Miseriae nostrae potius velim quam inconstantiae tribuas quod a Vibone, quo te arcessebamus, subito discessimus; allata est enim nobis rogatio de pernicie mea, in qua quod correctum esse audieramus, erat ejusmodi, ut mihi ultra quadringenta milia liceret esse. Illo cum pervenire non liceret, statim iter Brundisium versus contuli ante diem rogationis, ne et Sicca, apud quem eram, periret.

[1] Voir Ch. Graux, *Textes grecs*, p. 455, note 5. H. G.

L'auteur de l'article (HKh.) croit que Σικελός chez Plutarque provient d'une confusion née de l'emploi d'un diminutif de Sicca = Sicculus. On voit que Σικελός manque d'autorité, puisqu'il est absent de N. Il peut provenir de Sicca marginal dans la souche de la recension.

Voici, par exemple, deux endroits de la vie de Cicéron, où N est le premier des manuscrits collationnés par les modernes où se trouvent les mots ici *espacés*, indispensables dans la phrase, et qui ont été recueillis, dans le premier cas, à la marge d'un exemplaire ayant appartenu à Muret, et dans l'autre, à la marge de trois ou quatre manuscrits.

1° Ch. XLIII. (Sous le consulat d'Antoine, après l'assassinat de César.) *Καὶ τῶν πρώτων οὐ διημάρτανεν ἐλπίδων· τοσοῦτο πλῆθος ἀνθρώπων ὑπὸ χαρᾶς καὶ πόθου πρὸς τὴν ἀπάντησιν ἐξεχύθη* (à la rentrée de Cicéron dans Rome).

2° Ch. XLIV : *Ἐδόκει δὲ καὶ μείζων τις αἰτία γεγονέναι τοῦ τὸν Κικέρωνα δέξασθαι προθύμως τὴν Καίσαρος φιλίαν.*

SUR

DEUX MANUSCRITS DE PLUTARQUE

(PREMIER TOME DES *VIES PARALLÈLES*)[1]

Le *codex Laurentianus graecus* LXIX, 4, n'est pas si mauvais qu'on a dit, et le *codex Vaticanus graecus* 138 mérite de ne pas rester dans l'oubli. Représentons le premier par K et l'autre par U. Ces deux manuscrits contiennent l'un et l'autre les mêmes neuf paires de Vies parallèles, dans des ordres un peu différents, savoir :

U	K
1° Thésée-Romulus.	1° Thésée-Romulus.
2° Solon-Publicola.	2° Solon-Publicola.
3° Thémistocle-Camille.	3° Thémistocle-Camille.
4° Aristide-Caton l'Ancien.	4° Périclès-Fabius Maximus.
5° Cimon-Lucullus.	5° Cimon-Lucullus.
6° Périclès-Fabius Maximus.	6° Coriolan-Alcibiade.
7° Nicias-Crassus.	7° Aristide-Caton l'Ancien.
8° Coriolan-Alcibiade.	8° Nicias-Crassus.
9° Démosthène-Cicéron.	9° Démosthène-Cicéron.

| Il faut se rappeler que Plutarque avait publié ses Vies parallèles successivement et indépendamment, paire par paire, chaque paire avec son parallèle final et, généralement, un préambule, remplissant un livre, ou rouleau de papyrus (*βιϐλίον*, *volumen*), et qu'il ne donna jamais lui-même une édition d'ensemble de ces Vies. Les neuf livres des Vies parallèles que contiennent K et U représentent le premier tome d'une certaine édition, de date indéterminée, qui réunissait en trois *codices* de parchemin les vingt-

[1] Article publié dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, année 1882, pages 112-121.

trois livres de Plutarque, savoir les vingt-trois mêmes paires de Vies parallèles que nous possédons encore[1]. L'ordre dans lequel les livres se succèdent dans le manuscrit U est l'ordre même qui était suivi dans l'édition dont on parle, et il se trouve conservé dans la plupart de ceux de nos manuscrits qui dérivent de cette édition. Dans le manuscrit K, cet ordre a été en partie modifié, mais d'une façon qui n'est pas absolument arbitraire, comme on verra plus bas.

U est un manuscrit en parchemin du x-xi[e] siècle. Il porte en tête ce titre général, qui se rapporte, non à la première paire de Vies, mais au volume tout entier : + Ἀρχαιολογίας Πλουτάρχου παραλλήλων τὸ πρῶτον (sous-entendu βιβλίον). Sept des neuf paires de Vies sont accompagnées de leur stichométrie : on renvoie pour plus de détails sur ce point à la *Revue de philologie* de janvier 1882[2]. En deux endroits, des feuillets de cette ancienne copie en parchemin s'étant perdus ont été remplacés, dans la seconde moitié du xiv[e] siècle (à ce qu'il semble), par des feuillets en papier sur lesquels a été récrite | la partie du texte manquante. De ces deux lacunes, l'une englobait la fin de Romulus et le début de Solon; l'autre commençait dans le chapitre III de la vie de Démosthène, à la troisième phrase, sur les mots Ἀλλὰ γὰρ ἴσως, et s'étendait jusqu'à la fin du parallèle de Cicéron et de Démosthène, par lequel se terminait le tome : si bien que le livre des vies de ces deux orateurs est tout entier, dans U, sauf quelques lignes en tête, de la main du xiv[e] siècle. U peut-il être de quelque utilité pour la constitution du texte de Plutarque? c'est ce que nous rechercherons après nous être occupé de K.

K est un manuscrit en parchemin, fort bien conservé, qui a été écrit, à la Renaissance, d'une seule et même main depuis la première jusqu'à la dernière ligne. M. Rodolphe Schœll s'est exprimé, au sujet de cette copie, dans les termes suivants : « C'est un manuscrit du premier tome des Vies parallèles, écrit avec élégance par un calligraphe des Médicis, mais certainement sans

[1] Dans ce compte de vingt-trois paires de Vies parallèles est compris le couple Aratus-Artaxerxès, qui, proprement, n'en devrait pas faire partie. Au contraire, les deux vies de Galba et d'Othon n'entrent point dans ce total.

[2] Ch. Graux a laissé inachevé un deuxième article ayant pour titre : *Nouvelles recherches sur la stichométrie,* qu'il avait le projet de publier dans la *Revue de philologie,* comme celui de 1878, reproduit ci-devant, p. 71-124. H. G.

valeur[1]. » Le manuscrit est beau, en effet, au point de vue de l'exécution matérielle. Voyons quelle est la valeur de son texte.

L'ordre particulier dans lequel se présentent les six premiers livres de K rapproche tout d'abord cette copie de deux autres manuscrits, savoir : le *Vaticanus* 1007 (en papier, daté de l'an 1428 et copié de la main de Georges Chrysococca) et le *Venetus Marcianus* 385 (aussi en papier et de la seconde moitié du XIVe ou du commencement du XVe siècle), dont voici respectivement le contenu, en conservant exactement l'ordre des matières :

Vaticanus 1007.	*Venetus Marcianus* 385.
1° Thésée-Romulus.	1° Thésée-Romulus.
2° Solon-Publicola.	2° Solon-Publicola.
3° Thémistocle-Camille.	3° Thémistocle-Camille.
4° Périclès-Fabius Maximus.	4° Périclès.
5° Cimon-Lucullus.	[Fabius Maximus, Cimon et Lucullus, Coriolan et Alcibiade sont omis.]
6° Coriolan-Alcibiade.	
7° Agésilas-Pompée.	5° Agésilas-Pompée.
8° Phocion-Caton le Jeune.	6° Phocion-Caton le Jeune.
9° Aristide-Caton l'Ancien.	7° Aristide-Caton l'Ancien.
10° Paul Émile-Timoléon.	8° Paul Émile-Timoléon.
11° Alexandre-César.	9° Alexandre-César.
12° Lycurgue-Numa.	10° Lycurgue-Numa.
13° Nicias-Crassus.	11° Nicias-Crassus.
14° Dion-Brutus.	12° Dion-Brutus.

Ce *Marcianus* 385 et ce *Vaticanus* 1007 ont ceci de particulier que, tandis que, dans leur deuxième partie (livres 7-14 du *Vaticanus* = livres 5-12 du *Marcianus*), le texte appartient à la même tradition que l'excellent manuscrit de Paris Fa (n° 1676 de l'ancien fonds de notre Bibliothèque nationale) — sauf pour le livre d'Alexandre-César que Fa et ses congénères ne contiennent jamais — la première partie, qui est complète dans le *Vaticanus* 1007, incomplète et s'arrêtant au milieu du quatrième livre dans le *Marcianus* 385, offre, au contraire, un texte qui ne se distingue du grand nombre des manuscrits, soit de ce qu'on peut appeler le *groupe vulgaire*, par aucune variante utile. La première partie de K forme effectivement par la communauté des variantes, comme

[1] « Ist lediglich eine von einem Kalligraphen der Mediceer elegant geschriebene, aber sicherlich werthlose Handschrift des 1. Buchs der Parallelen. » (*Hermes*, t. V, p. 124, note.)

on le prévoyait grâce à la similitude de l'ordre des livres, un petit groupe avec les premières parties du *Marcianus* 385 et du *Vaticanus* 1007. C'est-à-dire que, pour les six premiers livres, l'importance critique de K est sans doute à peu près nulle.

La seconde partie commune au *Vaticanus* 1007 et au | *Marcianus* 385 est représentée dans K par deux des huit livres dont elle se compose, savoir :

Aristide-Caton l'Ancien.
Nicias-Crassus.

Pour ces deux livres, les variantes de K — à en juger par des sondages que nous avons pratiqués en nombre suffisant, pensons-nous — concordent parfaitement avec celles du *Vaticanus* 1007, du *Marcianus* 385, ce qui revient à dire avec celles de F^a et du meilleur représentant de cet excellent groupe, nous voulons parler de ce vieux *Seitenstettensis*[1] dont l'existence en même temps que l'importance exceptionelle ont été révélées, il y a quelques années, par le regretté R. Hercher. En somme, le scribe de K — ou le scribe de quelque manuscrit ancêtre de K, dont K serait alors pour nous un fidèle représentant — paraît s'être proposé de former un volume qui renfermât les mêmes vies que le tome Ier de l'édition en trois tomes qu'on sait, tout en se servant de modèles dont l'un au moins, et le principal, était, pour le contenu, pour l'ordre des Vies et pour | la tradition du texte, fort semblable au *Vaticanus* 1007, et dont l'autre, qui lui a fourni le seul livre

[1] Ce manuscrit est conservé dans la bibliothèque du riche couvent de Bénédictins de Seitenstetten, village d'Autriche, sur l'Ems, près de Waidhofen. C'est un volume en parchemin, du XIe siècle, à ce qu'on dit, qui ne contient malheureusement que les Vies suivantes (et encore avec de nombreuses lacunes) : Numa; Solon, Publicola; Aristide, Caton l'Ancien; Thémistocle, Camille; Cimon, Lucullus; Périclès, Fabius Maximus; Nicias, Crassus; Agésilas, Pompée. Le manuscrit F^a de Paris, qui est un autre représentant, quoique un peu moins sûr, de la même tradition du texte, est plus complet; devant Numa, il donne Lycurgue, et, après Pompée, on y trouve encore : Phocion, Caton le Jeune; Dion, Brutus; Paul Émile, Timoléon. C'est à tort que Sintenis a nié la valeur de F^a pour certaines Vies, comme, par exemple, pour Crassus ou pour Dion. Le *Seitenstettensis* a servi de base principale à Hercher pour ses éditions des Vies d'Aristide et de Caton l'Ancien (Berlin, 1870) et à M. Karl Fuhr pour l'édition des Vies de Thémistocle et de Périclès (Berlin, 1880). M. Fuhr a eu l'obligeance de me communiquer, en outre, sa collation du *Seitenstettensis* pour les Vies de Nicias et Crassus, d'Agésilas et Pompée.

qui lui manquât encore, celui de Démosthène-Cicéron, était, comme on va voir, un singulier manuscrit.

La source de beaucoup la meilleure du texte des Vies de Démosthène et Cicéron — comme de plusieurs autres vies encore — c'est un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, coté N-55, en papier et du xive siècle, auquel nous avons consacré une étude assez développée dans la *Revue de philologie* de janvier 1881[1], et dont nous nous sommes servi, d'autre part, pour éditer, dans la collection in-16 des Classiques grecs de la maison Hachette, un texte, plus correct qu'on n'avait pu faire jusque-là, des deux biographies de Cicéron et de Démosthène. Les corrections fournies par le *Matritensis* sont nombreuses. La plupart portent sur le style et modifient l'expression de la pensée. Il s'en rencontre çà et là qui consistent à substituer des chiffres à d'autres comme « 32 ou 33 ans » à « 27 ou 28 ans », ou un nom propre à un autre, comme Théophraste à Théopompe, Phocion à Démade, Dicéarque à Thrasidée. La tradition du *Matritensis* présente, par rapport à la leçon vulgaire de Plutarque, des variantes beaucoup plus graves que celles qu'on a ordinairement l'occasion de noter lorsqu'on collationne pour la première fois des manuscrits d'auteurs classiques. Or il se trouve que le manuscrit K, qui, d'après ce qui a été exposé plus haut, rentre dans le groupe vulgaire pour les six premiers livres et faisait, au contraire, partie du groupe, bien supérieur, du *Seitenstettensis* et de F^a pour les deux livres suivants, revient au groupe vulgaire avec la Vie de Démosthène, qui ouvre le ixe livre. Mais cela ne dure que pendant les deux premiers chapitres et les deux premières phrases du suivant : dès les mots Ἀλλὰ *γὰρ ἴσως*, qui commencent la troisième phrase, il passe à la tradition du *Matritensis*, pour ne plus la quitter jusqu'à la fin du livre de Démosthène-Cicéron, qui est aussi le | dernier du volume. Plusieurs variantes caractéristiques qui se présentent fort à propos dans les quatre premières phrases du chapitre iii permettent de saisir exactement le moment du passage d'une tradition à l'autre. Voici le texte de K pour cet endroit :

(1) *Διὸ καὶ γράφοντες ἐν τῷ βιβλίῳ τούτῳ, τῶν παραλλήλων ὄντι πέμπτῳ, περὶ Δημοσθένους καὶ Κικέρωνος, ἀπὸ τῶν πράξεων καὶ τῶν πολιτειῶν τὰς φύσεις αὐτῶν καὶ τὰς διαθέσεις πρὸς ἀλλήλας ἐπισκεψό-*

[1] Voyez ci-dessus, p. 345 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

μεθα, τὸ δὲ τοὺς λόγους ἀντεξετάζειν, καὶ ἀποφαίνεσθαι ϖότερον (lapsus pour *ϖότερος*) *ἡδίων ἢ δεινότερος εἰπεῖν, ἐάσομεν.* (2) *Κἀκεῖ γάρ, ὥς φησιν ὁ Ἴων, δελφῖνος ἐν χέρσῳ βία· ἣν ὁ ϖεριτὸς ἐν ἅπασι Καικίλιος ἀγνοήσας ἐνεχανιεύσατο σύγκρισιν τοῦ Δημοσθένους καὶ Κικέρωνος ἐξενεγκεῖν.* (3) *Ἀλλὰ γὰρ ἴσως, εἰ ϖαντὸς ἦν τὸ Γνῶθι σαυτὸν ἔχειν πρόχειρον, οὐκ ἂν ἐδόκει τὸ ϖρόσταγμα θεῖον εἶναι.* (4) *Δημοσθένει γὰρ Κικέρωνα τὸν αὐτὸν ἔοικε ϖλάττων ἐξ ἀρχῆς ὁ δαίμων ϖολλὰς μὲν εἰς τὴν φύσιν ἐμβαλὼν* (lapsus pour *ἐμβαλεῖν*) *αὐτοῦ τῶν ὁμοιοτήτων κτλ.*

Dans la première phrase, K donne *ἐπισκεψόμεθα*, omet *ἦν* devant *εἰπεῖν*, écrit *ἐάσομεν*; et dans la phrase suivante, il écrit *Κἀκεῖ*, et, après *Δημοσθένους*, il saute *λόγου* : les cinq fois comme la vulgate, tandis que N, le manuscrit de Madrid, donne *ἐπισκεψώμεθα*, *ἦν*, *ἐάσωμεν*, *Κακῇ*, *λόγου*.

Dans la troisième phrase, au contraire, K et N présentent ensemble les leçons *τὸ* devant *ϖρόσταγμα* (*τὸ ϖρᾶγμα* dans N est un lapsus sans importance pour *τὸ ϖρόσταγμα*), *Δημοσθένει γὰρ Κικέρωνα*, puis *ἐξ ἀρχῆς*, et plus loin transposant *ἐμβαλεῖν* (altéré en *ἐμβαλὼν*) après *εἰς τὴν φύσιν* : tandis que les manuscrits du groupe vulgaire ont, les uns comme les autres : *ϖρόσταγμα* sans l'article, *Δημοσθένη* (variante *Δημοσθένην*) *γὰρ καὶ Κικέρωνα*, puis *ἀπ' ἀρχῆς*, enfin *ἐμβαλεῖν εἰς τὴν φύσιν*.

On voit que la transition s'est faite, dans K, entre les mots *καὶ Κικέρωνος* de la phrase 2 et *ἂν ἐδόκει* de la phrase 3. Venons-en maintenant au manuscrit du Vatican U.

| Il a été dit plus haut que ce manuscrit contenait les neuf livres du premier tome de Plutarque dans l'ordre habituel. Pour les livres qui se retrouvent dans les divers représentants du groupe du *Seitenstettensis* — comme, par exemple, pour Nicias-Crassus, Aristide-Caton — il n'offre aucune des variantes qui caractérisent cet excellent groupe. C'est une copie de plus de la famille vulgaire, et qui, malgré son ancienneté relative — on se rappelle que U est du xe-xie siècle — ne se recommande pas autrement à l'attention des philologues. Par bonheur, les derniers cahiers de cette copie, comme on l'a dit, ont été perdus et remplacés au xive siècle. Sur quel modèle ce supplément a-t-il été copié, c'est ce que nous ne saurions dire; mais ce modèle appartenait à la famille du *Matritensis*. Nous prions le lecteur de nous croire provisoirement sur parole, quand nous déclarons que toutes les bonnes leçons que nous avait fournies précédemment le seul *Matritensis*,

à partir de l'endroit où commence la partie en papier de U, se rencontrent aussi — sauf peut-être quelqu'une, de loin en loin, qui aura été défigurée par un lapsus — dans U de même que dans K. D'ailleurs, une édition critique des Vies de Démosthène et de Cicéron, où seront imprimées notamment les collations de N, U, K, va sortir de dessous presse; de sorte que ceux que la confrontation de ces variantes intéresse pourront, sous peu, juger par eux-mêmes du rapport que les trois copies N, U et K ont entre elles[1].

Ni U ni K ne dérivent de N; car ils donnent la vraie leçon, conservée aussi d'autre part par la famille vulgaire, dans nombre d'endroits où cette leçon est trop altérée dans N pour qu'un copiste, même intelligent, ait pu la retrouver en n'ayant sous les yeux que cette forme altérée.

| Inversement, N n'a pu être copié sur U ni sur K, pour une raison absolument semblable. Aussi bien N paraît-il, à en juger par la paléographie, une copie un peu plus ancienne et que K et que la partie en papier de U.

Dans quel rapport K se trouve-t-il avec U? K saute de la rédaction vulgaire à la bonne tradition au milieu d'une ligne. Le lecteur aura remarqué que ce saut se produisait précisément à l'endroit où le chapitre III de la Vie de Démosthène s'arrête inachevé au bas du verso du dernier feuillet en parchemin de U, pour reprendre au haut de la première page du complément en papier. Il ressort de cette simple observation, confirmée, au surplus, très nettement par d'autres indices que nous ne croyons pas indispensable de rapporter ici, que, si les huit premiers livres de K ont été copiés, comme on l'a démontré, d'un manuscrit parent du *Vaticanus* 1007, le neuvième et dernier livre, soit les Vies de Démosthène et Cicéron, dérive tout entier du manuscrit U lui-même. On devine maintenant fort bien ce qu'il en est : le début de la Vie de Démosthène dans K appartient à la mauvaise rédaction, parce qu'il vient de la partie ancienne de U; et K arrive à la bonne rédaction lorsque commence dans son modèle U la partie restaurée. Où l'on voit, une fois de plus, que l'excellence des manuscrits est indépendante de leur antiquité.

En somme, et à ne parler que du texte du livre de Démosthène-Cicéron, K aurait dû paraître à M. Schœll d'un prix inestimable

[1] Ce travail est resté en cours de préparation. H. G.

dans un temps où ni N ni U n'étaient pas encore connus. Aujourd'hui, après la découverte de U, qui est le modèle dont K dérive, K est devenu, en réalité, sans valeur. Quant à U et N, ce sont deux représentants, de valeur à peu près égale et se contrôlant sans cesse l'un l'autre, de la bonne tradition à laquelle doit être désormais ramené le texte. Quoique manuscrits de premier ordre, ils ont cependant aussi des défauts communs : ainsi, pour éditer avec la plus grande correction actuellement possible le livre | de Démosthène-Cicéron, il faudra accorder, en général, une importance prépondérante aux leçons de la tradition N U, mais reconnaître pourtant, dans un certain nombre de cas particuliers, la supériorité du texte vulgaire sur celui de N U.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES[1]

Édition princeps des *Morales :* 1509, in-folio, « *Venetiis,* in aedibus *Aldi* et Andreae Asulani soceri » ; titre : *Plutarchi Opuscula* LXXXXII.

Cette édition a été faite sur les manuscrits du cardinal Bessarion, encore aujourd'hui conservés à Venise, et les épreuves en ont été relues par le Crétois Demetrios Doucas.

Cette Aldine a été réimprimée en 1542, à Bâle, chez Froben, in-folio.

Édition princeps des *Vies parallèles :* 1517, in-folio, « *Florentiae,* in aedibus *Philippi Juntae* » ; titre : Του σοφωτατου Πλουταρχου παραλληλου (*sic*) βιοι Ρωμαιων και Ελληνων μθ'.

Cette édition a été composée directement sur trois manuscrits de Florence, qui ont été corrigés, en vue de l'impression, avant d'être mis entre les mains des ouvriers, savoir : les Vies de Phocion et de Caton le Jeune, Dion et Brutus, Paul Émile et Timoléon, Sertorius et Eumène, Philopœmen et Flaminius, Pélopidas et Marcellus, Alexandre et César, sur le manuscrit n° 206, du xe siècle; les vies d'Agésilas et de Pompée, sur le manuscrit coté LXIX, 31, du xve siècle; toutes les autres Vies parallèles sur le manuscrit n° 169, du xive siècle.

Édition Aldine des *Vies parallèles* : 1519, in-folio, « *Venetiis,* in aedibus *Aldi* et Andreae soceri » ; titre : Πλουταρχου παραλληλα εν βιοις Ελληνων τε και Ρωμαιων μθ'.

Il existe deux tirages très différents l'un de l'autre de cette Aldine, dont le premier paraît bien n'être qu'une reproduction de l'édition princeps de Florence, mais dont le second contient des leçons différentes et un texte plus épuré. Ce second tirage a été la base des deux réimpressions in-folio de Bâle, en 1533, chez André Cratander, et en 1560, chez Froben.

Première édition des *Œuvres complètes :* 1572, in-8°, à Paris, 13 volumes; titre : Πλουταρχου Χαιρωνεως τα σωζομενα συγγραμματα. Plutarchi Chaeronensis quae extant opera, *ex vetustis codicibus plurima nunc primum emendata sunt. . .* Excudebat Henr. Stephanus.

Les tomes I à III contiennent le texte des Œuvres morales; les trois sui-

[1] Publiées en tête (p. 16-28) de Plutarque, *Vie de Cicéron,* texte grec, par Ch. Graux, Paris, Hachette, 1882. Cf. Ch. Graux, *Textes grecs,* p. 397.

vants, celui des Biographies; les tomes VII à IX, la traduction latine des Œuvres morales; les tomes X à XII, celle des Biographies; enfin le XIII[e], outre un index et divers appendices, les précieuses conjectures d'Henri Estienne sur le texte des Vies parallèles de Plutarque (p. 205-446). Dans la constitution même de ces Vies, Estienne n'a jamais abandonné la leçon des éditeurs qui l'avaient précédé que pour suivre l'autorité de bons manuscrits dont ceux-ci n'avaient pas connu les variantes. Il a tiré un excellent parti du manuscrit que les critiques désignent aujourd'hui par F[a], soit le manuscrit de Paris n° 1676 : cela pour les Vies de Lycurgue et de Numa, Solon et Publicola, Aristide et Caton l'Ancien, Thémistocle et Camille, Cimon et Lucullus, Périclès et Fabius Maximus, Nicias et Crassus, Agésilas et Pompée. Estienne n'a nulle part, comme il en a été longtemps soupçonné, introduit ses propres conjectures dans le texte. Sa recension a été fondamentale; et il n'y a qu'un petit nombre de Vies en particulier pour lesquelles, dans ces derniers temps, les bases de la constitution du texte aient été justement modifiées.

Les éditions de Francfort, in-folio, 1599 et 1620, contiennent les Œuvres complètes, en grec et en latin, réimprimées sur le texte d'Estienne; on y trouve, en outre, un choix de variantes de provenances diverses et en partie encore mal déterminées. — L'édition de Paris, en 1624, in-folio, en deux tomes, signée Joan. Rualdus, n'offre pas grand'chose de nouveau, sauf : 1° la première Vie de Plutarque lui-même qui ait été écrite et qui est due à l'éditeur; et 2° *Ejusdem Rualdi animadversiones ad insignia Plutarchi σφάλματα sive lapsiones*, notes où il y a à prendre et à laisser.

Trois éditions de première importance sont les suivantes :

1723-1729, in-4°, Londres, 5 volumes : *Plutarchi Vitae parallelae cum singulis aliquot, graece et latine...* Recens. Augustinus Bryanus.

L'introduction et les tomes IV-V de cette édition ont été publiés, après la mort de Bryan, par un bon philologue français, Moïse Du Soul (*Solanus*). Cette édition donna pour la première fois les variantes de cinq manuscrits d'Oxford, et surtout l'exacte collation du *Sangermanensis* (Paris, fonds Coislin, n° 319), copie du XI[e] siècle environ, qui jouit de la réputation du meilleur manuscrit de Plutarque, mais qui ne renferme que les Vies suivantes (outre la fin d'Antoine) : Pyrrhus et Marius; Aratus; Artaxerxès; Agis et Cléomène, puis les deux Gracques; Lycurgue et Numa; Lysandre et Sylla; Agésilas et Pompée.

1774-1782, in-8°, Leipzig, 12 volumes : *Plutarchi Chaeronei quae supersunt omnia.* Graece et latine. Principibus ex editionibus castigavit, virorumque doctorum suisque annotationibus instruxit Jo. Jac. Reiske.

Reiske n'eut point à mettre en œuvre de collation de manuscrits non encore dépouillés, mais il sema le texte de conjectures en partie évidentes, la plupart du temps utiles, toujours dictées par le bon sens.

L'édition de Hutten (Œuvres complètes) à Tubingue, 1791-1805, in-8°, 14 volumes, n'est guère qu'un extrait de celle de Reiske, et elle n'offre pas

beaucoup de secours nouveaux. Elle est déparée par de nombreuses fautes d'impression.

1809-1815, in-8°, Paris, 6 volumes : Πλουταρχου βιοι παραλληλοι.

L'éditeur, qui ne se nomme point sur le titre, n'est autre que le célèbre helléniste Coraï. En utilisant les leçons de manuscrits publiées par ses devanciers, en | accueillant nombre de bonnes conjectures proposées par Estienne, Du Soul, Reiske, etc., en recherchant sous le français d'Amyot les variantes empruntées par ce consciencieux traducteur aux manuscrits de Rome et de Venise, enfin en joignant à tout cela d'excellentes corrections qu'il tirait de son propre fonds, Coraï constitua un texte qui, à le juger dans l'ensemble, est la plus sagace et la plus heureuse recension des Vies parallèles qui ait été produite dans tout ce siècle. Sintenis, qui, comme on va le voir, disposa le premier d'une grande masse de matériaux, a publié des éditions dont le texte — surtout celui de la grande édition — nous paraît en recul sur le texte de l'admirable Coraï. — L'annotation de Coraï, en grec moderne, est à la fois critique et exégétique.

G. H. Schaefer a proposé quelques bonnes corrections nouvelles au texte des Vies parallèles dans les remarques imprimées à la fin de son édition, d'ailleurs faite un peu à la hâte (Leipzig, 1826-1830, 6 vol. in-12).

Wyttenbach, qui avait projeté une édition des Œuvres complètes de Plutarque et qui est l'un des philologues qui ont le mieux connu la langue de cet auteur, a fini par ne publier (à ne pas parler, pour l'instant, d'une paire de Vies) que les *Œuvres morales.* Mais cette publication est capitale :

1795-1830, in-8°, Oxford, 8 tomes en 15 volumes : *Plutarchi Moralia, i. e. opera, exceptis vitis, reliqua.* Graeca emendavit, notationem emendationum et latinam Xylandri interpretationem castigatam subjunxit, animadversiones explicandis rebus ac verbis, item indices copiosos adjecit Dan. Wyttenbach.

Les deux derniers volumes de cette publication sont composés d'un *Index graecitatis in Plutarchi opera* (Vies et Morales).

Une grande édition critique des Vies parallèles a été préparée et publiée dans ce siècle par Karl Sintenis; en voici le titre :

| 1839-1846, in-8°, Leipzig, 4 volumes : *Plutarchi Vitae parallelae* ex recensione Caroli Sintenis.

L'origine des variantes que présente le texte de Coraï par rapport à celui d'Estienne était suffisamment indiquée dans les notes de Coraï même : il y est toujours dit, en effet, sur l'autorité de quels manuscrits non utilisés par Estienne, ou suivant la conjecture de quel philologue, la leçon d'Estienne a été changée. Mais, tout en étant prévenu d'une manière générale qu'Estienne, lui, n'avait modifié la vulgate ayant cours avant lui qu'en s'appuyant sur le témoignage de manuscrits, on ne savait pourtant, dans chaque cas particu-

lier, sur le témoignage de quel manuscrit. Puis on n'ignorait pas moins comment s'était formée cette vulgate même d'avant Estienne, quels manuscrits avait reproduits la Juntine, et avec quelle fidélité; sur quelles autres copies la seconde Aldine avait été corrigée, et quelle part, dans cette dernière édition, revenait à la conjecture. Pour tirer au clair ces questions et arriver à connaître exactement les origines du texte imprimé de Plutarque, il n'y avait d'autre moyen que de se procurer, sinon les collations tout entières, du moins des échantillons bien choisis de collations de tous les manuscrits de Plutarque, qui sont conservés dans nos bibliothèques d'Occident. L'entreprise était vaste, mais elle promettait de ne pas rester sans fruits. Au cours de cette recherche, il était probable qu'on découvrirait de bons manuscrits négligés par les précédents éditeurs, et il y avait lieu, par suite, de penser que l'on en tirerait d'excellents secours pour l'amélioration du texte de Plutarque. Karl Sintenis essaya de réaliser ce projet. Mais il ne s'enquit point de tous les manuscrits, et il semble avoir méconnu la véritable importance de plusieurs de ceux mêmes qu'il avait fait entrer dans son cercle d'investigation. Il dénia à peu près toute valeur aux variantes de la Juntine, de l'Aldine et de l'édition d'Estienne, lorsqu'il ne les retrouvait pas dans les quelques manuscrits auxquels seuls il se fiait; et il rejeta, comme suspectes, ces leçons de son texte, lequel ne s'en est pas trouvé meilleur. De plus, Sintenis se défiait plus que de raison des conjectures des critiques. Il est résulté de ces deux causes que la petite révolution faite par lui dans le texte de Plutarque n'a pas été de tous | points salutaire. Quelques manuscrits nouvellement mis au jour, notamment celui de Seitenstetten, celui de Madrid, et, d'autre part, l'étude attentive de la traduction d'Amyot, lequel avait visité les bibliothèques d'Italie, permettent d'entrevoir ce qu'on peut encore espérer tirer — après Sintenis — des manuscrits existant en Europe, pour la constitution définitive du texte de Plutarque. D'ailleurs, les collations, les indications critiques, les renvois aux passages parallèles de l'auteur lui-même, aux citations et emprunts des auteurs postérieurs, tout cet apparat critique considérable qui est disposé au bas des pages de Sintenis, est sans contredit de la plus grande utilité et vaut justement à cet éditeur la reconnaissance des philologues.

L'édition grecque-latine de la collection F. Didot, en 5 volumes grand in-8°, à deux colonnes, remonte, quel que soit le millésime que portent les différents tirages, aux années 1846-1855. C'est une édition des Œuvres complètes. Elle se compose des trois parties suivantes :

1° *Plutarchi Vitæ*. Secundum codices Parisinos recognovit Theod. Doehner, 2 vol., 1846-1847.

2° *Plutarchi Scripta moralia*, ex codicibus quos possidet Regia Bibliotheca omnibus ab Κόντῳ cum Reiskiana editione collatis, emendavit Fredericus Dübner. 2 vol., 1841.

3° *Plutarchi Fragmenta et Spuria* cum codicibus contulit et emendavit Fr. Dübner. Cum novo Indice nominum et rerum in omnia opera Plutarchi. 1 vol., 1855.

Cette édition des Vies relue par Doehner ne diffère pas considérablement de la grande édition Sintenis.

Les deux parties éditées par Dübner marquent un progrès sérieux sur la grande édition de Wyttenbach. C'est là-dedans qu'il faut lire aujourd'hui les *Moralia*, pour les lire dans leur texte le plus pur, à moins qu'il ne s'agisse de quelques traités qui ont été publiés dans des éditions spéciales plus récentes, ou bien de ceux qui ont trouvé place | dans le Ier volume, seul paru, de la nouvelle recension des *Moralia* par R. Hercher dans la petite collection Teubner (*Bibliotheca Teubneriana*).

Il ne nous reste plus à mentionner, en fait d'éditions complètes des Vies parallèles ayant une valeur propre, que celle des deux collections de Bernhard Tauchnitz et de Teubner :

1852-1855, in-12, Leipzig, 5 volumes : *Plutarchi Vitae parallelae.* Iterum recognovit Car. Sintenis (*Bibliotheca Teubneriana*).

Sintenis, cette fois, s'est laissé aller à faire entrer dans le texte un nombre moins restreint de conjectures, dont plusieurs sont de lui. Toutefois on n'a pas encore là, tant s'en faut, le dernier mot de la science philologique; même le vieux texte de Coraï reste en maint endroit préférable. (Cela, à ne point parler des Vies pour lesquelles on dispose maintenant de ressources qui étaient inconnues du temps de Sintenis.) — Un récent tirage de cette édition porte les millésimes 1873-1875.

1855-1857, in-8°, Leipzig (B. Tauchnitz), 5 volumes : *Plutarchi Vitae inter se comparatae.* Edidit Immanuel Bekker.

Cette édition dérive de la seconde édition Sintenis (1852-1855), dont elle ne s'écarte pas fréquemment; Bekker a seulement introduit, un peu moins parcimonieusement que son devancier, de bonnes conjectures de savants dans le texte.

En tête du premier volume on trouve sous le titre : *De Plutarchi vita et scriptis commentatio Antonii* Westermanni, une excellente notice d'histoire littéraire rédigée en latin, tenant en vingt-cinq pages, et où l'on trouve, non seulement la biographie de Plutarque et des renseignements sur la nature, la composition, l'ordre de publication de ses écrits, mais aussi un bon chapitre bibliographique et une liste des manuscrits de Plutarque, avec indication de l'usage qui a été fait de chacun d'eux.

| Ce n'est pas ici le lieu de dresser la liste complète des auteurs qui ont publié, soit en recueils, soit isolément, des conjectures sur le texte de Plutarque. Mais on ne peut guère se dispenser de citer du moins les noms de trois philologues éminents, qui ont bien mérité de Plutarque, savoir : Emperius (les corrections trouvées après sa mort aux marges de son Plutarque ont dû passer aux mains de Sintenis, lequel, si nous ne nous trompons, n'en a publié que ce qui lui a paru le meilleur); Madvig (voyez ses *Adversaria critica*), et Cobet (dans ses *Variae lectiones* et dans plusieurs tomes de la nouvelle série de la *Mnemosyne*).

Les éditions spéciales de telle ou telle biographie sont nombreuses; nous n'en signalerons que quelques-unes, et de deux sortes : les unes, parce qu'on y trouve des renseignements sur un précieux manuscrit de Plutarque, découvert dans ces dernières années; les autres, parce que ce sont des éditions du livre des *Vies de Démosthène et de Cicéron.*

I. *Plutarchi Vitae : Aristides et Cato major.* Edidit Rudolfus Hercher. Berolini, apud Weidmannos, MDCCCLXX, in-8° (IV + 76 pages).

C'est dans cette petite édition que Hercher a révélé l'importance du manuscrit de Seitenstetten (village et riche couvent de Bénédictins, en Autriche, sur l'Ems, près de Waidhofen). Ce manuscrit, qui est du XIe siècle, ne contient malheureusement que les Vies suivantes : Numa, Solon et Publicola, Aristide et Caton, Thémistocle et Camille, Cicéron et Lucullus, Périclès et Fabius, Nicias et Crassus, Agésilas et Pompée. Il a servi de base principale à Hercher pour la constitution du texte de l'édition dont il est ici question et dans laquelle on en trouve les variantes (pour les deux Vies) notées au bas des pages. — Même texte dans : *Plutarchs Aristides und Cato Major.* Erklärt von Sintenis. Dritte Auflage revidirt von R. Hercher. Berlin, | Weidmann, 1870, in-8°, XXIV + 111 pages (*Sammlung Haupt und Sauppe*).

Ausgewählte Biographien des Plutarch, erklärt von C. Sintenis. Drittes Bändchen : *Themistokles* und *Perikles.* Vierte Auflage, besorgt von Karl Fuhr. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1880, in-8°, de IV + 148 pages (*Sammlung Haupt und Sauppe*).

Ici aussi, le texte est constitué d'après les leçons du manuscrit de Seitenstetten; la collation, pour ces deux nouvelles Vies, en est communiquée dans l'appendice. — Pour 11 Vies encore, les leçons du *Seitenstettensis* sont restées jusqu'à présent inédites.

II. Parmi les éditions particulières des Vies de *Démosthène* et de *Cicéron,* sont surtout à citer les suivantes :

1744, in-8, Oxford : **Πλουταρχου Δημοσθενης και Κικερων.** Graeca recensuit, latine reddidit, notis illustravit Philippus Barton.

Les commentaires de cette édition sont abondants et forment encore aujourd'hui la base de l'interprétation de ce texte.

1827, in-8, Leipzig : *Ἐκλογαὶ ἱστορικαί. Selecta principum historicorum.* Herodoti, Thucydidis, Xenophontis, Polybii illustres loci, *Plutarchi Vitae Demosthenis et Ciceronis.* Discipulorum institutioni accommodavit Dan. Wyttenbach. Edit. passim aucta et emendata. (Accedunt Bartonis commentarii.)

Wyttenbach a communiqué dans les notes de ces Vies de Plutarque quelques variantes de manuscrits d'Italie, et il y a traité, en critique habile et en fin connaisseur de la grécité de Plutarque, de nombreux passages difficiles ou corrompus.

Frotscher a publié un commode volume de | Commentaires *variorum*

comme complément de son édition de 1829 (laquelle manque complètement d'intérêt aujourd'hui) :

Doctorum hominum commentaria in Plutarchi Vitas parallelas Demosthenis et Ciceronis. Ex variis libris collegit et commodum in ordinem digesta accurate edidit C. F. Frotscher. Lipsiae, 1843, in-12.

1857, in-8, Berlin, chez L. Steinthal : *Plutarch's Demosthenes und Cicero.* Erklärt von B. Büchsenschütz.

Édition peu remarquable en ce qui concerne la constitution du texte ; négligences çà et là, dans le commentaire, lequel n'est vraiment soigné que pour la partie qui regarde les *antiquités*, soit politiques, soit religieuses, soit privées. — Dans l'introduction, recherche peu approfondie des sources consultées par Plutarque pour la composition de ces deux biographies.

1878, in-12, Paris, chez Lecoffre : *Vie de Démosthène par Plutarque.* Texte revu, avec arguments et notes en français, par Fr. Dübner.

1872, in-12, *ibid. Vie de Cicéron* par Plutarque. Texte revu, avec arguments et notes en français, par le même.

Les millésimes de 1878 et 1872 que portent les exemplaires de ces deux petites éditions que nous avons sous les yeux sont la date de tirages évidemment postérieurs au tirage princeps. Quoi qu'il en soit, ces deux opuscules présentent un texte établi et un commentaire rédigé avec autant d'intelligence que de savoir : si bien que peu d'éditions françaises destinées aux écoliers sont à comparer à celles-là. Nous y avons fait de nombreux emprunts.

| La présente édition de la *Vie de Cicéron* est le pendant de l'édition de la *Vie de Démosthène* que nous avons publiée au commencement de cette année dans la même collection Dans l'un et l'autre de ces petits livres, les leçons du manuscrit de Madrid — lesquelles n'avaient pas encore été recueillies — sont prises en sérieuse considération. On ne peut ici publier la collation du manuscrit de Madrid. Mais cette édition-ci, destinée aux élèves, sera suivie dans le cours de l'année prochaine d'un premier fascicule d'une grande édition de Plutarque, devant faire partie de la collection dite des « Éditions savantes » de la maison Hachette, et où cette collation sera minutieusement imprimée dans les notes critiques [1]. Ce fasc'cule comprendra les Vies de Démosthène et Cicéron, d'Alexandre et de César [2]. Un peu plus tard viendront former un second fascicule, autant qu'on peut prévoir, les Vies de Nicias et Crassus, d'Agésilas et Pompée, d'Alcibiade et de Coriolan, qui toutes les six figurent aussi dans le *codex Matritensis*.

[1] Non réalisé. H. G. — Conf. par exemple p. 411, note 1 ; p. 414, note 2 ; p. 419, note 1.

[2] Ces deux dernières biographies ne se trouvent pas parmi les huit du manuscrit de Madrid.

Des traductions, françaises ou autres, des Vies parallèles, on n'a rien à dire ici excepté de celle du vieil Amyot, qui se distingue par des mérites à part. Amyot fut aussi bon philologue que grand écrivain. L'édition de sa traduction qui passe pour la meilleure est celle de 1567. En voici le titre exact :

Les vies des hommes illustres comparées l'une avec l'autre par Plutarque de Chæronée, translatées premierement de grec en françois par Jacques Amyot, lors abbé de Bellozane, et depuis en ceste troisieme edition reueues et corrigées en infinis | passages par le traducteur... *Paris, par Vascosan, imprimeur du roy,* 1567, 6 volumes petit in-8°.

Faute d'avoir cette édition sous la main, nous avons, dans la *Vie de Démosthène* et de nouveau dans cette *Vie de Cicéron*, cité Amyot d'après la réimpression de Clavier, 1801 à 1805, en 25 volumes in-8°. Amyot, dont le travail est antérieur à l'édition d'Estienne — l'édition princeps de sa traduction des Vies remonte à 1559 [1] — Amyot, disons-nous, ne s'est pas servi seulement d'une Juntine ou d'une Aldine ou de telle réimpression d'une de ces éditions. Il avait pris soin de consulter les manuscrits, tant ceux de France que ceux qu'il avait rencontrés dans son voyage d'Italie; sa traduction possède une véritable valeur philologique, comme l'avaient déjà reconnu et Reiske et Coraï; l'on y entrevoit, sous la transparence du français, mainte bonne variante grecque de manuscrits non encore dépouillés jusqu'à ce jour par les éditeurs du texte original. On a reproché à Amyot d'avoir commis de fréquents contresens; il n'a pas su, en effet, éviter tous les écueils, mais il est plus d'un endroit où ce qu'on a considéré comme un contresens d'Amyot n'était que la traduction exacte d'un texte lu dans de bons manuscrits et plus pur que la vulgate. Il semble que plus le texte grec va se corrigeant et se purifiant, plus le français | du vieux traducteur s'en rapproche et le rend fidèlement.

Il serait superflu d'insister sur le mérite littéraire de la traduction d'Amyot. Elle est écrite dans le plus fin et le meilleur style du XVI[e] siècle. A vrai dire, c'est presque plutôt une paraphrase qu'une traduction. Mais, en s'allongeant un peu, le récit, loin de languir, n'a fait que gagner en clarté et en agrément. Pour dire toute notre pensée, Plutarque — dont la lecture est attachante bien plus grâce à l'intérêt des sujets

[1] L'édition princeps de la traduction des *Moralia* est de 1572. L'édition de cette autre traduction, qui est la plus estimée est celle-ci : Les Œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées de grec en françois par Jacques Amyot... reueues et corrigées en ceste seconde edition en plusieurs passages par le traducteur. *Paris, par Vascosan,* 1574, 7 vol. petit in-8°. — Sur Amyot, voyez A. de Blignières, *Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVI[e] siècle* (Paris, 1851).

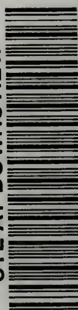
mêmes qu'il traite que par la façon dont il les expose et par le style dont il revêt ses récits — Plutarque reçoit bien de l'honneur d'être expliqué dans les classes à côté d'Homère, de Sophocle, de Démosthène. Les jeunes Français pourraient fort bien lire les *Vies des hommes illustres* dans le français d'Amyot. Au lieu de déchiffer péniblement deux ou trois biographies d'un atticisme douteux, on lirait l'œuvre tout entière en bon vieux français. Au point de vue historique, l'instruction serait ainsi plus complète; au point de vue de l'étude de la langue grecque, un ou deux discours de Lysias, au lieu de Plutarque, feraient peut-être autant de profit.

Sur Plutarchea, cf.: H. Weil, *Revue critique,* 1881, I, p. 161; Stegmann, *Philologische Rundschau,* 28 octobre 1882; C. Th. Michaelis, De Plutarchi codice manuscripto Seitenstettensi (*Wissenschaftliche Beilage zum Programm der Charlottenschule,* Ostern 1885); De Plutarchi codice manuscripto Marciano 386 (*Wissenschaftliche Beilage, etc.,* Ostern 1886); *Zeitschrift für das Gymnasial-Wesen,* t. XLIII (1889), 5e livraison. H. G.

TABLE

PLUTARCHEA.

PLACEMENT DES PLANCHES.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 26 07 02 013 7